

DNCA INVEST

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 125012

Rapport Annuel, incluant les Etats Financiers Audités au 31 décembre 2025

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION

DNCA INVEST - EUROSE

DNCA INVEST - EVOLUTIF

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

DNCA INVEST - ONE

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA)

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA) *

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE)

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO**

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY **

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base de ce rapport financier incluant les états financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles ont été effectuées sur base du dernier prospectus en vigueur et du document d'informations clés ("KID") qui sera accompagné du dernier rapport annuel audité et du dernier rapport semi-annuel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel audité.

* Fusionné en 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails. ** Lancé en 2025 - *** Changement de nom en 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

Table des matières

Conseil d'administration	5
Informations aux actionnaires	7
Rapport du Conseil d'Administration	8
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	61
Statistiques	65
Etat combiné des actifs nets au 31 décembre 2025	74
Etat combiné des opérations et des variations des actifs nets pour la période / l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	74
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	75
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	75
Etat des Variations du nombre d'actions	76
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	77
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	80
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	81
Les dix principales positions	81
DNCA INVEST - EUROSE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	82
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	82
Etat des Variations du nombre d'actions	83
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	84
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	88
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	89
Les dix principales positions	89
DNCA INVEST - EVOLUTIF	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	90
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	90
Etat des Variations du nombre d'actions	91
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	92
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	94
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	95
Les dix principales positions	95
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	96
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	96
Etat des Variations du nombre d'actions	97
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	98
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	99
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	100
Les dix principales positions	100
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	101
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	101
Etat des Variations du nombre d'actions	102
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	103

Table des matières

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	104
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	105
Les dix principales positions	105
DNCA INVEST - ONE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	106
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	106
Etat des Variations du nombre d'actions	107
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	108
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	109
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	115
Les dix principales positions	115
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	116
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	116
Etat des Variations du nombre d'actions	117
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	118
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	119
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	120
Les dix principales positions	120
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	121
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	121
Etat des Variations du nombre d'actions	122
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	123
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	125
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	126
Les dix principales positions	126
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	127
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	127
Etat des Variations du nombre d'actions	128
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	129
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	130
Les dix principales positions	130
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	131
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	131
Etat des Variations du nombre d'actions	132
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	133
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	135
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	136
Les dix principales positions	136
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	137

Table des matières

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	137
Etat des Variations du nombre d'actions	138
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	139
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	140
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	144
Les dix principales positions	144
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	145
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	145
Etat des Variations du nombre d'actions	146
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	147
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	148
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	149
Les dix principales positions	149
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA)	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	150
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	150
Etat des Variations du nombre d'actions	151
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	152
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	154
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	155
Les dix principales positions	155
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)*	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	156
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	156
Etat des Variations du nombre d'actions	157
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	158
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	159
Les dix principales positions	159
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	160
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	160
Etat des Variations du nombre d'actions	161
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	162
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	164
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	165
Les dix principales positions	165
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE)	
Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	166
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	166
Etat des Variations du nombre d'actions	167
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	168
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	169
Les dix principales positions	169

Table des matières

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	170
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	170
Etat des Variations du nombre d'actions	171
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	172
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	173
Les dix principales positions	173

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	174
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025	174
Etat des Variations du nombre d'actions	175
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	176
Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025	178
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	179
Les dix principales positions	179

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO**

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	180
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2025	180
Etat des Variations du nombre d'actions	181
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	182
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	184
Les dix principales positions	184

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY **

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025	185
Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2025	185
Etat des Variations du nombre d'actions	186
Portefeuille-titres au 31 décembre 2025	187
Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres	188
Les dix principales positions	188

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025	189
Informations non révisées	219

* Fusionné en 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails. ** Lancé en 2025 - *** Changement de nom en 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

Conseil d'administration

Siège Social

60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration du Fonds

Président

Thomas PEAN
Directeur de la Distribution Nord Europe, DNCA Finance,
DNCA Finance Luxembourg Branch, Luxembourg

Administrateurs

Géraldine COURTOIS (depuis le 1 août 2025)
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF (jusqu'au 1 août 2025)
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Luc REGENT
Directeur

Pascal DELAUNAY
Directeur

Pierre PINCEMAILLE
Secrétaire générale
DNCA Finance, Paris

Société de Gestion

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Comité de surveillance de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur, Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

NATIXIS MANAGEMENT COMPANY S.A
Directeur

Grégoire SCHEIFF
Directeur, Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Directeurs de la Société de Gestion

Jean-Charles MERIAUX
Directeur des Investissements
DNCA Finance, Paris

Eric FRANC
Gérant de la S.C.S
DNCA Finance, Paris

Géraldine COURTOIS (depuis le 1 août 2025)
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Grégoire SCHEIFF (jusqu'au 1 août 2025)
Directeur des Opérations
DNCA Finance, Paris

Conseil d'administration (suite)

Gestionnaire du Fonds

DNCA Finance
19, Place Vendôme
F-75001 Paris

Agent Administratif, Agent Dépositaire, Agent Domiciliaire, Agent Payeur, Agent de Registre et de Transfert

BNP Paribas, succursale de Luxembourg
60, Avenue J.F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Cabinet de révision agréé

Deloitte Audit
Société à responsabilité limitée
20, Boulevard de Kockelscheuer
L-1821 Luxembourg

Conseillers juridiques

Pour le Luxembourg

Elvinger Hoss Prussen, société anonyme
2, Place Winston Churchill
L-1340 Luxembourg

Pour l'Allemagne

STARKE LEGAL
Eschenheimer Anlage 28
D-60318 Frankfurt am Main

Pour l'Italie

STUDIO GULLO
Via Montesanto, 68
I-00195 Rome

Distributeurs

Natixis Investment Managers International
43, Avenue Pierre Mendès France
F-75013 Paris

Prestataire de services administratifs

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
2-8, Avenue Charles de Gaulle
L-1653 Luxembourg

Représentant en Suisse

REYL & Cie S.A.
4 rue du Rhône
CH-1204 Genève

Agent Payeur en Suisse

REYL & Cie S.A.
4 rue du Rhône
CH-1204 Genève

Informations aux Actionnaires

Organisation

DNCA Invest (le « Fonds ») est un organisme de placement collectif constitué en société anonyme en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg (partie I du 17 décembre 2010) et se qualifie en tant que société d'investissement à capital variable (SICAV).

Le Fonds a été constitué au Luxembourg sous le nom de LEONARDO INVEST le 12 février 2007 pour une durée illimitée avec un capital social initial de 31,000 euros. Ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial ») le 26 mars 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés le 6 mars 2007 afin de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST en LEONARDO INVEST FUND. Cet amendement a été publié dans le Mémorial le 26 mars 2007. Les statuts ont été modifiés le 31 août 2007 pour changer le nom du Fonds en LEONARDO INVEST. Cette modification a été publiée au Mémorial le 19 octobre 2007. Les statuts ont été modifiés le 20 janvier 2011 pour changer le nom du Fonds en DNCA Invest. Cette modification a été publiée au Mémorial le 24 février 2011. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés au RESA sous le numéro RESA_2019_156 le 8 juillet 2019. Le Fonds est inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, sous le numéro B 125012.

Le capital minimum du Fonds exigé par la loi luxembourgeoise est de 1.250.000 euros devant être atteint dans les 6 mois suivant le lancement du Fonds.

Assemblées

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient, conformément à la loi luxembourgeoise, au siège social du Fonds, ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg qui pourra être précisé dans la convocation à toute date et le délai décidé par le Conseil d'Administration mais au plus tard dans les six (6) mois à compter de la fin de l'exercice précédent. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, au jugement absolu et définitif du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Rapports et comptes

Des rapports annuels audités sont publiés dans les quatre mois qui suivent la fin de l'exercice et des rapports semestriels non audités sont publiés dans les deux mois qui suivent la période de référence. Les rapports annuels sont envoyés à chaque actionnaire inscrit à l'adresse mentionnée sur le registre des actionnaires. Le premier rapport rédigé par le Fonds était le rapport semestriel en date du 30 juin 2007. L'exercice du Fonds s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le rapport annuel a été établi pour la première fois pour la période se terminant le 31 décembre 2007.

La monnaie de référence du Fonds est l'Euro. Les rapports susmentionnés comprennent les comptes consolidés du Fonds libellés en EUR ainsi que des informations individuelles sur chaque compartiment libellé dans la monnaie de référence de chaque compartiment.

Documents

Les copies des Statuts du Fonds, de l'actuel prospectus, des documents "Informations clés pour l'investisseur" et des derniers rapports financiers peuvent être obtenues gratuitement lors des heures d'ouverture habituelles des bureaux au siège du Fonds au Luxembourg ou sur le site de la société de gestion : www.dnca-investments.com.

Rapport des administrateurs

Les informations relatives aux caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par les fonds classés article 8 au titre du SFDR, ainsi que les informations sur les objectifs d'investissements durables du fonds classé article 9 au titre du SFDR, sont disponibles dans la partie non auditée de ce rapport annuel.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION

Point sur l'année 2025 écoulée

Après une belle année 2024, le marché du crédit « Investment grade » réalise une performance correcte en 2025 de 3,03% en ligne avec la moyenne des 20 dernières années. Les flux sur la classe d'actif étaient extrêmement forts, les investisseurs étant attirés par le taux attractif de la classe d'actif et les fondamentaux solides.

Toutefois, l'année aura été marquée par deux grands éléments :

- L'annonce du plan de relance allemand début mars qui aura fortement impacté les taux germaniques (+30 points de base (bps) sur la seule journée d'annonce, du jamais vu depuis la réunification) mais le resserrement de « spreads » aura un peu atténué ce fort mouvement.
- Le fameux « Liberation Day » du président Trump en avril qui aura fortement impacté les « spreads » à l'écartement (indice crédit Xover + 100 bps au plus large). La réaction la plus inquiétante se trouvait de l'autre côté de l'Atlantique où une crainte s'est installée vis-à-vis des obligations du Trésor américain et a vu le 10 ans américain bondir de 49 bps entre le 4 et le 11 avril après un repli d'une dizaine de points de base après le « Liberation Day ». Malgré cette hausse importante sur les rendements, le dollar (USD) s'est affaibli et faisait craindre des sorties massives de capitaux des Etats-Unis. Le mouvement violent sur les taux a sûrement fait réfléchir le président quant aux conséquences de ses déclarations et une trêve de 90 jours a été annoncée une semaine plus tard ce qui a permis d'enclencher un rebond important des marchés.

Ces deux éléments passés, le marché empruntait ensuite un chemin de performance plutôt rectiligne, s'appuyant sur un resserrement de « spread » et un portage solide. Coté banques centrales, la Banque centrale européenne (BCE) aura baissé 4 fois les taux pour arriver au niveau de 2% pour le taux de dépôt et la Réserve fédérale américaine (FED) malgré la pression du président américain aura procédé à 3 baisses.

Le marché primaire était très actif (720 milliards d'euros sur « l'Investment grade », 171 milliards d'euros sur le « High yield »).

En 2025, le compartiment Credit Conviction de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +4,61%
- Action B EUR : +4,44%
- Action H WI (CHF) : + 3,97% (lancée le 13/01/2025)
- Action H WI (USD) : +8,45% (lancée le 13/01/2025)
- Action HI (USD) : +2,25% (lancée le 29/07/2025)
- Action I EUR : +5,06%
- Action ID EUR : +5,07%
- Action N EUR : +4,86%
- Action Q EUR : +5,84%
- Action SI EUR : +5,15%
- Action WI : +6,31% (lancée le 13/01/2025)

Contre 3,03% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance se trouve la banque autrichienne Raiffeisen Bank, émetteur sur lequel nous avons été exposé à la fois sur la dette « senior » et subordonnée. Coté convertible, Kering (luxe) et Saipem (énergie) sont les principaux performeurs. Globalement notre allocation vers les financières a délivré environ 28% de la performance totale réalisée.

Peu d'émetteurs ont contribué négativement, à noter Wordline (suite à la publication d'articles de presse sur des accusations de paiements qualifiés de « frauduleux ») ou Vonovia convertible faisant parti des mauvais performeurs.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 8,11% (y compris les OPCVM monétaires) du portefeuille et l'actif net s'établit à 1 910 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	2 398 468 409,3 €
Cessions	1 123 161 242,6 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

En 2025, la stratégie aura délivré une performance absolue au-dessus de son indice de référence dans un contexte du marché du crédit rassurant. Pour 2026, beaucoup de facteurs positifs persistes avec des fondamentaux toujours solides pour les entreprises, des facteurs techniques qui devraient rester forts et des taux de défauts attendus en baisse. Le plan de relance allemand devrait contribuer positivement à la croissance et nous souhaitons jouer cette thématique par notre exposition via la dette convertible. De plus, la valorisation reste attractive une fois comparée à l'inflation (taux de portage réel positif) ou plus simplement aux taux monétaires, le crédit fait donc tout son sens dans une allocation. Toutefois, tout n'est pas rose car les niveaux de « spreads » sont proches des plus bas de la dernière décennie et la géopolitique peut apporter son lot de surprises. Il faudra aussi surveiller le niveau d'émission des « hyperscallers » au vu des besoins énormes d'investissement dans l'Intelligence Artificielle (IA). On peut tout de même se rassurer sur le fait que ces principaux acteurs génèrent énormément de cash par leurs business principaux et peuvent donc s'adapter au niveau de marché pour émettre. L'année s'annonce donc passionnante !

¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EUROSE

Point sur l'année 2025 écoulée

L'année 2025 restera comme une année très riche sur les plans politique, géopolitique, et évidemment boursier. L'année se termine remarquablement par six mois consécutifs de hausse pour les actions (l'indice EURO STOXX 50 Net Return). La Banque centrale européenne (BCE), en abaissant ses taux directeurs à quatre reprises, a terminé son cycle de baisse, en atteignant le niveau d'équilibre de 2%. Les taux longs affichent une volatilité visible sur l'année avec une direction clairement à la hausse : le *Bund* 10 ans allemand passe de 2,4% à 2,9%, quasiment de retour sur son pic de 3% en septembre 2023. Le crédit *investment grade* termine l'année à +3,0%, le haut rendement à +5,3%.

En 2025, le compartiment Eurose affiche une performance de :

- Action A (EUR) : +7,81%,
- ActionAD (EUR) : +7,81%,
- Action B(EUR) : +7,65%,
- Action B (CHF) : +6,69,
- Action HA (CHF) : +5,54%,
- Action HA (USD) : +9,59%,
- Action HI (CHF) : + 6,44%,
- Action I(EUR) : + 8,43%,
- Action ID (EUR) : +8,43%,
- Action N (EUR) : +8,22%,
- Action ND (EUR) : +8,22%,
- Action Q (EUR) : +9,48%,
- Action SI (EUR) : +8,51%.

Contre +6,27% pour son indice de référence composite (20% EURO STOXX 50 + 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Years calculé dividendes et coupons réinvestis).

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année 2025, les trois meilleurs contributeurs du compartiment ont été Société Générale, BNP Paribas et Bouygues sur les actions; *l'Italie* 1,8% 05/2036, *l'Espagne* 3,45% 10/2034 et *l'Italie* 1,5% 05/2029 sur les obligations. À l'inverse Sanofi, STMicroelectronics et Dassault Systèmes ont été les trois plus faibles sur les actions; *Ineos* 63/8% 04/2029, *Worldline* 5,5% 06/2030 et *Ineos* 55/8% 08/2030 sur les obligations.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, on peut noter les entrées en portefeuille des valeurs Intesa SanPaolo, ASML et Commerzbank sur les actions; *l'Espagne* 3,45% 10/2034, *l'Union Européenne* 1% 07/2032 et *l'Espagne* 2,55% 10/2032 sur les obligations. À l'inverse, les valeurs Crédit Agricole, Neoen et Exclusive Networks sont sorties de notre sélection sur les actions; *Spie* 25/8%2 06/2026, *Getlink* 3,5% 10/2025 et *Renault* 25/8% 02/2030 sur les obligations.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à 6% et l'actif net à 2,7 milliards d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	1 732 051 152,4 €
Cessions	1 384 379 498,8 €

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EUROSE (suite)

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

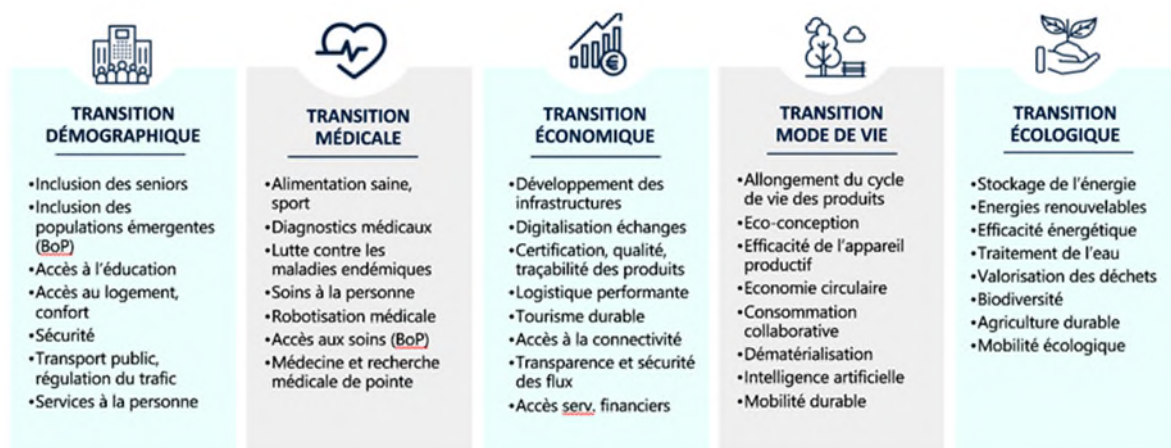


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

Nous abordons 2026 avec un portefeuille largement rééquilibré, avec une exposition aux actions proche des 20%, une diversification hors de la France largement opérée, une sensibilité aux taux de 4, un positionnement limité au crédit à haut rendement et un portefeuille très liquide. Les valorisations des marchés risqués sont élevées, et nous avons de fortes marges de manœuvre pour naviguer dans un environnement complexe, où les opportunités ne manqueront pas de se manifester. La flexibilité dans la gestion restera un élément clé pour continuer de performer cette année.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF

Point sur l'année 2025

Les marchés européens clôturent l'année 2025 en hausse, avec l'indice STOXX EUROPE 600 qui affiche une performance de +16,7% et l'indice EURO STOXX 50 +18,3%. L'année avait bien démarré avant d'être perturbée par les déclarations de Trump sur les *tariffs* en avril. Malgré l'incertitude géopolitique, les marchés se sont redressés, soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales et des résultats d'entreprises solides. L'indice STOXX EUROPE 600 a atteint son plus haut historique (592 points l'avant dernière séance de l'année) tout comme en France l'indice CAC 40 à 8314 points le 13 novembre. L'année a également été marquée par la chute du dollar (USD) qui perd 13% face à l'euro après les annonces tarifaires. Enfin, des interrogations émergent sur la rentabilité des investissements massifs en « Capex » dans le secteur de l'Intelligence Artificielle (IA).

Parmi les grandes places européennes, l'indice CAC 40 a affiche la plus faible performance (+10,4% tout de même) en 2025, principalement pénalisé par l'instabilité politique de la France, les changements fréquents de Premier ministre et le retard dans le vote du budget 2026, dans un contexte où la hausse continue de la dette suscite des inquiétudes.

Aux États-Unis, l'année a été très volatile : les annonces de Trump en avril ont entraîné une chute de 12% de l'indice S&P 500 en une semaine. Cependant, la résilience de l'économie et les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont permis aux marchés de finir en forte hausse, avec l'indice Nasdaq à +20,1%, et l'indice S&P 500 à +16,4%.

Côté secteur, comme en 2024, ce sont les banques (+66,9%) qui ont largement surperformé l'indice STOXX EUROPE 600 cette année après plusieurs années difficiles, grâce notamment à une bonne orientation de la marge nette d'intérêts. Les bons résultats des grandes banques durant les 9 premiers mois ont contribué à cette performance, en particulier Société Générale (+153,0%) et Commerzbank (+129,6%). Les bureaux d'études ont présenté des perspectives positives pour 2026 avec notamment l'utilisation de l'IA qui pourrait permettre à nouveau d'améliorer le ratio « Cost/Income ». Les opérations de fusions-acquisitions (mergers and acquisitions, M&A) en Italie ont également soutenu le secteur, notamment le rachat de Mediobanca (+25,9%) par Monte Dei Paschi (+36,1%) qui a acquis 86% des parts de la banque.

Les ressources de base (+28,2%) ont surperformé, en grande partie tirée par le rallye de l'or (+64,5% sur l'année), avec un record à plus de 4500 dollars (USD) l'once et de l'argent (+148,0%). L'instabilité économique et géopolitique de cette année ont poussé les investisseurs vers les valeurs refuges. La crainte d'une Fed qui ne serait plus indépendante en mai a également renforcé cette tendance. Les *utilities* (+28,0%) sont en forte hausse cette année, dans un contexte de demande croissante d'électricité pour les *data centers* qui sont nécessaires à l'entraînement des modèles IA. En Europe, Google a notamment annoncé un investissement de 5,5Mds€ sur 4 ans pour la construction de *data centers* et de bureaux en Allemagne.

La plus forte baisse de 2025 a été celle des médias (-15,1%), dans un contexte à la fois de craintes autour de l'IA générative et de la place qu'elle pourrait prendre sur le marché mais également une baisse des dépenses marketing des entreprises dans un contexte géopolitique incertain. La chimie (-6,8%) poursuit sur sa lancée négative de ses 3 dernières années, avec des coûts énergétiques toujours très élevés et qui dépendent d'une éventuelle paix en Ukraine qui ne se concrétise toujours pas. Les délocalisations d'usines et le fonctionnement ralenti empêchent le secteur de se relever. A noter également le secteur des technologies (+3,2%), qui sous-performe largement l'indice STOXX EUROPE600 cette année, à la suite des craintes de plus en plus présentes d'une bulle autour des entreprises de l'IA. Ces inquiétudes ont débuté aux États-Unis avec les doutes autour du *return on investment* (ROI) des entreprises de l'IA au vu des montants importants investis en CAPEX. En 2025, ce sont plus de 390Mds dollars (USD) qui ont été dépensés par les *hyperscalers*.

L'exposition du compartiment aux actions a oscillé entre 49% et 82% en cohérence avec notre scénario macroéconomique (résilience de l'économie américaine malgré un ralentissement de la désinflation ainsi qu'une reprise de la croissance économique en Europe en fin année 2025) et les dynamiques de taux d'intérêts réels et de points mort d'inflation.

Cet environnement a validé un de nos régimes de notre process dont les bornes d'investissements sont comprises entre 50% et 75%.

Le positionnement en terme de style a globalement été équilibré (« blend ») avec une pondération des valeurs « qualité-croissance » à 48% contre 52% pour les valeurs dites « values-cycliques ».

Le compartiment a continué l'internationalisation du portefeuille notamment vers la zone Asie et Amérique Latine.

Côté obligataire, l'exposition a varié entre 24% et 32% avec une sensibilité comprise entre 3,50 et 4,10 et un rendement entre 3,35% et 3,80%. Le crédit représente 55% de la poche obligataire alors que les obligations souveraines européennes (Italie, Espagne et Allemagne) environ 45%.

En 2025, le compartiment Evolutif de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +5,90%,
- Action AD EUR : +5,91%,
- Action B EUR : +5,49%,
- Action C EUR : +5,71%,
- Action I EUR : +7,00%,
- Action N EUR : +6,64%,
- Action Q EUR : +7,83%,
- Action SI EUR : +7,19%,
- Action Y EUR : +5,89%,

Contre +7,91% pour son indicateur de référence composite 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1 – 10 years calculé dividendes et coupons réinvestis.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Au sein de la poche actions : Unicredit, Galderma, Prysmian, Commerzbank et Goldman Sachs sont les plus importants contributeurs de performance. A l'inverse, Stellantis, CapGemini, Publicis et Schneider sont les principaux détracteurs.

Au sein de la poche obligataire les « govies » italiennes et espagnoles sont les meilleurs contributeurs à la performance. Les principales introductions ont été : Siemens Energy, Alibaba, Itau, Newmont Mining, Antofagasta et Alphabet.

Les principales sorties ont été : Hermes, SAP, Sanofi et NovoNordisk.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 4,8% et l'actif net à 890 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	4 477 583 663,9 €
Cessions	-381 830 198,25 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



RESPONSABILITÉ ACTIONNAIRE

- Respect des actionnaires Minoritaires
- Indépendance du Conseil et des comités
- Risques comptables
- Qualité du management
- Rémunération du CEO
- Qualité de la communication financière



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Management Environnemental
- Régulation et certification
- Politique climat et efficacité énergétique
- Impact biodiversité et externalités



RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Culture d'entreprise et gestion RH
- Climat social et conditions de travail
- Santé et sécurité
- Attractivité et Recrutement
- Formation et gestion des Carrières
- Promotion de la diversité



RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Qualité, sécurité et traçabilité produits
- Gestion de la supply chain
- Respect des communautés locales et droits humains
- Capacité d'innovation
- Satisfaction client
- Protection des données personnelles
- Corruption et éthiques des Affaires
- Cohérence fiscale

Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

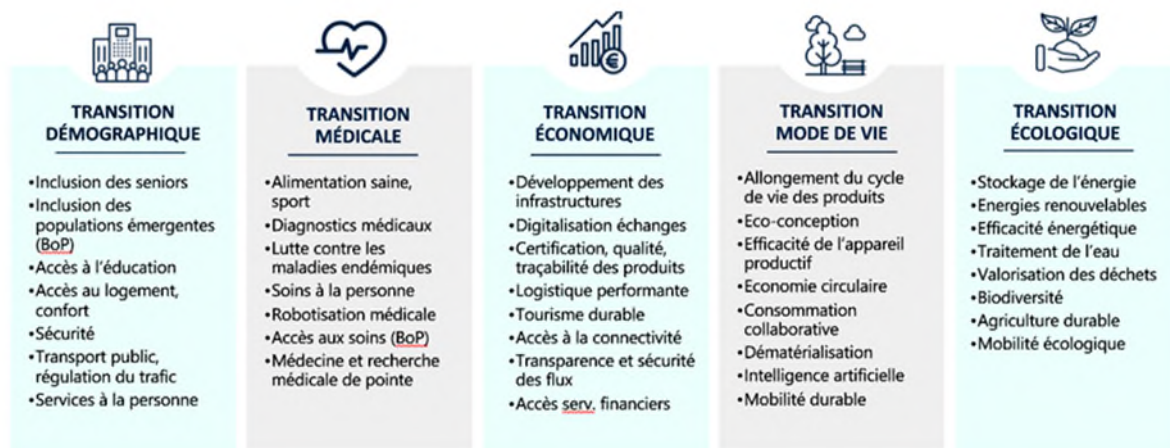
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EVOLUTIF (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

Pour 2026, la croissance économique mondiale devrait se situer autour de 3% (consensus Fonds Monétaire International), avec un soutien fiscal et réglementaire aux Etats-Unis (croissance attendue à 2,2%), une perspective de nouvelles baisses de taux de la Fed (2 baisses prévues), et des dépenses dans la défense et l'infrastructure de l'Allemagne qui pourraient faire rebondir la croissance européenne à partir de 2026 (croissance attendue autour de 1,3%).

Cet environnement devrait soutenir les indices pour une 4^{ème} année consécutive avec environ +12% de croissance des bénéfices par action aux Etats-Unis et +8-11% en Europe.

Dans ce contexte favorable aux actifs risqués, nous avons maintenu notre exposition actions à hauteur de 77%, avec un positionnement géographique diversifié avec une exposition à hauteur de 48% aux Etats-Unis, 48% en Europe et 4% en Asie. En termes de styles, nous conserverons notre approche équilibrée (« blend ») en 2026 quelque soit la zone géographique.

Coté obligataire, nous continuerons de privilégier une approche prudente avec une sensibilité de 4. Nous investirons principalement dans le crédit *Investment Grade* (IG), de maturité intermédiaire (3-5 ans) et nous conserverons notre exposition aux obligations européennes indexées à l'inflation (« linkers »).

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - VALUE EUROPE

Point sur l'année 2025 écoulée

Les actions européennes ont prolongé leurs gains de l'année précédente en 2025 (+19,8% pour l'indice STOXX EUROPE 600), affichant une performance nettement supérieure à celle de 2024, réduisant ainsi l'écart avec leurs homologues américaines. L'année avait bien débuté, notamment grâce aux annonces de plans de relance massifs en Allemagne, avant d'être perturbée en avril par les déclarations de Donald Trump sur les tarifs douaniers. Malgré un contexte d'incertitudes géopolitiques, les marchés se sont finalement redressés, soutenus par des politiques monétaires accommodantes, une économie globalement résiliente et des résultats d'entreprises solides. En Europe, la performance sectorielle a été dominée par les banques (+67%) et les ressources de base (+28%). Deux grandes thématiques ont également soutenu les marchés en 2025 : l'intelligence artificielle et la défense.

En 2025, le compartiment DNCA Invest Value Europe affiche une performance de :

- Action A EUR : +23,19%
- Action AD EUR: +22,11%
- Action B EUR: +23,46%
- Action DE EUR : +6,00%
- Action HA USD : +25,29%
- Action I EUR : +24,21%
- Action ID EUR : +22,20%
- Action IG EUR : +24,74%
- Action N EUR: +23,91%
- Action Q EUR : +26,32%
- Action SI EUR : +3,39%
- Action Y EUR : +5,70%

contre +19,80% pour son indice de référence le STOXX Europe 600 Net Return calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sectoriellement, le compartiment a été soutenu par son exposition au secteur bancaire, aux *utilities* et à la défense. Le compartiment a également profité de sa faible exposition au secteur de la consommation discrétionnaire.

Société Générale, Ayvens et ISS sont les principaux contributeurs à la performance annuelle :

- 1) Société Générale a profité du succès de son plan de redressement stratégique et d'une amélioration de sa rentabilité opérationnelle. La banque a également bénéficié d'un environnement de taux encore favorable, soutenant la marge nette d'intérêt. La discipline sur les coûts et la solidité des résultats de la banque de détail et de la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) ont rassuré les investisseurs, entraînant un net rattrapage de sa valorisation par rapport à ses pairs européens.
- 2) Ayvens a tiré parti des synergies issues de la fusion ALD-LeasePlan, avec une amélioration progressive de la rentabilité. Malgré un marché automobile complexe, Ayvens a également maintenu des marges élevées sur la revente de ses véhicules d'occasion. Enfin, l'amélioration de la génération de trésorerie s'est traduit par l'annonce d'un plan de redistribution massif de 700M€.
- 3) ISS a affiché une solide dynamique commerciale devant soutenir la croissance en 2026-27. L'amélioration continue des marges et la solidité du bilan devraient permettre d'accélérer les programmes de rachats d'actions.

A l'inverse, Edenred, Azelis et Lanxess contribuent négativement à la performance :

- 1) Edenred a souffert du plafonnement des commissions des titres-restaurant au Brésil. En France, la réforme des titres-restaurant demeure également un risque car aucune loi n'a été actée. De plus, la normalisation des taux d'intérêt a réduit la croissance de ses revenus financiers.
- 2) Azelis a été pénalisé par un déstockage persistant chez ses clients industriels et une demande atone en Europe et en Chine. Azelis doit également faire face à une concurrence accrue en Asie. La pression sur les volumes et l'érosion des marges ont conduit à une révision à la baisse des prévisions annuelles.
- 3) Lanxess a souffert de coûts énergétiques encore élevés, d'un environnement atone et d'une concurrence féroce des exportations chinoises. Son endettement, encore trop important dans un environnement de croissance faible, a également pesé.

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2025, nous avons intégré Infineon, SSE, Capgemini et Lloyds et nous avons liquidé nos expositions en Acciona Energia, Daimler Truck et Intercontinental Hotels Group.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 4,01% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 1 442 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	893 610 970 €
Cessions	187 663 225,3 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc...) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"². Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

Après s'être montrée résiliente en 2025, l'économie mondiale devrait accélérer légèrement en 2026, portée par une stabilisation du cadre tarifaire, un assouplissement de la politique monétaire aux Etats-Unis et une politique budgétaire expansionniste (Etats-Unis, Allemagne, Chine, Japon). En Europe, les faiblesses de l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni pèsent sur la croissance de la zone mais le plan de relance allemand, malgré ses insuffisances, devrait toutefois permettre une amélioration de la croissance en zone euro en 2026. L'incertitude macroéconomique et politique demeure cependant élevée. Un ralentissement économique plus marqué que prévu, une intensification des tensions géopolitiques, un regain de pressions inflationnistes ou des retards dans l'assouplissement de la politique monétaire pourraient tous peser négativement sur les marchés actions. En Europe, les contraintes budgétaires et les incertitudes liées au commerce international constituent des risques supplémentaires.

² « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES

Point sur l'année 2025 écoulée

Les principaux indices actions clôturent l'année sur une note positive. Le bilan s'avère ainsi largement favorable, à l'image des performances observées sur l'ensemble des classes d'actifs. Malgré plusieurs épisodes de volatilité marqués, notamment en avril, les marchés financiers ont poursuivi leur progression. Ils ont bénéficié d'une croissance particulièrement résiliente, dans un contexte géopolitique toujours plus tendu et marqué par la mise en place de mesures tarifaires. Les politiques monétaires accommodantes, combinées à une dynamique soutenue des déficits publics, ont contribué au soutien de l'activité. En revanche, les niveaux d'endettement apparaissent désormais fragilisés par l'émergence de politiques plus populistes, constituant un point de vigilance majeur pour l'année à venir. Les conditions de financement demeurent néanmoins favorables, facilitant le déploiement des plans d'investissement publics et privés. Dans ce contexte, le marché primaire des obligations convertibles a offert, au cours du dernier mois, une opportunité d'investissement de 320 millions d'euros.

En 2025, le compartiment Convertibles de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR: +10,24%
- Action B EUR: +10,18%
- Action I EUR: +10,43%
- Action ID EUR: +10,42%
- Action N EUR : +10,46%
- Action WI EUR : +11,09%
- Action Y EUR : +9,90%

Contre + 7,18% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *Nordex 4,25% 2030*, *Spie 2% 2028* et *Artemis/Kering 1,5% 2030*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *Amadeus 1,5% 2025*, *STMicroelectronics 0% 2027* et *Vonovia 0,875% 2032*.

Concernant les principaux mouvements au sein du portefeuille sur l'année 2025, nous avons intégré *Vonovia 0,875% 2032*, *Legrand 1,5% 2033* et *Iberdrola 1,5% 2030* et nous avons liquidé *Safran 0% 2028*, *Amadeus 1,5% 2025* et *Cellnex 0,75% 2031*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 3,21% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 633,1 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	679 306 020,4 €
Cessions	667 605 733,9 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »³ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

³ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

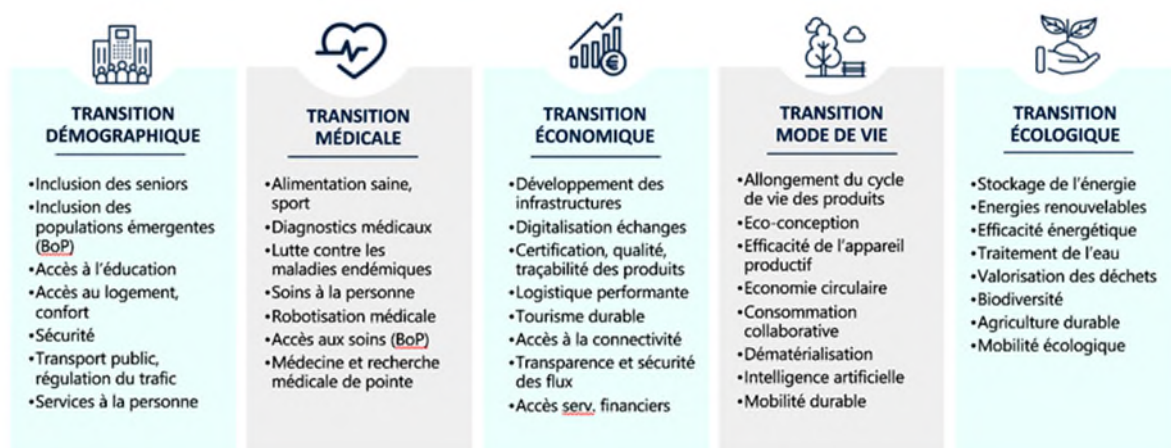


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (suite)

Les perspectives pour 2026

Les obligations convertibles confirment leur dynamique annuelle de rebond, en s'appuyant sur leurs trois principaux moteurs de performance : le portage, la valorisation et l'exposition aux actions. La classe d'actifs aborde l'année 2026 avec des caractéristiques proches de celles observées l'an dernier, tout en bénéficiant d'une amélioration de la qualité de crédit moyenne. Le marché primaire a constitué un motif de satisfaction, avec plus de 10 milliards d'euros placés, un volume qui aurait pu être supérieur en l'absence de certaines phases de stress géopolitique. Les perspectives demeurent ambitieuses pour ce nouvel exercice, compte tenu de l'intérêt marqué des sociétés émettrices. Du côté des investisseurs, la demande s'est révélée soutenue, comme en témoignent les récentes émissions dont les carnets d'ordres ont été largement sursouscrits. Le compartiment conserve une approche équilibrée et fondée sur des convictions fortes, lui permettant de s'exposer à plusieurs thématiques, notamment les petites et moyennes capitalisations (en particulier en Allemagne), ainsi que les secteurs de la défense, de l'industrie, de l'énergie et les valeurs liées, directement ou indirectement, à l'intelligence artificielle.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)

Point sur l'année 2025

Les marchés européens clôturent l'année 2025 en hausse, avec l'indice STOXX EUROPE 600 qui affiche une performance de +16,7% et l'indice EURO STOXX 50 +18,3%. L'année avait bien démarré avant d'être perturbée par les déclarations de Trump sur les *tariffs* en avril. Malgré l'incertitude géopolitique, les marchés se sont redressés, soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales et des résultats d'entreprises solides. L'indice STOXX EUROPE 600 a atteint son plus haut historique (592 points) l'avant dernière séance de l'année) tout comme en France l'indice CAC 40 à 8314 points le 13 novembre. L'année a également été marquée par la chute du dollar américain (USD) qui perd 13% face à l'euro après les annonces tarifaires. Enfin, des interrogations émergent sur la rentabilité des investissements massifs en Capex dans le secteur de l'Intelligence Artificielle (IA).

Parmi les grandes places européennes, l'indice CAC 40 a affiche la plus faible performance (+10,4% tout de même) en 2025, principalement pénalisé par l'instabilité politique de la France, les changements fréquents de Premier ministre et le retard dans le vote du budget 2026, dans un contexte où la hausse continue de la dette suscite des inquiétudes.

Aux États-Unis, l'année a été très volatile : les annonces de Trump en avril ont entraîné une chute de 12% de l'indice S&P 500 en une semaine. Cependant, la résilience de l'économie et les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont permis aux marchés de finir en forte hausse, avec l'indice Nasdaq à +20,1%, et l'indice S&P 500 à +16,4%.

Côté secteur, comme en 2024, ce sont les banques (+66,9%) qui ont largement surperformé l'indice STOXX EUROPE 600 cette année après plusieurs années difficiles, grâce notamment à une bonne orientation de la marge nette d'intérêts. Les bons résultats des grandes banques durant les 9 premiers mois ont contribué à cette performance, en particulier Société Générale (+153,0%) et Commerzbank (+129,6%). Les bureaux d'études ont présenté des perspectives positives pour 2026 avec notamment l'utilisation de l'IA qui pourrait permettre à nouveau d'améliorer le ratio *Cost/Income*. Les opérations de fusions-acquisitions (mergers and acquisitions, M&A) en Italie ont également soutenu le secteur, notamment le rachat de Mediobanca (+25,9%) par Monte Dei Paschi (+36,1%) qui a acquis 86% des parts de la banque.

Les ressources de base (+28,2%) ont surperformé, en grande partie tirée par le rallye de l'or (+64,5% sur l'année), avec un record à plus de 4500 dollars (USD) l'once et de l'argent (+148,0%). L'instabilité économique et géopolitique de cette année ont poussé les investisseurs vers les valeurs refuges. La crainte d'une Fed qui ne serait plus indépendante en mai a également renforcé cette tendance. Les *utilities* (+28,0%) sont en forte hausse cette année, dans un contexte de demande croissante d'électricité pour les *data centers* qui sont nécessaires à l'entraînement des modèles IA. En Europe, Google a notamment annoncé un investissement de 5.5Mds€ sur 4 ans pour la construction de *data centers* et de bureaux en Allemagne.

La plus forte baisse de 2025 a été celle des médias (-15,1%), dans un contexte à la fois de craintes autour de l'IA générative et de la place qu'elle pourrait prendre sur le marché mais également une baisse des dépenses marketing des entreprises dans un contexte géopolitique incertain. La chimie (-6,8%) poursuit sur sa lancée négative de ses 3 dernières années, avec des coûts énergétiques toujours très élevés et qui dépendent d'une éventuelle paix en Ukraine qui ne se concrétise toujours pas. Les délocalisations d'usines et le fonctionnement ralenti empêchent le secteur de se relever. A noter également le secteur des technologies (+3,2%), qui sous-performe largement l'indice STOXX EUROPE 600 cette année, à la suite des craintes de plus en plus présentes d'une bulle autour des entreprises de l'IA. Ces inquiétudes ont débuté aux États-Unis avec les doutes autour du « return on investment » (ROI) des entreprises de l'IA au vu des montants importants investis en Capex. En 2025, ce sont plus de 390Mds dollars (USD) qui ont été dépensés par les *hyperscalers*.

En 2025, le compartiment One de la SICAV DNCA Invest (anciennement Miuri) affiche une performance de :

- Action A EUR : -3,42%,
- Action AD EUR : -3,42%,
- Action B EUR : -3,62%,
- Action BG EUR : -3,71%,
- Action H-A (USD) EUR : -1,80%,
- Action H-I (USD) : -1,07%,
- Action I EUR : -2,70%,
- Action N EUR : -2,83%,
- Action Q EUR : -2,05%,

Contre +2,21% pour son indice de référence le €STER.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Les principaux contributeurs annuels proviennent des secteurs cycliques et value alors que le compartiment croissance est un détracteur de performance.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 46,8% et l'actif net s'établit à 187,2 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	4 348 257 051,6 €
Cessions	3 082 920 966,35 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI) (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"⁴. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

Le compartiment débute l'année avec une exposition réduite (2%) fidèle à son mandat de « market neutral » non directionnel. La performance continuera d'être dictée par notre capacité à sélectionner les bonnes sociétés et les bonnes couvertures.

⁴ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH

Point sur l'année 2025 écoulée

Dans la continuité de l'année 2024, 2025 aura été à nouveau une année de baisse des taux courts, pilotée par les banques centrales, car les niveaux d'inflation sont proches de leur objectif. Les taux longs en revanche ont légèrement progressé.

L'environnement géopolitique et macroéconomique aura été mouvementé, et marqué par le retour au pouvoir de Donald Trump, depuis son investiture le 20 janvier. Les observateurs s'attendaient initialement à des mesures pro-business favorisant les sociétés américaines, et anticipaient un raffermissement du dollar (USD) en tant que valeur refuge. Au contraire, les annonces tarifaires du *Liberation Day* (2 avril) ont eu un impact totalement inverse, notamment sur la devise. Elles ont aussi créé des incertitudes à court terme concernant les opportunités de croissance, la gestion des coûts et des chaînes d'approvisionnement. Cela s'est bien sûr répercuté chez le consommateur américain, avec une confiance en berne. A moyen terme, ces mesures protectionnistes ont toutefois vocation à bénéficier aux sociétés américaines et à stimuler les investissements locaux.

En parallèle, à la suite du sommet de Munich (conférence de Munich sur la sécurité) du mois de février, les états Occidentaux et plus particulièrement Européens, ont compris que les Etats-Unis n'assureraient plus forcément leur rôle de gendarme du monde, et qu'ils devraient probablement prendre à leur charge le soutien de l'Ukraine face à la Russie. Ils ont réagi en annonçant le plan « *ReArm Europe* » en mars. Celui-ci fut concomitant avec l'important plan de stimulus allemand annoncé par le chancelier Merz. Un fonds spécial de 500 milliards d'euros est mis en place et devrait favoriser les investissements dans l'Infrastructure et la Défense, secteur critique dans lequel l'Allemagne a clairement sous-investi depuis plusieurs décennies.

En toile de fonds, nous assistons à une repolarisation du monde, engagée progressivement depuis le Covid, après des décennies de globalisation : la Chine devient particulièrement compétitive et déverse ses surcapacités de production sur l'Europe (secteur auto, chimie, semiconducteurs). Elle pourrait être aussi de plus en plus menaçante, s'appuyant sur des capacités militaires en forte croissance (*quid* de l'avenir de Taiwan ?). Ce contexte est favorable aux sociétés domestiques européennes, au détriment des sociétés de croissance, qui sont plus globales par nature. L'année 2025 a aussi grandement bénéficié aux sociétés dites *Value*, notamment les banques, et au secteur de la Défense.

Enfin, la thématique liée à l'intelligence artificielle (IA), avec ses potentiels bénéfiques (réduction de coûts, productivité) mais aussi ses risques de disruption, a profondément influencé les marchés depuis l'été 2023, avec des annonces incessantes (financements, partenariats stratégiques, progrès des modèles *LLM* (*Large Language Model*) type Deepseek / Gemini...). Le redressement d'Intel est devenu une cause nationale, notamment sous l'impulsion du Président Trump, ce qui fut confirmé par l'investissement de 5 milliards par Nvidia en septembre. Le deuxième semestre a aussi vu une explosion du prix des mémoires, en raison d'une forte pénurie, ce qui contribue à réenclencher un cycle d'investissement considérable.

Ainsi, après des années d'hégémonie de certains secteurs peu intensifs en capitaux (logiciels notamment), 2025 aura bénéficié aux sociétés favorables à l'essor de l'IA : semiconducteurs (Nvidia, ASML, mémoires), approvisionnement et gestion énergétique des centres de données...et ce au détriment des Logiciels et du secteur des Médias, potentiellement menacés par ces nouvelles technologies.

Au niveau des politiques monétaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) a, sans grande surprise, récemment abaissé son taux de directeur de 25 bps⁵ (75 bps sur l'année 2025), le ramenant dans la fourchette de 3,50%-3,75% lors de sa réunion du 9/10 décembre. Cela fait suite au ralentissement du marché de l'emploi américain, bien que le débat ait été assez animé. Désormais, les projections n'anticipent qu'une à deux baisses pour 2026, dans l'attente de nouveaux éléments sur l'emploi et l'inflation. Le 10 ans américain se maintient légèrement au-dessus des 4%.

En 2025, le compartiment SRI Europe Growth de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : -0,03%
- Action B EUR : -0,38%
- Action F EUR : +1,21%
- Action H-A USD : +2,05%
- Action H-I CHF : -1,31%
- Action H-I USD : +3,06%
- Action I EUR : +1,01%
- Action ID EUR : +1,01%
- Action IG EUR : +0,51%
- Action N EUR : +0,68%
- Action Q EUR : +1,79%

Contre +19,8% pour son indicateur de référence l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return EUR, calculé dividendes réinvestis.

⁵ Points de base

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Novo Nordisk (ralentissement de la croissance, compétition des copies sur le marché de l'obésité et changement de Management), Flutter Entertainment (volatilité des résultats parfois décevants et incertitudes sur la compétition émergente des marchés de prédiction) et IMCD (incertitudes tarifaires et menace des surcapacités chinoises en chimie).

A l'inverse, Galderma (croissance rapide des toxines sur le segment esthétique, résultats meilleurs que prévus pour son produit biologique Nemluvio), Exosens (besoin de rééquipement des troupes) et AstraZeneca (bonne visibilité sur la croissance avec un portefeuille diversifié) ont été les principaux contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer LVMH (risque de décélération structurelle de la croissance, incertitudes sur l'avenir de la gouvernance), Flutter (ci-dessus), Merck (croissance décevante, manque de lisibilité sur la stratégie du groupe).

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer Novonosis (acteur dominant sur la production d'enzymes et ingrédients), UCB (très forte croissance en dermatologie, grâce à son produit phare Bimzelx) et Lottomatica (le leader des jeux en Italie).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,3% et l'actif net à 739,2 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	450 611 828,52 €
Cessions	567 991 217,17 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »⁶ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

⁶ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

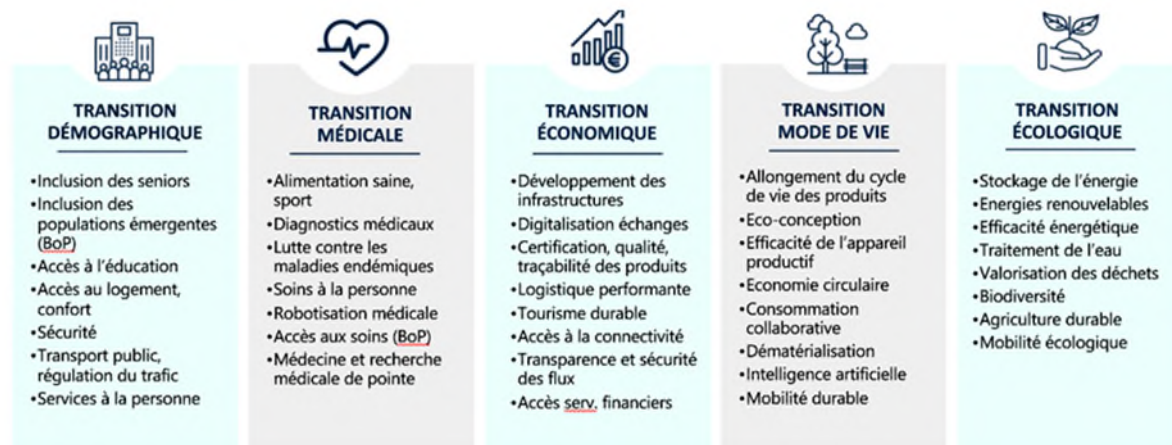


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

L'année 2026 s'ouvre dans un environnement où les dynamiques macroéconomiques et géopolitiques demeurent contrastées.

La politique économique résolument pro-industrie et protectionniste de l'administration Trump continue d'alimenter des tensions commerciales, notamment vis-à-vis de l'Europe et de la Chine, ce qui devrait générer une volatilité accrue sur les marchés mondiaux. Deux événements importants devraient fortement influencer les marchés nord-américains, avec des répercussions aussi globales : la transition attendue à la tête de la FED (qui remplacera Jérôme Powell et dans quelle mesure sera-t-il indépendant ?), ainsi que les élections de mi-mandat (dans quelle mesure cela pourrait influencer la politique du Président Trump) ?

En Europe, malgré une stabilisation progressive de l'inflation et la poursuite de l'assouplissement monétaire engagé en 2025, la reprise économique reste fragile, pénalisée par une demande intérieure peu dynamique et par un climat politique encore incertain dans plusieurs grandes économies, comme en France. En Allemagne, l'économie peine également à retrouver un rythme de croisière : la faiblesse de la demande extérieure, la transition énergétique coûteuse et les tensions dans la coalition gouvernementale pèsent sur la confiance, avec des *PMI (Purchasing Managers' Index)* industriels décevants ces derniers mois. 2026 pourrait montrer les premiers bénéfices des plans d'investissement annoncés pour les secteurs de l'infrastructure et de la Défense. Les économies d'Europe du Sud demeurent mieux orientées et nous observons des signaux d'amélioration en Europe du Nord, sur le marché de la construction par exemple. La baisse de l'inflation a encouragé les banques centrales à baisser les taux, ce qui soutient la demande.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)

Les perspectives pour 2026 (suite)

La situation géopolitique demeure complexe : si les risques énergétiques se sont atténués avec l'amélioration des capacités d'approvisionnement, aucune résolution durable n'a encore émergé concernant le conflit en Ukraine, limitant la visibilité pour les secteurs industriels sensibles. L'interventionnisme du Président Trump (renversement du Président Maduro, Iran, Groenland) dénote avec son premier mandat, qui nous paraît désormais presque pacifique.

Parallèlement, la Chine devrait poursuivre un soutien ciblé à son économie, tout en maintenant une stratégie technologique autonome, entretenant une forme de bipolarisation économique mondiale déjà visible en 2024-2025. Depuis les années Covid, les sociétés européennes ont dû s'habituer à une baisse de demande locale, ce qui amputait déjà leur croissance. Désormais, elles doivent aussi faire face à une compétition accrue des produits chinois, qui sont déversés au sein même de l'Europe, en raison des surcapacités bâties au fil des années. A priori, nos sociétés devraient être peu concernées par ce risque que nous suivons de près.

Sur les marchés financiers, les attentes de baisses de taux plus prononcées pourraient favoriser une détente des conditions financières, tandis que la progression rapide de l'intelligence artificielle et les investissements dans les infrastructures numériques et énergétiques continueront d'agir comme moteurs structurels de croissance pour les sociétés innovantes. Dans ce contexte, 2026 apparaît comme une année de normalisation progressive, mais encore marquée par des écarts de trajectoires régionaux et par une forte sélectivité nécessaire au sein des marchés actions. Le marché européen demeure relativement attractif en termes de valorisation et nous espérons que certains projets de relance (stimulus allemand, paix en Ukraine) favoriseront le rebond de certaines valeurs cycliques. Nous suivrons avec attention aussi les développements de l'intelligence artificielle et leurs impact (positif comme négatif) sur les trajectoires financières et les multiples de valorisation des sociétés concernées.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE

Point sur l'année 2025 écoulée

Le compartiment est investi sur le segment attractif des petites et moyennes capitalisations européennes. Nous visons à trouver le meilleur rapport qualité-prix. En d'autres termes, nous cherchons à détenir des entreprises dotées d'excellents fondamentaux et de solides perspectives tout en restant rigoureux en termes de valorisation.

En 2025, les petites et moyennes capitalisations européennes ont évolué dans un environnement globalement favorable, soutenu par plusieurs facteurs structurels : la poursuite du cycle de baisse des taux d'intérêt, l'amélioration progressive des perspectives de croissance en Europe et un regain d'intérêt des investisseurs pour des actifs exposés aux économies domestiques. Les performances boursières ont été portées principalement par une contribution positive des secteurs financiers et industriels. Les valeurs financières ont bénéficié de la remontée des taux d'intérêt à long terme, tandis que les industrielles ont profité des annonces relatives aux budgets de défense en Europe ainsi que des plans de relance dans les infrastructures en Allemagne. Sur le plan géographique, l'Europe du Sud ainsi que la zone Allemagne / Autriche ont été les régions les plus performantes. L'Espagne a notamment tiré son épingle du jeu grâce à des perspectives de croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) solides, tandis que l'Allemagne a bénéficié des changements de politique économique.

En 2025, le compartiment Archer Mid-Cap Europe de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +17,07%
- Action B EUR : +16,43%
- Action H-A USD : +18,96%
- Action H-I USD : +20,21%
- Action I EUR : +17,78%
- Action ID EUR : +17,83%
- Action N EUR : +17,36%
- Action Q EUR : +18,75%
- Action SI EUR : +17,90%

Contre +22,78% pour son indice de référence MSCI Europe Mid-Cap NR Euro calculée dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent en rien de performances futures.

Le compartiment fait une année de performance convenable. Il est classé en 3ème décile pour 2025 dans sa catégorie par Morningstar. Il est en ligne avec les indices « small et mid » (à l'exception de son index de référence, le MSCI Europe Mid Cap NR Euro).

Le palmarès des meilleurs contributeurs à la performance de l'année témoigne de la diversification du portefeuille : Renk (Allemagne / défense), Bankinter (Espagne, banque) et Ayvens (France, service de location longue durée). Les pires contributeurs sont Azelis (Pays-Bas, chimie de spécialité), Ontex (Belgique, produits d'hygiène pour bébé) et Fugro (Pays-Bas, géotechnique).

Les principales entrées sont Noba Bank Group, Erste Group Bank et Bureau Veritas. A l'inverse, les principales sorties dans le portefeuille sont Dermapharm, Metso Corporation et Rusta.

Comme dans les années précédentes, tout au long de l'année, des entreprises présentes dans le portefeuille sont devenues objets d'OPA (Offre Publique d'achat) : NordicWaterproofing en janvier.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 2,01% du portefeuille et l'actif net s'établit à 1 686 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	1 064 103 768,5 €
Cessions	524 879 125 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA » sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

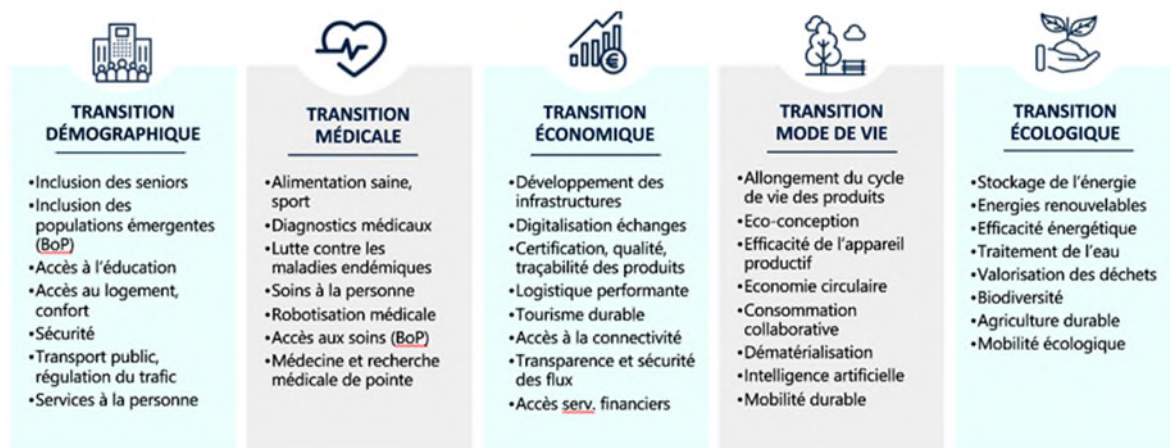
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

L'environnement macroéconomique reste favorable aux petites et moyennes capitalisations européennes. La poursuite de la normalisation de l'inflation permet aux banques centrales de maintenir un biais accommodant, améliorant progressivement les conditions de financement et pourraient soutenir une reprise de l'activité des fusions-acquisitions.

La dynamique des bénéfices des « SMID caps » (*Small and Mid capitalizations*) s'est stabilisée, tandis que le segment demeure bien positionné pour bénéficier des plans de relance européens et allemands. Les valorisations restent attractives et soutiennent notre conviction sur le potentiel de la classe d'actifs.

Dans un contexte géopolitique et commercial incertain, marqué par des tensions commerciales persistantes, nous privilégions les valeurs à forte exposition domestique, moins impactées par les droits de douane américains et la faiblesse du dollar (USD).

Enfin, le retour progressif des flux vers les marchés européens, à la recherche d'une exposition domestique, devrait constituer un soutien additionnel pour le segment.

Entre-temps, nous continuons à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de qualité, d'amélioration des perspectives et de valorisation.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE

Point sur l'année 2025 écoulée

Dans la continuité de l'année 2024, 2025 aura été à nouveau une année de baisse des taux courts, pilotée par les banques centrales, car les niveaux d'inflation sont proches de leur objectif. Les taux longs en revanche ont légèrement progressé.

L'environnement géopolitique et macroéconomique aura été mouvementé, et marqué par le retour au pouvoir de Donald Trump, depuis son investiture le 20 janvier. Les observateurs s'attendaient initialement à des mesures pro-business favorisant les sociétés américaines, et anticipaient un raffermissement du dollar (USD) en tant que valeur refuge. Au contraire, les annonces tarifaires du *Liberation Day* (2 avril) ont eu un impact totalement inverse, notamment sur la devise. Elles ont aussi créé des incertitudes à court terme concernant les opportunités de croissance, la gestion des coûts et des chaînes d'approvisionnement. Cela s'est bien sûr répercuté chez le consommateur américain, avec une confiance en berne. A moyen terme, ces mesures protectionnistes ont toutefois vocation à bénéficier aux sociétés américaines et à stimuler les investissements locaux.

En parallèle, à la suite du sommet de Munich (conférence de Munich sur la sécurité) du mois de février, les états Occidentaux et plus particulièrement Européens, ont compris que les Etats-Unis n'assureraient plus forcément leur rôle de gendarme du monde, et qu'ils devraient probablement prendre à leur charge le soutien de l'Ukraine face à la Russie. Ils ont réagi en annonçant le plan *ReArm Europe* en mars. Celui-ci fût concomitant avec l'important plan de stimulus allemand annoncé par le chancelier Merz. Un fonds spécial de 500 milliards d'euros est mis en place et devrait favoriser les investissements dans l'infrastructure et la défense, secteur critique dans lequel l'Allemagne a clairement sous-investi depuis plusieurs décennies.

En toile de fonds, nous assistons à une repolarisation du monde, engagée progressivement depuis le Covid, après des décennies de globalisation : la Chine devient particulièrement compétitive et déverse ses surcapacités de production sur l'Europe (secteur auto, chimie, semiconducteurs). Elle pourrait être aussi de plus en plus menaçante, s'appuyant sur des capacités militaires en forte croissance (*quid* de l'avenir de Taiwan ?). Ce contexte est favorable aux sociétés domestiques européennes, au détriment des sociétés de croissance, qui sont plus globales par nature. L'année 2025 a aussi grandement bénéficié aux sociétés dites *Value*, notamment les banques, et au secteur de la défense.

Enfin, la thématique liée à l'intelligence artificielle (IA), avec ses potentiels bénéfiques (réduction de coûts, productivité) mais aussi ses risques de disruption, a profondément influencé les marchés depuis l'été 2023, avec des annonces incessantes (financements, partenariats stratégiques, progrès des modèles LLM (Large Language Model) type Deepseek / Gemini...). Le redressement d'Intel est devenu une cause nationale, notamment sous l'impulsion du Président Trump, ce qui fut confirmé par l'investissement de 5 milliards par Nvidia en septembre. Le deuxième semestre a aussi vu une explosion du prix des mémoires, en raison d'une forte pénurie, ce qui contribue à réenclencher un cycle d'investissement considérable.

Ainsi, après des années d'hégémonie de certains secteurs peu intensifs en capitaux (logiciels notamment), 2025 aura bénéficié aux sociétés favorables à l'essor de l'IA : semiconducteurs (Nvidia, ASML, mémoires), approvisionnement et gestion énergétique des centres de données...et ce au détriment des Logiciels et du secteur des Médias, potentiellement menacés par ces nouvelles technologies.

Au niveau des politiques monétaires, la Réserve fédérale américaine (Fed) a, sans grande surprise, récemment abaissé son taux de directeur de 25 bps⁷ (75 bps sur l'année 2025), le ramenant dans la fourchette de 3,50%-3,75% lors de sa réunion du 9/10 décembre. Cela fait suite au ralentissement du marché de l'emploi américain, bien que le débat ait été assez animé. Désormais, les projections n'anticipent qu'une à deux baisses pour 2026, dans l'attente de nouveaux éléments sur l'emploi et l'inflation. L'obligation d'Etat américaine à 10 ans se maintient légèrement au-dessus des 4%.

En 2025, le compartiment SRI Norden Europe de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : -6,03%
- Action B EUR : -6,60%
- Action I EUR : -5,25%
- Action ID EUR : -5,24%
- Action N EUR : -5,32%
- Action Q EUR : -4,52%

Contre +14,54% pour son indicateur de référence composite : 35% MSCI Nordic + 25% DAX + 15% SMI + 15% AEX + 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency, calculé dividendes réinvestis.

⁷ Points de base

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Les principaux détracteurs à la performance furent Novo Nordisk (ralentissement de la croissance, compétition des copies sur le marché de l'obésité et changement de « Management »), Flutter Entertainment (volatilité des résultats parfois décevants et incertitudes sur la compétition émergente des marchés de prédiction) et Bonesupport (risque de voir l'avantage compétitif s'atténuer et la croissance ralentir).

A l'inverse, Galderma (croissance rapide des toxines sur le segment esthétique, résultats meilleurs que prévus pour son produit biologique Nemluvio), NKT (besoins importants pour les câbles de haute tension et l'électrification) et UCB (très bonne dynamique en dermatologie, tirée par sa franchise phare Bimzelx) ont été les principaux contributeurs.

Parmi les principales sorties, nous pouvons citer Flutter (ci-dessus), Merck (croissance décevante, manque de lisibilité sur la stratégie du groupe), Hemnet (compétition accrue en suède, perte potentielle du statut de monopôle).

Parmi les principales entrées, nous pouvons citer, UCB (ci-dessus), Novonosis (acteur dominant sur la production d'enzymes et ingrédients) et Siemens Energy (bénéficiant de la très forte demande pour les turbines à gaz et les transformateurs de haute puissance).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 0,40% et l'actif net à 335,7 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	254 712 819,29 €
Cessions	330 154 647,48 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »⁸ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

⁸ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

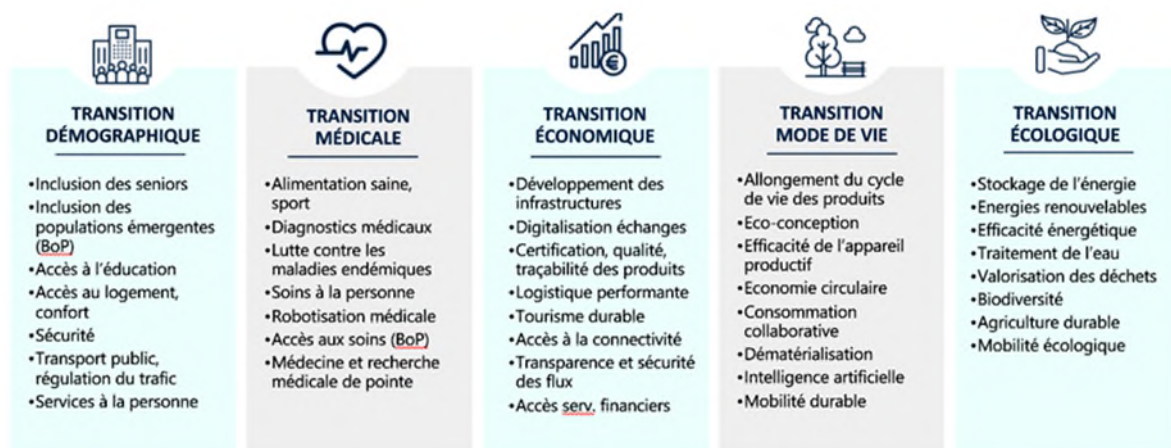


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)

Les perspectives pour 2026

L'année 2026 s'ouvre dans un environnement où les dynamiques macroéconomiques et géopolitiques demeurent contrastées.

La politique économique résolument pro-industrie et protectionniste de l'administration Trump continue d'alimenter des tensions commerciales, notamment vis-à-vis de l'Europe et de la Chine, ce qui devrait générer une volatilité accrue sur les marchés mondiaux. Deux événements importants devraient fortement influencer les marchés nord-américains, avec des répercussions aussi globales : la transition attendue à la tête de la Réserve fédérale américaine (Fed) (qui remplacera Jérôme Powell et dans quelle mesure sera-t-il indépendant ?), ainsi que les élections de mi-mandat (dans quelle mesure cela pourrait influencer la politique du Président Trump) ?

En Europe, malgré une stabilisation progressive de l'inflation et la poursuite de l'assouplissement monétaire engagé en 2025, la reprise économique reste fragile, pénalisée par une demande intérieure peu dynamique et par un climat politique encore incertain dans plusieurs grandes économies, comme en France. En Allemagne, l'économie peine également à retrouver un rythme de croisière : la faiblesse de la demande extérieure, la transition énergétique coûteuse et les tensions dans la coalition gouvernementale pèsent sur la confiance, avec des *PMI (Purchasing Managers' Index)* industriels décevants ces derniers mois. 2026 pourrait montrer les premiers bénéfices des plans d'investissement annoncés pour les secteurs de l'infrastructure et de la défense. Les économies d'Europe du Sud demeurent mieux orientées et nous observons des signaux d'amélioration en Europe du Nord, sur le marché de la construction par exemple. La baisse de l'inflation a encouragé les banques centrales à baisser les taux, ce qui soutient la demande.

La situation géopolitique demeure complexe : si les risques énergétiques se sont atténués avec l'amélioration des capacités d'approvisionnement, aucune résolution durable n'a encore émergé concernant le conflit en Ukraine, limitant la visibilité pour les secteurs industriels sensibles. L'interventionnisme du Président Trump (renversement du Président Maduro, Iran, Groenland) dénote avec son premier mandat, qui nous paraît désormais presque pacifique.

Parallèlement, la Chine devrait poursuivre un soutien ciblé à son économie, tout en maintenant une stratégie technologique autonome, entretenant une forme de bipolarisation économique mondiale déjà visible en 2024-2025. Depuis les années Covid, les sociétés européennes ont dû s'habituer à une baisse de demande locale, ce qui amputait déjà leur croissance. Désormais, elles doivent aussi faire face à une compétition accrue des produits chinois, qui sont déversés au sein même de l'Europe, en raison des surcapacités bâties au fil des années. A priori, nos sociétés devraient être peu concernées par ce risque que nous suivons de près.

Sur les marchés financiers, les attentes de baisses de taux plus prononcées pourraient favoriser une détente des conditions financières, tandis que la progression rapide de l'intelligence artificielle et les investissements dans les infrastructures numériques et énergétiques continueront d'agir comme moteurs structurels de croissance pour les sociétés innovantes. Dans ce contexte, 2026 apparaît comme une année de normalisation progressive, mais encore marquée par des écarts de trajectoires régionaux et par une forte sélectivité nécessaire au sein des marchés actions. Le marché européen demeure relativement attractif en termes de valorisation et nous espérons que certains projets de relance (stimulus allemand, paix en Ukraine) favoriseront le rebond de certaines valeurs cycliques. Nous suivrons avec attention aussi les développements de l'intelligence artificielle et leurs impact (positif comme négatif) sur les trajectoires financières et les multiples de valorisation des sociétés concernées.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS

Point sur l'année 2025

L'année 2025 est marquée par des performances contrastées sur les marchés obligataires européens. Les taux sans risque subissent une pression à la hausse à cause des plans budgétaires allemands qui prévoient un changement radical vers un soutien plus fort à l'économie via des déficits publics plus élevés. Le « Bund » à dix ans allemand progresse de 2,35% à 2,85% au cours de l'année; même les taux court terme à deux ans progressent légèrement, en dépit des quatre baisses de la Banque centrale européenne (BCE) au premier semestre 2025 pour ramener le taux de dépôt de 3,00% à 2,00%.

En termes de *spreads* souverains, les pays périphériques affichent une forte performance avec des resserrements de *spreads* contre Allemagne marqués pour l'Espagne et l'Italie. Au contraire, la situation est à nouveau plus volatile pour la France avec de l'instabilité politique et des difficultés à voter un budget qui ont mené à des écartements de *spread* contre Allemagne au cours de l'année.

Les *spreads* de crédit affichent un fort resserrement en 2025, ce qui propulse les indices obligataires crédit vers de solides performances : 3,0% pour un indice crédit Bloomberg *Investment Grade* ; 5,2% pour l'indice *High Yield*. Les tensions autour des annonces tarifaires américaines au printemps ont été résorbées sur le reste de l'année.

En termes de décisions d'investissement pour le compartiment Sérénité Plus, la volatilité du mois d'avril a été mise à profit pour acheter des titres à haut rendement et des obligations subordonnées afin de profiter de points d'entrée avantageux. Après le renchérissement des valorisations, le compartiment a privilégié des investissements avec une forte qualité de crédit en renforçant notamment la part d'obligations notées *Investment Grade* de 68% à 80% et la part d'obligations souveraines de 4% à 18%. Par ailleurs, la sensibilité obligataire nette du fonds a été progressivement relevée au cours de l'année passant de 1,1 à 2,0.

En 2025, le compartiment Sérénité Plus de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +2,79%
- Action AD EUR : +2,79%
- Action B EUR : +2,63%
- Action I EUR : +3,08%

contre +2,64% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro-Aggregate 1-3 years calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Hormis dérivés et fonds monétaire, les trois meilleures contributions à la performance ont été réalisées par les obligations *Espagne inflation 11/30/2030*, *Intesa Sanpaolo AT1 call 01/11/2027* et *BNP 01/23/2027*. À l'inverse, les obligations *SOGECAP Tier 2 call 02/18/2026*, *Adidas 11/06/2030* et *Crédit Agricole 05/09/2031* ont été parmi les pires contributeurs.

Parmi les principaux mouvements opérés durant l'année, nous pouvons noter les investissements dans les obligations *Italie 06/15/2029*, *Espagne 05/31/2028*, et *Banco BPM 06/29/31 (call 2026)*. À l'inverse, nous pouvons noter les sorties (amortissements ou *calls*) des obligations *Crédit Agricole 07/15/2025*, *BNP 11/20/2030 (call 2025)* et *Banco BPM 09/14/2030 (call 2025)*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 9,12% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 381,3 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	530 146 229,05 €
Cessions	361 143 128,39 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant les dimensions extra-financières, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » sont mis à disposition du compartiment, en particulier via l'outil interne « ABA »⁹. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non audité de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

⁹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

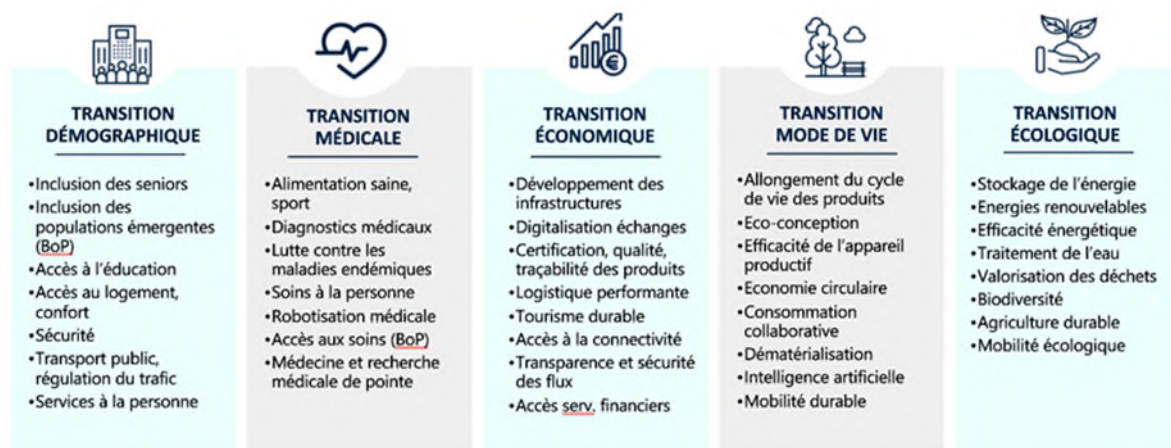


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

La transition durable correspond aux impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (suite)

Les perspectives pour 2026

L'environnement d'investissement pour 2026 est caractérisé par les éléments suivants.

D'un point de vue économique, les perspectives sont assez bonnes en Europe avec une croissance qui devrait accélérer, soutenue par le plan de relance allemand et une consommation des ménages favorisée par des salaires encore assez dynamiques. L'inflation est à la cible de la banque centrale et devrait rester proche de celle-ci dans les prochains mois. Les questions de finances publiques restent un point d'attention en Europe et au-delà. La Banque centrale européenne devrait garder ses taux d'intérêt stables au cours de l'année.

Concernant les marchés de taux, les maturités courtes reflètent une stabilité attendue des taux de la BCE. Des primes de terme apparaissent à partir de l'horizon 2-3 ans, ce qui permet de former une courbe des taux modérément pentue. Les *spreads* de crédit sont serrés que ce soit sur les segments de l'*investment grade*, du *high yield* et des dettes subordonnées.

Dans ce contexte, le compartiment aborde l'année 2026 avec un positionnement prudent, les valorisations étant primordiales dans le processus de gestion. La part d'obligations notées *investment grade* est historiquement élevée, tout comme la part d'obligations souveraines. L'objectif est de pouvoir trouver de meilleurs points d'entrée sur le marché du crédit au cours du premier semestre; en attendant, les obligations souveraines s'avèrent une alternative acceptable. Au 31 décembre 2025, le rendement du portefeuille se situe à 2,7% et la durée du portefeuille à 2,0.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS

Point sur l'année 2025 écoulée

L'année 2025 a été marquée par une réelle évolution des valorisations sur la classe obligataire. En début d'année, l'incertitude économique, politique et commerciale émanant des États-Unis, et l'annonce d'un plan de relance fiscal massif en Allemagne, ont permis une hausse des taux longs via une reconstruction de la prime de risque, longtemps négative. Dans ce contexte, la plupart des banques centrales des pays développés, à l'exception de la Réserve fédérale américaine (Fed), ont poursuivi les cycles de baisse des taux courts entamés en 2024. Ainsi, en plus de la hausse des primes de risques, le début de l'année 2025 a aussi vu la hausse de la prime de terme, et une pentification générale des courbes de taux. C'est pourquoi, nous avons progressivement augmenté la durée du portefeuille dans la première moitié de l'année pour atteindre un pic vers la fin de l'été autour de 6.

La hausse de l'exposition aux taux d'intérêts du portefeuille s'est faite en deux temps. Tout d'abord via le rachat des positions vendeuses de taux nominaux, en France et en Allemagne, héritées de l'environnement peu propice à la durée de 2024. Puis, la mise en place de positions longues sur les taux nominaux dans les zones où la situation monétaire et fiscale nous semblait porteuse (Australie, Union européenne et Nouvelle-Zélande), ou des pays dont la valorisation nous semblait excessivement attractive (Royaume-Uni et Japon). Progressivement, l'exposition aux taux nominaux dans le portefeuille a été portée de -1 an à 2 ans avant d'être légèrement réduite à partir de septembre, lorsque l'environnement économique montrait des signes de reprise pour 2026. Dans ce contexte, nous avons vendu de la sensibilité aux taux courts (4-5 ans) aux États-Unis, où la concordance d'une politique monétaire et fiscale plus souple pour 2026, et d'une inflation toujours au-dessus de la cible milite pour plus de prudence comparée aux anticipations monétaires du marché.

Côté taux réels (obligations indexées à l'inflation), l'exposition du compartiment est restée relativement stable en 2025, autour de 2 ans de durée. La plus grosse position du compartiment demeure notre position acheteuse sur les taux réels américains. Cette position offre une bonne protection contre des risques à la hausse sur l'inflation américaine dans un contexte de croissance résiliente et de guerre commerciale, tout en offrant un rendement au plus haut depuis la fin des années 2000. Les rendements réels se sont maintenus particulièrement attractifs en Nouvelle-Zélande et en Zone-Euro. Dans ce dernier cas, les perspectives politiques, fiscales et économiques ont milité pour le maintien de positions longues dans les pays « périphériques », Italie et Espagne, qui affichent aujourd'hui des dynamiques de croissance plus positives que les pays dits « cœur ». Dans un environnement incertain, la résilience des pays émergents tout au long de l'année a contribué positivement à la performance du portefeuille. Nous avons gardé une exposition longue à ces pays (environ 1 an de durée), principalement via de la dette externe, une classe d'actif particulièrement performante dans un contexte baissier pour le dollar américain (imports de biens/services et service de la dette moins onéreux). L'Afrique du Sud est le seul pays où nous avons maintenu une exposition longue en devise locale, complétée en fin d'année par une position longue sur les taux brésiliens qui offrent de belles perspectives pour 2026.

Enfin, les stratégies neutres en durée : « courbes » et « spreads » ont offert des relais de performance positifs tout au long de l'année, alors que les stratégies « Inflation » et « FX » ont peu contribué à la performance globale du compartiment. En effet, malgré un portefeuille de change équilibré et des positions de portage sur des devises à haut rendement qui ont bien performé, la faiblesse du dollar et du yen a été coûteuse.

En 2025, le compartiment Alpha Bonds de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

Classe d'action	Performance	Indice de référence de la classe d'action	Performance
A (EUR)	+ 4,89%	€STER +1,40%	+3,63%
AD (EUR)	+4,85%	€STER +1,40%	+3,63%
AFERG (EUR) (lancée le 31/01/2025)	+3,91%	€STER +1,80%	+0,23%
B EUR	+4,70%	€STER +1,20%	+3,43%
H-B-DMF (USD)(lancée le 07/07/2025)	+2,90%	SOFR +1,40%	+0,32%
F (EUR)	+5,73%	€STR + 2,20%	+4,45%
H-B-DMF (SGD) (lancée le 07/07/2025)	+1,30%	SIBCSORA +1,40%	+0,16%
H-WA-DMF (SGD) (lancée le 24/06/2025)	+1,52%	SIBCSORA +1,20%	+0,15%
H WA (USD)	+6,07%	SOFR + 1,20%	+5,52%
H WAD (USD)	+6,48%	SOFR + 1,20%	+5,52%
H WI (USD)	+7,43%	SOFR + 1,70%	+6,03%
HA (CHF)	+2,52%	SARON + 1,40%	+1,55%
HA (SGD) (lancée le 07/05/2025)	+2,29%	SIBCSORA +1,4%	+1,87%
HA (USD)	+6,98%	SARON + 1,40%	+5,73%
HI (CHF)	+3,18%	SARON + 2%	+2,16%
HI (GBP) (lancée le 22/05/2025)	+4,32%	SONIA + 2%	+3,59%
HI (JPY)	+3,45%	TONAR + 2%	+2,50%
HI (SGD) (lancée le 28/03/2025)	+2,97%	SIBCSORA +2%	+2,71%
HI (USD)	+7,69%	SOFR + 2%	+6,33%

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)

Point sur l'année 2025 écoulée (suite)

Classe d'action	Performance	Indice de référence de la classe d'action	Performance
HWAD (SGD) (lancée le 18/06/2025)	+1,34%	SIBCSORA +0,9%	+0,13%
H-WID (USD) (lancée le 07/07/2025)	+2,79%	SOFR + 1,70%	+0,36%
H-WLR-DMF (USD) (lancée le 07/07/2025)	+2,79%	SOFR +1,60%	+0,33%
H-WSI (GBP) (lancée le 23/04/2025)	+5,00%	SONIA +1,85%	+4,09%
I (EUR)	+5,57%	€STR + 2%	+4,24%
ID (EUR)	+5,57%	€STR + 2%	+4,24%
N (EUR)	+5,31%	€STR +1,80%	+4,04%
ND (EUR)	+5,30%	€STR +1,80%	+4,04%
Q (EUR)	+5,98%	€STR + 2,40%	+4,65%
SI (EUR)	+5,68%	€STR + 2,10%	+4,34%
H-WA-DMF (USD)	+2,91%	SOFR +1,0%	+0,29%
WI (EUR)	+5,29%	€STR + 1,70%	+3,94%
H-ID (GBP) (lancée le 26 /11/2025)	-0,14%	SONIA + 2%	+0,36%
H-ID (USD) (lancée le 26/11/2025)	-0,15%	SOFR + 2%	+0,36%
H-ID (CHF) (lancée le 26/11/2025)	-0,63%	SARON + 2%	+0,12%

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 12,011% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 25 623,8 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	29 434 041 366 €
Cessions	16 275 048 673,55 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹⁰ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

¹⁰ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

Globalement, c'est donc avec une duration en léger repli et avec un portefeuille bien diversifié, aussi bien au niveau des classes d'actifs que géographiquement, que nous entamons 2026.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION

Point sur l'année 2025 écoulée

L'année 2025 a été marquée par une réelle évolution des valorisations sur la classe obligataire.

En début d'année, l'incertitude économique, politique et commerciale émanant des États-Unis, et l'annonce d'un plan de relance fiscal massif en Allemagne, ont permis une hausse des taux longs via une reconstruction de la prime de risque, longtemps négative. Dans ce contexte, la plupart des banques centrales des pays développés, à l'exception de la Réserve fédérale américaine (Fed), ont poursuivi les cycles de baisse des taux courts entamés en 2024. Ainsi, en plus de la hausse des primes de risques, le début de l'année 2025 a aussi vu la hausse de la prime de terme, et une pentification générale des courbes de taux.

La duration a globalement évolué entre 8 et 9 au long de l'année. Première position du portefeuille, les obligations indexées à l'inflation américaines ont été partiellement couvertes. En effet, aux États-Unis, la concordance d'une politique monétaire et fiscale plus souple pour 2026, et d'une inflation toujours au-dessus de la cible militent pour plus de prudence comparée aux anticipations monétaires du marché.

Les positions en Europe ont bénéficié de la compression des spreads italiens et espagnols. La fin d'année a été plus contrastée avec une Banque centrale européenne (BCE) signalant la fin de son cycle de baisse des taux. Une situation similaire a été constatée en Australie et Nouvelle-Zélande, pays où les positions sur les taux réels demeurent importantes.

En 2025, le compartiment Flex Inflation de la SICAV DNCA Invest affiche les performances suivantes :

- Action A : +0,88%,
- Action B : +0,76%,
- Action I : +1,62%,
- Action ID : +1,62%,
- Action N : +1,39%,
- Action Q : +1,99%,
- Action SI : +1,73%,
-

Contre +2,48% pour son indice de référence Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR, calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Le niveau des liquidités rémunérées dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,48% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 181,7 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	135 225 972,68 €
Cessions	109 918 420,7 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹¹ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

¹¹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

Globalement, c'est donc avec une duration en léger repli et avec un portefeuille bien diversifié géographiquement que nous entamons 2026.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA

Point sur l'année 2025 écoulée

Pour la troisième année consécutive, le cru 2025 aura été particulièrement favorable pour les actions mondiales (l'indice MSCI World NT: +21%, l'indice STOXX EUROPE 600 NT: +19,8%, l'indice S&P 500 NT : +17,4%). La confiance des investisseurs n'aura finalement pas été échaudée par un environnement géopolitique pour le moins dégradé et volatil (conflits armés, guerre commerciale, lutte technologique, instabilité des politiques intérieures). La résilience de l'économie des deux grandes zones monétaires (dollar et euro) couplée au cycle d'assouplissement des politiques de la Réserve fédérale américaine (FED) et de la Banque centrale européenne (BCE) ont été deux soutiens à la performance de la classe d'actifs. Coté microéconomie, les différentes publications trimestrielles ont souligné la résistance des entreprises dans cet environnement de façon parfois surprenante. A l'instar de 2024, la dispersion sectorielle est demeurée limitée, la performance s'étant majoritairement concentrée sur les valeurs technologiques aux Etats-Unis et sur les valeurs financières ainsi que l'armement/défense en Europe. Finalement, le dollar (USD) aura été le grand perdant de cet environnement (-18 %), en raison de la perte de crédibilité de son statut de valeur refuge, ce qui a de facto propulsé l'or à des niveaux records.

Au cours de l'année 2025, les marchés crédit enregistrent à nouveau une solide performance, notamment sur le segment *High Yield*. Elle s'explique par une forte demande pour la classe d'actifs, motivée par un rendement attractif et des fondamentaux d'entreprise résilients. Les *spreads* se resserrent au cours de l'année et atteignent des niveaux proches des plus serrés de ces dix dernières années.

La plupart des secteurs bénéficient de ce contexte favorable. Nous constatons des résultats solides au cours des différents trimestres et un endettement modéré. Les marges sont soutenues par la mise en œuvre de programme de réduction de coût. Cependant, la chimie reste impactée par une demande déprimée en Europe et la concurrence chinoise. L'endettement des entreprises du secteur s'accroît.

Les facteurs techniques ont de nouveau été un moteur essentiel pour le marché du crédit. Les flux entrants s'élèvent à 36,4Mds€ pour l'*investment grade* euro et 9,8Mds€ pour le *high yield*, des montants légèrement inférieurs à ceux de l'an passé. Le marché primaire a été encore plus dynamique qu'en 2024, avec 720 Mds€ d'émissions sur l'*investment grade* euro et 171Mds€ sur le *high yield* européen. Il s'agissait principalement de refinancement, l'impact net est donc plus faible (212Mds€ et 36Mds€ respectivement).

En 2025, le compartiment Sustain Alterosa affiche une performance de :

- Action A EUR: +0,90%
- Action I EUR: +1,66%
- Action N EUR: +1,41%
- Action Q EUR: +2,12%
- Action SI EUR : +1,70%

Contre +4,88% pour son indicateur de référence composite 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged, dividendes et coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives pour les titres actions en portefeuille (versus l'indice MSCI AC World Index) sont : Prysmian (Transition Ecologique, +38bps*, poids actif +0,96%), TSMC (Transition Ecologique, +37bps*, poids actif +1,38%) et Iberdrola (Transition Ecologique, +30bps*, poids actif +0,83%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Zoetis (Transition Ecologique, -64bps*, poids actif +1,34%), Novo Nordisk (Transition Médicale, -50bps*, poids actif +0,49%) et Keyence (Transition Economique, -36bps*, poids actif +1,13%).

Au cours de l'exercice 2025, les titres SAP, Unicredit et Allianz sont entrés dans notre sélection. A contrario, l'exposition aux valeurs HDFC, Novo Nordisk et Agilent a été soldée.

A la fin du mois, la poche Actions du portefeuille est composé de 41 valeurs. Les principales convictions du fonds s'articulent autour des titres suivants : Nvidia (Transition Mode de vie, > 2%), Microsoft (Transition Economique et Mode de vie, > 2%), TSMC (Transition Ecologique, > 1,5%), Xylem (Transition Ecologique, > 1%) et Thermo Fisher (Transition Médicale, > 1%).

La poche obligataire du compartiment Sustain Alterosa a bénéficié de son allocation sur les *ratings* B, les dettes hybrides et AT1. Sur l'année, les meilleurs contributeurs sont la dette hybride de Unibail-Rodamco-Westfield (immobilier) qui présente un portage intéressant et profite du rebond du secteur, la dette AT1 d'Intesa Sanpaolo (banque) et la dette hybride d'Alstom (transport) qui bénéficie notamment des annonces de relance en Allemagne. Ceux qui y contribuent le moins sont Organon (santé), position que nous avons coupé suite au risque concurrentiel sur l'un de leurs médicaments phare, Teva (santé) et Owens Illinois (biens d'équipement), deux positions que nous avons également soldées.

A propos des principaux mouvements opérés dans le portefeuille, nous avons été actif, sélectif et opportuniste sur le marché primaire avec la nouvelle dette hybride de Unibail-Rodamco-Westfield (immobilier), Red Electrica (*utility*), l'émission hybride de EDP (*utility*)... En fin de période, nous avons renforcé notre exposition aux *data centers* via Equinix (immobilier) et aux secteurs tels que la construction ou l'infrastructure qui pourraient bénéficier du plan de relance allemand. Nous avons réduit notre exposition au marché US qui était moins attractif en termes de valorisation : IQV (santé), Thermo Fisher (santé). Nous avons soldé des positions dont le risque potentiel augmentait : Stora Enzo (biens d'équipement), Verallia (biens d'équipement). Nous avons renforcé légèrement en fin d'année notre exposition *high yield* : Perrigo (biens de consommation), Urbaser (services).

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (suite)

Point sur l'année 2025 écoulée (suite)

Au cours de l'année, nous avons augmenté notre exposition obligataire à hauteur de 61%. Le rendement s'est réduit au cours de la période avec la performance du marché et le resserrement des *spreads*.

En fin de période, l'exposition obligataire du compartiment Sustain Alterosa s'élève à 61,44%, et l'exposition actions à 36,39%. Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 2,2% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 165,8 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	180 935 423,08 €
Cessions	319 614 678,34 €

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre

part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹² sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

¹² « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

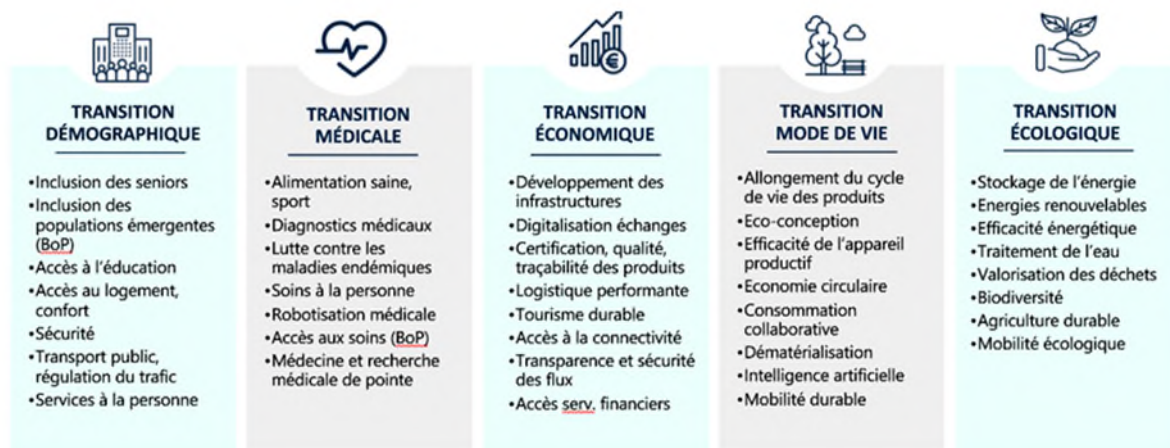
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

À ce stade, le début de l'exercice 2026 s'annonce favorable aux marchés actions, soutenu par un *policy mix* porteur et par la mise en œuvre de plans d'investissement d'envergure. Sur le plan politique et macroéconomique, les impulsions budgétaires, notamment le *One Big Beautiful Act* aux États-Unis et le plan de relance allemand, combinées à des conditions monétaires plus souples (assouplissement attendu aux États-Unis et environnement toujours favorable en Europe), ainsi qu'à une stabilisation du cadre commercial, constituent des facteurs positifs pour les actions et pour la croissance des bénéfices. Le cycle d'investissements anticipé aux États-Unis, porté par l'intelligence artificielle (IA) et l'amortissement accéléré des actifs corporels, ainsi que le vaste programme d'investissements allemands dans les infrastructures, devraient bénéficier à certaines valeurs cycliques. Dans ce contexte, l'allocation de la poche actions a été principalement réorientée vers les États-Unis et l'Allemagne d'un point de vue géographique ainsi que vers les valeurs technologique et financières sur le plan sectoriel.

Le marché du crédit reste attractif pour 2026. Les entreprises ont montré leur solidité dans un contexte de ralentissement de la croissance et de taux d'intérêt plus élevé. Elles ont mis en place des programmes de réduction de coût pour protéger leurs marges. Elles devraient bénéficier d'une amélioration de la croissance et d'un taux de défaut en baisse. Les facteurs techniques restent forts. Le rendement du crédit élevé (3,2% sur l'*investment grade*, 5,5% sur le *high yield*) en comparaison des taux monétaires ou de l'inflation continue d'attirer les investisseurs. Le primaire devrait être plus abondant qu'en 2025 avec pour principale motivation le refinancement. Le financement des investissements dans l'IA sera un thème important, surtout aux États-Unis, et les activités de fusions-acquisitions (mergers and acquisitions, M&A) pourraient reprendre mais ces éléments ne semblent pas de nature à bouleverser le marché du crédit encore très demandé. Les niveaux de *spread* se rapprochent des plus serrés des dix dernières années mais le rendement reste attractif. Si on n'anticipe pas de resserrement de *spread* significatif en 2026, le crédit offre une qualité et un portage attractifs qui devraient lui conférer un potentiel de performance solide.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA

Point sur l'année 2025 écoulée

Pour la troisième année consécutive, le cru 2025 aura été particulièrement favorable pour les actions européennes (l'indice EURO STOXX Net Return : +24,2%, l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return: +19,8%). La confiance des investisseurs n'aura finalement pas été échaudée par un environnement géopolitique pour le moins dégradé et volatil (conflits armés, guerre commerciale, lutte technologique, instabilité des politiques intérieures). La résilience de l'environnement économique européen (croissance modérée mais robuste, inflation maîtrisée, emploi stable) couplée au cycle d'assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ont été deux soutiens à la performance de la classe d'actif. Le niveau de valorisation des actions européennes ainsi que la qualité des publications trimestrielles ont également attisé l'appétit des opérateurs malgré une croissance des bénéfices mesurée (<5%). La dispersion sectorielle est demeurée limitée, la performance s'étant majoritairement concentrée sur les valeurs financières (50% de la performance annuelle) et les valeurs industrielles (notamment la défense). Le mois de décembre a clôturé l'année sur la même dynamique avec des performances proche de +2,5% portées par une nouvelle baisse de taux de la Réserve fédérale américaine (FED), des espoirs sur le front russo-ukrainien et des données économiques robustes notamment sur le plan de l'inflation (*Consumer Price Index* (CPI) américains et européens inférieurs aux attentes).

En 2025, le compartiment DNCA Invest - Sustain Semperosa affiche une performance de :

- Action A EUR : +3,75%
- Action I EUR : +4,62%
- Action ID EUR : +4,62%
- Action N EUR : +4,53%
- Action Q EUR : +5,42%
- Action SI EUR : +4,72%

Contre +24,25% pour son indicateur de référence l'EURO STOXX NR, calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus l'indice EURO STOXX) sont : Caixabank (Transition Economique, +62bps*, poids actif +1,16%), Intesa Sanpaolo (Transition Economique, +42bps*, poids actif +1,16%), SSE (Transition Ecologique, +33bps*, poids actif +1,5%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Novo Nordisk (Transition Médicale, -203bps*, poids actif +1,54%), Relx (Transition Mode de vie et Médicale, -181bps*, poids actif +3,93%) et Seb (Transition Mode de vie, -119bps*, poids actif +1,01%).

Au cours de l'exercice 2025, les titres SAP, Intesa Sanpaolo et Infineon sont entrés dans notre sélection. A contrario, l'exposition aux valeurs Dassault Systèmes, Novo Nordisk et OPMobility a été soldée.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 41 valeurs. Les principales convictions du compartiment s'articulent autour des titres suivants : ASML (Transition Ecologique et Mode de vie, > 5%), Schneider Electric (Transition Ecologique, > 5%), SAP (Transition Mode de vie, > 4,5%), Siemens (Transition Ecologique et Médicale, > 4,0%) et Iberdrola (Transition Ecologique, > 4,0%).

En fin de période, le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit à 2,97% (y compris de l'OPCVM monétaire) et l'actif net à 395,5 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	288 559 366,86 €
Cessions	338 433 811,4€

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹³ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non audité de ce rapport.

¹³ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (suite)

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.

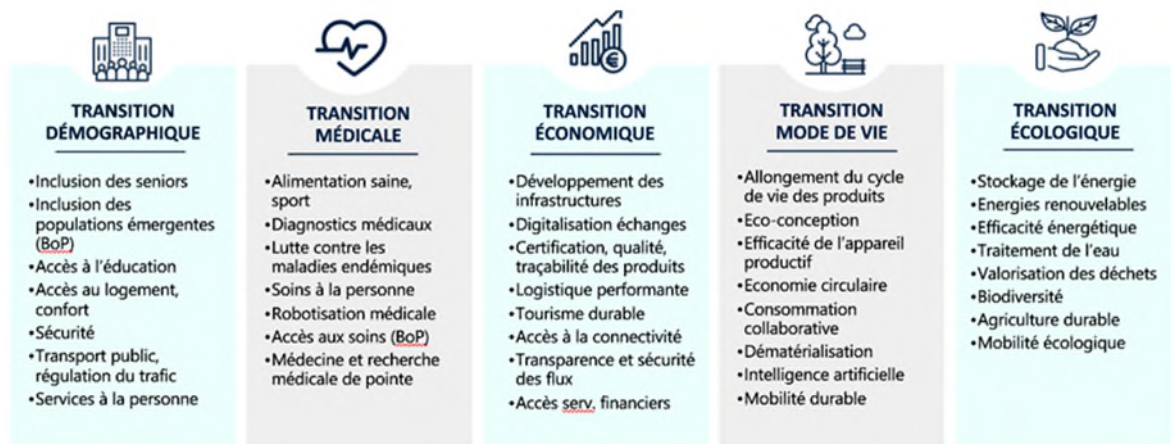


Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (suite)

Les perspectives pour 2026

À ce stade, le début de l'exercice 2026 s'annonce favorable aux marchés actions, soutenu par un *policy mix* porteur et par la mise en œuvre de plans d'investissement d'envergure. Sur le plan politique et macroéconomique, les impulsions budgétaires, notamment le *One Big Beautiful Act* aux États-Unis et le plan de relance allemand, combinées à des conditions monétaires plus souples (assouplissement attendu aux États-Unis et environnement toujours favorable en Europe), ainsi qu'à une stabilisation du cadre commercial, constituent des facteurs positifs pour les actions et pour la croissance des bénéfices. Le cycle d'investissements anticipé aux États-Unis, porté par l'intelligence artificielle et l'amortissement accéléré des actifs corporels, ainsi que le vaste programme d'investissements allemands dans les infrastructures, devraient bénéficier à certaines valeurs cycliques européennes. Par ailleurs, l'amélioration des salaires réels en Europe, conjuguée à un niveau d'épargne encore élevé, devrait apporter un soutien domestique non négligeable, renforcé par la reprise attendue de l'immobilier résidentiel et du secteur de la construction. Dans ce contexte, l'allocation du compartiment a été principalement réorientée vers les valeurs cycliques avec une exposition actuelle de 65%.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD

Point sur l'année 2025 écoulée

L'année 2025 s'inscrit dans la lignée des deux années précédentes avec une solide performance sur le crédit. A nouveau le *high yield* surperforme les indices crédit : +5,25% en Europe contre 3% pour l'*investment grade*, +8,8% aux US contre +7,8% pour l'*investment grade US*.

Toutefois, l'année aura été marquée par l'annonce du plan de relance en Allemagne début mars et le *liberation day* qui crée un trou d'air début avril. La mise en œuvre des négociations commerciales restaure un sentiment positif chez les investisseurs. Une tendance solide s'installe alors sur le marché jusqu'en octobre lorsque des doutes sur la croissance provoquent un mouvement de décompression. Finalement, le marché consolide à nouveau en décembre.

Au global, c'est la demande pour le *high yield* qui reste le principal moteur du marché. On comptabilise des entrées de 12,5 Mds€ sur les fonds *High Yield*. L'offre de crédit est également très dynamique en 2025 avec 171Mds€ d'émission, un montant supérieur à celui de 2024. Le motif des émissions restant le refinancement, cette offre est bien absorbée par le marché. Les fondamentaux des entreprises sont solides. Trimestre après trimestre, les entreprises prouvent leur résilience malgré un ralentissement de la croissance et un coût de la dette plus élevé. Des programmes de réduction de coûts sont mis en œuvre pour soutenir les marges. L'endettement reste modéré. Seul le secteur de la chimie souffre d'une baisse de la demande en Europe et de la concurrence chinoise. Les valorisations sont de moins en moins attractives avec un resserrement de spreads de plus de 50 bps*, et atteignent les niveaux les plus serrés de ces dix dernières années. Le rendement reste lui attractif, à 4,8% en fin d'année.

En 2025, le compartiment SRI High Yield de la SICAV DNCA Invest affiche une performance de :

- Action A EUR : +4,18%
- Action B EUR : +4%
- Action I EUR : +4,86%
- Action ID EUR : +4,87%
- Action Q EUR : +5,24%

contre +5,24% pour son indicateur de référence Bloomberg Euro High Yield BB Rating calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

La politique de gestion mise en œuvre en début d'année favorisait une exposition aux *ratings BB* avec une diversification significative sur les *ratings B* (30%) pour capter un portage attractif. Le compartiment génère une bonne performance au cours du premier trimestre. La forte compression des *spreads* et les incertitudes liées à la politique commerciale de Trump nous ont conduit à augmenter la qualité de crédit du portefeuille en favorisant encore davantage les *ratings BB* et le segment hybride. Nous avons aussi réduit notre exposition aux secteurs cycliques tels que l'automobile ou la chimie dont les perspectives restaient défavorables. Au mois d'octobre, suite au mouvement de décompression et aux annonces allemandes sur la mise en place du programme de relance, nous avons augmenté notre exposition aux *ratings B*. Nous avons réinvesti prudemment sur le secteur automobile mais sommes restés à l'écart de la chimie. Le portefeuille a alors bénéficié du mois de décembre pour réduire sa sous performance vis-à-vis de l'indice.

* Points de base

Au cours de l'année, les principaux contributeurs à la performance ont été IHO (automobile), la maison mère de Continental et Schaeffler qui a bénéficié de la faible cyclicité du premier et de la résilience du second, Cirsà (loisirs), dont l'Initial Public Offering (IPO) a permis une nette réduction de l'endettement et Fibercop (télécommunications) dont les programmes d'investissement se déroulent comme prévu. Les plus faibles contributeurs à la performance ont été Modulair (services), impacté par le ralentissement de la construction au Royaume Uni, en France et en Allemagne, Organon (santé) à cause du risque concurrentiel sur l'un de ses médicaments phare et Ziggo (télécommunications), qui enregistre plusieurs trimestres de résultats décevants.

Les principaux mouvements opérés au cours de l'année ont eu pour objectif de maintenir notre exposition au secteur des télécoms. Nous avons investi sur Fibercop et Digi communications par exemple. Nous avons renforcé notre exposition sur les biens d'équipement avec CSG group et les utilities (EDF, Véolia). Nous avons réduit notre exposition au secteur de la chimie (Ineos Group) et pris des profits partiellement sur le secteur bancaire.

En fin d'année, le portefeuille présente une exposition aux *ratings BB* de 62% et aux *ratings B* de 24%. Nous conservons une exposition sur le secteur bancaire, les télécoms et les utilities. Notre exposition est réduite sur le secteur de la chimie. Le rendement du portefeuille est de 4,7%, supérieur à celui de l'indice et la duration est de 3,5.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 3,34% du portefeuille et l'actif net s'établit à 135,3 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	190 491 761.22 €
Cessions	180 204 004.60 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (suite)

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹⁴ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

¹⁴ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

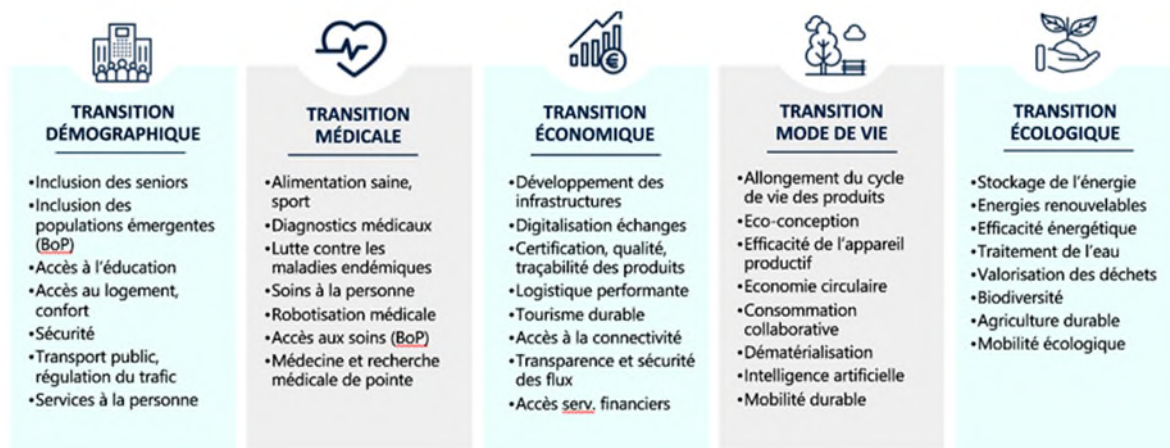
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

Les perspectives restent bonnes pour l'année 2026. Le plan de relance allemand devrait avoir progressivement un impact positif sur la croissance européenne. L'investissement et les activités de fusions-acquisitions (mergers and acquisitions, M&A) pourraient montrer des signes de reprise pour des entreprises aux fondamentaux solides. Le taux de défaut est attendu en baisse. Les facteurs techniques devraient rester favorables. Le rendement du crédit est supérieur à l'inflation anticipée et au taux monétaire, attirant de nouveaux investisseurs. Le marché primaire pourrait être dynamique pour répondre aux besoins de refinancement et aux opérations de croissance externe. Enfin, les niveaux de *spreads* ayant atteint des niveaux historiquement serrés, le potentiel de resserrement est limité et la performance du crédit devrait provenir pour l'essentiel du portage.

Parmi les risques de ce scénario, nous surveillerons les émissions de dette de la part des *hyperscalers*, qui devraient se concentrer sur le marché *investment grade USD*. Leurs besoins d'investissement en Intelligence Artificielle (IA) sont abondants mais ils disposent de plusieurs sources de financement et leur qualité de crédit devrait être suffisante pour assurer une bonne absorption par le marché. Les risques géopolitiques restent élevés et pourraient apporter de la volatilité sur le marché. Ils pourraient également avoir un effet positif par exemple en cas de cessez-le-feu durable en Ukraine.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE

Point sur l'année 2025 écoulée

Pour la troisième année consécutive, le cru 2025 aura été particulièrement favorable pour les actions européennes (l'indice EURO STOXX Net Return : +24,2%, l'indice EURO STOXX 600 Net Return : +19,8%). La confiance des investisseurs n'aura finalement pas été échaudée par un environnement géopolitique pour le moins dégradé et volatil (conflits armés, guerre commerciale, lutte technologique, instabilité des politiques intérieures). La résilience de l'environnement économique européen (croissance modérée mais robuste, inflation maîtrisée, emploi stable) couplée au cycle d'assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) ont été deux soutiens à la performance de la classe d'actifs. Le niveau de valorisation des actions européennes ainsi que la qualité des publications trimestrielles ont également attisé l'appétit des opérateurs malgré une croissance des bénéfices mesurée (<5%). La dispersion sectorielle est demeurée limitée, la performance s'étant majoritairement concentrée sur les valeurs financières (50% de la performance annuelle) et les valeurs industrielles (notamment la défense). Le mois de décembre a clôturé l'année sur la même dynamique avec des performances proche de +2,5% portées par une nouvelle baisse de taux de la Réserve fédérale américaine (FED), des espoirs sur le front russo-ukrainien et des données économiques robustes notamment sur le plan de l'inflation (*Consumer Price Index* (CPI) américains et européens inférieurs aux attentes).

En 2025, le compartiment DNCA Invest – Sustain Climate affiche une performance de :

- Action A EUR: +19,07%
- Action A2 EUR: +19,19%
- Action AD2 EUR: +19,20%
- Action I EUR : +20,09%
- Action ID EUR: +20,07%
- Action N EUR : +19,68%
- Action N2 EUR: +19,91%
- Action WI EUR: +19,71%
- Action SI : +5,10% (lancée le 30/07/2025),

Contre +24,25% pour son indicateur de référence EURO STOXX NR, calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur l'année, les principales surperformances relatives des titres en portefeuille (versus l'indice EURO STOXX) sont : Caixabank (Transition Economique, +230bps*, poids actif +3,34%), Spie (Transition Ecologique et Mode de vie, +137bps*, poids actif +2,97%), Siemens Energy (Transition Ecologique, +111bps*, poids actif +1,01%). A l'inverse, les pires performeurs relatifs à la performance sont : Arcadis (Transition Ecologique et Economique, -211bps*, poids actif +2,43%), Sika (Transition Ecologique, -108bps*, poids actif +2,11%) et Nibe (Transition Ecologique, -95bps*, poids actif +2,51%).

Au cours de l'exercice 2025, les titres Siemens Energy, Saint-Gobain et Vonovia sont entrés dans notre sélection. A contrario, l'exposition aux valeurs Sika, Crédit Agricole et Dassault Systèmes a été soldée.

A la fin du mois, le portefeuille est composé de 42 valeurs. Les principales convictions du fonds s'articulent autour des titres suivants : ASML (Transition Ecologique & Mode de Vie, > 5%), Iberdrola (Transition Ecologique, > 5%), Schneider Electric (Transition Ecologique, > 4%), Intesa Sanpaolo (Transition Economique, > 3,5%) et Bureau Veritas (Transition Economique, > 3,5%).

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaire) s'établit en fin de période à 5,03% et l'actif net à 317,5 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	177 704 038,56 €
Cessions	110 180 956,78 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (suite)

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹⁵ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 9 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ISR qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre volets : la responsabilité des actionnaires, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est évalué indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie conduit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé en utilisant une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont menées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La notation de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimum de 4 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

¹⁵ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

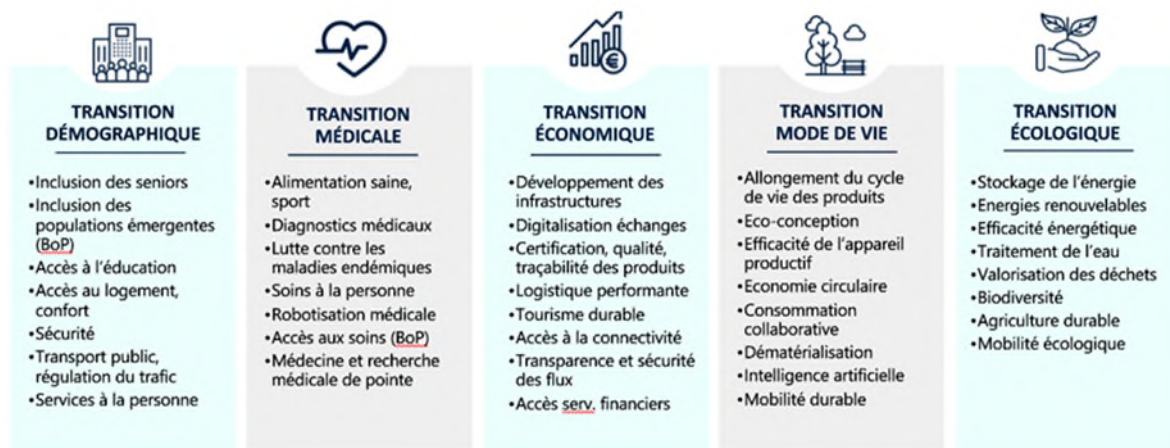
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel (s) domaine (s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir uniquement dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

À ce stade, le début de l'exercice 2026 s'annonce favorable aux marchés actions, soutenu par un *policy mix* porteur et par la mise en œuvre de plans d'investissement d'envergure. Sur le plan politique et macroéconomique, les impulsions budgétaires, notamment le *One Big Beautiful Act* aux États-Unis et le plan de relance allemand, combinées à des conditions monétaires plus souples (assouplissement attendu aux États-Unis et environnement toujours favorable en Europe), ainsi qu'à une stabilisation du cadre commercial, constituent des facteurs positifs pour les actions et pour la croissance des bénéfices. Le cycle d'investissements anticipé aux États-Unis, porté par l'intelligence artificielle et l'amortissement accéléré des actifs corporels, ainsi que le vaste programme d'investissements allemands dans les infrastructures, devraient bénéficier à certaines valeurs cycliques européennes et aux sociétés impliquées dans la transition énergétique. Par ailleurs, l'amélioration des salaires réels en Europe, conjuguée à un niveau d'épargne encore élevé, devrait apporter un soutien domestique non négligeable, renforcé par la reprise attendue de l'immobilier résidentiel et du secteur de la construction. Dans ce contexte, l'allocation du compartiment a été principalement réorientée vers les valeurs cycliques avec une exposition actuelle de 70%.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD

Point sur l'année 2025 écoulée

Portés par des dynamiques globalement comparables à celles de 2024, 2025 est de nouveau une bonne année de performance absolue pour les marchés financiers, dont les segments adressés par la stratégie de DNCA Invest Global New World. Cependant, la dépréciation du dollar (USD) contre l'euro vient compenser les performances enregistrées sur les Etats-Unis.

En 2025, le compartiment Global New World affiche ainsi une performance de :

- Action A EUR : +3,81%,
- Action A2 EUR : +3,81%,
- Action A3 EUR : +4,81% (lancée de 17/07/2025),
- Action AD2 EUR : +3,81%,
- Action B : +4,69% (lancée de 17/07/2025),
- Action I EUR : +4,58%,
- Action N EUR : +4,48%,
- Action N2 EUR : +4,47%,
- Action Q EUR : +5,37%,
- Action SI EUR : +4,79%,
- Action WI EUR : +4,27%,
-

contre 8,61% pour son ancien indicateur de référence (MSCI ACWI IMI Digital Economy calculé dividendes réinvestis).

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

D'un point de vue macroéconomique, la poursuite des baisses des taux de la part de la Réserve fédérale américaine (FED) a maintenu un environnement propice aux valeurs de croissance. Toutefois, ce sont essentiellement les valeurs à plus fort « bêta » ou bilan faible qui en ont le plus bénéficié, alors que les valeurs dites « de qualité » ont significativement sous-performé.

D'un point de vue microéconomique ou sectoriel, la performance 2025 du compartiment a largement été tirée par notre exposition à l'écosystème Intelligence artificielle (IA), avec des titres tels qu'Alphabet, Broadcom, Nvidia ou Micron. Par ailleurs, les sociétés chinoises Tencent et Alibaba ont largement bénéficié d'un environnement plus porteur pour le marché chinois, alors que leurs valorisations étaient également particulièrement attractives en début d'année. Au-delà, notre exposition de diversification à Walmart a également contribué positivement à la performance du compartiment.

Sur l'année, les 3 meilleurs contributeurs à la performance absolue du compartiment ont été :

- Alphabet (+46,4% en euros sur 2025) : après un début d'année laborieux, la société a démontré qu'elle était loin d'être parmi les perdants de l'IA, avec le lancement du modèle Gemini qui a rapidement gagné des parts de marché face à OpenAI/ChatGPT. Par ailleurs, l'issue favorable du procès aux Etats-Unis a retiré un poids substantiel à la performance du titre.
- Broadcom (+32,8% en euro) : le titre a bénéficié de l'engouement pour les *Tensor Processing Unit* (TPU) venant concurrencer les *Graphics Processing Unit* (GPU) de Nvidia. Ces puces customisées par Google, Microsoft etc et dédiées à l'intelligence artificielle, ont confirmé toutes les attentes que la société plaçait en elles. L'*earnings momentum* de la société a donc été extrêmement solide.
- Nvidia (+22,5% en euro) : Nvidia a été porté par des investissements en infrastructures IA revus régulièrement à la hausse de la part des grands *hyperscalers* américains (Microsoft, Méta, Amazon, Alphabet), ainsi que par les investissements des Etats et d'autres entreprises de technologie en anticipation du lancement de leurs offres IA. Les anticipations des résultats ont été largement revues en hausse tout au long de l'année.

En revanche, les 3 principaux détracteurs ont été :

- Fiserv (-43,1% en euros en 2025) : en plus du départ du *Chief Executive Officer* (CEO) en début d'année, nommé dans l'administration Trump, la société a revu plusieurs fois à la baisse ses estimations de croissance.
- Salesforce (-29,7%) : en dépit de résultats solides toute l'année, la société n'a pas réussi à convaincre le marché que le risque de disruption lié à l'IA était sous contrôle. L'ensemble du secteur des *software* a vu ses multiples se contracter en 2025 face à ce risque, et Salesforce a été particulièrement pénalisé.
- Adobe (-30,6%) : En plus de la médiocre performance du secteur des *software*, Adobe a souffert de son incapacité à annoncer des produits rivalisant avec ceux d'OpenAI, Google etc, rendant l'opportunité de monétisation de l'IA particulièrement incertaine pour Adobe.

Les 3 principales entrées en portefeuille ont concerné les titres suivants :

- Palo Alto : leader de la cybersécurité, segment le moins à risque et également présentant le plus d'opportunités selon nous dans un écosystème IA.
- Arista Networks : la société figure parmi les leaders des infrastructures de *networking*, indispensables pour faire fonctionner entre eux les GPU et *Data Center*.
- Applovin : l'un des leaders de la publicité digitale « *in App* », qui commence à diversifier ses sources de revenus via des clients e-commerce. La société présente l'un des profils de croissance les plus significatifs du portefeuille.

Ces investissements ont été financés notamment par les sorties du portefeuille des 3 titres suivants : Fiserv compte tenu des difficultés opérationnelles de la société, Analog Devices que nous considérons correctement valorisée et Wolters Kluwer qui outre l'annonce d'une transition de management, a fait état de perspectives relativement faibles pour 2025 et n'a pas réussi à convaincre quant à sa capacité à résister au risque de disruption de ses activités par l'IA.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille (y compris les OPCVM monétaires) s'établit en fin de période à environ 2,74% et l'actif net à 847,8 millions d'euros.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (suite)

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	708 613 134,98 €
Cessions	413 566 936,15 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme un complément à l'analyse financière traditionnelle. En examinant différemment la façon dont nous étudions les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des problèmes à long terme, ce qui offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes de l'entreprise (nouvelles réglementations, perturbations technologiques, etc.) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et d'autre part, d'identifier les moteurs de croissance à long terme. L'objectif est d'améliorer les connaissances fondamentales des entreprises pour sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

La recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG » et à l'outil interne « ABA »¹⁶ sont mis à disposition du compartiment. Par ailleurs, des informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par courriel et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociale et la responsabilité sociétale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

¹⁶ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

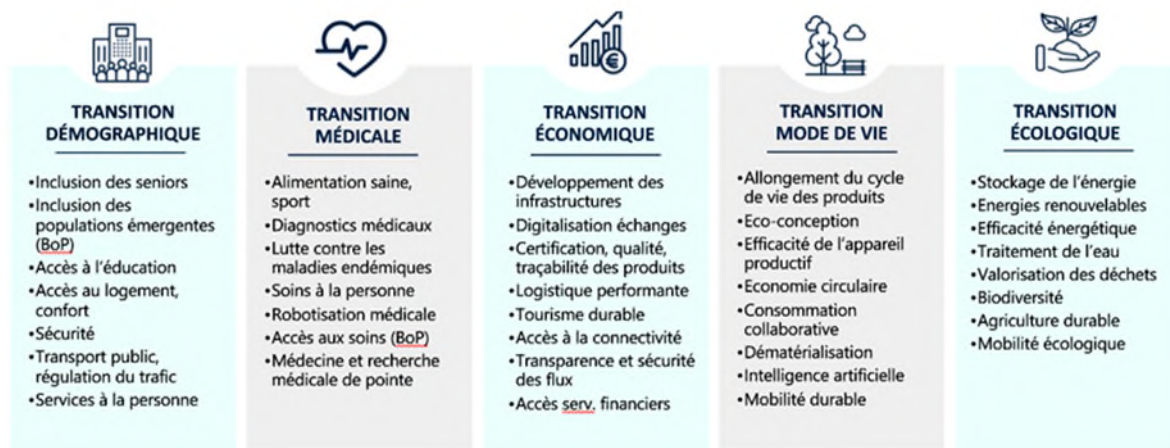
Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (suite)

Transition durable

Cet aspect analyse les impacts positifs d'une entreprise à travers ses activités, produits et services. L'objectif est d'identifier si une entreprise contribue à une transition durable, dans quel(s) domaine(s) et dans quelle mesure. Pour des raisons de transparence de l'information, le critère d'exposition utilisé jusqu'à présent est le chiffre d'affaires. Cependant, à plus long terme, nous souhaitons évoluer vers d'autres critères comme le résultat net, les dépenses de recherche et développement ou encore les investissements industriels.

Le compartiment a une contrainte concernant l'exposition de transition durable dans le processus d'investissement. Le compartiment doit investir en partie dans des sociétés qui ont une exposition aux activités suivantes :



Les perspectives pour 2026

Notre sélectivité sur les sociétés pour leur leadership technologique, la visibilité sur leur croissance et leurs valorisations restera clé.

Nous continuons de privilégier les acteurs établis disposant de franchises fortes, de bilans solides, de *pricing power*, d'une bonne capacité de génération de *cash flow* et dont les managements présentent un bon *track record*.

Les valorisations des secteurs sur lesquels DNCA Invest Global New World est actif restent selon nous favorables au regard de la croissance attendue.

Certains segments continueront de bénéficier des investissements en infrastructure IA. Les attentes de croissance des sociétés de *software* se sont stabilisées, mais ces sociétés devront démontrer en 2026 leur capacité à monétiser l'IA et à contenir le risque de disruption. L'année 2026 présente donc des potentiels de croissance et des sociétés sont toujours capables de réaliser des effets de levier opérationnels.

En revanche, en début d'année, nous restons prudents sur certaines expositions semiconducteurs, en particulier à l'automobile ou à l'industrie en raison soit de stocks élevés, soit de faible activité. Les différentes déclarations et politiques de Donald Trump ont également entraîné un *re-rating* important et brutal de certains sous segments présentant maintenant des valorisations à risque. Enfin, les risques géopolitiques ne devraient pas s'atténuer.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES

Point sur l'année 2025 écoulée

Les principaux actifs risqués ont poursuivi leur progression en 2025. L'année a été volatile avec des gains de performance soutenus par les politiques accommodantes des banques centrales et des résultats d'entreprises solides. Aux Etats-Unis particulièrement, l'année aura été segmentée en deux temps : tout d'abord, une phase de stress accrue en avril sous les annonces de Trump, puis la résilience de l'économie et les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) auront permis aux marchés de poursuivre le reste de l'année en forte hausse. Les banques centrales ont globalement assoupli leurs politiques monétaires au cours de l'année : la Banque centrale européenne (BCE) a baissé ses taux de -100bps¹⁷, la Fed a opéré 3 baisses de -25bps dans un contexte d'inflation persistante et d'économie résiliente, la Bank of Japan (BoJ) a relevé ses taux d'intérêt de 50bps pour atteindre 0,75%, son plus haut niveau depuis 1999, et la People's Bank of China (PBOC) a pour sa part baissé son taux de -10bps pour stimuler une économie encore sous pression. Sur le plan microéconomique, deux secteurs se distinguent. D'une part, l'Intelligence artificielle (IA) demeure le segment en forte croissance. Les résultats affichés par les acteurs majeurs du secteur restent solides et ont permis d'offrir des perspectives enthousiastes. D'autre part, la thématique de la défense, aussi bien en Europe, aux Etats-Unis qu'au Japon, continue de bénéficier d'un ordre mondial fragilisé et d'un réarmement croissant des Etats. Enfin, l'année a également été marquée par la chute du dollar (USD) qui perd près de 13% face à l'euro et la hausse spectaculaire des métaux précieux et non-ferreux (l'or +64%, l'argent +145%, le cuivre +42%).

En 2025, le compartiment Global Convertibles affiche une performance de :

- Action A EUR: +12,61%
- Action I EUR: +13,50%

Contre +11,40% pour son indicateur de référence l'indice Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged CB (EUR) calculé coupons réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Sur la période, les meilleures performances du portefeuille ont été *Alibaba 0,5% 2031*, *GS/Samsung 0% 2028* et *Lumentum 0,5% 2028*. A l'inverse, le compartiment a pâti de son exposition aux souches *Terawulf 2,75% 2030*, *Galaxy Digital 0,5% 2031* et *Nebius 2,75% 2032*.

Sur la période les trois principales entrées dans le portefeuille ont été : *MS/TSMC 0% 2028*, *Ping An 0% 2030*, *Alibaba 0% 2032*. Les trois principales sorties ont été : *SK Hynix 1,75% 2030*, *Nordex 4,25% 2030*, *Seagate 3,5% 2028*.

Le niveau des liquidités dans le portefeuille s'établit en fin de période à 6,74% (y compris de l'OPCVM monétaires) et l'actif net à 45,8 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	62 874 636,64 €
Cessions	56 607 214,34 €

Intégration de critères extra-financiers

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹⁸. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

¹⁷ Points de base

¹⁸ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (suite)

Notations ESG basées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

Les perspectives pour 2026

Sous le mandat de Donald Trump, les incertitudes géopolitiques resteront ancrées en 2026. Des phases de volatilité similaires à 2025 devraient se reproduire sous fond de droits de douane, consolidation fiscale, tensions commerciales, et conflits géopolitiques. Le compartiment Global Convertibles confirme un comportement convexe retrouvé, en adéquation avec son couple « performance/volatilité » traditionnel. La valorisation des obligations convertibles s'affiche légèrement au-dessus de sa valeur théorique, ce qui milite pour une faible contribution sur l'année 2026. L'hétérogénéité du gisement permettra néanmoins de cibler les décotes spécifiques au sein de certaines signatures pour capitaliser sur ce moteur de performance. La composante crédit devrait, elle-aussi, contribuer de manière modeste tandis que le moteur action devrait rester le principal moteur de performance pour la classe d'actifs. Après une année florissante en 2025, le marché primaire devrait continuer à soutenir le marché et représenter des sources de performance pour la classe d'actifs. La thématique de la technologie, et notamment de l'IA, devrait continuer à pousser les émissions américaines. L'Asie devrait contribuer également fortement en 2026 avec des émetteurs de premier plan sur des secteurs diversifiés. Enfin, l'Europe, bien qu'en retrait sur ces dernières années, devrait jouer un rôle prépondérant avec un volume d'émission croissant. Dans un environnement volatil, le produit convertible constitue une alternative crédible à un investissement direct en actions : la convexité intrinsèque du produit permet d'amortir les phases de stress de marché tout en captant significativement les phases haussières.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO

Point sur l'année 2025 écoulée

En 2025, les petites et moyennes capitalisations européennes ont évolué dans un environnement globalement favorable, soutenu par plusieurs facteurs structurels : la poursuite du cycle de baisse des taux d'intérêt, l'amélioration progressive des perspectives de croissance en Europe et un regain d'intérêt des investisseurs pour des actifs exposés aux économies domestiques. Les « small-caps » (petites capitalisations boursières) de la zone euro ont tiré leur épingle du jeu grâce à leur exposition domestique, en partie épargnée par les premières conséquences de la guerre commerciale lancée par Donald Trump en avril dernier. L'indice MSCI EMU Small-cap finit donc l'année avec +24,53%.

Les meilleures performances sectorielles sont : le secteur des services financiers (+47%) tiré par la hausse séquentielle des revenus net d'intérêts, l'industrie (+33%) portée par les annonces politiques en Europe et tout particulièrement en Allemagne, les services aux collectivités (+44%) bénéficiant des thématiques d'électrification et de son exposition domestique.

A l'inverse, les pires secteurs sont la consommation de base (-14%) pénalisée par une demande faible, la santé (-2%) affecté par un environnement réglementaire incertain et le secteur des technologies de l'information (+4%) qui font face au report des investissements IT (*Information Technology*) et numériques.

D'un point de vue géographique, c'est la croissance économique qui explique les meilleures performances, avec une forte hausse de l'Europe du Sud : Portugal (+50%), Espagne (+36%), Italie (+28%) et une faiblesse en France (+11%) impactée par le risque politique.

En 2025, le compartiment EXPLORER SMID EURO affiche une performance de :

- Action B: +17,51% (lancée le 28/03/2025)
- Action I: +18,13% (lancée le 28/03/2025)
- Action N: +18,04% (lancée le 28/03/2025)
- Action SI: +18,36% (lancée le 28/03/2025)
- Action A : +8,67% (lancée le 21/05/2025)

Contre +24,53% pour son indicateur de référence le MSCI EMU Small Cap calculé dividendes réinvestis.

Les performances passées ne présagent en rien les performances futures.

Lors de l'année 2025, nous avons eu globalement tendance à augmenter notre exposition aux services financiers (Flatexdegiro, Banca Monte dei Paschi di Siena), notamment dans les banques et à renforcer le secteur de la défense (renforcement Exosens, LISI, TKMS), même si nous avons tendance à réduire la surexposition en fin d'exercice. A l'inverse, nous avons réduit la santé (vente d'Ipsen, de Gerresheimer, d'Amplifon et de Diasorin) qui fait face à des craintes liées aux prix des médicaments et à une rotation sectorielle vers des actifs plus cycliques. Nous avons aussi allégé l'immobilier (vente d'Argan et de Shurgard Self Storage) car les taux longs restent élevés.

Les principales contributions positives ont été réalisées sur Renk Group (+192%, secteur défense), Tecnicas Reunidas (+146%, secteur parapétrolier) et Lottomatica Group (+74%, secteur jeux en ligne).

Inversement les pires contributions proviennent de Fugro (-49%, géotechnique), Arcadis (-40%, ingénierie), Azelis Group (-52%, chimie de spécialité).

Les principales entrées en 2025 dans le portefeuille sont CIE Automotive, Fluidra, Azelis Group, Andritz, Trigano et Brunello Cucinelli. Les principales sorties dans le portefeuille sont Hensoldt, Jungheinrich, Dermapharm et ASR Nederland.

En fin de période, le niveau des liquidités s'établit à 2,1% du portefeuille et l'actif net s'établit à 507,7 millions d'euros.

Mouvements dans le portefeuille titres en cours de période

Mouvements intervenus au cours de la période	Mouvements (en montant)
Acquisitions	614 566 449,1 €
Cessions	184 276 250,3 €

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO (suite)

Intégration des critères extra-financier

Le compartiment considère l'analyse extra-financière comme complémentaire à l'analyse financière traditionnelle. En portant un regard différent sur les états financiers, le compartiment acquiert une compréhension des enjeux de long terme et cela offre un cadre pour anticiper d'une part les risques externes à l'entreprise (nouvelles réglementations, rupture technologique, etc...) et les risques internes (accidents du travail, mouvements sociaux, etc.) et, d'autre part, d'identifier des relais de croissance à long terme. L'objectif est d'approfondir les connaissances fondamentales des entreprises afin de sélectionner les meilleurs titres pour le portefeuille.

Le compartiment a accès à la recherche relative aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG" et à l'outil interne "ABA"¹⁹. Par ailleurs, les informations importantes sont systématiquement diffusées en interne par email et au sein des comités de direction, par exemple la survenance d'un litige grave, un changement majeur de gouvernance, un accident du travail, etc.

Dans ce cadre, la gestion du compartiment promeut les caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 SFDR. Les annexes périodiques sont présentées en annexe dans la partie non auditée de ce rapport.

L'ensemble des contraintes liées à l'ESG qui s'impose au compartiment sont disponibles dans l'ensemble de la documentation juridique dont le prospectus, l'annexe précontractuelle mais également les rapports annuels et périodiques.

Notations ESG fondées sur la responsabilité d'entreprise

L'analyse de la responsabilité d'entreprise se décline en quatre dimensions : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale. Chaque aspect est noté indépendamment et pondéré en fonction de son importance pour l'entreprise. Cette analyse approfondie aboutit à une note sur 10.

Chaque critère est analysé à l'aide d'une combinaison de critères qualitatifs et quantitatifs, dont certains sont présentés ci-dessous. De plus, l'analyse et la notation sont réalisées en fonction des enjeux du secteur et des pratiques d'entreprises comparables. La note de responsabilité reflète ainsi la qualité de la démarche globale d'une entreprise en tant qu'acteur économique quel que soit son secteur d'activité.



Le processus d'investissement du compartiment est contraint par une notation minimale de 2 sur 10. En dessous de ce seuil, les sociétés ne sont pas éligibles.

Transition durable

Le compartiment n'a aucune contrainte concernant l'exposition à la transition durable dans le processus d'investissement.

¹⁹ « ABA », Above and Beyond Analysis, une marque de DNCA Finance.

Rapport des administrateurs (suite)

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO (suite)

Les perspectives pour 2026

L'environnement macroéconomique reste favorable aux petites et moyennes capitalisations européennes. La poursuite de la normalisation de l'inflation permet aux banques centrales de maintenir un biais accommodant, améliorant progressivement les conditions de financement et pourraient soutenir une reprise de l'activité des fusions-acquisitions.

La dynamique des bénéfices des « SMID caps » (*Small and Mid Capitalizations*) s'est stabilisée, tandis que le segment demeure bien positionné pour bénéficier des plans de relance européens et allemands. Les valorisations restent attractives et soutiennent notre conviction sur le potentiel de la classe d'actifs.

Dans un contexte géopolitique et commercial incertain, marqué par des tensions commerciales persistantes, nous privilégions les valeurs à forte exposition domestique, moins impactés par les droits de douane américains et la faiblesse du dollar (USD).

Enfin, le retour progressif des flux vers les marchés européens, à la recherche d'une exposition domestique, devrait constituer un soutien additionnel pour le segment.

Entre-temps, nous continuons à optimiser le portefeuille pour obtenir la combinaison la plus favorable de qualité, d'amélioration des perspectives et de valorisation.

Le Conseil d'administration

Luxembourg, 31 janvier 2026

Note : Les informations de ce rapport sont données à titre historique et ne sont pas indicatives des résultats futurs.

Aux actionnaires DNCA

INVEST

60, avenue J.F. Kennedy L-

1855 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de DNCA Invest (le " Fonds ") et de chacun de ses compartiments, qui comprennent l'état de l'actif net, du portefeuille de titres et des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 et l'état des opérations et des variations de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de leurs opérations et de l'évolution de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

Base de l'avis

Nous avons effectué notre contrôle conformément à la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et aux Normes Internationales d'Audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la *Commission de Surveillance du Secteur Financier* (CSSF). Nos responsabilités en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et les ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail dans la section "Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers" de notre rapport.

Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil international des normes d'éthique pour les comptables (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences éthiques. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le conseil d'administration du Fonds est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations mentionnées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé* sur ceux-ci.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et nous n'exprimons forme d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité est de lire les autres informations et, ce faisant, d'examiner si elles présentent des incohérences significatives avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou si elles semblent comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration du Fonds pour les états financiers

Le conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires luxembourgeoises relatives à la préparation et à la présentation des états financiers, ainsi que du contrôle interne que conseil d'administration du Fonds juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, le conseil d'administration du Fonds est responsable de l'évaluation de la capacité du Fonds à poursuivre son activité, de la présentation, le cas échéant, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et de l'application du principe de continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou s'il n'a pas d'autre solution réaliste que d'agir ainsi.

Responsabilités du *réviseur d'entreprises agréé* pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport du *réviseur d'entreprises agréé* comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne constitue pas une garantie qu'un audit effectué conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe.

Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Nous avons également :

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le conseil d'administration du Fonds.

- Conclure sur le bien-fondé de l'utilisation par le conseil d'administration du Fonds du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé*, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du *réviseur d'entreprises agréé*. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent amener le Fonds à cesser d'être en situation de continuité d'exploitation.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus pour l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris les déficiences significatives du contrôle interne que nous avons identifiées au cours de notre audit.

Pour Deloitte Audit, *Cabinet de révision agréé*

Nicolas Hennebert, *Réviseur d'entreprises agréé*

Partenaire

22 avril 2026

Statistiques

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	1,910,088,185.54	765,022,480.26	179,319,640.42
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	163.83	156.61	144.46
Class B shares EUR	EUR	154.01	147.46	136.23
Class H-I Shares USD	USD	102.25	-	-
Class H-WI shares CHF	CHF	103.95	-	-
Class H-WI shares USD	USD	108.43	-	-
Class ID shares EUR	EUR	106.41	107.09	-
Class I shares EUR	EUR	185.28	176.36	161.82
Class N shares EUR	EUR	116.13	110.75	101.86
Class Q shares EUR	EUR	126.12	119.16	108.08
Class SI shares EUR	EUR	115.61	109.95	100.76
Class WI shares EUR	EUR	106.30	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		3,905,224.104	1,441,338.656	237,120.965
Class B shares EUR		754,435.451	345,032.872	47,495.933
Class H-I Shares USD		1,000.000	-	-
Class H-WI shares CHF		8,333.000	-	-
Class H-WI shares USD		324,578.560	-	-
Class ID shares EUR		1,065,353.120	699,901.261	-
Class I shares EUR		2,753,365.624	1,659,751.189	780,839.474
Class N shares EUR		1,363,366.063	277,680.931	114,707.197
Class Q shares EUR		39,765.273	16,048.674	5,156.014
Class SI shares EUR		2,893,451.768	801,018.497	1,000
Class WI shares EUR		16,428.000	-	-
DNCA INVEST - EUROSE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,759,527,835.15	2,294,624,584.51	2,331,222,728.58
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	193.15	179.16	174.03
Class AD shares EUR	EUR	154.72	146.12	145.87
Class B shares CHF	CHF	112.20	105.16	101.15
Class B shares EUR	EUR	187.66	174.33	169.67
Class H-A shares CHF	CHF	121.84	115.44	115.10
Class H-A shares USD	USD	154.86	141.31	135.19
Class H-I shares CHF	CHF	126.71	119.04	117.87
Class I shares EUR	EUR	221.52	204.29	197.03
Class ID shares EUR	EUR	113.76	107.26	105.21
Class N shares EUR	EUR	142.24	131.43	127.05
Class ND shares EUR	EUR	108.61	102.66	102.50
Class Q shares EUR	EUR	135.78	124.02	119.08
Class SI shares EUR	EUR	118.20	108.93	104.96
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		6,174,045.390	5,160,198.180	5,528,988.797
Class AD shares EUR		748,484.264	698,104.663	767,913.920
Class B shares CHF		2,825.000	2,897.471	1,535.831
Class B shares EUR		1,385,459.429	1,295,221.239	1,362,953.700
Class H-A shares CHF		10,731.042	3,969.209	10,113.961
Class H-A shares USD		1,801.428	720.000	1,258.000
Class H-I shares CHF		6,928.152	6,327.957	8,923.880
Class I shares EUR		4,415,478.697	4,320,784.561	4,438,593.515
Class ID shares EUR		29,087.445	18,396.650	20,953.426
Class N shares EUR		71,300.335	53,364.634	49,117.969
Class ND shares EUR		12,011.002	10,786.002	14,080.073
Class Q shares EUR		155,173.527	161,791.720	164,262.761

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - EUROSE (suite)				
Class SI shares EUR		1,475,113.839	1,172,836.103	1,134,032.889
DNCA INVEST - EVOLUTIF				
Valeur nette d'inventaire	EUR	890,239,646.73	780,880,116.86	610,791,592.90
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	223.26	210.83	184.39
Class AD shares EUR	EUR	182.37	174.34	152.96
Class B shares EUR	EUR	208.53	197.68	173.35
Class C shares EUR	EUR	129.60	122.60	108.20
Class I shares EUR	EUR	264.91	247.58	215.76
Class N shares EUR	EUR	143.86	134.90	118.19
Class Q shares EUR	EUR	195.06	180.89	155.00
Class SI shares EUR	EUR	149.26	139.25	120.65
Class Y shares EUR	EUR	112.76	106.49	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		670,593.687	598,641.542	474,706.141
Class AD shares EUR		56,556.434	56,879.645	50,160.168
Class B shares EUR		318,996.698	322,863.337	329,678.150
Class C shares EUR		1,843,687.117	2,161,695.791	2,461,473.182
Class I shares EUR		496,878.064	666,842.742	341,005.383
Class N shares EUR		60,085.948	101,493.996	35,471.166
Class Q shares EUR		39,622.546	39,743.309	40,260.488
Class SI shares EUR		1,854,094.796	933,019.653	895,925.417
Class Y shares EUR		1.000	1.000	-
DNCA INVEST - VALUE EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	1,442,120,262.43	579,880,684.71	467,449,633.03
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	328.86	266.96	233.41
Class AD shares EUR	EUR	158.76	130.01	115.40
Class B shares EUR	EUR	295.10	239.02	209.56
Class DE shares EUR	EUR	142.33	-	-
Class H-A shares USD	USD	221.69	176.94	154.20
Class I shares EUR	EUR	323.16	260.17	227.01
Class ID shares EUR	EUR	162.96	133.36	118.17
Class IG shares EUR	EUR	182.40	146.22	126.99
Class N shares EUR	EUR	163.84	132.23	115.94
Class Q shares EUR	EUR	200.75	158.92	136.30
Class SI shares EUR	EUR	104.38	-	-
Class Y shares EUR	EUR	122.21	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		342,069.256	292,874.961	344,569.262
Class AD shares EUR		7,970.556	5,857.492	7,208.306
Class B shares EUR		1,391,589.746	134,353.902	152,390.597
Class DE shares EUR		103,046.709	-	-
Class H-A shares USD		2,698.991	2,151.281	2,669.082
Class I shares EUR		2,259,706.928	1,439,346.335	1,071,033.715
Class ID shares EUR		622,229.085	622,447.421	876,462.204
Class IG shares EUR		15,658.177	15,035.799	18,757.084
Class N shares EUR		376,856.938	50,551.815	25,235.274
Class Q shares EUR		29,065.671	13,119.256	13,750.208
Class SI shares EUR		1.000	-	-
Class Y shares EUR		3,736.991	-	-

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	633,135,151.29	578,302,048.72	337,811,616.81
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	177.99	161.45	152.82
Class B shares CHF	CHF	-	70.47	69.64
Class B shares EUR	EUR	173.74	157.69	149.55
Class I shares EUR	EUR	199.51	180.67	169.82
Class ID shares EUR	EUR	112.03	102.09	-
Class N shares EUR	EUR	110.22	99.78	93.83
Class WI Shares EUR	EUR	113.61	102.27	-
Class Y shares EUR	EUR	112.23	102.12	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		478,033.572	480,094.748	499,183.825
Class B shares CHF		-	0.000	-
Class B shares EUR		71,900.979	80,984.573	108,095.975
Class I shares EUR		1,050,386.314	1,152,018.658	1,444,458.199
Class ID shares EUR		285,879.008	376,525.008	-
Class N shares EUR		77.716	77.716	571.057
Class WI Shares EUR		2,583,742.823	2,359,982.478	-
Class Y shares EUR		3,792.521	861.524	-
DNCA INVEST - ONE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	187,255,335.04	206,383,787.33	286,543,211.11
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	113.40	117.42	113.79
Class AD shares EUR	EUR	91.74	97.91	97.79
Class B shares EUR	EUR	125.47	130.18	126.41
Class BG shares EUR	EUR	101.01	104.90	101.95
Class H-A shares USD	USD	121.83	124.06	118.72
Class H-I shares USD	USD	126.17	127.53	124.10
Class I shares EUR	EUR	142.15	146.10	140.46
Class N shares EUR	EUR	109.69	112.89	108.64
Class Q shares EUR	EUR	173.24	176.87	168.66
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		201,834.246	240,947.476	261,454.947
Class AD shares EUR		200.000	200.000	750.000
Class B shares EUR		346,035.512	429,952.888	590,089.961
Class BG shares EUR		630.282	635.561	640.887
Class H-A shares USD		2,011.464	2,366.466	2,366.466
Class H-I shares USD		70.000	358.007	0.007
Class I shares EUR		764,203.246	704,945.608	1,030,409.699
Class N shares EUR		13,665.827	15,495.669	47,943.465
Class Q shares EUR		60,711.219	95,918.231	188,939.717
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH				
Valeur nette d'inventaire	EUR	739,262,221.23	859,420,459.34	1,349,640,564.15
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	276.20	276.28	280.35
Class AD shares EUR	EUR	-	141.75	146.64
Class B shares EUR	EUR	263.12	264.13	269.08
Class F shares EUR	EUR	293.56	290.04	290.71
Class H-A shares USD	USD	194.92	191.01	190.99
Class H-I shares CHF	CHF	165.41	167.61	172.58
Class H-I shares USD	USD	219.94	213.40	211.20
Class I shares EUR	EUR	310.79	307.68	309.00

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (suite)				
Class ID shares EUR	EUR	136.33	137.25	138.50
Class IG shares EUR	EUR	166.65	165.80	167.35
Class N shares EUR	EUR	148.78	147.78	148.92
Class Q shares EUR	EUR	173.83	170.78	170.23
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		211,418.459	280,499.052	364,654.029
Class AD shares EUR		-	5,419.721	6,082.016
Class B shares EUR		312,365.328	351,548.378	714,535.851
Class F shares EUR		974,648.556	1,105,607.276	1,796,411.638
Class H-A shares USD		11,152.280	20,405.985	25,425.934
Class H-I shares CHF		1,910.005	11,036.459	12,710.718
Class H-I shares USD		8,924.058	15,826.454	18,401.785
Class I shares EUR		398,831.705	505,338.488	940,415.982
Class ID shares EUR		1,154,062.816	1,203,422.834	1,242,609.294
Class IG shares EUR		20,181.428	25,936.003	36,737.624
Class N shares EUR		101,219.169	155,043.408	273,907.286
Class Q shares EUR		51,713.812	63,053.315	71,171.832
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	1,686,079,249.15	956,030,017.54	508,095,161.11
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	263.05	224.69	209.60
Class B shares EUR	EUR	254.28	218.39	204.48
Class H-A shares USD	USD	136.22	114.51	105.72
Class H-I shares USD	USD	139.98	116.45	106.36
Class I shares EUR	EUR	277.86	235.91	218.74
Class ID shares EUR	EUR	135.46	118.15	112.21
Class N shares EUR	EUR	193.69	165.04	153.54
Class Q shares EUR	EUR	325.26	273.91	251.57
Class SI shares EUR	EUR	121.56	103.10	95.34
Class F Shares EUR	EUR	-	100.05	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		470,908.630	434,041.836	188,162.657
Class B shares EUR		800,125.271	361,109.994	193,067.863
Class H-A shares USD		14,717.309	10,693.776	13,322.655
Class H-I shares USD		4,251.472	1,273.317	2,265.348
Class I shares EUR		1,869,315.521	1,314,670.920	799,666.210
Class ID shares EUR		931,167.812	947,722.022	915,864.042
Class N shares EUR		704,970.231	425,235.905	112,389.491
Class Q shares EUR		23,180.565	15,845.468	20,220.263
Class SI shares EUR		4,663,579.070	2,380,258.152	1,338,950.239
Class F Shares EUR		-	362,700.000	-
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE				
Valeur nette d'inventaire	EUR	335,692,396.49	435,906,016.26	420,997,423.33
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	204.15	217.26	199.82
Class B shares EUR	EUR	176.29	188.74	174.64
Class I shares EUR	EUR	221.42	233.68	213.13
Class ID shares EUR	EUR	128.86	138.13	126.22
Class N shares EUR	EUR	170.77	180.37	164.66
Class Q shares EUR	EUR	264.21	276.72	250.49
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		492,044.540	726,970.688	774,739.976
Class B shares EUR		34,231.002	57,373.796	65,362.609

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (suite)				
Class I shares EUR		351,813.568	370,680.990	429,031.535
Class ID shares EUR		989,713.171	989,713.171	1,030,330.555
Class N shares EUR		106,410.787	211,481.346	180,382.994
Class Q shares EUR		21,205.910	20,461.556	14,304.829
DNCA INVEST - SERENITE PLUS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	381,304,395.94	205,931,620.03	186,271,506.23
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	110.96	107.95	103.96
Class AD shares EUR	EUR	100.53	99.73	97.58
Class B shares EUR	EUR	109.25	106.45	102.72
Class I shares EUR	EUR	113.87	110.47	106.09
Class Q shares EUR	EUR	100.22	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		1,697,751.992	980,904.663	808,496.102
Class AD shares EUR		95,696.511	50,479.207	30,286.706
Class B shares EUR		265,841.444	151,650.035	74,697.166
Class I shares EUR		1,351,142.542	713,932.039	863,315.592
Class Q shares EUR		4,020.110	-	-
DNCA INVEST - ALPHA BONDS				
Valeur nette d'inventaire	EUR	25,623,850,791.26	14,678,372,897.63	8,873,971,659.82
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	129.66	123.61	119.04
Class AD shares EUR	EUR	114.14	112.44	113.81
Class AFERG shares EUR	EUR	103.98	-	-
Class B shares EUR	EUR	127.86	122.12	117.84
Class F shares EUR	EUR	135.88	128.51	122.76
Class H-A shares CHF	CHF	117.56	114.67	113.35
Class H-A shares SGD	SGD	102.29	-	-
Class H-A shares USD	USD	142.22	132.94	126.20
Class H-B-DMF Shares SGD	SGD	100.11	-	-
Class H-B-DMF Shares USD	USD	101.21	-	-
Class H-I shares CHF	CHF	123.06	119.27	117.16
Class H-I shares GBP	GBP	104.41	-	-
Class H-I shares JPY	JPY	10,463.63	10,114.82	10,064.85
Class H-I shares SGD	SGD	103.08	-	-
Class H-I shares USD	USD	150.90	140.13	132.13
Class H-ID Shares CHF	CHF	99.45	-	-
Class H-ID Shares GBP	GBP	99.85	-	-
Class H-ID Shares USD	USD	99.84	-	-
Class H-WA shares USD	USD	108.93	102.70	-
Class H-WAD shares SGD	SGD	100.37	-	-
Class H-WAD shares USD	USD	100.47	99.94	-
Class H-WA-DMF Shares SGD	SGD	100.31	-	-
Class H-WA-DMF Shares USD	USD	101.15	-	-
Class H-WI Shares USD	USD	111.06	103.38	112.19
Class H-WID Shares USD	USD	101.47	-	-
Class H-WLR-DMF Shares USD	USD	101.47	-	-
Class H-WSI shares GBP	GBP	105.37	-	-
Class I shares EUR	EUR	136.20	129.01	123.46
Class ID shares EUR	EUR	116.89	114.29	115.98
Class N shares EUR	EUR	133.56	126.82	121.67
Class ND shares EUR	EUR	115.88	113.61	114.99
Class SI shares EUR	EUR	134.39	127.17	121.57
Class Q shares EUR	EUR	143.53	135.43	129.13

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (suite)				
Class WI Shares EUR	EUR	116.22	110.38	105.93
Class H-ID Shares CAD	CAD	-	110.13	111.18
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		66,509,182.079	35,905,117.188	20,069,957.927
Class AD shares EUR		1,505,849.643	345,500.398	202,707.024
Class AFERG shares EUR		172,339.000	-	-
Class B shares EUR		14,899,387.311	10,435,529.798	6,918,461.535
Class F shares EUR		10,583,066.501	5,164,049.121	2,152,225.902
Class H-A shares CHF		170,033.647	99,763.147	73,179.332
Class H-A shares SGD		318,795.859	-	-
Class H-A shares USD		4,177,065.881	1,416,611.865	378,831.460
Class H-B-DMF Shares SGD		442,235.924	-	-
Class H-B-DMF Shares USD		443,017.426	-	-
Class H-I shares CHF		2,494,618.057	515,042.933	415,009.914
Class H-I shares GBP		9,841.418	-	-
Class H-I shares JPY		11,908,245.257	9,766,157.615	4,787,252.764
Class H-I shares SGD		1,809,141.291	-	-
Class H-I shares USD		4,047,303.899	1,783,523.309	1,051,592.330
Class H-ID Shares CHF		81,930.000	-	-
Class H-ID Shares GBP		6,898.251	-	-
Class H-ID Shares USD		78,079.992	-	-
Class H-WA shares USD		2,301,150.919	170,810.761	-
Class H-WAD shares SGD		6,942.156	-	-
Class H-WAD shares USD		2,531,847.788	1,034,780.367	-
Class H-WA-DMF Shares SGD		3,249.741	-	-
Class H-WA-DMF Shares USD		105,978.168	-	-
Class H-WI Shares USD		1,105,355.446	42,196.000	62,124.000
Class H-WID Shares USD		1.000	-	-
Class H-WLR-DMF Shares USD		1.000	-	-
Class H-WSI shares GBP		1,679,914.802	-	-
Class I shares EUR		44,124,519.058	32,458,670.807	23,238,787.929
Class ID shares EUR		5,916,671.707	3,991,121.530	2,027,483.666
Class N shares EUR		9,033,027.310	5,644,089.972	4,254,142.392
Class ND shares EUR		322,823.968	189,892.568	164,007.594
Class SI shares EUR		17,759,123.362	12,507,601.468	9,457,168.492
Class Q shares EUR		350,650.582	359,553.546	329,072.070
Class WI Shares EUR		455,727.350	130,714.000	25,949.000
Class H-ID Shares CAD		-	3,556.287	14,155.106
DNCA INVEST - FLEX INFLATION				
Valeur nette d'inventaire	EUR	181,779,182.11	176,023,318.65	287,768,001.58
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	116.32	115.31	115.30
Class B shares EUR	EUR	115.28	114.41	114.59
Class I shares EUR	EUR	121.38	119.44	119.22
Class ID shares EUR	EUR	99.47	100.00	-
Class N shares EUR	EUR	119.27	117.64	117.81
Class Q shares EUR	EUR	133.07	130.47	129.05
Class SI shares EUR	EUR	122.73	120.64	120.32
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		250,711.548	91,100.806	126,954.115
Class B shares EUR		172,973.982	241,257.832	546,466.724
Class I shares EUR		725,434.856	749,819.269	1,325,119.628
Class ID shares EUR		226,979.532	226,979.532	-
Class N shares EUR		59,766.387	66,919.246	4,415.000
Class Q shares EUR		19,873.378	20,759.983	32,572.664

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite)				
Class SI shares EUR		100,000.000	125,000.000	397,266.000
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA)				
Valeur nette d'inventaire	EUR	165,796,081.45	317,639,786.46	168,836,885.18
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	114.87	113.84	108.55
Class I shares EUR	EUR	120.98	119.01	112.63
Class N shares EUR	EUR	118.97	117.32	111.30
Class Q shares EUR	EUR	116.58	114.16	107.55
Class SI shares EUR	EUR	10,303.92	10,131.53	9,584.49
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		378,198.881	1,708,043.312	471,544.114
Class I shares EUR		9,846.219	9,846.220	47,475.372
Class N shares EUR		540.905	540.905	637.863
Class Q shares EUR		2,981.868	3,506.899	4,264.721
Class SI shares EUR		11,718.637	11,998.547	11,661.815
*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.				
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)*				
Valeur nette d'inventaire	EUR	395,506,785.54	468,985,577.28	471,812,408.45
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	164.04	158.11	157.08
Class I shares EUR	EUR	173.21	165.56	163.13
Class ID shares EUR	EUR	119.15	115.68	114.92
Class N shares EUR	EUR	173.04	165.54	163.25
Class Q shares EUR	EUR	164.08	155.64	152.22
Class SI shares EUR	EUR	126.19	120.50	118.61
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		236,666.282	306,424.273	281,729.323
Class I shares EUR		773,248.828	1,113,335.290	1,418,616.887
Class ID shares EUR		668,340.630	668,340.630	703,037.671
Class N shares EUR		57,207.459	115,747.399	190,889.652
Class Q shares EUR		1,724.860	1,621.249	2,117.117
Class SI shares EUR		1,053,449.000	1,157,611.380	707,066.335
*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.				
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD				
Valeur nette d'inventaire	EUR	135,335,636.34	114,229,680.53	105,934,431.04
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	111.13	106.67	98.52
Class B shares EUR	EUR	110.74	106.48	98.10
Class I shares EUR	EUR	107.12	102.16	93.59
Class ID shares EUR	EUR	114.50	112.76	107.81
Class N shares EUR	EUR	-	107.34	98.59
Class Q shares EUR	EUR	120.75	114.74	104.38
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		2,864.658	2,130.991	1,255.582
Class B shares EUR		250.988	465.600	661.140
Class I shares EUR		452,011.552	371,773.144	662,953.834
Class ID shares EUR		749,356.743	624,019.628	351,631.872
Class N shares EUR		-	47,166.309	53,436.439
Class Q shares EUR		6,390.821	4,753.817	5,027.899

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE)				
Valeur nette d'inventaire	EUR	317,519,141.39	203,936,218.84	276,146,246.60
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	118.65	99.65	105.28
Class A2 Shares EUR	EUR	121.09	101.59	107.23
Class AD2 Shares EUR	EUR	117.54	100.17	107.23
Class I shares EUR	EUR	164.04	136.60	143.13
Class ID shares EUR	EUR	124.68	105.68	112.84
Class N shares EUR	EUR	121.12	101.20	106.40
Class N2 Shares EUR	EUR	122.63	102.27	107.30
Class WI Shares EUR	EUR	122.20	102.08	107.28
Class SI Shares EUR	EUR	104.67	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		369,041.367	300,114.351	421,104.082
Class A2 Shares EUR		285,254.839	292,204.942	307,063.684
Class AD2 Shares EUR		857,942.083	927,041.904	1,039,439.717
Class I shares EUR		145,276.892	212,078.895	412,444.404
Class ID shares EUR		160,815.364	117,812.010	73,467.846
Class N shares EUR		3,163.267	15,497.989	18,204.067
Class N2 Shares EUR		18,791.387	38,719.695	98,387.635
Class WI Shares EUR		2,661.157	44,392.352	70,867.222
Class SI Shares EUR		873,815.000	-	-
*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.				
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD				
Valeur nette d'inventaire	EUR	847,842,039.72	505,045,112.81	380,697,339.37
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	106.21	102.31	81.24
Class A2 Shares EUR	EUR	168.91	162.71	129.20
Class A3 shares EUR	EUR	226.53	-	-
Class AD2 Shares EUR	EUR	111.31	107.50	86.27
Class B shares EUR	EUR	218.41	-	-
Class I Shares EUR	EUR	117.01	111.89	88.19
Class N shares EUR	EUR	108.73	104.07	82.15
Class N2 Shares EUR	EUR	168.28	161.08	127.13
Class Q shares EUR	EUR	120.28	114.15	89.31
Class SI Shares EUR	EUR	136.76	130.51	102.66
Class WI Shares EUR	EUR	196,226.79	188,192.71	148,767.12
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		102,992.623	23,929.029	9,026.192
Class A2 Shares EUR		370,854.764	279,509.583	272,322.252
Class A3 shares EUR		437,847.339	-	-
Class AD2 Shares EUR		623,242.530	681,780.840	780,540.683
Class B shares EUR		206,416.547	-	-
Class I Shares EUR		734,080.262	124,790.504	28,793.751
Class N shares EUR		18,667.521	53,912.782	6,859.192
Class N2 Shares EUR		62.870	256.532	335.454
Class Q shares EUR		37,048.527	2,590.163	13.000
Class SI Shares EUR		3,376,676.614	2,776,489.529	2,629,578.404
Class WI Shares EUR		32.821	8.339	29.287
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES				
Valeur nette d'inventaire	EUR	45,811,432.81	37,844,315.71	35,471,906.28
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	98.23	87.23	85.67

Statistiques (suite)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2023
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (suite)				
Class H-I Shares USD	USD	-	-	132.43
Class I shares EUR	EUR	134.54	118.54	115.56
Class N shares EUR	EUR	-	102.06	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		2,576.092	3,405.594	7,985.903
Class H-I Shares USD		-	-	200.000
Class I shares EUR		338,635.527	292,885.193	300,831.218
Class N shares EUR		-	27,709.076	-
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO**				
Valeur nette d'inventaire	EUR	507,764,596.05	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class A shares EUR	EUR	107.71	-	-
Class B shares EUR	EUR	584.51	-	-
Class I shares EUR	EUR	634,330.83	-	-
Class N shares EUR	EUR	164.89	-	-
Class SI shares EUR	EUR	174,604.28	-	-
Nombre d'actions				
Class A shares EUR		53,210.884	-	-
Class B shares EUR		378,093.842	-	-
Class I shares EUR		106.821	-	-
Class N shares EUR		34,062.592	-	-
Class SI shares EUR		1,189.293	-	-
** Lancé le 28 Mars 2025.				
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY **				
Valeur nette d'inventaire	EUR	2,203,398,005.34	-	-
Valeur nette d'inventaire par action				
Class B shares EUR	EUR	253.58	-	-
Class BD shares EUR	EUR	170.57	-	-
Class I shares EUR	EUR	126,315.29	-	-
Class ID shares EUR	EUR	85,724.82	-	-
Class N shares EUR	EUR	125.61	-	-
Class Q shares EUR	EUR	113.11	-	-
Nombre d'actions				
Class B shares EUR		1,180,186.563	-	-
Class BD shares EUR		9,208,685.986	-	-
Class I shares EUR		2,299.449	-	-
Class ID shares EUR		301.124	-	-
Class N shares EUR		126,478.765	-	-
Class Q shares EUR		11,081.035	-	-
** Lancé le 15 Septembre 2025.				

Etat combiné

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		38,612,352,147.61
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		978,027,474.90
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	39,590,379,622.51
Options à la valeur de marché	2.2	15,197,335.28
Avoirs en banque	2.2	1,105,567,007.68
Produits à recevoir sur vente de titres		204,059.74
A recevoir sur souscriptions		48,200,427.25
Remboursement fiscal à recevoir		171,553.73
A recevoir sur "Contracts for Difference"		340,348.51
A recevoir sur swaps		39,275,015.26
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	127,447,230.62
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	26,996,002.96
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	387,888,002.63
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	2,037,445.44
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	238,800,118.46
Autres créances		5,062,585.88
Total actifs		41,587,566,755.95
Passifs		
Découverts bancaires		65,541,940.91
Charges à payer		70,870,428.27
Options à la valeur de marché	2.2	144,999.99
Charges à payer sur achat de titres		841,800.00
A payer sur rachats		12,252,514.94
A payer sur swaps		39,970,139.37
A payer sur "Contracts for Difference"		311,245.22
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,883,060.45
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	2,373,204.49
Moins-value nette non réalisée sur Credit Default Swaps		2,110,950.00
Moins-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	958,101.05
Total passifs		198,258,384.69
Actifs nets à la fin de la période / exercice		41,389,308,371.26

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	148,526,351.63
Intérêts sur obligations	2.6	581,498,633.74
Intérêts bancaires	2.6	23,877,227.92
Revenus sur swaps		118,593,773.46
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	16,345,151.30
Autres revenus	13	5,576,582.40
Total revenus		894,417,720.45
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	298,676,322.78
Commission de banque dépositaire	5	7,488,393.39
Commission de performance	4	28,453,060.59
Frais d'administration	5	1,374,982.93
Frais professionnels	7	1,624,135.57
Frais de transaction	2.7	11,835,473.80
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	9,582,959.43
Intérêts bancaires et charges	2.5	14,833,967.25
Charges d'intérêts sur swaps		96,704,419.85
Frais d'agent de transfert		5,948,135.01
Frais d'impression et de publication		364,919.99
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	11,363,907.44
empty label 1 expenses		25,357.51
Autres charges	7	1,519,654.41
Total charges		489,795,689.95
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		404,622,030.50
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	256,036,233.84
Change	2.3	(113,141,443.86)
Contrats futures	2.2	126,307,845.06
Contrats de changes à terme	2.2	524,960,283.10
Swaps	2.2	15,346,536.46
"Contracts for difference"	2.2	(390,357.00)
Options	2.2	135,349,242.71
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période / exercice		1,349,090,370.81
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(145,338,151.01)
Contrats futures	2.2	(123,180,589.07)
Contrats de changes à terme	2.2	220,289,137.34
Swaps	2.2	318,916,176.63
Options	2.2	(181,172.41)
"Contract for Difference"	2.2	1,719,409.33
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		1,621,315,181.62
Souscriptions		22,900,422,626.88
Rachats		(7,245,283,840.31)
Distribution de dividendes	10	(51,604,320.40)
Actifs nets à la fin de l'année /période		24,164,458,723.47
Actifs nets à la fin de la période / exercice		41,389,308,371.26

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		1,849,318,672.44
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		11,408,682.26
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	1,860,727,354.70
Options à la valeur de marché	2.2	281,000.00
Avoirs en banque	2.2	32,573,592.32
A recevoir sur souscriptions		875,243.78
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	1,005,811.35
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	25,651,622.61
Autres créances		3,064.53
Total actifs		1,921,117,689.29
Passifs		
Découverts bancaires		1.07
Charges à payer		6,999,362.00
A payer sur rachats		114,901.68
A payer sur swaps		91,666.67
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		2,820,972.33
Moins-value nette non réalisée sur Credit Default Swaps		1,002,600.00
Total passifs		11,029,503.75
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,910,088,185.54

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	50,430,356.10
Intérêts bancaires	2.6	665,658.40
Revenus sur swaps		207,254.81
Autres revenus	13	45,697.92
Total revenus		51,348,967.23
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	9,269,468.40
Commission de banque dépositaire	5	165,065.07
Commission de performance	4	5,425,410.02
Frais d'administration	5	83,984.04
Frais professionnels	7	60,264.08
Frais de transaction	2.7	73,121.83
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	408,687.25
Intérêts bancaires et charges	2.5	49,684.68
Charges d'intérêts sur swaps		7,440,355.14
Frais d'agent de transfert		255,769.16
Frais d'impression et de publication		19,834.17
empty label 1 expenses		1,209.94
Autres charges	7	23,811.68
Total charges		23,276,665.46
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		28,072,301.77
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	17,043,608.28
Change	2.3	343,547.67
Contrats futures	2.2	14,907,410.24
Contrats de changes à terme	2.2	9,236,924.80
Swaps	2.2	2,989,792.51
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		72,593,585.27
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(11,949,244.95)
Contrats futures	2.2	(1,416,823.67)
Contrats de changes à terme	2.2	(1,619,337.33)
Swaps	2.2	(1,002,600.00)
Options	2.2	(340,000.00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		56,265,579.32
Souscriptions		1,357,033,771.26
Rachats		(263,582,535.58)
Distribution de dividendes	10	(4,651,109.72)
Actifs nets en début d'année		765,022,480.26
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,910,088,185.54

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,441,338.656	2,745,811.507	(281,926.059)	3,905,224.104
Class B shares EUR	345,032.872	459,195.363	(49,792.784)	754,435.451
Class H-I Shares USD	-	1,000.000	-	1,000.000
Class H-WI shares CHF	-	10,142.000	(1,809.000)	8,333.000
Class H-WI shares USD	-	328,353.560	(3,775.000)	324,578.560
Class ID shares EUR	699,901.261	646,887.711	(281,435.852)	1,065,353.120
Class I shares EUR	1,659,751.189	1,988,473.087	(894,858.652)	2,753,365.624
Class N shares EUR	277,680.931	1,213,600.523	(127,915.391)	1,363,366.063
Class Q shares EUR	16,048.674	29,640.960	(5,924.361)	39,765.273
Class SI shares EUR	801,018.497	2,130,869.958	(38,436.687)	2,893,451.768
Class WI shares EUR	-	17,536.000	(1,108.000)	16,428.000

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
4,100,000.00	ABANCA CORP 24-11/12/2036 FRN	EUR	4,207,953.00	0.22
2,800,000.00	ABANCA CORP 25-19/12/2173 FRN	EUR	2,828,840.00	0.15
2,100,000.00	ACHMEA BANK NV 2.5% 25-06/05/2028	EUR	2,090,697.00	0.11
1,500,000.00	ALPHA SRV HLD 24-10/03/2173 FRN	EUR	1,630,530.00	0.09
4,500,000.00	ASN BANK NV 22-15/12/2174 FRN	EUR	4,697,685.00	0.25
5,000,000.00	BANCO BILBAO VIZ 25-25/02/2037 FRN	EUR	5,044,600.00	0.26
9,100,000.00	BANCO BILBAO VIZ 3.125% 25-15/07/2030	EUR	9,100,910.00	0.48
2,600,000.00	BANCO BPM SPA 24-09/09/2030 FRN	EUR	2,659,488.00	0.14
1,900,000.00	BANCO BPM SPA 24-16/01/2173 FRN	EUR	2,056,845.00	0.11
2,400,000.00	BANCO BPM SPA 25- FRN	EUR	2,478,936.00	0.13
4,700,000.00	BANCO BPM SPA 3.375% 25-21/01/2030	EUR	4,752,734.00	0.25
1,500,000.00	BANCO CRED SOC C 24-03/09/2030 FRN	EUR	1,546,605.00	0.08
4,600,000.00	BANCO CRED SOC C 25-13/06/2031 FRN	EUR	4,597,102.00	0.24
10,000,000.00	BANCO CRED SOC C 25-13/10/2037 FRN	EUR	9,926,600.00	0.52
1,000,000.00	BANCO SABADELL 25- FRN	EUR	1,044,810.00	0.05
1,600,000.00	BANCO SABADELL 3.375% 25-18/02/2033	EUR	1,584,560.00	0.08
5,500,000.00	BANCO SABADELL 5% 24-13/10/2029	GBP	6,411,276.55	0.34
6,600,000.00	BANCO SANTANDER 24-09/01/2030 FRN	EUR	6,721,506.00	0.35
10,700,000.00	BANCO SANTANDER 4.625% 25-17/11/2030	GBP	12,273,792.74	0.64
6,300,000.00	BANKINTER SA 25-08/08/2035 FRN	EUR	6,406,722.00	0.34
3,400,000.00	BANKINTER SA 25- FRN	EUR	3,502,816.00	0.18
2,500,000.00	BANK MILLENNIUM 23-18/09/2027 FRN	EUR	2,621,675.00	0.14
3,900,000.00	BANK MILLENNIUM 24-25/09/2029 FRN	EUR	4,092,465.00	0.21
12,200,000.00	BANK OF AMER CRP 25-30/10/2029 FRN	EUR	12,206,222.00	0.64
4,000,000.00	BANK OF IRELAND 22-01/03/2033 FRN	EUR	4,269,480.00	0.22
14,900,000.00	BANK OF MONTREAL 25-09/01/2032 FRN	EUR	14,814,623.00	0.78
6,600,000.00	BANK POLSKA 25-04/06/2031 FRN	EUR	6,633,396.00	0.35
4,400,000.00	BANK POLSKA 25-23/09/2032 FRN	EUR	4,382,136.00	0.23
3,400,000.00	BANK POLSKA 25-27/02/2036 FRN	EUR	3,396,396.00	0.18
1,700,000.00	BARCLAYS PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	2,047,217.54	0.11
2,500,000.00	BARCLAYS PLC 24-08/05/2028 FRN	EUR	2,508,725.00	0.13
2,600,000.00	BARCLAYS PLC 25-14/08/2031 FRN	EUR	2,619,708.00	0.14
8,700,000.00	BELFIUS BANK SA 3.375% 25-28/05/2030	EUR	8,740,977.00	0.46
2,500,000.00	BELFIUS BANK SA 3.625% 24-11/06/2030	EUR	2,557,225.00	0.13
7,200,000.00	BNP PARIBAS 25-06/05/2030 FRN	EUR	7,174,512.00	0.38
6,300,000.00	BNP PARIBAS 25-17/09/2033 FRN	EUR	6,225,156.00	0.33
1,000,000.00	BPER BANCA 24-29/12/2049 FRN	EUR	1,098,060.00	0.06
17,000,000.00	BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN	EUR	17,061,540.00	0.89
11,900,000.00	CAISS DESJARDINS 4.875% 25-08/10/2030	GBP	13,825,158.47	0.72
800,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	797,432.00	0.04
2,900,000.00	CAIXABANK 25-05/03/2037 FRN	EUR	2,922,272.00	0.15
500,000.00	CAIXABANK 4.375% 23-29/11/2033	EUR	532,400.00	0.03
7,700,000.00	CAIXA CENTRAL 25-29/01/2030 FRN	EUR	7,809,956.00	0.41
12,200,000.00	CAIXA GERAL DEPO 25-07/10/2031 FRN	EUR	12,089,468.00	0.63
7,000,000.00	CESKA SPORITELNA 21-13/09/2028 FRN	EUR	6,729,100.00	0.35
4,000,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	4,134,840.00	0.22
6,000,000.00	CESKA SPORITELNA 24-03/07/2031 FRN	EUR	6,256,980.00	0.33
800,000.00	CESKA SPORITELNA 24-15/01/2030 FRN	EUR	833,952.00	0.04
8,000,000.00	CESKA SPORITELNA 25-09/09/2032 FRN	EUR	8,013,840.00	0.42
4,200,000.00	COMMERZBANK AG 24-08/12/2028 FRN	EUR	4,207,392.00	0.22
3,800,000.00	COMMERZBANK AG 25-06/06/2030 FRN	EUR	3,799,620.00	0.20
9,900,000.00	COOPERATIEVE RAB 25-01/11/2030 FRN	GBP	11,494,453.42	0.60
2,000,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-11/12/2172 FRN	GBP	2,463,716.29	0.13
4,900,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-12/03/2030 FRN	GBP	5,832,226.08	0.31
2,100,000.00	COVENTRY BDG SOC 3.125% 24-29/10/2029	EUR	2,107,749.00	0.11
2,100,000.00	CRED AGRICOLE SA 25-20/05/2173 FRN	EUR	2,155,020.00	0.11
9,000,000.00	CRED AGRICOLE SA 25-22/10/2035 FRN	GBP	10,628,176.47	0.56
3,600,000.00	CRELAN SA 23-28/02/2030 FRN	EUR	3,908,376.00	0.20
3,500,000.00	CRELAN SA 24-23/01/2032 FRN	EUR	3,780,945.00	0.20
1,800,000.00	CRELAN SA 24-30/04/2035 FRN	EUR	1,916,928.00	0.10
5,000,000.00	DANSKE BANK A/S 23-13/04/2027 FRN	GBP	5,738,970.46	0.30
17,500,000.00	DANSKE BANK A/S 25-04/10/2031 FRN	GBP	20,617,757.30	1.08
2,200,000.00	ERSTE GROUP 25- FRN	EUR	2,293,786.00	0.12
4,500,000.00	ERSTE GROUP 3.25% 24-27/08/2032	EUR	4,485,825.00	0.23
6,000,000.00	ERSTE GROUP 7% 24-15/10/2172	EUR	6,469,500.00	0.34
2,100,000.00	EUROBANK 24-12/03/2030 FRN	EUR	2,106,552.00	0.11
1,500,000.00	EUROBANK 24-24/09/2030 FRN	EUR	1,543,560.00	0.08
1,800,000.00	EUROBANK 25-07/07/2028 FRN	EUR	1,801,980.00	0.09
3,100,000.00	EUROBANK ERGASIA 25-10/05/2174 FRN	EUR	3,060,289.00	0.16
3,500,000.00	EUROBANK ERGASIA 25- FRN	EUR	3,633,805.00	0.19
5,000,000.00	HSBC HOLDINGS 19-22/07/2028 FRN	GBP	5,625,494.31	0.29
4,900,000.00	HSBC HOLDINGS 24-25/09/2030 FRN	EUR	4,950,078.00	0.26

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,500,000.00	ING GROEP NV 23-20/05/2033 FRN	GBP	1,772,256.80	0.09
2,900,000.00	ING GROEP NV 24-03/09/2030 FRN	EUR	2,940,368.00	0.15
1,300,000.00	INIT INNOVATION IN TRAFFIC S	EUR	1,451,346.00	0.08
3,000,000.00	INTESA SANPAOLO 24-20/11/2172 FRN	EUR	3,246,600.00	0.17
8,600,000.00	JYSKE BANK A/S 24-05/05/2029 FRN	EUR	8,615,566.00	0.45
2,800,000.00	JYSKE BANK A/S 25-29/04/2031 FRN	EUR	2,834,272.00	0.15
2,100,000.00	JYSKE BANK A/S 3.5% 25-19/11/2031	EUR	2,106,426.00	0.11
6,400,000.00	KBC GROUP NV 25-21/01/2032 FRN	EUR	6,455,616.00	0.34
2,200,000.00	LLOYDS BK GR PLC 23-27/03/2171 FRN	GBP	2,669,211.28	0.14
1,200,000.00	MBANK 25-03/03/2032 FRN	EUR	1,200,912.00	0.06
4,500,000.00	MBANK 25-25/09/2035 FRN	EUR	4,624,965.00	0.24
7,300,000.00	MBH BANK NYRT 25-29/01/2030 FRN	EUR	7,435,707.00	0.39
9,100,000.00	MEDIOBANCA SPA 25-22/08/2031 FRN	EUR	9,025,835.00	0.47
10,700,000.00	MORGAN STANLEY 25-07/11/2031 FRN	EUR	10,609,799.00	0.56
3,500,000.00	NATIONWIDE BLDG 20-31/12/2060 FRN	GBP	4,013,387.89	0.21
4,300,000.00	NATIONWIDE BLDG 24-20/12/2172 FRN	GBP	5,139,811.79	0.27
2,900,000.00	NATIONWIDE BLDG 25-14/07/2036 FRN	GBP	3,372,646.52	0.18
6,000,000.00	NATIONWIDE BLDG 25-18/03/2028 FRN	EUR	6,109,560.00	0.32
5,600,000.00	NATIONWIDE BLDG 25-20/12/2173 FRN	GBP	6,784,085.83	0.36
6,500,000.00	NATIONWIDE BLDG 3% 25-03/03/2030	EUR	6,493,045.00	0.34
12,400,000.00	NATWEST GROUP 25-10/11/2031 FRN	GBP	14,202,514.81	0.74
3,200,000.00	NATWEST GROUP 25-30/09/2173 FRN	GBP	3,826,553.42	0.20
12,800,000.00	NORDDEUTSCHE L/B 25-02/10/2028 FRN	EUR	12,762,752.00	0.67
7,500,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-29/05/2030 FRN	EUR	7,801,350.00	0.41
1,700,000.00	NOVO BANCO 23-01/12/2033 FRN	EUR	1,962,565.00	0.10
1,400,000.00	NOVO BANCO 24-08/03/2028 FRN	EUR	1,426,936.00	0.07
4,300,000.00	NYKREDIT 3.625% 25-24/07/2030	EUR	4,359,039.00	0.23
2,600,000.00	PIRAEUS 24-18/09/2035 FRN	EUR	2,724,254.00	0.14
5,000,000.00	PIRAEUS BANK 24-17/07/2029 FRN	EUR	5,209,900.00	0.27
1,900,000.00	PIRAEUS BANK 25-03/12/2028 FRN	EUR	1,900,323.00	0.10
3,000,000.00	PKO BANK POLSKI 24-12/09/2027 FRN	EUR	3,021,210.00	0.16
4,000,000.00	PKO BANK POLSKI 24-18/06/2029 FRN	EUR	4,136,720.00	0.22
3,300,000.00	PKO BANK POLSKI 24-27/03/2028 FRN	EUR	3,365,307.00	0.18
5,300,000.00	RAIFFEISEN BK IN 23-15/09/2028 FRN	EUR	5,716,686.00	0.30
3,000,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-02/01/2035 FRN	EUR	3,164,490.00	0.17
4,100,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-03/01/2030 FRN	EUR	4,190,610.00	0.22
8,800,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-15/06/2173 FRN	EUR	9,410,984.00	0.49
2,500,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-21/08/2029 FRN	EUR	2,662,550.00	0.14
1,500,000.00	RAIFFEISEN BK IN 24-31/05/2030 FRN	EUR	1,565,190.00	0.08
6,200,000.00	RAIFFEISEN BK IN 25-15/12/2173 FRN	EUR	6,316,312.00	0.33
3,700,000.00	RAIFFEISEN BK IN 25-27/08/2031 FRN	EUR	3,689,973.00	0.19
10,500,000.00	RAIFFEISENBANK AS 24-05/06/2030 FRN	EUR	10,953,075.00	0.57
9,500,000.00	SBAB BANK AB 25-21/05/2031 FRN	EUR	9,499,810.00	0.50
7,300,000.00	SOCIETE GENERALE 24-21/05/2173 FRN	USD	6,549,722.22	0.34
10,600,000.00	SOCIETE GENERALE 25-14/05/2030 FRN	EUR	10,659,254.00	0.56
5,800,000.00	SOCIETE GENERALE 25-17/03/2174 FRN	EUR	5,866,652.00	0.31
3,700,000.00	SWEDBANK AB 2.875% 25-08/02/2030	EUR	3,696,892.00	0.19
4,000,000.00	SWEDBANK AB 22-15/11/2032 FRN	GBP	4,803,961.35	0.25
3,600,000.00	SWEDBANK AB 3.25% 25-24/09/2029	EUR	3,630,348.00	0.19
3,300,000.00	UBS GROUP 25-11/08/2031 FRN	EUR	3,285,084.00	0.17
7,600,000.00	UBS GROUP 25-12/05/2029 FRN	EUR	7,670,832.00	0.40
5,850,000.00	UNICREDIT SPA 25-16/01/2033 FRN	EUR	5,918,854.50	0.31
5,100,000.00	VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027	EUR	5,259,324.00	0.28
			654,713,565.04	34.28
Energie				
10,000,000.00	AUSNET SERVICES 3.75% 25-08/05/2035	EUR	9,926,200.00	0.52
10,200,000.00	BP CAP MKY BV 3.36% 24-12/09/2031	EUR	10,265,484.00	0.54
3,900,000.00	CONTACT ENERGY 3.537% 25-03/11/2032	EUR	3,864,003.00	0.20
8,000,000.00	ENGIE 3.625% 24-06/03/2031	EUR	8,163,520.00	0.43
6,900,000.00	FCC AQUALIA SA 3.75% 25-11/06/2032	EUR	6,859,221.00	0.36
7,500,000.00	HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031	EUR	7,434,600.00	0.39
7,000,000.00	HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029	EUR	7,257,530.00	0.38
3,100,000.00	IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN	EUR	3,091,010.00	0.16
9,900,000.00	IBERDROLA FIN SA 5.25% 24-31/10/2036	GBP	11,333,090.33	0.59
5,700,000.00	IREN SPA 25-23/04/2173 FRN	EUR	5,780,940.00	0.30
6,000,000.00	ITALGAS SPA 2.875% 25-06/03/2030	EUR	5,953,560.00	0.31
7,200,000.00	NESTE 3.75% 25-20/03/2030	EUR	7,333,992.00	0.38
6,500,000.00	REDEXIS SA 4.375% 24-30/05/2031	EUR	6,676,605.00	0.35
5,300,000.00	SLOVENSKE ELEKTR 3.875% 25-20/11/2032	EUR	5,274,507.00	0.28
3,400,000.00	SNAM 24-10/12/2172 FRN	EUR	3,488,978.00	0.18
4,000,000.00	STEDIN HOLDING 1.375% 18-19/09/2028	EUR	3,869,000.00	0.20
6,400,000.00	STEDIN HOLDING 3% 25-03/11/2032	EUR	6,265,088.00	0.33
6,600,000.00	TOTALENERGIES 3.16% 25-03/03/2033	EUR	6,509,646.00	0.34
16,500,000.00	TOTALENERGIES 3.647% 25-01/07/2035	EUR	16,362,060.00	0.87
7,000,000.00	TOTALENERGIES SE 24-19/11/2173 FRN	EUR	7,088,410.00	0.37
8,000,000.00	VEOLIA ENVRNMT 1.5% 17-03/04/2029	EUR	7,677,840.00	0.40
9,000,000.00	VEOLIA ENVRNMT 25-24/01/2174 FRN	EUR	8,968,140.00	0.47

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
7,900,000.00	VIER GAS TRANSPO 3.375% 24-11/11/2031	EUR	7,882,778.00	0.41	6,400,000.00	BRITISH TELECOMM 3.375% 25-17/11/2032	EUR	6,337,728.00	0.33
5,600,000.00	VIER GAS TRANSPO 3.625% 25-08/09/2033	EUR	5,544,280.00	0.29	4,900,000.00	FIBERCOP SPA 5.125% 25-30/06/2032	EUR	4,977,763.00	0.26
			172,870,482.33	9.05	7,000,000.00	FIBERCOP SPA 6.375% 24-15/11/2033	USD	5,946,958.08	0.31
Immobilier					2,000,000.00	NBN CO LTD 3.375% 25-29/11/2032	EUR	2,003,500.00	0.10
6,000,000.00	ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031	EUR	6,396,480.00	0.33	7,500,000.00	NBN CO LTD 3.5% 24-22/03/2030	EUR	7,619,250.00	0.41
7,800,000.00	AROUNDTOWN FIN 24-07/08/2172 FRN	GBP	9,316,405.90	0.49	3,600,000.00	ORANGE 4.125% 25-13/11/2045	EUR	3,469,284.00	0.18
2,200,000.00	AROUNDTOWN FIN 25-30/05/2174 FRN	EUR	2,148,146.00	0.11	2,500,000.00	PROXIMUS SADP 24-02/10/2173 FRN	EUR	2,536,925.00	0.13
4,100,000.00	AROUNDTOWN SA 3.5% 25-13/05/2030	EUR	4,054,818.00	0.21	5,100,000.00	PROXIMUS SADP 3.75% 25-08/04/2035	EUR	5,040,534.00	0.26
5,200,000.00	CPI PROPERTY GRO 2.75% 20-22/01/2028	GBP	5,694,173.74	0.30	1,400,000.00	TDC NET AS 4.625% 25-22/10/2033	EUR	1,402,604.00	0.07
4,000,000.00	CPI PROPERTY GRO 25- FRN	EUR	3,717,360.00	0.19	5,400,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	5,745,114.00	0.30
1,500,000.00	CPI PROPERTY GRO 6% 24-27/01/2032	EUR	1,510,260.00	0.08	1,300,000.00	TDC NET AS 5% 25-09/08/2032	EUR	1,436,695.00	0.08
436,000.00	CPI PROPERTY GRO 7% 24-07/05/2029	EUR	463,860.40	0.02	1,500,000.00	TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN	EUR	1,659,285.00	0.09
3,400,000.00	DEUTSCHE EUROSHP 4.5% 25-15/10/2030	EUR	3,426,180.00	0.18	2,700,000.00	TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	EUR	2,857,491.00	0.15
8,400,000.00	DIGITAL DUTCH 3.875% 25-15/07/2034	EUR	8,245,860.00	0.43	6,000,000.00	VODAFONE GROUP 25-12/09/2055 FRN	EUR	5,963,760.00	0.31
2,700,000.00	DIGITAL EURO FIN 3.75% 25-15/01/2033	EUR	2,671,137.00	0.14				65,645,474.08	3.44
5,000,000.00	GRAND CITY FINAN 25-09/04/2174 FRN	EUR	4,878,400.00	0.26	Assurances				
3,500,000.00	GRAND CITY PROP 1.375% 17-03/08/2026	EUR	3,479,875.00	0.18	1,000,000.00	ACHMEA BV 19-24/03/2168 FRN	EUR	995,880.00	0.05
7,400,000.00	HAMMERSON PLC 3.5% 25-15/04/2032	EUR	7,238,828.00	0.38	488,000.00	ACHMEA BV 24-02/11/2044 FRN	EUR	528,611.36	0.03
5,800,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	5,417,780.00	0.28	600,000.00	ACHMEA BV 25-28/07/2173 FRN	EUR	619,674.00	0.03
12,300,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	11,895,945.00	0.62	4,000,000.00	ASR NEDERLAND NV 24-27/12/2172 FRN	EUR	4,296,440.00	0.22
3,200,000.00	SAGAX AB 4% 25-13/03/2032	EUR	3,223,520.00	0.17	3,700,000.00	ATHENE GLOBAL FU 0.832% 22-08/01/2027	EUR	3,634,843.00	0.19
10,000,000.00	SEGRO PLC 3.5% 24-24/09/2032	EUR	9,961,100.00	0.52	1,000,000.00	ATHENE GLOBAL FU 5.146% 25-01/11/2029	GBP	1,157,342.14	0.06
4,300,000.00	SHURGARD LUX 4% 25-27/05/2035	EUR	4,254,420.00	0.22	2,000,000.00	AVIVA PLC 22-15/12/2170 FRN	GBP	2,358,951.43	0.12
12,200,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	EUR	12,410,572.00	0.66	2,500,000.00	CAISSE NA REA MU 24-16/01/2173 FRN	EUR	2,611,425.00	0.14
12,000,000.00	URW SE 25-31/12/2049 FRN	EUR	12,309,360.00	0.65	4,000,000.00	LA MONDIALE 24-17/01/2173 FRN	EUR	4,252,560.00	0.22
16,800,000.00	VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	EUR	16,278,024.00	0.86	5,500,000.00	MET LIFE GLOB 3.25% 25-31/03/2030	EUR	5,535,365.00	0.29
			138,992,505.04	7.28	6,900,000.00	NEW YORK LIFE GL 3.2% 25-15/01/2032	EUR	6,853,494.00	0.36
Accessoires & Equipements automobiles					6,000,000.00	PENSION INS 5.625% 18-20/09/2030	GBP	6,969,774.08	0.37
2,500,000.00	CNH INDUSTRIAL N 3.75% 24-11/06/2031	EUR	2,534,200.00	0.13	1,500,000.00	PENSION INS 6.875% 24-15/11/2034	GBP	1,802,138.85	0.09
5,600,000.00	FORD MOTOR CRED 3.622% 25-27/07/2028	EUR	5,654,712.00	0.30	7,700,000.00	ROTHESAY LIFE 18-31/12/2049 FRN	GBP	9,085,493.39	0.49
1,500,000.00	FORD MOTOR CRED 4.867% 23-03/08/2027	EUR	1,574,085.00	0.08	5,000,000.00	ROTHESAY LIFE 21-31/12/2061 FRN	GBP	5,211,249.04	0.27
4,000,000.00	IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	EUR	4,324,080.00	0.23	3,000,000.00	ROTHESAY LIFE 7.019% 24-10/12/2034	GBP	3,685,395.96	0.19
14,000,000.00	MER-BENZ CA FIN 4.7% 25-10/10/2030	GBP	16,143,575.99	0.85				59,598,637.25	3.12
4,600,000.00	OPMOBILITY 4.2955% 25-05/02/2031	EUR	4,665,182.00	0.24	Chimie				
5,000,000.00	RCI BANQUE 3.625% 25-03/11/2032	EUR	4,912,650.00	0.26	13,600,000.00	AIR PROD & CHEM 3.25% 25-16/06/2032	EUR	13,478,008.00	0.71
3,300,000.00	ROBERT BOSCH 2.75% 25-28/05/2028	EUR	3,299,637.00	0.17	7,000,000.00	ARKEMA 25- FRN	EUR	6,980,680.00	0.37
10,700,000.00	ROBERT BOSCH 3.25% 25-28/05/2031	EUR	10,675,925.00	0.56	6,300,000.00	LINDE PLC 3.125% 25-20/11/2032	EUR	6,226,731.00	0.33
4,800,000.00	TOYOTA FIN AUSTR 4.625% 24-29/03/2028	GBP	5,565,200.65	0.29	6,000,000.00	PPG INDUSTRIES 2.75% 22-01/06/2029	EUR	5,951,520.00	0.31
7,500,000.00	TOYOTA MOTOR FIN 2.75% 25-28/01/2030	EUR	7,432,050.00	0.39	4,500,000.00	PPG INDUSTRIES 3.25% 25-04/03/2032	EUR	4,435,245.00	0.23
4,000,000.00	TOYOTA MOTOR FIN 4.75% 24-22/10/2029	GBP	4,670,632.60	0.24	6,600,000.00	SYENSQO SA 3.375% 25-28/05/2031	EUR	6,577,428.00	0.34
3,000,000.00	VALEO SE 4.625% 25-23/03/2032	EUR	3,007,680.00	0.16	8,100,000.00	SYMRISE AG 3.25% 25-24/09/2032	EUR	8,039,736.00	0.42
6,200,000.00	VOLKSWAGEN BANK 3.75% 25-10/12/2032	EUR	6,161,560.00	0.32				51,689,348.00	2.71
5,000,000.00	VOLKSWAGEN INTFN 18-31/12/2049 FRN	EUR	5,066,300.00	0.27	Commerce & Distribution				
3,500,000.00	ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030	EUR	3,691,135.00	0.19	9,300,000.00	BUNZL FINANCE 3.375% 24-09/04/2032	EUR	9,182,355.00	0.48
			89,378,605.24	4.68	2,300,000.00	EL CORTE INGLES 3.5% 25-24/07/2033	EUR	2,259,566.00	0.12
Services diversifiés					5,200,000.00	EL CORTE INGLES 4.25% 24-26/06/2031	EUR	5,427,916.00	0.28
8,300,000.00	ABERTIS INFRAEST 3.125% 25-07/07/2030	EUR	8,255,429.00	0.43	1,800,000.00	EROSKI S COOP 5.75% 25-15/05/2031	EUR	1,866,726.00	0.10
3,600,000.00	ABP FINANCE PLC 5.875% 25-19/06/2037	GBP	4,202,991.64	0.22	11,900,000.00	MCDONALDS CORP 3.5% 25-21/05/2032	EUR	11,969,972.00	0.63
5,500,000.00	APRR SA 2.875% 25-14/01/2031	EUR	5,435,045.00	0.28	7,500,000.00	RECKITT BEN TSY 3.5% 25-10/09/2034	EUR	7,414,800.00	0.39
4,100,000.00	BCP MODULAR 6.5% 25-10/07/2031	EUR	3,837,436.00	0.20	2,900,000.00	REXEL SA 4% 25-15/09/2030	EUR	2,940,716.00	0.15
1,800,000.00	LEASYS SPA 2.875% 25-17/08/2027	EUR	1,845,036.00	0.10	8,500,000.00	WESFARMERS LTD 3.277% 25-10/06/2032	EUR	8,415,340.00	0.44
1,700,000.00	LEASYS SPA 3.375% 24-25/01/2029	EUR	1,736,499.00	0.09				49,477,391.00	2.59
5,000,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	4,986,450.00	0.26	Cosmétiques				
3,100,000.00	MOTABILITY OPS 3.625% 24-24/07/2029	EUR	3,163,054.00	0.17	6,100,000.00	BMS IRELAND CAP 3.363% 25-10/11/2033	EUR	6,025,458.00	0.32
3,800,000.00	MOTABILITY OPS 3.625% 25-22/01/2033	EUR	3,784,382.00	0.20	7,700,000.00	LOREAL SA 2.75% 25-19/11/2030	EUR	7,661,423.00	0.40
1,000,000.00	MOTABILITY OPS 3.875% 24-24/01/2034	EUR	1,003,400.00	0.05	10,500,000.00	LOREAL SA 3.375% 25-19/01/2036	EUR	10,336,935.00	0.54
3,900,000.00	MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	EUR	4,021,602.00	0.21	3,500,000.00	OPAL BIDCO SAS 5.5% 25-31/03/2032	EUR	3,624,145.00	0.19
2,000,000.00	PINNACLE BIDCO P 10% 23-11/10/2028	GBP	2,419,082.33	0.13	1,800,000.00	PERRIGO FINANCE 5.375% 24-30/09/2032	EUR	1,837,296.00	0.10
11,700,000.00	PLUXEE NV 3.75% 24-04/09/2032	EUR	11,615,994.00	0.61	10,600,000.00	SANOFI SA 3% 25-23/06/2032	EUR	10,540,640.00	0.55
10,600,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	12,991,572.00	0.68	2,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.875% 23-14/09/2035	EUR	2,755,376.00	0.14
			69,297,972.97	3.63				42,781,273.00	2.24
Transports					Matériaux de construction				
8,400,000.00	AIR FRANCE-KLM 3.75% 25-04/09/2030	EUR	8,342,544.00	0.44	1,800,000.00	ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN	EUR	1,853,730.00	0.10
5,600,000.00	AP MOLLER 3.5% 25-17/09/2034	EUR	5,517,232.00	0.29	6,900,000.00	AEROPORTI ROMA 3.625% 25-15/06/2032	EUR	6,918,975.00	0.36
6,600,000.00	BPOST SA 3.479% 25-19/06/2032	EUR	6,575,316.00	0.34	3,700,000.00	BRISBANE AIRPORT 3.856% 25-13/11/2035	EUR	3,688,937.00	0.19
5,600,000.00	CMA CGM SA 5% 25-15/01/2031	EUR	5,614,168.00	0.29	7,000,000.00	CARRIER GLOBAL 4.5% 24-29/11/2032	EUR	7,387,520.00	0.39
4,700,000.00	GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030	EUR	4,827,511.00	0.25	12,100,000.00	GATWICK FND LTD 3.875% 25-24/06/2035	EUR	11,954,195.00	0.63
4,400,000.00	INPOST SA 4% 25-01/04/2031	EUR	4,410,956.00	0.23	1,900,000.00	MILLER HOMES G 25-15/10/2030 FRN	EUR	1,929,317.00	0.10
6,100,000.00	INTL CONSOLIDAT 3.352% 25-11/09/2030	EUR	6,100,549.00	0.32	1,500,000.00	MILLER HOMES GROUP FIN 7% 22-15/05/2029	GBP	1,738,007.63	0.09
9,000,000.00	POSTE ITALIANE 3% 25-03/12/2030	EUR	8,954,190.00	0.48				35,470,681.63	1.86
1,600,000.00	POSTNL 4% 25-02/10/2030	EUR	1,621,920.00	0.08	Alimentation				
3,900,000.00	TRANSDEV GROUP S 3.054% 25-21/05/2028	EUR	3,911,076.00	0.20	10,300,000.00	COMPASS GROUP 3.125% 25-24/06/2032	EUR	10,190,305.00	0.53
8,100,000.00	TRANSDEV GROUP S 3.845% 25-21/05/2032	EUR	8,133,696.00	0.43	6,200,000.00	ITM ENTREPRISES 4.125% 25-29/01/2030	EUR	6,312,468.00	0.33
3,700,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	3,694,746.00	0.19	4,800,000.00	METRO 4% 25-05/03/2030	EUR	5,001,936.00	0.26
			67,703,904.00	3.54	5,000,000.00	PERNOD RICARD SA 3.25% 25-04/02/2033	EUR	4,909,650.00	0.26
Télécommunications					8,000,000.00	ROQUETTE FRERE 3.774% 24-25/11/2031	EUR	8,032,480.00	0.42
8,700,000.00	AMERICA MOVIL BV 3% 25-30/09/2030	EUR	8,648,583.00	0.46				34,446,839.00	1.80

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Internet				
7,300,000.00	ALPHABET INC 2.875% 25-06/11/2031	EUR	7,228,971.00	0.38
10,900,000.00	BOOKING HLDS INC 3% 25-07/11/2030	EUR	10,832,420.00	0.57
6,700,000.00	ILIAD 4.25% 25-09/01/2032	EUR	6,769,680.00	0.35
5,900,000.00	PROSUS NV 4.343% 25-15/07/2035	EUR	5,929,854.00	0.31
1,900,000.00	UNITED GROUP 6.25% 25-31/01/2032	EUR	1,910,963.00	0.10
			32,671,888.00	1.71
Capital risque				
7,500,000.00	FLUTTER TREASURY 6.125% 25-04/06/2031	GBP	8,689,178.50	0.45
2,700,000.00	IGT LOTTERY HOLD 4.25% 24-15/03/2030	EUR	2,746,845.00	0.14
9,000,000.00	LIVE NATION ENT 2.875% 25-15/10/2031 CV	USD	7,556,735.12	0.40
3,500,000.00	LOTTOMATICA GR 4.875% 25-31/01/2031	EUR	3,607,660.00	0.19
			22,600,418.62	1.18
Hôtels & Restaurants				
80,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	4,598,240.00	0.24
7,900,000.00	ACCOR 3.625% 25-03/09/2032	EUR	7,874,325.00	0.41
4,400,000.00	ACCORINVEST GROU 6.375% 24-15/10/2029	EUR	4,629,284.00	0.24
2,800,000.00	IHG FINANCE LLC 3.375% 25-10/09/2030	EUR	2,791,740.00	0.15
			19,893,589.00	1.04
Audiovisuel				
10,000,000.00	BERTELSMANN SE 3.375% 25-28/10/2033	EUR	9,739,900.00	0.51
7,600,000.00	TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031	EUR	7,709,516.00	0.40
			17,449,416.00	0.91
Assurances, Réassurances				
10,600,000.00	CZECHOSLOVAK GRO 5.25% 25-10/01/2031	EUR	11,008,630.00	0.58
4,700,000.00	EXAIL TECHNO 25-01/04/2174 CV FRN	EUR	5,200,221.00	0.27
			16,208,851.00	0.85
Industrie sidérurgique				
1,100,000.00	CELSA OPCO SA 8.25% 25-15/12/2030	EUR	1,136,938.00	0.06
14,500,000.00	RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	EUR	14,646,160.00	0.77
			15,783,098.00	0.83
Textile				
1,300,000.00	BEACH ACQUISITIO 5.25% 25-15/07/2032	EUR	1,326,234.00	0.07
6,500,000.00	LVMH MOET HENNES 2.625% 25-07/03/2029	EUR	6,492,005.00	0.34
5,000,000.00	SAMSONITE FINCO 4.375% 25-15/02/2033	EUR	4,992,200.00	0.26
			12,810,439.00	0.67
Carburant, Pétrole, Gaz				
6,700,000.00	MONDI FINANCE PL 3.75% 25-18/05/2033	EUR	6,661,676.00	0.35
2,600,000.00	SAPPI PAPIER HOL 4.5% 25-15/03/2032	EUR	2,532,036.00	0.13
2,900,000.00	WEPA HYGIENEPD 4.5% 25-30/11/2032	EUR	2,912,093.00	0.15
			12,105,805.00	0.63
Bureautique				
6,500,000.00	BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV	EUR	7,148,635.00	0.37
4,000,000.00	LDC FINANCE BV 3.5% 24-22/10/2031	EUR	3,971,640.00	0.21
			11,120,275.00	0.58
Appareils électriques & électroniques				
3,000,000.00	LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV	EUR	3,203,220.00	0.17
3,600,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.25% 25-23/09/2033 CV	EUR	3,655,872.00	0.19
2,000,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.625% 24-28/06/2031 CV	EUR	2,120,980.00	0.11
			8,980,072.00	0.47
Services financiers				
2,700,000.00	EXOR NV 3.75% 25-05/11/2035	EUR	2,648,106.00	0.14
5,700,000.00	JPMORGANCHASEFIN 0.1% 25-20/05/2030 CV	EUR	5,411,409.00	0.28
			8,059,515.00	0.42
Stockage & Entrepôt				
6,900,000.00	AMCOR UK FINANCE 3.75% 25-20/02/2033	EUR	6,832,587.00	0.36
			6,832,587.00	0.36
Publicité				
2,400,000.00	PUBLICIS GROUPE 2.875% 25-12/06/2029	EUR	2,392,968.00	0.13
3,700,000.00	PUBLICIS GROUPE 3.375% 25-12/06/2032	EUR	3,676,246.00	0.19
			6,069,214.00	0.32
			1,722,651,846.20	90.19
Fonds				
Fond d'investissement				
150,000.00	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	EUR	15,699,000.00	0.82
470.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	122,376,508.50	6.41
			138,075,508.50	7.23
Total portefeuille titres			1,860,727,354.70	97.42

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	---

Contrats à terme

Obligation à terme

1,500.00 LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2026	GBP	111,778,045.01	BNP Paribas Derivatives Paris	1,005,811.35
				1,005,811.35
Total des Contrats à terme				1,005,811.35

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------	-------	----------	-------------------	--------------	---

Contrats de changes à terme

863,938.98	CHF	928,394.89	EUR	16/01/26	928,467.47	BNP Paribas	271.18
214.26	EUR	199.77	CHF	16/01/26	214.69	BNP Paribas	(0.48)
75,508.41	EUR	88,792.44	USD	16/01/26	75,603.42	BNP Paribas	(93.08)
35,260,251.62	USD	30,008,724.78	EUR	16/01/26	30,022,778.00	BNP Paribas	13,260.78
21,977,513.42	EUR	25,540,560.00	USD	29/01/26	21,283,800.00	UBS Europe SE	245,217.61
						HSBC France	
253,766,193.32	EUR	224,440,000.00	GBP	29/01/26	257,258,462.28	Goldman Sachs AG	(3,131,004.61)
						UBS Europe SE	
8,575,000.00	GBP	9,763,667.60	EUR	29/01/26	9,763,667.60	JP Morgan AG	51,228.61
600,000.00	USD	510,396.35	EUR	29/01/26	510,877.43	UBS Europe SE	147.66
							(2,820,972.33)
Total des contrats de change à terme							(2,820,972.33)

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	-------------------------

Options

Plain Vanilla Swaptions

(500,000,000.00) CALL ITRX EUR CDSI S44 5Y 18/03/2026 0.5	EUR	500,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(481,000.00)
500,000,000.00 PUT ITRX EUR CDSI S44 5Y 18/03/2026 0.6	EUR	500,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	602,000.00
500,000,000.00 PUT ITRX EUR CDSI S44 5Y 21/01/2026 0.6	EUR	500,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	160,000.00
				281,000.00

Total des Options	281,000.00
--------------------------	-------------------

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------------	-------------	--------------------------	----------	--------	-----------	--------------	---

Credit default swaps

SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	300,000,000.00	JP Morgan	(1,002,600.00)
							(1,002,600.00)

Total des Credit Default Swaps	(1,002,600.00)
---------------------------------------	-----------------------

Total Autres instruments financiers	(2,536,760.98)
--	-----------------------

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	1,860,727,354.70	97.42
Total Autres instruments financiers	(2,536,760.98)	(0.13)
Avoirs en banque	32,573,591.25	1.71
Autres actifs et passifs	19,324,000.57	1.00
Total actif net	1,910,088,185.54	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	23.33	22.73
Royaume-Uni	12.07	11.78
Etats-Unis	7.98	7.80
Allemagne	7.67	7.48
Pays-Bas	7.40	7.20
Espagne	7.14	6.94
Italie	5.24	5.11
Luxembourg	3.48	3.38
Danemark	3.14	3.06
Autriche	2.82	2.74
République tchèque	2.58	2.51
Belgique	2.58	2.50
Canada	2.41	2.35
Pologne	2.25	2.20
Australie	2.00	1.95
Autres	7.91	7.69
	100.00	97.42

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	35.19	34.28
Energie	9.29	9.05
Immobilier	7.47	7.28
Fond d'investissement	7.42	7.23
Accessoires & Equipements automobiles	4.80	4.68
Services diversifiés	3.72	3.63
Transports	3.64	3.54
Télécommunications	3.53	3.44
Assurances	3.20	3.12
Chimie	2.78	2.71
Commerce & Distribution	2.66	2.59
Cosmétiques	2.30	2.24
Autres	14.00	13.63
	100.00	97.42

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	Fond d'investissement	122,376,508.50	6.41
DANSKE BANK A/S 25-04/10/2031 FRN	Banques	20,617,757.30	1.08
BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN	Banques	17,061,540.00	0.89
TOTALENERGIES 3.647% 25-01/07/2035	Energie	16,362,060.00	0.87
VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	Immobilier	16,278,024.00	0.86
MER-BENZ CA FIN 4.7% 25-10/10/2030	Accessoires & Equipements automobiles	16,143,575.99	0.85
DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Fond d'investissement	15,699,000.00	0.82
BANK OF MONTREAL 25-09/01/2032 FRN	Banques	14,814,623.00	0.78
RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	Industrie sidérurgique	14,646,160.00	0.77
NATWEST GROUP 25-10/11/2031 FRN	Banques	14,202,514.81	0.74

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2,549,633,792.68
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		168,879,956.44
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	2,718,513,749.12
Avoirs en banque	2.2	27,984,994.27
A recevoir sur souscriptions		1,990,865.18
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	708.63
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	27,002,232.21
Autres créances		4,871.01
Total actifs		2,775,497,420.42
Passifs		
Découverts bancaires		0.83
Charges à payer		12,609,360.97
A payer sur rachats		943,331.87
A payer sur swaps		12,500.00
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	1,296,041.60
Moins-value nette non réalisée sur Credit Default Swaps		1,108,350.00
Total passifs		15,969,585.27
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,759,527,835.15

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	26,436,258.25
Intérêts sur obligations	2.6	59,135,672.46
Intérêts bancaires	2.6	401,532.17
Autres revenus	13	15,973.12
Total revenus		85,989,436.00
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	27,146,170.06
Commission de banque dépositaire	5	388,467.74
Commission de performance	4	9,780,890.52
Frais d'administration	5	82,431.74
Frais professionnels	7	94,130.07
Frais de transaction	2.7	685,382.15
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	837,980.96
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,038.35
Charges d'intérêts sur swaps		341,666.67
Frais d'agent de transfert		521,580.50
Frais d'impression et de publication		19,793.33
empty label 1 expenses		1,986.43
Autres charges	7	35,760.99
Total charges		39,943,279.51
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		46,046,156.49
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	100,627,458.14
Change	2.3	(44,976.96)
Contrats futures	2.2	(6,939,649.92)
Contrats de changes à terme	2.2	(13,611.99)
Swaps	2.2	1,413,247.17
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		141,088,622.93
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	50,692,263.17
Contrats futures	2.2	(1,877,156.60)
Contrats de changes à terme	2.2	11,293.74
Swaps	2.2	(1,108,350.00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		188,806,673.24
Souscriptions		601,394,170.19
Rachats		(323,296,961.20)
Distribution de dividendes	10	(2,000,631.59)
Actifs nets en début d'année		2,294,624,584.51
Actifs nets à la fin de l'exercice		2,759,527,835.15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	5,160,198.180	1,670,764.048	(656,916.838)	6,174,045.390
Class AD shares EUR	698,104.663	140,745.926	(90,366.325)	748,484.264
Class B shares CHF	2,897.471	458.490	(530.961)	2,825.000
Class B shares EUR	1,295,221.239	220,254.609	(130,016.419)	1,385,459.429
Class H-A shares CHF	3,969.209	6,761.833	-	10,731.042
Class H-A shares USD	720.000	3,585.428	(2,504.000)	1,801.428
Class H-I shares CHF	6,327.957	660.008	(59.813)	6,928.152
Class I shares EUR	4,320,784.561	812,408.008	(717,713.872)	4,415,478.697
Class ID shares EUR	18,396.650	13,514.552	(2,823.757)	29,087.445
Class N shares EUR	53,364.634	32,324.069	(14,388.368)	71,300.335
Class ND shares EUR	10,786.002	1,794.000	(569.000)	12,011.002
Class Q shares EUR	161,791.720	3,824.836	(10,443.029)	155,173.527
Class SI shares EUR	1,172,836.103	336,632.163	(34,354.427)	1,475,113.839

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
---------------------	--------------	--------	-------------------------	-------

Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs

Obligations

Banques

12,550,000.00	AIB GROUP PLC 20-30/05/2031 FRN	EUR	12,546,109.50	0.45
5,400,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	5,408,640.00	0.20
5,500,000.00	BANCO BILBAO VIZ 21-24/03/2027 FRN	EUR	5,473,820.00	0.20
2,600,000.00	BANCO BILBAO VIZ 23-21/09/2171 FRN	EUR	2,857,738.00	0.10
2,700,000.00	BANCO BILBAO VIZ 25-25/02/2037 FRN	EUR	2,724,084.00	0.10
6,200,000.00	BANCO BPM SPA 23-14/06/2028 FRN	EUR	6,482,844.00	0.23
2,300,000.00	BANCO CRED SOC C 25-13/06/2031 FRN	EUR	2,298,551.00	0.08
5,200,000.00	BANCO SABADELL 21-31/12/2061 FRN	EUR	5,229,640.00	0.19
1,600,000.00	BANCO SABADELL 23-07/02/2029 FRN	EUR	1,800,624.00	0.07
3,400,000.00	BANCO SABADELL 23-08/09/2029 FRN	EUR	3,626,270.00	0.13
5,500,000.00	BANCO SABADELL 24-15/01/2030 FRN	EUR	5,670,830.00	0.21
4,600,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	4,677,142.00	0.17
6,000,000.00	BANCO SANTANDER 23-23/08/2033 FRN	EUR	6,349,500.00	0.23
12,500,000.00	BANCO SANTANDER 24-02/04/2029 FRN	EUR	12,613,250.00	0.47
6,500,000.00	BANCO SANTANDER 24-09/01/2028 FRN	EUR	6,567,080.00	0.24
6,700,000.00	BANKINTER SA 25-08/08/2035 FRN	EUR	6,813,498.00	0.25
9,700,000.00	BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028	EUR	10,026,502.00	0.36
3,000,000.00	BARCLAYS PLC 22-31/01/2027 FRN	EUR	3,001,020.00	0.11
2,000,000.00	BAYERISCHE LND BK 23-05/01/2034 FRN	EUR	2,188,860.00	0.08
3,000,000.00	BELFIUS BANK SA 21-06/04/2034 FRN	EUR	2,817,870.00	0.10
9,000,000.00	BELFIUS BANK SA 3.375% 25-28/05/2030	EUR	9,042,390.00	0.33
6,000,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	5,996,640.00	0.22
10,700,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	10,323,788.00	0.37
13,900,000.00	BNP PARIBAS 23-13/11/2032 FRN	EUR	14,746,510.00	0.54
3,134,000.00	BPER BANCA 22-25/07/2032 FRN	EUR	3,164,807.22	0.11
8,000,000.00	CAIXABANK 20-31/12/2060 FRN	EUR	8,288,880.00	0.30
8,300,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	8,273,357.00	0.30
8,200,000.00	CAIXABANK 22-23/02/2033 FRN	EUR	8,668,630.00	0.31
5,600,000.00	CAIXABANK 24-09/02/2032 FRN	EUR	5,802,496.00	0.21
5,000,000.00	CAIXABANK 25-05/03/2037 FRN	EUR	5,038,400.00	0.18
3,100,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	3,204,501.00	0.12
5,800,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	5,886,362.00	0.21
3,800,000.00	CESKA SPORITELNA 24-03/07/2031 FRN	EUR	3,962,754.00	0.14
5,500,000.00	CESKA SPORITELNA 24-15/01/2030 FRN	EUR	5,733,420.00	0.21
5,100,000.00	CESKA SPORITELNA 25-09/09/2032 FRN	EUR	5,108,823.00	0.19
1,800,000.00	COM BK AUSTRALIA 24-04/06/2034 FRN	EUR	1,856,394.00	0.07
3,900,000.00	COM BK AUSTRALIA 25-26/08/2037 FRN	EUR	3,881,865.00	0.14
4,800,000.00	COOPERATIEVE RAB 20-31/12/2060 FRN	EUR	4,828,800.00	0.17
3,800,000.00	COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	EUR	3,853,010.00	0.14
3,800,000.00	COVENTRY BDG SOC 3.125% 24-29/10/2029	EUR	3,814,022.00	0.14
3,900,000.00	CRED AGRICOLE SA 0% 23-01/08/2031	EUR	4,259,775.00	0.15
6,900,000.00	CRED AGRICOLE SA 0% 23-09/05/2031	EUR	7,529,994.63	0.27
4,200,000.00	CRED AGRICOLE SA 4.375% 23-27/11/2033	EUR	4,385,976.00	0.16
11,000,000.00	CREDIT AGRICOLE 3.25% 25-15/02/2034	EUR	10,888,570.00	0.39
2,600,000.00	CREDITO EMILIANO 23-30/05/2029 FRN	EUR	2,759,432.00	0.10
9,500,000.00	DNB BANK ASA 23-01/11/2029 FRN	EUR	9,953,150.00	0.36
3,500,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	3,505,110.00	0.13
5,850,000.00	EC FINANCE 3% 21-15/10/2026	EUR	5,792,787.00	0.21
4,200,000.00	ERSTE GROUP 20-08/09/2031 FRN	EUR	4,178,664.00	0.15
2,200,000.00	ERSTE GROUP 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,197,954.00	0.08
5,900,000.00	ERSTE GROUP 24-15/01/2035 FRN	EUR	5,977,290.00	0.22
8,500,000.00	EUROBANK 25-07/07/2028 FRN	EUR	8,509,350.00	0.31
1,800,000.00	IBERCAJA 23-07/06/2027 FRN	EUR	1,823,796.00	0.07
3,500,000.00	IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	EUR	3,764,565.00	0.14
5,600,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	5,676,328.00	0.21
7,300,000.00	ING GROEP NV 20-26/05/2031 FRN	EUR	7,291,605.00	0.26
6,200,000.00	ING GROEP NV 21-29/09/2028 FRN	EUR	5,962,602.00	0.22
4,400,000.00	ING GROEP NV 25-20/05/2036 FRN	EUR	4,476,956.00	0.16
2,300,000.00	INTESA SANPAOLO 1.75% 18-20/03/2028	EUR	2,260,279.00	0.08
1,500,000.00	INTESA SANPAOLO 1.98% 19-11/12/2026	EUR	1,488,615.00	0.05
7,800,000.00	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	8,133,450.00	0.29
4,800,000.00	INTESA SANPAOLO 22-16/06/2032 FRN	EUR	5,294,016.00	0.19
4,400,000.00	INTESA SANPAOLO 24-14/11/2036 FRN	EUR	4,498,956.00	0.16
4,200,000.00	JYSKE BANK A/S 23-10/11/2029 FRN	EUR	4,408,614.00	0.16
3,950,000.00	JYSKE BANK A/S 23-26/10/2028 FRN	EUR	4,103,141.50	0.15
2,800,000.00	JYSKE BANK A/S 25-29/04/2031 FRN	EUR	2,834,272.00	0.10
4,000,000.00	JYSKE BANK A/S 5.5% 22-16/11/2027	EUR	4,102,200.00	0.15
7,900,000.00	KBC GROUP NV 25-21/01/2032 FRN	EUR	7,968,651.00	0.29
6,700,000.00	KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN	EUR	6,765,258.00	0.25
4,200,000.00	LA BANQUE POSTAL 22-05/03/2034 FRN	EUR	4,444,650.00	0.16
1,900,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-05/03/2027 FRN	EUR	1,901,482.00	0.07
6,700,000.00	LLOYDS BK GR PLC 25-09/05/2035 FRN	EUR	6,808,540.00	0.25

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
---------------------	--------------	--------	-------------------------	-------

900,000.00	MBANK 25-25/09/2035 FRN	EUR	924,993.00	0.03
4,450,000.00	MONTE DEI PASCHI 24-15/03/2029 FRN	EUR	4,618,032.00	0.17
2,300,000.00	MORGAN STANLEY 24-19/03/2027 FRN	EUR	2,302,139.00	0.08
8,800,000.00	MORGAN STANLEY 25-05/04/2028 FRN	EUR	8,857,200.00	0.32
3,600,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	3,664,656.00	0.13
7,100,000.00	NATL BK GREECE 24-29/01/2029 FRN	EUR	7,354,038.00	0.27
4,200,000.00	NATWEST MARKETS 23-13/01/2026 FRN	EUR	4,200,966.00	0.15
8,500,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	8,289,965.00	0.30
4,600,000.00	NORDDEUTSCHE L/B 25-02/10/2028 FRN	EUR	4,586,614.00	0.17
1,100,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-24/01/2034 FRN	EUR	1,190,915.00	0.04
2,600,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 24-29/05/2030 FRN	EUR	2,704,468.00	0.10
2,400,000.00	NYKREDIT 25-24/04/2035 FRN	EUR	2,427,240.00	0.09
2,800,000.00	NYKREDIT 3.625% 25-24/07/2030	EUR	2,838,444.00	0.10
1,300,000.00	PIRAEUS BANK 25-03/12/2028 FRN	EUR	1,300,221.00	0.05
5,500,000.00	SANTANDER INTL 1.75% 16-20/07/2031	EUR	4,893,689.90	0.18
2,800,000.00	SOCIETE GENERALE 20-17/07/2031 FRN	EUR	2,499,881.72	0.09
8,400,000.00	SOCIETE GENERALE 21-12/06/2029 FRN	EUR	7,929,012.00	0.29
7,900,000.00	SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	EUR	7,827,557.00	0.28
6,400,000.00	SOCIETE GENERALE 23-28/09/2029 FRN	EUR	6,700,928.00	0.24
1,400,000.00	SOCIETE GENERALE 25-17/05/2035 FRN	EUR	1,399,846.00	0.05
6,800,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.375% 24-14/11/2029	EUR	6,920,836.00	0.25
4,800,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.625% 24-12/03/2029	EUR	4,915,680.00	0.18
2,200,000.00	SPAREBANK 1 SR 3.75% 23-23/11/2027	EUR	2,246,068.00	0.08
8,200,000.00	SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25% 25-19/08/203	EUR	8,147,766.00	0.30
1,900,000.00	UNICREDIT SPA 24-16/04/2034 FRN	EUR	2,009,592.00	0.07
9,200,000.00	UNICREDIT SPA 25-16/01/2033 FRN	EUR	9,308,284.00	0.34
			514,654,782.47	18.66

Gouvernements

61,100,000.00	EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR	54,575,742.00	1.98
42,800,000.00	EUROPEAN UNION 3.125% 23-04/12/2030	EUR	43,787,824.00	1.59
33,863,525.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	34,435,818.57	1.25
20,741,344.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	20,994,595.81	0.76
41,879,154.00	ITALY BTPS 1.8% 24-15/05/2036	EUR	41,802,515.15	1.51
36,800,000.00	ITALY BTPS 4.4% 22-01/05/2033	EUR	39,761,296.00	1.44
31,700,968.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	31,738,692.14	1.15
33,305,069.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	33,445,949.46	1.21
45,700,000.00	SPANISH GOVT 2.55% 22-31/10/2032	EUR	44,678,605.00	1.62
64,700,000.00	SPANISH GOVT 3.45% 24-31/10/2034	EUR	65,997,235.00	2.39
			411,218,273.13	14.90

Accessoires & Equipements automobiles

1,700,000.00	EPIROC AB 3.625% 24-28/02/2031	EUR	1,725,364.00	0.06
5,300,000.00	FORD MOTOR CRED 4.066% 25-21/08/2030	EUR	5,351,781.00	0.19
8,600,000.00	FORD MOTOR CRED 4.165% 24-21/11/2028	EUR	8,922,414.00	0.32
4,900,000.00	FORD MOTOR CRED 6.125% 23-15/05/2028	EUR	5,304,691.00	0.19
1,285,000.00	FORVIA 2.75% 21-15/02/2027	EUR	1,283,612.20	0.04
1,600,000.00	FORVIA SE 5.375% 25-15/03/2031	EUR	1,647,920.00	0.06
1,700,000.00	FORVIA SE 5.5% 24-15/06/2031	EUR	1,759,976.00	0.06
1,600,000.00	FORVIA SE 5.625% 25-15/06/2030	EUR	1,669,488.00	0.06
2,500,000.00	GEN MOTORS FIN 3.9% 24-12/01/2028	EUR	2,547,675.00	0.09
4,400,000.00	HELLA GMBH&CO KG 0.5% 19-26/01/2027	EUR	4,295,148.00	0.16
1,800,000.00	HYUNDAI CAP AMER 3.5% 25-26/06/2031	EUR	1,811,556.00	0.07
1,200,000.00	IMA INDUSTRIA 3.75% 20-15/01/2028	EUR	1,201,776.00	0.03
4,300,000.00	KION GROUP AG 4% 24-20/11/2029	EUR	5,438,640.00	0.20
8,300,000.00	NISSAN MOTOR CO 2.652% 20-17/03/2026	EUR	8,282,570.00	0.30
2,900,000.00	NISSAN MOTOR CO 5.25% 25-17/07/2029	EUR	2,980,388.00	0.11
3,600,000.00	RCI BANQUE 24-09/10/2034 FRN	EUR	3,795,192.00	0.14
2,600,000.00	RCI BANQUE 3.375% 25-06/06/2030	EUR	2,600,234.00	0.09
5,300,000.00	RCI BANQUE 4.125% 24-04/04/2031	EUR	5,430,115.00	0.20
2,500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	2,515,775.00	0.09
4,000,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-02/10/2029	EUR	4,229,800.00	0.15
3,100,000.00	RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028	EUR	3,231,564.00	0.12
1,900,000.00	RENAULT 1.125% 19-04/10/2027	EUR	1,849,251.00	0.07
5,800,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	5,793,562.00	0.21
1,400,000.00	RENAULT 2.5% 21-02/06/2027	EUR	1,393,518.00	0.05
3,500,000.00	RENAULT 3.875% 25-30/09/2030	EUR	3,526,285.00	0.13
10,167.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	3,557,941.65	0.13
2,200,000.00	SCHAEFFLER 4.25% 25-01/04/2028	EUR	2,249,632.00	0.08
4,100,000.00	SCHAEFFLER 4.5% 25-12/05/2032	EUR	4,109,717.00	0.15
3,000,000.00	SCHAEFFLER 4.75% 24-14/08/2029	EUR	3,106,020.00	0.11
2,300,000.00	SCHAEFFLER 5.375% 25-01/04/2031	EUR	2,429,996.00	0.09
4,300,000.00	STELLANTIS NV 2.75% 20-15/05/2026	EUR	4,302,193.00	0.16
4,600,000.00	STELLANTIS NV 3.875% 25-06/06/2031	EUR	4,601,886.00	0.17
5,400,000.00	STELLANTIS NV 4.625% 25-06/06/2035	EUR	5,411,934.00	0.20
5,600,000.00	TRATON FIN LUX 23-21/01/2026 FRN	EUR	5,602,912.00	0.20
8,500,000.00	TRATON FIN LUX 25-18/09/2027 FRN	EUR	8,502,720.00	0.31
1,900,000.00	TRATON FIN LUX 3.75% 24-27/03/2030	EUR	1,929,355.00	0.07

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,600,000.00	TRATON FIN LUX 3.75% 25-14/01/2031	EUR	1,613,712.00	0.06	2,400,000.00	GRIFOLS ESCROW 3.875% 21-15/10/2028	EUR	2,378,592.00	0.09
3,900,000.00	TRATON FIN LUX 4.5% 23-23/11/2026	EUR	3,960,060.00	0.14	5,200,000.00	GRIFOLS SA 2.25% 19-15/11/2027	EUR	5,182,528.00	0.19
3,800,000.00	VOLKSWAGEN BANK 3.5% 25-19/06/2031	EUR	3,797,644.00	0.14	1,000,000.00	GRIFOLS SA 7.5% 24-01/05/2030	EUR	1,052,630.00	0.04
3,900,000.00	VOLKSWAGEN BANK 3.75% 25-10/12/2032	EUR	3,875,820.00	0.14	4,200,000.00	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 21-15/05/2028	EUR	4,225,116.00	0.15
2,100,000.00	VOLVO CAR AB 2.5% 20-07/10/2027	EUR	2,090,697.00	0.08	2,700,000.00	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 23-15/05/2030	EUR	2,831,328.00	0.10
2,000,000.00	ZF EUROPE FIN BV 6.125% 23-13/03/2029	EUR	2,078,700.00	0.08	4,500,000.00	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	4,356,990.00	0.16
3,800,000.00	ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030	EUR	4,007,518.00	0.15	3,500,000.00	H LUNDBECK A/S 3.375% 25-02/06/2029	EUR	3,522,085.00	0.13
2,400,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.25% 21-03/05/2028	EUR	2,292,240.00	0.08	4,600,000.00	IPSEN SA 3.875% 25-25/03/2032	EUR	4,626,726.00	0.17
4,400,000.00	ZF FINANCE GMBH 2.75% 20-25/05/2027	EUR	4,374,612.00	0.16	8,200,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	8,077,000.00	0.29
3,600,000.00	ZF FINANCE GMBH 2% 21-06/05/2027	EUR	3,541,500.00	0.13	3,600,000.00	IQVIA INC 2.875% 20-15/06/2028	EUR	3,580,200.00	0.13
			166,025,104.85	6.02	6,200,000.00	SANDOZ FINANCE 4% 25-26/03/2035	EUR	6,263,984.00	0.23
Services diversifiés					1,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	1,665,744.00	0.06
5,300,000.00	ADECCO INT FIN 21-21/03/2082 FRN	EUR	5,185,732.00	0.19	9,000,000.00	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	9,098,370.00	0.33
1,800,000.00	AHLSTROM-MUN 3.625% 21-04/02/2028	EUR	1,784,610.00	0.06	5,152,000.00	TEVA PHARM FNC 1.875% 15-31/03/2027	EUR	5,089,403.20	0.18
6,100,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	6,425,740.00	0.23	3,147,000.00	TEVA PHARM FNC 7.375% 23-15/09/2029	EUR	3,551,515.38	0.13
5,300,000.00	ARVAL SERVICE 4% 22-22/09/2026	EUR	5,338,849.00	0.19				87,007,393.08	3.15
2,900,000.00	AVIS BUDGET FINA 7.25% 23-31/07/2030	EUR	3,007,271.00	0.11	Energie				
4,700,000.00	AVIS BUDGET FINA 7% 24-28/02/2029	EUR	4,846,875.00	0.18	7,500,000.00	BP CAPITAL PLC 20-22/06/2169 FRN	EUR	7,506,300.00	0.28
3,200,000.00	AYVENS SA 3.875% 24-22/02/2027	EUR	3,248,032.00	0.12	3,400,000.00	E.ON SE 3.75% 23-01/03/2029	EUR	3,505,672.00	0.13
6,100,000.00	DERICHEBOURG 2.25% 21-15/07/2028	EUR	5,953,905.00	0.22	6,800,000.00	ELEC DE FRANCE 20-15/03/2169 FRN	EUR	6,769,808.00	0.25
3,400,000.00	ELIS SA 1.625% 19-03/04/2028	EUR	3,329,892.00	0.12	5,700,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	5,797,413.00	0.21
6,000,000.00	ELIS SA 3.375% 25-02/09/2031	EUR	5,943,000.00	0.22	4,200,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	4,274,508.00	0.15
3,600,000.00	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	3,669,624.00	0.13	5,700,000.00	FCC AQUALIA SA 3.75% 25-11/06/2032	EUR	5,666,313.00	0.21
3,600,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	3,612,492.00	0.13	5,600,000.00	GALP ENERGIA 2% 20-15/01/2026	EUR	5,598,488.00	0.20
1,700,000.00	KAPLA HOLDING SA 5% 25-30/04/2031	EUR	1,726,877.00	0.06	5,900,000.00	HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031	EUR	5,848,552.00	0.21
5,500,000.00	LEASYS SPA 2.875% 25-17/08/2027	EUR	5,637,610.00	0.20	6,500,000.00	HOLDING DINFRAS 4.875% 24-24/10/2029	EUR	6,739,135.00	0.24
3,800,000.00	LEASYS SPA 3.875% 24-01/03/2028	EUR	3,917,268.00	0.14	4,000,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,991,560.00	0.14
2,600,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	2,621,736.00	0.10	5,100,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	5,228,979.00	0.19
2,600,000.00	LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	EUR	2,616,094.00	0.09	2,500,000.00	NESTE 3.75% 25-20/03/2030	EUR	2,546,525.00	0.09
7,000,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-15/05/2028	EUR	7,236,110.00	0.26	1,000,000.00	RED ELECTRICA 3.375% 24-09/07/2032	EUR	997,500.00	0.04
2,698,000.00	LOXAM SAS 6.375% 23-31/05/2029	EUR	2,516,003.71	0.09	2,900,000.00	REPSOL INTL FIN 21-31/12/2061 FRN	EUR	2,882,513.00	0.10
1,500,000.00	LUNA 2 SARL 5.5% 25-01/07/2032	EUR	1,530,750.00	0.06	5,600,000.00	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	5,595,128.00	0.20
4,500,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	4,386,870.00	0.16				72,948,394.00	2.64
3,500,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	3,490,515.00	0.13	Télécommunications				
4,700,000.00	MEDIO AMBIENTE 5.25% 23-30/10/2029	EUR	4,791,415.00	0.17	3,800,000.00	CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	3,745,660.00	0.14
4,600,000.00	MUNDYS SPA 4.75% 24-24/01/2029	EUR	4,807,736.00	0.17	1,400,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	1,462,258.00	0.05
9,300,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	8,588,457.00	0.32	6,200,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	6,239,494.00	0.23
7,000,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	6,982,220.00	0.25	3,725,000.00	EIRCOM FINANCE 5.75% 24-15/12/2029	EUR	3,880,705.00	0.14
3,500,000.00	ORANO SA 4% 24-12/03/2031	EUR	3,571,050.00	0.13	2,300,000.00	EIRCOM FINANCE 5% 25-30/04/2031	EUR	2,342,458.00	0.08
4,100,000.00	PAPREC HOLDING 3.5% 21-01/07/2028	EUR	4,100,656.00	0.15	2,100,000.00	ILIAD HOLDING 5.625% 21-15/10/2028	EUR	2,132,256.00	0.08
4,800,000.00	PAPREC HOLDING 4.125% 25-15/07/2030	EUR	4,838,640.00	0.18	6,700,000.00	ILIAD HOLDING 6.875% 24-15/04/2031	EUR	7,151,044.00	0.26
1,200,000.00	SIXT SE 3.75% 24-25/01/2029	EUR	1,224,288.00	0.04	1,600,000.00	LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027	EUR	238,581.45	0.00
6,700,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	6,968,201.00	0.25	1,900,000.00	PFF TELECOM GRP 3.25% 20-29/09/2027	EUR	1,917,385.00	0.07
3,200,000.00	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	3,290,176.00	0.12	6,200,000.00	TDC NET AS 4.625% 25-22/10/2033	EUR	6,211,532.00	0.23
1,200,000.00	WORLDLINE SA 5.25% 24-27/11/2029	EUR	1,065,864.00	0.04	4,900,000.00	TDC NET AS 5.186% 24-02/08/2029	EUR	5,201,840.00	0.19
1,200,000.00	WORLDLINE SA 5.5% 25-10/06/2030	EUR	1,052,772.00	0.04	7,270,000.00	ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	EUR	7,654,655.70	0.28
			139,307,330.71	5.05				48,177,869.15	1.75
Matériaux de construction					Chimie				
4,550,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	4,710,842.50	0.17	6,100,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	6,090,484.00	0.22
4,700,000.00	CELLNEX FINANCE 1.25% 21-15/01/2029	EUR	4,471,063.00	0.16	900,000.00	ARKEMA 24-25/03/2173 FRN	EUR	921,636.00	0.03
6,000,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	5,994,780.00	0.22	3,600,000.00	INEOS FINANCE PL 5.625% 25-15/08/2030	EUR	3,048,444.00	0.11
4,900,000.00	CELLNEX TELECOM 0.75% 20-20/11/2031 CV	EUR	4,425,484.00	0.16	4,670,000.00	INEOS FINANCE PL 6.375% 24-15/04/2029	EUR	4,106,564.50	0.15
5,800,000.00	CELLNEX TELECOM 2.125% 23-11/08/2030 CV	EUR	6,143,998.00	0.22	1,200,000.00	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-15/05/2028	EUR	1,113,936.00	0.04
7,800,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	7,888,530.00	0.30	3,300,000.00	ITELYUM REGE 5.75% 25-15/04/2030	EUR	3,301,584.00	0.12
5,000,000.00	EIFFAGE SA 1.625% 20-14/01/2027	EUR	4,945,550.00	0.18	4,200,000.00	SAIPEM FIN INTL 4.875% 24-30/05/2030	EUR	4,447,170.00	0.16
3,000,000.00	EMERALD DEBT 6.375% 23-15/12/2030	EUR	3,127,500.00	0.11	3,900,000.00	SNF GROUP SACA 4.5% 25-15/03/2032	EUR	4,030,026.00	0.15
4,400,000.00	FERROVIAL SE 0.75% 25-20/05/2031 CV	EUR	4,458,124.00	0.16	4,300,000.00	SOLVAY SA 3.875% 24-03/04/2028	EUR	4,379,464.00	0.16
4,700,000.00	IMERYSA SA 4.75% 23-29/11/2029	EUR	4,939,559.00	0.18	8,700,000.00	SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR	8,522,433.00	0.31
3,100,000.00	IMERYSA SA 4% 25-21/11/2032	EUR	3,079,199.00	0.11	2,400,000.00	VIRIDIEN 8.5% 25-15/10/2030	EUR	2,278,436.90	0.08
2,900,000.00	INFRASTRUTTURE W 1.625% 20-21/10/2028	EUR	2,796,731.00	0.10				42,240,178.40	1.53
7,700,000.00	INFRASTRUTTURE W 3.625% 25-13/10/2032	EUR	7,597,051.00	0.28	Stockage & Entrepôt				
7,300,000.00	MAIRE SPA 4% 25-13/11/2030	EUR	7,501,626.00	0.27	1,900,000.00	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	1,810,947.00	0.06
3,700,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.125% 21-31/03/2028	EUR	3,724,013.00	0.13	5,200,000.00	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	5,140,200.00	0.19
4,900,000.00	SPIE SA 3.75% 25-28/05/2030	EUR	4,955,370.00	0.18	7,900,000.00	CANPACK SA 2.375% 20-01/11/2027	EUR	7,812,784.00	0.28
7,400,000.00	WEBUILD SPA 4.125% 25-03/07/2031	EUR	7,495,016.00	0.27	4,900,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	5,140,002.00	0.19
2,400,000.00	WEBUILD SPA 5.375% 24-20/06/2029	EUR	2,543,568.00	0.09	2,300,000.00	HUHTAMAKI OYJ 3.5% 25-04/09/2031	EUR	2,297,516.00	0.08
5,100,000.00	WEBUILD SPA 7% 23-27/09/2028	EUR	5,543,037.00	0.20	2,300,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	2,355,062.00	0.09
2,700,000.00	WIENERBERGER AG 4.875% 23-04/10/2028	EUR	2,845,179.00	0.10	2,800,000.00	HUHTAMAKI OYJ 5.125% 23-24/11/2028	EUR	2,959,124.00	0.11
			99,186,220.50	3.59	1,800,000.00	SIG COMBIBLOC PU 3.75% 25-19/03/2030	EUR	1,823,382.00	0.07
Cosmétiques					2,500,000.00	STORA ENSO OYJ 4.25% 23-01/09/2029	EUR	2,583,500.00	0.09
3,200,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	3,136,352.00	0.11	4,900,000.00	VERALLIA SA 3.875% 24-04/11/2032	EUR	4,779,264.00	0.17
2,900,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 4.375% 20-15/01/2028	EUR	2,887,153.00	0.10	2,900,000.00	VERALLIA SA 4.375% 25-14/11/2033	EUR	2,879,932.00	0.10
3,200,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.5% 23-15/05/2030	EUR	3,323,552.00	0.12				39,581,713.00	1.43
96,300.00	CLARIANE SE 0.875% 20-06/03/2027 CV FLAT	EUR	5,535,901.80	0.20	Services financiers				
2,100,000.00	CLARIANE SE 7.875% 25-27/06/2030	EUR	2,145,108.00	0.08	4,100,000.00	AIR LEASE CORP 3.7% 24-15/04/2030	EUR	4,137,146.00	0.15
2,300,000.00	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	822,430.70	0.03	2,500,000.00	BANCA IFIS SPA 6.125% 23-19/01/2027	EUR	2,587,875.00	0.09
3,600,000.00	COTY INC 4.5% 24-15/05/2027	EUR	3,654,684.00	0.13	8,000,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	8,052,880.00	0.29

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
2,100,000.00	CA AUTO BANK IE 2.75% 25-07/07/2028	EUR	2,099,769.00	0.07	7,900,000.00	ORANO SA 5.375% 22-15/05/2027	EUR	8,165,756.00	0.30
3,800,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	3,880,864.00	0.14				21,800,390.00	0.79
2,100,000.00	CDP RETI SPA 3.875% 24-04/09/2031	EUR	2,156,028.00	0.08		Transports			
6,700,000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	6,237,767.00	0.23	5,600,000.00	GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030	EUR	5,751,928.00	0.21
3,500,000.00	LEASEPLAN CORP 0.25% 21-23/02/2026	EUR	3,490,340.00	0.13	3,600,000.00	GXO LOGISTIC 3.75% 25-24/11/2030	EUR	3,597,192.00	0.13
6,400,000.00	SAGERPAR 0% 21-01/04/2026 CV	EUR	6,361,600.00	0.23	4,600,000.00	TRANSDEV GROUP S 3.845% 25-21/05/2032	EUR	4,619,136.00	0.17
			39,004,269.00	1.41	7,549,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	7,538,280.42	0.27
								21,506,536.42	0.78
	Commerce & Distribution					Appareils électriques & électroniques			
5,300,000.00	ASMODEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029	EUR	2,973,992.51	0.11	3,300,000.00	AMS AG 2.125% 20-03/11/2027 CV	EUR	3,141,402.00	0.11
2,331,000.00	AZELIS FINAN 4.75% 24-25/09/2029	EUR	2,394,962.64	0.09	2,600,000.00	AMS-OSRAM AG 10.5% 23-30/03/2029	EUR	2,717,234.00	0.10
5,700,000.00	DUFREY ONE BV 4.75% 24-18/04/2031	EUR	5,903,262.00	0.21	3,500,000.00	BE SEMICONDUCTOR 4.5% 24-15/07/2031	EUR	3,637,550.00	0.13
2,700,000.00	EL CORTE INGLES 3.5% 25-24/07/2033	EUR	2,652,534.00	0.10	2,900,000.00	LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV	EUR	3,096,446.00	0.11
2,300,000.00	EL CORTE INGLES 4.25% 24-26/06/2031	EUR	2,400,809.00	0.09	3,800,000.00	NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	EUR	3,898,952.00	0.15
900,000.00	FNAC DARTY SA 4.75% 25-01/04/2032	EUR	927,729.00	0.03	2,400,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	2,523,720.00	0.09
5,700,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	5,926,290.00	0.21	2,400,000.00	PRYSMIAN SPA 3.875% 24-28/11/2031	EUR	2,476,872.00	0.09
3,100,000.00	ONTEX GROUP 5.25% 25-15/04/2030	EUR	3,073,867.00	0.11				21,492,176.00	0.78
3,100,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	3,055,205.00	0.11		Bureautique			
3,800,000.00	REXEL SA 5.25% 23-15/09/2030	EUR	3,947,440.00	0.14	2,300,000.00	OVH GROUPE SAS 4.75% 25-05/02/2031	EUR	2,299,609.00	0.08
3,000,000.00	SEB SA 3.625% 25-24/06/2030	EUR	2,969,640.00	0.11	5,200,000.00	TELEPERFORMANCE 5.25% 23-22/11/2028	EUR	5,486,988.00	0.20
			36,225,731.15	1.31				7,786,597.00	0.28
	Capital risque					Agriculture			
4,000,000.00	ALLWYN ENTERTAIN 4.125% 25-15/02/2031	EUR	3,949,760.00	0.14	5,600,000.00	LDC FINANCE BV 1.625% 21-28/04/2028	EUR	5,452,384.00	0.20
4,600,000.00	ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	EUR	4,353,417.00	0.16	1,400,000.00	SUDZUCKER INT 5.125% 22-31/10/2027	EUR	1,444,366.00	0.05
4,900,000.00	FLUTTER TREASURY 4% 25-04/06/2031	EUR	4,892,454.00	0.18				6,896,750.00	0.25
8,900,000.00	FLUTTER TREASURY 5% 24-29/04/2029	EUR	9,199,307.00	0.34		Assurances, Réassurances			
5,000,000.00	IGT LOTTERY HOLD 4.25% 24-15/03/2030	EUR	5,086,750.00	0.18	5,300,000.00	THALES SA 4.125% 23-18/10/2028	EUR	5,482,320.00	0.20
1,400,000.00	LOTTO GROUP 5.375% 24-01/06/2030	EUR	1,450,232.00	0.05				5,482,320.00	0.20
4,000,000.00	LOTTOMATICA GR 4.875% 25-31/01/2031	EUR	4,123,040.00	0.15		Logiciels			
			33,054,960.00	1.20	2,800,000.00	UBISOFT ENTERTAI 2.375% 22-15/11/2028 CV	EUR	2,750,664.00	0.10
	Immobilier							2,750,664.00	0.10
6,400,000.00	CTP NV 3.625% 25-13/04/2032	EUR	6,338,048.00	0.24		Industrie sidérurgique			
3,100,000.00	EQUINIX EU 2 FIN 3.25% 25-19/05/2029	EUR	3,108,308.00	0.11	2,200,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	2,484,284.00	0.09
4,500,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	4,203,450.00	0.15				2,484,284.00	0.09
128,485.00	NEXITY 0.875% 21-19/04/2028 CV FLAT	EUR	5,892,836.04	0.21		Publicité			
2,200,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	EUR	2,237,972.00	0.08	1,700,000.00	IPSOS SA 3.75% 25-22/01/2030	EUR	1,721,165.00	0.06
1,900,000.00	TAG IMMO AG 3.625% 25-03/03/2032	EUR	1,869,391.00	0.07				1,721,165.00	0.06
3,200,000.00	VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	EUR	3,100,576.00	0.11		Equipement diversifié			
4,600,000.00	VONOVIA SE 3.5% 25-12/11/2032	EUR	4,543,650.00	0.16	1,300,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	1,376,765.00	0.05
			31,294,231.04	1.13				1,376,765.00	0.05
	Internet							1,958,767,762.76	70.98
5,400,000.00	ILIAD 1.875% 21-11/02/2028	EUR	5,277,258.00	0.19		Actions			
2,900,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	2,896,607.00	0.10		Banques			
8,500,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	8,765,710.00	0.32	410,000.00	BNP PARIBAS	EUR	33,123,900.00	1.20
3,100,000.00	ILIAD 5.375% 23-15/02/2029	EUR	3,266,563.00	0.12	590,000.00	CAIXABANK SA	EUR	6,162,550.00	0.22
5,300,000.00	ILIAD 5.375% 24-02/05/2031	EUR	5,688,172.00	0.21	450,000.00	COMMERZBANK AG	EUR	16,245,000.00	0.59
3,300,000.00	PROSUS NV 4.343% 25-15/07/2035	EUR	3,316,698.00	0.12	4,230,000.00	INTESA SANPAOLO	EUR	25,045,830.00	0.91
			29,211,008.00	1.06	495,000.00	SOCIETE GENERALE SA	EUR	34,016,400.00	1.24
	Assurances							114,593,680.00	4.16
4,200,000.00	AXA SA 25-24/07/2055 FRN	EUR	4,273,962.00	0.15		Energie			
1,900,000.00	COFACE SA 5.75% 23-28/11/2033	EUR	2,104,003.00	0.08	860,000.00	E.ON SE	EUR	13,867,500.00	0.50
2,400,000.00	CRDT AGR ASSR 4.5% 24-17/12/2034	EUR	2,488,440.00	0.09	1,680,000.00	ENEL SPA	EUR	14,913,360.00	0.54
2,800,000.00	ETHIAS 4.75% 25-07/05/2035	EUR	2,912,672.00	0.11	430,000.00	ENI SPA	EUR	6,940,200.00	0.25
3,300,000.00	ETHIAS 6.75% 23-05/05/2033	EUR	3,821,499.00	0.14	575,000.00	TOTALENERGIES SE	EUR	31,964,250.00	1.16
4,000,000.00	GACM 24-30/10/2044 FRN	EUR	4,171,320.00	0.15				67,685,310.00	2.45
2,500,000.00	GENERALI 4.083% 25-16/07/2035	EUR	2,487,825.00	0.09		Ingénierie & Construction			
4,200,000.00	SOGECAP SA 23-16/05/2044 FRN	EUR	4,776,240.00	0.17	105,000.00	AIRBUS SE	EUR	20,832,000.00	0.75
			27,035,961.00	0.98	86,000.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	23,546,800.00	0.86
	Audiovisuel				73,000.00	THALES SA	EUR	16,775,400.00	0.61
6,000,000.00	CANAL PLUS SA 4.625% 25-03/12/2030	EUR	6,047,760.00	0.22				61,154,200.00	2.22
5,300,000.00	TDF INFRASTRUCTU 3.625% 25-16/12/2030	EUR	5,314,204.00	0.19		Matériaux de construction			
3,300,000.00	TDF INFRASTRUCTU 4.125% 24-23/10/2031	EUR	3,347,553.00	0.12	475,000.00	BOUYGUES SA	EUR	21,066,250.00	0.76
7,600,000.00	TDF INFRASTRUCTU 5.625% 23-21/07/2028	EUR	8,001,508.00	0.29	185,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	16,087,600.00	0.58
3,800,000.00	UPCB FINANCE VII LTD3.625% 17-15/06/2029	EUR	3,218,524.86	0.12	73,000.00	FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	EUR	5,106,350.00	0.19
			25,929,549.86	0.94	56,000.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	4,152,400.00	0.15
	Alimentation				325,000.00	WIENERBERGER AG	EUR	9,951,500.00	0.36
4,400,000.00	BARRY CALLE SVCS 4.25% 25-19/08/2031	EUR	4,516,468.00	0.16				56,364,100.00	2.04
4,000,000.00	BARRY CALLE SVCS 4% 24-14/06/2029	EUR	4,099,840.00	0.15		Cosmétiques			
5,600,000.00	BEL SA 4.375% 24-11/04/2029	EUR	5,754,224.00	0.22	22,391.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	6,043,330.90	0.22
4,900,000.00	CARREFOUR SA 1.875% 22-30/10/2026	EUR	4,880,890.00	0.18	300,000.00	SANOFI	EUR	24,816,000.00	0.90
3,100,000.00	ITM ENTREPRISES 4.125% 25-29/01/2030	EUR	3,156,234.00	0.11	37,000.00	UCB SA	EUR	8,828,200.00	0.32
900,000.00	ITM ENTREPRISES 5.75% 24-22/07/2029	EUR	959,490.00	0.03				39,687,530.90	1.44
			23,367,146.00	0.85		Appareils électriques & électroniques			
	Métal				25,900.00	ASML HOLDING NV	EUR	23,864,260.00	0.87
3,500,000.00	NOVELIS SHEET 3.375% 21-15/04/2029	EUR	3,430,350.00	0.12					
10,200,000.00	ORANO SA 3.375% 19-23/04/2026	EUR	10,204,284.00	0.37					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
74,000.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	9,897,500.00	0.36
150,000.00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	3,366,000.00	0.12
			37,127,760.00	1.35
Assurances				
750,000.00	COFACE SA - W/I	EUR	11,775,000.00	0.43
500,000.00	SCOR SE	EUR	14,370,000.00	0.52
			26,145,000.00	0.95
Logiciels				
205,000.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	4,887,200.00	0.17
71,000.00	SAP SE	EUR	14,792,850.00	0.54
			19,680,050.00	0.71
Accessoires & Equipements automobiles				
50,000.00	IVECO GROUP NV	EUR	938,750.00	0.03
120,000.00	MICHELIN (CGDE)	EUR	3,397,200.00	0.12
115,000.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	13,846,000.00	0.51
			18,181,950.00	0.66
Immobilier				
1,399,480.00	COLONIAL SFL SOCIMI SA	EUR	7,648,158.20	0.27
584,364.00	CTP NV	EUR	10,425,053.76	0.38
			18,073,211.96	0.65
Télécommunications				
262,000.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	7,246,920.00	0.26
610,000.00	ORANGE	EUR	8,662,000.00	0.32
			15,908,920.00	0.58
Equipement diversifié				
60,000.00	SIEMENS AG-REG	EUR	14,349,000.00	0.52
			14,349,000.00	0.52
Publicité				
150,000.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	13,293,000.00	0.48
			13,293,000.00	0.48
Services diversifiés				
210,000.00	INDRA SISTEMAS SA	EUR	10,193,400.00	0.37
35,000.00	SIXT SE	EUR	2,478,000.00	0.09
			12,671,400.00	0.46
Transports				
990,000.00	AYVENS SA	EUR	11,325,600.00	0.41
18,000.00	SIXT SE - PRFD	EUR	954,000.00	0.03
			12,279,600.00	0.44
Chimie				
16,000.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	2,564,160.00	0.09
64,000.00	VIRIDIEN	EUR	6,297,600.00	0.23
			8,861,760.00	0.32
Commerce & Distribution				
41,800.00	DIETEREN GROUP	EUR	6,433,020.00	0.23
			6,433,020.00	0.23
Services financiers				
66,000.00	WENDEL	EUR	5,425,200.00	0.20
			5,425,200.00	0.20
Industrie sidérurgique				
76,000.00	VOESTALPINE AG	EUR	2,871,280.00	0.10
			2,871,280.00	0.10
			550,785,972.86	19.96
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
144,000.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	23,077,440.00	0.83
			23,077,440.00	0.83
			23,077,440.00	0.83
Fonds				
Fond d'investissement				
10,000.00	DNCA INVEST - EVOLUTIF BALANCED INC	EUR	1,005,600.00	0.03
73,000.00	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	EUR	7,640,180.00	0.28
30,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION INC	EUR	3,644,100.00	0.13
135,000.00	DNCA INVEST - ONE ICA	EUR	19,182,150.00	0.70
56,000.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	EUR	5,996,480.00	0.22
570.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	148,414,063.50	5.38
			185,882,573.50	6.74
Total portefeuille titres			2,718,513,749.12	98.51

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	---

Contrats à terme

Obligation à terme

3,400.00	EURO-BOBL FUTURE 06/03/2026	EUR	336,151,200.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(1,217,641.60)
					(1,217,641.60)

Index Future

(245.00)	LIQUIDITY SCREENED EURO HY 20/03/2026	EUR	15,127,280.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(78,400.00)
					(78,400.00)

Total des Contrats à terme (1,296,041.60)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------	-------	----------	-------------------	--------------	---

Contrats de changes à terme

2,174,558.01	CHF	2,336,789.63	EUR	16/01/26	2,336,977.98	BNP Paribas	688.25
106,435.70	EUR	125,160.64	USD	16/01/26	106,569.58	BNP Paribas	(131.16)
402,950.75	USD	342,936.81	EUR	16/01/26	343,097.41	BNP Paribas	151.54
							708.63

Total des contrats de change à terme 708.63

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------------	-------------	--------------------------	----------	--------	----------	--------------	---

Credit default swaps

ITRX XOVER CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(1,108,350.00)
							(1,108,350.00)

Total des Credit Default Swaps (1,108,350.00)

Total Autres instruments financiers (2,403,682.97)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	2,718,513,749.12	98.51
Total Autres instruments financiers	(2,403,682.97)	(0.09)
Avoirs en banque	27,984,993.44	1.01
Autres actifs et passifs	15,432,775.56	0.57
Total actif net	2,759,527,835.15	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EUROSE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	34.24	33.72
Espagne	14.15	13.98
Italie	12.62	12.37
Pays-Bas	8.33	8.22
Allemagne	6.60	6.50
Belgique	6.07	5.99
Etats-Unis	3.22	3.14
Royaume-Uni	2.53	2.51
Luxembourg	2.30	2.27
Autres	9.94	9.81
	100.00	98.51

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	23.15	22.82
Gouvernements	15.13	14.90
Fond d'investissement	6.84	6.74
Accessoires & Equipements automobiles	6.78	6.68
Matériaux de construction	5.72	5.63
Services diversifiés	5.59	5.51
Energie	5.17	5.09
Cosmétiques	4.66	4.59
Chimie	2.73	2.68
Télécommunications	2.36	2.33
Ingénierie & Construction	2.25	2.22
Appareils électriques & électroniques	2.16	2.13
Autres	17.46	17.19
	100.00	98.51

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	Fond d'investissement	148,414,063.50	5.38
SPANISH GOVT 3.45% 24-31/10/2034	Gouvernements	65,997,235.00	2.39
EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	Gouvernements	54,575,742.00	1.98
SPANISH GOVT 2.55% 22-31/10/2032	Gouvernements	44,678,605.00	1.62
EUROPEAN UNION 3.125% 23-04/12/2030	Gouvernements	43,787,824.00	1.59
ITALY BTSP 1.8% 24-15/05/2036	Gouvernements	41,802,515.15	1.51
ITALY BTSP 4.4% 22-01/05/2033	Gouvernements	39,761,296.00	1.44
ITALY BTSP 1.5% 23-15/05/2029	Gouvernements	34,435,818.57	1.25
SOCIETE GENERALE SA	Banques	34,016,400.00	1.24
SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	Gouvernements	33,445,949.46	1.21

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		765,391,917.00
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		77,265,953.11
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	842,657,870.11
Options à la valeur de marché	2.2	0.04
Avoirs en banque	2.2	43,118,389.38
A recevoir sur souscriptions		1,376,418.12
A recevoir sur "Contracts for Difference"		50,217.38
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	82,583.71
Plus-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	2,037,445.44
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	3,447,422.00
Autres créances		3,426.06
Total actifs		892,773,772.24
Passifs		
Découverts bancaires		188.46
Charges à payer		1,475,597.50
A payer sur rachats		256,822.68
A payer sur "Contracts for Difference"		233,846.02
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	567,670.85
Total passifs		2,534,125.51
Actifs nets à la fin de l'exercice		890,239,646.73

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	9,034,752.60
Intérêts sur obligations	2.6	8,249,272.20
Intérêts bancaires	2.6	677,012.74
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	4,274,225.71
Autres revenus	13	569,059.91
Total revenus		22,804,323.16
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	13,370,607.37
Commission de banque dépositaire	5	150,755.41
Commission de performance	4	208,082.81
Frais d'administration	5	73,064.46
Frais professionnels	7	70,403.63
Frais de transaction	2.7	1,473,063.11
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	279,976.27
Intérêts bancaires et charges	2.5	87,533.72
Frais d'agent de transfert		227,319.23
Frais d'impression et de publication		16,371.19
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	5,639,681.36
empty label 1 expenses		630.49
Autres charges	7	35,029.51
Total charges		21,632,518.56
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		1,171,804.60
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	27,510,320.19
Change	2.3	(576,906.39)
Contrats futures	2.2	(9,286,160.05)
Contrats de changes à terme	2.2	(312,413.45)
"Contracts for difference"	2.2	13,969,896.08
Options	2.2	(1,011,473.00)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		31,465,067.98
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	15,307,596.19
Contrats futures	2.2	(958,191.29)
Contrats de changes à terme	2.2	82,583.71
"Contract for Difference"	2.2	3,889,599.78
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		49,786,656.37
Souscriptions		326,203,027.92
Rachats		(266,505,040.22)
Distribution de dividendes	10	(125,114.20)
Actifs nets en début d'année		780,880,116.86
Actifs nets à la fin de l'exercice		890,239,646.73

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	598,641.542	169,444.682	(97,492.537)	670,593.687
Class AD shares EUR	56,879.645	8,655.454	(8,978.665)	56,556.434
Class B shares EUR	322,863.337	42,962.881	(46,829.520)	318,996.698
Class C shares EUR	2,161,695.791	119,283.125	(437,291.799)	1,843,687.117
Class I shares EUR	666,842.742	395,722.270	(565,686.948)	496,878.064
Class N shares EUR	101,493.996	51,260.357	(92,668.405)	60,085.948
Class Q shares EUR	39,743.309	8,938.451	(9,059.214)	39,622.546
Class SI shares EUR	933,019.653	1,057,561.935	(136,486.792)	1,854,094.796
Class Y shares EUR	1.000	-	-	1.000

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Actions									
Banques					Assurances				
402,769.00	COMMERZBANK AG	EUR	14,539,960.90	1.63	20,805.00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	11,696,571.00	1.31
32,000.00	GOLDMAN SACHS GROUP INC	USD	23,967,280.16	2.70				11,696,571.00	1.31
1,444,707.00	ITAU UNIBANCO H-SPON PRF ADR	USD	8,813,992.94	0.99	Capital risque				
69,000.00	JPMORGAN CHASE & CO	USD	18,944,427.40	2.14	500,000.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	11,200,000.00	1.26
1,892,171.00	PIRAEUS BANK SA	EUR	12,855,409.77	1.44				11,200,000.00	1.26
242,088.00	UNICREDIT SPA	EUR	17,168,880.96	1.93	Bureautique				
			96,289,952.13	10.83	78,613.00	CAPGEMINI SE	EUR	11,182,699.25	1.26
Cosmétiques								11,182,699.25	1.26
225,000.00	FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	11,020,500.00	1.24	Télécommunications				
143,688.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	25,012,698.45	2.81	2,730,962.00	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	10,858,304.91	1.22
55,000.00	MEDLINE INC-CL A	USD	1,968,302.66	0.22				10,858,304.91	1.22
199,107.00	NOVARTIS AG-REG	CHF	23,434,414.95	2.63	Textile				
			61,435,916.06	6.90	250,000.00	PUMA SE	EUR	5,575,000.00	0.63
Appareils électriques & électroniques								5,575,000.00	0.63
11,926.00	ASML HOLDING NV	EUR	10,988,616.40	1.23				573,718,216.48	64.45
72,480.00	NVIDIA CORP	USD	11,517,995.91	1.29	Obligations				
200,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	17,276,000.00	1.95	Gouvernements				
30,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	7,047,000.00	0.79	36,041,306.92	DEUTSCHLAND I/L 0.5% 14-15/04/2030	EUR	35,635,481.81	4.00
41,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	10,616,470.69	1.19	17,305,650.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	17,598,115.49	1.98
			57,446,083.00	6.45	14,060,238.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	14,231,913.49	1.60
Matériaux de construction					15,046,200.00	ITALY BTPS I/L 1.3% 17-15/05/2028	EUR	15,185,076.43	1.71
581,995.00	ATHENS INTERNATIONAL AIRPORT	EUR	6,250,626.30	0.70	10,154,577.40	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	9,731,334.62	1.09
250,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	21,740,000.00	2.44	26,618,337.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	26,730,932.58	3.00
99,945.00	DR HORTON INC	USD	12,265,745.02	1.38				119,112,854.42	13.38
45,000.00	TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	14,923,312.88	1.68	Capital risque				
			55,179,684.20	6.20	8,000,000.00	FLUTTER TREASURY 5% 24-29/04/2029	EUR	8,269,040.00	0.93
Accessoires & Equipements automobiles					7,200,000.00	LOTTO GROUP 5.375% 24-01/06/2030	EUR	7,458,336.00	0.84
30,000.00	DEERE & CO	USD	11,901,073.62	1.34	8,050,000.00	LOTTOMATICA GR 4.875% 25-31/01/2031	EUR	8,297,618.00	0.93
150,000.00	GENERAL MOTORS CO	USD	10,393,660.53	1.17				24,024,994.00	2.70
36,312.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	4,371,964.80	0.49	Transports				
1,000,000.00	STELLANTIS NV	EUR	9,461,000.00	1.06	7,850,000.00	CMA CGM SA 5.5% 24-15/07/2029	EUR	8,139,508.00	0.91
10,000.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	1,380,453.31	0.15	3,600,000.00	CMA CGM SA 5% 25-15/01/2031	EUR	3,609,108.00	0.41
			37,508,152.26	4.21	5,350,000.00	GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030	EUR	5,495,145.50	0.62
Energie					1,400,000.00	INTL CONSOLIDAT 3.352% 25-11/09/2030	EUR	1,400,126.00	0.15
62,000.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	9,709,200.00	1.09				18,643,887.50	2.09
1,071,450.00	IBERDROLA SA	EUR	19,784,324.25	2.22	Accessoires & Equipements automobiles				
			29,493,524.25	3.31	1,600,000.00	FAURECIA 3.75% 20-15/06/2028	EUR	1,144,125.71	0.12
Assurances, Réassurances					6,700,000.00	SCHAEFFLER 4.75% 24-14/08/2029	EUR	6,936,778.00	0.78
52,968.00	HOWMET AEROSPACE INC	USD	9,253,152.15	1.04	6,500,000.00	VALEO SE 5.875% 23-12/04/2029	EUR	7,003,230.00	0.79
2,000.00	RHEINMETALL AG	EUR	3,122,000.00	0.35	2,000,000.00	VOLVO CAR AB 4.2% 25-10/06/2029	EUR	2,037,680.00	0.23
50,000.00	SAFRAN SA	EUR	14,870,000.00	1.67				17,121,813.71	1.92
			27,245,152.15	3.06	Commerce & Distribution				
Internet					4,200,000.00	FNAC DARTY SA 4.75% 25-01/04/2032	EUR	4,329,402.00	0.49
76,651.00	ALPHABET INC-CL A	USD	20,442,879.18	2.30	6,800,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	7,069,960.00	0.79
10,000.00	META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	5,624,488.75	0.63				11,399,362.00	1.28
10,000.00	NETFLIX INC	USD	798,909.34	0.09	Immobilier				
			26,866,277.27	3.02	5,500,000.00	ALTAREA 5.5% 24-02/10/2031	EUR	5,863,440.00	0.66
Ingénierie & Construction					1,600,000.00	DEUTSCHE EUROSHP 4.5% 25-15/10/2030	EUR	1,612,320.00	0.18
90,000.00	AIRBUS SE	EUR	17,856,000.00	2.01	3,300,000.00	TAG IMMO AG 4.25% 24-04/03/2030	EUR	3,491,037.00	0.39
150,000.00	LEONARDO SPA	EUR	7,374,000.00	0.82				10,966,797.00	1.23
			25,230,000.00	2.83	Audiovisuel				
Commerce & Distribution					9,500,000.00	CANAL PLUS SA 4.625% 25-03/12/2030	EUR	9,575,620.00	1.08
120,000.00	SOMNIGROUP INTERNATIONAL INC	USD	9,128,834.36	1.02				9,575,620.00	1.08
146,782.00	WALMART INC	USD	13,934,034.27	1.57	Télécommunications				
			23,062,868.63	2.59	6,000,000.00	TDC NET AS 5.618% 23-06/02/2030	EUR	6,383,460.00	0.72
Services financiers					2,700,000.00	TDC NET AS 5% 25-09/08/2032	EUR	2,983,905.00	0.33
66,231.00	VISA INC-CLASS A SHARES	USD	19,791,985.35	2.22				9,367,365.00	1.05
			19,791,985.35	2.22	Internet				
Logiciels					7,600,000.00	ILIAD 5.375% 24-02/05/2031	EUR	8,156,624.00	0.92
42,403.00	MICROSOFT CORP	USD	17,473,533.45	1.96				8,156,624.00	0.92
			17,473,533.45	1.96	Appareils électriques & électroniques				
Alimentation					4,400,000.00	NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	EUR	4,514,576.00	0.51
220,000.00	DANONE	EUR	16,891,600.00	1.90	3,400,000.00	PRYSMIAN SPA 25- FRN	EUR	3,539,740.00	0.39
			16,891,600.00	1.90				8,054,316.00	0.90
Equipement diversifié					Services diversifiés				
110,000.00	3M CO	USD	15,005,964.55	1.69	6,700,000.00	ORANO SA 4% 24-12/03/2031	EUR	6,836,010.00	0.77
			15,005,964.55	1.69				6,836,010.00	0.77
Industrie sidérurgique					Banques				
167,900.00	NEWMONT CORP	USD	14,284,948.02	1.60	2,000,000.00	BANCO CRED SOC C 25-13/06/2031 FRN	EUR	1,998,740.00	0.22
			14,284,948.02	1.60	2,900,000.00	UNICREDIT SPA 25-16/01/2033 FRN	EUR	2,934,133.00	0.33
								4,932,873.00	0.55

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Publicité				
4,400,000.00	PUBLICIS GROUPE 3.375% 25-12/06/2032	EUR	4,371,752.00	0.49
			4,371,752.00	0.49
Services financiers				
4,000,000.00	NOMURA HOLDINGS 3.459% 25-28/05/2030	EUR	4,028,120.00	0.45
			4,028,120.00	0.45
Matériaux de construction				
3,700,000.00	AEROPORTI ROMA 3.625% 25-15/06/2032	EUR	3,710,175.00	0.42
			3,710,175.00	0.42
Energie				
3,300,000.00	FCC AQUALIA SA 3.75% 25-11/06/2032	EUR	3,280,497.00	0.37
			3,280,497.00	0.37
Cosmétiques				
2,800,000.00	IPSEN SA 3.875% 25-25/03/2032	EUR	2,816,268.00	0.32
			2,816,268.00	0.32
Textile				
2,500,000.00	LEVI STRAUSS 4% 25-15/08/2030	EUR	2,540,325.00	0.29
			2,540,325.00	0.29
			268,939,653.63	30.21
Total portefeuille titres			842,657,870.11	94.66

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Devise à terme					
459.00	EURO FX CURR FUT (CME) 16/03/2026	USD	48,852,654.43	BNP Paribas Derivatives Paris	(140,513.17)
					(140,513.17)
Index Future					
(105.00)	CAC40 EURO FUT 16/01/2026	EUR	8,556,975.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(27,176.00)
(447.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 20/03/2026	EUR	25,887,602.70	BNP Paribas Derivatives Paris	(274,905.00)
(63.00)	NASDAQ E-MINI FUTURE 20/03/2026	USD	27,089,114.90	BNP Paribas Derivatives Paris	(125,076.68)
					(427,157.68)
Total des Contrats à terme					(567,670.85)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
8,545,691.97	EUR	55,000,000.00	BRL	28/01/26	8,546,078.90
				HSBC France	82,583.71
					82,583.71
Total des contrats de change à terme					82,583.71

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
650,000.00	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	Achat	HKD	10,153,916.84	Goldman Sachs International London	(412,680.34)
360,000.00	ANTOGASTA PLC	Achat	GBP	13,519,326.58	Morgan Stanley and Co. Llc.	986,210.92
55,842.00	ASTRAZENECA PLC	Achat	GBP	8,819,345.82	Morgan Stanley and Co. Llc.	113,933.22
175,000.00	CRH PLC	Achat	GBP	18,647,425.99	Morgan Stanley and Co. Llc.	(473,390.41)
90,000.00	KERING	Achat	EUR	27,090,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(274,500.00)
30,000.00	LEGRAND SA	Achat	EUR	3,817,500.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	43,500.00
36,471.00	LVMH	Achat	EUR	23,523,795.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	689,301.90
275,000.00	PUBLICIS GROUPE SA	Achat	EUR	24,370,500.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(225,500.00)
375,000.00	STE GENERALE -A-	Achat	EUR	25,770,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	1,642,500.00
118,600.00	TENCENT HLDG SHS	Achat	HKD	7,771,476.70	Goldman Sachs International London	(51,929.85)
						2,037,445.44
Total des Contracts for Difference						2,037,445.44

Total Autres instruments financiers	1,552,358.30
--	---------------------

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	842,657,870.11	94.66
Total Autres instruments financiers	1,552,358.30	0.17
Avoirs en banque	43,118,200.92	4.84
Autres actifs et passifs	2,911,217.36	0.33
Total actif net	890,239,646.69	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EVOLUTIF (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	26.18	24.80
France	19.03	18.03
Italie	14.95	14.16
Allemagne	11.63	11.00
Espagne	7.30	6.90
Pays-Bas	5.83	5.52
Suisse	5.75	5.44
Irlande	2.75	2.61
Grèce	2.27	2.14
Autres	4.31	4.06
	100.00	94.66

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	14.15	13.38
Banques	12.01	11.38
Appareils électriques & électroniques	7.77	7.35
Cosmétiques	7.62	7.22
Matériaux de construction	6.99	6.62
Accessoires & Equipements automobiles	6.48	6.13
Capital risque	4.18	3.96
Internet	4.16	3.94
Commerce & Distribution	4.09	3.87
Energie	3.89	3.68
Assurances, Réassurances	3.23	3.06
Ingénierie & Construction	2.99	2.83
Services financiers	2.83	2.67
Télécommunications	2.40	2.27
Transports	2.21	2.09
Logiciels	2.07	1.96
Alimentation	2.00	1.90
Autres	10.93	10.35
	100.00	94.66

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
DEUTSCHLAND I/L 0.5% 14-15/04/2030	Gouvernements	35,635,481.81	4.00
SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	Gouvernements	26,730,932.58	3.00
GALDERMA GROUP AG	Cosmétiques	25,012,698.45	2.81
GOLDMAN SACHS GROUP INC	Banques	23,967,280.16	2.70
NOVARTIS AG-REG	Cosmétiques	23,434,414.95	2.63
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Matériaux de construction	21,740,000.00	2.44
ALPHABET INC-CL A	Internet	20,442,879.18	2.30
VISA INC-CLASS A SHARES	Services financiers	19,791,985.35	2.22
IBERDROLA SA	Energie	19,784,324.25	2.22
JPMORGAN CHASE & CO	Banques	18,944,427.40	2.14

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		1,095,977,237.58
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		335,942,179.54
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	1,431,919,417.12
Avoirs en banque	2.2	19,714,835.52
A recevoir sur souscriptions		785,036.39
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	234.48
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,391,025.20
Autres créances		3,426.06
Total actifs		1,453,813,974.77
Passifs		
Charges à payer		11,207,905.39
A payer sur rachats		485,806.95
Total passifs		11,693,712.34
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,442,120,262.43

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	24,688,206.58
Intérêts bancaires	2.6	250,081.90
Autres revenus	13	814,203.38
Total revenus		25,752,491.86
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	10,363,662.84
Commission de banque dépositaire	5	121,693.69
Commission de performance	4	6,647,791.36
Frais d'administration	5	73,140.71
Frais professionnels	7	116,890.31
Frais de transaction	2.7	833,761.87
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	197,773.46
Intérêts bancaires et charges	2.5	360.44
Frais d'agent de transfert		283,858.56
Frais d'impression et de publication		20,108.98
empty label 1 expenses		716.92
Autres charges	7	30,628.17
Total charges		18,690,387.31
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		7,062,104.55
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(76,498,737.10)
Change	2.3	(161,248.53)
Contrats de changes à terme	2.2	47,715.43
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(69,550,165.65)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	249,526,788.42
Contrats de changes à terme	2.2	(5,717.01)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		179,970,905.76
Souscriptions		893,703,042.58
Rachats		(209,720,012.02)
Distribution de dividendes	10	(1,714,358.60)
Actifs nets en début d'année		579,880,684.71
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,442,120,262.43

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	292,874.961	112,645.535	(63,451.240)	342,069.256
Class AD shares EUR	5,857.492	2,643.664	(530.600)	7,970.556
Class B shares EUR	134,353.902	1,324,818.427	(67,582.583)	1,391,589.746
Class DE shares EUR	-	103,046.709	-	103,046.709
Class H-A shares USD	2,151.281	742.056	(194.346)	2,698.991
Class I shares EUR	1,439,346.335	1,288,538.643	(468,178.050)	2,259,706.928
Class ID shares EUR	622,447.421	142,568.664	(142,787.000)	622,229.085
Class IG shares EUR	15,035.799	1,517.219	(894.841)	15,658.177
Class N shares EUR	50,551.815	404,091.848	(77,786.725)	376,856.938
Class Q shares EUR	13,119.256	18,893.534	(2,947.119)	29,065.671
Class SI shares EUR	-	1.000	-	1.000
Class Y shares EUR	-	4,265.928	(528.937)	3,736.991

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Actions									
Banques					Assurances				
5,002,630.00	BARCLAYS PLC	GBP	27,291,607.91	1.89	601,845.00	ASR NEDERLAND NV	EUR	36,483,843.90	2.53
179,846.00	BNP PARIBAS	EUR	14,529,758.34	1.00				36,483,843.90	2.53
2,338,478.00	CAIXABANK SA	EUR	24,425,402.71	1.69	Publicité				
645,540.00	COMMERZBANK AG	EUR	23,303,994.00	1.62	369,495.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	32,744,646.90	2.27
173,936.00	ERSTE GROUP BANK AG	EUR	17,898,014.40	1.24				32,744,646.90	2.27
3,094,413.00	INTESA SANPAOLO	EUR	18,322,019.37	1.27	Transports				
21,837,929.00	LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	24,590,604.92	1.71	2,798,250.00	AYVENS SA	EUR	32,011,980.00	2.22
666,651.00	SOCIETE GENERALE SA	EUR	45,812,256.72	3.18				32,011,980.00	2.22
			196,173,658.37	13.60	Audiovisuel				
Cosmétiques					2,749,895.00	INFORMA PLC	GBP	27,863,635.82	1.93
702,501.00	FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	34,408,498.98	2.39				27,863,635.82	1.93
888,611.00	GSK PLC	GBP	18,583,390.87	1.28	Accessoires & Equipements automobiles				
283,948.00	NOVARTIS AG-REG	CHF	33,419,996.56	2.32	464,347.00	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	27,665,606.51	1.92
111,773.00	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	39,394,221.01	2.73				27,665,606.51	1.92
377,907.00	SANOFI	EUR	31,260,467.04	2.17	Textile				
			157,066,574.46	10.89	1,886,417.00	BURBERRY GROUP PLC	GBP	27,439,028.61	1.90
Energie								27,439,028.61	1.90
3,231,126.00	ENEL SPA	EUR	28,682,705.50	1.99	Services financiers				
909,114.00	SHELL PLC	EUR	28,614,363.15	1.98	209,276.00	EURONEXT NV - W/I	EUR	26,787,328.00	1.85
1,363,274.00	SSE PLC	GBP	34,049,425.70	2.36				26,787,328.00	1.85
614,201.00	TOTALENERGIES SE	EUR	34,143,433.59	2.37				1,393,944,573.40	96.66
939,499.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	27,921,910.28	1.94	Fonds				
			153,411,838.22	10.64	Fond d'investissement				
Chimie					43.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	11,196,148.65	0.77
603,523.00	BASF SE	EUR	26,814,526.89	1.86	2,261.02	UNION PEA SECURITE	EUR	26,778,695.07	1.86
868,698.00	LANXESS AG	EUR	15,306,458.76	1.06				37,974,843.72	2.63
1,429,826.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	35,030,737.00	2.43	Total portefeuille titres				
1,576,475.00	SUBSEA 7 SA	NOK	27,067,836.11	1.88				1,431,919,417.12	99.29
			104,219,558.76	7.23					
Matériaux de construction									
318,773.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	27,720,500.08	1.92					
348,531.00	CRH PLC	GBP	37,168,969.71	2.58					
483,867.00	FRAPORT AG FRANKFURT AIRPORT	EUR	33,846,496.65	2.35					
			98,735,966.44	6.85					
Ingénierie & Construction									
160,429.00	AIRBUS SE	EUR	31,829,113.60	2.21					
75,450.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	20,658,210.00	1.43					
353,675.00	LEONARDO SPA	EUR	17,386,663.00	1.21					
			69,873,986.60	4.85					
Alimentation									
389,129.00	DANONE	EUR	29,877,324.62	2.07					
523,438.00	HEINEKEN NV	EUR	36,504,566.12	2.53					
			66,381,890.74	4.60					
Commerce & Distribution									
760,638.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	18,544,490.97	1.29					
2,200,657.00	AZELIS GROUP NV	EUR	20,576,142.95	1.43					
748,292.00	REXEL SA	EUR	25,135,128.28	1.74					
			64,255,762.20	4.46					
Services diversifiés									
1,241,679.00	EDENRED	EUR	23,480,149.89	1.63					
1,344,427.00	ISS A/S	DKK	39,096,203.56	2.71					
			62,576,353.45	4.34					
Télécommunications									
1,259,565.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	34,839,567.90	2.42					
5,994,649.00	KONINKLIJKE KPN NV	EUR	23,834,724.42	1.65					
			58,674,292.32	4.07					
Industrie sidérurgique									
1,109,388.00	ANGLO AMERICAN PLC	GBP	39,229,072.59	2.72					
534,533.00	APERAM	EUR	18,836,942.92	1.31					
			58,066,015.51	4.03					
Bureautique									
195,693.00	CAPGEMINI SE	EUR	27,837,329.25	1.93					
124,984.00	SOPRA STERIA GROUP	EUR	19,322,526.40	1.34					
			47,159,855.65	3.27					
Appareils électriques & électroniques									
900,238.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	33,965,979.74	2.36					
98,464.00	NEXANS SA	EUR	12,386,771.20	0.85					
			46,352,750.94	3.21					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
593,350.65 USD	504,967.94 EUR	16/01/26	505,215.76	BNP Paribas	234.48
					234.48
Total des contrats de change à terme					234.48
Total Autres instruments financiers					234.48

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	1,431,919,417.12	99.29
Total Autres instruments financiers	234.48	-
Avoirs en banque	19,714,835.52	1.37
Autres actifs et passifs	(9,514,224.69)	(0.66)
Total actif net	1,442,120,262.43	100.00

DNCA INVEST - VALUE EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	30.92	30.69
Royaume-Uni	19.08	18.94
Allemagne	14.14	14.06
Pays-Bas	13.30	13.20
Suisse	5.09	5.05
Danemark	4.66	4.63
Italie	4.50	4.47
Irlande	2.60	2.58
Autres	5.71	5.67
	100.00	99.29

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	13.70	13.60
Cosmétiques	10.97	10.89
Energie	10.71	10.64
Chimie	7.28	7.23
Matériaux de construction	6.90	6.85
Ingénierie & Construction	4.88	4.85
Alimentation	4.64	4.60
Commerce & Distribution	4.49	4.46
Services diversifiés	4.37	4.34
Télécommunications	4.10	4.07
Industrie sidérurgique	4.06	4.03
Bureautique	3.29	3.27
Appareils électriques & électroniques	3.24	3.21
Fond d'investissement	2.65	2.63
Assurances	2.55	2.53
Publicité	2.29	2.27
Transports	2.24	2.22
Autres	7.64	7.60
	100.00	99.29

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
SOCIETE GENERALE SA	Banques	45,812,256.72	3.18
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	Cosmétiques	39,394,221.01	2.73
ANGLO AMERICAN PLC	Industrie sidérurgique	39,229,072.59	2.72
ISS A/S	Services diversifiés	39,096,203.56	2.71
CRH PLC	Matériaux de construction	37,168,969.71	2.58
HEINEKEN NV	Alimentation	36,504,566.12	2.53
ASR NEDERLAND NV	Assurances	36,483,843.90	2.53
SBM OFFSHORE NV	Chimie	35,030,737.00	2.43
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	Télécommunications	34,839,567.90	2.42
FRESENIUS SE & CO KGAA	Cosmétiques	34,408,498.98	2.39

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		589,355,385.09
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		27,972,273.22
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	617,327,658.31
Options à la valeur de marché	2.2	14,507,447.48
Avoirs en banque	2.2	3,389,300.51
A recevoir sur souscriptions		23,276.43
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,683,733.22
Autres créances		2,703.42
Total actifs		636,934,119.37
Passifs		
Découverts bancaires		119.32
Charges à payer		2,712,526.26
Charges à payer sur achat de titres		701,500.00
A payer sur rachats		39,860.46
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	344,962.04
Total passifs		3,798,968.08
Actifs nets à la fin de l'exercice		633,135,151.29

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	45,114.32
Intérêts sur obligations	2.6	7,481,621.35
Intérêts bancaires	2.6	176,455.61
Autres revenus	13	11,276.13
Total revenus		7,714,467.41
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	6,212,653.94
Commission de banque dépositaire	5	96,644.42
Commission de performance	4	1,992,243.14
Frais d'administration	5	76,497.61
Frais professionnels	7	34,340.20
Frais de transaction	2.7	315,032.67
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	98,138.71
Intérêts bancaires et charges	2.5	23,796.11
Frais d'agent de transfert		124,030.84
Frais d'impression et de publication		16,929.35
empty label 1 expenses		464.96
Autres charges	7	15,895.30
Total charges		9,006,667.25
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(1,292,199.84)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	35,614,148.03
Change	2.3	(381,752.93)
Contrats futures	2.2	3,906,894.17
Options	2.2	10,796,615.81
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		48,643,705.24
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	9,069,226.34
Contrats futures	2.2	221,939.92
Options	2.2	3,242,916.93
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		61,177,788.43
Souscriptions		98,877,419.35
Rachats		(105,027,707.48)
Distribution de dividendes	10	(194,397.73)
Actifs nets en début d'année		578,302,048.72
Actifs nets à la fin de l'exercice		633,135,151.29

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	480,094.748	116,401.828	(118,463.004)	478,033.572
Class B shares EUR	80,984.573	5,292.721	(14,376.315)	71,900.979
Class I shares EUR	1,152,018.658	191,365.278	(292,997.622)	1,050,386.314
Class ID shares EUR	376,525.008	-	(90,646.000)	285,879.008
Class N shares EUR	77.716	-	-	77.716
Class WI Shares EUR	2,359,982.478	366,507.621	(142,747.276)	2,583,742.823
Class Y shares EUR	861.524	3,570.079	(639.082)	3,792.521

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs									
Obligations									
Appareils électriques & électroniques					Internet				
2,500,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	3,341,650.00	0.53	9,000,000.00	ALIBABA GROUP 0% 25-15/09/2032 CV	USD	7,909,892.64	1.25
2,000,000.00	INFINEON TECH 2% 20-24/06/2032	EUR	1,848,720.00	0.28	4,000,000.00	DELIVERY HERO AG 3.25% 23-21/02/2030 CV	EUR	3,896,440.00	0.62
23,000,000.00	LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV	EUR	24,558,020.00	3.88	6,000,000.00	WIX LTD 0% 25-15/09/2030 CV	USD	4,525,720.35	0.71
2,000,000.00	PRYSMIAN SPA 25- FRN	EUR	2,082,200.00	0.33				16,332,052.99	2.58
14,500,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.25% 25-23/09/2033 CV	EUR	14,725,040.00	2.33	Ingénierie & Construction				
19,500,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	24,745,305.00	3.91	13,000,000.00	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	14,528,930.00	2.29
29,000,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	24,054,976.14	3.80				14,528,930.00	2.29
			95,355,911.14	15.06	Hôtels & Restaurants				
Immobilier					225,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	12,932,550.00	2.04
21,000,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	20,310,150.00	3.21				12,932,550.00	2.04
17,000,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	EUR	17,293,420.00	2.73	Accessoires & Equipements automobiles				
2,500,000.00	TAG IMMO AG 3.625% 25-03/03/2032	EUR	2,459,725.00	0.39	2,500,000.00	FERRARI NV 3.625% 24-21/05/2030	EUR	2,545,450.00	0.40
27,000,000.00	VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	EUR	26,161,110.00	4.13	2,000,000.00	RENAULT 3.875% 25-30/09/2030	EUR	2,015,020.00	0.32
			66,224,405.00	10.46	15,120.00	RENAULT 83-24/10/2049 FRN TP	EUR	5,291,244.00	0.84
Services financiers								9,851,714.00	1.56
12,500,000.00	CARA OBLIGATIONS 1.5% 25-01/12/2030 CV	EUR	16,047,125.00	2.53	Télécommunications				
8,500,000.00	CITIGROUP GLOBAL 0.8% 25-05/02/2030 CV	EUR	9,287,950.00	1.47	8,000,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	8,355,760.00	1.32
10,000,000.00	EURONEXT NV 1.5% 25-30/05/2032 CV	EUR	9,926,300.00	1.57				8,355,760.00	1.32
11,000,000.00	JPMORGANCHASEFIN 0.1% 25-20/05/2030 CV	EUR	10,443,070.00	1.65	Capital risque				
9,000,000.00	MERRILL LYNCH BV 0.1% 25-28/04/2030 CV	EUR	8,463,240.00	1.34	6,000,000.00	LIVE NATION ENT 2.875% 25-15/10/2031 CV	USD	5,037,823.42	0.80
2,500,000.00	SIMON GLOBAL DEV 3.5% 23-14/11/2026 CV	EUR	3,109,900.00	0.49				5,037,823.42	0.80
			57,277,585.00	9.05	Chimie				
Industrie sidérurgique					2,700,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	4,020,192.00	0.63
18,000,000.00	RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	EUR	18,181,440.00	2.87				4,020,192.00	0.63
15,500,000.00	SALZGITTER AG 3.375% 25-22/10/2032 CV	EUR	16,883,220.00	2.67	Actions				
10,500,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	11,856,810.00	1.87	Matériaux de construction				
			46,921,470.00	7.41	15,000.00	CIE DE SAINT-GOBAIN-PART CRT	EUR	1,968,300.00	0.31
Matériaux de construction								1,968,300.00	0.31
19,000,000.00	FERROVIAL SE 0.75% 25-20/05/2031 CV	EUR	19,250,990.00	3.04				1,968,300.00	0.31
3,000,000.00	SALINI SPA 4% 24-30/05/2028 CV	EUR	4,198,260.00	0.66	Fonds				
6,000,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	9,220,380.00	1.46	Fond d'investissement				
12,000,000.00	VINCI SA 0.7% 25-18/02/2030 CV	EUR	12,521,520.00	1.98	71,799.72	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES INC	EUR	9,665,677.78	1.53
			45,191,150.00	7.14	55,000.00	DNCA INVEST - SERENITE PLUS ICA	EUR	6,259,000.00	0.99
Banques					65.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	16,924,410.75	2.67
6,500,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-04/04/2028 CV	USD	8,430,227.51	1.33				32,849,088.53	5.19
6,500,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-06/11/2028 CV	USD	5,418,992.84	0.86	Total portefeuille titres				
3,200,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-07/03/2030 CV	USD	2,975,269.26	0.47				617,327,658.31	97.50
14,000,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-07/05/2030 CV	EUR	16,565,360.00	2.62					
5,000,000.00	MORGAN STAN FIN 0% 25-21/03/2028 CV	USD	5,663,897.41	0.89					
			39,053,747.02	6.17					
Energie									
9,000,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	9,581,760.00	1.51					
21,000,000.00	IBERDROLA FIN SA 1.5% 25-27/03/2030 CV	EUR	23,468,550.00	3.71					
2,000,000.00	IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN	EUR	1,994,200.00	0.31					
3,000,000.00	SNAM 24-10/12/2172 FRN	EUR	3,078,510.00	0.49					
			38,123,020.00	6.02					
Services diversifiés									
3,000,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	4,616,160.00	0.73					
7,000,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	6,464,430.00	1.02					
15,500,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	18,997,110.00	3.00					
			30,077,700.00	4.75					
Assurances, Réassurances									
4,000,000.00	AEROVIRONNEMENT 0% 25-15/07/2030 CV	USD	3,717,077.44	0.59					
11,500,000.00	EXAIL TECHNO 25-01/04/2174 CV FRN	EUR	12,723,945.00	2.01					
2,700,000.00	RHEINMETALL 2.25% 23-07/02/2030 CV	EUR	13,624,902.00	2.15					
			30,065,924.44	4.75					
Transports									
6,500,000.00	CMA CGM SA 0.5% 25-16/12/2028 CV	EUR	7,045,935.00	1.11					
12,000,000.00	DT LUFTHANSA AG 0% 25-10/09/2032 CV	EUR	12,589,920.00	1.99					
3,000,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	4,469,490.00	0.71					
2,500,000.00	INTL CONSOLIDAT 3.352% 25-11/09/2030	EUR	2,500,225.00	0.39					
			26,605,570.00	4.20					
Cosmétiques									
14,000,000.00	QIAGEN NV 2.5% 24-10/09/2031 CV	USD	12,412,951.60	1.96					
8,200,000.00	QIAGEN NV 2% 25-04/09/2032 CV	USD	7,095,068.17	1.12					
			19,508,019.77	3.08					
Bureautique									
15,500,000.00	BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV	EUR	17,046,745.00	2.69					
			17,046,745.00	2.69					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Devise à terme					
10.00	EURO / GBP FUTURE 16/03/2026	GBP	1,431,598.24	BNP Paribas Derivatives Paris	(8,596.67)
700.00	EURO FX CURR FUT (CME) 16/03/2026	USD	74,502,958.83	BNP Paribas Derivatives Paris	(111,835.37)
					(120,432.04)
Index Future					
(45.00)	CAC40 EURO FUT 16/01/2026	EUR	3,667,275.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(11,655.00)
(350.00)	EURO STOXX 50 - FUTURE 20/03/2026	EUR	20,269,935.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(212,875.00)
					(224,530.00)
Total des Contrats à terme					(344,962.04)

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR
Options					
Plain Vanilla Equity Option					
150.00	CALL ANGLO AMERICAN PLC 18/09/2026 29.25	GBP	3,530,180.82	BNP Paribas Derivatives Paris	798,037.38
500.00	CALL AVOLTA AG 18/12/2026 48	CHF	12,619,396.45	BNP Paribas Derivatives Paris	189,540.38
400.00	CALL BNP PARIBAS 19/06/2026 78	EUR	2,071,972.66	BNP Paribas Derivatives Paris	294,000.00
850.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 18/12/202	EUR	3,950,514.54	BNP Paribas Derivatives Paris	755,650.00
500.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 19/06/202	EUR	1,141,654.36	BNP Paribas Derivatives Paris	115,500.00
325.00	CALL FERRARI NV 18/12/2026 380	EUR	31,708,863.77	BNP Paribas Derivatives Paris	571,398.75
6,500.00	CALL IBERDROLA SA 18/12/2026 18	EUR	7,074,486.22	BNP Paribas Derivatives Paris	830,765.00
3,250.00	CALL INFINEON TECHNOLOGIES AG 19/06/2026	EUR	69,715,304.62	BNP Paribas Derivatives Paris	1,534,000.00
3,750.00	CALL INTL CONSOLIDATED AIRLINE-DI 18/09/	GBP	8,785,280.97	BNP Paribas Derivatives Paris	1,644,114.71
1,100.00	CALL ITALGAS SPA 19/06/2026 9.5	EUR	52,984,970.33	BNP Paribas Derivatives Paris	548,130.00
325.00	CALL LEONARDO SPA 17/12/2026 60	EUR	26,247,963.22	BNP Paribas Derivatives Paris	573,056.25
230.00	CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 18/09/	EUR	6,736,870.20	BNP Paribas Derivatives Paris	1,080,080.00
2,200.00	CALL NORDEX SE 18/09/2026 30	EUR	32,833,317.94	BNP Paribas Derivatives Paris	937,200.00
1,750.00	CALL PRYSMIAN SPA 18/06/2026 92	EUR	138,256,272.00	BNP Paribas Derivatives Paris	947,975.00
2,000.00	CALL RENAULT SA 18/12/2026 36	EUR	3,690,551.48	BNP Paribas Derivatives Paris	752,000.00
1,000.00	CALL RENAULT SA 18/12/2026 48	EUR	605,504.90	BNP Paribas Derivatives Paris	84,000.00
1,550.00	CALL SOCIETE GENERALE SA 18/12/2026 64	EUR	7,033,358.00	BNP Paribas Derivatives Paris	1,799,550.00
3,400.00	CALL TAG IMMOBILIER AG 18/12/2026 16	EUR	10,843,882.84	BNP Paribas Derivatives Paris	163,200.00
3,250.00	CALL TOTAENERGIES SE 19/06/2026 60	EUR	5,358,959.38	BNP Paribas Derivatives Paris	419,250.00
5,000.00	CALL VONOVIA SE 18/12/2026 32	EUR	13,415,901.00	BNP Paribas Derivatives Paris	145,000.00
					14,182,447.47
Plain Vanilla Index Option					
100.00	PUT CAC 40 INDEX 19/06/2026 7300	EUR	1,569,838.19	BNP Paribas Derivatives Paris	117,580.00
100.00	PUT CAC 40 INDEX 19/06/2026 7750	EUR	2,683,711.84	BNP Paribas Derivatives Paris	207,420.00
					325,000.00
Total des Options					14,507,447.47
Total Autres instruments financiers					14,162,485.43

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	617,327,658.31	97.50
Total Autres instruments financiers	14,162,485.43	2.24
Avoirs en banque	3,389,181.19	0.54
Autres actifs et passifs	(1,744,173.65)	(0.28)
Total actif net	633,135,151.28	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	26.78	26.12
Allemagne	26.49	25.81
Pays-Bas	13.59	13.26
Etats-Unis	5.53	5.40
Espagne	5.48	5.34
Jersey	5.41	5.28
Italie	5.18	5.04
Suisse	3.90	3.80
Luxembourg	2.58	2.52
Autres	5.06	4.93
100.00	97.50	

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	15.45	15.06
Immobilier	10.73	10.46
Services financiers	9.28	9.05
Matériaux de construction	7.64	7.45
Industrie sidérurgique	7.60	7.41
Banques	6.33	6.17
Energie	6.18	6.02
Fond d'investissement	5.32	5.19
Assurances, Réassurances	4.87	4.75
Services diversifiés	4.87	4.75
Transports	4.31	4.20
Cosmétiques	3.16	3.08
Bureautique	2.76	2.69
Internet	2.65	2.58
Ingénierie & Construction	2.35	2.29
Hôtels & Restaurants	2.09	2.04
Autres	4.41	4.31
100.00	97.50	

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	Immobilier	26,161,110.00	4.13
SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	Appareils électriques & électroniques	24,745,305.00	3.91
LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV	Appareils électriques & électroniques	24,558,020.00	3.88
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	Appareils électriques & électroniques	24,054,976.14	3.80
IBERDROLA FIN SA 1.5% 25-27/03/2030 CV	Energie	23,468,550.00	3.71
LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	Immobilier	20,310,150.00	3.21
FERROVIAL SE 0.75% 25-20/05/2031 CV	Matériaux de construction	19,250,990.00	3.04
TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	Services diversifiés	18,997,110.00	3.00
RAG STIFTUNG 2.25% 23-28/11/2030 CV	Industrie sidérurgique	18,181,440.00	2.87
TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	Immobilier	17,293,420.00	2.73

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		104,982,485.13
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		1,026,591.28
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	106,009,076.41
Avoirs en banque	2.2	77,339,123.99
A recevoir sur souscriptions		25,104.70
A recevoir sur "Contracts for Difference"		290,131.13
A recevoir sur swaps		697,270.61
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	370,206.46
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	199,513.74
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	10,953,954.49
Autres créances		3,426.06
Total actifs		195,887,807.59
Passifs		
Découverts bancaires		6,717,250.24
Charges à payer		237,366.03
A payer sur rachats		24,437.07
A payer sur swaps		617,918.96
A payer sur "Contracts for Difference"		77,399.20
Moins-value non réalisée sur "Contracts for Difference"	2.2	958,101.05
Total passifs		8,632,472.55
Actifs nets à la fin de l'exercice		187,255,335.04

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	114,896.13
Intérêts bancaires	2.6	1,030,985.17
Revenus sur swaps		2,355,736.89
Revenus sur "Contracts for Difference" (prélèvement net à la source)	2.6	12,070,925.59
Autres revenus	13	265,826.52
Total revenus		15,838,370.30
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	2,276,055.85
Commission de banque dépositaire	5	115,910.71
Commission de performance	4	806.84
Frais d'administration	5	75,030.60
Frais professionnels	7	71,312.82
Frais de transaction	2.7	86,017.08
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	54,337.90
Intérêts bancaires et charges	2.5	173,934.04
Charges d'intérêts sur swaps		1,501,136.14
Frais d'agent de transfert		77,646.77
Frais d'impression et de publication		18,636.42
Charges d'intérêts sur "Contracts for Difference"	2.5	5,724,226.08
empty label 1 expenses		141.23
Autres charges	7	35,419.90
Total charges		10,210,612.38
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		5,627,757.92
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	22,568,938.52
Change	2.3	(870,462.54)
Contrats futures	2.2	(318,735.80)
Contrats de changes à terme	2.2	(2,846,466.77)
Swaps	2.2	(9,354,019.00)
"Contracts for difference"	2.2	(14,360,253.08)
Options	2.2	621,989.14
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,068,748.39
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(16,190,673.53)
Contrats futures	2.2	(243,181.26)
Contrats de changes à terme	2.2	364,947.26
Swaps	2.2	10,953,954.49
"Contract for Difference"	2.2	(2,170,190.45)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(6,216,395.10)
Souscriptions		47,071,242.21
Rachats		(59,982,719.40)
Distribution de dividendes	10	(580.00)
Actifs nets en début d'année		206,383,787.33
Actifs nets à la fin de l'exercice		187,255,335.04

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	240,947.476	13,097.563	(52,210.793)	201,834.246
Class AD shares EUR	200.000	-	-	200.000
Class B shares EUR	429,952.888	17,991.740	(101,909.116)	346,035.512
Class BG shares EUR	635.561	-	(5.279)	630.282
Class H-A shares USD	2,366.466	-	(355.002)	2,011.464
Class H-I shares USD	358.007	-	(288.007)	70.000
Class I shares EUR	704,945.608	290,993.326	(231,735.688)	764,203.246
Class N shares EUR	15,495.669	430.000	(2,259.842)	13,665.827
Class Q shares EUR	95,918.231	2,307.484	(37,514.496)	60,711.219

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Instruments du marché monétaire				
Gouvernements				
15,000,000.00	FRENCH BTF 0% 25-18/02/2026	EUR	14,960,325.00	7.99
35,800,000.00	FRENCH BTF 0% 25-21/01/2026	EUR	35,762,589.00	19.10
15,000,000.00	ITALY BOTS 0% 25-13/02/2026	EUR	14,965,950.00	7.99
21,000,000.00	LETRAS 0% 25-06/02/2026	EUR	20,960,520.00	11.19
			86,649,384.00	46.27
			86,649,384.00	46.27
Actions				
Capital risque				
100,000.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	2,240,000.00	1.20
			2,240,000.00	1.20
			2,240,000.00	1.20
Fonds				
Fond d'investissement				
65.75	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	17,119,692.41	9.14
			17,119,692.41	9.14
Total portefeuille titres			106,009,076.41	56.61

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
450.00	AUST 10 YR BONDS FUTURE 16/03/2026	AUD	2,435,561,076.27	BNP Paribas Derivatives Paris	137,939.66
(100.00)	EURO-BOBL FUTURE 06/03/2026	EUR	9,886,800.00	BNP Paribas Derivatives Paris	50,000.00
100.00	EURO-BONO 10YR 6% 06/03/2026	EUR	10,176,300.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(31,000.00)
150.00	EURO-BTP FUTURE 06/03/2026	EUR	15,481,500.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(25,480.01)
50.00	EURO OAT FUTURE FRENCH 06/03/2026	EUR	4,828,500.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(23,000.00)
(200.00)	EURO-SCHATZ FUTURE 06/03/2026	EUR	19,957,400.00	BNP Paribas Derivatives Paris	24,000.00
100.00	LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2026	GBP	7,451,869.67	BNP Paribas Derivatives Paris	67,054.09
					199,513.74
Total des Contrats à terme					199,513.74

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
2,883,000.00	CHF	3,105,430.83	EUR 16/01/26	3,098,334.23	HSBC France (6,433.84)
30,247.99	EUR	35,610.84	USD 16/01/26	30,321.29	BNP Paribas (72.56)
7,734,807.11	EUR	6,807,862.00	GBP 16/01/26	7,701,948.90	HSBC France (62,559.41)
10,843,808.15	EUR	9,960,773.00	CHF 16/01/26	10,704,753.36	HSBC France 136,632.91
6,807,862.00	GBP	7,701,948.90	EUR 16/01/26	7,796,898.59	JP Morgan AG 95,369.40
1,526,972,770.00	JPY	8,498,281.05	EUR 16/01/26	8,498,281.05	JP Morgan AG (195,586.52)
288,553.34	USD	245,577.36	EUR 16/01/26	245,692.32	BNP Paribas 108.47
1,376,695,000.00	HUF	3,587,287.19	EUR 22/01/26	3,585,703.50	UBS Europe SE (16,083.89)
93,383,000.00	MXN	4,382,654.76	EUR 22/01/26	4,422,370.66	BOFA Securities Europe S.A 8,697.42
52,675,000,000.00	IDR	2,696,856.44	EUR 23/01/26	2,689,701.92	Goldman Sachs AG (4,824.71)
30,380,000.00	CHF	32,776,565.54	EUR 28/01/26	32,776,565.54	HSBC France BOFA Securities Europe S.A (98,338.51)
47,270,000.00	GBP	54,091,357.47	EUR 28/01/26	54,137,318.90	BOFA Securities Europe S.A 16,340.54
53,020,000.00	NOK	4,483,404.25	EUR 28/01/26	4,475,583.51	HSBC France (8,637.02)
159,160,000.00	SEK	14,730,451.63	EUR 28/01/26	14,700,286.32	HSBC France (23,760.76)
172,865.67	EUR	200,000.00	USD 29/01/26	170,292.48	Goldman Sachs AG 2,688.03
582,660.36	EUR	105,000,000.00	JPY 29/01/26	570,375.82	Goldman Sachs AG 11,444.27
902,999.65	EUR	1,595,000.00	AUD 29/01/26	905,632.52	HSBC France UBS Europe SE (2,647.41)
1,065,982.76	EUR	2,160,000.00	NZD 29/01/26	1,057,605.21	HSBC France 7,166.21
7,014,000.00	USD	6,007,580.14	EUR 19/02/26	5,972,157.18	UBS Europe SE (45,368.02)
13,671,100.00	AUD	7,764,167.76	EUR 20/02/26	7,762,377.92	UBS Europe SE (9,591.96)
54,647,000.00	NOK	4,605,736.46	EUR 20/02/26	4,612,923.65	Goldman Sachs AG 597.99
1,788,000.00	NZD	888,534.62	EUR 20/02/26	875,462.09	BOFA Securities Europe S.A (12,299.84)
58,697,500.00	SEK	5,388,848.06	EUR 20/02/26	5,421,400.20	BOFA Securities Europe S.A 35,496.03
172,605,000.00	TRY	3,156,315.20	EUR 09/04/26	3,156,315.20	HSBC France (2,343.15)
54,598,000.00	BRL	6,501,700.60	EUR 27/04/28	6,501,700.59	UBS Europe SE 422,576.36
1,163,916,000.00	HUF	2,656,209.56	EUR 21/06/28	2,656,209.56	JP Morgan AG 121,636.43
					370,206.46
Total des contrats de change à terme					370,206.46

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
"Contracts for Difference"						
14,000.00	3I GROUP PLC	Achat	GBP	523,186.17	Société Générale Paris - BR	17,330.90
10,088.00	ABB LTD	Achat	CHF	642,032.63	Goldman Sachs International London	3,033.33
192.00	ADYEN NV /WI	Achat	EUR	264,000.00	Goldman Sachs International London	4,416.00
31,791.00	AIR LIQUIDE	Achat	EUR	5,094,825.66	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Lc.	21,617.88
2,487.00	ALCON INC	Achat	CHF	169,132.04	Goldman Sachs International London	106.83
323,844.00	ALD SA-WI	Achat	EUR	3,704,775.36	Société Générale Paris - BR - Morgan Stanley and Co. Lc.	129,537.60
1,402.00	ALK-ABELLO A/S	Achat	DKK	42,910.32	Goldman Sachs International London	788.38
9,891.00	ALLIANZ	Achat	EUR	3,862,435.50	Morgan Stanley and Co. Lc. - Bank of America	71,215.20
516,512.00	ALM. BRAND A/S	Achat	DKK	1,307,012.56	Société Générale Paris - BR	44,950.17
178,811.00	ALPHA BANK SA	Achat	EUR	640,143.38	Société Générale Paris - BR	6,565.76
3,500.00	ALSO HOLDING AG-REG	Achat	CHF	808,705.00	Société Générale Paris - BR	1,879.30
7,000.00	ALTEN	Achat	EUR	507,150.00	Société Générale Paris - BR	(3,500.00)
2,362.00	AMADEUS IT HOLDING SA-A SHS	Achat	EUR	148,428.08	Goldman Sachs International London	1,558.92
139,481.00	AMBEA AB-WI	Achat	SEK	1,820,325.60	Société Générale Paris - BR	36,082.23
54,817.00	ANGLO AMERICAN PLC	Achat	GBP	1,936,785.72	Bank of America	146,399.84
60,000.00	ANTOGASTA PLC	Achat	GBP	2,253,221.10	Morgan Stanley and Co. Lc.	164,368.49
43,682.00	APERAM	Achat	EUR	1,539,353.68	Bank of America	46,302.92
439.00	ARGENX SE	Achat	EUR	314,675.20	Goldman Sachs International London	(2,985.20)
222.00	ASM INTERNATIONAL NV	Achat	EUR	114,907.20	Goldman Sachs International London	444.00
8,393.00	ASML HOLDING NV	Achat	EUR	7,733,310.20	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Lc.	(80,572.80)
36,667.00	ASR NEDERLAND NV-WI	Achat	EUR	2,222,753.54	Société Générale Paris - BR - Bank of America	35,933.66
82,937.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	Achat	GBP	2,020,351.59	Société Générale Paris - BR - Bank of America	36,124.46
24,798.00	ASTRAZENECA PLC	Achat	GBP	3,916,445.28	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Lc.	50,594.82
81,540.00	ATHENS INTERNATIONAL AIRPORT	Achat	EUR	875,739.60	Morgan Stanley and Co. Lc.	28,539.00
8,027.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	Achat	SEK	123,107.36	Goldman Sachs International London	148.32
38,492.00	AZELIS GROUP NV	Achat	EUR	359,900.20	Société Générale Paris - BR	962.30
9,339.00	BAE SYSTEMS PLC	Achat	GBP	183,325.27	Goldman Sachs International London	2,194.45
199,446.00	BALTIC CLASSIFIEDS GROUP	Achat	GBP	463,695.10	Société Générale Paris - BR	19,203.23
78,855.00	BANCA FARMAFACTORING SPA	Achat	EUR	749,122.50	Société Générale Paris - BR	9,856.88
27,858.00	BANCA MEDIOLANUM SPA	Achat	EUR	542,395.26	Société Générale Paris - BR	9,849.18

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
590,701.00	BANCO DE SANTANDER REG.SHS	Achat	EUR	5,948,359.07	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	116,368.10	3,022.00	DASSAULT AVIATION SA	Achat	EUR	827,423.60	Société Générale Paris - BR	4,835.20
116,606.00	BANKINTER SA	Achat	EUR	1,650,557.93	Société Générale Paris - BR	17,490.90	618.00	DAX INDEX	Vente	EUR	15,135,073.38	Morgan Stanley and Co. Llc.	(160,989.00)
343,725.00	BARCLAYS PLC	Achat	GBP	1,873,628.97	Bank of America	85,494.91	21,182.00	DCC PLC	Achat	GBP	1,123,205.18	Société Générale Paris - BR	(117,754.66)
39,657.00	BASF SE	Achat	EUR	1,761,960.51	Goldman Sachs International London - Bank of America	7,138.26	10,000.00	DEUTSCHE BOERSE AG	Achat	EUR	2,237,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	73,000.00
29,596.00	BEIJER REF AB	Achat	SEK	407,570.30	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	(21,738.04)	61,767.00	DEUTSCHE TELEKOM	Achat	EUR	1,708,475.22	Bank of America	67,943.70
351.00	BELIMO HOLDING AG-REG	Achat	CHF	294,606.13	Goldman Sachs International London	(2,261.59)	6,763.00	DIETEREN SA/NV	Achat	EUR	1,040,825.70	Société Générale Paris - BR	38,549.10
842.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES N	Achat	EUR	112,617.50	Goldman Sachs International London	1,094.60	1,662.00	DO & CO AG	Achat	EUR	344,034.00	Société Générale Paris - BR	18,282.00
565.00	BIOMERIEUX SA	Achat	EUR	62,319.50	Goldman Sachs International London	1,808.00	667.00	DSV A/S	Achat	DKK	144,223.46	Goldman Sachs International London	4,018.61
187,377.00	BOLLORE	Achat	EUR	898,285.34	Société Générale Paris - BR	26,607.54	33,624.00	EADS NV	Achat	EUR	6,671,001.60	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	76,662.72
72,404.00	BP PLC	Achat	GBP	358,889.67	Bank of America	(3,859.09)	68,657.00	EDENRED	Achat	EUR	1,298,303.87	Société Générale Paris - BR - Bank of America	36,044.93
115,384.00	BRIDGEPOINT GROUP-REGS WI	Achat	GBP	375,032.69	Société Générale Paris - BR	(1,058.04)	78,500.00	ELECTROCOMPONENT S PLC	Achat	GBP	561,003.26	Société Générale Paris - BR	(36,441.32)
5,002.00	BUNZL	Achat	GBP	118,927.47	Goldman Sachs International London	(6,765.43)	237,604.00	ELEMENTIS PLC	Achat	GBP	451,723.80	Société Générale Paris - BR	(1,089.40)
96,682.00	BURBERRY GROUP PLC	Achat	GBP	1,405,136.09	Bank of America	(45,435.87)	10,572.00	ELIA SYSTEM OPERATOR SA/NV	Achat	EUR	1,159,748.40	Société Générale Paris - BR - Bank of America	52,860.00
26,958.00	BUREAU VERITAS SA - PROVENANT O	Achat	EUR	732,718.44	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	26,418.84	156,502.00	ENEL SPA	Achat	EUR	1,389,268.25	Bank of America	2,034.53
1,191.00	CAC 40 GR	Vente	EUR	31,351,359.96	Morgan Stanley and Co. Llc.	(124,673.88)	6,113.00	EPIROC AB-A	Achat	SEK	118,511.01	Goldman Sachs International London	(1,807.28)
500,000.00	CANAL+SA	Achat	GBP	1,526,656.36	Morgan Stanley and Co. Llc.	119,780.38	8,853.00	ERSTE BANK OSTERR.SPARKASSEN	Achat	EUR	910,973.70	Société Générale Paris - BR - Bank of America	47,872.67
26,255.00	CAP GEMINI SA	Achat	EUR	3,734,773.75	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	(167,593.89)	7,828.00	ESSILOR INTERNATIONAL	Achat	EUR	2,112,777.20	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(98,632.80)
7,175.00	CAREL INDUSTRIES SPA	Achat	EUR	176,146.25	Goldman Sachs International London	(717.50)	14,000.00	ESTX 50 EUR GRT	Vente	EUR	40,154,940.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(287,420.00)
62,902.00	CENERGY HOLDINGS SA	Achat	EUR	943,530.00	Société Générale Paris - BR	(44,031.40)	12,134.00	EURONEXT NV - W/I	Achat	EUR	1,553,152.00	Bank of America	47,322.60
18,802.00	CIE AUTOMOTIVE SA	Achat	EUR	559,359.50	Société Générale Paris - BR	26,322.80	13,098.00	EXOSSENS SAS-W/I	Achat	EUR	634,598.10	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	37,329.30
7,852.00	CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Achat	CHF	1,451,839.44	Goldman Sachs International London	35,414.95	13,017.00	EXPERIAN GROUP LTD	Achat	GBP	501,359.11	Goldman Sachs International London	(3,133.29)
23,438.00	CIRSA ENTERPRISES SA	Achat	EUR	346,882.40	Société Générale Paris - BR	20,625.44	586.00	FERRARI NV	Achat	EUR	186,758.20	Goldman Sachs International London	2,754.20
539,936.00	COATS GROUP PLC	Achat	GBP	522,528.68	Société Générale Paris - BR	22,898.83	23,063.00	FLSMIDTH & CO A/S	Achat	DKK	1,374,084.21	Bank of America	52,493.10
123,750.00	COMMERZBANK AG	Achat	EUR	4,467,375.00	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	113,850.00	52,810.00	FRAMERY GROUP OYJ	Achat	EUR	440,963.50	Société Générale Paris - BR	(13,202.50)
61,784.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	Achat	EUR	5,372,736.64	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	(43,248.80)	23,701.00	FRAPORT AG	Achat	EUR	1,657,884.95	Bank of America	34,366.45
20,000.00	CONTINENTAL AG	Achat	EUR	1,359,200.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	31,200.00	109,582.00	FRESENIUS SE & CO KGAA	Achat	EUR	5,367,326.36	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	52,599.36
261,146.00	CONVATEC GROUP PLC-WI	Achat	GBP	727,374.53	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	37,331.79	85,684.00	FUGRO NV	Achat	EUR	727,457.16	Société Générale Paris - BR	428.42
59,920.00	CRH PLC	Achat	GBP	6,384,878.66	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	(162,088.88)	34,095.00	GALDERMA GROUP AG	Achat	CHF	5,939,601.83	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(168,424.62)
174,082.00	CRITERIA CAIXACORP SA	Achat	EUR	1,818,286.49	Bank of America	54,835.83	24,458.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGAZ SA	Achat	EUR	3,830,122.80	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(124,735.80)
8,481.00	CRODA INTERNATIONAL PLC	Achat	GBP	261,768.25	Goldman Sachs International London	(3,694.03)	146.00	GIVAUDAN (REGISTERED)	Achat	CHF	493,622.78	Goldman Sachs International London	3,135.74
61,667.00	CTP NV	Achat	EUR	1,100,139.28	Société Générale Paris - BR	13,566.74	90,456.00	GLANBIA PLC	Achat	EUR	1,319,753.04	Société Générale Paris - BR	5,427.36
69,753.00	DANONE -GROUPE-	Achat	EUR	5,355,635.34	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	(18,135.78)							

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
851,534.00	GLENVEAGH PROPERTIES PLC	Achat	EUR	1,643,460.62	Société Générale Paris - BR	15,327.61						Stanley and Co. Llc.	
87,500.00	GRAFTON GROUP PLC-UTS	Achat	GBP	937,983.16	Société Générale Paris - BR	(5,917.38)	63,881.00	LEONARDO SPA	Achat	EUR	3,140,389.96	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	64,519.81
45,000.00	GRIFOLS SA	Achat	EUR	481,500.00	Société Générale Paris - BR	(7,425.00)	21,687.00	LISI	Achat	EUR	1,151,579.70	Société Générale Paris - BR	49,880.10
51,000.00	GRIFOLS SA - B	Achat	EUR	398,820.00	Société Générale Paris - BR	1,530.00	1,001,735.00	LLOYDS TSB GROUP	Achat	GBP	1,127,073.77	Bank of America	35,594.59
71,550.00	GS CUST SXQP EX TOBACCO	Vente	EUR	7,273,672.83	Goldman Sachs International London	(73,596.33)	1,286.00	LONZA AG	Achat	CHF	743,267.92	Goldman Sachs International London	20,162.80
70,448.00	GSK PLC	Achat	GBP	1,472,053.78	Goldman Sachs International London - Bank of America	(7,267.42)	10,726.00	L OREAL	Achat	EUR	3,932,151.60	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(70,791.60)
69,134.00	HALEON PLC	Achat	GBP	296,757.98	Goldman Sachs International London	4,675.33	101,086.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	Achat	EUR	2,264,326.40	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	40,434.40
2,406.00	HALMA PLC	Achat	GBP	97,491.02	Goldman Sachs International London	220.63	11,765.00	LVMH	Achat	EUR	7,588,425.00	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	222,358.50
20,882.00	HEINEKEN NV	Achat	EUR	1,456,310.68	Bank of America	(1,252.92)	4,774.00	MAGNUM ICE CREAM CO BV/THE	Achat	GBP	64,380.52	Goldman Sachs International London	(3,726.48)
9,834.00	HENSOLDT AG	Achat	EUR	721,815.60	Bank of America	11,800.80	61,442.00	MAIRE TECNIMONT SPA	Achat	EUR	801,818.10	Société Générale Paris - BR	14,131.66
398.00	HERMES INTERNATIONAL	Achat	EUR	844,556.00	Goldman Sachs International London	(11,940.00)	34,699.00	MFI FURNITURE GROUP PLC	Achat	GBP	330,835.68	Société Générale Paris - BR	6,562.52
240,157.00	IBERDROLA SA	Achat	EUR	4,434,499.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	85,255.76	40,000.00	MICHELIN (CGDE)	Vente	EUR	1,132,400.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(3,600.00)
517.00	ID LOGISTICS GROUP	Achat	EUR	212,487.00	Goldman Sachs International London	7,755.00	77,110.00	MILDEF GROUP AB	Achat	SEK	853,216.77	Société Générale Paris - BR	(60,554.98)
101,208.00	IG GROUP HOLDINGS PLC	Achat	GBP	1,524,234.32	Société Générale Paris - BR	172,850.45	127,742.00	MODERN TIMES GROUP-B SHS	Achat	SEK	1,353,284.14	Société Générale Paris - BR	47,207.82
4,324.00	INDITEX	Achat	EUR	243,614.16	Goldman Sachs International London	7,523.76	17,209.00	MULTIPLY GROUP SPA	Achat	EUR	597,152.30	Société Générale Paris - BR	(24,953.05)
115,059.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	Achat	EUR	4,341,176.07	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	215,735.62	4,451.00	MONCLER SPA	Achat	EUR	244,448.92	Goldman Sachs International London	(7,032.58)
281,817.00	INFORMA SHS	Achat	GBP	2,853,189.35	Société Générale Paris - BR - Bank of America	(22,611.77)	141,322.00	MSCI EUROPE VALUE GR	Vente	EUR	70,961,173.58	Bank of America	(1,404,025.59)
72,020.00	INPOST SA	Achat	EUR	754,049.40	Société Générale Paris - BR	2,160.60	3,314.00	MUENCHENER RUECKVERS AG REG	Achat	EUR	1,863,130.80	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	21,209.60
181,663.00	INTEA FASTIGHETER AB	Achat	SEK	1,108,233.23	Société Générale Paris - BR	25,175.50	48,909.00	NEINOR HOMES SLU	Achat	EUR	929,271.00	Société Générale Paris - BR	45,974.46
891,238.00	INTESA SANPAOLO	Achat	EUR	5,277,020.20	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	117,643.42	1,613.00	NEMETSCHEK SE	Achat	EUR	149,686.40	Goldman Sachs International London	(483.90)
5,983.00	INVISIO COMMUNICATIONS AB	Achat	SEK	145,333.80	Goldman Sachs International London	(1,105.53)	8,208.00	NEXANS SA	Achat	EUR	1,032,566.40	Société Générale Paris - BR - Bank of America	820.80
11,671.00	IONOS GROUP SE	Achat	EUR	312,199.25	Société Générale Paris - BR	11,087.45	3,238.00	NKT HOLDING A/S	Achat	DKK	346,169.90	Goldman Sachs International London	5,635.83
21,355.00	IPSOS SA	Achat	EUR	731,622.30	Société Générale Paris - BR	14,094.30	171,143.00	NOBA BANK GROUP AB	Achat	SEK	1,862,071.25	Société Générale Paris - BR	123,331.50
115,000.00	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	Achat	EUR	692,300.00	Société Générale Paris - BR	(20,700.00)	38,796.00	NOVARTIS AG	Achat	CHF	4,569,630.95	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	98,323.19
72,250.00	ISS A/S	Achat	DKK	2,101,044.32	Société Générale Paris - BR - Bank of America	34,823.94	10,634.00	NOVO NORDISK A/S-B	Achat	DKK	463,075.18	Goldman Sachs International London	12,600.20
8,333.00	JOST WERKE SE	Achat	EUR	450,815.30	Société Générale Paris - BR	9,166.30	5,787.00	NOVOZYMES A/S-B SHARES	Achat	DKK	315,964.47	Goldman Sachs International London	12,706.76
97,000.00	JUMBO SA	Achat	EUR	2,706,300.00	Société Générale Paris - BR - Morgan Stanley and Co. Llc.	42,680.00	250,000.00	OCADO GROUP PLC	Vente	GBP	675,714.37	Morgan Stanley and Co. Llc.	(12,321.91)
20,000.00	KERING	Achat	EUR	6,020,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(61,000.00)	169,622.00	ONTEX GROUP NV - W/I	Achat	EUR	831,147.80	Société Générale Paris - BR	20,354.64
2,584.00	KONE CORP-B-	Achat	EUR	156,487.04	Goldman Sachs International London	1,757.12	479,590.00	ON THE BEACH GROUP PLC	Achat	GBP	1,257,814.92	Société Générale Paris - BR	8,245.76
5,618.00	KONGSBERG GRUPPEN ASA	Achat	NOK	122,636.63	Goldman Sachs International London	3,346.67	140,000.00	ORANGE	Achat	EUR	1,988,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	47,600.00
1,077,815.00	KONINKLIJKE KPN NV	Achat	EUR	4,285,392.44	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	48,501.68	55,500.00	OUTOTEC OYJ	Achat	EUR	831,390.00	Société Générale Paris - BR	21,090.00
49,051.00	LANXESS AG	Achat	EUR	864,278.62	Bank of America	2,943.06							
25,256.00	LECTRA	Achat	EUR	644,028.00	Société Générale Paris - BR	65,665.60							
17,837.00	LEGRAND SA	Achat	EUR	2,269,758.25	Goldman Sachs International London - Morgan	25,863.65							

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
6,091.00	PADDY POWER BETFAIR PLC	Achat	GBP	1,125,211.36	Société Générale Paris - BR	(19,199.53)	207,583.00	SHELL PLC-NEW	Achat	EUR	6,533,674.93	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	138,042.70
19,804.00	PALFINGER AG	Achat	EUR	660,463.40	Société Générale Paris - BR	(990.20)	3,395.00	SIEGFRIED HOLDING AG-REG	Achat	CHF	272,183.77	Goldman Sachs International London	3,582.02
134,615.00	PERMANENT TSB GROUP HOLDINGS	Achat	EUR	384,998.90	Société Générale Paris - BR	8,076.90	21,290.00	SIEMENS AG	Achat	EUR	5,091,503.50	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	-
22,000.00	PLANISWARE SA	Achat	EUR	519,200.00	Société Générale Paris - BR	39,600.00	10,000.00	SIEMENS ENERGY AG	Achat	EUR	1,204,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	6,000.00
10,276.00	PROSUS	Achat	EUR	543,086.60	Goldman Sachs International London	(513.80)	11,554.00	SIXT SE	Achat	EUR	818,023.20	Société Générale Paris - BR	10,398.60
69,079.00	PRYSMIAN	Achat	EUR	5,967,044.02	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	154,736.96	14,460.00	SOL SPA	Achat	EUR	707,817.00	Société Générale Paris - BR	723.00
82,820.00	PUBLICIS GROUPE SA	Achat	EUR	7,339,508.40	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	(67,912.40)	9,793.00	SPIE SA - W/I	Achat	EUR	482,403.18	Société Générale Paris - BR	4,621.48
50,000.00	PUMA AG RUDOLF DASSLER SPORT	Achat	EUR	1,115,000.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(11,000.00)	26,500.00	SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	Achat	EUR	506,680.00	Société Générale Paris - BR	21,730.00
60,000.00	PUUULO OYJ	Achat	EUR	760,800.00	Société Générale Paris - BR	(3,600.00)	117,477.00	STE GENERALE -A-	Achat	EUR	8,073,019.44	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	514,549.26
28,194.00	QIAGEN N.V.	Achat	EUR	1,095,477.87	Société Générale Paris - BR	14,660.88	310,380.00	STELLANTIS NV	Achat	EUR	2,936,505.18	Morgan Stanley and Co. Llc.	(202,057.38)
12,400.00	R&S GROUP HOLDING AG	Achat	CHF	210,819.99	Société Générale Paris - BR	(2,130.58)	1,820.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	Achat	CHF	182,801.93	Goldman Sachs International London	(4,495.27)
12,608.00	REED ELSEVIER PLC	Achat	GBP	436,078.11	Goldman Sachs International London	(8,237.41)	434.00	STXE 600 AU&PT EUR GRT	Vente	EUR	224,729.54	Morgan Stanley and Co. Llc.	3,011.96
17,604.00	RENK GMBH	Achat	EUR	943,926.48	Société Générale Paris - BR - Goldman Sachs International London	(5,281.20)	5,909.00	STXE 600 CHEM (EUR) GRT	Vente	EUR	3,943,489.33	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(44,494.77)
39,674.00	REXEL PROMESSES	Achat	EUR	1,332,649.66	Bank of America	23,407.66	115,000.00	STXE 600 EUR GRT	Vente	EUR	42,357,950.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(708,400.00)
1,401.00	RHEINMETALL AG	Achat	EUR	2,186,961.00	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(17,512.50)	9,144.00	STXE 600 FD&BV EUR GRT	Vente	EUR	4,453,310.88	Morgan Stanley and Co. Llc.	(1,737.36)
10,961.00	ROCHE HOLDING BJ	Achat	CHF	3,866,093.71	Goldman Sachs International London - Bank of America	74,418.58	32,213.00	STXE 600 HECR EUR GRT	Vente	EUR	14,680,108.36	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(236,765.55)
98,906.00	ROLLS-ROYCE HLD PLC	Achat	GBP	1,302,661.63	Goldman Sachs International London	40,812.62	32,463.00	STXE 600 IG&S EUR GRT	Vente	EUR	19,042,146.54	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(145,109.61)
76,178.00	RYANAIR HOLDINGS PLC	Achat	EUR	2,251,059.90	Goldman Sachs International London - Bank of America	(4,570.68)	4,821.00	STXE 600 PR&HO EUR GRT	Vente	EUR	3,769,395.27	Morgan Stanley and Co. Llc.	(31,288.29)
5,000.00	S&P 500 AUTO&CMP TR	Vente	USD	2,076,205.88	Morgan Stanley and Co. Llc.	110,557.26	64,865.00	STXE 600 TECH EUR GRT	Vente	EUR	10,669,643.85	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	41,513.60
15,379.00	SAFRAN	Achat	EUR	4,573,714.60	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	67,667.60	4,501.00	STXE 600 TR&LS EUR GRT	Vente	EUR	1,283,685.20	Goldman Sachs International London	(21,874.86)
3,080.00	SANDOZ GROUP AG	Achat	CHF	191,453.20	Goldman Sachs International London	463.06	125,290.00	STXE SML 200 (EUR) GRT	Vente	EUR	69,893,026.50	Société Générale Paris - BR	(1,641,574.64)
71,113.00	SANOFI-AVENTIS SA	Achat	EUR	5,882,467.36	Morgan Stanley and Co. Llc. - Bank of America	150,759.56	70,796.00	SUBSEA 7 SA	Achat	NOK	1,214,345.77	Bank of America	45,463.73
31,408.00	SAP	Achat	EUR	6,543,856.80	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(40,830.40)	11,524.00	SUSS MICROTEC SE	Achat	EUR	451,049.36	Société Générale Paris - BR	13,137.36
2,041.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Achat	EUR	428,610.00	Goldman Sachs International London	5,510.70	161,627.00	SWEDISH LOGISTIC PROPERTY-B	Achat	SEK	618,771.51	Société Générale Paris - BR	14,185.92
71,930.00	SBM OFFSHORE NV	Achat	EUR	1,762,285.00	Société Générale Paris - BR	21,579.00	15,000.00	TELEPERFORMANCE	Vente	EUR	927,600.00	Morgan Stanley and Co. Llc.	(17,700.00)
19,853.00	SCHNEIDER ELECTRIC SA	Achat	EUR	4,663,469.70	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(154,853.40)	6,431.00	THALES	Achat	EUR	1,477,843.80	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	(9,646.50)
76,527.00	SCOTTISH AND SOUTHERN ENERGY	Achat	GBP	1,909,778.77	Bank of America	37,718.34	21,016.00	TOTAL SA	Achat	EUR	1,168,279.44	Bank of America	1,891.44
258,263.00	SENIOR PLC	Achat	GBP	576,185.45	Société Générale Paris - BR	9,472.87	55,800.00	TRGY SHS	Achat	DKK	1,243,901.46	Société Générale Paris - BR	39,595.66
5,500.00	SESA SPA	Achat	EUR	493,900.00	Société Générale Paris - BR	11,233.20	6,200.00	TRIGANO SA	Achat	EUR	1,086,860.00	Société Générale Paris - BR	27,280.00
							4,038.00	UCB SA	Achat	EUR	963,466.80	Goldman Sachs International London - Morgan Stanley and Co. Llc.	2,019.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité	Dénomination	Vente/Achat	Devise	engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	
80,000.00	UNICREDIT SPA	Achat	EUR	5,673,600.00	Morgan Stanley and Co. Lic.	151,200.00	CLEVELAND-CLIFFS 5.875% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan AG	201,842.35	
21,222.00	UNILEVER PLC	Achat	GBP	1,181,106.44	Goldman Sachs International London	3,527.15	CMACG CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs	(262,415.83)	
46,035.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	Achat	EUR	1,368,160.20	Bank of America	20,715.75	COREWEAVE INC 9% 25-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	JP Morgan AG	(74,802.34)	
10,000.00	VINCI SA	Achat	EUR	1,200,500.00	Morgan Stanley and Co. Lic.	(1,000.00)	CPN CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan AG	507,583.82	
2,363.00	VZ HOLDING AG	Achat	CHF	379,400.54	Société Générale Paris - BR	4,567.65	DELTA AIR LINES 3.75% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Morgan Stanley	307,188.18	
						(958,101.05)	DOW CHEMICAL CO 7.375% 99-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	DEUTSCHE BANK	(4,896.75)	
Total des Contracts for Difference						(958,101.05)	ELTLX CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	DEUTSCHE BANK	32,025.64	
Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR								
Credit default swaps															
ADT CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	452,099.21	FCA IM CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	331,942.88
ADVANCED MICRO 2.125% 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	DEUTSCHE BANK	177,926.03	FDX CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	(58,502.80)
AKZANANV CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	JP Morgan	(33,982.81)	FIBERCO SPA 3.625% 24-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	CITI	(133,812.52)
ALBERTA ENERGY 8.125% 00-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	DEUTSCHE BANK	223.79	FORD MOTOR CO 4.346% 16-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan	258,799.93
AMAZON.COM INC 1.65% 21-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Morgan Stanley	50,707.31	FORVIA SE 2.375% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	JP Morgan	459,445.76
AMR/AMERICA CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	Goldman Sachs	32,414.21	GM CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	BNP PARIBAS	458,690.42
ANGLO AMERICAN 1.625% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs	588,775.17	HCA INC 5.45% 24-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	519,152.34
AVIS BUDGET CAR 4.75% 21-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Bank of America	175,716.50	HILTON DOMESTIC 4% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan	316,528.49
BAXTER INTL 2.6% 16-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan	(13,721.44)	HPLGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	(274,025.42)
BBWI CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	119,009.86	INEOS FINANCE PL 6.625% 23-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Goldman Sachs	144,910.45
BELLIS ACQUISITI 8% 25-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Goldman Sachs	49,237.60	ITRX XOVER CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	JP Morgan	221,670.00
BRIGHTSTR LOT 2.375% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	DEUTSCHE BANK	308,695.45	JAGUAR LAND ROVR 4.5% 21-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	CITI	(455,837.56)
BYD-CALL09/13 7.125% 06-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	(444,622.76)	KB HOME 6.875% 19-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	JP Morgan	(132,582.72)
BZH CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	(134,880.35)	KSS CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	317,108.40
CCLPLC CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	BNP PARIBAS	(4,721.40)	LANXESS 1% 16-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	JP Morgan	99,283.94
CCO HOLDINGS LLC 5% 17-02/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	4,000,000.00	JP Morgan AG	336,306.14	LENNAR CORP 4.75% 18-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	JP Morgan	(161,768.03)
CDX IG CDSI S45 5Y CORP 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(57,942.23)	LGE HOLDCO VI CDS EUR SR 5Y D1 20/12/30	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs	43,111.73
CECGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Goldman Sachs	(4,896.25)	LOXAM SAS 4.5% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	BNP PARIBAS	102,220.99
CELLNEX TELECOM 1% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs	600,277.99	LUV CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	(3,695.55)
								MURPHY OIL CORP 7.05% 99-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(24,988.20)
								NCL CORP 7.75% 22-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	Goldman Sachs	117,911.03

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR
NETFLIX INC 4.875% 19- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	350,208.15
NEXI 1.625% 21-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Bank of America	298,084.85
NRG ENERGY INC 5.75% 18- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	DEUTSCHE BANK	294,408.85
POSTNL 0.625% 19- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	JP Morgan	72,888.68
ROYAL CARIBBEAN 3.7% 17- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Morgan Stanley	323,468.00
RXLFP CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs	545,122.32
SABRE GBLBL INC 10.75% 24- 20/06/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	JP Morgan	158,609.25
SESGFP CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Deutsche Bank AG	(46,482.26)
SNRFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Bank of America	213,370.00
SOLBB CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Barclays	(17,528.92)
STORA ENSO OYJ 2.5% 17- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Citibank	(193,357.21)
SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	5,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(16,710.00)
SUDZUCKER INT 5.125% 22- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	CITI	58,158.92
SUNN CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	DEUTSCHE BANK	177,624.19
TELECOM ITALIA 2.375% 17-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	CITI	(10,956.57)
TELEFOA CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	Morgan Stanley	53,710.87
T-MOBILE USA INC 4.75% 18- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	4,000,000.00	DEUTSCHE BANK	707,284.19
TUIGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	BNP Paribas	239,413.38
UAUA CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Morgan Stanley	252,544.39
UBER TECHNOLOGIE 4.5% 21- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	528,966.31
UNITED RENTAL NA 3.875% 20- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	Morgan Stanley	490,677.08
VENTURE GLOBAL L 8.375% 23- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	1,000,000.00	JP Morgan	11,501.86
VMED CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Goldman Sachs	124,133.23
VOLVO CAR AB 4.25% 22- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	JP Morgan AG	(450,445.39)
VST B CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	449,471.73
VZNEW CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	DEUTSCHE BANK	45,263.34
WHRCORP CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	DEUTSCHE BANK	172,465.87

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR
WPP FINANCE 2.25% 14- 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	Goldman Sachs	(6,822.35)
ZF EUROPE 2.5% 19- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	DEUTSCHE BANK	(211,356.34)
							9,662,427.07

Total des Credit Default Swaps 9,662,427.07

A recevoir_x000D D_ (%)	A payer_x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR
Swaps de taux d'intérêt						
13.140	Floating	02/01/31	BRL	100,000,000.00	BNP PARIBAS	(95,993.19)
4.233	Floating	16/12/31	USD	25,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	641,490.37
	2.349	17/12/32	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	81,907.58
8.875	Floating	11/02/35	ZAR	100,000,000.00	Morgan Stanley	544,851.29
	1.283	18/06/35	JPY	3,500,000,000.00	Barclays Bank Plc	910,007.14
	3.499	17/12/35	USD	15,000,000.00	JP Morgan AG	320,088.40
3.759	Floating	18/03/36	NZD	40,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	(625,325.57)
	0.557	16/12/36	EUR	10,000,000.00	Barclays Bank Plc	(1,963,404.65)
	2.255	18/06/55	JPY	2,500,000,000.00	Barclays Bank Plc	(1,581,522.87)
	4.047	16/12/56	USD	7,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	149,197.38
					Barclays Bank Plc	3,173,375.89
1,554,671.77						

Total des Swaps de taux d'intérêt 1,554,671.77

Dénomination	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR
Inflation Linked Swap					
INFLATION LINKED SWAP_2	15/02/35	EUR	10,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	(79,221.19)
INFLATION LINKED SWAP_3	06/02/35	USD	15,000,000.00	JP Morgan AG	(183,923.16)
					(263,144.35)

						(263,144.35)
Total des Inflation Linked Swaps						(263,144.35)

Total Autres instruments financiers 10,565,573.64

Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
Total portefeuille titres	106,009,076.41
Total Autres instruments financiers	10,565,573.64
Avoirs en banque	70,621,873.75
Autres actifs et passifs	58,811.24
Total actif net	187,255,335.04

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ONE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	64.00	36.23
Espagne	19.77	11.19
Italie	16.23	9.19
	100.00	56.61

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	81.74	46.27
Fond d'investissement	16.15	9.14
Capital risque	2.11	1.20
	100.00	56.61

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
FRENCH BTF 0% 25-21/01/2026	Gouvernements	35,762,589.00	19.10
LETRAS 0% 25-06/02/2026	Gouvernements	20,960,520.00	11.19
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	Fond d'investissement	17,119,692.41	9.14
ITALY BOTS 0% 25-13/02/2026	Gouvernements	14,965,950.00	7.99
FRENCH BTF 0% 25-18/02/2026	Gouvernements	14,960,325.00	7.99
LOTTOMATICA GROUP SPA	Capital risque	2,240,000.00	1.20

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		608,929,459.32
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		128,101,871.40
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	737,031,330.72
Avoirs en banque	2.2	2,619,756.39
A recevoir sur souscriptions		633,937.21
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,544.61
Autres créances		4,149.12
Total actifs		740,290,718.05
Passifs		
Découverts bancaires		99.46
Charges à payer		796,029.63
A payer sur rachats		232,367.73
Total passifs		1,028,496.82
Actifs nets à la fin de l'exercice		739,262,221.23

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	10,596,687.01
Intérêts bancaires	2.6	66,542.89
Autres revenus	13	640,617.75
Total revenus		11,303,847.65
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	9,267,737.08
Commission de banque dépositaire	5	148,654.53
Frais d'administration	5	83,772.09
Frais professionnels	7	112,863.98
Frais de transaction	2.7	1,081,614.85
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	149,922.38
Intérêts bancaires et charges	2.5	5,338.00
Frais d'agent de transfert		311,777.14
Frais d'impression et de publication		20,715.67
empty label 1 expenses		573.23
Autres charges	7	18,009.06
Total charges		11,200,978.01
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		102,869.64
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	93,638,537.59
Change	2.3	(664,262.56)
Contrats de changes à terme	2.2	42,278.17
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		93,119,422.84
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(85,795,483.51)
Contrats de changes à terme	2.2	(96,484.49)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		7,227,454.84
Souscriptions		105,583,058.69
Rachats		(230,312,879.96)
Distribution de dividendes	10	(2,655,871.68)
Actifs nets en début d'année		859,420,459.34
Actifs nets à la fin de l'exercice		739,262,221.23

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	280,499.052	14,111.345	(83,191.938)	211,418.459
Class AD shares EUR	5,419.721	-	(5,419.721)	-
Class B shares EUR	351,548.378	38,406.084	(77,589.134)	312,365.328
Class F shares EUR	1,105,607.276	172,389.440	(303,348.160)	974,648.556
Class H-A shares USD	20,405.985	333.682	(9,587.387)	11,152.280
Class H-I shares CHF	11,036.459	216.309	(9,342.763)	1,910.005
Class H-I shares USD	15,826.454	-	(6,902.396)	8,924.058
Class I shares EUR	505,338.488	108,199.061	(214,705.844)	398,831.705
Class ID shares EUR	1,203,422.834	-	(49,360.018)	1,154,062.816
Class IG shares EUR	25,936.003	568.993	(6,323.568)	20,181.428
Class N shares EUR	155,043.408	38,195.068	(92,019.307)	101,219.169
Class Q shares EUR	63,053.315	8,927.907	(20,267.410)	51,713.812

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					Alimentation				
					57,681.00	LAURENT-PERRIER	EUR	5,145,145.20	0.70
								5,145,145.20	0.70
					Ingénierie & Construction				
					17,842.00	THALES SA	EUR	4,100,091.60	0.55
								4,100,091.60	0.55
					Services financiers				
					16,261.00	DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	3,637,585.70	0.49
								3,637,585.70	0.49
								712,142,290.72	96.34
Actions					Autres valeurs mobilières				
Cosmétiques					Actions				
235,880.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	37,284,197.01	5.04	Chimie				
130,544.00	BIOMERIEUX	EUR	14,399,003.20	1.95	138,600.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	22,212,036.00	3.00
4,047,546.00	CONVATEC GROUP PLC	GBP	11,283,004.79	1.53				22,212,036.00	3.00
151,042.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	40,766,235.80	5.51				22,212,036.00	3.00
188,470.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	32,808,190.51	4.44	Fonds				
110,485.00	INTERPARFUMS SA	EUR	2,786,431.70	0.38	Fond d'investissement				
55,066.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	31,802,507.30	4.30	12,100.00	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE ICA	EUR	2,677,004.00	0.36
28,747.00	LOREAL	EUR	10,538,650.20	1.43				2,677,004.00	0.36
97,640.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	4,251,895.84	0.58	Total portefeuille titres				
104,109.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	21,862,890.00	2.96				737,031,330.72	99.70
77,685.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	7,796,864.37	1.05					
102,963.00	UCB SA	EUR	24,566,971.80	3.32					
			240,146,842.52	32.49					
Assurances, Réassurances									
614,035.00	EXOSSENS SAS	EUR	29,749,995.75	4.02					
36,531.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	12,979,464.30	1.76					
4,995.00	RHEINMETALL AG	EUR	7,797,195.00	1.05					
104,829.00	SAFRAN SA	EUR	31,176,144.60	4.23					
			81,702,799.65	11.06					
Appareils électriques & électroniques									
35,815.00	ASML HOLDING NV	EUR	32,999,941.00	4.47					
35,087.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	4,692,886.25	0.63					
70,869.00	LEGRAND SA	EUR	9,018,080.25	1.22					
110,227.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	25,892,322.30	3.50					
			72,603,229.80	9.82					
Services diversifiés									
374,681.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	10,183,829.58	1.38					
350,885.00	EXPERIAN PLC	GBP	13,525,741.38	1.83					
260,827.00	MIPS AB	SEK	8,516,072.16	1.15					
474,820.00	RELX PLC	EUR	16,466,757.60	2.23					
			48,692,400.72	6.59					
Transports									
37,204.00	DSV A/S	DKK	8,044,511.98	1.09					
70,032.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	28,783,152.00	3.89					
			36,827,663.98	4.98					
Commerce & Distribution									
90,496.00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	16,720,185.57	2.26					
92,989.00	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	5,239,000.26	0.71					
195,441.00	MONCLER SPA	EUR	10,733,619.72	1.45					
170,497.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	3,777,340.73	0.51					
			36,470,146.28	4.93					
Capital risque									
1,453,151.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	32,550,582.40	4.40					
			32,550,582.40	4.40					
Accessoires & Equipements automobiles									
40,843.00	FERRARI NV	EUR	13,016,664.10	1.77					
349,814.00	KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	7,643,784.84	1.03					
97,200.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	11,702,880.00	1.58					
			32,363,328.94	4.38					
Chimie									
61,769.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	9,899,099.94	1.34					
34,521.00	IMCD NV	EUR	2,669,854.14	0.36					
353,777.00	NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	19,315,873.69	2.61					
			31,884,827.77	4.31					
Matériaux de construction									
468,035.00	CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	11,490,259.25	1.56					
15,458.00	GEBERIT AG-REG	CHF	10,285,413.23	1.39					
98,660.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	7,315,639.00	0.99					
			29,091,311.48	3.94					
Logiciels									
353,277.00	PLANISWARE SA	EUR	8,337,337.20	1.13					
97,603.00	SAP SE	EUR	20,335,585.05	2.75					
			28,672,922.25	3.88					
Energie									
93,666.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	14,668,095.60	1.98					
			14,668,095.60	1.98					
Internet									
213,533.00	PROSUS NV	EUR	11,285,219.05	1.53					
58,923.00	SMG SWISS MARKETPLACE GROUP	CHF	2,300,097.78	0.31					
			13,585,316.83	1.84					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Contrats de changes à terme					
314,788.91 CHF	338,273.55 EUR	16/01/26	338,300.82	BNP Paribas	99.63
92,980.50 EUR	109,342.95 USD	16/01/26	93,101.41	BNP Paribas	(118.54)
4,207,156.96 USD	3,580,577.83 EUR	16/01/26	3,582,235.91	BNP Paribas	1,563.52
					1,544.61
Total des contrats de change à terme					1,544.61
Total Autres instruments financiers					1,544.61

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	737,031,330.72	99.70
Total Autres instruments financiers	1,544.61	-
Avoirs en banque	2,619,656.93	0.35
Autres actifs et passifs	(390,311.03)	(0.05)
Total actif net	739,262,221.23	100.00

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	39.28	39.17
Suisse	13.80	13.75
Italie	9.20	9.18
Royaume-Uni	8.82	8.80
Allemagne	7.66	7.63
Pays-Bas	7.01	6.99
Danemark	4.29	4.28
Belgique	3.33	3.32
Irlande	2.83	2.82
Autres	3.78	3.76
	100.00	99.70

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	32.58	32.49
Assurances, Réassurances	11.09	11.06
Appareils électriques & électroniques	9.85	9.82
Chimie	7.34	7.31
Services diversifiés	6.61	6.59
Transports	5.00	4.98
Commerce & Distribution	4.95	4.93
Capital risque	4.42	4.40
Accessoires & Equipements automobiles	4.39	4.38
Matériaux de construction	3.95	3.94
Logiciels	3.89	3.88
Autres	5.93	5.92
	100.00	99.70

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	40,766,235.80	5.51
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	37,284,197.01	5.04
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	32,999,941.00	4.47
GALDERMA GROUP AG	Cosmétiques	32,808,190.51	4.44
LOTTOMATICA GROUP SPA	Capital risque	32,550,582.40	4.40
LONZA GROUP AG-REG	Cosmétiques	31,802,507.30	4.30
SAFRAN SA	Assurances, Réassurances	31,176,144.60	4.23
EXOSSENS SAS	Assurances, Réassurances	29,749,995.75	4.02
ID LOGISTICS GROUP	Transports	28,783,152.00	3.89
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	25,892,322.30	3.50

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		1,472,458,671.06
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		179,206,286.04
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	1,651,664,957.10
Avoirs en banque	2.2	35,806,529.45
A recevoir sur souscriptions		1,936,923.94
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	1,462.40
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	519,554.00
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	625,120.68
Autres créances		241,258.38
Total actifs		1,690,795,805.95
Passifs		
Découverts bancaires		2,073.44
Charges à payer		2,173,832.38
A payer sur rachats		2,540,650.98
Total passifs		4,716,556.80
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,686,079,249.15

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	37,445,490.38
Intérêts sur obligations	2.6	22,431.30
Intérêts bancaires	2.6	520,714.97
Autres revenus	13	333,938.04
Total revenus		38,322,574.69
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	14,644,308.11
Commission de banque dépositaire	5	273,844.46
Commission de performance	4	344,419.90
Frais d'administration	5	83,498.60
Frais professionnels	7	82,232.10
Frais de transaction	2.7	2,810,367.26
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	293,247.81
Intérêts bancaires et charges	2.5	14,578.49
Frais d'agent de transfert		366,154.63
Frais d'impression et de publication		22,455.72
empty label 1 expenses		1,127.37
Autres charges	7	34,599.30
Total charges		18,970,833.75
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		19,351,740.94
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	43,184,665.73
Change	2.3	(77,590.28)
Contrats futures	2.2	5,278,252.49
Contrats de changes à terme	2.2	132,494.02
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		67,869,562.90
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	122,777,463.25
Contrats futures	2.2	723,944.00
Contrats de changes à terme	2.2	(19,765.86)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		191,351,204.29
Souscriptions		992,091,092.35
Rachats		(449,735,279.08)
Distribution de dividendes	10	(3,657,785.95)
Actifs nets en début d'année		956,030,017.54
Actifs nets à la fin de l'exercice		1,686,079,249.15

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	434,041.836	325,797.382	(288,930.588)	470,908.630
Class B shares EUR	361,109.994	540,580.449	(101,565.172)	800,125.271
Class H-A shares USD	10,693.776	4,626.391	(602.858)	14,717.309
Class H-I shares USD	1,273.317	2,978.155	-	4,251.472
Class I shares EUR	1,314,670.920	1,220,176.754	(665,532.153)	1,869,315.521
Class ID shares EUR	947,722.022	143,971.790	(160,526.000)	931,167.812
Class N shares EUR	425,235.905	456,848.158	(177,113.832)	704,970.231
Class Q shares EUR	15,845.468	8,322.456	(987.359)	23,180.565
Class SI shares EUR	2,380,258.152	2,932,062.279	(648,741.361)	4,663,579.070
Class F Shares EUR	362,700.000	72,515.128	(435,215.128)	-

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					215,059.00	FLATEXDEGIRO SE	EUR	7,901,267.66	0.46
Actions					1,908,105.00	IG GROUP HOLDINGS PLC	GBP	28,760,566.18	1.71
					2,250,000.00	ROSEBANK INDUSTRIES PLC	GBP	9,026,512.16	0.54
Banques					50,780.00	VZ HOLDING AG	CHF	8,147,048.97	0.48
					68,629,108.47				4.07
7,212,288.00	ALPHA BANK SA	EUR	25,819,991.04	1.53	Matériaux de construction				
1,076,534.00	BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	20,960,116.98	1.24	100,721.00	ALTEN SA	EUR	7,297,236.45	0.43
2,960,940.00	BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	27,033,382.20	1.60	18,184,648.00	GLENVEAGH PROPERTIES PLC	EUR	35,096,370.64	2.08
1,602,025.00	BANKINTER SA	EUR	22,676,663.88	1.34	400,799.00	MAIRE SPA	EUR	5,230,426.95	0.31
393,437.00	ERSTE GROUP BANK AG	EUR	40,484,667.30	2.40	410,482.00	SPIE SA - WII	EUR	20,220,343.32	1.20
523,640.00	MULTIPLY GROUP SPA	EUR	18,170,308.00	1.08	67,844,377.36				4.02
4,240,082.00	NOBA BANK GROUP AB	SEK	46,146,608.36	2.75	Assurances				
2,791,808.00	PERMANENT TSB GROUP HOLDINGS	EUR	7,984,570.88	0.47	9,305,778.00	ALM. BRAND A/S	DKK	23,547,891.85	1.40
209,276,308.64				12.41	262,735.00	ASR NEDERLAND NV	EUR	15,926,995.70	0.94
Commerce & Distribution					678,075.00	TRYG A/S	DKK	15,115,743.41	0.90
592,952.00	ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	14,456,276.19	0.86	154,322.00	VIENNA INSURANCE GROUP AG	EUR	10,370,438.40	0.61
675,104.00	AZELIS GROUP NV	EUR	6,312,222.40	0.37	64,961,069.36				3.85
125,267.00	DIETEREN GROUP	EUR	19,278,591.30	1.14	Capital risque				
1,775,060.00	GRAFTON GROUP PLC-UTS -CDI	GBP	19,044,005.36	1.13	213,326.00	CIRSA ENTERPRISES SA	EUR	3,157,224.80	0.19
699,324.00	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	GBP	6,673,168.39	0.40	138,989.00	FLUTTER ENTERTAINMENT PLC-DI	GBP	25,697,105.44	1.52
1,250,647.00	JUMBO SA	EUR	34,893,051.30	2.07	1,565,458.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	35,066,259.20	2.08
3,332,652.00	ONTEX GROUP NV - WII	EUR	16,329,994.80	0.97	63,920,589.44				3.79
8,984,157.00	ON THE BEACH GROUP PLC	GBP	23,582,086.28	1.40	Logiciels				
1,337,367.00	PUIJLO OYJ	EUR	16,957,813.56	1.01	57,889.00	ALSO HOLDING AG-REG	CHF	13,365,694.80	0.80
950,413.00	RS GROUP PLC	GBP	6,797,768.44	0.40	163,789.00	CRANWARE PLC	GBP	3,623,359.70	0.21
164,324,978.02				9.75	342,959.00	IONOS GROUP SE	EUR	9,174,153.25	0.54
Cosmétiques					317,955.00	LECTRA	EUR	8,107,852.50	0.48
2,555,150.00	AMBEA AB	SEK	33,356,371.61	1.99	2,519,640.00	MODERN TIMES GROUP-B SHS	SEK	26,700,669.64	1.59
7,459,713.00	CONVATEC GROUP PLC	GBP	20,794,816.80	1.23	60,971,729.89				3.62
960,632.00	CVS GROUP PLC	GBP	14,138,114.10	0.84	Energie				
9,740.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	1,695,504.73	0.10	3,770,250.00	BOLLORE SE	EUR	18,074,578.50	1.07
761,673.00	GRIFOLS SA	EUR	8,149,901.10	0.48	107,555.00	ELIA GROUP SAINV	EUR	11,798,783.50	0.70
741,535.00	GRIFOLS SA - B	EUR	5,798,803.70	0.34	153,282.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	24,003,961.20	1.43
240,525.00	HIKMA PHARMACEUTICALS PLC	GBP	4,273,279.80	0.25	251,240.00	SSE PLC	GBP	6,275,024.47	0.37
583,396.00	QIAGEN N.V.	EUR	22,667,851.58	1.35	60,152,347.67				3.57
3,784,068.00	UNIPHAR PLC	EUR	13,319,919.36	0.79	Appareils électriques & électroniques				
124,194,562.78				7.37	1,939,760.00	CENERGY HOLDINGS SA	EUR	29,096,400.00	1.74
Services diversifiés					58,164.00	NEXANS SA	EUR	7,317,031.20	0.43
892,885.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	24,268,614.30	1.44	143,817.00	R&S GROUP HOLDING AG	CHF	2,443,282.80	0.14
528,398.00	DCC PLC	GBP	28,042,166.59	1.66	88,951.00	SESA SPA	EUR	7,987,799.80	0.47
424,839.00	EDENRED	EUR	8,033,705.49	0.48	263,447.00	SUSS MICROTEC SE	EUR	10,311,315.58	0.61
761,905.00	ENVIPCO HOLDING NV	NOK	4,197,504.46	0.25	57,155,829.38				3.39
263,750.00	ISS A/S	DKK	7,669,902.26	0.45	Accessoires & Equipements automobiles				
294,236.00	SIXT SE	EUR	20,831,908.80	1.24	373,463.00	BEIJER REF AB	SEK	5,144,527.18	0.31
117,499.00	TRIGANO SA	EUR	20,597,574.70	1.22	522,284.00	CIE AUTOMOTIVE SA	EUR	15,537,949.00	0.92
113,641,376.60				6.74	100,000.00	FLSMIDTH & CO A/S	DKK	5,957,959.57	0.35
Immobilier					155,556.00	JOST WERKE SE	EUR	8,415,579.60	0.50
1,038,502.00	CTP NV	EUR	18,526,875.68	1.10	423,818.00	PALFINGER AG	EUR	14,134,330.30	0.84
4,332,115.00	INTEA FASTIGHETER AB	SEK	26,435,835.45	1.57	49,190,345.65				2.92
4,439,472.00	IRISH RESIDENTIAL PROPERTIES	EUR	4,164,224.74	0.24	Audiovisuel				
7,450,000.00	LOGISTEA AB-B	SEK	9,870,193.46	0.59	3,322,485.00	INFORMA PLC	GBP	33,665,471.61	2.00
1,084,614.00	NEINOR HOMES SA	EUR	20,607,666.00	1.22	542,541.00	SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	10,373,383.92	0.61
2,681,391.00	SWEDISH LOGISTIC PROPERTY-B	SEK	10,268,450.72	0.61	44,038,855.53				2.61
89,873,246.05				5.33	Bureautique				
Transports					789,691.00	COMPUTACENTER PLC	GBP	26,521,263.94	1.57
3,484,630.00	AYVENS SA	EUR	39,864,167.20	2.36	880,282.00	FRAMERY GROUP OYJ	EUR	7,350,354.70	0.44
1,330,658.00	INPOST SA	EUR	13,931,989.26	0.83	33,871,618.64				2.01
5,021,141.00	IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	EUR	30,227,268.82	1.79	Alimentation				
84,023,425.28				4.98	1,996,914.00	GLANBIA PLC	EUR	29,134,975.26	1.73
Chimie					29,134,975.26				1.73
13,230,225.00	ELEMENTIS PLC	GBP	25,173,565.21	1.49	Equipement diversifié				
1,498,055.00	FUGRO NV	EUR	12,718,486.95	0.75	11,303,972.00	SENIOR PLC	GBP	25,240,004.88	1.50
107,477.00	IMCD NV	EUR	8,312,271.18	0.49	25,240,004.88				1.50
1,526,992.00	OCI NV	EUR	4,672,595.52	0.28	Textile				
1,235,878.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	30,279,011.00	1.80	20,286,133.00	COATS GROUP PLC	GBP	19,648,318.36	1.17
33,399.00	SOL SPA	EUR	1,634,881.05	0.10	19,648,318.36				1.17
82,790,810.91				4.91	Divertissement				
Assurances, Réassurances					202,953.00	3I GROUP PLC	GBP	7,590,702.28	0.45
249,410.00	EXOSENS SAS	EUR	12,083,914.50	0.72	3,635,157.00	BRIDGEPOINT GROUP	GBP	11,825,104.10	0.70
345,877.00	LISI	EUR	18,366,068.70	1.09	19,415,806.38				1.15
1,460,892.00	MILDEF GROUP AB	SEK	16,169,447.11	0.96	Agriculture				
18,440.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	6,551,732.00	0.38	629,370.00	DOLE PLC	USD	8,038,732.36	0.48
294,091.00	RENK GROUP AG	EUR	15,769,159.42	0.94	2,327,430.00	ORIGIN ENTERPRISES PLC	EUR	9,519,188.70	0.56
68,940,321.73				4.09	17,557,921.06				1.04
Services financiers									
1,557,233.00	BFF BANK SPA	EUR	14,793,713.50	0.88					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Ingénierie & Construction				
47,176.00	DASSAULT AVIATION SA	EUR	12,916,788.80	0.77
			12,916,788.80	0.77
Publicité				
317,288.00	IPSOS	EUR	10,870,286.88	0.64
			10,870,286.88	0.64
Internet				
3,902,278.00	BALTIC CLASSIFIEDS GROUP	GBP	9,079,954.08	0.53
			9,079,954.08	0.53
			1,651,664,957.10	97.96
Total portefeuille titres			1,651,664,957.10	97.96

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	---

Contrats à terme

Index Future

315.00	EURO STOXX 50 - FUTURE 20/03/2026	EUR	18,242,941.50	BNP Paribas Derivatives Paris	193,725.00
623.00	STOXX 600(SXXP) 20/03/2026	EUR	18,446,718.50	BNP Paribas Derivatives Paris	325,829.00
					519,554.00

Total des Contrats à terme **519,554.00**

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------	-------	----------	-------------------	--------------	---

Contrats de changes à terme

2,583,018.96	USD	2,197,823.03	EUR	16/01/26	2,199,343.49	BNP Paribas	1,462.40
							1,462.40

Total des contrats de change à terme **1,462.40**

Total Autres instruments financiers **521,016.40**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	1,651,664,957.10	97.96
Total Autres instruments financiers	521,016.40	0.03
Avoirs en banque	35,804,456.01	2.12
Autres actifs et passifs	(1,911,180.36)	(0.11)
Total actif net	1,686,079,249.15	100.00

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Royaume-Uni	16.90	16.55
France	14.05	13.76
Irlande	11.17	10.93
Suède	10.54	10.37
Italie	7.92	7.76
Pays-Bas	7.10	6.96
Allemagne	5.41	5.28
Belgique	5.01	4.92
Espagne	4.60	4.49
Autriche	3.93	3.85
Grèce	3.68	3.60
Danemark	3.17	3.10
Autres	6.52	6.39
	100.00	97.96

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	12.67	12.41
Commerce & Distribution	9.95	9.75
Cosmétiques	7.52	7.37
Services diversifiés	6.88	6.74
Immobilier	5.44	5.33
Transports	5.09	4.98
Chimie	5.01	4.91
Assurances, Réassurances	4.17	4.09
Services financiers	4.16	4.07
Matériaux de construction	4.11	4.02
Assurances	3.93	3.85
Capital risque	3.87	3.79
Logiciels	3.69	3.62
Energie	3.64	3.57
Appareils électriques & électroniques	3.46	3.39
Accessoires & Equipements automobiles	2.98	2.92
Audiovisuel	2.67	2.61
Bureautique	2.05	2.01
Autres	8.71	8.53
	100.00	97.96

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NOBA BANK GROUP AB	Banques	46,146,608.36	2.75
ERSTE GROUP BANK AG	Banques	40,484,667.30	2.40
AYVENS SA	Transports	39,864,167.20	2.36
GLENVEAGH PROPERTIES PLC	Matériaux de construction	35,096,370.64	2.08
LOTTOMATICA GROUP SPA	Capital risque	35,066,259.20	2.08
JUMBO SA	Commerce & Distribution	34,893,051.30	2.07
INFORMA PLC	Audiovisuel	33,665,471.61	2.00
AMBEA AB	Cosmétiques	33,356,371.61	1.99
SBM OFFSHORE NV	Chimie	30,279,011.00	1.80
IRISH CONTINENTAL GROUP PLC	Transports	30,227,268.82	1.79

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		301,118,951.99
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		33,623,066.05
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	334,742,018.04
Avoirs en banque	2.2	1,348,607.28
Produits à recevoir sur vente de titres		37,808.41
A recevoir sur souscriptions		55,781.58
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	5,414.58
Autres créances		2,341.47
Total actifs		336,191,971.36
Passifs		
Découverts bancaires		0.03
Charges à payer		411,276.80
A payer sur rachats		88,298.04
Total passifs		499,574.87
Actifs nets à la fin de l'exercice		335,692,396.49

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	4,464,538.93
Intérêts bancaires	2.6	27,303.82
Autres revenus	13	950,837.24
Total revenus		5,442,679.99
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	5,033,495.52
Commission de banque dépositaire	5	107,566.60
Frais d'administration	5	62,589.39
Frais professionnels	7	26,292.36
Frais de transaction	2.7	455,575.34
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	102,180.09
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,443.48
Frais d'agent de transfert		141,878.17
Frais d'impression et de publication		10,847.58
empty label 1 expenses		267.40
Autres charges	7	44,332.94
Total charges		5,986,468.87
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(543,788.88)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	35,429,956.74
Change	2.3	43,137.60
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		34,929,305.46
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(56,826,657.24)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(21,897,351.78)
Souscriptions		59,568,776.81
Rachats		(135,836,338.54)
Distribution de dividendes	10	(2,048,706.26)
Actifs nets en début d'année		435,906,016.26
Actifs nets à la fin de l'exercice		335,692,396.49

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	726,970.688	92,689.066	(327,615.214)	492,044.540
Class B shares EUR	57,373.796	2,958.933	(26,101.727)	34,231.002
Class I shares EUR	370,680.990	121,797.533	(140,664.955)	351,813.568
Class ID shares EUR	989,713.171	49,300.000	(49,300.000)	989,713.171
Class N shares EUR	211,481.346	23,384.802	(128,455.361)	106,410.787
Class Q shares EUR	20,461.556	1,736.987	(992.633)	21,205.910

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
91,165.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	14,409,928.02	4.30
69,445.00	BONESUPPORT HOLDING AB	SEK	1,206,199.30	0.36
18,339.00	CAMURUS AB	SEK	1,043,702.21	0.31
1,803,371.00	CONVATEC GROUP PLC	GBP	5,027,106.21	1.50
1,244,346.00	EMBLA MEDICAL HF	DKK	5,414,546.12	1.61
73,100.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	12,724,989.26	3.79
21,926.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	12,663,018.47	3.77
114,326.00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	4,978,515.40	1.48
60,787.00	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	12,765,270.00	3.80
49,925.00	SIEGFRIED HOLDING AG-REG	CHF	3,999,575.82	1.19
25,800.00	STRAUMANN HOLDING AG-REG	CHF	2,589,420.10	0.77
60,318.00	UCB SA	EUR	14,391,874.80	4.30
			91,214,145.71	27.18
Appareils électriques & électroniques				
15,733.00	ASML HOLDING NV	EUR	14,496,386.20	4.33
21,428.00	BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	2,865,995.00	0.85
891,227.00	NCAB GROUP AB	SEK	3,935,831.28	1.17
132,190.00	NKT A/S	DKK	14,132,241.93	4.21
173,296.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	7,633,688.80	2.27
			43,064,143.21	12.83
Accessoires & Equipements automobiles				
347,782.00	ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	5,335,390.63	1.59
699,980.00	BEIJER REF AB	SEK	9,642,363.86	2.87
267,244.00	KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	5,839,547.97	1.74
48,203.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	5,803,641.20	1.73
			26,620,943.66	7.93
Services diversifiés				
163,712.00	EXPERIAN PLC	GBP	6,310,689.18	1.88
961,256.00	KARNOV GROUP AB	SEK	8,934,233.23	2.66
128,619.00	MIPS AB	SEK	4,199,445.17	1.25
156,451.00	RELX PLC	EUR	5,425,720.68	1.62
			24,870,088.26	7.41
Logiciels				
66,217.00	NEMETSCHEK AKT	EUR	6,144,937.60	1.83
65,533.00	SAP SE	EUR	13,653,800.55	4.07
1,949,919.00	SMARTCRAFT ASA	NOK	4,119,071.46	1.22
			23,917,809.61	7.12
Assurances				
5,614,498.00	ALM. BRAND A/S	DKK	14,207,258.29	4.23
353,333.00	TRYG A/S	DKK	7,876,549.00	2.35
			22,083,807.29	6.58
Commerce & Distribution				
46,522.00	CIE FINANCIERE RICHEMO-A REG	CHF	8,595,479.06	2.56
230,361.00	HARVIA OYJ	EUR	9,882,486.90	2.94
61,958.00	THULE GROUP AB/THE	SEK	1,372,672.11	0.41
			19,850,638.07	5.91
Assurances, Réassurances				
27,118.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	9,635,025.40	2.87
111,252.00	RENK GROUP AG	EUR	5,965,332.24	1.78
262,485.00	ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	3,459,965.27	1.03
			19,060,322.91	5.68
Chimie				
12,624.00	IMCD NV	EUR	976,340.16	0.29
232,932.00	NOVONESIS (NOVOZYMES) B	DKK	12,717,856.42	3.79
			13,694,196.58	4.08
Banques				
423,084.00	NORDEA BANK ABP	EUR	6,805,306.14	2.02
550,692.00	SVENSKA HANDELSBANKEN-A SHS	SEK	6,835,443.21	2.04
			13,640,749.35	4.06
Internet				
416,506.00	BALTIC CLASSIFIEDS GROUP	GBP	969,140.42	0.29
200,918.00	PROSUS NV	EUR	10,618,516.30	3.16
14,342.00	SMG SWISS MARKETPLACE GROUP	CHF	559,849.33	0.17
			12,147,506.05	3.62
Télécommunications				
316,504.00	INVISIO AB	SEK	7,690,510.91	2.29
			7,690,510.91	2.29
Matériaux de construction				
6,216.00	GEBERIT AG-REG	CHF	4,135,989.69	1.24

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
44,136.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	3,272,684.40	0.97
			7,408,674.09	2.21
Transports				
29,412.00	DSV A/S	DKK	6,359,670.64	1.89
			6,359,670.64	1.89
Services financiers				
11,149.00	DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	2,494,031.30	0.74
			2,494,031.30	0.74
Bureautique				
74,824.00	FRAMERY GROUP OYJ	EUR	624,780.40	0.19
			624,780.40	0.19
			334,742,018.04	99.72
Total portefeuille titres			334,742,018.04	99.72

Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
Total portefeuille titres	334,742,018.04 99.72
Avoirs en banque	1,348,607.25 0.40
Autres actifs et passifs	(398,228.80) (0.12)
Total actif net	335,692,396.49 100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Danemark	20.31	20.24
Suisse	13.52	13.49
Allemagne	13.05	13.02
Suède	12.70	12.66
Pays-Bas	8.65	8.63
Royaume-Uni	8.46	8.45
Finlande	7.45	7.42
Belgique	4.30	4.30
France	3.81	3.80
Norvège	2.98	2.96
Irlande	2.86	2.85
Autres	1.91	1.90
	100.00	99.72

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	27.25	27.18
Appareils électriques & électroniques	12.86	12.83
Accessoires & Equipements automobiles	7.95	7.93
Services diversifiés	7.43	7.41
Logiciels	7.15	7.12
Assurances	6.60	6.58
Commerce & Distribution	5.93	5.91
Assurances, Réassurances	5.69	5.68
Chimie	4.09	4.08
Banques	4.08	4.06
Internet	3.63	3.62
Télécommunications	2.30	2.29
Matériaux de construction	2.21	2.21
Autres	2.83	2.82
	100.00	99.72

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	14,496,386.20	4.33
ASTRAZENECA PLC	Cosmétiques	14,409,928.02	4.30
UCB SA	Cosmétiques	14,391,874.80	4.30
ALM. BRAND A/S	Assurances	14,207,258.29	4.23
NKT A/S	Appareils électriques & électroniques	14,132,241.93	4.21
SAP SE	Logiciels	13,653,800.55	4.07
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	Cosmétiques	12,765,270.00	3.80
GALDERMA GROUP AG	Cosmétiques	12,724,989.26	3.79
NOVONESIS (NOVOZYMES) B	Chimie	12,717,856.42	3.79
LONZA GROUP AG-REG	Cosmétiques	12,663,018.47	3.77

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		368,532,640.10
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		2,256,900.88
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	370,789,540.98
Avoirs en banque	2.2	5,634,308.76
A recevoir sur souscriptions		1,370,959.52
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	4,132,628.62
Autres créances		1,979.94
Total actifs		381,929,417.82
Passifs		
Charges à payer		454,824.41
A payer sur rachats		80,197.47
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	90,000.00
Total passifs		625,021.88
Actifs nets à la fin de l'exercice		381,304,395.94

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	8,228,637.32
Intérêts bancaires	2.6	79,182.71
Autres revenus	13	1,319.01
Total revenus		8,309,139.04
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,794,478.31
Commission de banque dépositaire	5	54,082.49
Commission de performance	4	200,135.65
Frais d'administration	5	63,001.43
Frais professionnels	7	36,116.15
Frais de transaction	2.7	1,451.47
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	107,603.45
Intérêts bancaires et charges	2.5	1,011.48
Frais d'agent de transfert		98,775.92
Frais d'impression et de publication		8,173.14
empty label 1 expenses		260.20
Autres charges	7	9,337.40
Total charges		2,374,427.09
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		5,934,711.95
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	3,192,031.35
Contrats futures	2.2	21,745.02
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		9,148,488.32
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(665,168.68)
Contrats futures	2.2	(90,000.00)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		8,393,319.64
Souscriptions		284,596,849.98
Rachats		(117,491,600.82)
Distribution de dividendes	10	(125,792.89)
Actifs nets en début d'année		205,931,620.03
Actifs nets à la fin de l'exercice		381,304,395.94

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	980,904.663	980,971.392	(264,124.063)	1,697,751.992
Class AD shares EUR	50,479.207	53,203.787	(7,986.483)	95,696.511
Class B shares EUR	151,650.035	160,074.713	(45,883.304)	265,841.444
Class I shares EUR	713,932.039	1,368,418.066	(731,207.563)	1,351,142.542
Class Q shares EUR	-	5,613.689	(1,593.579)	4,020.110

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
4,650,000.00	AIB GROUP PLC 20-30/05/2031 FRN	EUR	4,648,558.50	1.22
3,000,000.00	BANCO BILBAO VIZ 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,004,800.00	0.79
1,600,000.00	BANCO BILBAO VIZ 21-24/03/2027 FRN	EUR	1,592,384.00	0.42
200,000.00	BANCO BILBAO VIZ 23-21/09/2171 FRN	EUR	219,826.00	0.05
4,750,000.00	BANCO BPM SPA 21-29/06/2031 FRN	EUR	4,747,007.50	1.24
300,000.00	BANCO BPM SPA 23-24/05/2172 FRN	EUR	341,436.00	0.09
1,100,000.00	BANCO SABADELL 2.5% 21-15/04/2031	EUR	1,100,121.00	0.29
2,000,000.00	BANCO SABADELL 21-31/12/2061 FRN	EUR	2,011,400.00	0.53
2,300,000.00	BANCO SANTANDER 23-18/10/2027 FRN	EUR	2,338,571.00	0.61
3,600,000.00	BANCO SANTANDER 24-02/04/2029 FRN	EUR	3,632,616.00	0.95
1,000,000.00	BANKINTER SA 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,002,300.00	0.26
4,900,000.00	BANK OF AMER CRP 25-30/10/2029 FRN	EUR	4,902,499.00	1.29
600,000.00	BANK OF IRELAND 22-01/03/2033 FRN	EUR	640,422.00	0.17
1,500,000.00	BANQ CAISSE EPAR 25-19/03/2031 FRN	EUR	1,510,290.00	0.40
600,000.00	BANQ CAISSE EPAR 3.25% 25-20/11/2031	EUR	600,012.00	0.16
1,200,000.00	BANQUE STEL FR 3.125% 25-20/01/2028	EUR	1,207,368.00	0.32
3,250,000.00	BARCLAYS PLC 21-22/03/2031 FRN	EUR	3,236,707.50	0.85
700,000.00	BAYERISCHE LNDKB 23-05/01/2034 FRN	EUR	766,101.00	0.20
3,300,000.00	BELFIUS BANK SA 3.75% 24-22/01/2029	EUR	3,366,792.00	0.88
4,200,000.00	BNP PARIBAS 19-23/01/2027 FRN	EUR	4,197,648.00	1.10
2,500,000.00	BNP PARIBAS 20-01/09/2028 FRN	EUR	2,412,100.00	0.63
3,700,000.00	BNP PARIBAS 22-25/07/2028 FRN	EUR	3,703,034.00	0.97
1,500,000.00	BNP PARIBAS 22-31/03/2032 FRN	EUR	1,490,715.00	0.39
1,154,000.00	BPER BANCA 22-25/07/2032 FRN	EUR	1,165,343.82	0.31
2,000,000.00	CAIXABANK 20-31/12/2060 FRN	EUR	2,072,220.00	0.54
1,000,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	996,790.00	0.26
800,000.00	CAIXABANK 22-23/02/2033 FRN	EUR	845,720.00	0.22
2,500,000.00	CAIXABANK 25-26/06/2029 FRN	EUR	2,509,525.00	0.66
500,000.00	CESKA SPORITELNA 23-08/03/2028 FRN	EUR	516,855.00	0.14
3,100,000.00	CESKA SPORITELNA 23-29/06/2027 FRN	EUR	3,146,159.00	0.83
1,300,000.00	CITIGROUP INC 25-22/10/2030 FRN	EUR	1,290,913.00	0.34
1,000,000.00	COMMERZBANK AG 21-29/12/2031 FRN	EUR	989,260.00	0.26
1,600,000.00	COOPERATIEVE RAB 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,609,600.00	0.42
800,000.00	COOPERATIEVE RAB 22-30/11/2032 FRN	EUR	811,160.00	0.21
771,500.00	CRED AGRICOLE SA 0% 22-23/11/2030	EUR	859,643.88	0.23
900,000.00	CRED AGRICOLE SA 0% 23-09/05/2031	EUR	982,173.21	0.26
300,000.00	CREDITO EMILIANO 4.15% 23-31/07/2027	EUR	307,654.60	0.07
2,700,000.00	DANSKE BANK A/S 25-01/10/2028 FRN	EUR	2,702,268.00	0.71
2,200,000.00	DNB BANK ASA 21-23/02/2029 FRN	EUR	2,087,602.00	0.55
3,000,000.00	DNB BANK ASA 23-16/02/2027 FRN	EUR	3,004,380.00	0.79
600,000.00	ERSTE GROUP 20-31/12/2060 FRN	EUR	599,442.00	0.16
3,400,000.00	EUROBANK 25-07/07/2028 FRN	EUR	3,403,740.00	0.89
1,100,000.00	IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN	EUR	1,183,149.00	0.31
1,200,000.00	ING BANK NV 4.125% 23-02/10/2026	EUR	1,216,356.00	0.32
4,200,000.00	ING GROEP NV 20-26/05/2031 FRN	EUR	4,195,170.00	1.10
5,200,000.00	INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	EUR	5,422,300.00	1.42
2,150,000.00	INTESA SANPAOLO 20-01/03/2169 FRN	EUR	2,203,492.00	0.58
1,600,000.00	JYSKE BANK A/S 25-29/04/2031 FRN	EUR	1,619,584.00	0.42
300,000.00	LLOYDS BK GR PLC 24-05/03/2027 FRN	EUR	300,234.00	0.07
5,700,000.00	MONTE DEI PASCHI 3.375% 24-16/07/2030	EUR	5,814,285.00	1.52
400,000.00	MORGAN STANLEY 24-19/03/2027 FRN	EUR	400,372.00	0.11
2,300,000.00	MORGAN STANLEY 25-05/04/2028 FRN	EUR	2,314,950.00	0.61
1,500,000.00	NATIONWIDE BLDG 3.25% 22-05/09/2029	EUR	1,515,465.00	0.40
900,000.00	NATIONWIDE BLDG 4.5% 23-01/11/2026	EUR	916,164.00	0.24
3,200,000.00	NEXI 1.75% 20-24/04/2027 CV	EUR	3,120,928.00	0.82
2,200,000.00	NORDDEUTSCHE L/B 25-02/10/2028 FRN	EUR	2,193,598.00	0.58
1,100,000.00	NOVA LJUBLJANSKA 25-21/01/2029 FRN	EUR	1,110,857.00	0.29
900,000.00	NYKREDIT 22-29/12/2032 FRN	EUR	936,873.00	0.25
1,000,000.00	NYKREDIT 3.625% 25-24/07/2030	EUR	1,013,730.00	0.27
400,000.00	PIRAEUS BANK 25-03/12/2028 FRN	EUR	400,068.00	0.10
3,300,000.00	SOCIETE GENERALE 21-30/06/2031 FRN	EUR	3,269,739.00	0.86
900,000.00	SOCIETE GENERALE 25-14/05/2030 FRN	EUR	905,031.00	0.24
2,200,000.00	SOCIETE GENERALE 4.25% 23-28/09/2026	EUR	2,230,492.00	0.58
2,600,000.00	SPAREBANK 1 SR 21-15/07/2027 FRN	EUR	2,570,828.00	0.67
1,500,000.00	UNICAJA ES 24-12/09/2029 FRN	EUR	1,521,060.00	0.40
900,000.00	UNICREDIT SPA 19-31/12/2049 FRN	EUR	917,514.00	0.24
2,700,000.00	UNICREDIT SPA 21-05/07/2029 FRN	EUR	2,652,912.00	0.70
2,300,000.00	UNICREDIT SPA 25-16/07/2029 FRN	EUR	2,325,392.00	0.61
			134,843,701.01	35.37
Gouvernements				
13,200,000.00	EUROPEAN UNION 3.125% 23-04/12/2030	EUR	13,504,656.00	3.55
9,500,000.00	ITALY BTPS 2.8% 22-15/06/2029	EUR	9,585,215.00	2.51

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
2,700,000.00	ITALY BTPS 3.25% 23-13/06/2027	EUR	2,764,001.04	0.72
5,420,000.00	ITALY BTPS 3.85% 22-15/12/2029	EUR	5,667,585.60	1.49
1,929,000.00	ITALY BTPS I/L 1.3% 17-15/05/2028	EUR	1,946,804.67	0.51
3,850,320.00	SPAIN I/L BOND 0.65% 17-30/11/2027	EUR	3,854,901.89	1.01
9,258,552.00	SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	EUR	9,297,715.68	2.44
8,700,000.00	SPANISH GOVT 1.25% 20-31/10/2030	EUR	8,160,774.00	2.14
14,600,000.00	SPANISH GOVT 2.4% 25-31/05/2028	EUR	14,646,428.00	3.85
			69,428,081.88	18.22
Energie				
400,000.00	ELEC DE FRANCE 19-31/12/2059 FRN	EUR	394,292.00	0.10
3,400,000.00	ELEC DE FRANCE 20-15/03/2169 FRN	EUR	3,384,904.00	0.89
2,000,000.00	ELEC DE FRANCE 3.75% 23-05/06/2027	EUR	2,034,180.00	0.53
3,400,000.00	ENEL SPA 18-24/11/2081 FRN	EUR	3,411,662.00	0.90
1,100,000.00	ENGIE 3.75% 23-06/09/2027	EUR	1,119,514.00	0.29
1,500,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	1,496,835.00	0.39
1,500,000.00	MYTILINEOS SA 2.25% 21-30/10/2026	EUR	1,496,925.00	0.39
700,000.00	NATL GRID NA INC 4.151% 23-12/09/2027	EUR	717,703.00	0.19
900,000.00	NATURGY FINANCE 21-23/02/2170 FRN	EUR	893,394.00	0.23
300,000.00	SSE PLC 20-31/12/2060 FRN	EUR	299,964.00	0.08
1,200,000.00	VEOLIA ENVRNMT 19-12/09/2173 FRN	EUR	1,189,128.00	0.31
3,400,000.00	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	3,397,042.00	0.90
			19,835,543.00	5.20
Accessoires & Equipements automobiles				
1,200,000.00	FORD MOTOR CRED 4.165% 24-21/11/2028	EUR	1,244,988.00	0.33
2,100,000.00	HELLA GMBH&CO KG 0.5% 19-26/01/2027	EUR	2,049,957.00	0.54
400,000.00	HYUNDAI CAP AMER 2.875% 25-26/06/2028	EUR	401,420.00	0.10
1,708,000.00	NISSAN MOTOR CO 2.652% 20-17/03/2026	EUR	1,704,413.20	0.45
800,000.00	RCI BANQUE 3.375% 25-06/06/2030	EUR	800,072.00	0.21
1,100,000.00	RCI BANQUE 3.75% 24-04/10/2027	EUR	1,115,675.00	0.29
1,200,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-02/10/2026	EUR	1,212,816.00	0.32
500,000.00	RCI BANQUE 4.625% 23-13/07/2026	EUR	503,155.00	0.13
2,200,000.00	RENAULT 2.375% 20-25/05/2026	EUR	2,197,558.00	0.58
800,000.00	SCHAEFFLER 4.25% 25-01/04/2028	EUR	818,048.00	0.21
1,600,000.00	SCHAEFFLER 4.5% 24-14/08/2026	EUR	1,615,856.00	0.42
900,000.00	STELLANTIS NV 3.375% 24-19/11/2028	EUR	925,020.00	0.24
1,400,000.00	TRATON FIN LUX 25-18/09/2027 FRN	EUR	1,400,448.00	0.37
700,000.00	VOLKSWAGEN BANK 25-10/12/2027 FRN	EUR	700,994.00	0.18
800,000.00	VOLKSWAGEN BANK 3.125% 25-10/12/2029	EUR	796,016.00	0.21
900,000.00	VOLKSWAGEN INTFN 14-29/03/2049 FRN	EUR	903,240.00	0.24
			18,389,676.20	4.82
Services diversifiés				
1,300,000.00	AYVENS SA 3.875% 24-22/02/2027	EUR	1,319,513.00	0.35
700,000.00	ELIS SA 4.125% 22-24/05/2027	EUR	713,538.00	0.19
1,600,000.00	HARLEY-DAVIDSON 5.125% 23-05/04/2026	EUR	1,605,552.00	0.42
1,000,000.00	LEASYS SPA 2.875% 25-17/08/2027	EUR	1,025,020.00	0.27
900,000.00	LEASYS SPA 3.375% 24-25/01/2029	EUR	919,323.00	0.24
1,200,000.00	LEASYS SPA 3.875% 24-01/03/2028	EUR	1,237,032.00	0.32
700,000.00	LEASYS SPA 4.5% 23-26/07/2026	EUR	705,852.00	0.19
1,700,000.00	LOXAM SAS 4.5% 22-15/02/2027	EUR	1,710,523.00	0.45
1,000,000.00	MEDIO AMBIENTE 1.661% 19-04/12/2026	EUR	974,860.00	0.26
900,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	831,141.00	0.22
3,200,000.00	NEXI 1.625% 21-30/04/2026	EUR	3,191,872.00	0.84
600,000.00	SIXT SE 5.125% 23-09/10/2027	EUR	624,018.00	0.16
500,000.00	VERISURE HOLDING 7.125% 23-01/02/2028	EUR	514,090.00	0.12
			15,372,334.00	4.03
Cosmétiques				
3,000,000.00	COTY INC 3.875% 21-15/04/2026	EUR	1,072,735.69	0.28
1,250,000.00	COTY INC 4.5% 24-15/05/2027	EUR	1,268,987.50	0.33
1,600,000.00	ESSILORLUXOTTICA 2.625% 25-10/01/2030	EUR	1,585,344.00	0.42
100,000.00	H LUNDBECK A/S 0.875% 20-14/10/2027	EUR	96,822.00	0.03
700,000.00	H LUNDBECK A/S 3.375% 25-02/06/2029	EUR	704,417.00	0.18
1,100,000.00	IQVIA INC 1.75% 21-15/03/2026	EUR	1,098,933.00	0.29
1,800,000.00	IQVIA INC 2.25% 19-15/01/2028	EUR	1,773,000.00	0.46
400,000.00	IQVIA INC 2.875% 20-15/06/2028	EUR	397,800.00	0.10
1,900,000.00	SARTORIUS FIN 4.25% 23-14/09/2026	EUR	1,918,335.00	0.51
1,800,000.00	TEVA PHARMACEUTI 3.75% 21-09/05/2027	EUR	1,819,674.00	0.48
900,000.00	TEVA PHARM FNC 1.875% 15-31/03/2027	EUR	889,065.00	0.23
			12,625,113.19	3.31
Services financiers				
1,000,000.00	BANCA IFIS SPA 5.875% 22-22/12/2026	EUR	1,034,122.12	0.27
1,300,000.00	CA AUTO BANK 4.375% 23-08/06/2026	EUR	1,308,593.00	0.34
400,000.00	CA AUTO BANK IE 2.75% 25-07/07/2028	EUR	399,956.00	0.10
800,000.00	CA AUTO BANK IE 4.75% 23-25/01/2027	EUR	817,024.00	0.21
1,500,000.00	EURONEXT NV 2.625% 25-26/11/2028	EUR	1,495,485.00	0.39
600,000.00	HOLDING DINFRAS 0.625% 21-16/09/2028	EUR	558,606.00	0.15
1,200,000.00	JEFFERIES GMBH 25-06/02/2028 FRN	EUR	1,203,812.38	0.32

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
3,700,000.00	SAGERPAR 0% 21-01/04/2026 CV	EUR	3,677,800.00	0.97	Audiovisuel				
			10,495,398.50	2.75	700,000.00	TDF INFRASTRUCTU 5.625% 23-21/07/2028	EUR	736,981.00	0.19
	Télécommunications							736,981.00	0.19
800,000.00	CELLNEX FINANCE 0.75% 21-15/11/2026	EUR	788,560.00	0.21				341,665,702.86	89.60
1,500,000.00	CELLNEX TELECOM 0.5% 19-05/07/2028 CV	EUR	1,566,705.00	0.41	Fonds				
2,850,000.00	CETIN GROUP BV 3.125% 22-14/04/2027	EUR	2,868,154.50	0.75	Fond d'investissement				
450,000.00	KONINKLIJKE KPN 24-18/09/2172 FRN	EUR	465,628.50	0.12	2,146.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	29,123,838.12	7.64
2,350,000.00	LORCA TELECOM 4% 20-18/09/2027	EUR	350,416.50	0.09				29,123,838.12	7.64
1,400,000.00	ORANGE 2.5% 25-13/11/2028	EUR	1,391,684.00	0.36	Total portefeuille titres				
3,000,000.00	PPF ARENA 1 B 3.125% 19-27/03/2026	EUR	3,005,160.00	0.80				370,789,540.98	97.24
			10,436,308.50	2.74					
	Chimie								
3,100,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	3,095,164.00	0.82					
2,400,000.00	SAIPEM FIN INTL 3.375% 20-15/07/2026	EUR	2,413,992.00	0.63					
1,950,000.00	SPCM SA 2.625% 20-01/02/2029	EUR	1,910,200.50	0.50					
			7,419,356.50	1.95					
	Stockage & Entrepôt								
2,300,000.00	BALL CORP 1.5% 19-15/03/2027	EUR	2,273,550.00	0.60					
2,584,000.00	CANPACK SA 2.375% 20-01/11/2027	EUR	2,555,472.64	0.67					
1,100,000.00	CROWN EUROPEAN 5% 23-15/05/2028	EUR	1,153,878.00	0.30					
1,400,000.00	HUHTAMAKI OYJ 4.25% 22-09/06/2027	EUR	1,433,516.00	0.38					
			7,416,416.64	1.95					
	Matériaux de construction								
300,000.00	ABERTIS FINANCE 21-31/12/2061 FRN	EUR	297,126.00	0.08					
1,000,000.00	CELLNEX FINANCE 1.25% 21-15/01/2029	EUR	951,290.00	0.25					
3,000,000.00	CELLNEX FINANCE 2.25% 22-12/04/2026	EUR	2,997,390.00	0.79					
1,600,000.00	CIE DE ST GOBAIN 3.75% 23-29/11/2026	EUR	1,618,160.00	0.42					
1,600,000.00	INFRASTRUTTURE W 1.625% 20-21/10/2028	EUR	1,543,024.00	0.40					
			7,406,990.00	1.94					
	Appareils électriques & électroniques								
1,400,000.00	NEXANS SA 4.125% 24-29/05/2029	EUR	1,436,456.00	0.38					
1,200,000.00	NEXANS SA 5.5% 23-05/04/2028	EUR	1,261,860.00	0.33					
1,000,000.00	PRYSMIAN SPA 3.625% 24-28/11/2028	EUR	1,016,090.00	0.26					
1,500,000.00	SCHNEIDER ELEC 2.75% 25-04/07/2030	EUR	1,489,110.00	0.39					
			5,203,516.00	1.36					
	Transports								
700,000.00	DSV FINANCE BV 2.875% 24-06/11/2026	EUR	702,744.00	0.18					
300,000.00	TRANSDEV GROUP S 3.054% 25-21/05/2028	EUR	300,852.00	0.08					
3,400,000.00	WIZZ AIR FIN CO 1% 22-19/01/2026	EUR	3,395,172.00	0.89					
			4,398,768.00	1.15					
	Alimentation								
1,100,000.00	BARRY CALLE SVCS 3.75% 25-19/02/2028	EUR	1,119,492.00	0.29					
500,000.00	BEL SA 4.375% 24-11/04/2029	EUR	513,770.00	0.13					
1,775,000.00	ELIOR PARTICIPAT 3.75% 21-15/07/2026	EUR	1,776,171.50	0.47					
			3,409,433.50	0.89					
	Immobilier								
800,000.00	EQUINIX EU 2 FIN 3.25% 25-19/05/2029	EUR	802,144.00	0.21					
1,800,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	1,681,380.00	0.44					
700,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 20-27/08/2026 CV	EUR	690,354.00	0.18					
233,000.00	UNIBAIL-RODAMCO 1.5% 17-29/05/2029	EUR	220,914.29	0.06					
			3,394,792.29	0.89					
	Internet								
1,400,000.00	ILIAD 2.375% 20-17/06/2026	EUR	1,398,362.00	0.36					
1,800,000.00	ILIAD 5.375% 22-14/06/2027	EUR	1,856,268.00	0.49					
			3,254,630.00	0.85					
	Capital risque								
800,000.00	ALLWYN ENTERTAIN 7.25% 23-30/04/2030	EUR	757,116.00	0.20					
1,500,000.00	FLUTTER TREASURY 5% 24-29/04/2029	EUR	1,550,445.00	0.41					
400,000.00	LOTTO GROUP 5.375% 24-01/06/2030	EUR	414,352.00	0.10					
			2,721,913.00	0.71					
	Commerce & Distribution								
400,000.00	FNAC DARTY SA 6% 24-01/04/2029	EUR	415,880.00	0.11					
783,000.00	REXEL SA 2.125% 21-15/06/2028	EUR	771,685.65	0.21					
400,000.00	SEB SA 3.625% 25-24/06/2030	EUR	395,952.00	0.10					
			1,583,517.65	0.42					
	Textile								
1,500,000.00	ADIDAS AG 2.75% 25-06/11/2030	EUR	1,483,125.00	0.39					
			1,483,125.00	0.39					
	Assurances								
1,100,000.00	SOGECAP SA 14-29/12/2049 FRN	EUR	1,031,195.00	0.27					
			1,031,195.00	0.27					
	Agriculture								
800,000.00	LDC FINANCE BV 1.625% 21-28/04/2028	EUR	778,912.00	0.20					
			778,912.00	0.20					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
Contrats à terme					
Obligation à terme					
200.00	EURO-BOBL FUTURE 06/03/2026	EUR	19,773,600.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(90,000.00)
					(90,000.00)
Total des Contrats à terme					(90,000.00)
Total Autres instruments financiers					(90,000.00)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	370,789,540.98	97.24
Total Autres instruments financiers	(90,000.00)	(0.02)
Avoirs en banque	5,634,308.76	1.48
Autres actifs et passifs	4,970,546.20	1.30
Total actif net	381,304,395.94	100.00

DNCA INVEST - SERENITE PLUS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	26.00	25.30
Espagne	18.48	17.97
Italie	17.34	16.84
Pays-Bas	8.42	8.18
Belgique	5.84	5.69
Etats-Unis	5.82	5.66
Allemagne	4.21	4.09
Irlande	2.53	2.45
Norvège	2.07	2.01
Autres	9.29	9.05
100.00	97.24	

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	36.37	35.37
Gouvernements	18.72	18.22
Fond d'investissement	7.85	7.64
Energie	5.35	5.20
Accessoires & Equipements automobiles	4.96	4.82
Services diversifiés	4.15	4.03
Cosmétiques	3.40	3.31
Services financiers	2.83	2.75
Télécommunications	2.81	2.74
Stockage & Entrepôt	2.00	1.95
Chimie	2.00	1.95
Autres	9.56	9.26
100.00	97.24	

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	Fond d'investissement	29,123,838.12	7.64
SPANISH GOVT 2.4% 25-31/05/2028	Gouvernements	14,646,428.00	3.85
EUROPEAN UNION 3.125% 23-04/12/2030	Gouvernements	13,504,656.00	3.55
ITALY BTPS 2.8% 22-15/06/2029	Gouvernements	9,585,215.00	2.51
SPAIN I/L BOND 1% 15-30/11/2030	Gouvernements	9,297,715.68	2.44
SPANISH GOVT 1.25% 20-31/10/2030	Gouvernements	8,160,774.00	2.14
MONTE DEI PASCHI 3.375% 24-16/07/2030	Banques	5,814,285.00	1.52
ITALY BTPS 3.85% 22-15/12/2029	Gouvernements	5,667,585.60	1.49
INTESA SANPAOLO 17-29/12/2049	Banques	5,422,300.00	1.42
BANK OF AMER CRP 25-30/10/2029 FRN	Banques	4,902,499.00	1.29

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		24,753,962,205.60
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(556,882,885.16)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	24,197,079,320.44
Avoirs en banque	2.2	774,527,515.18
A recevoir sur souscriptions		37,768,932.53
A recevoir sur swaps		38,575,244.65
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	126,536,554.03
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	25,069,576.61
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	376,726,048.26
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	170,177,023.76
Autres créances		4,754,408.14
Total actifs		25,751,214,623.60
Passifs		
Découverts bancaires		58,808,824.76
Charges à payer		23,113,282.04
Options à la valeur de marché	2.2	144,999.99
A payer sur rachats		6,050,296.81
A payer sur swaps		39,246,428.74
Total passifs		127,363,832.34
Actifs nets à la fin de l'exercice		25,623,850,791.26

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	434,018,150.35
Intérêts bancaires	2.6	19,028,957.41
Revenus sur swaps		115,976,772.69
Autres revenus	13	1,075,825.24
Total revenus		570,099,705.69
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	166,178,366.95
Commission de banque dépositaire	5	5,331,080.69
Commission de performance	4	1,435,123.17
Frais d'administration	5	150,113.97
Frais professionnels	7	630,315.01
Frais de transaction	2.7	1,007,914.51
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	6,028,305.51
Intérêts bancaires et charges	2.5	14,367,857.72
Charges d'intérêts sur swaps		87,292,150.78
Frais d'agent de transfert		2,857,675.47
Frais d'impression et de publication		71,071.98
empty label 1 expenses		16,083.62
Autres charges	7	921,447.86
Total charges		286,287,507.24
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		283,812,198.45
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	223,757,277.09
Change	2.3	(110,452,106.94)
Contrats futures	2.2	117,191,357.47
Contrats de changes à terme	2.2	506,699,505.78
Swaps	2.2	20,973,365.84
Options	2.2	124,087,907.57
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		1,166,069,505.26
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(825,321,828.94)
Contrats futures	2.2	(118,722,961.06)
Contrats de changes à terme	2.2	220,280,790.02
Swaps	2.2	309,324,346.54
Options	2.2	(3,108,588.78)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		748,521,263.04
Souscriptions		14,482,971,686.53
Rachats		(4,257,624,866.76)
Distribution de dividendes	10	(28,390,189.18)
Actifs nets en début d'année		14,678,372,897.63
Actifs nets à la fin de l'exercice		25,623,850,791.26

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	35,905,117.188	38,928,533.106	(8,324,468.215)	66,509,182.079
Class AD shares EUR	345,500.398	1,245,345.175	(84,995.930)	1,505,849.643
Class AFERG shares EUR	-	178,718.000	(6,379.000)	172,339.000
Class B shares EUR	10,435,529.798	6,854,374.760	(2,390,517.247)	14,899,387.311
Class F shares EUR	5,164,049.121	6,553,661.966	(1,134,644.586)	10,583,066.501
Class H-A shares CHF	99,763.147	99,716.113	(29,445.613)	170,033.647
Class H-A shares SGD	-	329,337.183	(10,541.324)	318,795.859
Class H-A shares USD	1,416,611.865	2,920,821.849	(160,367.833)	4,177,065.881
Class H-B-DMF Shares SGD	-	456,098.924	(13,863.000)	442,235.924
Class H-B-DMF Shares USD	-	443,017.426	-	443,017.426
Class H-I shares CHF	515,042.933	2,045,206.091	(65,630.967)	2,494,618.057
Class H-I shares GBP	-	9,972.604	(131.186)	9,841.418
Class H-I shares JPY	9,766,157.615	3,254,460.517	(1,112,372.875)	11,908,245.257
Class H-I shares SGD	-	1,881,567.115	(72,425.824)	1,809,141.291
Class H-I shares USD	1,783,523.309	2,897,283.750	(633,503.160)	4,047,303.899
Class H-ID Shares CHF	-	81,930.000	-	81,930.000
Class H-ID Shares GBP	-	6,898.251	-	6,898.251
Class H-ID Shares USD	-	78,379.992	(300.000)	78,079.992
Class H-WA shares USD	170,810.761	2,146,641.868	(16,301.710)	2,301,150.919
Class H-WAD shares SGD	-	6,942.156	-	6,942.156
Class H-WAD shares USD	1,034,780.367	1,660,098.860	(163,031.439)	2,531,847.788
Class H-WA-DMF Shares SGD	-	3,249.741	-	3,249.741
Class H-WA-DMF Shares USD	-	105,978.168	-	105,978.168
Class H-WI Shares USD	42,196.000	1,078,575.169	(15,415.723)	1,105,355.446
Class H-WID Shares USD	-	1.000	-	1.000
Class H-WLR-DMF Shares USD	-	1.000	-	1.000
Class H-WSI shares GBP	-	1,679,914.802	-	1,679,914.802
Class I shares EUR	32,458,670.807	22,975,108.255	(11,309,260.004)	44,124,519.058
Class ID shares EUR	3,991,121.530	2,085,449.161	(159,898.984)	5,916,671.707
Class N shares EUR	5,644,089.972	5,687,589.665	(2,298,652.327)	9,033,027.310
Class ND shares EUR	189,892.568	158,280.524	(25,349.124)	322,823.968
Class SI shares EUR	12,507,601.468	10,400,747.439	(5,149,225.545)	17,759,123.362
Class Q shares EUR	359,553.546	90,864.987	(99,767.951)	350,650.582
Class WI Shares EUR	130,714.000	378,852.000	(53,838.650)	455,727.350
Class H-ID Shares CAD	3,556.287	-	(3,556.287)	-

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
79,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	47,684,826.30	0.19
400,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 2.75% 15-21/06/2035	AUD	193,365,661.76	0.75
480,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 2.75% 18-21/05/2041	AUD	207,583,497.72	0.81
700,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 3.75% 22-21/05/2034	AUD	373,739,504.16	1.46
882,500,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 3% 22-21/11/2033	AUD	449,415,117.99	1.75
640,000.00	BRAZIL NTN-F 10% 20-01/01/2031 FLAT	BRL	87,468,571.27	0.34
63,000,000.00	BRAZIL REP OF 3.75% 21-12/09/2031	USD	49,594,248.47	0.19
25,000,000.00	BRAZIL REP OF 3.875% 20-12/06/2030	USD	20,364,476.82	0.08
50,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.125% 24-15/03/2034	USD	43,121,591.68	0.17
20,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.125% 24-22/01/2032	USD	17,605,316.97	0.07
10,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.25% 23-18/03/2031	USD	8,909,338.79	0.03
10,000,000.00	BRAZIL REP OF 6.625% 25-15/03/2035	USD	8,785,446.49	0.03
20,808,060.00	CANADA-GOVT I/L 2% 07-01/12/2041	CAD	13,365,531.94	0.05
192,602,400.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	136,549,620.09	0.53
18,089,200.00	CANADA GOVT I/L 4% 99-01/12/2031	CAD	13,009,105.28	0.05
10,000,000.00	CHILE 2.45% 20-31/01/2031	USD	7,809,645.54	0.03
117,000,000.00	CHILE 2.55% 21-27/07/2033	USD	86,513,803.68	0.34
144,000,000.00	CHILE 3.75% 25-14/01/2032	EUR	146,543,040.00	0.57
10,000,000.00	CHILE 3.8% 25-01/07/2035	EUR	10,021,700.00	0.04
151,060,000.00	CHILE 3.875% 24-09/07/2031	EUR	155,046,473.40	0.61
57,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.125% 20-15/04/2031	USD	42,190,005.11	0.16
39,000,000.00	COLOMBIA REP OF 3.25% 21-22/04/2032	USD	28,080,930.47	0.11
29,900,000.00	COLOMBIA REP OF 5% 25-19/09/2032	EUR	28,704,598.00	0.11
57,000,000.00	COLOMBIA REP OF 7.5% 23-02/02/2034	USD	50,727,862.99	0.20
10,000,000.00	COLOMBIA REP OF 7.75% 24-07/11/2036	USD	8,905,078.39	0.03
12,732,000.00	COLOMBIA REP OF 8% 23-14/11/2035	USD	11,586,705.83	0.05
200,000,000.00	EUROPEAN UNION 1.625% 22-04/12/2029	EUR	193,616,000.00	0.76
350,000,000.00	EUROPEAN UNION 1% 22-06/07/2032	EUR	312,627,000.00	1.22
948,000,000.00	EUROPEAN UNION 2.75% 25-13/12/2032	EUR	940,387,560.00	3.67
140,000,000.00	EUROPEAN UNION 3.375% 25-12/12/2035	EUR	142,038,400.00	0.55
585,000,000.00	EUROPEAN UNION 3% 24-04/12/2034	EUR	581,308,650.00	2.27
395,000,000.00	EUROPEAN UNION 4% 23-04/04/2044	EUR	405,574,150.00	1.58
54,820,000.00	HUNGARY 0.125% 21-21/09/2028	EUR	50,901,466.40	0.20
15,000,000.00	HUNGARY 0.5% 20-18/11/2030	EUR	13,123,350.00	0.05
65,500,000.00	HUNGARY 4.5% 25-16/06/2034	EUR	66,170,065.00	0.26
15,000,000.00	HUNGARY 5.25% 22-16/06/2029	USD	13,056,109.41	0.05
153,508,000.00	HUNGARY 5.375% 23-12/09/2033	EUR	164,410,138.16	0.64
19,000,000.00	HUNGARY 5% 22-22/02/2027	EUR	19,589,380.00	0.08
10,000,000.00	HUNGARY 6.125% 23-22/05/2028	USD	8,839,638.72	0.03
69,000,000.00	INDONESIA (REP) 5.25% 25-15/01/2030	USD	61,024,079.75	0.24
542,774,462.50	ITALY BTPS 1.1% 25-15/08/2031	EUR	540,918,173.84	2.11
480,712,500.00	ITALY BTPS 1.5% 23-15/05/2029	EUR	488,836,541.26	1.91
75,785,680.00	ITALY BTPS 1.6% 22-22/11/2028	EUR	76,711,023.14	0.30
388,580,210.00	ITALY BTPS 1.8% 24-15/05/2036	EUR	387,869,108.22	1.51
53,130,000.00	ITALY BTPS 2.4% 23-15/05/2039	EUR	55,235,541.90	0.22
250,000,000.00	ITALY BTPS 3.65% 25-01/08/2035	EUR	253,757,500.00	0.99
50,000,000,000.00	JAPAN GOVT 20-YR 1.6% 24-20/03/2044	JPY	223,924,263.83	0.87
30,000,000,000.00	JAPAN GOVT 20-YR 2.4% 25-20/03/2045	JPY	151,002,390.52	0.59
25,000,000,000.00	JAPAN GOVT 30-YR 0.3% 16-20/06/2046	JPY	80,605,509.07	0.31
135,000,000,000.00	JAPAN GOVT 30-YR 2.4% 25-20/03/2055	JPY	603,260,621.54	2.35
90,000,000,000.00	JAPAN GOVT 40-YR 0.4% 16-20/03/2056	JPY	219,420,841.03	0.86
700,000,000.00	NEW ZEALAND GVT 2.75% 16-15/04/2037	NZD	287,252,267.71	1.12
1,265,250,000.00	NEW ZEALAND GVT 4.25% 24-15/05/2036	NZD	607,512,315.52	2.37
339,380,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	224,375,192.11	0.88
169,600,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	105,547,830.37	0.41
70,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3% 13-20/09/2030	NZD	49,730,375.10	0.19
24,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 3.25% 25-20/09/2050	NZD	12,106,379.01	0.05
106,000,000.00	REP OF POLAND 2.75% 22-25/05/2032	EUR	103,633,020.00	0.40
28,000,000.00	REP OF POLAND 3.125% 25-07/07/2032	EUR	27,853,840.00	0.11
45,000,000.00	REP OF POLAND 3.625% 24-11/01/2034	EUR	45,751,050.00	0.18
20,000,000.00	REP OF POLAND 3.625% 25-16/01/2035	EUR	20,180,600.00	0.08
67,534,000.00	ROMANIA 1.75% 21-13/07/2030	EUR	61,049,385.32	0.24
6,000,000.00	ROMANIA 2.625% 20-02/12/2040	EUR	3,957,060.00	0.02
10,000,000.00	ROMANIA 2% 21-14/04/2033	EUR	8,138,900.00	0.03
54,550,000.00	ROMANIA 3.624% 20-26/05/2030	EUR	53,757,388.50	0.21
34,000,000.00	ROMANIA 5.125% 24-24/09/2031	EUR	34,765,000.00	0.14
10,000,000.00	ROMANIA 5.25% 24-30/05/2032	EUR	10,234,200.00	0.04
76,724,000.00	ROMANIA 5.375% 24-22/03/2031	EUR	79,834,390.96	0.31
43,000,000.00	ROMANIA 5.875% 25-11/07/2032	EUR	44,875,660.00	0.18
27,000,000.00	ROMANIA 6.375% 23-18/09/2033	EUR	28,976,940.00	0.11
94,500,000.00	ROMANIA 6.625% 22-27/09/2029	EUR	103,341,420.00	0.40

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
94,300,000.00	SOUTH AFRICA 4.85% 19-30/09/2029	USD	80,635,499.32	0.31
52,500,000.00	SOUTH AFRICA 5.875% 18-22/06/2030	USD	46,344,133.44	0.18
96,700,000.00	SOUTH AFRICA 5.875% 22-20/04/2032	USD	85,013,768.75	0.33
948,435,000.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	908,904,229.19	3.55
46,804,050.00	SPAIN I/L BOND 1.15% 24-30/11/2036	EUR	44,981,500.29	0.18
140,581,008.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	145,931,521.17	0.57
687,000,000.00	SPANISH GOVT 3.2% 25-31/10/2035	EUR	682,053,600.00	2.66
250,000,000.00	SPANISH GOVT 3.45% 24-31/10/2034	EUR	255,012,500.00	1.00
685,000,000.00	UK TSY GILT 4.5% 25-07/03/2035	GBP	786,521,612.05	3.07
1,068,750,000.00	UK TSY GILT 4.75% 25-22/10/2035	GBP	1,244,663,826.90	4.86
15,000,000.00	UNITED MEXICAN 1.35% 20-18/09/2027	EUR	14,667,750.00	0.06
27,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.375% 22-11/02/2030	EUR	26,292,475.00	0.10
72,500,000.00	UNITED MEXICAN 2.659% 20-24/05/2031	USD	55,082,332.14	0.21
57,766,000.00	UNITED MEXICAN 3.5% 22-12/02/2034	USD	42,626,543.39	0.17
45,000,000.00	UNITED MEXICAN 4.4899% 24-25/05/2032	EUR	45,997,650.00	0.18
65,000,000.00	UNITED MEXICAN 4.625% 25-04/05/2033	EUR	66,303,250.00	0.26
80,000,000.00	UNITED MEXICAN 4.75% 25-22/03/2031	USD	67,465,576.01	0.26
25,000,000.00	UNITED MEXICAN 4.875% 22-19/05/2033	USD	20,483,767.89	0.08
20,000,000.00	UNITED MEXICAN 5.85% 25-02/07/2032	USD	17,550,613.50	0.07
10,000,000.00	UNITED MEXICAN 6.875% 25-13/05/2037	USD	9,105,743.01	0.04
112,000,000.00	UNITED MEXICAN 6% 24-07/05/2036	USD	96,850,034.08	0.38
162,000,000.00	UNITED MEXICAN 6% 25-13/05/2030	USD	144,933,128.83	0.57
2,500,000,000.00	US TREASURY N/B 3.375% 25-30/11/2027	USD	2,126,120,356.17	8.30
483,878,500.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	300,707,209.14	1.17
547,144,500.00	US TSY INFL IX N/B 1.625% 25-15/04/2030	USD	468,759,966.33	1.83
760,417,500.00	US TSY INFL IX N/B 1.875% 25-15/07/2035	USD	646,391,930.45	2.52
159,117,000.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/02/2054	USD	121,895,132.76	0.48
2,217,918,500.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 25-15/01/2035	USD	1,924,169,141.74	7.51
866,636,400.00	US TSY INFL IX N/B 2.375% 25-15/02/2055	USD	700,857,156.78	2.74
			21,390,094,363.86	83.48
			21,390,094,363.86	83.48
Instruments du marché monétaire				
Gouvernements				
400,000,000.00	FRENCH BTF 0% 25-04/02/2026	EUR	399,264,000.00	1.56
			399,264,000.00	1.56
Fonds				
Fond d'investissement				
150,000.00	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	EUR	15,699,000.00	0.06
100,000.00	DNCA INVEST - FLEX INFLATION SCI	EUR	12,282,000.00	0.05
80,000.00	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES INC	EUR	10,769,600.00	0.04
68,927.00	DNCA INVEST - ONE ICA	EUR	9,793,837.43	0.04
104,080.00	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	EUR	11,144,886.40	0.04
9,025.00	OSTRUM SRI CASH PLS-SI/C EUR	EUR	2,348,031,632.75	9.16
			2,407,720,956.58	9.39
Total portefeuille titres			24,197,079,320.44	94.43

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR		
Contrats à terme							
Obligation à terme							
(2,000.00)	CAN 10YR BOND FUT. 20/03/2026	CAD	121,217,466.92	BNP Paribas Derivatives Paris	1,913,067.23		
(1,725.00)	JPN 10Y BOND (TSE) 13/03/2026	JPY	855,316,839.69	BNP Paribas Derivatives Paris	9,137,645.34		
(9,320.00)	ULTRA LONG TERM US TREASURY 20/03/2026	USD	779,747,013.50	BNP Paribas Derivatives Paris	14,049,665.57		
(10,000.00)	US 10YR NOTE FUT (CBT) 20/03/2026	USD	861,909,830.13	BNP Paribas Derivatives Paris	3,434,952.29		
					28,535,330.43		
Devise à terme							
(500.00)	CHF / USD CURRENCY FUTURE 16/03/2026	USD	53,216,399.17	BNP Paribas Derivatives Paris	(226,333.50)		
1,900.00	CHI AUD / USD 16/03/2026	USD	161,777,853.46	BNP Paribas Derivatives Paris	348,074.30		
(2,000.00)	EUR-JPY 16/03/2026	JPY	1,358,037.67	BNP Paribas Derivatives Paris	(2,539,932.64)		
(3,451.00)	EURO FX CURR FUT (CME) 16/03/2026	USD	367,299,587.04	BNP Paribas Derivatives Paris	(1,047,561.98)		
					(3,465,753.82)		
Total des Contrats à terme					25,069,576.61		
Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
446,704,296.91	CHF	480,307,049.05	EUR	16/01/26	480,069,099.31	BNP Paribas Société Générale	(135,258.52)
938,663.04	EUR	1,422,049.54	SGD	16/01/26	941,536.43	BNP Paribas	(3,551.72)
173,432,572.79	EUR	282,573,951.00	CAD	16/01/26	175,522,672.84	Barclays Bank Ireland Plc	(2,078,362.06)
577,214,018.78	EUR	530,368,923.32	CHF	16/01/26	569,982,722.54	HSBC France BNP Paribas	7,102,508.13
1,355,537,455.97	EUR	243,372,727,147.00	JPY	16/01/26	1,322,037,323.48	UBS Europe SE BNP Paribas	32,207,543.64
1,388,220,616.01	EUR	1,223,268,232.13	GBP	16/01/26	1,411,463,344.77	BNP Paribas Société Générale	(12,847,618.31)
2,625,929,926.40	EUR	3,052,195,379.80	USD	16/01/26	2,598,829,562.60	Morgan Stanley Europe SE BNP Paribas Barclays Bank Ireland Plc	27,189,354.18
178,139,284.12	GBP	202,803,526.33	EUR	16/01/26	204,019,107.97	CACIB	1,226,564.19
165,197,198,882.00	JPY	907,930,046.23	EUR	16/01/26	907,930,046.22	BNP Paribas Société Générale	(9,694,068.16)
264,711,452.25	SGD	174,926,805.28	EUR	16/01/26	175,264,973.19	BNP Paribas	464,629.51
1,895,363,089.80	USD	1,612,977,402.92	EUR	16/01/26	1,613,830,380.01	BNP Paribas	810,380.59
25,638,614.38	EUR	517,439,900.00	ZAR	22/01/26	26,589,103.11	Morgan Stanley Europe SE	(907,947.12)
74,816,800.86	EUR	88,000,000.00	USD	22/01/26	74,928,690.03	Société Générale	(88,446.52)
97,194,107,600.00	HUF	253,508,733.38	EUR	22/01/26	253,149,209.77	Goldman Sachs AG	(1,383,231.66)
9,183,064,000.00	MXN	431,219,997.54	EUR	22/01/26	431,219,997.54	HSBC France	615,220.22
80,000,000.00	USD	67,981,947.39	EUR	22/01/26	68,116,990.93	Goldman Sachs AG	113,648.61
200,000,000.00	ZAR	9,957,001.19	EUR	22/01/26	10,277,175.42	Morgan Stanley Europe SE	302,814.27
3,016,939,690,000.00	IDR	154,192,971.99	EUR	23/01/26	154,051,608.42	Goldman Sachs AG	(7,924.43)
27,506,911.11	EUR	5,000,000,000.00	JPY	29/01/26	27,160,753.36	HSBC France	306,452.34
5,000,000,000.00	JPY	27,444,624.43	EUR	29/01/26	27,160,753.36	Société Générale	(244,560.59)
2,874,784,471.12	EUR	3,357,000,000.00	USD	19/02/26	2,858,359,231.98	CACIB Morgan Stanley Europe SE Société Générale	21,235,791.49

	Achat		Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
677,222,782.34	EUR	594,456,000.00	GBP	20/02/26	685,910,769.23	Société Générale	(2,428,106.40)
776,620,951.09	EUR	1,368,303,550.00	AUD	20/02/26	776,915,483.76	Morgan Stanley Europe SE UBS Europe SE Deutsche Bank AG	487,451.26
1,330,366,181.70	EUR	2,682,110,000.00	NZD	20/02/26	1,313,246,994.88	HSBC France Goldman Sachs AG Barclays Bank Ireland Plc	15,968,316.60
1,781,760,168.99	EUR	2,075,816,522.00	USD	20/02/26	1,767,479,690.07	CACIB	17,351,514.12
4,372,837,000.00	NOK	368,869,477.93	EUR	20/02/26	369,124,804.79	CACIB	(271,938.90)
99,216,000.00	NZD	49,319,753.17	EUR	20/02/26	48,579,332.63	Deutsche Bank AG	(697,544.15)
4,070,350,000.00	SEK	373,364,392.68	EUR	20/02/26	375,944,398.26	JP Morgan AG	2,784,147.91
12,271,090,000.00	TRY	224,396,524.09	EUR	09/04/26	224,396,524.09	Goldman Sachs AG HSBC France	(169,677.14)
2,514,200,000.00	BRL	298,208,998.42	EUR	27/04/28	298,208,998.42	Goldman Sachs JP Morgan AG Goldman Sachs AG	20,649,149.02
88,415,086,000.00	HUF	202,335,488.36	EUR	21/06/28	202,335,488.37	JP Morgan AG	8,679,303.63
							126,536,554.03
Total des contrats de change à terme							126,536,554.03

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR	
Options						
Plain Vanilla Bond Option						
(1,000.00)	PUT EURO-BOBL FUTURE 23/01/2026 115.75	EUR	24,696,237.72	BNP Paribas Derivatives Paris	(145,000.00)	
					(145,000.00)	
Total des Options						(145,000.00)

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
Credit default swaps							
ADT CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	11,000,000.00	JP Morgan AG	1,657,697.10
ADVANCED MICRO 2.125%20/12/2030 CV	Vente	5.00	20/12/30	USD	20,000,000.00	JP Morgan AG	3,558,520.71
AIR FRANCE- KLM 7.25% 23- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(611,862.64)
AKZANANV CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	13,000,000.00	Société Générale Paris	(147,258.84)
ALBERTA ENERGY 8.125% 00- 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	7,000,000.00	JP Morgan AG	1,566.53
AMAZON.COM INC 1.65% 21- 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	20,000,000.00	JP Morgan AG	507,073.10
AMR/AMERICA CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	324,142.19
ANGLO AMERICAN 1.625% 19- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	8,000,000.00	Bank of America NA BF	1,570,067.13
ARAMARK SERV INC 5% 18-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	14,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	2,173,056.31

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR	Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins- value non réalisées en en EUR
AVIS BUDGET CAR 4.75% 21- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	4,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	234,288.67	GFL ENVIRON INC 4.75% 21- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	8,000,000.00	JP Morgan AG	1,329,720.39
BAXTER INTL 2.6% 16- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	JP Morgan AG	(68,607.22)	GM CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	BNP Paribas Paris	1,528,968.06
BELLIS ACQUISITI 3.25% 21- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	7,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	344,663.20	GOODYEAR TIRE 5.25% 21- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	7,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(548,865.73)
BOPARAN FINANCE 4.375% 14- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(271,267.38)	HCA INC 5.875% 15- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	18,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	3,114,914.06
BRIGHTSTR LOT 2.375% 19- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	1,543,477.24	HILTON DOMESTIC 4% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	JP Morgan AG	1,582,642.44
BYD-CALL09/13 7.125% 06- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	8,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(1,185,660.69)	HPLGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	8,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(1,096,101.69)
BZH CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	11,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(494,561.31)	ICELAND BONDCO 10.875% 23- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	6,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(373,882.09)
CCLPLC CDS USD SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	JP Morgan AG	(23,606.96)	ILIAD HOLDING 7% 21- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	8,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	996,647.34
CCO HOLDINGS LLC 5% 17- 02/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	5,000,000.00	Merrill Lynch International	420,382.69	INEOS FINANCE PL 6.625% 23- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	144,910.45
CDX IG CDSI S45 5Y CORP 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	193,140.76	INEOS QUATTRO FI 8.5% 23- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	1,000,000.00	JP Morgan AG	244,005.28
CEGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	(48,962.53)	IRM CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	8,000,000.00	JP Morgan AG	1,119,590.05
CELLNEX TELECOM 1% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	19,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	3,801,760.57	ITRX EUR CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	160,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	3,709,440.00
CIRSA FINANCE IN 4.5% 21- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Deutsche Bank AG	389,133.84	ITV CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	6,000,000.00	JP Morgan AG	(1,187,685.14)
CLEVELAND- CLIFFS 5.875% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,009,211.74	JAGUAR LAND ROVR 4.5% 18- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	9,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(1,025,634.52)
CMACG CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	9,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(787,247.50)	KB HOME 6.875% 19- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	3,000,000.00	JP Morgan	(397,748.18)
CMZB CDS EUR SUB 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	5,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	3,465.19	KERING 1.25% 16-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	12,000,000.00	Barclays Bank Plc	(237,432.75)
COMMERZBAN K AG 06- 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	17,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(3,927.21)	KSS CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,057,028.01
CPN CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	12,000,000.00	Goldman Sachs International London	2,030,335.28	LANXESS 1% 16-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	330,946.48
D.R. HORTON 1.4% 20- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	8,000,000.00	JP Morgan AG	(152,105.11)	LENNAR CORP 4.75% 18- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	5,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(808,840.18)
DELTA AIR LINES 7.375% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,535,940.88	LGE HOLDCO VI CDS EUR SR 66M 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Goldman Sachs International London	215,558.65
DOW CHEMICAL CO 7.375% 99- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	JP Morgan AG	(24,483.76)	LGE HOLDCO VI CDS EUR SR 66M 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	7,000,000.00	JP Morgan AG	402,420.35
DT LUFTHANSA AG 3% 20- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	BNP Paribas Paris	16,610.86	LOXAM SAS 4.5% 19- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	4,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	408,883.98
ELTLX CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	160,128.17	LUV CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	13,000,000.00	JP Morgan AG	(16,014.08)
FEDEX CORP 3.25% 16- 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Merrill Lynch International	(195,009.36)	LW CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	USD	8,000,000.00	JP Morgan AG	68,793.70
FIBERCO SPA 3.625% 24- 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	13,000,000.00	Deutsche Bank AG	(579,854.23)	METSA BOARD OYJ 2.75% 17- 20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	6,000,000.00	Barclays Bank London	(944,417.68)
FORD MOTOR CO 4.346% 16- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,293,999.63	MGM RESORTS 4.75% 20- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	242,042.60
FORVIA SE 2.375% 19- 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	12,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,378,337.28	MONITCHEM HOLD 3 8.75% 23-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	JP Morgan AG	2,517.70
								MURPHY OIL CORP 7.05% 99-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	9,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(224,893.85)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
NCL CORP 7.75% 22-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	4,000,000.00	JP Morgan AG	471,644.15
NETFLIX INC 4.875% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	20,000,000.00	BNP Paribas	3,502,081.55
NEW ALBERTSONS 8% 01-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	6,000,000.00	JP Morgan AG	1,014,712.16
NEXI 1.625% 21-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	1,490,424.25
NEXI SPA-EUR 9% 25-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Bank of America	(149,604.68)
NRG ENERGY INC 5.75% 18-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	12,000,000.00	Deutsche Bank AG	1,766,453.11
POSTNL 0.625% 19-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	15,000,000.00	JP Morgan AG	364,443.40
PULTE HOMES INC 7.875% 02-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	333,410.84
ROYAL CARIBBEAN 3.7% 17-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	11,000,000.00	BNP Paribas	1,779,073.99
RXLFP CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Goldman Sachs	1,817,074.41
SABRE GLBL INC 11.25% 22-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan AG	317,218.50
SESGFP CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	(464,822.61)
SNRFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	150,000,000.00	BNP Paribas Paris	3,200,550.00
SOCIETE GENERALE 5.875% 01-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	7,000,000.00	Goldman Sachs International London	8,085.43
SOLBB CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	BARCLAYS BANK IRELAND	(87,644.64)
STELLANTIS NV 3.875% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	13,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	2,157,628.68
STGATE CDS EUR SR 66M D14 20/06/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	(311,991.58)
STORA ENSO OYJ 2.5% 17-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	BNP Paribas Paris	(580,071.65)
SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	150,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	(501,300.00)
SUDZUCKER INT 5.125% 22-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	290,794.56
SUNN CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	355,248.39
TELECOM ITALIA 2.375% 17-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	16,000,000.00	Goldman Sachs	(43,826.28)
TELEFONICA EUROPE 8.25% 00-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	12,000,000.00	Barclays Bank Plc	161,132.59
TENET HEALTHCARE 6.875% 02-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	USD	2,000,000.00	JP Morgan AG	(312,857.29)
T-MOBILE USA INC 4.75% 18-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	25,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	4,420,526.23
TUIGR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	9,000,000.00	Goldman Sachs International London	1,077,360.20
UBER TECHNOLOGIE 4.5% 21-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	19,000,000.00	JP Morgan AG	3,350,119.95

Sous-jacent	Achat/Vente	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
UNITED CONT HLDG 4.875% 19-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	10,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,262,721.95
UNITED RENTAL NA 3.875% 20-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	18,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	2,944,062.48
VALEO SE 1.625% 16-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	9,000,000.00	Bank of America Ltd (London)	349,802.28
VENTURE GLOBAL L 8.375% 23-20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	11,000,000.00	Goldman Sachs International London	126,520.42
VERISR CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	283,695.86
VMED CDS EUR SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	413,777.43
VOLKSWAGEN INTFN 3.875% 23-20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	8,000,000.00	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	(31,241.64)
VOLVO CAR AB 4.25% 22-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	11,000,000.00	JP Morgan AG	(1,651,633.09)
VST B CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	USD	12,500,000.00	Morgan Stanley Europe SE	1,872,798.87
VZNEW CDS USD SR 66M D14 20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	USD	11,000,000.00	Morgan Stanley Europe SE	165,965.60
WPP FINANCE 2.25% 14-20/12/2030	Vente	1.00	20/12/30	EUR	10,000,000.00	JP Morgan AG	(68,223.54)
ZF EUROPE 2.5% 19-20/12/2030	Achat	5.00	20/12/30	EUR	3,000,000.00	Deutsche Bank AG	(211,356.34)
							60,072,851.92
Total des Credit Default Swaps							60,072,851.92

A recevoir_x000D (%)	A payer_x000D (%)	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR	
Swaps de taux d'intérêt							
Floating	0.190	19/03/28	CHF	260,000,000.00	JP Morgan Securities Limited	(829,878.00)	
Floating	2.232	07/11/29	EUR	200,000,000.00	Goldman Sachs International London	(158,343.70)	
Floating	3.582	17/12/29	USD	5,500,000,000.00	JP Morgan AG	(32,126,818.52)	
13.140 Floating	02/01/31	BRL	4,500,000,000.00	HSBC	(4,319,693.75)		
4.233 Floating	16/12/31	USD	2,595,000,000.00	BNP Paribas Paris	66,586,700.49		
Floating	2.348	17/12/32	EUR	1,300,000,000.00	BARCLAYS BANK IRELAND	10,647,985.64	
8.875 Floating	11/02/35	ZAR	11,000,000,000.00	BNP Paribas Paris	59,933,641.86		
3.675 Floating	17/12/35	NZD	100,000,000.00	UBS Europe SE	(1,677,151.73)		
Floating	3.499	17/12/35	USD	485,000,000.00	JP Morgan AG	10,349,525.24	
3.759 Floating	18/03/36	NZD	200,000,000.00	Citigroup Global Markets EUR AG	(3,126,627.85)		
0.557 Floating	16/12/36	EUR	1,400,000,000.00	BNP Paribas Paris	(274,876,650.48)		
Floating	2.206	26/01/53	EUR	450,000,000.00	BNP Paribas Paris	71,548,274.12	
Floating	4.047	16/12/56	USD	662,384,720.00	BNP Paribas Paris	14,118,009.36	
Floating	0.369	16/12/56	EUR	770,000,000.00	BNP Paribas Paris	407,249,906.04	
							323,318,878.72
Total des Swaps de taux d'intérêt							323,318,878.72

Dénomination	Echéance	Devise	Notionel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
Inflation Linked Swap					
INFLATION LINKED SWAP_327	15/01/34	EUR	300,000,000.00	BNP Paribas Paris	(6,665,682.38)
					(6,665,682.38)
Total des Inflation Linked Swaps					(6,665,682.38)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025 (suite)

Total Autres instruments financiers	528,187,178.90
-------------------------------------	----------------

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	24,197,079,320.44	94.43
Total Autres instruments financiers	528,187,178.90	2.06
Avoirs en banque	715,718,690.42	2.79
Autres actifs et passifs	182,865,601.49	0.72
Total actif net	25,623,850,791.25	100.00

DNCA INVEST - ALPHA BONDS (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	26.00	24.55
France	11.35	10.72
Espagne	8.42	7.96
Royaume-Uni	8.39	7.93
Italie	7.45	7.04
Belgique	6.17	5.83
Nouvelle-Zélande	5.32	5.02
Japon	5.28	4.98
Australie	5.26	4.96
Luxembourg	4.72	4.45
Mexique	2.51	2.38
Autres	9.13	8.61
	100.00	94.43

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	90.05	85.04
Fond d'investissement	9.95	9.39
	100.00	94.43

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI CASH PLS-SI/C EUR	Fond d'investissement	2,348,031,632.75	9.16
US TREASURY N/B 3.375% 25-30/11/2027	Gouvernements	2,126,120,356.17	8.30
US TSY INFL IX N/B 2.125% 25-15/01/2035	Gouvernements	1,924,169,141.74	7.51
UK TSY GILT 4.75% 25-22/10/2035	Gouvernements	1,244,663,826.90	4.86
EUROPEAN UNION 2.75% 25-13/12/2032	Gouvernements	940,387,560.00	3.67
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	908,904,229.19	3.55
UK TSY GILT 4.5% 25-07/03/2035	Gouvernements	786,521,612.05	3.07
US TSY INFL IX N/B 2.375% 25-15/02/2055	Gouvernements	700,857,156.78	2.74
SPANISH GOVT 3.2% 25-31/10/2035	Gouvernements	682,053,600.00	2.66
US TSY INFL IX N/B 1.875% 25-15/07/2035	Gouvernements	646,391,930.45	2.52

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		185,635,432.36
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		(7,207,339.65)
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	178,428,092.71
Options à la valeur de marché	2.2	0.01
Avoirs en banque	2.2	2,942,003.89
A recevoir sur souscriptions		42,012.98
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	164,613.28
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	679,352.50
Autres créances		2,703.42
Total actifs		182,258,778.79
Passifs		
Découverts bancaires		0.01
Charges à payer		399,459.60
A payer sur rachats		31,181.76
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		48,955.31
Total passifs		479,596.68
Actifs nets à la fin de l'exercice		181,779,182.11

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	2,488,633.65
Intérêts bancaires	2.6	113,453.64
Autres revenus	13	48,441.18
Total revenus		2,650,528.47
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,422,365.93
Commission de banque dépositaire	5	44,943.07
Commission de performance	4	50,227.73
Frais d'administration	5	68,874.70
Frais professionnels	7	35,259.35
Frais de transaction	2.7	8,695.17
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	40,823.29
Intérêts bancaires et charges	2.5	31,342.24
Frais d'agent de transfert		64,382.08
Frais d'impression et de publication		22,744.55
empty label 1 expenses		139.05
Autres charges	7	9,390.24
Total charges		1,799,187.40
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		851,341.07
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(1,593,272.60)
Change	2.3	(888,879.42)
Contrats futures	2.2	1,783,585.19
Contrats de changes à terme	2.2	8,655,496.32
Swaps	2.2	(446,843.94)
Options	2.2	222,090.39
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		8,583,517.01
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(5,312,174.70)
Contrats futures	2.2	(823,724.09)
Contrats de changes à terme	2.2	33,418.69
Swaps	2.2	540,825.72
Options	2.2	(45,756.56)
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		2,976,106.07
Souscriptions		77,380,270.74
Rachats		(74,117,046.94)
Distribution de dividendes	10	(483,466.41)
Actifs nets en début d'année		176,023,318.65
Actifs nets à la fin de l'exercice		181,779,182.11

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	91,100.806	217,967.102	(58,356.360)	250,711.548
Class B shares EUR	241,257.832	29,610.487	(97,894.337)	172,973.982
Class I shares EUR	749,819.269	55,039.575	(79,423.988)	725,434.856
Class ID shares EUR	226,979.532	116,000.000	(116,000.000)	226,979.532
Class N shares EUR	66,919.246	12,650.956	(19,803.815)	59,766.387
Class Q shares EUR	20,759.983	2,329.000	(3,215.605)	19,873.378
Class SI shares EUR	125,000.000	-	(25,000.000)	100,000.000
Class SI shares USD	-	316,952.525	(316,952.525)	-

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Gouvernements				
10,000,000.00	AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	AUD	6,036,053.96	3.32
6,000,000.00	AUSTRALIAN I/L 1.25% 15-21/08/2040	AUD	3,764,245.07	2.07
24,075,300.00	CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	CAD	17,068,702.51	9.39
5,584,150.00	FRANCE O.A.T. 0.6% 23-25/07/2034	EUR	5,184,213.18	2.85
7,373,850.00	FRANCE O.A.T.I/L 1.8% 07-25/07/2040	EUR	7,243,554.07	3.98
5,985,200.00	ITALY BTPS 0.1% 22-15/05/2033	EUR	5,411,937.54	2.98
20,835,400.00	ITALY BTPS 1.8% 24-15/05/2036	EUR	20,797,271.22	11.44
7,000,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 14-20/09/2035	NZD	4,627,928.41	2.55
16,900,000.00	NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	NZD	10,517,443.01	5.79
20,865,570.00	SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	EUR	19,995,893.04	11.00
5,423,650.00	SPAIN I/L BOND 2.05% 23-30/11/2039	EUR	5,630,074.12	3.10
5,000,000.00	UK TSY GILT 4.75% 25-22/10/2035	GBP	5,822,988.66	3.20
22,385,200.00	UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	GBP	19,677,463.99	10.82
13,825,100.00	US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	USD	8,591,634.54	4.73
5,303,900.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 24-15/02/2054	USD	4,063,171.10	2.24
20,631,800.00	US TSY INFL IX N/B 2.125% 25-15/01/2035	USD	17,899,247.82	9.85
10,317,100.00	US TSY INFL IX N/B 2.375% 25-15/02/2055	USD	8,343,537.57	4.59
			170,675,359.81	93.90
			170,675,359.81	93.90
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Gouvernements				
1,075,760,000.00	JAPAN I/L-10YR 0.005% 23-10/03/2033	JPY	5,799,916.27	3.19
			5,799,916.27	3.19
			5,799,916.27	3.19
Fonds				
Fond d'investissement				
7.50	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	1,952,816.63	1.07
			1,952,816.63	1.07
Total portefeuille titres			178,428,092.71	98.16

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	--

Contrats à terme

Obligation à terme

(100.00) CAN 10YR BOND FUT. 20/03/2026	CAD	6,060,873.35	BNP Paribas Derivatives Paris	95,653.36
50.00 LONG GILT FUTURE (LIFFE) 27/03/2026	GBP	3,725,934.83	BNP Paribas Derivatives Paris	7,450.46
(110.00) ULTRA LONG TERM US TREASURY 20/03/2026	USD	9,203,022.69	BNP Paribas Derivatives Paris	61,509.46
				164,613.28

Total des Contrats à terme **164,613.28**

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
-------	-------	----------	-------------------	--------------	--

Contrats de changes à terme

6,036,721.99	EUR	1,082,408,400.00	JPY	16/01/26	5,879,805.52	Goldman Sachs AG	151,161.31
17,620,196.67	EUR	28,711,800.00	CAD	16/01/26	17,834,523.88	Morgan Stanley Europe SE	(213,134.57)
31,884,867.03	EUR	28,132,811.00	GBP	16/01/26	32,246,496.65	HSBC France Morgan Stanley Europe SE	(337,033.27)
						Société Générale	
						Goldman Sachs AG	
						Barclays Bank Ireland Plc	
5,690,000.00	GBP	6,526,381.95	EUR	16/01/26	6,516,635.17	Barclays Bank Ireland Plc	(9,395.98)
35,744,267.10	EUR	41,846,000.00	USD	19/02/26	35,656,100.94	HSBC France	173,719.76
450,000.00	USD	385,220.18	EUR	19/02/26	383,158.07	Morgan Stanley Europe SE	(2,700.16)
7,104,783.63	EUR	12,504,000.00	AUD	20/02/26	7,099,704.75	Morgan Stanley Europe SE	12,242.32
15,643,833.67	EUR	31,551,000.00	NZD	20/02/26	15,469,968.42	Morgan Stanley Europe SE	181,911.82
838,000.00	NZD	416,400.33	EUR	20/02/26	410,311.65	Citigroup Global Market	(5,726.54)
							(48,955.31)

Total des contrats de change à terme **(48,955.31)**

Total Autres instruments financiers **115,657.97**

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	178,428,092.71	98.16
Total Autres instruments financiers	115,657.97	0.06
Avoirs en banque	2,942,003.88	1.62
Autres actifs et passifs	293,427.54	0.16
Total actif net	181,779,182.10	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	21.80	21.41
Italie	14.69	14.42
Espagne	14.36	14.10
Royaume-Uni	14.29	14.02
Canada	9.57	9.39
Nouvelle-Zélande	8.49	8.34
France	8.06	7.90
Australie	5.49	5.39
Japon	3.25	3.19
	100.00	98.16

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Gouvernements	98.91	97.09
Fond d'investissement	1.09	1.07
	100.00	98.16

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ITALY BTIPS 1.8% 24-15/05/2036	Gouvernements	20,797,271.22	11.44
SPAIN I/L BOND 0.7% 18-30/11/2033	Gouvernements	19,995,893.04	11.00
UK TSY I/L GILT 0.625% 23-22/03/2045	Gouvernements	19,677,463.99	10.82
US TSY INFL IX N/B 2.125% 25-15/01/2035	Gouvernements	17,899,247.82	9.85
CANADA-GOVT I/L 3% 03-01/12/2036	Gouvernements	17,068,702.51	9.39
NEW ZEALAND I/L 2.5% 17-20/09/2040	Gouvernements	10,517,443.01	5.79
US TSY INFL IX N/B 0.75% 15-15/02/2045	Gouvernements	8,591,634.54	4.73
US TSY INFL IX N/B 2.375% 25-15/02/2055	Gouvernements	8,343,537.57	4.59
FRANCE O.A.T. I/L 1.8% 07-25/07/2040	Gouvernements	7,243,554.07	3.98
AUSTRALIAN GOVT. 0.25% 21-21/11/2032	Gouvernements	6,036,053.96	3.32

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		157,558,364.49
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		5,865,883.95
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	163,424,248.44
Avoirs en banque	2.2	1,071,858.28
A recevoir sur souscriptions		8,841.99
Remboursement fiscal à recevoir		21,429.62
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,539,285.66
Autres créances		1,979.94
Total actifs		166,067,643.93
Passifs		
Découverts bancaires		0.01
Charges à payer		163,630.71
A payer sur rachats		20,268.95
Moins-value non réalisée sur contrats de change à terme		13,132.81
Moins-value non réalisée sur contrats futures	2.2	74,530.00
Total passifs		271,562.48
Actifs nets à la fin de l'exercice		165,796,081.45

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	675,067.64
Intérêts sur obligations	2.6	4,301,128.68
Intérêts bancaires	2.6	104,680.27
Autres revenus	13	19,848.29
Total revenus		5,100,724.88
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	1,782,682.44
Commission de banque dépositaire	5	42,069.67
Frais d'administration	5	61,832.92
Frais professionnels	7	37,963.22
Frais de transaction	2.7	383,050.70
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	44,091.59
Intérêts bancaires et charges	2.5	4,174.62
Frais d'agent de transfert		55,042.88
Frais d'impression et de publication		8,626.08
empty label 1 expenses		125.02
Autres charges	7	15,574.37
Total charges		2,435,233.51
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,665,491.37
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(3,419,595.37)
Change	2.3	246,998.99
Contrats futures	2.2	(645,093.13)
Contrats de changes à terme	2.2	1,284,464.19
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		132,266.05
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(1,780,091.76)
Contrats futures	2.2	(74,530.00)
Contrats de changes à terme	2.2	338,116.04
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(1,384,239.67)
Souscriptions		21,719,171.50
Rachats		(172,178,636.84)
Actifs nets en début d'année		317,639,786.46
Actifs nets à la fin de l'exercice		165,796,081.45

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	1,708,043.312	133,927.630	(1,463,772.061)	378,198.881
Class I shares EUR	9,846.220	-	(0.001)	9,846.219
Class N shares EUR	540.905	-	-	540.905
Class Q shares EUR	3,506.899	593.200	(1,118.231)	2,981.868
Class SI shares EUR	11,998.547	660.087	(939.997)	11,718.637

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Energie				
600,000.00	CONTACT ENERGY 3.537% 25-03/11/2032	EUR	594,462.00	0.36
461,069.00	CULLINAN HOLDCO 8.5% 25-15/10/2029	EUR	405,819.10	0.23
1,000,000.00	EDP SA 21-02/08/2081 FRN	EUR	993,860.00	0.60
2,000,000.00	EDP SA 25-27/05/2055 FRN	EUR	2,030,400.00	1.22
1,500,000.00	ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,368,975.00	0.83
1,700,000.00	FCC AQUALIA SA 3.75% 25-11/06/2032	EUR	1,689,953.00	1.02
1,500,000.00	HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031	EUR	1,486,920.00	0.90
600,000.00	IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN	EUR	598,260.00	0.36
1,000,000.00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	997,890.00	0.60
2,000,000.00	IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN	EUR	1,871,660.00	1.13
1,800,000.00	METLEN ENERGY 3.875% 25-26/05/2031	EUR	1,789,110.00	1.08
2,000,000.00	RED ELECTRICA SA 3% 25-06/10/2031	EUR	1,984,540.00	1.20
2,000,000.00	TERNA RETE 3.5% 24-17/01/2031	EUR	2,033,120.00	1.23
1,200,000.00	VEOLIA ENVRNMT 25- FRN	EUR	1,220,772.00	0.74
			19,065,741.10	11.50
Cosmétiques				
1,000,000.00	AMPLIFON SPA 1.125% 20-13/02/2027	EUR	980,110.00	0.59
1,500,000.00	ASTRAZENECA PLC 0.375% 21-03/06/2029	EUR	1,385,295.00	0.84
1,100,000.00	BMS IRELAND CAP 3.363% 25-10/11/2033	EUR	1,086,558.00	0.66
1,500,000.00	IQVIA INC 2.25% 21-15/03/2029	EUR	1,458,570.00	0.88
1,600,000.00	PERRIGO FINANCE 5.375% 24-30/09/2032	EUR	1,633,152.00	0.99
1,000,000.00	SANOFI SA 3% 25-23/06/2032	EUR	994,400.00	0.60
1,600,000.00	SARTORIUS FIN 4.375% 23-14/09/2029	EUR	1,665,744.00	1.00
1,000,000.00	SMITH & NEPHEW 4.565% 22-11/10/2029	EUR	1,051,310.00	0.63
1,500,000.00	THERMO FISHER 1.95% 17-24/07/2029	EUR	1,459,065.00	0.88
			11,714,204.00	7.07
Services diversifiés				
500,000.00	ALBION FINANCING 5.375% 25-21/05/2030	EUR	516,250.00	0.31
1,000,000.00	ALD SA 3.875% 24-24/01/2028	EUR	1,024,640.00	0.62
1,500,000.00	ALD SA 4.875% 23-06/10/2028	EUR	1,580,100.00	0.95
2,000,000.00	EDENRED 3.625% 24-05/08/2032	EUR	1,991,260.00	1.20
1,500,000.00	ELIS SA 3.75% 24-21/03/2030	EUR	1,535,430.00	0.93
1,200,000.00	LUNA 2 SARL 5.5% 25-01/07/2032	EUR	1,224,600.00	0.74
1,000,000.00	MEDIO AMBIENTE 3.715% 24-08/10/2031	EUR	997,290.00	0.60
1,800,000.00	MOTABILITY OPS 4% 24-17/01/2030	EUR	1,856,124.00	1.12
1,000,000.00	NEXI 0% 21-24/02/2028 CV	EUR	923,490.00	0.56
			11,649,184.00	7.03
Banques				
500,000.00	BANCO BPM SPA 25- FRN	EUR	516,445.00	0.31
2,000,000.00	BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN	EUR	2,007,240.00	1.21
1,800,000.00	CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN	EUR	1,794,222.00	1.08
1,000,000.00	CRELAN SA 24-23/01/2032 FRN	EUR	1,080,270.00	0.65
1,000,000.00	CRELAN SA 24-30/04/2035 FRN	EUR	1,064,960.00	0.64
1,800,000.00	INTESA SANPAOLO 22-30/09/2170 FRN	EUR	1,884,582.00	1.14
1,000,000.00	INTESA SANPAOLO 23-07/03/2172 FRN	EUR	1,157,200.00	0.70
1,200,000.00	KBC GROUP NV 25- FRN	EUR	1,235,904.00	0.75
			10,740,823.00	6.48
Immobilier				
400,000.00	DEUTSCHE EUROSHP 4.5% 25-15/10/2030	EUR	403,080.00	0.24
2,000,000.00	EQUINIX EU 2 FIN 3.25% 25-19/05/2031	EUR	2,005,360.00	1.21
1,500,000.00	IRON MOUNTAIN 4.75% 25-15/01/2034	EUR	1,460,115.00	0.88
600,000.00	PRAEMIA HEALTHCR 5.5% 23-19/09/2028	EUR	637,110.00	0.38
2,200,000.00	URW SE 25-11/09/2174 FRN	EUR	2,246,882.00	1.36
1,000,000.00	URW SE 25-31/12/2049 FRN	EUR	1,025,780.00	0.62
1,100,000.00	VONOVIA SE 3.5% 25-12/11/2032	EUR	1,086,525.00	0.66
			8,864,852.00	5.35
Stockage & Entrepôt				
1,200,000.00	AMCOR UK FINANCE 3.75% 25-20/02/2033	EUR	1,188,276.00	0.72
1,100,000.00	ARDAGH METAL PAC 5% 25-30/01/2031	EUR	1,111,462.00	0.67
1,700,000.00	CROWN EUROPEAN 4.5% 24-15/01/2030	EUR	1,767,099.00	1.07
2,000,000.00	SMURFIT KAPPA 3.454% 24-27/11/2032	EUR	1,993,780.00	1.20
			6,060,617.00	3.66
Equipement diversifié				
2,000,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	2,118,100.00	1.28
1,500,000.00	KNORR-BREMSE AG 3.25% 24-30/09/2032	EUR	1,512,660.00	0.91
2,000,000.00	WABTEC TRANSPORT 1.25% 21-03/12/2027	EUR	1,957,620.00	1.18
			5,588,380.00	3.37
Accessoires & Equipements automobiles				
1,200,000.00	AUTOLIV INC 3.625% 24-07/08/2029	EUR	1,222,152.00	0.74

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
1,000,000.00	CLARIOS GLOBAL 4.75% 25-15/06/2031	EUR	1,018,130.00	0.61
600,000.00	OPMOBILITY 4.2955% 25-05/02/2031	EUR	608,502.00	0.37
800,000.00	VALEO SE 4.625% 25-23/03/2032	EUR	802,048.00	0.48
1,200,000.00	ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030	EUR	1,265,532.00	0.77
			4,916,364.00	2.97
Chimie				
1,300,000.00	INTERNATIONAL FL 2.3% 20-01/11/2030	USD	999,369.46	0.60
1,200,000.00	ITELYUM REGE 5.75% 25-15/04/2030	EUR	1,200,576.00	0.73
1,000,000.00	LINDE PLC 3.125% 25-20/11/2032	EUR	988,370.00	0.60
1,000,000.00	SNF GROUP SACA 4.5% 25-15/03/2032	EUR	1,033,340.00	0.62
			4,221,655.46	2.55
Matériaux de construction				
1,500,000.00	AEROPORTI ROMA 3.625% 25-15/06/2032	EUR	1,504,125.00	0.91
1,000,000.00	ARCADIS NV 4.875% 23-28/02/2028	EUR	1,035,350.00	0.62
1,200,000.00	PROJECT GRAND UK 9% 24-01/06/2029	EUR	1,254,264.00	0.76
			3,793,739.00	2.29
Transports				
1,700,000.00	GETLINK SE 4.125% 25-15/04/2030	EUR	1,746,121.00	1.05
1,000,000.00	INPOST SA 4% 25-01/04/2031	EUR	1,002,490.00	0.60
1,000,000.00	TRANSDEV GROUP S 3.845% 25-21/05/2032	EUR	1,004,160.00	0.61
			3,752,771.00	2.26
Carburant, Pétrole, Gaz				
1,000,000.00	MONDI FINANCE PL 3.75% 25-18/05/2033	EUR	994,280.00	0.60
800,000.00	SAPPI PAPIER HOL 4.5% 25-15/03/2032	EUR	779,088.00	0.46
900,000.00	WEPA HYGIENEPD 4.5% 25-30/11/2032	EUR	903,753.00	0.55
			2,677,121.00	1.61
Commerce & Distribution				
1,000,000.00	BUNZL FINANCE 3.375% 24-09/04/2032	EUR	987,350.00	0.60
800,000.00	REXEL SA 4% 25-15/09/2030	EUR	811,232.00	0.48
			1,798,582.00	1.08
Alimentation				
1,500,000.00	ROQUETTE FRERE 3.774% 24-25/11/2031	EUR	1,506,090.00	0.91
			1,506,090.00	0.91
Audiovisuel				
1,000,000.00	PEARSON FUNDING 5.375% 24-12/09/2034	GBP	1,136,538.18	0.69
			1,136,538.18	0.69
Appareils électriques & électroniques				
1,250,000.00	MARVELL TECH INC 5.75% 23-15/02/2029	USD	1,112,016.45	0.67
			1,112,016.45	0.67
Télécommunications				
1,000,000.00	NETWORK I2I LTD 21-03/06/2173 FRN	USD	848,858.21	0.51
			848,858.21	0.51
Assurances				
600,000.00	AXA SA 25- FRN	EUR	622,494.00	0.37
			622,494.00	0.37
Industrie sidérurgique				
300,000.00	CELSA OPCO SA 8.25% 25-15/12/2030	EUR	310,074.00	0.18
			310,074.00	0.18
			100,380,104.40	60.55
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
1,000.00	ASML HOLDING NV	EUR	921,400.00	0.56
2,800.00	BROADCOM INC	USD	825,732.79	0.49
27,000.00	NVIDIA CORP	USD	4,290,644.17	2.59
15,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	1,295,700.00	0.78
8,400.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1,973,160.00	1.19
62,665.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	2,634,532.92	1.59
			11,941,169.88	7.20
Cosmétiques				
10,700.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	1,691,287.55	1.02
11,500.00	DANAHER CORP	USD	2,243,166.33	1.35
1,700.00	ELI LILLY & CO	USD	1,556,710.97	0.94
1,500.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	866,301.55	0.52
4,450.00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	2,197,130.62	1.33
7,900.00	ZOETIS INC	USD	846,947.85	0.51
			9,401,544.87	5.67
Accessoires & Equipements automobiles				
2,200.00	DEERE & CO	USD	872,745.40	0.53
1,600.00	GE VERNOVA INC	USD	891,029.31	0.54
5,500.00	KEYENCE CORP	JPY	1,693,686.84	1.02
6,000.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	828,271.98	0.50
8,000.00	WABTEC CORP	USD	1,455,010.22	0.88

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
19,900.00	XYLEM INC	USD	2,309,118.95	1.39
			8,049,862.70	4.86
	Logiciels			
8,000.00	MICROSOFT CORP	USD	3,296,659.85	1.99
8,000.00	SAP SE	EUR	1,666,800.00	1.01
2,300.00	SYNOPSYS INC	USD	920,548.74	0.55
7,996.00	VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	1,520,916.05	0.92
			7,404,924.64	4.47
	Energie			
4,300.00	FIRST SOLAR INC	USD	957,131.05	0.57
76,000.00	IBERDROLA SA	EUR	1,403,340.00	0.85
30,000.00	NEXTERA ENERGY INC	USD	2,052,147.24	1.24
			4,412,618.29	2.66
	Services diversifiés			
31,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	842,580.00	0.51
17,800.00	RELX PLC	GBP	616,164.05	0.37
8,500.00	VERALTO CORP	USD	722,673.82	0.44
4,612.00	WASTE MANAGEMENT INC	USD	863,413.87	0.52
			3,044,831.74	1.84
	Banques			
140,000.00	INTESA SANPAOLO	EUR	828,940.00	0.50
23,500.00	UNICREDIT SPA	EUR	1,666,620.00	1.01
			2,495,560.00	1.51
	Equipement diversifié			
13,000.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	1,236,950.00	0.75
4,500.00	SIEMENS AG-REG	EUR	1,076,175.00	0.65
			2,313,125.00	1.40
	Matériaux de construction			
15,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1,304,400.00	0.79
9,700.00	JOHNSON CONTROLS INTERNATION	USD	989,753.75	0.59
			2,294,153.75	1.38
	Internet			
10,900.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	1,710,787.32	1.03
			1,710,787.32	1.03
	Télécommunications			
85,000.00	BHARTI AIRTEL LTD	INR	1,693,636.00	1.02
			1,693,636.00	1.02
	Assurances			
4,250.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	1,659,625.00	1.00
			1,659,625.00	1.00
	Chimie			
4,650.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	745,209.00	0.44
10,500.00	SENSIENT TECHNOLOGIES CORP	USD	840,554.70	0.51
			1,585,763.70	0.95
	Immobilier			
55,900.00	VONOVIA SE	EUR	1,371,786.00	0.82
			1,371,786.00	0.82
			59,379,388.89	35.81
Autres valeurs mobilières				
Actions				
	Chimie			
6,000.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	961,560.00	0.58
			961,560.00	0.58
			961,560.00	0.58
Fonds				
Fond d'investissement				
180.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	2,442,819.60	1.47
1.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	260,375.55	0.16
			2,703,195.15	1.63
Total portefeuille titres			163,424,248.44	98.57

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
----------	--------------	--------	-------------------	--------------	---

Contrats à terme

Obligation à terme

45.00 EURO-BOBL FUTURE 06/03/2026	EUR	4,449,060.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(20,250.00)
59.00 EURO-BUND FUTURE 06/03/2026	EUR	5,744,063.00	BNP Paribas Derivatives Paris	(54,280.00)
				(74,530.00)

Total des Contrats à terme

(74,530.00)

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en en EUR
-------	-------	----------	-------------------	--------------	---

Contrats de changes à terme

1,144,545.58 EUR	1,000,000.00 GBP	28/01/26	1,145,278.59	Goldman Sachs AG	(106.52)
2,965,308.85 EUR	3,500,000.00 USD	28/01/26	2,980,118.35	Goldman Sachs AG	(13,026.29)
					(13,132.81)

Total des contrats de change à terme

(13,132.81)

Total Autres instruments financiers

(87,662.81)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	163,424,248.44	98.57
Total Autres instruments financiers	(87,662.81)	(0.05)
Avoirs en banque	1,071,858.27	0.65
Autres actifs et passifs	1,387,637.55	0.83
Total actif net	165,796,081.45	100.00

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND ALTEROSA) (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	26.21	25.82
France	20.98	20.68
Italie	10.63	10.50
Royaume-Uni	7.44	7.35
Allemagne	6.68	6.59
Pays-Bas	5.94	5.86
Espagne	5.37	5.29
Irlande	3.49	3.44
Belgique	2.07	2.04
Autres	11.19	11.00
	100.00	98.57

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Energie	14.37	14.16
Cosmétiques	12.92	12.74
Services diversifiés	8.99	8.87
Banques	8.10	7.99
Appareils électriques & électroniques	7.99	7.87
Accessoires & Equipements automobiles	7.93	7.83
Immobilier	6.26	6.17
Equipement diversifié	4.83	4.77
Logiciels	4.53	4.47
Chimie	4.14	4.08
Matériaux de construction	3.73	3.67
Stockage & Entrepôt	3.71	3.66
Transports	2.30	2.26
Autres	10.20	10.03
	100.00	98.57

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
NVIDIA CORP	Appareils électriques & électroniques	4,290,644.17	2.59
MICROSOFT CORP	Logiciels	3,296,659.85	1.99
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Appareils électriques & électroniques	2,634,532.92	1.59
OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	Fond d'investissement	2,442,819.60	1.47
XYLEM INC	Accessoires & Equipements automobiles	2,309,118.95	1.39
URW SE 25-11/09/2174 FRN	Immobilier	2,246,882.00	1.36
DANAHER CORP	Cosmétiques	2,243,166.33	1.35
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	Cosmétiques	2,197,130.62	1.33
ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	Equipement diversifié	2,118,100.00	1.28
NEXTERA ENERGY INC	Energie	2,052,147.24	1.24

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)* (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		331,853,477.47
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		60,603,577.36
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	392,457,054.83
Avoirs en banque	2.2	4,282,552.13
A recevoir sur souscriptions		39,043.69
Remboursement fiscal à recevoir		113,034.06
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	104,249.05
Autres créances		2,341.47
Total actifs		396,998,275.23
Passifs		
Charges à payer		399,209.04
A payer sur rachats		1,092,280.65
Total passifs		1,491,489.69
Actifs nets à la fin de l'exercice		395,506,785.54

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	9,612,780.93
Intérêts bancaires	2.6	122,318.34
Autres revenus	13	193,027.59
Total revenus		9,928,126.86
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,724,295.04
Commission de banque dépositaire	5	82,496.62
Frais d'administration	5	61,605.15
Frais professionnels	7	30,380.25
Frais de transaction	2.7	644,733.22
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	65,742.28
Intérêts bancaires et charges	2.5	750.16
Frais d'agent de transfert		122,391.67
Frais d'impression et de publication		11,800.79
empty label 1 expenses		320.79
Autres charges	7	30,398.61
Total charges		5,774,914.58
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		4,153,212.28
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(8,063,498.78)
Change	2.3	33,700.67
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		(3,876,585.83)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	22,986,405.99
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		19,109,820.16
Souscriptions		62,100,428.00
Rachats		(153,472,659.95)
Distribution de dividendes	10	(1,216,379.95)
Actifs nets en début d'année		468,985,577.28
Actifs nets à la fin de l'exercice		395,506,785.54

Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)* (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	306,424.273	50,026.296	(119,784.287)	236,666.282
Class I shares EUR	1,113,335.290	89,132.383	(429,218.845)	773,248.828
Class ID shares EUR	668,340.630	44,300.000	(44,300.000)	668,340.630
Class N shares EUR	115,747.399	8,155.435	(66,695.375)	57,207.459
Class Q shares EUR	1,621.249	129.687	(26.076)	1,724.860
Class SI shares EUR	1,157,611.380	261,270.000	(365,432.380)	1,053,449.000

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
22,500.00	ASML HOLDING NV	EUR	20,731,500.00	5.24
265,000.00	ASSA ABLOY AB-B	SEK	8,786,978.70	2.22
285,000.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	10,753,050.00	2.72
31,000.00	LEGRAND SA	EUR	3,944,750.00	1.00
84,000.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	19,731,600.00	4.99
			63,947,878.70	16.17
Cosmétiques				
4,000.00	ARGENX SE	EUR	2,867,200.00	0.72
62,000.00	ASTRAZENECA PLC	GBP	9,799,983.95	2.48
60,000.00	BEIERSDORF AG	EUR	5,620,800.00	1.42
53,500.00	BIOMERIEUX	EUR	5,901,050.00	1.49
55,000.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	14,844,500.00	3.76
43,558.00	GALDERMA GROUP AG	CHF	7,582,422.47	1.92
15,950.00	LONZA GROUP AG-REG	CHF	9,211,673.11	2.33
			55,827,629.53	14.12
Banques				
310,000.00	BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	6,215,500.00	1.57
1,030,000.00	CAIXABANK SA	EUR	10,758,350.00	2.72
2,600,000.00	INTESA SANPAOLO	EUR	15,394,600.00	3.90
90,000.00	KBC GROUP NV	EUR	10,012,500.00	2.53
145,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	10,283,400.00	2.60
			52,664,350.00	13.32
Energie				
1,610,000.00	HERA SPA	EUR	6,472,200.00	1.64
844,500.00	IBERDROLA SA	EUR	15,593,692.50	3.94
425,000.00	SSE PLC	GBP	10,614,891.74	2.68
			32,680,784.24	8.26
Logiciels				
100,000.00	NEMETSCHEK AKT	EUR	9,280,000.00	2.34
88,000.00	SAP SE	EUR	18,334,800.00	4.64
			27,614,800.00	6.98
Matériaux de construction				
10,500.00	GEBERIT AG-REG	CHF	6,986,469.07	1.77
29,600.00	HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	6,600,800.00	1.67
112,100.00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	8,312,215.00	2.10
			21,899,484.07	5.54
Services diversifiés				
454,789.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	12,361,165.02	3.13
273,365.00	RELX PLC	GBP	9,462,791.28	2.39
			21,823,956.30	5.52
Transports				
575,000.00	GETLINK SE	EUR	9,044,750.00	2.28
26,913.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	11,061,243.00	2.80
			20,105,993.00	5.08
Accessoires & Equipements automobiles				
103,400.00	GEA GROUP AG	EUR	5,976,520.00	1.51
89,500.00	KION GROUP AG	EUR	6,108,375.00	1.54
82,700.00	KONE OY-J-B	EUR	5,008,312.00	1.27
			17,093,207.00	4.32
Equipement diversifié				
68,800.00	SIEMENS AG-REG	EUR	16,453,520.00	4.16
			16,453,520.00	4.16
Immobilier				
119,650.00	KLEPIERRE	EUR	4,036,991.00	1.02
420,000.00	VONOVIA SE	EUR	10,306,800.00	2.61
			14,343,791.00	3.63
Commerce & Distribution				
19,250.00	RATIONAL AG	EUR	12,733,875.00	3.22
			12,733,875.00	3.22
Chimie				
28,500.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	4,567,410.00	1.15
1,621.00	GIVAUDAN-REG	CHF	5,476,445.45	1.39
			10,043,855.45	2.54
Assurances				
10,300.00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	5,790,660.00	1.46
			5,790,660.00	1.46

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Alimentation				
26,000.00	DANONE	EUR	1,996,280.00	0.50
			1,996,280.00	0.50
			375,020,064.29	94.82
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
15,000.00	AIR LIQUIDE SA BONUS	EUR	2,403,900.00	0.61
47,229.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	7,568,919.54	1.91
			9,972,819.54	2.52
			9,972,819.54	2.52
Fonds				
Fond d'investissement				
550.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	7,464,171.00	1.89
			7,464,171.00	1.89
Total portefeuille titres			392,457,054.83	99.23

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	392,457,054.83	99.23
Avoirs en banque	4,282,552.13	1.08
Autres actifs et passifs	(1,232,821.42)	(0.31)
Total actif net	395,506,785.54	100.00

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND SEMPEROSA)* (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Allemagne	27.51	27.29
France	26.74	26.53
Espagne	8.30	8.23
Italie	8.19	8.14
Royaume-Uni	7.61	7.55
Suisse	7.45	7.41
Pays-Bas	6.01	5.96
Belgique	2.55	2.53
Suède	2.24	2.22
Irlande	2.12	2.10
Finlande	1.28	1.27
	100.00	99.23

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	16.29	16.17
Cosmétiques	14.23	14.12
Banques	13.42	13.32
Energie	8.33	8.26
Logiciels	7.04	6.98
Matériaux de construction	5.58	5.54
Services diversifiés	5.56	5.52
Transports	5.12	5.08
Chimie	5.10	5.06
Accessoires & Equipements automobiles	4.36	4.32
Equipement diversifié	4.19	4.16
Immobilier	3.65	3.63
Commerce & Distribution	3.24	3.22
Autres	3.89	3.85
	100.00	99.23

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	20,731,500.00	5.24
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	19,731,600.00	4.99
SAP SE	Logiciels	18,334,800.00	4.64
SIEMENS AG-REG	Equipement diversifié	16,453,520.00	4.16
IBERDROLA SA	Energie	15,593,692.50	3.94
INTESA SANPAOLO	Banques	15,394,600.00	3.90
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	14,844,500.00	3.76
RATIONAL AG	Commerce & Distribution	12,733,875.00	3.22
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	12,361,165.02	3.13
ID LOGISTICS GROUP	Transports	11,061,243.00	2.80

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		127,762,559.60
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		925,289.97
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	128,687,849.57
Avoirs en banque	2.2	4,515,212.98
A recevoir sur swaps		2,500.00
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	44,234.89
Plus-value nette non réalisée sur swaps	2.2, 11, 12	207,999.88
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	1,987,944.64
Autres créances		1,979.20
Total actifs		135,447,721.16
Passifs		
Charges à payer		110,458.54
A payer sur rachats		1.02
A payer sur swaps		1,625.00
Total passifs		112,084.56
Actifs nets à la fin de l'exercice		135,335,636.60

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	6,821,669.26
Intérêts bancaires	2.6	68,583.21
Revenus sur swaps		54,009.07
Autres revenus	13	731.65
Total revenus		6,944,993.19
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	759,914.34
Commission de banque dépositaire	5	27,843.70
Commission de performance	4	29.98
Frais d'administration	5	60,020.89
Frais professionnels	7	30,617.07
Frais de transaction	2.7	4,672.34
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	13,771.62
Intérêts bancaires et charges	2.5	49,605.66
Charges d'intérêts sur swaps		129,111.12
Frais d'agent de transfert		30,904.51
Frais d'impression et de publication		9,048.82
empty label 1 expenses		97.09
Autres charges	7	8,660.46
Total charges		1,124,297.60
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		5,820,695.59
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	2,491,360.49
Change	2.3	83,128.68
Contrats de changes à terme	2.2	465,702.35
Swaps	2.2	(229,006.12)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		8,631,880.99
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(3,200,890.84)
Contrats de changes à terme	2.2	151,689.01
Swaps	2.2	207,999.88
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		5,790,679.04
Souscriptions		63,410,005.90
Rachats		(45,706,818.61)
Distribution de dividendes	10	(2,387,910.26)
Actifs nets en début d'année		114,229,680.53
Actifs nets à la fin de l'exercice		135,335,636.60

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	2,130.991	3,050.860	(2,317.193)	2,864.658
Class B shares EUR	465.600	182.309	(396.921)	250.988
Class I shares EUR	371,773.144	195,198.198	(114,959.790)	452,011.552
Class ID shares EUR	624,019.628	363,572.115	(238,235.000)	749,356.743
Class N shares EUR	47,166.309	15,834.152	(63,000.461)	-
Class Q shares EUR	4,753.817	3,272.035	(1,635.031)	6,390.821

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Banques				
1,500,000.00	ABANCA CORP 24-11/12/2036 FRN	EUR	1,539,495.00	1.14
400,000.00	ABANCA CORP 25-19/12/2173 FRN	EUR	404,120.00	0.30
1,000,000.00	BANCO BPM SPA 20-14/01/2031 FRN	EUR	1,000,320.00	0.74
500,000.00	BANCO BPM SPA 25- FRN	EUR	516,445.00	0.38
400,000.00	BANCO SABADELL 25- FRN	EUR	417,924.00	0.31
500,000.00	BPER BANCA 24-29/12/2049 FRN	EUR	549,030.00	0.41
2,000,000.00	BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN	EUR	2,007,240.00	1.49
500,000.00	CAIXABANK 25-05/03/2037 FRN	EUR	503,840.00	0.37
400,000.00	CAIXABANK 25-25/12/2173 FRN	EUR	398,912.00	0.29
500,000.00	COVENTRY BDG SOC 24-11/12/2172 FRN	GBP	615,929.07	0.46
500,000.00	CRED AGRICOLE SA 25-20/05/2173 FRN	EUR	513,100.00	0.38
600,000.00	ERSTE GROUP 25- FRN	EUR	625,578.00	0.46
700,000.00	EUROBANK ERGASIA 25-10/05/2174 FRN	EUR	691,033.00	0.51
500,000.00	EUROBANK ERGASIA 25- FRN	EUR	519,115.00	0.38
600,000.00	INTESA SANPAOLO 24-20/11/2172 FRN	EUR	649,320.00	0.48
1,000,000.00	MBANK 25-25/09/2035 FRN	EUR	1,027,770.00	0.76
1,000,000.00	MBH BANK NYRT 25-29/01/2030 FRN	EUR	1,018,590.00	0.75
750,000.00	NATL BK GREECE 24-28/06/2035 FRN	EUR	803,625.00	0.59
600,000.00	NATWEST GROUP 25-30/09/2173 FRN	GBP	717,478.77	0.53
1,000,000.00	PIRAEUS 24-18/09/2035 FRN	EUR	1,047,790.00	0.77
600,000.00	SOCIETE GENERALE 25-17/03/2174 FRN	EUR	608,964.00	0.45
			16,175,618.84	11.95
Télécommunications				
2,800,000.00	FIBERCO SPA 5.125% 25-30/06/2032	EUR	2,844,436.00	2.10
1,700,000.00	FIBERCO SPA 6.375% 24-15/11/2033	USD	1,444,261.25	1.07
1,600,000.00	ILIAD HOLDING 8.5% 24-15/04/2031	USD	1,468,016.36	1.08
500,000.00	MATTERHORN TELE 3.875% 25-15/10/2030	EUR	499,125.00	0.37
750,000.00	PLT VII FINANCE 24-15/06/2031 FRN	EUR	755,347.50	0.56
300,000.00	TDC NET AS 4.625% 25-22/10/2033	EUR	300,558.00	0.22
1,500,000.00	TELECOM IT CAP 6% 05-30/09/2034	USD	1,310,097.14	0.97
3,300,000.00	TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	EUR	3,492,489.00	2.59
2,000,000.00	VMED O2 UK FIN 5.625% 24-15/04/2032	EUR	2,019,500.00	1.49
1,000,000.00	VODAFONE GROUP 25-12/09/2055 FRN	EUR	993,960.00	0.73
700,000.00	ZEGONA FINANCE 6.75% 24-15/07/2029	EUR	737,037.00	0.54
			15,864,827.25	11.72
Energie				
461,070.00	CULLINAN HOLDCO 8.5% 25-15/10/2029	EUR	405,819.98	0.30
1,500,000.00	EDP SA 25-02/12/2055 FRN	EUR	1,491,615.00	1.10
1,000,000.00	ELEC DE FRANCE 24-17/09/2173 FRN	EUR	1,027,860.00	0.76
1,100,000.00	ELEC DE FRANCE 25-06/04/2174 FRN	EUR	1,089,759.00	0.81
1,500,000.00	ENERGIE BADEN-W 21-31/08/2081 FRN	EUR	1,335,345.00	0.99
1,300,000.00	HOLDING DINFRAS 3.875% 25-31/01/2031	EUR	1,288,664.00	0.95
1,000,000.00	IBERDROLA FIN SA 24-28/08/2173 FRN	EUR	1,023,000.00	0.76
400,000.00	IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN	EUR	398,840.00	0.29
1,400,000.00	METLEN ENERGY 3.875% 25-26/05/2031	EUR	1,391,530.00	1.03
2,000,000.00	VEOLIA ENVRNMT 25-24/01/2174 FRN	EUR	1,992,920.00	1.47
			11,445,352.98	8.46
Immobilier				
1,000,000.00	AROUNDTOWN FIN 25-30/05/2174 FRN	EUR	976,430.00	0.72
300,000.00	DEUTSCHE EUROSHP 4.5% 25-15/10/2030	EUR	302,310.00	0.22
1,000,000.00	GRAND CITY FINAN 25-09/04/2174 FRN	EUR	975,680.00	0.72
800,000.00	HEIMSTADEN BOSTA 24-04/03/2173 FRN	EUR	837,440.00	0.62
1,500,000.00	IRON MOUNTAIN 4.75% 25-15/01/2034	EUR	1,460,115.00	1.08
700,000.00	LEG IMMOBILIEN 0.4% 20-30/06/2028 CV	EUR	653,870.00	0.48
1,300,000.00	NEINOR HOMES 5.875% 24-15/02/2030	EUR	1,354,314.00	1.00
600,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	EUR	610,356.00	0.45
1,700,000.00	URW SE 25-11/09/2174 FRN	EUR	1,736,227.00	1.29
500,000.00	URW SE 25-31/12/2049 FRN	EUR	512,890.00	0.38
1,000,000.00	VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	EUR	968,930.00	0.72
			10,388,562.00	7.68
Services diversifiés				
600,000.00	ALBION FINANCING 5.375% 25-21/05/2030	EUR	619,500.00	0.46
500,000.00	AVIS BUDGET FINA 7% 24-28/02/2029	EUR	515,625.00	0.38
1,000,000.00	BCP MODULAR 6.5% 25-10/07/2031	EUR	935,960.00	0.69
750,000.00	BCP V MODULAR 6.75% 21-30/11/2029	EUR	589,080.00	0.44
600,000.00	BELRON UK FINANC 4.625% 24-15/10/2029	EUR	617,112.00	0.46
1,000,000.00	CURRENTA GROUP 5.5% 25-15/05/2030	EUR	1,011,130.00	0.75
1,500,000.00	LOXAM SAS 4.25% 25-15/02/2031	EUR	1,502,490.00	1.11
1,500,000.00	LUNA 2 SARL 5.5% 25-01/07/2032	EUR	1,530,750.00	1.13
500,000.00	TECHEM VERWALTUN 4.625% 25-15/07/2032	EUR	506,405.00	0.37

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
500,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	612,810.00	0.45
			8,440,862.00	6.24
Cosmétiques				
600,000.00	CHEPLAPHARM ARZN 7.125% 25-15/06/2031	EUR	614,286.00	0.45
700,000.00	CIDRON AIDA FINC 7% 25-27/10/2031	EUR	724,416.00	0.54
700,000.00	EPHIOS SUBCO S 7.875% 23-31/01/2031	EUR	746,116.00	0.55
500,000.00	GRIFOLS SA 7.125% 24-01/05/2030	EUR	526,230.00	0.39
1,000,000.00	LABORATOIRE EIME 5% 21-01/02/2029	EUR	850,120.00	0.63
600,000.00	NIDDA HEALTHCARE 25-15/10/2032 FRN	EUR	606,408.00	0.45
1,300,000.00	OPAL BIDCO SAS 5.5% 25-31/03/2032	EUR	1,346,111.00	0.99
1,300,000.00	PERRIGO FINANCE 5.375% 24-30/09/2032	EUR	1,326,936.00	0.98
1,000,000.00	ROSSINI SARL 24-31/12/2029 FRN	EUR	431,607.94	0.32
			7,172,230.94	5.30
Accessoires & Equipements automobiles				
2,500,000.00	IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	EUR	2,702,550.00	2.00
700,000.00	RENAULT 3.875% 25-30/09/2030	EUR	705,257.00	0.52
1,000,000.00	VALEO SE 4.625% 25-23/03/2032	EUR	1,002,560.00	0.74
2,000,000.00	ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030	EUR	2,109,220.00	1.56
			6,519,587.00	4.82
Commerce & Distribution				
3,000,000.00	ASMDEE GROUP AB 5.75% 24-15/12/2029	EUR	1,683,391.99	1.25
1,500,000.00	BOOTS GROUP FINC 5.375% 25-31/08/2032	EUR	1,554,195.00	1.15
500,000.00	EROSKI S COOP 5.75% 25-15/05/2031	EUR	518,535.00	0.38
1,500,000.00	FRESSNAPF HOLD 5.25% 24-31/10/2031	EUR	1,501,485.00	1.11
500,000.00	GOLDSTORY SASU 24-01/02/2030 FRN	EUR	506,865.00	0.37
700,000.00	SIG 9.75% 24-31/10/2029	EUR	663,908.00	0.49
			6,428,379.99	4.75
Internet				
500,000.00	EDREAMS ODIGEO S 4.875% 25-30/12/2030	EUR	467,310.00	0.35
600,000.00	ENGINEERING SPA 8.625% 25-15/02/2030	EUR	644,430.00	0.48
1,800,000.00	ILIAD 4.25% 25-09/01/2032	EUR	1,818,720.00	1.34
500,000.00	UNITED GROUP 24-15/02/2031 FRN	EUR	503,815.00	0.37
800,000.00	UNITED GROUP 6.25% 25-31/01/2032	EUR	804,616.00	0.59
1,500,000.00	UNITED GROUP 6.5% 24-31/10/2031	EUR	1,536,405.00	1.14
			5,775,296.00	4.27
Chimie				
500,000.00	ARKEMA 20-31/12/2060 FRN	EUR	499,220.00	0.36
1,000,000.00	ASK CHEMCALS DE 10% 24-15/11/2029	EUR	989,530.00	0.73
1,500,000.00	ITELYUM REGE 5.75% 25-15/04/2030	EUR	1,500,720.00	1.11
700,000.00	MONITCHEM HOLD 3 8.75% 23-01/05/2028	EUR	687,617.00	0.51
600,000.00	SNF GROUP SACA 4.5% 25-15/03/2032	EUR	620,004.00	0.46
1,000,000.00	SYNTHOMER PLC 7.375% 24-02/05/2029	EUR	886,530.00	0.66
			5,183,621.00	3.83
Matériaux de construction				
1,300,000.00	ABERTIS FINANCE 24-28/02/2173 FRN	EUR	1,338,805.00	0.99
750,000.00	ASSEMBLIN CAVERI 24-01/07/2031 FRN	EUR	758,385.00	0.56
500,000.00	KIER GROUP 9% 24-15/02/2029	GBP	604,100.04	0.45
1,000,000.00	MILLER HOMES G 25-15/10/2030 FRN	EUR	1,015,430.00	0.75
1,300,000.00	PROJECT GRAND UK 9% 24-01/06/2029	EUR	1,358,786.00	1.00
			5,075,506.04	3.75
Stockage & Entrepôt				
750,000.00	ARDAGH METAL PAC 3% 21-01/09/2029	EUR	714,847.50	0.53
900,000.00	ARDAGH METAL PAC 5% 25-30/01/2031	EUR	909,378.00	0.67
600,000.00	CAB 3.375% 21-01/02/2028	EUR	582,552.00	0.42
1,000,000.00	CROWN EUROPEAN 4.5% 24-15/01/2030	EUR	1,039,470.00	0.77
700,000.00	TRIVUM PACK FIN 6.625% 25-15/07/2030	EUR	737,681.00	0.55
			3,983,928.50	2.94
Textile				
1,500,000.00	BEACH ACQUISITIO 5.25% 25-15/07/2032	EUR	1,530,270.00	1.13
2,000,000.00	SAMSONITE FINCO 4.375% 25-15/02/2033	EUR	1,996,880.00	1.48
			3,527,150.00	2.61
Capital risque				
600,000.00	CIRSA FINANCE IN 4.875% 25-15/10/2031	EUR	616,638.00	0.46
750,000.00	INTL GAME TECH 5.25% 20-15/01/2029	USD	639,442.74	0.47
750,000.00	LHMC FINCO 2 8.625% 25-15/05/2030	EUR	781,222.50	0.58
750,000.00	LOTTOMATICA GR 4.875% 25-31/01/2031	EUR	773,070.00	0.57
			2,810,373.24	2.08
Audiovisuel				
2,000,000.00	DIGI ROMANIA SA 4.625% 25-29/10/2031	EUR	1,994,960.00	1.47
600,000.00	SUNRISE FINCO 4.625% 25-15/05/2032	EUR	607,518.00	0.45
			2,602,478.00	1.92
Hôtels & Restaurants				
900,000.00	ACCOR 23-11/04/2172 FRN	EUR	988,578.00	0.73
1,500,000.00	ACCORINVEST GROU 5.625% 25-15/05/2032	EUR	1,540,875.00	1.14
			2,529,453.00	1.87

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Equipement diversifié				
2,000,000.00	ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	EUR	2,118,100.00	1.57
			2,118,100.00	1.57
Transports				
500,000.00	CMA CGM SA 0.5% 25-16/12/2028 CV	EUR	541,995.00	0.40
750,000.00	CMA CGM SA 4.875% 25-15/01/2032	EUR	726,660.00	0.54
500,000.00	EDGE FINCO PLC 8.125% 24-15/08/2031	GBP	609,974.44	0.45
			1,878,629.44	1.39
Assurances, Réassurances				
2,000,000.00	CZECHOSLOVAK GRO 6.5% 25-10/01/2031	USD	1,754,652.35	1.30
			1,754,652.35	1.30
Services financiers				
600,000.00	BENTELER INTERNA 7.25% 25-15/06/2031	EUR	645,114.00	0.47
1,000,000.00	PROGROUP 5.375% 24-15/04/2031	EUR	1,024,090.00	0.76
			1,669,204.00	1.23
Alimentation				
1,500,000.00	ROQUETTE FRERE 24-25/02/2173 FRN	EUR	1,539,480.00	1.14
			1,539,480.00	1.14
Assurances				
600,000.00	AGEAS 25-20/11/2174 FRN	EUR	604,218.00	0.44
700,000.00	AXA SA 25- FRN	EUR	726,243.00	0.54
			1,330,461.00	0.98
Carburant, Pétrole, Gaz				
500,000.00	SAPPI PAPIER HOL 4.5% 25-15/03/2032	EUR	486,930.00	0.36
800,000.00	WEPA HYGIENEPD 4.5% 25-30/11/2032	EUR	803,336.00	0.59
			1,290,266.00	0.95
Appareils électriques & électroniques				
1,000,000.00	PRYSMIAN SPA 25- FRN	EUR	1,041,100.00	0.77
			1,041,100.00	0.77
Industrie sidérurgique				
1,000,000.00	CELSA OPCO SA 8.25% 25-15/12/2030	EUR	1,033,580.00	0.76
			1,033,580.00	0.76
Logiciels				
600,000.00	IPD 3 BV 24-15/06/2031 FRN	EUR	603,750.00	0.45
			603,750.00	0.45
Bureautique				
500,000.00	ALMAVIVA 5% 24-30/10/2030	EUR	505,400.00	0.36
			505,400.00	0.36
			128,687,849.57	95.09
Total portefeuille titres			128,687,849.57	95.09

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Contrats de changes à terme					
2,495,905.58 EUR	2,200,000.00 GBP	29/01/26	2,519,612.90	HSBC France	(22,233.51)
6,721,418.71 EUR	7,821,118.22 USD	29/01/26	6,659,387.99	Morgan Stanley Europe SE	66,468.40
				HSBC France	
					44,234.89
Total des contrats de change à terme					44,234.89

Sous-jacent	Vente/Achat	Taux d'intérêt x000D (%)	Echéance	Devise	Notionnel	Contrepartie	Plus ou moins-value non réalisées en EUR
Credit default swaps							
EOFP CDS EUR SR 5Y D14 20/12/2030	Vente	5.00	20/12/30	EUR	2,000,000.00	Goldman Sachs International London	229,722.88
SUBFIN CDSI S44 5Y CORP 20/12/2030	Achat	1.00	20/12/30	EUR	6,500,000.00	Morgan Stanley Europe SE	(21,723.00)
							207,999.88
Total des Credit Default Swaps							207,999.88

Total Autres instruments financiers	252,234.77
--	-------------------

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	128,687,849.57	95.09
Total Autres instruments financiers	252,234.77	0.19
Avoirs en banque	4,515,212.98	3.34
Autres actifs et passifs	1,880,339.28	1.38
Total actif net	135,335,636.60	100.00

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	21.26	20.20
Luxembourg	12.13	11.56
Royaume-Uni	10.51	9.99
Italie	10.47	9.96
Allemagne	10.28	9.77
Pays-Bas	9.12	8.69
Espagne	6.67	6.34
Etats-Unis	4.79	4.56
Grèce	3.46	3.28
Suède	2.55	2.43
Autres	8.76	8.31
	100.00	95.09

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Banques	12.57	11.95
Télécommunications	12.33	11.72
Energie	8.89	8.46
Immobilier	8.07	7.68
Services diversifiés	6.56	6.24
Cosmétiques	5.57	5.30
Accessoires & Equipements automobiles	5.07	4.82
Commerce & Distribution	5.00	4.75
Internet	4.49	4.27
Chimie	4.03	3.83
Matériaux de construction	3.94	3.75
Stockage & Entrepôt	3.10	2.94
Textile	2.74	2.61
Capital risque	2.18	2.08
Audiovisuel	2.02	1.92
Autres	13.44	12.77
	100.00	95.09

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN	Télécommunications	3,492,489.00	2.59
FIBERCOP SPA 5.125% 25-30/06/2032	Télécommunications	2,844,436.00	2.10
IHO VERWALTUNGS 7% 24-15/11/2031	Accessoires & Equipements automobiles	2,702,550.00	2.00
ALSTOM S 24-29/08/2172 FRN	Equipement diversifié	2,118,100.00	1.57
ZF EUROPE FIN BV 7% 25-12/06/2030	Accessoires & Equipements automobiles	2,109,220.00	1.56
VMED O2 UK FIN 5.625% 24-15/04/2032	Télécommunications	2,019,500.00	1.49
BPER BANCA 25-19/03/2174 FRN	Banques	2,007,240.00	1.49
SAMSONITE FINCO 4.375% 25-15/02/2033	Textile	1,996,880.00	1.48
DIGI ROMANIA SA 4.625% 25-29/10/2031	Audiovisuel	1,994,960.00	1.47
VEOLIA ENVRNMT 25-24/01/2174 FRN	Energie	1,992,920.00	1.47

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE) (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		272,736,647.22
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		39,897,589.98
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	312,634,237.20
Avoirs en banque	2.2	5,051,264.83
A recevoir sur souscriptions		56,640.80
Remboursement fiscal à recevoir		37,090.05
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	137,461.57
Autres créances		15,547.65
Total actifs		317,932,242.10
Passifs		
Charges à payer		405,539.41
A payer sur rachats		7,561.30
Total passifs		413,100.71
Actifs nets à la fin de l'exercice		317,519,141.39

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	6,115,374.13
Intérêts bancaires	2.6	110,046.90
Autres revenus	13	372,780.38
Total revenus		6,598,201.41
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	3,533,749.42
Commission de banque dépositaire	5	49,477.26
Frais d'administration	5	62,681.92
Frais professionnels	7	62,765.56
Frais de transaction	2.7	366,541.81
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	93,987.60
Intérêts bancaires et charges	2.5	(345.07)
Frais d'agent de transfert		90,997.77
Frais d'impression et de publication		16,812.78
empty label 1 expenses		205.12
Autres charges	7	138,802.19
Total charges		4,415,676.36
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		2,182,525.05
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	4,285,286.07
Change	2.3	(19,442.95)
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		6,448,368.17
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	35,064,032.09
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		41,512,400.26
Souscriptions		169,615,731.57
Rachats		(95,773,109.05)
Distribution de dividendes	10	(1,772,100.23)
Actifs nets en début d'année		203,936,218.84
Actifs nets à la fin de l'exercice		317,519,141.39

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE *** (anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE) (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	300,114.351	139,529.711	(70,602.695)	369,041.367
Class A2 Shares EUR	292,204.942	18,555.815	(25,505.918)	285,254.839
Class AD2 Shares EUR	927,041.904	36,307.809	(105,407.630)	857,942.083
Class I shares EUR	212,078.895	362,088.017	(428,890.020)	145,276.892
Class ID shares EUR	117,812.010	43,003.354	-	160,815.364
Class N shares EUR	15,497.989	630.328	(12,965.050)	3,163.267
Class N2 Shares EUR	38,719.695	1,463.813	(21,392.121)	18,791.387
Class WI Shares EUR	44,392.352	-	(41,731.195)	2,661.157
Class SI Shares EUR	-	873,815.000	-	873,815.000

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Appareils électriques & électroniques				
18,300.00	ASML HOLDING NV	EUR	16,861,620.00	5.32
112,000.00	HALMA PLC	GBP	4,541,980.45	1.43
263,700.00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	9,949,401.00	3.13
126,000.00	PRYSMIAN SPA	EUR	10,883,880.00	3.43
54,500.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	12,802,050.00	4.03
130,000.00	VAISALA OYJ- A SHS	EUR	5,726,500.00	1.80
			60,765,431.45	19.14
Energie				
200,000.00	E.ON SE	EUR	3,225,000.00	1.02
30,000.00	ELIA GROUP SA/NV	EUR	3,291,000.00	1.04
354,500.00	ENEL SPA	EUR	3,146,896.50	0.98
42,000.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	6,577,200.00	2.07
885,000.00	IBERDROLA SA	EUR	16,341,525.00	5.15
1,540,000.00	IREN SPA	EUR	3,936,240.00	1.24
385,000.00	SSE PLC	GBP	9,615,843.10	3.03
570,000.00	TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	EUR	5,160,780.00	1.63
312,000.00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	9,272,640.00	2.92
			60,567,124.60	19.08
Matériaux de construction				
176,038.00	ARCADIS NV	EUR	6,256,390.52	1.97
1,050,300.00	ARISTON HOLDING NV	EUR	4,680,136.80	1.47
5,600.00	BELIMO HOLDING AG-REG	CHF	4,696,735.40	1.48
110,000.00	COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	9,565,600.00	3.02
10,100.00	GEBERIT AG-REG	CHF	6,720,317.87	2.12
430,000.00	INWIDO AB	SEK	6,523,217.35	2.05
1,635,372.00	NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	5,381,839.15	1.69
162,500.00	SPIE SA - W/I	EUR	8,004,750.00	2.53
103,000.00	WIENERBERGER AG	EUR	3,153,860.00	0.99
			54,982,847.09	17.32
Banques				
670,000.00	CAIXABANK SA	EUR	6,998,150.00	2.20
2,080,000.00	INTESA SANPAOLO	EUR	12,315,680.00	3.88
70,000.00	KBC GROUP NV	EUR	7,787,500.00	2.45
68,000.00	UNICREDIT SPA	EUR	4,822,560.00	1.52
			31,923,890.00	10.05
Immobilier				
243,034.00	CTP NV	EUR	4,335,726.56	1.37
477,000.00	MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	5,929,110.00	1.87
38,000.00	UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	3,524,880.00	1.10
350,650.00	VONOVIA SE	EUR	8,604,951.00	2.71
			22,394,667.56	7.05
Equipement diversifié				
117,000.00	KNORR-BREMSE AG	EUR	11,132,550.00	3.51
33,000.00	SIEMENS AG-REG	EUR	7,891,950.00	2.48
			19,024,500.00	5.99
Accessoires & Equipements automobiles				
89,000.00	GEA GROUP AG	EUR	5,144,200.00	1.62
85,000.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	10,234,000.00	3.22
			15,378,200.00	4.84
Services diversifiés				
420,000.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	11,415,600.00	3.60
44,500.00	SECH E ENVIRONNEMENT	EUR	3,266,300.00	1.02
			14,681,900.00	4.62
Assurances				
16,175.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	6,316,337.50	1.99
85,000.00	AXA SA	EUR	3,481,600.00	1.10
			9,797,937.50	3.09
Logiciels				
67,500.00	NEMETSCHEK AKT	EUR	6,264,000.00	1.97
			6,264,000.00	1.97
Transports				
367,500.00	GETLINK SE	EUR	5,780,775.00	1.82
			5,780,775.00	1.82
			301,561,273.20	94.97

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Fonds				
Fond d'investissement				
6,100.00	CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	EUR	11,072,964.00	3.49
			11,072,964.00	3.49
Total portefeuille titres			312,634,237.20	98.46

Récapitulatif de l'actif net

	% VNI
Total portefeuille titres	312,634,237.20
Avoirs en banque	5,051,264.83
Autres actifs et passifs	(166,360.64)
Total actif net	317,519,141.39

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE ***
(anciennement DNCA INVEST - BEYOND CLIMATE) (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	27.12	26.70
Allemagne	21.99	21.65
Italie	14.38	14.15
Espagne	9.36	9.22
Pays-Bas	8.78	8.66
Royaume-Uni	4.53	4.46
Suède	3.81	3.74
Suisse	3.65	3.60
Belgique	3.54	3.49
Autres	2.84	2.79
	100.00	98.46

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Appareils électriques & électroniques	19.44	19.14
Energie	19.37	19.08
Matériaux de construction	17.59	17.32
Banques	10.21	10.05
Immobilier	7.16	7.05
Equipement diversifié	6.09	5.99
Accessoires & Equipements automobiles	4.92	4.84
Services diversifiés	4.70	4.62
Fond d'investissement	3.54	3.49
Assurances	3.13	3.09
Logiciels	2.00	1.97
Transports	1.85	1.82
	100.00	98.46

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	16,861,620.00	5.32
IBERDROLA SA	Energie	16,341,525.00	5.15
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	12,802,050.00	4.03
INTESA SANPAOLO	Banques	12,315,680.00	3.88
BUREAU VERITAS SA	Services diversifiés	11,415,600.00	3.60
KNORR-BREMSE AG	Equipement diversifié	11,132,550.00	3.51
CM CIC ASSET MANAGEMENT SA MONETAIRE FCP	Fond d'investissement	11,072,964.00	3.49
PRYSMIAN SPA	Appareils électriques & électroniques	10,883,880.00	3.43
SIEMENS ENERGY AG	Accessoires & Equipements automobiles	10,234,000.00	3.22
INFINEON TECHNOLOGIES AG	Appareils électriques & électroniques	9,949,401.00	3.13

*** Changement de nom le 11 Décembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		706,787,103.54
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		135,991,014.58
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	842,778,118.12
Avoirs en banque	2.2	5,825,279.57
A recevoir sur souscriptions		90,315.40
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	143,030.88
Autres créances		6,677.49
Total actifs		848,843,421.46
Passifs		
Découverts bancaires		558.28
Charges à payer		956,289.81
A payer sur rachats		44,533.65
Total passifs		1,001,381.74
Actifs nets à la fin de l'exercice		847,842,039.72

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	2,708,724.30
Intérêts bancaires	2.6	155,949.63
Autres revenus	13	184,302.09
Total revenus		3,048,976.02
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	7,361,630.91
Commission de banque dépositaire	5	114,724.00
Frais d'administration	5	77,591.73
Frais professionnels	7	40,492.35
Frais de transaction	2.7	400,345.97
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	147,049.05
Intérêts bancaires et charges	2.5	9,574.49
Frais d'agent de transfert		165,600.60
Frais d'impression et de publication		19,523.59
empty label 1 expenses		613.54
Autres charges	7	25,820.76
Total charges		8,362,966.99
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(5,313,990.97)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	19,889,279.36
Change	2.3	243,355.25
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		14,818,643.64
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	24,881,333.16
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		39,699,976.80
Souscriptions		406,122,789.48
Rachats		(102,845,913.62)
Distribution de dividendes	10	(179,925.75)
Actifs nets en début d'année		505,045,112.81
Actifs nets à la fin de l'exercice		847,842,039.72

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	23,929.029	107,408.872	(28,345.278)	102,992.623
Class A2 Shares EUR	279,509.583	211,778.145	(120,432.964)	370,854.764
Class A3 shares EUR	-	490,722.477	(52,875.138)	437,847.339
Class AD2 Shares EUR	681,780.840	17,130.280	(75,668.590)	623,242.530
Class B shares EUR	-	227,251.550	(20,835.003)	206,416.547
Class I Shares EUR	124,790.504	710,270.219	(100,980.461)	734,080.262
Class N shares EUR	53,912.782	16,710.965	(51,956.226)	18,667.521
Class N2 Shares EUR	256.532	-	(193.662)	62.870
Class Q shares EUR	2,590.163	38,427.642	(3,969.278)	37,048.527
Class SI Shares EUR	2,776,489.529	837,096.461	(236,909.376)	3,376,676.614
Class WI Shares EUR	8.339	25.752	(1.270)	32.821
Class M Shares EUR	-	108.802	(108.802)	-

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Internet				
1,163,000.00	ALIBABA GROUP HOLDING LTD	HKD	18,179,433.85	2.14
199,350.00	ALPHABET INC-CL A	USD	53,166,794.48	6.28
225,500.00	AMAZON.COM INC	USD	44,350,639.06	5.24
16,600.00	APPROVIN CORP-CLASS A	USD	9,530,855.49	1.12
2,150.00	BOOKING HOLDINGS INC	USD	9,810,803.94	1.16
92,900.00	META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	52,251,500.51	6.17
261,500.00	NETFLIX INC	USD	20,891,479.21	2.46
100,200.00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	15,726,687.12	1.85
22,000.00	SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	10,885,838.45	1.28
503,900.00	TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	33,040,271.91	3.90
132,000.00	UBER TECHNOLOGIES INC	USD	9,190,286.30	1.08
			277,024,590.32	32.68
Appareils électriques & électroniques				
77,100.00	ADVANCED MICRO DEVICES	USD	14,069,304.70	1.66
21,000.00	APPLIED MATERIALS INC	USD	4,598,491.82	0.54
7,300.00	ASML HOLDING NV	EUR	6,726,220.00	0.79
147,100.00	BROADCOM INC	USD	43,380,461.83	5.12
110,000.00	INTEL CORP	USD	3,458,588.96	0.41
42,950.00	MICRON TECHNOLOGY INC	USD	10,445,091.60	1.23
95,595.00	NAURA TECHNOLOGY GROUP CO-A	CNY	5,350,355.09	0.63
326,100.00	NVIDIA CORP	USD	51,821,446.83	6.12
19,650.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	4,615,785.00	0.54
574,000.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	24,131,842.26	2.85
22,900.00	TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	5,929,687.29	0.70
			174,527,275.38	20.59
Logiciels				
16,045.00	ACCENTURE PLC-CL A	USD	3,668,092.62	0.43
16,210.00	ADOBE INC	USD	4,834,132.50	0.57
42,300.00	AUTODESK INC	USD	10,669,072.09	1.26
144,250.00	DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	3,438,920.00	0.41
47,800.00	DATADOG INC - CLASS A	USD	5,538,788.34	0.65
7,850.00	INTUIT INC	USD	4,430,808.62	0.52
124,700.00	MICROSOFT CORP	USD	51,386,685.41	6.06
93,000.00	ORACLE CORP	USD	15,445,322.09	1.82
107,500.00	PLANISWARE SA	EUR	2,537,000.00	0.30
68,050.00	PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	4,217,754.77	0.50
13,200.00	ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	5,006,574.64	0.59
65,600.00	SALESFORCE INC	USD	14,807,511.93	1.75
69,850.00	SAP SE	EUR	14,553,247.50	1.72
47,600.00	SERVICENOW INC	USD	6,213,227.68	0.73
30,450.00	SNOWFLAKE INC	USD	5,691,472.39	0.67
10,750.00	SYNOPSYS INC	USD	4,302,564.76	0.51
17,550.00	VEEVA SYSTEMS INC-CLASS A	USD	3,338,178.68	0.39
			160,079,354.02	18.88
Services financiers				
54,300.00	MASTERCARD INC - A	USD	26,413,415.13	3.12
56,550.00	NASDAQ OMX GROUP/THE	USD	4,680,216.00	0.55
121,850.00	VISA INC-CLASS A SHARES	USD	36,412,758.61	4.29
			67,506,389.74	7.96
Informatique				
164,500.00	APPLE INC	USD	38,105,802.66	4.49
			38,105,802.66	4.49
Commerce & Distribution				
56,000.00	POP MART INTERNATIONAL GROUP	HKD	1,150,600.96	0.13
298,000.00	WALMART INC	USD	28,289,178.60	3.34
			29,439,779.56	3.47
Télécommunications				
103,250.00	ARISTA NETWORKS INC	USD	11,527,647.84	1.36
1,828,000.00	XIAOMI CORP-CLASS B	HKD	7,863,957.79	0.93
			19,391,605.63	2.29
Cosmétiques				
47,000.00	DEXCOM INC	USD	2,657,966.94	0.31
23,950.00	INTUITIVE SURGICAL INC	USD	11,557,874.91	1.36
15,720.00	STRYKER CORP	USD	4,707,829.24	0.56
			18,923,671.09	2.23
Accessoires & Equipements automobiles				
335,000.00	BYD CO LTD-H	HKD	3,496,535.46	0.41
11,000.00	KEYENCE CORP	JPY	3,387,373.68	0.40
37,300.00	VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	5,149,090.83	0.61
			12,032,999.97	1.42

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Services diversifiés				
2,300.00	ADYEN NV	EUR	3,162,500.00	0.37
117,000.00	KLARNA GROUP PLC	USD	2,882,131.90	0.34
158,300.00	TOAST INC-CLASS A	USD	4,789,735.00	0.57
			10,834,366.90	1.28
Bureautique				
25,980.00	CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	10,376,946.83	1.22
			10,376,946.83	1.22
Publicité				
71,500.00	PUBLICIS GROUPE	EUR	6,336,330.00	0.75
			6,336,330.00	0.75
			824,579,112.10	97.26
Fonds				
Fond d'investissement				
1,341.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	18,199,006.02	2.14
			18,199,006.02	2.14
Total portefeuille titres			842,778,118.12	99.40

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	842,778,118.12	99.40
Avoirs en banque	5,824,721.29	0.69
Autres actifs et passifs	(760,799.69)	(0.09)
Total actif net	847,842,039.72	100.00

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	78.70	78.24
Chine	6.04	6.00
France	4.17	4.14
Taiwan	3.57	3.55
Hong-Kong	2.16	2.14
Autres	5.36	5.33
	100.00	99.40

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Internet	32.87	32.68
Appareils électriques & électroniques	20.71	20.59
Logiciels	18.99	18.88
Services financiers	8.01	7.96
Informatique	4.52	4.49
Commerce & Distribution	3.49	3.47
Télécommunications	2.30	2.29
Cosmétiques	2.25	2.23
Fond d'investissement	2.16	2.14
Autres	4.70	4.67
	100.00	99.40

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ALPHABET INC-CL A	Internet	53,166,794.48	6.28
META PLATFORMS INC-CLASS A	Internet	52,251,500.51	6.17
NVIDIA CORP	Appareils électriques & électroniques	51,821,446.83	6.12
MICROSOFT CORP	Logiciels	51,386,685.41	6.06
AMAZON.COM INC	Internet	44,350,639.06	5.24
BROADCOM INC	Appareils électriques & électroniques	43,380,461.83	5.12
APPLE INC	Informatique	38,105,802.66	4.49
VISA INC-CLASS A SHARES	Services financiers	36,412,758.61	4.29
TENCENT HOLDINGS LTD	Internet	33,040,271.91	3.90
WALMART INC	Commerce & Distribution	28,289,178.60	3.34

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		44,395,578.18
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		198,279.03
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	44,593,857.21
Options à la valeur de marché	2.2	408,887.75
Avoirs en banque	2.2	497,695.75
Plus-value non réalisée sur contrats de change à terme	2.2	409,701.41
Plus-value non réalisée sur contrats futures	2.2	36,933.98
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	68,307.54
Autres créances		1,619.58
Total actifs		46,017,003.22
Passifs		
Découverts bancaires		12,825.00
Charges à payer		52,445.41
Charges à payer sur achat de titres		140,300.00
Total passifs		205,570.41
Actifs nets à la fin de l'exercice		45,811,432.81

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Intérêts sur obligations	2.6	294,028.10
Intérêts bancaires	2.6	19,491.70
Autres revenus	13	2,793.61
Total revenus		316,313.41
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	343,562.88
Commission de banque dépositaire	5	26,480.53
Frais d'administration	5	28,809.51
Frais professionnels	7	19,644.59
Frais de transaction	2.7	9,480.18
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	4,903.12
Intérêts bancaires et charges	2.5	7,682.34
Frais d'agent de transfert		24,710.74
Frais d'impression et de publication empty label 1 expenses		7,889.09
Autres charges	7	29.83
Total charges		481,872.32
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(165,558.91)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	2,993,119.26
Change	2.3	10,808.34
Contrats futures	2.2	408,239.38
Contrats de changes à terme	2.2	1,568,194.25
Options	2.2	632,112.80
Bénéfice/Perte net(te) réalisé(e) de l'exercice		5,446,915.12
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	(1,553,350.09)
Contrats futures	2.2	80,094.98
Contrats de changes à terme	2.2	767,603.56
Options	2.2	70,256.00
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		4,811,519.57
Souscriptions		8,027,615.63
Rachats		(4,872,018.10)
Actifs nets en début d'année		37,844,315.71
Actifs nets à la fin de l'exercice		45,811,432.81

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin d'exercice
Class A shares EUR	3,405.594	213.629	(1,043.131)	2,576.092
Class I shares EUR	292,885.193	50,136.596	(4,386.262)	338,635.527
Class N shares EUR	27,709.076	11,743.035	(39,452.111)	-

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Obligations				
Internet				
2,000,000.00	ALIBABA GROUP 0% 25-09/07/2032 CV	HKD	234,277.65	0.51
1,650,000.00	ALIBABA GROUP 0% 25-15/09/2032 CV	USD	1,450,146.98	3.17
200,000.00	BILIBILI INC 0.625% 25-01/06/2030 CV	USD	214,604.64	0.47
700,000.00	DOORDASH INC 0% 25-15/05/2030 CV	USD	623,355.49	1.36
220,000.00	ETSY INC 1% 25-15/06/2030 CV	USD	190,289.88	0.41
250,000.00	EXPEDIA GRP INC 0% 21-15/02/2026 CV	USD	238,714.21	0.52
450,000.00	GRAB HOLDINGS LT 0% 25-15/06/2030 CV	USD	408,922.55	0.89
650,000.00	JD.COM INC 0.25% 24-01/06/2029 CV	USD	555,252.64	1.21
250,000.00	LYFT INC 0% 25-15/09/2030 CV	USD	240,846.54	0.53
500,000.00	SPOTIFY USA INC 0% 21-15/03/2026 CV	USD	484,794.65	1.06
600,000.00	TRIP.COM GROUP 0.75% 24-15/06/2029 CV	USD	630,184.05	1.38
430,000.00	UBER TECHNOLOGIE 0.875% 23-01/12/2028 CV	USD	476,326.86	1.04
60,000.00	WAYFAIR INC 3.25% 22-15/09/2027 CV	USD	85,647.19	0.18
800,000.00	WIX LTD 0% 25-15/09/2030 CV	USD	603,429.38	1.32
			6,436,792.71	14.05
Banques				
1,050,000.00	BARCLAYS BK PLC 1% 24-16/02/2029 CV	USD	980,653.12	2.14
1,200,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-04/04/2028 CV	USD	1,556,349.69	3.40
600,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-06/11/2028 CV	USD	500,214.72	1.09
700,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-07/03/2030 CV	USD	650,840.15	1.42
600,000.00	GS FIN C INTL 0% 25-07/05/2030 CV	EUR	709,944.00	1.55
1,200,000.00	MORGAN STAN FIN 0% 25-21/03/2028 CV	USD	1,359,335.38	2.97
			5,757,337.06	12.57
Logiciels				
300,000.00	AKAMAI TECH 0.25% 25-15/05/2033 CV	USD	284,210.12	0.62
200,000.00	BENTLEY SYSTEMS 0.375% 21-01/07/2027 CV	USD	160,441.59	0.35
350,000.00	CLOUDFLARE 0% 21-15/08/2026 CV	USD	352,749.66	0.77
400,000.00	CLOUDFLARE INC 0% 25-15/06/2030 CV	USD	371,257.67	0.81
250,000.00	COREWEAVE INC 1.75% 25-01/12/2031 CV	USD	201,331.37	0.44
370,000.00	DATADOG INC 0% 24-01/12/2029 CV	USD	315,843.05	0.69
200,000.00	DIGITALOCEAN HLD 0% 25-15/08/2030 CV	USD	243,707.72	0.53
250,000.00	DROPBOX 0% 21-01/03/2028 CV	USD	214,453.39	0.47
170,000.00	GUIDEWIRE 1.25% 24-01/11/2029 CV	USD	159,596.63	0.35
330,000.00	MICROSTRATEGY 0% 25-01/03/2030 CV	USD	243,723.67	0.53
650,000.00	NEBIUS GROUP NV 2.75% 25-15/09/2032 CV	USD	535,164.45	1.17
400,000.00	NUTANIX INC 0.5% 24-15/12/2029 CV	USD	328,927.97	0.72
250,000.00	SNOWFLAKE INC 0% 24-01/10/2029 CV	USD	329,473.42	0.72
170,000.00	UNITY SOFTWARE I 0% 25-15/03/2030 CV	USD	209,521.25	0.46
150,000.00	WORKIVA INC 1.25% 23-15/08/2028 CV	USD	126,913.03	0.27
			4,077,314.99	8.90
Appareils électriques & électroniques				
100,000.00	BE SEMICONDUCTOR 1.875% 22-06/04/2029 CV	EUR	133,666.00	0.29
20,000,000.00	IBIDEN CO LTD 0% 24-14/03/2031 CV	JPY	179,782.68	0.39
300,000.00	LEGRAND SA 1.5% 25-23/06/2033 CV	EUR	320,322.00	0.70
300,000.00	MKS INC 1.25% 24-01/06/2030 CV	USD	327,085.89	0.71
150,000.00	NOVA LTD 0% 25-15/09/2030 CV	USD	161,779.14	0.35
80,000,000.00	ROHM COMPANY LTD 0% 24-24/04/2031 CV	JPY	461,284.36	1.01
400,000.00	SCHNEIDER ELEC 1.97% 23-27/11/2030 CV	EUR	507,596.00	1.11
1,000,000.00	STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	USD	829,481.94	1.82
40,000,000.00	TAIYO YUDEN CO 0% 23-18/10/2030 CV	JPY	237,133.54	0.52
400,000.00	ZHEN DING TECH 0% 25-25/09/2030 CV	USD	341,267.89	0.74
			3,499,399.44	7.64
Bureautique				
500,000.00	BECHTLE AG 2% 23-08/12/2030 CV	EUR	549,895.00	1.21
400,000.00	CYBERARK SFTWARE 0% 25-15/06/2030 CV	USD	365,606.68	0.80
70,000.00	LUMENTUM HOLDING 0.375% 25-15/03/2032 CV	USD	127,501.28	0.28
330,000.00	PARSONS CORP 2.625% 24-01/03/2029 CV	USD	290,304.96	0.63
600,000.00	QUANTA COMPUTER 0% 24-16/09/2029 CV FLAT	USD	528,696.32	1.15
300,000.00	WIWYNN CORP 0% 24-17/07/2029 CV FLAT	USD	389,649.80	0.85
500,000.00	ZSCALER INC 0% 25-15/07/2028 CV	USD	399,137.49	0.87
			2,650,791.53	5.79
Assurances, Réassurances				
650,000.00	AEROVIRONNEMENT 0% 25-15/07/2030 CV	USD	604,025.09	1.32
600,000.00	EXAIL TECHNO 25-01/04/2174 CV FRN	EUR	663,858.00	1.45
200,000.00	RHEINMETALL 2.25% 23-07/02/2030 CV	EUR	1,009,252.00	2.20
200,000.00	VOYAGER SPACE HO 0.75% 25-15/11/2030 CV	USD	179,765.87	0.39
			2,456,900.96	5.36
Services financiers				
200,000.00	CARA OBLIGATIONS 1.5% 25-01/12/2030 CV	EUR	256,754.00	0.56
200,000.00	CITIGROUP GLOBAL 0.8% 25-05/02/2030 CV	EUR	218,540.00	0.48
750,000.00	GALAXY DIG HO LP 0.5% 25-01/05/2031 CV	USD	486,624.49	1.06

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
300,000.00	JPMORGANCHASEFIN 0% 25-11/04/2028 CV	USD	241,032.72	0.53
300,000.00	MERRILL LYNCH BV 0.1% 25-28/04/2030 CV	EUR	282,108.00	0.62
1,200,000.00	TERAWULF INC 0% 25-01/05/2032 CV	USD	886,257.67	1.93
			2,371,316.88	5.18
Accessoires & Equipements automobiles				
300,000.00	BLOOM ENERGY 0% 25-15/11/2030 CV	USD	222,617.59	0.49
450,000.00	BMW TECHNOLOGIES 0% 25-01/11/2030 CV	USD	366,414.88	0.80
350,000.00	FORD MOTOR CO 0% 21-15/03/2026 CV	USD	309,772.07	0.68
180,000.00	NIO INC 4.625% 23-15/10/2030 CV	USD	138,762.27	0.30
80,000,000.00	NISSAN MOTOR CO 1% 25-15/07/2031 CV	JPY	514,523.52	1.12
600,000.00	RIVIAN AUTO INC 3.625% 23-15/10/2030 CV	USD	574,780.16	1.25
			2,126,870.49	4.64
Matériaux de construction				
60,000,000.00	DAIWA HOUSE IND 0% 24-29/03/2030 CV	JPY	349,053.57	0.76
400,000.00	FERROVIAL SE 0.75% 25-20/05/2031 CV	EUR	405,284.00	0.88
50,000,000.00	INFRAONEER HLDS 0% 24-30/03/2029 CV	JPY	355,335.22	0.78
100,000.00	SALINI SPA 4% 24-30/05/2028 CV	EUR	139,942.00	0.30
200,000.00	SPIE SA 2% 23-17/01/2028 CV	EUR	307,346.00	0.67
200,000.00	VINCI SA 0.7% 25-18/02/2030 CV	EUR	208,692.00	0.46
			1,765,652.79	3.85
Industrie sidérurgique				
300,000.00	ENERGY FUELS INC 0.75% 25-01/11/2031 CV	USD	265,544.61	0.58
30,000,000.00	JFE HOLDINGS 0% 23-28/09/2028 CV	JPY	166,180.05	0.36
800,000.00	SALZGITTER AG 3.375% 25-22/10/2032 CV	EUR	871,392.00	1.91
200,000.00	VOESTALPINE AG 2.75% 23-28/04/2028 CV	EUR	225,844.00	0.49
			1,528,960.66	3.34
Cosmétiques				
150,000.00	ALNYLAM PHARMACE 0% 25-15/09/2028 CV	USD	123,200.41	0.27
150,000.00	CYTOKINETICS INC 1.75% 25-01/10/2031 CV	USD	160,088.19	0.35
280,000.00	HALOZYME THERAPE 1% 22-15/08/2028 CV	USD	316,856.17	0.69
200,000.00	MERIT MEDICAL SY 3% 23-01/02/2029 CV	USD	205,996.93	0.45
400,000.00	QIAGEN NV 2% 25-04/09/2032 CV	USD	346,100.89	0.76
250,000.00	REPLIGEN CORP 1% 23-15/12/2028 CV	USD	234,196.06	0.51
			1,386,438.65	3.03
Transports				
200,000.00	CMA CGM SA 0.5% 25-16/12/2028 CV	EUR	216,798.00	0.47
600,000.00	DT LUFTHANSA AG 0% 25-10/09/2032 CV	EUR	629,496.00	1.38
200,000.00	INTL CONSOLIDAT 1.125% 21-18/05/2028 CV	EUR	297,966.00	0.65
40,000,000.00	NAGOYA RAILROAD 0% 24-17/06/2033 CV	JPY	220,891.01	0.48
			1,365,151.01	2.98
Assurances				
9,000,000.00	PING AN INS GRP 0% 25-11/06/2030 CV	HKD	1,245,295.23	2.72
			1,245,295.23	2.72
Services diversifiés				
250,000.00	AFFIRM HOLDINGS 0.75% 24-15/12/2029 CV	USD	237,075.17	0.52
100,000.00	ELIS SA 2.25% 22-22/09/2029 CV	EUR	153,872.00	0.34
420,000.00	SHIFT4 PAYMENTS 0.5% 21-01/08/2027 CV	USD	344,964.72	0.75
300,000.00	TUI AG 1.95% 24-26/07/2031 CV	EUR	367,686.00	0.80
			1,103,597.89	2.41
Immobilier				
200,000.00	LEG PROPERTIES BV 1% 24-04/09/2030 CV	EUR	193,430.00	0.42
300,000.00	TAG IMMO AG 0.625% 25-11/03/2031 CV	EUR	305,178.00	0.67
600,000.00	VONOVIA SE 0.875% 25-20/05/2032 CV	EUR	581,358.00	1.27
			1,079,966.00	2.36
Energie				
300,000.00	ENI SPA 2.95% 23-14/09/2030 CV	EUR	319,392.00	0.70
300,000.00	IBERDROLA FIN SA 1.5% 25-27/03/2030 CV	EUR	335,265.00	0.73
200,000.00	NEXTERA ENERGY 3% 24-01/03/2027 CV	USD	211,791.07	0.46
			866,448.07	1.89
Capital risque				
650,000.00	LIVE NATION ENT 2.875% 25-15/10/2031 CV	USD	545,764.20	1.19
			545,764.20	1.19
Chimie				
200,000.00	KCC CORP 1.75% 25-10/07/2030 CV	USD	194,429.11	0.42
20,000,000.00	RESONAC HLDG 0% 24-29/12/2028 CV	JPY	166,673.91	0.36
100,000.00	SAIPEM SPA 2.875% 23-11/09/2029 CV	EUR	148,896.00	0.33
			509,999.02	1.11
Hôtels & Restaurants				
4,000.00	ACCOR 0.7% 20-07/12/2027 CV FLAT	EUR	229,912.00	0.51
200,000.00	HUAZHU GROUP 3% 20-01/05/2026 CV	USD	217,295.50	0.47
			447,207.50	0.98
Audiovisuel				
250,000.00	LIBERTY MEDIA 2.25% 22-15/08/2027 CV	USD	270,814.16	0.59
			270,814.16	0.59

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Ingénierie & Construction				
200,000.00	MTU AERO ENGINES 0.05% 19-18/03/2027 CV	EUR	223,522.00	0.48
			223,522.00	0.48
			41,715,541.24	91.06
Autres valeurs mobilières				
Obligations				
Accessoires & Equipements automobiles				
20,000,000.00	DAIFUKU CO 0% 23-13/09/2030 CV	JPY	164,985.33	0.36
			164,985.33	0.36
Commerce & Distribution				
20,000,000.00	JVC KENWOOD CORP 0% 25-02/12/2030 CV	JPY	109,575.14	0.24
			109,575.14	0.24
			274,560.47	0.60
Fonds				
Fond d'investissement				
10.00	OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	EUR	2,603,755.50	5.68
			2,603,755.50	5.68
Total portefeuille titres			44,593,857.21	97.34

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2025

Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR		
Contrats à terme							
Devise à terme							
25.00	EUR-JPY 16/03/2026	JPY	16,975.47	BNP Paribas Derivatives Paris	24,108.98		
					24,108.98		
Index Future							
25.00	MDAX INDEX 20/03/2026	EUR	765,441.75	BNP Paribas Derivatives Paris	12,825.00		
					12,825.00		
Total des Contrats à terme					36,933.98		
Achat	Vente	Echéance	Engagement en EUR	Contrepartie	Plus ou moins- valeur non réalisées en en EUR		
Contrats de changes à terme							
1,648,138.08	EUR	14,830,000.00	HKD	29/01/26	1,622,307.55	Goldman Sachs AG	25,377.60
28,005,599.00	EUR	32,453,334.30	USD	29/01/26	27,652,751.93	Goldman Sachs AG	391,378.44
2,517,500.00	HKD	275,833.66	EUR	29/01/26	275,398.47	BNP Paribas Société Générale	(356.75)
32,079,000.00	JPY	177,668.62	EUR	29/01/26	174,257.96	Goldman Sachs AG	(3,158.45)
961,000.00	USD	821,260.76	EUR	29/01/26	818,255.35	Goldman Sachs AG	(3,539.43)
409,701.41							
Total des contrats de change à terme							409,701.41
Quantité	Dénomination	Devise	Engagement en EUR	Contrepartie	Valeur de marché en EUR		
Options							
Plain Vanilla Equity Option							
30.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 18/12/202	EUR	139,429.92	BNP Paribas Derivatives Paris	26,670.00		
30.00	CALL COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 19/06/202	EUR	68,499.26	BNP Paribas Derivatives Paris	6,930.00		
150.00	CALL INFINEON TECHNOLOGIES AG 19/06/2026	EUR	3,217,629.44	BNP Paribas Derivatives Paris	70,800.00		
5.00	CALL LEONARDO SPA 17/12/2026 60	EUR	403,814.82	BNP Paribas Derivatives Paris	8,816.25		
11.00	CALL LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 18/09/	EUR	322,198.14	BNP Paribas Derivatives Paris	51,656.00		
130.00	CALL NORDEX SE 18/09/2026 30	EUR	1,940,150.61	BNP Paribas Derivatives Paris	55,380.00		
65.00	CALL PRYSMIAN SPA 18/06/2026 92	EUR	5,135,232.96	BNP Paribas Derivatives Paris	35,210.50		
125.00	CALL RENAULT SA 18/12/2026 36	EUR	230,659.47	BNP Paribas Derivatives Paris	47,000.00		
75.00	CALL SOCIETE GENERALE SA 18/12/2026 64	EUR	340,323.77	BNP Paribas Derivatives Paris	87,075.00		
150.00	CALL TOTALENERGIES SE 19/06/2026 60	EUR	247,336.59	BNP Paribas Derivatives Paris	19,350.00		
					408,887.75		
Total des Options					408,887.75		
Total Autres instruments financiers					855,523.14		
Récapitulatif de l'actif net							
					% VNI		
Total portefeuille titres			44,593,857.21	97.34			
Total Autres instruments financiers			855,523.14	1.87			
Avoirs en banque			484,870.75	1.06			
Autres actifs et passifs			(122,818.29)	(0.27)			
Total actif net			45,811,432.81	100.00			

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
Etats-Unis	34.52	33.58
France	12.26	11.95
Allemagne	10.18	9.92
Jersey	7.66	7.46
Japon	6.56	6.38
Chine	5.32	5.17
Pays-Bas	4.25	4.14
Hong-Kong	3.78	3.68
Royaume-Uni	2.87	2.79
Taiwan	2.82	2.74
Israël	2.54	2.47
Singapour	2.33	2.27
Autres	4.91	4.79
	100.00	97.34

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Internet	14.44	14.05
Banques	12.92	12.57
Logiciels	9.14	8.90
Appareils électriques & électroniques	7.85	7.64
Bureautique	5.94	5.79
Fond d'investissement	5.84	5.68
Assurances, Réassurances	5.51	5.36
Services financiers	5.32	5.18
Accessoires & Equipements automobiles	5.14	5.00
Matériaux de construction	3.96	3.85
Industrie sidérurgique	3.43	3.34
Cosmétiques	3.11	3.03
Transports	3.06	2.98
Assurances	2.79	2.72
Services diversifiés	2.47	2.41
Immobilier	2.42	2.36
Autres	6.66	6.48
	100.00	97.34

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
OSTRUM SRI MONEY PLUS-SIC EU	Fond d'investissement	2,603,755.50	5.68
GS FIN C INTL 0% 25-04/04/2028 CV	Banques	1,556,349.69	3.40
ALIBABA GROUP 0% 25-15/09/2032 CV	Internet	1,450,146.98	3.17
MORGAN STAN FIN 0% 25-21/03/2028 CV	Banques	1,359,335.38	2.97
PING AN INS GRP 0% 25-11/06/2030 CV	Assurances	1,245,295.23	2.72
RHEINMETALL 2.25% 23-07/02/2030 CV	Assurances, Réassurances	1,009,252.00	2.20
BARCLAYS BK PLC 1% 24-16/02/2029 CV	Banques	980,653.12	2.14
TERAWULF INC 0% 25-01/05/2032 CV	Services financiers	886,257.67	1.93
SALZGITTER AG 3.375% 25-22/10/2032 CV	Industrie sidérurgique	871,392.00	1.91
STMICROELECTRON 0% 20-04/08/2027 CV	Appareils électriques & électroniques	829,481.94	1.82

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO** (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		414,396,917.29
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		82,457,525.65
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	496,854,442.94
Avoirs en banque	2.2	14,391,628.24
A recevoir sur souscriptions		53,149.27
Intérêts et dividendes à recevoir	2.6	24,263.74
Autres créances		2,341.47
Total actifs		511,325,825.66
Passifs		
Charges à payer		3,534,881.29
A payer sur rachats		26,348.32
Total passifs		3,561,229.61
Actifs nets à la fin de la période		507,764,596.05

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	8,209,708.08
Intérêts sur obligations	2.6	27,032.97
Intérêts bancaires	2.6	165,518.91
Autres revenus	13	28,695.82
Total revenus		8,430,955.78
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	4,780,222.74
Commission de banque dépositaire	5	75,688.71
Commission de performance	4	2,367,899.47
Frais d'administration	5	35,943.73
Frais professionnels	7	19,854.04
Frais de transaction	2.7	517,588.46
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	126,173.76
Intérêts bancaires et charges	2.5	(826.74)
Frais d'agent de transfert		72,389.25
Frais d'impression et de publication		12,655.76
empty label 1 expenses		365.28
Autres charges	7	63,532.64
Total charges		8,071,487.10
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		359,468.68
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(26,101,478.83)
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		(25,742,010.15)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	82,457,525.65
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		56,715,515.50
Souscriptions		554,767,166.32
Rachats		(103,718,085.77)
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		507,764,596.05

** Lancé le 28 mars 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO** (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class A shares EUR	-	53,559.722	(348.838)	53,210.884
Class B shares EUR	-	407,142.102	(29,048.260)	378,093.842
Class I shares EUR	-	160.522	(53.701)	106.821
Class N shares EUR	-	35,792.693	(1,730.101)	34,062.592
Class SI shares EUR	-	1,524.730	(335.437)	1,189.293

** Lancé le 28 Mars 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO** (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI	Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					1,639,861.00	HERA SPA	EUR	6,592,241.22	1.30
Actions								19,969,499.22	3.93
Accessoires & Equipements automobiles					Logiciels				
109,000.00	ANDRITZ AG	EUR	7,275,750.00	1.43	65,530.00	EQUASENS	EUR	2,948,850.00	0.58
326,277.00	CIE AUTOMOTIVE SA	EUR	9,706,740.75	1.91	184,720.00	IONOS GROUP SE	EUR	4,941,260.00	0.97
283,377.00	DUERR AG	EUR	6,390,151.35	1.26	104,967.00	LECTRA	EUR	2,676,658.50	0.53
84,940.00	GEA GROUP AG	EUR	4,909,532.00	0.97	280,885.00	PLANISWARE SA	EUR	6,628,886.00	1.31
220,440.00	INTERPUMP GROUP SPA	EUR	10,312,183.20	2.03	439,360.00	TEAMVIEWER SE	EUR	2,658,128.00	0.52
102,778.00	JOST WERKE SE	EUR	5,560,289.80	1.10				19,853,782.50	3.91
40,000.00	KION GROUP AG	EUR	2,730,000.00	0.54	Immobilier				
58,882.00	KONECRANES OYJ	EUR	5,529,019.80	1.09	685,120.00	COLONIAL SFL SOCIMI SA	EUR	3,744,180.80	0.74
50,240.00	KRONES AG	EUR	6,822,592.00	1.34	223,500.00	CTP NV	EUR	3,987,240.00	0.79
450,585.00	METSO CORP	EUR	6,749,763.30	1.33	287,620.00	MERLIN PROPERTIES SOCIMI SA	EUR	3,575,116.60	0.70
175,200.00	PALFINGER AG	EUR	5,842,920.00	1.15	290,023.00	NEINOR HOMES SA	EUR	5,510,437.00	1.09
233,787.00	VALMET OYJ	EUR	6,623,185.71	1.30	175,000.00	TAG IMMOBILIE AG	EUR	2,315,250.00	0.45
			78,452,127.91	15.45				19,132,224.40	3.77
Matériaux de construction					Capital risque				
21,400.00	ACKERMANS & VAN HAAREN	EUR	4,964,800.00	0.98	273,437.00	CIRSA ENTERPRISES SA	EUR	4,046,867.60	0.80
126,420.00	ALTEN SA	EUR	9,159,129.00	1.80	623,800.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	13,973,120.00	2.75
191,390.00	ARCADIS NV	EUR	6,802,000.60	1.34				18,019,987.60	3.55
77,070.00	BILFINGER SE	EUR	8,277,318.00	1.63	Assurances				
381,670.00	MAIRE SPA	EUR	4,980,793.50	0.98	230,000.00	SCOR SE	EUR	6,610,200.00	1.31
234,120.00	SPIE SA - WII	EUR	11,532,751.20	2.28	93,252.00	VIENNA INSURANCE GROUP AG	EUR	6,266,534.40	1.23
155,500.00	TECHNIP ENERGIES NV	EUR	5,050,640.00	0.99				12,876,734.40	2.54
244,330.00	TECNICAS REUNIDAS SA	EUR	6,753,281.20	1.33	Chimie				
			57,520,713.50	11.33	395,300.00	FUGRO NV	EUR	3,356,097.00	0.66
Banques					1,908,190.00	SAIPEM SPA	EUR	4,627,360.75	0.91
1,509,000.00	ALPHA BANK SA	EUR	5,402,220.00	1.06	184,275.00	SBM OFFSHORE NV	EUR	4,514,737.50	0.89
400,000.00	BANCA MEDIOLANUM SPA	EUR	7,788,000.00	1.53				12,498,195.25	2.46
629,400.00	BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	EUR	5,746,422.00	1.13	Cosmétiques				
69,300.00	BAWAG GROUP AG	EUR	8,939,700.00	1.77	102,490.00	LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	EUR	6,508,115.00	1.28
475,340.00	BPER BANCA SPA	EUR	5,513,944.00	1.09	39,026.00	OTTOBOCK SE & CO KGAA	EUR	2,546,446.50	0.50
110,397.00	FINECOBANK SPA	EUR	2,450,813.40	0.48	950,040.00	UNIPAR PLC	EUR	3,344,140.80	0.66
918,910.00	PIRAEUS BANK SA	EUR	6,243,074.54	1.23				12,398,702.30	2.44
			42,084,173.94	8.29	Services financiers				
Services diversifiés					595,380.00	BFF BANK SPA	EUR	5,656,110.00	1.11
126,752.00	BEFESA SA	EUR	3,739,184.00	0.74	155,530.00	FLATEXDEGIRO SE	EUR	5,714,172.20	1.13
164,450.00	EDENRED	EUR	3,109,749.50	0.61				11,370,282.20	2.24
231,700.00	ELIS SA - WII	EUR	5,621,042.00	1.11	Bureautique				
355,796.00	FLUIDRA SA	EUR	8,240,235.36	1.62	88,430.00	BECHTLE AG	EUR	3,862,622.40	0.76
613,242.00	NEXI SPA	EUR	2,588,494.48	0.51	42,491.00	SOPRA STERIA GROUP	EUR	6,569,108.60	1.29
142,530.00	SANLORENZO SPA/AMEGLIA	EUR	4,318,659.00	0.85				10,431,731.00	2.05
40,002.00	TRIGANO SA	EUR	7,012,350.60	1.38	Internet				
			34,629,714.94	6.82	52,600.00	REPLY SPA	EUR	6,033,220.00	1.19
Assurances, Réassurances								6,033,220.00	1.19
222,060.00	EXOSSENS SAS	EUR	10,758,807.00	2.12	Industrie sidérurgique				
235,500.00	LISI	EUR	12,505,050.00	2.47	433,200.00	ACERINOX SA	EUR	5,484,312.00	1.08
147,020.00	RENK GROUP AG	EUR	7,883,212.40	1.55				5,484,312.00	1.08
37,800.00	TKMS AG & CO KGAA	EUR	2,498,580.00	0.49	Transports				
			33,645,649.40	6.63	13,220.00	ID LOGISTICS GROUP	EUR	5,433,420.00	1.07
Appareils électriques & électroniques								5,433,420.00	1.07
766,360.00	CENERGY HOLDINGS SA	EUR	11,495,400.00	2.26	Publicité				
19,603.00	NEXANS SA	EUR	2,466,057.40	0.49	141,624.00	IPSOS	EUR	4,852,038.24	0.96
81,500.00	SESA SPA	EUR	7,318,700.00	1.44				4,852,038.24	0.96
117,200.00	SUSS MICROTEC SE	EUR	4,587,208.00	0.90	Equipement diversifié				
126,360.00	TKH GROUP NV-DUTCH CERT	EUR	4,619,721.60	0.91	125,340.00	AALBERTS NV	EUR	3,517,040.40	0.69
			30,487,087.00	6.00				3,517,040.40	0.69
Commerce & Distribution					Stockage & Entrepôt				
456,340.00	AZELIS GROUP NV	EUR	4,266,779.00	0.84	29,599.00	VIDRALA SA	EUR	2,666,869.90	0.53
58,100.00	BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	5,718,202.00	1.13				2,666,869.90	0.53
148,500.00	DELONGHI SPA	EUR	5,420,250.00	1.07	Audiovisuel				
20,430.00	DIETEREN GROUP	EUR	3,144,177.00	0.62	104,650.00	SPRINGER NATURE AG & CO KGAA	EUR	2,000,908.00	0.38
181,000.00	JUMBO SA	EUR	5,049,900.00	0.99				2,000,908.00	0.38
471,618.00	PUUULO OYJ	EUR	5,980,116.24	1.18				494,309,653.94	97.35
			29,579,424.24	5.83	Obligations				
Alimentation					Assurances, Réassurances				
839,000.00	DAVIDE CAMPARI-MILANO NV	EUR	4,646,382.00	0.92	2,300,000.00	EXAIL TECHNO 25-01/04/2174 CV FRN	EUR	2,544,789.00	0.50
500,000.00	GLANBIA PLC	EUR	7,295,000.00	1.44				2,544,789.00	0.50
82,490.00	REMY COINTREAU	EUR	3,022,433.60	0.59				2,544,789.00	0.50
120,000.00	VISCOFAN SA	EUR	6,408,000.00	1.26	Total portefeuille titres				
			21,371,815.60	4.21				496,854,442.94	97.85
Energie									
59,890.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	9,378,774.00	1.85					
46,440.00	GREENERGY RENOVABLES	EUR	3,998,484.00	0.78					

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO** (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025 (suite)

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	496,854,442.94	97.85
Avoirs en banque	14,391,628.24	2.83
Autres actifs et passifs	(3,481,475.13)	(0.68)
Total actif net	507,764,596.05	100.00

** Lancé le 28 Mars 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO** (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	23.74	23.24
Italie	20.87	20.42
Allemagne	14.83	14.49
Espagne	13.41	13.12
Autriche	5.70	5.58
Pays-Bas	5.39	5.28
Finlande	5.01	4.90
Belgique	4.80	4.70
Grèce	3.36	3.28
Irlande	2.14	2.10
Luxembourg	0.75	0.74
	100.00	97.85

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Accessoires & Equipements automobiles	15.79	15.45
Matériaux de construction	11.58	11.33
Banques	8.47	8.29
Assurances, Réassurances	7.28	7.13
Services diversifiés	6.97	6.82
Appareils électriques & électroniques	6.14	6.00
Commerce & Distribution	5.95	5.83
Alimentation	4.30	4.21
Energie	4.02	3.93
Logiciels	4.00	3.91
Immobilier	3.85	3.77
Capital risque	3.63	3.55
Assurances	2.59	2.54
Chimie	2.52	2.46
Cosmétiques	2.50	2.44
Services financiers	2.29	2.24
Bureautique	2.10	2.05
Autres	6.02	5.90
	100.00	97.85

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
LOTTOMATICA GROUP SPA	Capital risque	13,973,120.00	2.75
LISI	Assurances, Réassurances	12,505,050.00	2.47
SPIE SA - W/I	Matériaux de construction	11,532,751.20	2.28
CENERGY HOLDINGS SA	Appareils électriques & électroniques	11,495,400.00	2.26
EXOSSENS SAS	Assurances, Réassurances	10,758,807.00	2.12
INTERPUMP GROUP SPA	Accessoires & Equipements automobiles	10,312,183.20	2.03
CIE AUTOMOTIVE SA	Accessoires & Equipements automobiles	9,706,740.75	1.91
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Energie	9,378,774.00	1.85
ALTEN SA	Matériaux de construction	9,159,129.00	1.80
BAWAG GROUP AG	Banques	8,939,700.00	1.77

** Lancé le 28 Mars 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY ** (en EUR)

Etat des Actifs Nets au 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		1,911,564,649.47
Plus ou (Moins)-value non réalisée sur portefeuille-titres		250,494,778.97
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2.2b	2,162,059,428.44
Avoirs en banque	2.2	42,932,558.96
Produits à recevoir sur vente de titres		166,251.33
A recevoir sur souscriptions		1,067,943.74
Autres créances		2,341.47
Total actifs		2,206,228,523.94
Passifs		
Charges à payer		2,657,151.05
A payer sur rachats		173,367.55
Total passifs		2,830,518.60
Actifs nets à la fin de la période		2,203,398,005.34

Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets pour la période se terminant le 31 décembre 2025

	Notes	EUR
Revenus		
Dividendes (prélèvement net à la source)	2.6	8,378,752.35
Intérêts bancaires	2.6	92,757.53
Autres revenus	13	1,387.53
Total revenus		8,472,897.41
Charges		
Commission de conseil en investissement	4	8,410,894.65
Commission de banque dépositaire	5	70,904.02
Frais d'administration	5	10,497.74
Frais professionnels	7	11,998.43
Frais de transaction	2.7	677,063.81
No translation of "Taxe d'abonnement" (Financial static info - Report - Section - Heading - UCI exception - Label - Part2) in French (France)	6	488,263.33
Intérêts bancaires et charges	2.5	(566.96)
Frais d'agent de transfert		55,249.12
Frais d'impression et de publication		10,881.00
Autres charges	7	14,523.52
Total charges		9,749,708.66
Revenu / (Perte) net(te) des investissements		(1,276,811.25)
Bénéfice / (Perte) réalisé(e) sur:		
Portefeuille-titres	2.4	(260,513,170.32)
Change	2.3	(8,491.56)
Plus ou (moins)-value réalisée pour la période		(261,798,473.13)
Variation de la plus ou (moins)-value nette non réalisée sur :		
Portefeuille-titres	2.4	250,494,778.97
Augmentation / (Diminution) des actifs nets provenant des opérations		(11,303,694.16)
Souscriptions		2,288,185,309.87
Rachats		(73,483,610.37)
Actifs nets en début de période		-
Actifs nets à la fin de la période		2,203,398,005.34

** Lancé le 15 Septembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY ** (en EUR)

Etat des Variations du nombre d'actions

	Nombre d'actions en circulation en début de période	Nombre d'actions souscrites	Nombre d'actions rachetées	Nombre d'actions en circulation en fin de période
Class B shares EUR	-	1,212,055.772	(31,869.209)	1,180,186.563
Class BD shares EUR	-	9,444,134.145	(235,448.159)	9,208,685.986
Class I shares EUR	-	2,483.061	(183.612)	2,299.449
Class ID shares EUR	-	306.124	(5.000)	301.124
Class N shares EUR	-	135,011.495	(8,532.730)	126,478.765
Class Q shares EUR	-	11,081.035	-	11,081.035

** Lancé le 15 Septembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY ** (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2025

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
412,358.00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	111,295,424.20	5.05
171,367.00	LOREAL	EUR	62,823,142.20	2.85
110,755.00	MERCK KGAA	EUR	13,578,563.00	0.62
521,948.00	SANOFI	EUR	43,175,538.56	1.96
1,274,965.00	SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	57,271,427.80	2.60
166,408.00	UCB SA	EUR	39,704,948.80	1.80
			327,849,044.56	14.88
Appareils électriques & électroniques				
17,831.00	ASM INTERNATIONAL NV	EUR	9,229,325.60	0.42
161,082.00	ASML HOLDING NV	EUR	148,420,954.80	6.74
153,938.00	LEGRAND SA	EUR	19,588,610.50	0.89
313,684.00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	73,684,371.60	3.34
			250,923,262.50	11.39
Banques				
1,659,975.00	ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	18,757,717.50	0.84
351,019.00	BAWAG GROUP AG	EUR	45,281,451.00	2.06
1,961,398.00	FINECOBANK SPA	EUR	43,543,035.60	1.98
11,001,248.00	INTESA SANPAOLO	EUR	65,138,389.41	2.96
365,611.00	KBC GROUP NV	EUR	40,674,223.75	1.84
			213,394,817.26	9.68
Services diversifiés				
36,835.00	ADYEN NV	EUR	50,648,125.00	2.30
1,413,790.00	AMADEUS IT GROUP SA	EUR	88,842,563.60	4.04
635,740.00	BUREAU VERITAS SA	EUR	17,279,413.20	0.78
74,989.00	EDENRED	EUR	1,418,041.99	0.06
1,027,433.00	RELX PLC	EUR	35,631,376.44	1.62
			193,819,520.23	8.80
Assurances, Réassurances				
43,634.00	MTU AERO ENGINES AG	EUR	15,503,160.20	0.70
18,948.00	RHEINMETALL AG	EUR	29,577,828.00	1.34
241,534.00	SAFRAN SA	EUR	71,832,211.60	3.27
			116,913,199.80	5.31
Internet				
2,200,522.00	PROSUS NV	EUR	116,297,587.70	5.28
			116,297,587.70	5.28
Logiciels				
60,156.00	NEMETSCHEK AKT	EUR	5,582,476.80	0.25
530,342.00	SAP SE	EUR	110,496,755.70	5.02
			116,079,232.50	5.27
Accessoires & Equipements automobiles				
135,570.00	FERRARI NV	EUR	43,206,159.00	1.96
238,366.00	KONE OYJ-B	EUR	14,435,444.96	0.66
280,148.00	SIEMENS ENERGY AG	EUR	33,729,819.20	1.53
			91,371,423.16	4.15
Capital risque				
3,302,311.00	LOTTOMATICA GROUP SPA	EUR	73,971,766.40	3.36
			73,971,766.40	3.36
Ingénierie & Construction				
291,654.00	THALES SA	EUR	67,022,089.20	3.04
			67,022,089.20	3.04
Textile				
5,338.00	HERMES INTERNATIONAL	EUR	11,327,236.00	0.51
82,860.00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	53,444,700.00	2.43
			64,771,936.00	2.94
Commerce & Distribution				
999,404.00	INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	56,306,421.36	2.56
			56,306,421.36	2.56
Services financiers				
246,258.00	DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	55,087,914.60	2.50
			55,087,914.60	2.50
Matériaux de construction				
6,804,410.00	INFRASTRUTTURA WIRELESS ITAL	EUR	53,652,772.85	2.44
			53,652,772.85	2.44
Chimie				
248,387.00	AIR LIQUIDE SA	EUR	39,806,500.62	1.81
177,381.00	IMCD NV	EUR	13,718,646.54	0.62
			53,525,147.16	2.43
Equipement diversifié				
186,877.00	SIEMENS AG-REG	EUR	44,691,634.55	2.03
			44,691,634.55	2.03

Quantité ou nominal	Dénomination	Devise	Valeur de marché en EUR	% VNI
Assurances				
112,826.00	ALLIANZ SE-REG	EUR	44,058,553.00	2.00
			44,058,553.00	2.00
Divertissement				
1,947,714.00	UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	43,297,682.22	1.96
			43,297,682.22	1.96
Energie				
270,199.00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	42,313,163.40	1.91
			42,313,163.40	1.91
Télécommunications				
1,293,495.00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	35,778,071.70	1.61
			35,778,071.70	1.61
			2,061,125,240.15	93.54
Autres valeurs mobilières				
Actions				
Chimie				
336,083.00	AIR LIQUIDE SA-PF	EUR	53,860,661.58	2.44
			53,860,661.58	2.44
			53,860,661.58	2.44
Fonds				
Fond d'investissement				
0.91	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER ICE	EUR	185.45	0.00
2,000.00	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER INC	EUR	281,620.00	0.01
1.00	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER NCC	EUR	125.94	0.00
52.36	DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO INC	EUR	33,220,375.32	1.51
1,000.00	OSTRUM SRI MONEY - I C EUR	EUR	13,571,220.00	0.62
			47,073,526.71	2.14
Total portefeuille titres			2,162,059,428.44	98.12

Récapitulatif de l'actif net

		% VNI
Total portefeuille titres	2,162,059,428.44	98.12
Avoirs en banque	42,932,558.96	1.95
Autres actifs et passifs	(1,593,982.06)	(0.07)
Total actif net	2,203,398,005.34	100.00

** Lancé le 15 Septembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des états financiers.

DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY ** (en EUR)

Répartitions Sectorielle et Géographique du Portefeuille-Titres

Répartition par pays	% du portefeuille	% des actifs nets
France	32.43	31.80
Allemagne	20.60	20.20
Pays-Bas	17.65	17.32
Italie	12.93	12.70
Espagne	6.71	6.60
Belgique	3.72	3.64
Autriche	2.09	2.06
Autres	3.87	3.80
	100.00	98.12

Répartition sectorielle	% du portefeuille	% des actifs nets
Cosmétiques	15.16	14.88
Appareils électriques & électroniques	11.61	11.39
Banques	9.87	9.68
Services diversifiés	8.96	8.80
Assurances, Réassurances	5.41	5.31
Internet	5.38	5.28
Logiciels	5.37	5.27
Chimie	4.97	4.87
Accessoires & Equipements automobiles	4.23	4.15
Capital risque	3.42	3.36
Ingénierie & Construction	3.10	3.04
Textile	3.00	2.94
Commerce & Distribution	2.60	2.56
Services financiers	2.55	2.50
Matériaux de construction	2.48	2.44
Fond d'investissement	2.18	2.14
Equipeement diversifié	2.07	2.03
Assurances	2.04	2.00
Divertissement	2.00	1.96
Autres	3.60	3.52
	100.00	98.12

Les dix principales positions

Les dix principales positions	Secteur	Valeur de marché EUR	% des actifs nets
ASML HOLDING NV	Appareils électriques & électroniques	148,420,954.80	6.74
PROSUS NV	Internet	116,297,587.70	5.28
ESSILORLUXOTTICA	Cosmétiques	111,295,424.20	5.05
SAP SE	Logiciels	110,496,755.70	5.02
AMADEUS IT GROUP SA	Services diversifiés	88,842,563.60	4.04
LOTTOMATICA GROUP SPA	Capital risque	73,971,766.40	3.36
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Appareils électriques & électroniques	73,684,371.60	3.34
SAFRAN SA	Assurances, Réassurances	71,832,211.60	3.27
THALES SA	Ingénierie & Construction	67,022,089.20	3.04
INTESA SANPAOLO	Banques	65,138,389.41	2.96

** Lancé le 15 Septembre 2025 - Voir Note 1 pour plus de détails.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025

Note 1. Informations générales

DNCA INVEST (le « Fonds ») est enregistré en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi de 2010 ») concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Le Fonds a été constitué le 12 février 2007 conformément à la loi du 19 juillet 1991 concernant organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Du 13 février 2007 au 31 août 2007, le Fonds relevait de la loi modifiée du 13 février 2007 relative aux fonds d'investissement spécialisés.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 31 août 2007 a décidé d'amender les statuts aux fins de soumettre le Fonds à la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. Depuis le 1 juillet 2011, le Fonds est soumis à la loi 2010 sur les organismes de placements collectifs et de changer le nom du Fonds LEONARDO INVEST FUND en LEONARDO INVEST. La SICAV, anciennement dénommée LEONARDO Invest, a été renommée DNCA INVEST en vertu d'une Résolution circulaire du Conseil d'administration de la SICAV prise en date du 20 janvier 2011. Les Statuts Coordinés ont été modifiés le 20 janvier 2011. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois le 5 juin 2019 et ont été publiés dans le Recueil électronique des sociétés et associations (RESA) le 8 juillet 2019.

DNCA INVEST est une société de placement collectif ouverte (« Société d'investissement à capital variable ») établie en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg pour une durée illimitée, avec une structure comprenant différents compartiments et classes d'actions.

Le Conseil d'Administration du Fonds tenu le 26 juin 2020, a désigné et pour une durée illimitée DNCA Finance Paris afin d'agir en tant que Société de Gestion du Fonds, conformément au chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 en remplacement de DNCA Finance Luxembourg.

Les Compartiments suivants sont distribués en Suisse au 31 décembre 2025:

- DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION
- DNCA INVEST - EUROSE
- DNCA INVEST - EVOLUTIF
- DNCA INVEST - VALUE EUROPE
- DNCA INVEST - CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - ONE
- DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH
- DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE
- DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE
- DNCA INVEST - SERENITE PLUS
- DNCA INVEST - ALPHA BONDS
- DNCA INVEST - FLEX INFLATION
- DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)
- DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)
- DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD
- DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)
- DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD
- DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES
- DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO (lancé le 28 mars 2025)
- DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY (lancé le 16 septembre 2025)

Fusions

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 04 mars 2025, le compartiment DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD a absorbé le compartiment DNCA INVEST - GLOBAL SPORT le 11 avril 2025, avec un ratio de fusion de 0,937 pour l'action AAC EUR et 0,882 pour l'action INC EUR.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 23 mai 2025, le compartiment DNCA INVEST – GLOBAL NEW WORLD a absorbé le compartiment DNCA INVEST – BEYOND GLOBAL LEADERS le 18 juillet 2025, avec un ratio de fusion de 2,249 pour l'action INC EUR, 0,908 pour l'action AAC EUR, 1,222 pour l'action NCC EUR et 2,388 pour l'action QCA EUR et 0.000501 pour l'action ICE EUR. Il est à noter que le compartiment a lancé deux nouvelles classes d'actions basée sur la dernière VNI/Part du fond absorbé. Il s'agit des actions A3 EUR et BBC EUR pour lesquels un ratio de 1 a été appliqué.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 3 juin 2025, le compartiment DNCA-INVEST – GLOBAL NEW WORLD a absorbé le compartiment DNCA INVEST – GLOBAL EMERGING EQUITY le 25 juillet 2025, avec un ratio de fusion de 1,454, pour l'action AAC EUR, 1,170 pour l'action NCC EUR, 147,189 pour l'action pour l'action INC EUR et 1,095 pour l'action QCA EUR. Il est à noter que le compartiment a lancé une nouvelle classe d'actions basée sur la dernière VNI/Part du fond absorbé. Il s'agit de l'action MCA EUR pour laquelle un ratio de 1 a été appliqué.

Pour ces trois fusions, elles ont été basées sur la VNI du jour d'avant.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 1. Informations générales (suite)

Changement de noms de Compartiments :

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 8 décembre 2025, le compartiment DNCA INVEST – BEYOND ALTEROSA a été renommé DNCA INVEST – SUSTAIN ALTEROSA le 11 décembre 2025.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 8 décembre 2025, le compartiment DNCA INVEST – BEYOND SEMPEROSA a été renommé DNCA INVEST – SUSTAIN SEMPEROSA le 11 décembre 2025.

Suite aux décisions du Conseil d'Administration du Fonds le 8 décembre 2025, le compartiment DNCA INVEST – BEYOND CLIMATE a été renommé DNCA INVEST – SUSTAIN CLIMATE le 11 décembre 2025.

Part d'actions :

Au 31 décembre 2025, les catégories d'actions suivantes sont accessibles aux investisseurs :

Les actions de catégorie A, A3, B, C, DE et WA sont accessibles à tous les investisseurs.

Les actions de catégorie I, SI, WI, WSI, WLR et F sont seulement disponibles aux investisseurs institutionnels.

La catégories d'actions N ne peut être acquises que par des investisseurs (i) qui investissent par le biais d'un distributeur ou d'une plateforme ou d'un autre intermédiaire (« L'Intermédiaire ») qui a été approuvé par la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé par la Société de Gestion (un « Intermédiaire Approuvé ») et (ii) qui ont conclu un contrat légal spécifique avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire approuvé, et qui doivent se conformer aux restrictions sur le paiement de commissions établies par la directive MiFID, ou, le cas échéant, aux conditions requises réglementaires les plus restrictives imposées par des législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE. Relativement aux Intermédiaires enregistrés dans l'Union européenne, et qui ont signé un contrat légal séparé, cette catégorie d'action peut généralement être appropriée pour des services de gestion de portefeuille discrétionnaires ou des services de conseil fournis sur une base indépendante, tel que défini par la directive MiFID, ou assujettis à des conditions requises réglementaires plus restrictives imposées par les législateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors UE.

Les catégories d'actions N-SP ne peuvent être distribuées qu'en Espagne ou par le biais d'un distributeur agréé par la Société de Gestion (un « Distributeur Agréé »), établi en Espagne et acquis par des investisseurs expressément autorisés par la Société de Gestion et investissant : (i) le montant minimum de souscription initiale correspondant (ii) par le biais d'un Intermédiaire Agréé ayant conclu un accord distinct avec la Société de Gestion ou un Intermédiaire Agréé ayant accepté de ne recevoir aucun paiement sur la base d'un accord contractuel ou en raison d'accords de frais individuels avec leurs clients, ou qui est tenu de respecter les restrictions sur les paiements conformément à la MiFID ou, le cas échéant, des exigences plus restrictives imposées par les régulateurs locaux dans certaines juridictions de l'UE et/ou hors de l'UE.

Les Actions de Classe Y sont seulement disponibles pour les compagnies d'assurances qui souscrivent pour les besoins de contrats d'assurance-vie en France avec l'accord préalable de la Société de Gestion et/ou qui ont conclu avec la Société de Gestion un accord juridique contenant des conditions spécifiques à l'investissement en Actions de Classe Y.

La catégorie d'action Q est uniquement accessible aux employés / gestionnaires et aux administrateurs de DNCA FINANCE ou toute entité (famille des collaborateurs) sous condition de l'acceptation du Conseil d'Administration.

Les catégories d'actions AG, BG, IG et NG sont des catégories d'actions uniquement disponibles pour des distributeurs spécifiques définis par la Société de Gestion. La période d'offre des actions de ces classes sera déterminée par le Conseil d'Administration.

Les catégories d'action A2 et N2 sont réservés aux investissements de BPCE tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les catégories d'actions de classe M sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion appartenant au groupe BPCE.

Les catégories d'actions de classe U sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion.

Les catégories d'actions de classe V sont réservées aux OPCVM nourriciers gérés par des sociétés de gestion.

Les catégories d'actions de classe AFERG sont réservées aux investissements d'Abeille Assurance tels qu'approuvés par la Société de Gestion.

Les actions de catégorie A, AG, A2, A3, B, BG, C, DE, I, IG, M, SI, WA, WI, WSI, F, N, NG, N2, Q, AFERG, WLR et Y peuvent être disponibles dans une monnaie (la « Monnaie de la Catégorie ») autre que la Monnaie de Référence du Compartiment (la « Monnaie de Référence »). Les devises de catégories d'actions peuvent être CHF, EUR, USD, CAD, GBP ou JPY.

Les catégories d'actions A, AG, A2, A3, B, BG, C, DE, I, IG, M, SI, WA, WI, WSI, F, N, NG, N2, Q, U, V, AFERG, WLR et Y peuvent être hedgées, dans de telles circonstances, les catégories d'actions seront référencées en ajoutant un « H » au nom de la catégorie d'actions.

Les actions de distribution sont référencées en ajoutant un « D » au nom de la catégorie d'actions. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires des catégories d'actions AD, ID, MD et ND deux fois par an selon la décision du Conseil d'Administration du Fonds. Des dividendes intermédiaires peuvent être distribués aux actionnaires d'actions de catégorie ADM tous les trimestres sur décision du conseil d'administration.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 1. Informations générales (suite)

Part d'actions : (suite)

Les catégories d'actions A, AG, A2, A3, B, BG, C, DE, I, IG, SI, WA, WI, WSI, F, M, N, N2, NG, Y, U, V, AFERG, WLR et Q sont en circulation.

Aux termes des Statuts, le Conseil d'Administration du Fonds peut décider d'émettre, pour chaque catégorie d'actions, des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation.

Note 2. Principaux principes comptables

Les états financiers du Fonds sont présentés conformément aux réglementations luxembourgeoises sur les Organismes de Placement Collectif. Ils sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis au Luxembourg.

2.1 États financiers combinés

Les états financiers combinés de DNCA INVEST sont exprimés en euro et sont égaux à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment converti en euro au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

2.2 Règles de valorisation

La valeur des actifs sera calculée de la manière suivante :

a) La valeur de toutes les liquidités en caisse ou en dépôt, obligations, billets à demande et créances d'exploitation, charges constatées d'avance, dividendes en espèces et intérêts déclarés ou à payer comme susmentionné et pas encore reçus, est considérée comme pleine et entière sauf au cas où celle-ci ne pourrait être versée ou reçue en entier, auquel cas la valeur serait fixée après la réduction jugée appropriée pour refléter la valeur exacte des instruments susmentionnés.

b) La valeur des actifs, inscrits ou négociés sur une Bourse, est fondée sur le dernier cours disponible de la Bourse, qui est habituellement le marché principal de ces actifs.

c) La valeur des actifs négociés sur un autre marché réglementé se fonde sur le dernier cours disponible.

d) Au cas où les actifs ne seraient pas inscrits ou négociés sur une Bourse ou sur un marché réglementé, ou si, concernant les actifs inscrits ou négociés en Bourse, ou sur un autre marché réglementé comme susmentionné, le cours fixé en vertu du sous-paragraphe (b) ou (c) ne représente pas la juste valeur de marché des actifs concernés, la valeur de ces actifs se fonde sur un cours de vente raisonnablement prévisible et fixé avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration du Fonds.

e) La valeur de liquidation des contrats d'options non négociés sur les Bourses ou les autres marchés réglementés signifie leur valeur nette liquidative fixée, conformément aux politiques établies par le Conseil d'Administration, sur une base appliquée de manière cohérente à chaque type de contrat. La valeur liquidative des contrats à terme standardisés ou futures, des contrats à terme non standardisés ou forward, ou des contrats d'options négociés sur des Bourses ou sur d'autres marchés réglementés sera fondée sur les derniers cours de clôture ou de règlement disponibles de ces contrats sur des Bourses ou des marchés réglementés où les contrats particuliers à terme standardisés, à terme non standardisés ou d'options sont négociés par le Fonds ; pourvu que, dans le cas où un contrat à terme standardisé, à terme non standardisé ou d'options ne peut être liquidé le jour où l'actif net est déterminé, la base servant à fixer la valeur liquidative du contrat concerné sera la valeur que le Conseil d'Administration du Fonds juge juste et raisonnable.

f) Les investissements en OPCVM et autres OPC sont effectués à leur dernière valeur liquidative officielle, ou non officielle (c'est-à-dire, qui n'est pas habituellement utilisée aux fins de souscription ou de rachat d'actions des fonds ciblés) fournie par les administrateurs concernés si elle est plus récente que leur valeur liquidative nette officielle, et pour laquelle l'agent administratif a une assurance raisonnable que la méthode de valorisation utilisée par l'administrateur concerné pour la valeur liquidative non officielle susmentionnée est cohérente par rapport à la valeur officielle.

Si des événements sont survenus qui ont entraîné une modification matérielle de la valeur nette d'inventaire de telles actions ou parts d'OPCVM et / ou d'OPC depuis le jour auquel la valeur nette d'inventaire officielle a été calculée, la valeur de telles actions ou parts peut être ajustée afin de refléter, de l'avis raisonnable du Conseil d'Administration, une telle modification de valeur.

g) Les instruments de marché monétaire non cotés détenus par le Fonds avec une échéance restante de quatre-vingt-dix jours ou moins sont évalués grâce à la méthode de l'amortissement de coût qui s'approche de la valeur de marché.

h) Tous les autres titres et actifs sont valorisés à la juste valeur de marché déterminée de bonne foi en vertu des procédures fixées par le Conseil d'Administration du Fonds.

i) Les « Contracts for Difference » (« CFD ») sont des instruments financiers négociés de gré à gré qui permettent à l'investisseur de tirer profit des variations de prix des actions sans avoir l'obligation de vendre ces actions ou de gérer des contraintes de détention qu'elles impliquent (garde, financement, emprunts pour couvrir les positions courtes). En effet, les termes du contrat « CFD » impliquent que les deux parties concernées échangent, à la clôture d'un tel contrat, une différence entre le prix d'ouverture et le prix de clôture du contrat, multiplié par le nombre de parts ou catégories d'actions de l'actif sous-jacent tel que spécifié dans ledit contrat. Le règlement de cette différence est réalisé par le biais d'un versement en numéraire, et non par le biais d'une livraison physique des actifs sous-jacents.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.2 Règles de valorisation (suite)

Les « Contracts for Difference » sont évalués à la valeur de marché au cours de clôture à la date d'évaluation des titres sous-jacents. La valeur de marché de la ligne correspondante indique la différence entre la valeur de marché et le prix d'exercice des titres sous-jacents. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

j) Les contrats futures sont évalués au dernier cours connu du marché. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Pour le calcul des avoirs nets en devises sur les instruments financiers, les titres sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice

k) Les contrats de change à terme ouvert lors de la date de clôture sont évalués sur la base du taux de change à terme correspondant à la maturité résiduelle du contrat. Les contrats de change à terme non échus sont évalués au dernier taux de change à terme disponible aux dates d'évaluation ou à la date de clôture et la plus-value ou moins-value non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

l) Un Interest rate Swap (IRS) et un Inflation linked Swap (ILS) sont des accords bilatéraux dans lesquels chaque partie convient d'échanger une série de paiements d'intérêts pour une autre série de paiements d'intérêts sur la base d'un montant notionnel servant de base de calcul qui n'est généralement pas échangée. Les contrats Interest Rate Swap et Inflation linked Swap sont évalués à leur juste valeur basée sur le dernier cours de clôture connu de la valeur sous-jacente. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

m) Un Credit Default Swap est une transaction dérivée de crédit par laquelle deux parties concluent un contrat aux termes duquel une partie (l'acheteur de la protection) paie à l'autre (le vendeur de la protection) un coupon périodique fixe pour la durée de vie stipulée du contrat en contrepartie d'un paiement conditionné à un événement de crédit relatif à l'obligation de référence sous-jacente. Le credit default swap est valorisé au prix du marché à chaque date de calcul de la valeur liquidative. Les bénéfices ou pertes réalisés et la variation des plus ou moins-values non réalisées en résultant sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets sous la rubrique Swaps. La plus-value ou moins-value nette non réalisée est inscrite à l'état des actifs nets.

n) Total return swaps (TRS), dérivé de crédit sur transfert de rendement, est un accord bilatéral dans lequel chaque partie s'engage à échanger des paiements basés sur la performance d'un instrument sous-jacent représenté par un titre, une matière première, bons ou indice de ceux-ci pour un taux fixe ou variable. Une partie (acheteur de protection) verse le rendement total d'un actif de référence spécifique et reçoit de l'autre partie (vendeur de protection) en retour un flux régulier de paiement. La performance totale comprendra les gains et les pertes sur le sous-jacent ainsi que tout intérêt ou dividende pendant la durée du contrat selon le type de sous-jacent. Les flux de trésorerie à échanger sont calculés par référence à un montant notionnel ou à une qualité convenue. Dans la mesure où le rendement total de l'actif de référence sous-jacent à la transaction dépasse ou est inférieur au paiement compensatoire, le fonds recevra un paiement de la contrepartie ou effectuera un paiement à celle-ci.

2.3 Conversion des devises

Les comptes de chaque Compartiment sont libellés dans la monnaie de calcul de la valeur liquidative nette du Compartiment concerné.

Les frais d'investissements libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment, sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date d'achat.

Les revenus et dépenses en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les plus et moins-values de change sur investissements sont comprises dans les plus-values / (moins-values) nettes réalisées sur investissements, dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

À la clôture de l'exercice, la valeur de marché des investissements (fixée comme précisé ci-dessous), les créances, liquidités en banque et les éléments de passif libellés en monnaies autres que la monnaie comptable du Compartiment sont convertis dans cette monnaie au taux de change en vigueur à cette date. Les plus-values ou moins-values nettes de change réalisées ou latentes qui en résultent sont comprises dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.4 Plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements

Les plus-values ou moins-values nettes réalisées sur ventes d'investissements sont calculées sur la base du coût moyen et est grevé dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

2.5 Charges

Les dépenses sont calculées par la méthode de la comptabilité créances-dettes. Les dépenses sont grevées sur l'Etat des Opérations et Variations des Actifs Nets.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 2. Principaux principes comptables (suite)

2.6 Dividendes et intérêts

Les dividendes et intérêts perçus par le Fonds sur ses investissements sont dans de nombreux cas, sujet à des retenues d'impôt à la source non recouvrables. La valeur des dividendes et intérêts déclarés ou échus et non encore reçus est considérée être le montant total de celle-ci, sauf s'il s'avère improbable qu'elle puisse être payée ou reçue en entier. Les dividendes sont reconnus comme un avoir net de taxes retenues à la source, à la date à laquelle les titres sont d'abord déclarés ex-dividende, dans la mesure où les informations sont raisonnablement disponibles pour le Fonds. Les intérêts sont comptabilisés à chaque évaluation de l'actif net.

2.7 Frais de transactions

Le Fonds s'expose à des frais de transaction tels que des frais de courtage, certaines taxes et certains frais dépositaires relatifs aux achats et ventes d'investissements, de produits dérivés et autres actifs qualifiés. Ces frais sont inclus dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets.

Note 3. Taux de change au 31 décembre 2025

Les taux de change utilisés pour la conversion des éléments d'actif et de passif du Fonds non libellés en EUR sont les suivants :

1 dollar Australien (AUD) =	0.568495	EUR	1 won sud-coréen (KRW)	0.000590	EUR
1 real Brésilien (BRL) =	0.155053	EUR	1 Peso Mexicain (MXN) =	0.047292	EUR
1 dollar Canadien (CAD) =	0.621126	EUR	1 couronne Norvégienne (NOK) =	0.084497	EUR
1 franc Suisse (CHF) =	1.073883	EUR	1 dollar Néo-Zélandais (NZD) =	0.490316	EUR
1 yuan Chinois (CNY) =	0.121916	EUR	1 zloty Polonais (PLN) =	0.236995	EUR
1 couronne Danoise (DKK) =	0.133887	EUR	1 rouble Russe (RUB) =	0.010764	EUR
1 livre sterling (GBP) =	1.146224	EUR	1 couronne Suédoise (SEK) =	0.092389	EUR
1 dollar de Hong Kong (HKD) =	0.109464	EUR	1 dollar Singapourien (SGD) =	0.662383	EUR
1 forint Hongrois (HUF) =	0.002601	EUR	1 Lire Turque (TRY) =	0.019813	EUR
1 roupie Indonésien (IDR) =	0.000051	EUR	1 nouveau dollar Taiwanais (TWD) =	0.027124	EUR
1 roupie Indienne (INR) =	0.009463	EUR	1 dollar Américain (USD) =	0.852079	EUR
1 yen Japonais (JPY) =	0.005433	EUR	1 rand Sud-Africain (ZAR) =	0.051433	EUR

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance

Commissions de conseil en gestion d'investissement

Cette commission de gestion est effective pour chaque Classe d'action active. Le gestionnaire du Fonds reçoit une commission de gestion comme décrite ci-dessous pour chaque compartiment :

	Actions de catégorie A EUR	Actions de catégorie AFERG EUR	Actions de catégorie A2 EUR	Actions de catégorie A3 EUR	Actions de catégorie AD EUR	Actions de catégorie AD2 EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,40%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2,00%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2,00%	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,60%	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Jusqu'à 1,80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Jusqu'à 0,70%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,70%	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1,20%	Lancée le 31 janvier 2025 Jusqu'à 0,80%	N/A	N/A	Jusqu'à 1,20%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Jusqu'à 1,20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	Jusqu'à 1,80%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Jusqu'à 1,20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	Jusqu'à 1,80%	N/A	Jusqu'à 1,70%	N/A	N/A	Jusqu'à 1,70%
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Jusqu'à 1,70%	N/A	Jusqu'à 1,70%	Lancées le 18 juillet 2025 Jusqu'à 2,00%	N/A	Jusqu'à 1,70%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,60%	N/A
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie ADM EUR	Actions de catégorie B CHF	Actions de catégorie B EUR	Actions de catégorie BD EUR	Actions de catégorie BG EUR	Actions de catégorie C EUR	Actions de catégorie F EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	Jusqu'à 1,20%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 1,60%	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	Jusqu'à 2,40%	N/A	N/A	Jusqu'à 2,20%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	Jusqu'à 2,40% jusqu'au 23 mai 2025 puis, jusqu'à 2,20%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	Jusqu'à 1,80%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	N/A	Jusqu'à 1,80%	N/A	Jusqu'à 1,90%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	Jusqu'à 2,20%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,80%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	Jusqu'à 2,40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	Jusqu'à 0,90%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	N/A	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,40%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	N/A	Lancées le 17 juillet 2025 Jusqu'à 2,25%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	N/A	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 1,4352%	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 1,4352%	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie H-A CHF	Actions de catégorie H-A USD	Actions de catégorie H-B-DMF SGD	Actions de catégorie H-B-DMF USD	Actions de catégorie H-A SGD	Actions de catégorie H-I CHF	Actions de catégorie H-I GBP
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	Jusqu'à 1,40%	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,70%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	Jusqu'à 1,60%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 2,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,00%	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 2,20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 1,20%	Jusqu'à 1,20%	Lancées le 7 juillet 2025 Jusqu'à 1,20%	Lancées le 7 juillet 2025 Jusqu'à 1,20%	Lancées le 7 mai 2025 Jusqu'à 1,20%	Jusqu'à 0,60%	Lancées le 22 mai 2025 Jusqu'à 0,60%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie H-I JPY	Actions de catégorie H-I USD	Actions de catégorie H-I SGD	Actions de catégorie H-SI USD	Actions de catégorie H-WA USD	Actions de catégorie H-WA-DMF SGD	Actions de catégorie H-WA-DMF USD	Actions de catégorie H-WAD USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	Lancées le 30 juillet 2025 Jusqu'à 0,50%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	Jusqu'à 0,90%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 1,20%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Jusqu'à 0,60%	Jusqu'à 0,60%	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 0,60%	N/A	Jusqu'à 1,70%	Lancées le 24 juin 2025 Jusqu'à 1,40%	Lancées le 7 juillet 2025 Jusqu'à 1,40%	Jusqu'à 1,70%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie H-WAD SGD	Actions de catégorie H-WI CHF	Actions de catégorie H-WI JPY	Actions de catégorie H-WI USD	Actions de catégorie H-WID USD	Actions de catégorie H-WLR-DMF USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	Lancées le 13 janvier 2025 Jusqu'à 0,75%	N/A	Lancées le 13 janvier 2025 Jusqu'à 0,75%	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Lancées le 18 juin 2025 Jusqu'à 1,70%	N/A	N/A	Jusqu'à 0,90 %	Lancées le 7 juillet 2025 Jusqu'à 0,90%	Lancées le 7 juillet 2025 Jusqu'à 1,00%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie H-WSI GBP	Actions de catégorie I EUR	Actions de catégorie ID EUR	Actions de catégorie IG EUR	Actions de catégorie M EUR	Actions de catégorie MD EUR	Actions de catégorie N EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	Jusqu'à 0,50%	Jusqu'à 0,50%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,70%
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 0,70%	Jusqu'à 0,70%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,90%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,50%	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	Jusqu'à 0,85%	Jusqu'à 0,85%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,00%
DNCA INVEST - ONE	N/A	Jusqu'à 0,90%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,00%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,50%	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,05%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	Jusqu'à 0,40%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Lancées le 23 avril 2025 Jusqu'à 0,75%	Jusqu'à 0,60%	Jusqu'à 0,60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,80%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	Jusqu'à 0,60%	Jusqu'à 0,60%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,80%
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	Jusqu'à 0,70%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,90%
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,05%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	Jusqu'à 0,60%	Jusqu'à 0,60%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,10%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	Jusqu'à 0,70%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 1,00%	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 1,25%
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY*	N/A	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 0,80%	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 0,80%	N/A	N/A	N/A	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 0,90%

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie N2 EUR	Actions de catégorie ND EUR	Actions de catégorie ND2 EUR	Actions de catégorie N-SP EUR	Actions de catégorie Q EUR	Actions de catégorie SI EUR	Actions de catégorie U EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,40%	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	Jusqu'à 0,90%	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,60%	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,80%	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Lancées le 25 novembre 2025 Jusqu'à 0,80%	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,80%	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancées le 18 novembre 2025 Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	Jusqu'à 0,80%	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,50%	N/A
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,50%	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,65%	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,90%	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	Jusqu'à 1,10%	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancées le 30 juillet 2025 Jusqu'à 0,60%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Jusqu'à 1,10%	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 0,20%	Jusqu'à 0,80%	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	Jusqu'à 1,25%	N/A	N/A	N/A	Lancées le 28 mars 2025 Jusqu'à 0,80%	N/A
DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A	N/A	Lancées le 16 septembre 2025 Jusqu'à 0,20%	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

	Actions de catégorie UD EUR	Actions de catégorie V EUR	Actions de catégorie WI EUR	Actions de catégorie Y EUR	Actions de catégorie DE EUR	Actions de catégorie H-ID CHF	Actions de catégorie H-ID GBP	Actions de catégorie H-ID USD
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	N/A	N/A	Lancées le 13 janvier 2025 Jusqu'à 0,75%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EUROSE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EVOLUTIF	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 1,75%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	N/A	N/A	N/A	Jusqu'à 2,15%	Jusqu'à 1,40%	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	N/A	N/A	Jusqu'à 1,00%	Jusqu'à 1,45%	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ONE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	N/A	N/A	Jusqu'à 0,90%	N/A	N/A	Lancées le 26 novembre 2025 Jusqu'à 0,60%	Lancées le 26 novembre 2025 Jusqu'à 0,60%	Lancées le 26 novembre 2025 Jusqu'à 0,60%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	N/A	N/A	Jusqu'à 1,30%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY*	N/A	N/A	N/A		N/A	N/A	N/A	N/A

* Voir note 1.

Ces commissions sont versées mensuellement et correspondent au pourcentage de l'actif net moyen par an.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commissions de conseil en gestion d'investissement (suite)

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'OPCVM et/ou autres OPC :

- a. qu'il gère directement ou indirectement ; où
- b. qui sont gérés par une société à laquelle il est lié :
 1. par une communauté de gestion
 2. par une communauté de contrôle ; où
 3. par une participation directe ou indirecte au capital ou aux droits de vote de plus de 10 %.

Aucune commission de souscription ou de rachat ne peut être facturée au Fonds en raison des investissements effectués dans ces OPCVM ou OPC et les frais de gestion totaux (en excluant les éventuelles commissions liées à la performance) imputés audit Compartiment et à chacun des OPCVM ou OPC concernés ne pourront être supérieurs à 3,5 % de ces investissements. Les frais de gestion directs prélevés de chaque Compartiment et indirects prélevés de chaque OPCVM ou OPC dans lesquels le Compartiment a investi pendant la période concernée seront mentionnés dans le rapport de gestion annuel du Fonds.

Commission de performance

Pour tous les compartiments soumis à une commission de performance, la période de performance correspond à la période courant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. La commission de performance sera comptabilisée quotidiennement et n'est payée annuellement que si la valeur liquidative par action du dernier jour d'évaluation de la période de performance concernée ne tombe pas en dessous de la valeur liquidative par action du dernier Jour d'évaluation de la dernière période de performance. Un exemple fourni sous la section FRAIS DE GESTION ET FRAIS DU FONDS du prospectus illustre la différence potentielle de rendement entre une Classe d'actions avec une Commission de performance et une Classe d'actions sans Commission de performance selon différents scénarios sur l'année. Les rendements indiqués ne sont donnés qu'à titre d'exemple et rien ne garantit que le compartiment atteigne ces rendements.

DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle du Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie H-WI (CHF), H-WA (USD), H-WAD (USD), H-WI (USD), Q (EUR) et WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro-Aggregate Corporate Index assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - EUROSE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite suivant 20% EUROSTOXX 50 + 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Years avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute période de performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Action est égal à la valeur liquidative de l'Action au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutées les souscriptions et les rachats multipliés par l'indice composite 20% EUROSTOXX 50 + 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Years. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - EUROSE (suite) : Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice composite 20% EUROSTOXX 50 + 80% Bloomberg Euro Aggregate 1-10 Years et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - EVOLUTIF : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice composite de rendement net suivant : 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice 25% MSCI World NR EUR + 25% MSCI Europe NR EUR + 50% Bloomberg Euro Govt Inflation Linked 1-10 years et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - VALUE EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return, avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

Pour le calcul quotidien de la performance de chaque Action, la Valeur Liquidative totale avant prélèvement de la Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

L'actif net de référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif net de référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) et H-SI (USD) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - CONVERTIBLES : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB avec Hight Water Mark, et nette de frais.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes d'action non lancées, au prix de souscription initial par Action.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie WI (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Refinitiv Europe Focus Hedged CB assorti d'un High Water Mark.

DNCA INVEST - ONE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance du Compartiment par rapport à celle de l'€STER index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur Liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'€STER. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice €STER et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice €STER index.

DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice STOXX EUROPE 600 Net Return (NR) Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice STOXX EUROPE 600 NR. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice STOXX EUROPE 600 NR et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600 NR Index.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la performance positive du Compartiment par rapport à celle de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI EUROPE MID CAP Net Return Euro Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie H-I (USD), H-A (USD) et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EUROPE MID CAP net return Euro Index.

DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice composite de rendement net suivant : 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et les rachats, multiplié par l'Indice composite. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur Liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice de référence composite 35% MSCI Nordic, 25% DAX, 15% SMI, 15% AEX, 10% MSCI UK TR UK Net Local Currency et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite.

DNCA INVEST - SERENITE PLUS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base de la différence positive entre la performance du Compartiment et celle de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

La première Période de Performance commencera à la date de lancement de la Classe d'Actions concernée jusqu'au 31 décembre de l'année concernée.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de performance dès le premier Jour d'Évaluation), auquel sont ajoutés les souscriptions et sont déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée. La Commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro - Aggregate 1-3 years Index.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - ALPHA BONDS : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark.

Classes d'actions	Indice
F (EUR)	€STER + 2,20%
SI (EUR)	€STER + 2,10%
I (EUR), ID (EUR) et N-SP (EUR)	€STER + 2%
H-I (CHF)	SARON + 2%
H-I (USD)	SOFR + 2%
H-I (JPY)	TONAR + 2%
H-I (GBP)	SONIA + 2%
H-ID (CAD)	CORRA + 2%
N (EUR) and ND (EUR)	€STER + 1,80%
A (EUR) and AD (EUR)	€STER + 1,40%

Classes d'actions	Indice
H-A (CHF)	SARON + 1,40%
H-A (USD)	SOFR + 1,40%
B (EUR)	€STER + 1,20%
Q (EUR)	€STER + 2,40%
AFERG (EUR)	€STER + 1,80%
H-I (SGD)	SORA + 2%
H-A (SGD)	SORA + 1,4%
H-WAD (SGD)	SORA + 0,9%
B-DMF (SGD)	SORA + 1,40%
B-DMF (USD)	SOFR + 1,40%

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence. La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve du High Water Mark.

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q et WI (EUR), H-WI (JPY) et (USD) et H-WA (USD), H-WLR-DMF (USD), WA-DMF (SGD) et (USD), H-WID (USD), H-WAD (USD) et (SGD) and H-WSI (GBP) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

DNCA INVEST - FLEX INFLATION : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indicateur de référence calculé nette de frais, à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions) avec High Water Mark.

Classes d'actions	Indice
I, ID, SI, A, B, N, ND (EUR)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged EUR
H-I (CHF)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR Hedged CHF
SI (USD)	Bloomberg World Govt Inflation Linked Bonds All Maturities TR USD

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - FLEX INFLATION (suite) : La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et inférieure au High Water Mark (condition).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice avec High Water Mark.

DNCA INVEST – SUSTAIN ALTEROSA (ANCIENNEMENT BEYOND ALTEROSA) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice composite, 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Barclays Pan European Corporate Euro Hedged avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au jour de valorisation précédent (et pour la première période de performance dès le premier jour de valorisation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indicateur de référence 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged. En cas de rachat, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Evaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de 30% MSCI All Countries World Net Return + 70% Bloomberg Pan European Corporate Euro Hedged Composite Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice composite 30 % MSCI All Countries World Net Return + 70 % Bloomberg Barclays Global Treasury Index Euro Hedge, avec High Water Mark.

DNCA INVEST – SUSTAIN SEMPEROSA (ANCIENNEMENT BEYOND SEMPEROSA) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance où une Commission de performance a été versée ou, pour les Classes non lancées, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe d'actions concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'EURO STOXX Net Return Index et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action au dernier Jour d'Évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes d'action non encore lancées.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal à la Valeur liquidative totale de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première période de performance dès le premier Jour d'Évaluation) à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée et payée.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la Valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice Bloomberg Euro High Yield BB Rating avec High Water Mark.

DNCA INVEST – SUSTAIN CLIMATE (ANCIENNEMENT BEYOND CLIMATE) : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment par rapport à celle de l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur liquidative par Action du dernier Jour d'Évaluation de toute Période de performance où une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix de souscription initial par Action.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'actions jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du lancement de la Classe d'actions.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent (et pour la première Période de Performance à compter du premier Jour d'Évaluation), à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats, multipliée par l'indice Euro Stoxx Net Return. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice EURO STOXX Net Return et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie W1, N2, ND2, A2, AD2 (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice EURO STOXX Net Return avec High Water Mark.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, nette de frais, par rapport à celle de l'indice MSCI ACWI IMI Digital Economy Net USD avec High Water Mark.

Le High Water Mark correspond à la Valeur Liquidative par Action au dernier jour d'évaluation de toute Période de Performance au cours de laquelle une Commission de performance a été versée ou, à défaut, au prix d'offre initial par Action pour les Classes non encore lancées.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe est égal au total de l'actif net de la Classe concernée au Jour d'Évaluation précédent, à laquelle sont ajoutées les souscriptions et sont déduits les rachats et tout dividende distribué, multipliée par l'indice MSCI ACWI IMI Digital Economy Net USD. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année. La commission de performance est cristallisée annuellement.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe, la valeur liquidative totale avant Commission de performance est comparée à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur Liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette ») et sous réserve de la condition du High Water Mark.

Ce calcul de la Commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance et du dernier High Water Mark.

Le Compartiment utilise un modèle de Commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice MSCI ACWI IMI Digital Economy Net USD et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné et au High Water Mark sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie WI, N2, ND2, A2, AD2 et Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI ACWI IMI Digital Economy Net USD avec High Water Mark.

DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positives du Compartiment, calculé nette de frais, par rapport à celle de l'indice (tel que décrit ci-dessous pour chaque classe d'actions).

Classes d'actions	Indice
I, ID, SI, A, N (EUR)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (EUR) Index
H-I, H-A (USD)	Refinitiv Convertibles Global Focus Hedged (USD) Index

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Ce calcul de la commission de performance est plafonné, la Valeur Liquidative après Commission de performance ne peut pas être inférieure à la Valeur Liquidative de référence par action du dernier Jour d'Évaluation de la dernière Période de Performance.

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

Les actions de catégorie Q (EUR) ne sont pas soumises aux commissions de performance. La Commission de performance pour le reste des catégories d'actions correspond à 20% de la performance positive nette de tous frais au-delà de l'Indice (tel que décrit ci-dessus pour chaque classe d'actions).

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

DNCA INVEST- EXPLORER SMID EURO* : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, par rapport à celle de l'indice MSCI EMU SMALL CAP.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EMU SMALL CAP.

DNCA INVEST- SRI EURO QUALITY* : La Société de Gestion du portefeuille peut prétendre à une Commission de Surperformance calculée quotidiennement sur la base des performances positive du Compartiment, par rapport à celle de l'indice MSCI EMU.

La première Période de Performance débutera dès la date de lancement de la Classe d'Actions au 31 décembre de l'année en question.

L'Actif Net de Référence quotidien pour chaque Classe d'actions est égal au total de l'Actif net de la Classe d'actions concernée au Jour d'Évaluation précédent à laquelle sont ajoutés les souscriptions et déduits les rachats, multiplié par l'indice. En cas de rachats, la Commission de performance correspondante (le cas échéant) sera cristallisée chaque année.

Afin de calculer quotidiennement la performance de chaque Classe d'actions, le total de l'actif net avant Commission de performance est comparé à la valeur de l'Actif Net de Référence.

La Commission de performance sera comptabilisée si la Valeur liquidative avant Commission de performance de la Classe concernée est supérieure à l'Actif Net de Référence (la « Performance nette »).

Le Compartiment utilise un modèle de commission de performance basé sur la comparaison entre la performance de la Valeur Liquidative avant Commission de performance et la performance de l'Actif Net de Référence qui suit la performance de l'indice et veille à ce que toute sous-performance du Compartiment par rapport à l'Indice de référence susmentionné sur une période minimum de cinq ans (ou depuis le lancement du Compartiment s'il existe depuis moins de cinq ans) soit compensée avant qu'une commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance correspond à 20% (aucune sur la part d'action Q) de la surperformance (nette de frais) par rapport à l'indice MSCI EMU.

* Voir Note 1.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la commission de performance s'établit comme suit :

Compartiments	Catégories d'actions	Montant des commissions de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe A EUR	1,592,506.78	0.36%
	Actions de la classe B EUR	265,240.57	0.34%
	Actions de la classe H-I USD	338.88	0.39%
	Actions de la classe I EUR	1,792,268.26	0.46%
	Actions de la classe ID EUR	443,662.87	0.47%
	Actions de la classe N EUR	274,812.88	0.42%
	Actions de la classe SI EUR	1,056,579.78	0.48%
DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe A EUR	3,323,167.97	0.31%
	Actions de la classe AD EUR	368,422.83	0.35%
	Actions de la classe B CHF	980.32	0.29%
	Actions de la classe B EUR	737,598.53	0.30%
	Actions de la classe H-A CHF	0.01	0.00%
	Actions de la classe H-A USD	1,082.09	0.53%
	Actions de la classe H-I CHF	251.81	0.03%
	Actions de la classe I EUR	4,603,782.03	0.49%
	Actions de la classe ID EUR	10,576.24	0.42%
	Actions de la classe N EUR	34,176.16	0.40%
	Actions de la classe ND EUR	5,349.92	0.44%
	Actions de la classe SI EUR	695,502.61	0.46%
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe A EUR	8,903.97	0.01%
	Actions de la classe AD EUR	638.42	0.01%
	Actions de la classe B EUR	5,219.29	0.01%
	Actions de la classe C EUR	17,827.22	0.01%
	Actions de la classe I EUR	15,387.80	0.01%
	Actions de la classe N EUR	1,267.45	0.01%
	Actions de la classe SI EUR	158,839.12	0.11%
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe A EUR	634,851.55	0.66%
	Actions de la classe B EUR	666,522.34	0.74%
	Actions de la classe H-A USD	4,863.12	1.08%
	Actions de la classe I EUR	4,397,924.26	0.86%
	Actions de la classe ID EUR	768,118.99	0.82%
	Actions de la classe N EUR	174,613.11	0.85%
	Actions de la classe SI EUR	0.02	0.00%
	Actions de la classe Y EUR	897.97	0.19%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe A EUR	125,845.80	0.15%
	Actions de la classe I EUR	1,618,292.91	0.77%
	Actions de la classe ID EUR	246,197.97	0.79%
	Actions de la classe N EUR	44.14	0.53%
	Actions de la classe Y EUR	1,862.32	0.68%
DNCA INVEST - ONE	Actions de la classe H-A USD	0.03	0.00%
	Actions de la classe H-I USD	22.32	0.08%
	Actions de la classe I EUR	781.87	0.00%
	Actions de la classe N EUR	2.62	0.00%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe A EUR	6,448.23	0.01%
	Actions de la classe B EUR	19,862.86	0.01%
	Actions de la classe F EUR	17,939.05	0.12%
	Actions de la classe I EUR	290,188.57	0.07%
	Actions de la classe ID EUR	538.74	0.00%
	Actions de la classe N EUR	7,940.81	0.01%
	Actions de la classe SI EUR	1,501.64	0.00%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 4. Commissions de conseil en gestion d'investissement et commission de performance (suite)

Commission de performance (suite)

Compartiments	Catégories d'actions	Montant des commissions de performance en EUR	% de l'actif net moyen par classe d'actions
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe A EUR	50,792.79	0.04%
	Actions de la classe AD EUR	2,273.07	0.03%
	Actions de la classe B EUR	55.34	0.00%
	Actions de la classe I EUR	147,014.45	0.11%
DNCA INVEST - ALPHA BOND	Actions de la classe A EUR	318,196.49	0.01%
	Actions de la classe AFERG EUR	153.33	0.00%
	Actions de la classe AD EUR	3,579.67	0.00%
	Actions de la classe B EUR	50,071.00	0.00%
	Actions de la classe F EUR	35,963.25	0.00%
	Actions de la classe H-A SGD	547.25	0.00%
	Actions de la classe H-A CHF	148.15	0.00%
	Actions de la classe H-A USD	3,355.67	0.00%
	Actions de la classe H-B-DMF SGD	1,200.97	0.01%
	Actions de la classe H-B-DMF USD	0.01	0.00%
	Actions de la classe H-I CHF	4,603.98	0.00%
	Actions de la classe H-I GBP	15.27	0.00%
	Actions de la classe H-I JPY	7,429.86	0.00%
	Actions de la classe H-I SGD	8,582.11	0.01%
	Actions de la classe H-I USD	35,240.99	0.01%
	Actions de la classe I EUR	414,656.06	0.01%
	Actions de la classe ID EUR	2,265.33	0.00%
	Actions de la classe N EUR	91,183.77	0.01%
	Actions de la classe ND EUR	752.40	0.00%
	Actions de la classe SI EUR	457,177.61	0.02%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe A EUR	3,744.98	0.02%
	Actions de la classe B EUR	15,934.91	0.07%
	Actions de la classe I EUR	1,394.13	0.00%
	Actions de la classe ID EUR	3,352.29	0.01%
	Actions de la classe N EUR	42.55	0.00%
	Actions de la classe Q EUR	25,758.91	0.10%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe A EUR	1.90	0.00%
	Actions de la classe B EUR	0.01	0.00%
	Actions de la classe I EUR	9.87	0.00%
	Actions de la classe ID EUR	0.02	0.00%
	Actions de la classe N EUR	18.18	0.00%
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO	Actions de la classe A EUR	0.04	0.00%
	Actions de la classe B EUR	1,214,680.19	0.61%
	Actions de la classe I EUR	434,922.75	0.69%
	Actions de la classe N EUR	24,173.45	0.69%
	Actions de la classe SI EUR	694,123.04	0.40%

Tous les autres compartiments éligibles à la performance mais non mentionnés n'ont perçu aucunes performances pour l'année.

Note 5. Commissions de banque dépositaire et de frais d'administration

Le Conseil d'Administration du Fonds a nommé BNP Paribas, succursale de Luxembourg, en tant qu'agent dépositaire, agent domiciliaire, agent payeur principal, agent de registre et de transfert du Fonds.

Le Fonds versera à l'agent dépositaire une commission de dépôt qui ne dépassera pas 0.08 % de la valeur liquidative du Fonds. La commission de dépôt sera versée mensuellement. Le Fonds versera à l'agent de transfert principal et à l'agent administratif une commission administrative qui ne dépassera pas 0.07 % de la valeur liquidative moyenne du Fonds. La commission administrative sera versée mensuellement.

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 6. Taxe d'abonnement

En vertu de la loi et des pratiques actuelles, le Fonds n'est pas passible de l'impôt sur le revenu luxembourgeois, de même, les dividendes versés par le Fonds ne sont pas passibles d'impôt à la source luxembourgeois. Toutefois, le Fonds est passible d'un impôt annuel « taxe d'abonnement », de 0.05 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels. Cet impôt est réduit à 0.01 % par an de la valeur nette d'inventaire de chacune des catégories d'actions limitées aux investisseurs institutionnels.

La « taxe d'abonnement » ne s'applique pas à l'égard des actifs investis en OPC luxembourgeois, qui sont eux-mêmes assujettis à cette taxe. Aucune TVA ou autre impôt n'est payable à Luxembourg sur l'émission d'actions dans le Fonds. L'impôt est à verser trimestriellement sur la base de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin du trimestre civil concerné.

Note 7. Frais professionnels et autres frais

Dans les frais professionnels sont inclus principalement les frais légaux, les frais d'audit, honoraires de conseil ainsi que les frais de compliance.

Les autres charges sont principalement composées de frais d'agrément/d'enregistrement, de frais de conformité, de frais de service, MFS fees hedging, de frais de cotisation ALFI, de TVA, de frais de traduction, de frais de contrôle du risque, d'autres frais exceptionnels et de frais CSDR Penalty Negative (Central Securities Depositories Regulation).

Note 8. Variations intervenues dans l'Etat du portefeuille-titres

Le rapport sur les variations du portefeuille-titres durant l'exercice peut être obtenu gratuitement sur simple demande auprès du siège social du Fonds.

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010)

L'investissement entre compartiments prévoit qu'un Compartiment créé au sein d'un organisme de placement collectif à compartiments multiples peut investir dans un ou plusieurs autres Compartiments du même OPC. Cela permet à une structure juridique unique de souscrire, d'acquérir et de détenir ses propres parts dans le cadre de l'investissement dans des compartiments multiples.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les investissements des compartiments croisés suivants ont été traités :

Compartiments	Nom du titre	Nom de la classe	Devise du titre	Valeur de marché en EUR	% de la valeur nette d'inventaire
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Actions de la classe I EUR	EUR	15,699,000.00	0.82%
DNCA INVEST - EUROSE	DNCA INVEST - EVOLUTIF BALANCED INC	Actions de la classe I EUR	EUR	1,005,600.00	0.03%
	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Actions de la classe I EUR	EUR	7,640,180.00	0.28%
	DNCA INVEST - ONE ICA	Actions de la classe I EUR	EUR	19,182,150.00	0.70%
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	Actions de la classe I EUR	EUR	5,996,480.00	0.22%
	DNCA INVEST FLEX INFLATION INC	Actions de la classe I EUR	EUR	3,644,100.00	0.13%
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	DNCA INVEST- SERENITE PLUS ICA	Actions de la classe I EUR	EUR	6,259,000.00	0.99%
	DNCA INVEST- GLOBAL CONVERTIBLES INC	Actions de la classe I EUR	EUR	9,665,677.78	1.53%
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE ICA	Actions de la classe I EUR	EUR	2,677,004.00	0.36%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT INC	Actions de la classe I EUR	EUR	15,699,000.00	0.06%
	DNCA INVEST - FLEX INFLATION SCI	Actions de la classe I EUR	EUR	12,282,000.00	0.05%
	DNCA INVEST - ONE ICA	Actions de la classe I EUR	EUR	9,793,837.43	0.04%
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD INC	Actions de la classe I EUR	EUR	11,144,886.40	0.04%
	DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES INC	Actions de la classe I EUR	EUR	10,769,600.00	0.04%
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER ICE	Actions de la classe I EUR	EUR	185.45	0.00%
	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER INC	Actions de la classe I EUR	EUR	281,620.00	0.01%
	DNCA INVEST EURO DIVIDEND GROWER NCC	Actions de la classe I EUR	EUR	125.94	0.00%
	DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO INC	Actions de la classe I EUR	EUR	33,220,375.32	1.51%
TOTAL				164,960,822.32	6.80%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 9. Investissements entre Compartiments (art. 181 de la Loi du 17 décembre 2010) (suite)

Aucune commission de souscription ou de rachat n'est applicable au sein des Compartiments

Au 31 décembre 2025, le montant total des investissements croisés s'élève à EUR 164,960,822.32 et donc l'état combiné des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date sans les investissements croisés s'élèverait à EUR 42,095,730,908.59.

Aucune commission de gestion n'est applicable sur les sous-jacents des investissements croisés.

La valeur de marché des investissements, les montants réalisés et non réalisés n'ont pas été supprimés dans les états combinés des actifs nets au 31 décembre 2025 et dans l'état combiné des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice se terminant à cette même date pour des raisons techniques.

Note 10. Distribution de dividende

Le Conseil d'Administration a approuvé pendant l'exercice la distribution d'un dividende par DNCA INVEST comme suit :

Ex-date	Compartiment	Catégorie d'actions	Dividende par action en monnaie d'action	Dividende par action dans la devise du Fonds (EUR)
05/03/2025	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe ID EUR	4.80	4.80
	DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe AD EUR	0.74	0.74
		Actions de la classe ID EUR	1.00	1.00
		Actions de la classe ND EUR	1.02	1.02
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe ID EUR	0.24	0.24
	DNCA INVEST - ONE	Actions de la classe AD EUR	2.00	2.00
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe ID EUR	0.50	0.50
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe AD EUR	0.90	0.90
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe AD EUR	1.47	1.47
		Actions de la classe H-ID CAD	1.41	0.90
		Actions de la classe H-WAD USD	1.29	1.20
		Actions de la classe ID EUR	1.50	1.50
		Actions de la classe ND EUR	1.49	1.49
	DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe ID EUR	0.48	0.48
23/05/2025	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe ID EUR	2.40	2.40
	DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (FORMERLY BEYOND CLIMATE)	Actions de la classe ID EUR	0.21	0.21
23/05/2025	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-WAD USD	1.40	1.23
28/08/2025	DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe ID EUR	1.11	1.11
	DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe AD EUR	2.01	2.01
		Actions de la classe ID EUR	1.48	1.48
		Actions de la classe ND EUR	1.41	1.41
	DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe AD EUR	2.22	2.22
	DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe AD EUR	2.43	2.43
		Actions de la classe ID EUR	2.49	2.49
	DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe ID EUR	0.68	0.68
	DNCA INVEST - ONE	Actions de la classe AD EUR	0.90	0.90
	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe ID EUR	2.30	2.30
	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe ID EUR	3.20	3.20
	DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Actions de la classe ID EUR	2.07	2.07
	DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe AD EUR	1.06	1.06
	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe AD EUR	2.21	2.21
		Actions de la classe H-WAD USD	1.68	1.44
		Actions de la classe ID EUR	2.18	2.18
		Actions de la classe ND EUR	2.18	2.18
	DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe ID EUR	1.65	1.65
	DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (FORMERLY BEYOND SEMPEROSA)	Actions de la classe ID EUR	1.82	1.82

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 10. Distribution de dividende (suite)

Ex-date	Compartiment	Catégorie d'actions	Dividende par action en monnaie d'action	Dividende par action dans la devise du Fonds (EUR)
	DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe ID EUR	1.25	1.25
	DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (FORMERLY BEYOND CLIMATE)	Actions de la classe AD2 EUR	1.76	1.76
		Actions de la classe ID EUR	1.86	1.86
	DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Actions de la classe AD2 EUR	0.28	0.28
30/10/2025	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-B-DMF SGD	0.31	0.21
		Actions de la classe H-B-DMF USD	0.45	0.39
		Actions de la classe H-WA-DMF SGD	0.33	0.22
		Actions de la classe H-WA-DMF USD	0.48	0.42
		Actions de la classe H-WID USD	0.50	0.43
		Actions de la classe H-WLR-DMF USD	0.50	0.43
27/11/2025	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-B-DMF SGD	0.29	0.19
		Actions de la classe H-B-DMF USD	0.48	0.41
		Actions de la classe H-WA-DMF SGD	0.29	0.19
		Actions de la classe H-WA-DMF USD	0.50	0.43
		Actions de la classe H-WAD SGD	0.86	0.57
		Actions de la classe H-WAD USD	1.44	1.24
		Actions de la classe H-WID-DMF USD	0.52	0.45
16/12/2025	DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe H-WLR-DMF USD	0.52	0.45
		Actions de la classe H-B-DMF SGD	0.29	0.19
		Actions de la classe H-B-DMF USD	0.48	0.41
		Actions de la classe H-WA-DMF SGD	0.29	0.19
		Actions de la classe H-WA-DMF USD	0.50	0.43
		Actions de la classe H-WID-DMF USD	0.52	0.44
		Actions de la classe H-WLR-DMF USD	0.52	0.44

Note 11. Contrats swaps

Au 31 décembre 2025, les compartiments ci-dessous détiennent des contrats swaps comme suit :

Notionnel	Type	Devises	Créances	A payer	Contreparties	Non-réalisé en EUR	Date de maturité
DNCA INVEST - ONE							
10,000,000.00	ILS	EUR	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	2.0127	Citigroup	(79,221.19)	15/02/2035
15,000,000.00	ILS	USD	United States Consumer Price Index (CPI)	2.5922	JP Morgan	(183,923.16)	06/02/2035
7,000,000.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	4.0472	Citigroup	149,197.38	16/12/2056
6,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	0.3687	Barclays Bank	3,173,375.89	16/12/2056
10,000,000.00	IRS	EUR	0.5565	€STR (Euro Short Term Rate)	Barclays Bank	(1,963,404.65)	16/12/2036
25,000,000.00	IRS	USD	4.233	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	Citigroup	641,490.37	16/12/2031
100,000,000.00	IRS	ZAR	8.875	IBOR	BNP Paribas Paris	544,851.29	11/02/2035
3,500,000,000.00	IRS	JPY	TONAR (Tokyo Overnight Average Rate) Index JPY	1.2827	Barclays Bank	910,007.14	18/06/2035
2,500,000,000.00	IRS	JPY	2.25488	TONAR (Tokyo Overnight Average Rate) Index JPY	Barclays Bank	(1,581,522.87)	18/06/2055
15,000,000.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	3.4993	JP Morgan	320,088.40	17/12/2035
10,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.3488	JP Morgan	81,907.58	17/12/2032

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 11. Contrats swaps (suite)

Notionnel	Type	Devises	Créances	A payer	Contreparties	Non-réalisé en EUR	Date de maturité
40,000,000.00	IRS	NZD	3.759	NZD-BBR-FRA(New Zealand Bank Bill Rate)	Citigroup	(625,325.57)	18/03/2036
100,000,000.00	IRS	BRL	13.1403	Brazil CETIP Inter Bank Deposit	BNP Paribas	(95,993.19)	02/01/2031
DNCA INVEST - ALPHA BONDS							
770,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	0.3687	BNP Paribas Paris	407,249,906.04	16/12/2056
1,400,000,000.00	IRS	EUR	0.5565	€STR (Euro Short Term Rate)	BNP Paribas Paris	(274,876,650.48)	16/12/2036
450,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.2062	BNP Paribas Paris	71,548,274.12	26/01/2053
2,595,000,000.00	IRS	USD	4.233	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	BNP Paribas Paris	66,586,700.49	16/12/2031
662,384,720.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	4.0472	BNP Paribas Paris	14,118,009.36	16/12/2056
300,000,000.00	ILS	EUR	0 %	Eurostat Eurozone HICP Ex Toba	BNP Paribas Paris	(6,665,682.38)	15/01/2034
200,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.2317	Goldman Sachs	(158,343.70)	07/11/2029
260,000,000.00	IRS	CHF	SARON Index CHF	0.19	JP Morgan	(829,878.00)	19/03/2028
11,000,000,000.00	IRS	ZAR	8.875	IBOR	BNP Paribas Paris	59,933,641.86	11/02/2035
5,500,000,000.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	3.5818	JP Morgan	(32,126,818.52)	17/12/2029
485,000,000.00	IRS	USD	SOFR (Secured Overnight Financing Rate)	3.4993	JP Morgan	10,349,525.24	17/12/2035
1,300,000,000.00	IRS	EUR	€STR (Euro Short Term Rate)	2.3488	Barclays Bank Ireland	10,647,985.64	17/12/2032
100,000,000.00	IRS	NZD	3.675	NZD-BBR-FRA(New Zealand Bank Bill Rate)	UBS	(1,677,151.73)	17/12/2035
200,000,000.00	IRS	NZD	3.759	NZD-BBR-FRA(New Zealand Bank Bill Rate)	Citigroup	(3,126,627.85)	18/03/2036
4,500,000,000.00	IRS	BRL	13.1403	Brazil CETIP Inter Bank Deposit	HSBC	(4,319,693.75)	02/01/2031

Note 12. Collatéral sur contrats de swaps

Le tableau suivant présente une analyse par devise des montants de collatéral, par rapport aux contrats de swaps, au 31 décembre 2025.

Compartiment	Contreparties	Devises	Type of garantie	Garantie en espèces données en EUR	Garantie en espèces reçues en EUR
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION					
	Goldman Sachs	EUR	Cash	3,180,000.00	-
	UBS	EUR	Cash	-	3,074.30
DNCA INVEST - EVOLUTIF					
	Goldman Sachs	EUR	Cash	490,000.00	-
	Morgan Stanley	EUR	Cash	-	2,830,000.00
DNCA INVEST - ONE					
	Société Générale	EUR	Cash	6,220,000.00	-
	Goldman Sachs	EUR	Cash	4,090,000.00	-
	Bank of America	EUR	Cash	8,666,869.00	-
	Morgan Stanley	EUR	Cash	19,071,578.77	-
DNCA INVEST - ALPHA BONDS					
	UBS	EUR	Cash	-	480,000.00
	Barclays	EUR	Cash	-	4,490,000.00
	Goldman Sachs	EUR	Cash	-	3,600,000.00
	HSBC	EUR	Cash	-	38,040,000.00
	JP Morgan	EUR	Cash	-	21,820,000.00
	Société Générale	EUR	Cash	790,000.00	-
	Credit Agricole	EUR	Cash	-	66,860,000.00
	Morgan Stanley	EUR	Cash	760,000.00	-
	Deutsche Bank	EUR	Cash	240,000.00	-
	Citigroup	EUR	Cash	440,000.00	-

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 12. Collatéral sur contrats de swaps (suite)

Compartiment	Contreparties	Devises	Type of garantie	Garantie en espèces données en EUR	Garantie en espèces reçues en EUR
DNCA INVEST - FLEX INFLATION					
	Morgan Stanley	EUR	Cash	20,000.00	-
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD					
	Morgan Stanley	EUR	Cash	10,000.00	-
	Morgan Stanley	EUR	Cash	-	202.99
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (formerly BEYOND CLIMATE)					
	BNP Paribas Paris	EUR	Cash	-	10,373.65
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES					
	BNP Paribas Paris	EUR	Cash	-	510,000.00

Note 13. Autres revenus

Au 31 décembre 2025, la rubrique "Autres revenus" se compose principalement d'autres bénéfices exceptionnels et de la pénalité positive CSDR (Central Securities Depositories Regulation).

Note 14. Swing pricing

Les souscriptions et les rachats peuvent avoir un effet dilutif sur la valeur nette d'inventaire par action des Compartiments et être préjudiciables aux investisseurs à long terme en raison des coûts, des écarts entre les cours acheteur et vendeur ou d'autres pertes encourues par le Fonds dans le cadre des opérations effectuées par la Société de gestion.

Afin de protéger les intérêts des actionnaires existants, le conseil d'administration peut décider d'introduire un mécanisme de swing pricing pour les souscriptions et/ou les rachats d'actions. Ce pouvoir a été délégué à la société de gestion. La décision d'utiliser le mécanisme de swing pricing relève de la gouvernance d'un comité de swing pricing au sein de la société de gestion.

Dans le cours normal des activités, l'application du swing pricing sera déclenchée de manière mécanique et cohérente. La nécessité de procéder à un ajustement pour dilution dépendra de la valeur nette des souscriptions et des rachats reçus par un Compartiment pour chaque Jour d'évaluation. Le Fonds peut donc appliquer un ajustement pour dilution lorsque le total des opérations sur le capital (somme des entrées et des sorties) au niveau du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé, fixé par le Fonds à sa discrétion en pourcentage de l'actif net de ce Compartiment pour le Jour d'évaluation concerné.

Le Fonds peut actuellement appliquer le swing pricing aux Compartiments « Convertibles », « Global Convertibles », « Credit Conviction », « SRI High Yield », « Archer Mid-Cap Europe », « Financial Credit », « Explorer Smid Euro », « Eurose », « Serenite Plus » « Alphaplay Euroland Equities », « Alphaplay Euroland Equities » et « Sustain Real Estate ». Le swing pricing est appliqué sur l'activité en capital au niveau d'un Compartiment et ne tient pas compte des circonstances spécifiques de chaque transaction individuelle des investisseurs.

Dans des conditions de marché normales, le Fonds ne prévoit pas que le swing pricing dépasse 2% de la dernière valeur nette d'inventaire par action publiée. La décision de dépasser le niveau maximal de swing pricing relève de la gouvernance d'un comité de swing pricing au sein de la société de gestion.

Pendant l'exercice clos au 31 décembre 2025, les compartiments ci-dessous ont appliqué le mécanisme swing pricing

Compartiment	Date VNI	VNI avant Swing	VNI après Swing	% of VNI avant
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	26/02/2025	863,030,576.23	865,015,546.56	0.23%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	05/03/2025	117,911,667.18	118,347,940.35	0.37%
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	28/03/2025	221,452,167.39	221,784,345.64	0.15%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	14/04/2025	987,916,895.14	991,473,395.96	0.36%
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	19/06/2025	41,035,298.51	40,903,985.55	-0.32%
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	20/06/2025	131,819,234.96	131,344,685.71	-0.36%
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO	30/06/2025	395,982,668.00	398,002,179.61	0.51%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	21/11/2025	1,535,562,990.04	1,540,016,122.71	0.29%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	01/12/2025	1,615,152,685.97	1,619,836,628.76	0.29%
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	08/12/2025	1,662,412,266.87	1,660,417,372.15	-0.12%

Notes aux Etats Financiers au 31 décembre 2025 (suite)

Note 15. Règlement relatif à la publication d'informations sur la finance durable (SFDR)

Les informations sur les caractéristiques environnementales/sociales pour les fonds divulguant des informations en vertu de l'article 8 de la SFDR, ou les informations sur les investissements durables pour les fonds divulguant des informations en vertu de l'article 9 de la SFDR, respectivement, sont disponibles dans la section Informations complémentaires non vérifiées de ce rapport annuel.

Note 16. Événements ultérieurs

En janvier 2026, DNCA Invest a publié un nouveau prospectus intégrant les mises à jour suivantes :

- i. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Alpha Bonds, création de nouvelles classes de parts : « H-WA-DMFC SGD » et « H-WA-DMFC USD » (les « Nouvelles classes de parts ») dotées des caractéristiques décrites dans le prospectus.
- ii. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Credit Conviction, création d'une nouvelle classe de parts : « H-I CHF » (les « Nouvelles classes de parts ») dotée des caractéristiques décrites dans le prospectus.
- iii. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Explorer SMID Euro, création de nouvelles classes de parts : « AG EUR » et « NG EUR » (les « Nouvelles classes de parts ») dotées des caractéristiques décrites dans le prospectus.
- iv. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Alphaplay European Equities, réduction des frais de gestion de la classe de parts B, passant de 2,15 % à 2 % et création de nouvelles classes de parts : « AD EUR », « AMD EUR », « ID EUR », « WA2 EUR », « WMD EUR », « WI EUR », « WN2 EUR » (les « Nouvelles classes de parts ») dotées des caractéristiques décrites dans le prospectus.
- v. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Eurose, réduction du montant minimum de souscription de la classe de parts A, passant de 2 500 € à 100 €.
- vi. Pour le sous-fonds DNCA Invest – Global Convertibles, réduction des frais de gestion des classes de parts I, ID et HI, passant de 0,90 % à 0,70 % et suppression de la classe de parts SI.
- vii. Autres modifications mineures.

Informations non révisées

Ratio du coût total (TER)

Au 31 décembre 2025, le TER annualisé de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE	Actions de la classe I EUR	1.13	1.13
	Actions de la classe ID EUR	1.13	1.13
	Actions de la classe A EUR	1.97	1.97
	Actions de la classe N EUR	1.46	1.46
	Actions de la classe WI EUR	1.44	1.44
	Actions de la classe N2 EUR	1.27	1.27
	Actions de la classe A2 EUR	1.87	1.87
	Actions de la classe AD2 EUR	1.87	1.87
	Actions de la classe SI EUR	0.72	0.72
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe I EUR	0.66	0.67
	Actions de la classe A EUR	1.30	1.31
	Actions de la classe B EUR	1.50	1.50
	Actions de la classe N EUR	0.90	0.91
	Actions de la classe Q EUR	0.30	0.30
	Actions de la classe SI EUR	0.56	0.58
	Actions de la classe ND EUR	0.90	0.90
	Actions de la classe ID EUR	0.66	0.66
	Actions de la classe H-I CHF	0.68	0.68
	Actions de la classe AD EUR	1.29	1.29
	Actions de la classe H-I USD	0.70	0.71
	Actions de la classe H-A CHF	1.34	1.34
	Actions de la classe H-A USD	1.34	1.34
	Actions de la classe F EUR	0.46	0.46
	Actions de la classe WI EUR	0.96	0.96
	Actions de la classe H-WI USD	0.97	0.97
	Actions de la classe H-I JPY	0.70	0.70
	Actions de la classe H-I GBP	0.69	0.69
	Actions de la classe H-WA USD	1.81	1.81
	Actions de la classe H-WAD USD	1.84	1.84
	Actions de la classe AFERG EUR	0.86	0.86
	Actions de la classe H-I SGD	0.69	0.70
	Actions de la classe H-WAD SGD	1.81	1.81
	Actions de la classe H-WSI GBP	0.84	0.84
	Actions de la classe H-A SGD	1.32	1.32
	Actions de la classe H-B-DMF SGD	1.31	1.32
	Actions de la classe H-B-DMF USD	1.30	1.30
	Actions de la classe H-WLR-DMF USD	1.00	1.00

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST - ALPHA BONDS (continued)	Actions de la classe H-WA-DMF SGD	1.50	1.50
	Actions de la classe H-WA-DMF USD	1.53	1.53
	Actions de la classe H-WID USD	0.90	0.90
	Actions de la classe H-ID CHF	0.70	0.70
	Actions de la classe AD2 EUR	0.70	0.70
	Actions de la classe H-ID GBP	0.70	0.70
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe I EUR	1.05	1.12
	Actions de la classe A EUR	1.68	1.69
	Actions de la classe B EUR	2.09	2.10
	Actions de la classe N EUR	1.40	1.41
	Actions de la classe Q EUR	0.29	0.29
	Actions de la classe ID EUR	1.05	1.05
	Actions de la classe SI EUR	0.86	0.86
	Actions de la classe H-I USD	1.28	1.28
	Actions de la classe H-A USD	2.33	2.33
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe I EUR	0.89	1.66
	Actions de la classe A EUR	1.67	1.82
	Actions de la classe B EUR	1.86	1.86
	Actions de la classe N EUR	1.08	1.61
	Actions de la classe ID EUR	0.89	1.68
	Actions de la classe Y EUR	1.48	2.16
	Actions de la classe WI EUR	1.04	1.04
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe I EUR	0.52	0.98
	Actions de la classe A EUR	1.07	1.43
	Actions de la classe B EUR	1.26	1.60
	Actions de la classe N EUR	0.77	1.19
	Actions de la classe Q EUR	0.28	0.28
	Actions de la classe SI EUR	0.42	0.90
	Actions de la classe ID EUR	0.52	0.99
	Actions de la classe H-WI USD	0.83	0.83
	Actions de la classe H-WI CHF	0.83	0.83
	Actions de la classe WI EUR	0.79	0.79
	Actions de la classe H-I USD	0.58	0.97

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe I EUR	0.72	1.21
	Actions de la classe A EUR	1.45	1.76
	Actions de la classe B EUR	1.64	1.94
	Actions de la classe AD EUR	1.45	1.80
	Actions de la classe B CHF	1.64	1.93
	Actions de la classe N EUR	0.96	1.36
	Actions de la classe ND EUR	0.96	1.40
	Actions de la classe ID EUR	0.72	1.14
	Actions de la classe H-I CHF	0.76	0.79
	Actions de la classe H-A USD	1.54	2.07
	Actions de la classe H-A CHF	1.51	1.51
	Actions de la classe Q EUR	0.28	0.28
	Actions de la classe SI EUR	0.63	1.09
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe I EUR	1.08	1.09
	Actions de la classe A EUR	2.12	2.13
	Actions de la classe B EUR	2.52	2.53
	Actions de la classe AD EUR	2.12	2.13
	Actions de la classe Q EUR	0.32	0.32
	Actions de la classe N EUR	1.40	1.41
	Actions de la classe SI EUR	0.87	0.98
	Actions de la classe C EUR	2.32	2.33
	Actions de la classe Y EUR	1.76	1.76
DNCA INVEST - EVOLUTIF BALANCED	Actions de la classe I EUR	1.99	1.99
DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT	Actions de la classe I EUR	0.62	0.62
	Actions de la classe ID EUR	0.61	0.67
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe I EUR	0.75	0.75
	Actions de la classe A EUR	1.39	1.41
	Actions de la classe B EUR	1.59	1.66
	Actions de la classe N EUR	0.99	0.99
	Actions de la classe Q EUR	0.39	0.39
	Actions de la classe SI EUR	0.65	0.65
	Actions de la classe ID EUR	0.75	0.76

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Actions de la classe I EUR	1.05	1.05
	Actions de la classe A EUR	1.81	1.81
	Actions de la classe N EUR	1.20	1.20
	Actions de la classe SI EUR	0.87	0.87
	Actions de la classe WI EUR	1.35	1.35
	Actions de la classe N2 EUR	1.20	1.20
	Actions de la classe A2 EUR	1.82	1.82
	Actions de la classe AD2 EUR Dis	1.81	1.81
	Actions de la classe Q EUR	0.30	0.30
	Actions de la classe A3 EUR	2.10	2.10
	Actions de la classe B EUR	2.35	2.35
DNCA INVEST - ONE	Actions de la classe Q EUR	0.44	0.44
	Actions de la classe B EUR	2.04	2.04
	Actions de la classe A EUR	1.84	1.84
	Actions de la classe I EUR	1.10	1.10
	Actions de la classe N EUR	1.24	1.24
	Actions de la classe H-I USD	1.15	1.23
	Actions de la classe AD EUR	1.83	1.83
	Actions de la classe H-A USD	1.88	1.88
	Actions de la classe BG EUR	2.14	2.14
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe I EUR	0.48	0.59
	Actions de la classe A EUR	0.82	0.86
	Actions de la classe B EUR	1.03	1.03
	Actions de la classe AD EUR	0.82	0.85
	Actions de la classe Q EUR	0.25	0.25
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe I EUR	1.09	1.09
	Actions de la classe A EUR	2.12	2.12
	Actions de la classe B EUR	2.48	2.48
	Actions de la classe F EUR	0.89	0.89
	Actions de la classe N EUR	1.42	1.42
	Actions de la classe ID EUR	1.09	1.09
	Actions de la classe H-I USD	1.13	1.13
	Actions de la classe H-A USD	2.17	2.17
	Actions de la classe H-I CHF	1.10	1.10
	Actions de la classe IG EUR	1.58	1.58
	Actions de la classe Q EUR	0.33	0.33

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe I EUR	0.75	0.75
	Actions de la classe A EUR	1.39	1.39
	Actions de la classe B EUR	1.59	1.59
	Actions de la classe Q EUR	0.41	0.41
	Actions de la classe ID EUR	0.75	0.75
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Actions de la classe I EUR	1.11	1.11
	Actions de la classe A EUR	1.95	1.95
	Actions de la classe B EUR	2.56	2.56
	Actions de la classe Q EUR	0.36	0.36
	Actions de la classe N EUR	1.20	1.20
	Actions de la classe ID EUR	1.12	1.12
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA	Actions de la classe SI EUR	0.77	0.77
	Actions de la classe I EUR	0.82	0.82
	Actions de la classe A EUR	1.53	1.53
	Actions de la classe N EUR	1.05	1.05
	Actions de la classe Q EUR	0.36	0.36
DNCA INVEST - SUSTAIN REAL ESTATE	Actions de la classe V EUR	2.18	2.18
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA	Actions de la classe I EUR	1.08	1.08
	Actions de la classe A EUR	1.92	1.92
	Actions de la classe N EUR	1.15	1.15
	Actions de la classe Q EUR	0.32	0.32
	Actions de la classe SI EUR	0.98	0.98
	Actions de la classe ID EUR	1.08	1.08
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe I EUR	1.08	1.94
	Actions de la classe A EUR	2.12	2.78
	Actions de la classe B EUR	2.37	3.11
	Actions de la classe N EUR	1.41	2.26
	Actions de la classe ID EUR	1.08	1.90
	Actions de la classe AD EUR	2.12	2.12
	Actions de la classe H-A USD	2.16	3.24
	Actions de la classe IG EUR	1.58	1.58
	Actions de la classe Q EUR	0.32	0.32
	Actions de la classe Y EUR	2.20	2.39
	Actions de la classe DE EUR	1.45	1.45
	Actions de la classe SI EUR	0.80	0.82

Informations non révisées (suite)

Ratio du coût total (TER) (suite)

Compartiments	Classes de parts	TER sans frais de Performance en %	TER avec frais de Performance en %
DNCA INVEST- EXPLORER SMID EURO	Actions de la classe I EUR	1.21	1.90
	Actions de la classe SI EUR	0.90	1.30
	Actions de la classe B EUR	2.08	2.69
	Actions de la classe N EUR	1.35	2.04
	Actions de la classe A EUR	1.70	1.70
DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES	Actions de la classe I EUR	1.16	1.16
	Actions de la classe A EUR	1.96	1.96
DNCA INVEST SRI EURO QUALITY	Actions de la classe I EUR	0.81	0.81
	Actions de la classe ID EUR	0.81	0.81
	Actions de la classe B EUR	1.39	1.39
	Actions de la classe BD EUR	1.39	1.39
	Actions de la classe N EUR	0.91	0.91
	Actions de la classe Q EUR	0.22	0.22
DNCA INVEST STRATEGIC RESOURCES	Actions de la classe I EUR	0.79	1.40
	Actions de la classe SI EUR	0.64	1.10
	Actions de la classe A EUR	1.76	2.10
	Actions de la classe B EUR	2.04	2.21
	Actions de la classe Q EUR	0.39	0.39
	Actions de la classe N EUR	1.07	1.56
DNCA INVEST-EURO DIVIDEND GROWER	Actions de la classe I EUR	1.07	1.07
	Actions de la classe A EUR	2.11	2.11
	Actions de la classe N EUR	1.42	1.42
	Actions de la classe WI EUR	1.38	1.38
	Actions de la classe N2 EUR	1.22	1.22
	Actions de la classe A2 EUR	1.52	1.52
	Actions de la classe MD EUR Dis	0.33	0.33
	Actions de la classe ADM EUR	2.12	2.12
	Actions de la classe SI EUR	0.88	0.88

Le TER (Total Expense Ratio) est calculé sur la base des dépenses totales, telles qu'indiquées dans l'Etat des Opérations et des Variations des Actifs Nets, à l'exclusion des frais de transaction et de tous frais de transaction sur les dérivés, divisées par les actifs nets moyens du compartiment, et est exprimé en pourcentage. Le TER a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds & Asset Management Association (« SFAMA » version du 15 avril 2015). Concernant les compartiments et/ou catégories d'actions lancées au cours de l'année, merci de voir la note 1 pour plus de détails. Le TER sans frais de performance mentionné ci-dessus est une prévision des charges estimées sur la base d'une année complète.

Les TER avec performance communiqués dans le présent rapport sont donnés à titre indicatif et ont été calculés sur des données estimées.

Informations non révisées (suite)

Taux de rotation du portefeuille (Portfolio Turnover Ratio ("PTR"))

Au 31 décembre 2024, le PTR de chacun des Compartiments était le suivant :

Compartiments	PTR in %
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	224.08
DNCA INVEST - EUROSE	107.53
DNCA INVEST - EVOLUTIF	248.34
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	7.23
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	207.32
DNCA INVEST - ONE	457.01
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	84.46
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	10.54
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	100.49
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	156.37
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	214.25
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	145.41
DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA (anciennement BEYOND ALTEROSA)*	168.43
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA (anciennement BEYOND SEMPEROSA)*	100.29
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	221.39
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE (anciennement BEYOND CLIMATE)*	28.96
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	98.50
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLES	329.39
DNCA INVEST - EXPLORER SMID EURO*	31.76
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY*	28.54

Le taux de rotation du portefeuille (PTR), exprimé en pourcentage, reflète le volume d'opérations au sein du compartiment. Il correspond au total des achats et ventes de titres compensé avec la valeur des souscriptions et rachats, sur les actifs nets moyens du compartiment pour la période. Le PTR a été calculé conformément aux directives du 16 mai 2008 de la Swiss Funds Association (« SFA »). La rotation du portefeuille n'est pas annualisée pour les périodes inférieures à un an.

* Voir note 1.

Informations non révisées (suite)

Performances

La « Performance » est définie comme étant le résultat total réalisé par une part durant l'exercice. Les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais éventuels qui pourraient être perçus lors de l'émission ou du rachat des actions. Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

La performance des compartiments distribués en Suisse est de:

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	Actions de la classe A EUR	6.49	8.40	4.61
	Actions de la classe B EUR	6.55	8.24	4.44
	Actions de la classe H WI CHF	-	-	3.97
	Actions de la classe H WI USD	-	-	8.45
	Actions de la classe HI USD	-	-	2.25
	Actions de la classe I EUR	7.75	8.99	5.06
	Actions de la classe ID EUR	-	7.06	5.07
	Actions de la classe N EUR	7.27	8.73	4.86
	Actions de la classe Q EUR	8.06	10.25	5.84
	Actions de la classe SI EUR	0.76	9.12	5.15
	Actions de la classe WI EUR	-	-	6.31
DNCA INVEST - EUROSE	Actions de la classe A EUR	8.58	2.94	7.81
	Actions de la classe AD EUR	7.93	2.94	7.81
	Actions de la classe B CHF	1.88	2.73	6.69
	Actions de la classe B EUR	8.35	3.95	7.65
	Actions de la classe H-A CHF	6.27	0.28	5.54
	Actions de la classe H-A USD	10.62	4.53	9.59
	Actions de la classe H-I CHF	7.03	0.98	6.44
	Actions de la classe I EUR	9.35	3.68	8.43
	Actions de la classe ID EUR	8.01	3.68	8.43
	Actions de la classe N EUR	9.07	3.44	8.22
	Actions de la classe ND EUR	7.82	3.00	8.22
	Actions de la classe Q EUR	9.81	4.14	9.48
	Actions de la classe SI EUR	4.96	3.78	8.51
DNCA INVEST - EVOLUTIF	Actions de la classe A EUR	16.24	14.33	5.90
	Actions de la classe AD EUR	15.44	14.55	5.91
	Actions de la classe B EUR	15.78	14.02	5.49
	Actions de la classe C EUR	8.20	13.29	5.71
	Actions de la classe I EUR	17.45	14.74	7.00
	Actions de la classe N EUR	16.55	14.13	6.64
	Actions de la classe Q EUR	18.34	16.70	7.83
	Actions de la classe SI EUR	17.68	15.41	7.19
	Actions de la classe Y EUR	-	5.64	5.89

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - VALUE EUROPE	Actions de la classe A EUR	13.83	14.36	23.19
	Actions de la classe AD EUR	12.06	14.50	22.11
	Actions de la classe B EUR	13.38	14.05	23.46
	Actions de la classe DE EUR	-	-	6.00
	Actions de la classe H-A USD	16.15	14.74	25.29
	Actions de la classe I EUR	15.03	14.60	24.21
	Actions de la classe ID EUR	11.76	15.71	22.20
	Actions de la classe IG EUR	14.44	15.13	24.74
	Actions de la classe N EUR	13.48	14.04	23.91
	Actions de la classe Q EUR	15.90	16.60	26.32
	Actions de la classe SI EUR	-	-	3.39
	Actions de la classe Y EUR	-	-	5.70
DNCA INVEST - CONVERTIBLES	Actions de la classe A EUR	6.54	5.63	10.24
	Actions de la classe B EUR	6.34	5.44	10.18
	Actions de la classe I EUR	7.32	6.38	10.43
	Actions de la classe ID EUR	-	1.67	10.42
	Actions de la classe N EUR	7.20	6.33	10.46
	Actions de la classe WI EUR	-	1.85	11.09
	Actions de la classe Y EUR	-	2.89	9.90
DNCA INVEST - ONE (anciennement DNCA INVEST - MIURI)	Actions de la classe A EUR	9.28	3.18	-3.42
	Actions de la classe AD EUR	8.20	3.22	-3.42
	Actions de la classe B EUR	9.04	2.98	-3.62
	Actions de la classe BG EUR	9.12	2.89	-3.71
	Actions de la classe H-A USD	10.58	4.51	-1.80
	Actions de la classe H-I USD	6.09	2.76	-1.07
	Actions de la classe I EUR	9.80	4.02	-2.70
	Actions de la classe N EUR	9.62	3.91	-2.83
	Actions de la classe Q EUR	11.45	4.87	-2.05

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH	Actions de la classe A EUR	10.47	-1.46	-0.03
	Actions de la classe B EUR	10.03	-1.85	-0.38
	Actions de la classe F EUR	11.83	-0.23	1.21
	Actions de la classe H-A USD	12.78	0.01	2.05
	Actions de la classe H-I CHF	9.12	-2.90	-1.31
	Actions de la classe H-I USD	13.95	1.04	3.06
	Actions de la classe I EUR	11.61	-0.43	1.01
	Actions de la classe ID EUR	10.63	-0.44	1.01
	Actions de la classe IG EUR	11.06	-0.93	0.51
	Actions de la classe N EUR	11.23	-0.77	0.68
	Actions de la classe Q EUR	12.46	0.32	1.79
DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE	Actions de la classe A EUR	13.30	7.19	17.07
	Actions de la classe B EUR	12.91	6.79	16.43
	Class H-A shares USD	5.72	8.30	18.96
	Class H-I shares USD	6.36	9.49	20.21
	Actions de la classe I EUR	13.76	7.84	17.78
	Actions de la classe ID EUR	12.65	8.02	17.83
	Actions de la classe N EUR	13.57	7.48	17.36
	Actions de la classe Q EUR	15.15	8.88	18.75
	Class SI shares EUR	14.72	8.13	17.90
DNCA INVEST - SRI NORDEN EUROPE	Actions de la classe A EUR	11.98	8.72	-6.03
	Actions de la classe B EUR	11.31	8.06	-6.60
	Actions de la classe I EUR	12.92	9.64	-5.25
	Actions de la classe ID EUR	12.38	9.64	-5.24
	Actions de la classe N EUR	12.83	9.53	-5.32
	Actions de la classe Q EUR	13.78	10.47	-4.52
DNCA INVEST - SERENITE PLUS	Actions de la classe A EUR	4.00	3.84	2.79
	Actions de la classe AD EUR	3.34	3.83	2.79
	Actions de la classe B EUR	3.87	3.62	2.63
	Actions de la classe I EUR	4.19	4.12	3.08

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	Actions de la classe A EUR	4.96	3.83	4.89
	Actions de la classe AD EUR	2.97	3.84	4.85
	Actions de la classe AFERG EUR	-	-	3.91
	Actions de la classe B EUR	4.77	3.63	4.70
	Actions de la classe H-B-DMF USD	-	-	2.90
	Actions de la classe F EUR	5.82	4.68	5.73
	Actions de la classe H-B-DMF SGD	-	-	1.30
	Actions de la classe H-WA-DMF SGD	-	-	1.52
	Actions de la classe H-WA USD	-	2.69	6.07
	Actions de la classe H-WAD USD	-	3.92	6.48
	Actions de la classe H-WAD SGD	-	-	1.34
	Actions de la classe H-A CHF	2.85	1.15	2.52
	Actions de la classe H-A SGD	-	-	2.29
	Actions de la classe H-A USD	6.61	5.34	6.98
	Actions de la classe H-I CHF	3.50	1.79	3.18
	Actions de la classe H-I JPY	0.65	0.47	3.45
	Actions de la classe H-I GBP	-	-	4.32
	Actions de la classe H-I SGD	-	-	2.97
	Actions de la classe H-I USD	7.40	6.06	7.69
	Actions de la classe H-WID USD	-	-	2.79
	Actions de la classe H-WLR-DMF USD	-	-	2.79
	Actions de la classe H-WSI GBP	-	-	5.00
	Actions de la classe H-WI USD	7.85	3.36	7.43
	Actions de la classe I EUR	5.62	4.49	5.57
	Actions de la classe ID EUR	4.01	4.51	5.57
	Actions de la classe N EUR	5.40	4.23	5.31
	Actions de la classe ND EUR	3.69	4.25	5.30
	Actions de la classe Q EUR	6.05	4.88	5.98
	Actions de la classe SI EUR	5.69	4.61	5.68
	Actions de la classe H-WA-DMF USD	-	-	2.91
	Actions de la classe WI EUR	5.37	4.19	5.29
	Actions de la classe H-ID GBP	-	-	-0.14
	Actions de la classe H-ID USD	-	-	-0.15
	Actions de la classe H-ID CHF	-	-	-0.63

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	Actions de la classe A EUR	2.37	0.00	0.88
	Actions de la classe B EUR	2.24	-0.17	0.76
	Actions de la classe I EUR	2.93	0.18	1.62
	Actions de la classe ID EUR	-	0.03	1.62
	Actions de la classe N EUR	2.73	-0.14	1.39
	Actions de la classe Q EUR	3.52	1.09	1.99
	Actions de la classe SI EUR	3.01	0.26	1.73
DNCA INVEST- SUSTAIN ALTEROSA	Actions de la classe A EUR	6.77	4.86	0.90
	Actions de la classe I EUR	7.55	5.66	1.66
	Actions de la classe N EUR	7.30	5.40	1.41
	Actions de la classe Q EUR	8.06	6.15	2.12
	Actions de la classe SI EUR	7.61	5.70	1.70
DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA	Actions de la classe A EUR	15.96	0.64	3.75
	Actions de la classe I EUR	16.92	1.48	4.62
	Actions de la classe ID EUR	15.99	1.48	4.62
	Actions de la classe N EUR	16.82	1.40	4.53
	Actions de la classe Q EUR	17.80	2.25	5.42
	Actions de la classe SI EUR	17.03	1.58	4.72
DNCA INVEST - SRI HIGH YIELD	Actions de la classe A EUR	9.55	8.27	4.18
	Actions de la classe B EUR	9.34	8.53	4.00
	Actions de la classe I EUR	9.77	9.16	4.86
	Actions de la classe ID EUR	7.81	9.15	4.87
	Actions de la classe Q EUR	10.64	9.93	9.93
DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE	Actions de la classe A EUR	12.20	-5.36	19.07
	Class A2 Shares EUR	7.23	-5.27	19.19
	Class AD2 Shares EUR	7.23	-5.27	19.20
	Actions de la classe I EUR	13.16	-4.57	20.09
	Actions de la classe ID EUR	12.72	-4.56	20.07
	Actions de la classe N EUR	12.77	-4.90	19.68
	Class N2 Shares EUR	7.30	-4.70	19.91
	Class WI Shares EUR	7.28	-4.86	19.71
	Class SI Shares EUR	-	-	5.10

Informations non révisées (suite)

Performances (suite)

Compartiments	Classe de parts	31.12.2023 (en %)	31.12.2024 (en %)	31.12.2025 (en %)
DNCA INVEST - GLOBAL NEW WORLD	Actions de la classe A EUR	33.42	25.94	3.81
	Actions de la classe A2 EUR	33.43	25.94	3.81
	Actions de la classe A3 EUR	-	-	4.81
	Actions de la classe AD2 EUR	33.42	24.61	3.81
	Actions de la classe B EUR	-	-	4.69
	Actions de la classe I EUR	34.42	26.87	4.58
	Actions de la classe N EUR	34.23	26.68	4.48
	Actions de la classe N2 EUR	34.27	26.70	4.47
	Actions de la classe Q EUR	35.38	27.81	5.37
	Actions de la classe SI EUR	34.69	27.13	4.79
	Actions de la classe WI EUR	34.02	26.50	4.27
DNCA INVEST - GLOBAL CONVERTIBLE	Actions de la classe A EUR	4.36	1.81	12.61
	Actions de la classe I EUR	4.43	2.58	13.50
DNCA INVEST - SMID EURO	Actions de la classe B EUR	-	-	17.51
	Actions de la classe I EUR	-	-	18.13
	Actions de la classe N EUR	-	-	18.04
	Actions de la classe SI EUR	-	-	18.36
	Actions de la classe A EUR	-	-	8.67
DNCA INVEST - SRI EURO QUALITY	Actions de la classe B EUR	-	-	-2.53%
	Actions de la classe BD EUR	-	-	-2.53%
	Actions de la classe I EUR	-	-	-2.38%
	Actions de la classe ID EUR	-	-	-2.38%
	Actions de la classe N EUR	-	-	-2.42%
	Actions de la classe Q EUR	-	-	-2.25%

Informations non révisées (suite)

Méthode de calcul de l'exposition globale

Le suivi des risques mis en place conformément à la Circulaire de la CSSF 11/512 et permet de suivre et de mesurer à tout moment les positions et leur contribution au profil de risque global de chaque compartiment.

Le calcul de l'exposition globale s'appuie sur la méthode des engagements pour l'ensemble des compartiments, à l'exception des deux compartiments ci-dessous qui utilisent la méthode de valeur en risque ("Historique VAR") :

Compartiments	Historique VAR (20 jours, 99%)			Effet de levier (sommes des notionnels)
	Min	Max	Moyenne	
DNCA INVEST - CREDIT CONVICTION	1,25%	3,23%	2,31%	87.49%
DNCA INVEST - ONE	1,16%	6,56%	3,78%	634.79%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS	1,22%	3,58%	2,70%	219.09%
DNCA INVEST - FLEX INFLATION	2,30%	4,38%	3,63%	83.54%
DNCA INVEST - FINANCIAL CREDIT	1,35%	2,94%	1,91%	77.38%

Et le compartiment ci-dessous qui utilise la méthode de valeur en risque relative ("Relative VAR") :

En mathématiques financières et en gestion des risques financiers, la **valeur à risque** est une mesure principalement utilisée pour estimer le risque de perte d'un portefeuille donné d'actifs financiers.

Compartiment	Relative VAR			Effet de levier (sommes des notionnels)
	Min	Max	Moyenne	
DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES	93,5%	110,3%	101,7%	99.75%

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en œuvre par DNCA Finance et ses succursales prend en compte les dispositions issues de la Directive UCITS V et de la Directive AIFM ainsi que les dispositions communes rédigées par les principales associations professionnelles représentatives de la gestion en matière de politiques de rémunération.

Elle s'applique à l'ensemble des entités du groupe DNCA Finance sauf dispositions locales.

Elle a pour objet de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas conduire les membres du Comité de Surveillance, de la Direction ni de tout autre membre du personnel de DNCA Finance et de ses succursales à une prise de risque excessive.

Elle est également définie de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La politique de rémunération repose sur l'évaluation des compétences et de critères de performance annuels et pluriannuels, quantitatifs et qualitatifs. Elle intègre dans ses principes fondamentaux l'alignement des intérêts des investisseurs, des collaborateurs et de DNCA Finance.

Des informations sur la politique de rémunération de DNCA Finance peuvent être obtenues gratuitement sur le site internet www.dnca-investments.com ou sur simple demande au siège de la société de gestion.

Le montant total des rémunérations attribuées par DNCA Finance et ses filiales à l'ensemble de son personnel au titre de l'exercice 2025 atteint 53,9 millions d'euros.

Ce montant est composé de :

- Montant total des rémunérations fixes : 17,4 millions d'euros
- Montant total de la rémunération variable : 36,5 millions d'euros
- Dont le montant de la rémunération variable diffèrait de celui du personnel identifié : 14,4 millions d'euros
- Dont le montant de la rémunération variable ne diffère pas de celui du personnel identifié et des autres types de personnel : 22,1 millions

Le nombre de bénéficiaires de la rémunération variable pour 2025 était de 188.

Les rémunérations ont été déterminées conformément à la politique de rémunération de DNCA Finance. Cette politique fait l'objet d'une révision régulière et peut évoluer dans le temps. La version actuelle est disponible à tout moment sur le site internet de DNCA Finance via le lien suivant : <https://www.dnca-investments.com/pages/informations-reglementaires>.

Informations non révisées (suite)

Règlement sur les opérations de financement sur titres ("SFTR")

Le Fonds s'engage dans des opérations de financement de titres (au sens de l'article 3 du règlement (UE) 2015/2365, les opérations de financement de titres comprennent les opérations de mise en pension, les prêts de titres ou de marchandises et les emprunts de titres ou de marchandises, les opérations d'achat-rachat ou les opérations de et les opérations de prêt de marge) par le biais de son exposition aux opérations de prise en pension et aux contrats de swap de rendement total au cours de l'année. Conformément à l'article 13 du règlement, les informations relatives aux opérations de prise en pension et aux contrats d'échange sur rendement global sont détaillées ci-dessous.

Au 31 décembre 2025, le compartiment ci-dessous était dans le champ d'application du règlement SFTR :

		DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES*
1	Informations générales : Montant des titres et matières premières prêtées en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie ;	Au 31 décembre 2025, Aucune opération de prêt ou d'emprunt de titres n'est ouvert.
2	Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.	Le montant des actifs engagés dans les contrats d'échange représente un montant absolu de 238,012,080 EUR, qui représente 99.16% des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif.
3	Données sur la concentration: Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs) ;	Au 31 décembre 2025, le Fonds a reçu 19,750,000 EUR en cash comme collatéral de la part de Goldman Sachs Bank Europe SE
4	Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).	Le compartiment a conclu un contrat d'échange avec Goldman Sachs Bank Europe SE. Au 31 décembre 2025, le montant notionnel en USD était de 279,330,978 et représentait environ 99.16% de la valeur liquidative du compartiment
5	Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes : Type et qualité des garanties ;	Au 31 décembre 2025, le compartiment n'a reçu aucune garantie de sa contrepartie. Le pays d'établissement de la contrepartie est l'Allemagne, et le règlement et la compensation sont effectués bilatéralement. Garantie en espèces seulement.
6	Échéance de la garantie selon les tranches d'échéance suivantes : moins d'1 jour, 1 jour à 1 semaine, 1 semaine à 1 mois, 1 mois à trois mois, 3 mois à 1 an, plus d'1 an, ouverte ;	Non applicable.
7	Monnaie de la garantie;	Euro.
8	Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global : moins d'1 jour, 1 jour à 1 semaine, 1 semaine à 1 mois, 1 mois à trois mois, 3 mois à 1 an, plus d'1 an, ouverte ;	1 semaine à 1 mois.
9	Pays où sont établies les contreparties;	Allemagne.
10	Règlement et compensation.	Bilatéral.

Informations non révisées (suite)

Règlement sur les opérations de financement de sécurité ("SFTR") (suite)

		DNCA INVEST - STRATEGIC RESOURCES*
11	Données sur la réutilisation des garanties (collateral): Part de la garantie qui est réutilisée, par rapport au montant maximum précisé dans le prospectus ou dans la déclaration aux investisseurs ;	Au 31 décembre 2025 le compartiment a reçu une garantie cash de sa contrepartie.
12	Les liquidités peuvent être réinvesties dans des organismes de placement collectif.	Non applicable.
13	Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global.	Au 31 décembre 2025, le fonds a reçu une garantie en espèces de son contrepartie, détenue dans un compte ségrégué ouvert dans les livres de BP2S Luxembourg, pour un montant total de 19,750,000 EUR
14	Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global.	Non applicable au 31 Décembre 2025 car le compartiment n'a reçu aucune garantie de sa contrepartie.
15	Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global.	Au 31 décembre 2025, 0.25% des revenus et coûts sont supportés par l'organisme de placement collectif.

Notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR

La doctrine « L'investissement socialement responsable (ISR) est un concept pluriel et en constante évolution », qui se situe à la confluence d'exigences économiques et sociétales. Marqué par un tournant majeur dans les années 90, l'ISR alors principalement fondé sur des considérations éthiques s'est élargi vers le concept de développement durable. C'est ainsi que les critères extra-financiers, ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ont été progressivement intégrés dans les gestions financières, embrassés par un cadre informel devenu aujourd'hui légal.

Nos valeurs :

DNCA Finance est une société de gestion créée en 2000 par des spécialistes d'une approche patrimoniale de la gestion d'actifs pour le compte d'investisseurs privés et institutionnels. Au fil des années, les fondateurs ont rassemblé une équipe de gérants expérimentés et reconnus pour développer une gamme de fonds simple, lisible et performante centrée autour d'une gestion de conviction. Nos choix d'investissement sont le résultat d'une analyse fondamentale approfondie des entreprises. Avant d'investir, nous étudions une valeur dans sa globalité de manière à sélectionner les obligations et les actions ayant le meilleur potentiel de performance en fonction du risque pris. Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. C'est ainsi que la gouvernance a toujours été un critère décisif alors qu'il est impensable aujourd'hui d'investir dans une entreprise sans s'assurer de la qualité de ses dirigeants, de l'indépendance de ses organes de contrôle ou encore du respect de ses actionnaires minoritaires. Progressivement, l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux s'est imposée dans nos démarches, convaincus de leur pertinence pour poursuivre notre métier : sélectionner les gagnants de demain. Complémentaires à l'analyse financière et créateurs de valeur, les critères ESG ont été intégrés logiquement à la gestion DNCA.

Notre conviction :

En 2017, DNCA Finance a signé les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) pour apporter un cadre structurant à notre démarche et participer aux débats de place en tant qu'investisseur actif de long terme. Cette étape assoit notre conviction de gérants responsables à la fois envers nos clients investisseurs mais également vis-à-vis des entreprises que nous finançons. Notre ambition est d'offrir une démarche différente et innovante qui évolue au rythme des nouveaux enjeux à intégrer. À ce titre, notre politique d'Investisseur Responsable distingue deux concepts : la Responsabilité d'Entreprise (RSE) et la Transition Économique Durable. L'évaluation de ces deux dimensions s'appuie sur une analyse approfondie des tendances économiques et sociales mais également d'une expertise reconnue dans le domaine de l'ISR. La suite du document présente en détail l'émergence de ces deux concepts et notre démarche pour y répondre dans le cadre d'une gestion ISR.

Le processus d'investissement ainsi que la démarche ISR présentés ci-dessous est applicable à la gamme « BEYOND » composée des quatre compartiments de DNCA Invest listés ci-après :

DNCA INVEST - SUSTAIN GLOBAL LEADERS*
 DNCA INVEST - SUSTAIN ALTEROSA
 DNCA INVEST - SUSTAIN SEMPEROSA
 DNCA INVEST - SUSTAIN CLIMATE

* Please see note 1.

Informations non révisées (suite)

Règlement sur les opérations de financement de sécurité ("SFTR") (suite)

La responsabilité d'entreprise

Évaluer les risques pour tous les secteurs :

Si la Responsabilité d'Entreprise n'apporte plus aujourd'hui de réelles opportunités d'investissement, elle continue de jouer son rôle de lanceur d'alertes et constitue un excellent proxy pour évaluer la qualité de la gestion de l'entreprise, notamment la gestion des risques. En effet, la multitude des indicateurs présentés dans les rapports annuels (49 indicateurs de base et 30 indicateurs supplémentaires dans le référentiel Global Reporting Initiative (GRI)) offre une deuxième lecture de la santé des entreprises. Elles sont désormais comparables, en absolu, au sein d'un secteur et surtout dans le temps. L'évolution de certains indicateurs offre une analyse complémentaire souvent non encore intégrée dans les états financiers. Une hausse anormale du turnover, des accidents du travail ou encore de l'absentéisme peut témoigner d'un mal-être dans l'entreprise ou encore d'un climat social dégradé qui aura un impact sur la compétitivité et la performance économique (1% d'absentéisme représente 1% de coût de masse salariale supplémentaire).

Dans ce contexte, nous considérons la Responsabilité d'Entreprise non plus comme une opportunité d'investissement mais comme un formidable vivier d'informations pour évaluer les risques auxquels les entreprises font face, notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La transition économique durable

Les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies :

Notre conviction repose sur une perspective à long terme du financement de l'économie. En tant que gérant d'actifs responsable notre rôle est de sélectionner les sociétés présentant les meilleurs atouts stratégiques et économiques pour répondre aux enjeux de demain. Nous sommes convaincus que la capacité de ces acteurs à anticiper leur marché est cruciale pour conquérir ou maintenir leur leadership. C'est ainsi qu'en identifiant l'exposition à la transition économique durable des entreprises, nous construisons une surperformance robuste de nos portefeuilles.

Identifier les opportunités d'investissement :

La transition économique durable est avant tout source d'opportunités d'investissement. Notre travail est d'identifier les thématiques pertinentes pour la transition économique durable et par déclinaison de sélectionner les entreprises qui y contribuent. Notre modèle d'analyse propriétaire présenté dans la partie suivante décline cinq axes majeurs de la transition durable et leurs thématiques matérielles. Nous avons convenu que la contribution de chaque entreprise à la transition durable sera évaluée graduellement selon son niveau de chire d'a ires allant d'une exposition nulle à un positionnement de « pure player ». L'évolution continue des tendances sociétales nous conduit à revoir chaque année la liste de thématiques identifiées. Notre ambition se veut pragmatique et innovante pour conserver une compréhension la plus exhaustive possible des drivers de performance.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre philosophie d'investisseur responsable et de gestion ISR, sont décrits sur notre site internet : <https://www.dnca-investments.com/en/areas-of-expertise/sri>.

Informations non révisées (suite)

Rapport et stratégie d'investissement sur l'article 173 de la loi française relative à la transition énergétique et à la croissance verte

Dans le cadre de son activité de gestion d'actifs, la société de gestion confirme avoir pris des initiatives au regard des obligations réglementaires issues de l'article 173 de la loi française sur la transition énergétique.

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - EUROSE		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	94 %	595	100%	460
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	95 %	869	100%	961

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - EVOLUTIF		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	97%	483	100%	451
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	99%	1,006	100%	883

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - SRI EUROPE GROWTH		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	94 %	269	100%	571
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	97 %	887	100%	933

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - ARCHER MID-CAP EUROPE		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	85 %	373	100%	738
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	86 %	625	100%	900

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - ALPHA BONDS		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹	N/A ¹

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST - CONVERTIBLES		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	91 %	536	94 %	653
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	91 %	965	94 %	962

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST – CREDIT CONVICTION		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	88 %	367	98 %	465
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	89 %	669	98 %	771

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST – EXPLORER SMID EURO		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	91 %	485	98 %	842
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	93 %	662	98 %	858

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST – GLOBAL NEW WORLD		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	97 %	52	100 %	80
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	97 %	306	100 %	313

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST – SRI EURO QUALITY		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	100 %	258	100 %	591
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	100 %	783	100 %	979

Informations non révisées (suite)

Rapport et stratégie d'investissement sur l'article 173 de la loi française relative à la transition énergétique et à la croissance verte (suite)

Principaux effets néfastes (PAI)	Unité	DNCA INVEST – VALEUR EUROPE		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO2/EUR million	100 %	937	100 %	571
PAI Corpo 3 - Intensité des GES	t/EUR millions de ventes	100 %	1,328	100 %	933

¹ La méthode de calcul de l'empreinte carbone et de l'intensité des GES ne s'applique qu'aux entreprises émettrices.

L'ensemble des critères analysés dans le cadre de notre modèle ESG, ABA, sont décrits dans notre Politique d'Investissement Responsable : https://www.dnca-investments.com/isr/Politique%20d%27investisseur%20responsable_FR%20%2010%2018.pdf.

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CREDIT CONVICTION

Identifiant d'entité juridique : 213800NCEC4B51SSDB48

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 41,7% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 21,5% ☒ ayant un objectif social 20,2%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,00/10	4,83/10	4,68/10	-0,16
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	13,94%	12,18%	19,27%	+7,09%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	13,94%	12,18%	19,27%	+7,09%
Empreinte carbone	309	367	366	-1
Intensité carbone	795	669	700	+30
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La note ABA a légèrement diminué du fait de vente sur les émetteurs Aroundtown, RBI, Coventry building society, Crédit Agricole et ING, ce qui n'a pas été compensé par les renforcements sur les autres noms, type Toyota ou Nationwide.

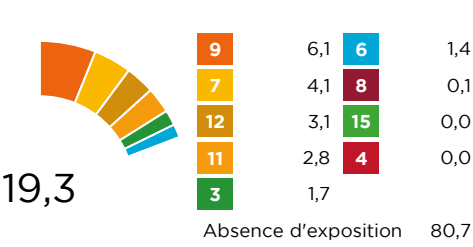
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	92%	75 031		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	92%	18 251		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	93%	552 704		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	93%	645 108		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	93%	93 282		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	92%	366	98%	453
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	93%	700	98%	846
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		92%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		70%	59,7%	72%	60,1%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	64,3%	4%	68,7%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	88%	1,1	98%	0,8
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		96%	0,1%	98%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	9%	0	12%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	88%	0,5	97%	3,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		85%	15,4%	91%	14,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		91%	40,0%	97%	40,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	54%	814	62%	900
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0,3%	3%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,1%	98%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Raiffeisen Bank International AG	Banques	2,16%	Autriche
Societe Generale SA	Banques	1,63%	France
Nationwide Building Society	Banques	1,50%	Royaume-Uni
Danske Bank A/S	Banques	1,16%	Danemark
Ceska sporitelna AS	Banques	1,12%	République Tchèque
Jyske Bank A/S	Banques	0,96%	Danemark
Athene Global Funding	Services financiers	0,96%	USA
Rothsay Life PLC	Assurance	0,94%	Royaume-Uni
TotalEnergies SE	Énergie	0,93%	France
Aroundtown SA	Immobilier	0,93%	Allemagne
Cooperatieve Rabobank UA	Banques	0,92%	Pays-Bas
Banco BPM SpA	Banques	0,86%	Italie
Credit Agricole SA	Banques	0,85%	France
Bundesrepublik Deutschland Bundesanleihe	Obligations d'État	0,84%	Allemagne
Erste Group Bank AG	Banques	0,82%	Autriche

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 88,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 41,7% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	88,0%	84,7%	91,4%
#1A Durables	41,7%	32,5%	48,5%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	21,5%	13,5%	23,7%
Sociaux	20,2%	19,0%	24,8%
#1B Autres caractéristiques E/S	46,3%	52,2%	43,0%
#2 Autres	12,0%	15,3%	8,6%

Données au 31/12/2025	
Investissements	#1 Alignés sur les caractéristiques E/S 88,0%
	#2 Autres 12,0%
	#1A Durables 41,7%
	#1B Autres caractéristiques E/S 46,3%
	Alignés sur la taxonomie 0,0%
	Environnementaux autres 21,5%
	Sociaux 20,2%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	35,30%
Immobilier	9,73%
Biens et services industriels	9,05%
Services aux collectivités	4,49%
Énergie	4,36%
Assurance	4,03%
Services financiers	3,68%
Voyages et loisirs	3,51%
Automobiles et équipementiers	3,38%
Produits et services de consommation	3,14%
Télécommunications	3,05%
Chimie	1,64%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,29%
Santé	1,02%
Médias	1,01%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 7,5%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

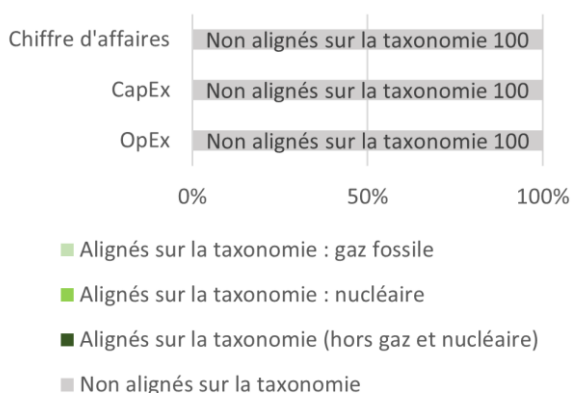
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

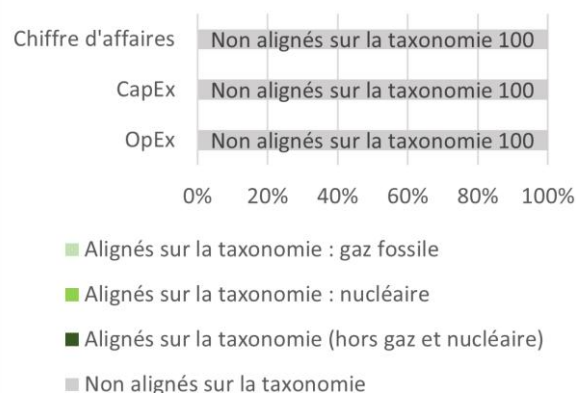
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 96,6% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 21,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 20,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

DNCA s'est engagé avec les entreprises suivantes: Credit Agricole, Engie; Legrand, Leasy; Total, Veolia, Enderred, Orange ou LVMH.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EUROSE

Identifiant d'entité juridique : 2138006QOV1H1QGA5J08

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56,4% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 28,8% ☒ ayant un objectif social 27,6% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,06/10	4,89/10	4,90/10	+0,02
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	22,56%	24,23%	24,66%	+0,43%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	22,56%	24,23%	24,66%	+0,43%
Empreinte carbone	479	595	552	-43
Intensité carbone	941	869	916	+46
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité			
		29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Notation ABA publique		5,40/10	5,38/10	5,48/10	+0,11
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	8,60%	8,28%	9,65%	1,36%
	Renouvelable	5,16%	5,96%	6,68%	0,72%
	Hydraulique	2,44%	1,51%	2,24%	0,72%
	Géothermie	1,77%	1,82%	1,40%	-0,42%
	Nucléaire	9,30%	6,62%	8,74%	2,12%
	Pétrole brut et GNL	36,06%	39,51%	39,06%	-0,45%
	Gaz naturel	33,33%	32,07%	27,52%	-4,54%
	Charbon	3,34%	4,23%	4,70%	0,47%
	Tourbe	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%

Intensité carbone	223	188	134	-54
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%	0%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	163,2	170,3	186,5	+16,2
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	277,1	276,7	210,8	-65,9

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable d'une année sur l'autre (légère hausse de 4,89 à 4,90). Ceci s'explique en partie par les allègements de TotalEnergies (3,71), Orange (2,91) et Société Générale (3,35). En contrepartie, certaines sociétés entrées en portefeuille renforcent la note : Intesa Sanpaolo (6,92), ASML (7,10) et Enel (7,09). La note ABA des émetteurs souverains augmente légèrement de 5,38 à 5,48. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci s'améliore en passant de 24,2% à 24,7% sur un an. Ceci s'explique en partie par les entrées en portefeuille en cours d'année des sociétés comme ASML (46,6%), Enel (35,8%) ou SAP (49,0%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de sociétés appartenant à la liste de Worst Offenders.

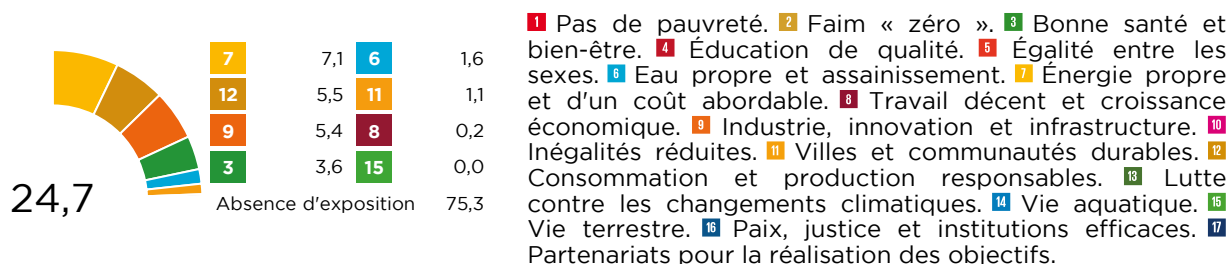
• Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD (% de chiffre d'affaires)



- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	85 135		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	25 446		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	95%	1 323 659		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	1 431 648		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	110 582		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	552	99%	369
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	916	98%	896
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		95%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		76%	61,6%	82%	55,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	63,2%	9%	68,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	0,6	98%	1,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		96%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	11%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	1,2	96%	0,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		84%	13,6%	90%	13,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	41,8%	94%	41,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	50%	619	67%	597
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0,3%	6%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	98%	0,0%
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	93%	134	85%	159
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0	81%	9
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		71%	0,0%	81%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	71%	56	81%	64
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	71%	35	85%	32

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	4,07%	Italie
BNP Paribas SA	Banques	2,94%	France
Societe Generale SA	Banques	2,76%	France
Spain Government Bond	Obligations d'État	2,64%	Espagne
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	2,48%	Espagne
TotalEnergies SE	Énergie	1,84%	France
CaixaBank SA	Banques	1,50%	Espagne
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,41%	Italie
Sanofi SA	Santé	1,37%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,30%	France
Banco Santander SA	Banques	1,21%	Espagne
Bouygues SA	Bâtiment et matériaux de construction	1,20%	France
Air Liquide SA	Chimie	1,18%	France
Dassault Aviation SA	Biens et services industriels	1,16%	France
Thales SA	Biens et services industriels	1,10%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 89,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 56,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	89,9%	93,3%	93,0%
#1A Durables	56,4%	59,6%	52,8%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	28,8%	30,7%	27,5%
Sociaux	27,6%	28,9%	25,3%
#1B Autres caractéristiques E/S	33,5%	33,6%	40,2%
#2 Autres	10,1%	6,7%	7,0%

Données au 31/12/2025

```
graph LR; A[Investissements] --> B[#1 Alignés sur les caractéristiques E/S 89,9%]; A --> C[#2 Autres 10,1%]; B --> D[#1A Durables 56,4%]; B --> E[#1B Autres caractéristiques E/S 33,5%]; D --> F[Alignés sur la taxonomie 0,0%]; D --> G[Environnementaux autres 28,8%]; D --> H[Sociaux 27,6%];
```

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	23,91%
Obligations d'État	10,78%
Biens et services industriels	10,66%
Bâtiment et matériaux de construction	5,13%
Automobiles et équipementiers	4,55%
Télécommunications	4,51%
Santé	4,30%
Produits et services de consommation	4,18%
Services aux collectivités	3,98%
Énergie	3,25%
Technologie	2,62%
Chimie	2,55%
Services financiers	2,26%
Assurance	1,78%
Ressources de base	1,59%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 4,8%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

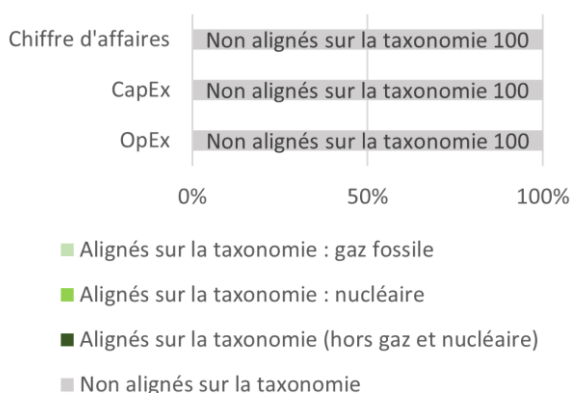
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

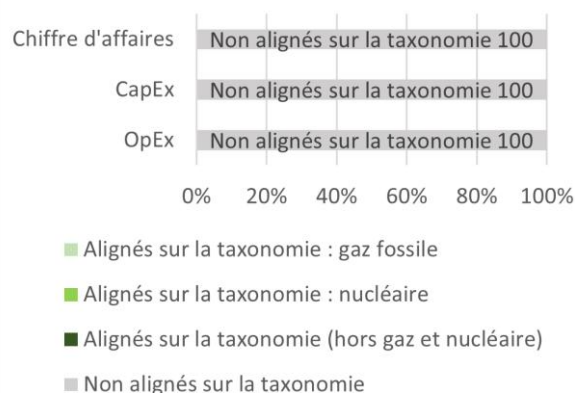
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 89,2% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 28,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 27,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Ci-dessous, trois exemples d'engagements :

- Viridien : Entretien d'engagement avec le groupe en février 2025 lors du roadshow pré-AG pour aborder la gouvernance de l'entreprise (composition du conseil et sa présidence).
- D'Ieteren : Entretien d'engagement avec le groupe en février 2025 dans le cadre du versement d'un dividende exceptionnel pour permettre la simplification du contrôle pour le futur actionnaire majoritaire.
- Michelin : Entretien d'engagement avec le groupe en mars 2025 dans le cadre de la mise en place de la directive européenne CSRD.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EVOLUTIF

Identifiant d'entité juridique : 213800R1A3RW3ITPQ283

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 42,6% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,9% ☒ ayant un objectif social 12,7%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,31/10	4,79/10	4,89/10	+0,10
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	26,75%	18,63%	27,33%	+8,70%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	26,75%	18,63%	27,33%	+8,70%
Empreinte carbone	551	483	443	-40
Intensité carbone	1 153	1 006	926	-81
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité			
		29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Notation ABA publique		N/A	5,62/10	5,64/10	+0,02
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	8,82%	9,53%	10,32%	0,79%
	Renouvelable	5,03%	6,02%	6,67%	0,64%
	Hydraulique	2,47%	1,18%	1,83%	0,65%
	Géothermie	2,01%	1,25%	1,56%	0,31%
	Nucléaire	7,40%	5,39%	4,27%	-1,12%
	Pétrole brut et GNL	35,95%	37,29%	38,16%	0,88%
	Gaz naturel	34,93%	29,34%	29,70%	0,36%
	Charbon	3,39%	10,00%	7,49%	-2,51%
Tourbe		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Intensité carbone	231	179	168	-11
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%	0%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	161,1	244,6	220,9	-23,8
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	278,6	288,8	215,9	-72,9

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA a légèrement progressé, passant de 5.62 à 5.64. A l'exception de la note "Nucléaire" et "Charbon", toutes les notes progressent. La dégradation de ceux deux notes provient probablement de la hausse de l'exposition du fonds aux "Utilities" notamment Iberdrola.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

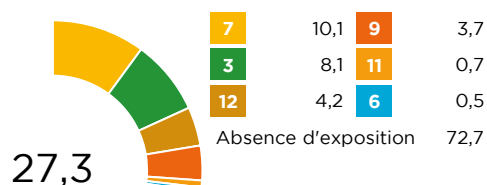
Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	98%	15 965		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	98%	6 559		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	98%	352 909		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	98%	375 433		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	98%	22 524		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	98%	443	100%	427
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	98%	926	100%	909
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		96%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		94%	59,3%	99%	57,2%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		3%	60,4%	6%	58,8%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	98%	0,3	100%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	13%	0	12%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	96%	0,4	100%	2,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		90%	9,3%	93%	13,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		98%	40,1%	100%	39,2%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	61%	572	66%	18 783
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		12%	0,6%	6%	0,3%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	100%	0,0%
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	168	100%	153
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	61	100%	62
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	34	100%	34

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	5,22%	Italie
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	4,13%	Espagne
Deutsche Bundesrepublik Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,51%	Allemagne
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	2,77%	Italie
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,54%	France
Airbus SE	Biens et services industriels	2,42%	France
UniCredit SpA	Banques	2,32%	Italie
Goldman Sachs Group Inc/The	Services financiers	2,27%	USA
Meta Platforms Inc	Technologie	2,24%	USA
JPMorgan Chase & Co	Banques	2,20%	USA
Microsoft Corp	Technologie	2,19%	USA
Deere & Co	Biens et services industriels	2,06%	USA
Visa Inc	Biens et services industriels	2,03%	USA
Prysmian SpA	Biens et services industriels	1,87%	Italie
Safran SA	Biens et services industriels	1,80%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

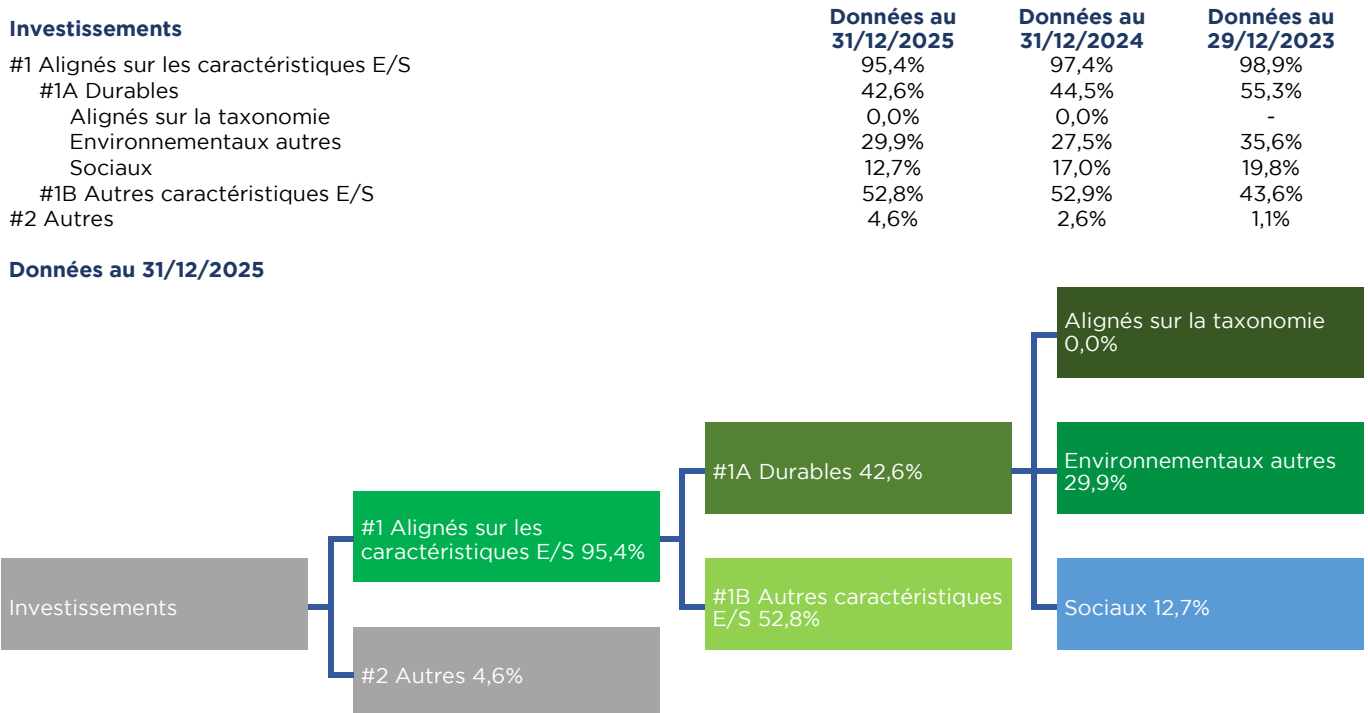


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 95,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 42,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	19,13%
Obligations d'État	14,45%
Technologie	10,76%
Banques	7,18%
Bâtiment et matériaux de construction	4,81%
Distribution	4,35%
Produits et services de consommation	4,14%
Santé	4,10%
Voyages et loisirs	3,83%
Télécommunications	3,61%
Automobiles et équipementiers	3,58%
Médias	3,15%
Services financiers	3,14%
Assurance	2,36%
Services aux collectivités	1,85%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,8%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

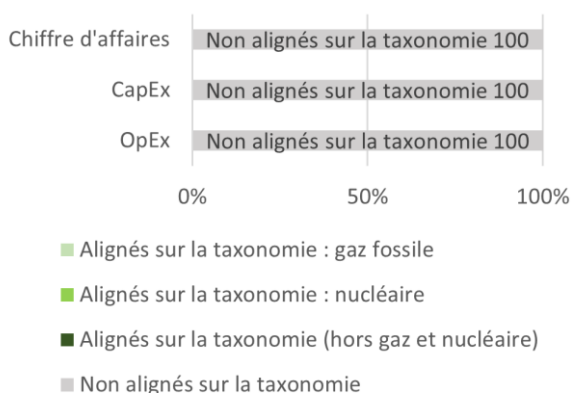
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

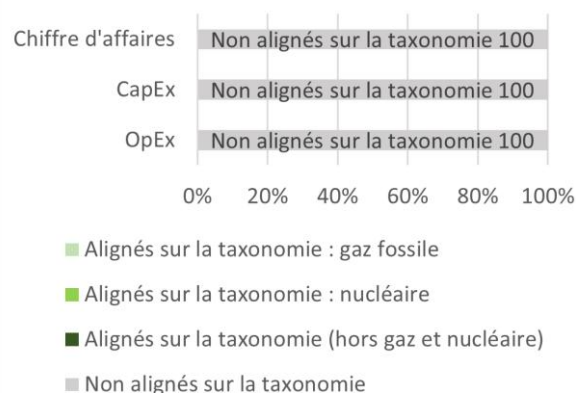
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 85,6% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 29,9% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 12,7% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La note ABA s'est améliorée ainsi que la majorité des indicateurs à l'exception de Nucléaire et Charbon. Le portefeuille intègre un grand nombre de société impliqué dans la transition énergétique (Schneider Electric, Saint Gobain).

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments : Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Schneider Electric ; Saint Gobain). Siemens Energy est désormais un poids non négligeable du portefeuille et profite contribution à la transition durable est élevé (68% en terme de CA).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST VALUE EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800PZ1AEGO7TM1E35

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53,0% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 29,8% ☒ ayant un objectif social 23,2%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,96/10	4,86/10	4,89/10	+0,03
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	15,77%	19,41%	24,27%	+4,86%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	15,77%	19,41%	24,27%	+4,86%
Empreinte carbone	890	937	670	-267
Intensité carbone	1 198	1 328	1 082	-245
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est dans l'ensemble stable. Tous les nouveaux titres investis, Lloyds, Infineon, Sopra Steria, Aperam, SSE, Erste, Capgemini, Azelis et GSK ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci augmente de 4,9% principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Infineon (40%), SSE (68%) et GSK (66%). Au contraire, le fonds a cédé plusieurs entreprises avec une exposition minimale (<2%) : Intercontinental et Daimler Truck. Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

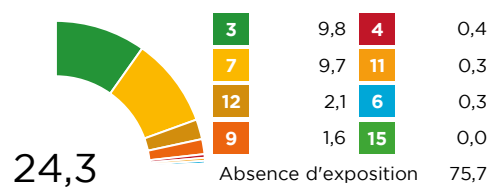
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	77 471		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	20 023		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	837 046		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	934 540		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	97 495		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	670	100%	552
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	1 082	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		99%	64,6%	99%	56,8%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		7%	48,3%	8%	54,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,8	99%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	22%	0	15%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	2,1	100%	7,5
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		94%	14,8%	93%	13,2%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	43,3%	100%	42,8%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	58%	555	72%	959
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0,7%	7%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ISS A/S	Biens et services industriels	2,94%	Danemark
Societe Generale SA	Banques	2,81%	France
Anglo American PLC	Ressources de base	2,71%	Royaume-Uni
ASR Nederland NV	Assurance	2,67%	Pays-Bas
Heineken NV	Agroalimentaire, boisson et tabac	2,59%	Pays-Bas
Airbus SE	Biens et services industriels	2,45%	France
Fraport AG Frankfurt Airport Services Worldwide	Biens et services industriels	2,45%	Allemagne
SBM Offshore NV	Énergie	2,43%	Pays-Bas
Ayvens SA	Produits et services de consommation	2,40%	France
Roche Holding AG	Santé	2,39%	Suisse
Fresenius SE & Co KGaA	Santé	2,38%	Allemagne
Novartis AG	Santé	2,35%	Suisse
Deutsche Telekom AG	Télécommunications	2,34%	Allemagne
Enel SpA	Services aux collectivités	2,31%	Italie
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,30%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 95,5% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 53,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	95,5%	95,3%	94,8%
#1A Durables	53,0%	43,9%	40,9%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	29,8%	25,3%	24,1%
Sociaux	23,2%	18,6%	16,8%
#1B Autres caractéristiques E/S	42,5%	51,4%	53,9%
#2 Autres	4,5%	4,7%	5,2%

Données au 31/12/2025

```
graph LR; A[Investissements] --> B[#1 Alignés sur les caractéristiques E/S 95,5%]; A --> C[#2 Autres 4,5%]; B --> D[#1A Durables 53,0%]; B --> E[#1B Autres caractéristiques E/S 42,5%]; D --> F[Alignés sur la taxonomie 0,0%]; D --> G[Environnementaux autres 29,8%]; D --> H[Sociaux 23,2%];
```

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	17,16%
Banques	11,75%
Santé	9,84%
Énergie	8,86%
Bâtiment et matériaux de construction	6,44%
Agroalimentaire, boisson et tabac	6,39%
Services aux collectivités	5,72%
Technologie	5,16%
Télécommunications	4,27%
Produits et services de consommation	4,20%
Médias	3,84%
Ressources de base	3,52%
Chimie	3,39%
Assurance	2,67%
Services financiers	2,11%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 14,3%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

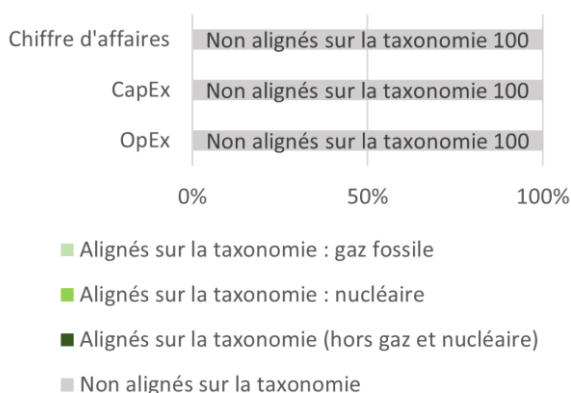
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

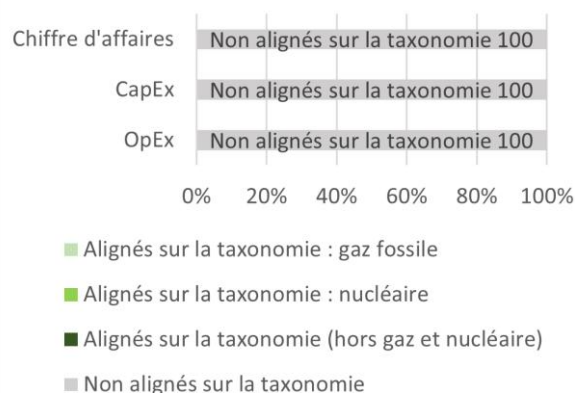
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 29,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 23,2% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée avec une exposition en chiffre d'affaires aux ODD augmentant de 4,9% (de 19,4% à 24,2%) principalement en raison de l'investissement de plusieurs valeurs significativement exposée à une transition durable : Infineon (40%), SSE (68%) et GSK (66%).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800Y2A551Z622EN50

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 58,5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 43,9% ☒ ayant un objectif social 14,5% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,42/10	5,29/10	5,35/10	+0,05
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	24,11%	24,32%	28,03%	+3,71%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	24,11%	24,32%	28,03%	+3,71%
Empreinte carbone	471	536	596	+60
Intensité carbone	761	965	845	-121
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant un impact légèrement négatif sur l'empreinte carbone mais en amélioration sur l'intensité carbone. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable conformément à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2025 : SCHNEIDER 2030/2031 (8.5), LEGRAND 2033 (8.4) et IBERDROLA 2030 (6.4). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci augmente de 3.71% principalement en raison de l'achat des titres : VONOVIA 2032 (100%), IBERDROLA 2030 (64.8%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders

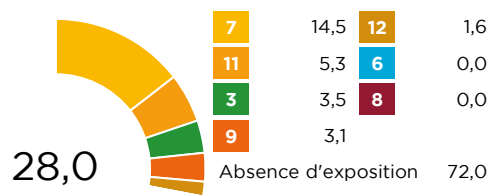
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : CMA CGM (pratiques d'entente illicites), Deutsche Lufthansa (partage de codes et espace aérien interdit), Eni (Amende pour abus de position dominante) ou encore Iberdrola (défaillances dans le réseau d'Avangrid).

Enfin, 15 sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement dont une démarche d'engagement réactif (Spie SA). A titre d'exemple, les engagements suivants ont été menés en faveur de l'environnement : Airbus (via l'engagement collaboratif Climate Action 100+), Kering (engagements dédiés aux pratiques en matière de protection de la biodiversité), TSMC (engagement pour l'alignement de la trajectoire de décarbonation avec les objectifs des accords de paris).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	132 044		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	9 510		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	225 598		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	94%	367 137		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	94%	141 554		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	596	90%	688
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	94%	845	90%	835
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		91%	0%	90%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		72%	74,7%	70%	66,8%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		6%	93,5%	5%	83,9%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	91%	0,5	90%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,1%	90%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	14%	0	9%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	91%	1,7	90%	1,5
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		94%	0,0%	90%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	90%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		81%	9,9%	87%	8,5%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	42,4%	90%	42,6%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		94%	0,0%	90%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	52%	8 316	53%	9 812
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		7%	0,5%	3%	0,4%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	90%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	6,05%	France
RAG-Stiftung	Énergie	3,98%	Allemagne
Cellnex Telecom SA	Télécommunications	3,87%	Espagne
LEG Properties BV	Immobilier	3,67%	Allemagne
Iberdrola Finanzas SA	Services aux collectivités	3,49%	Espagne
Vonovia SE	Immobilier	3,05%	Allemagne
TUI AG	Voyages et loisirs	2,97%	Allemagne
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	2,87%	Allemagne
STMicroelectronics NV	Technologie	2,83%	Pays-Bas
QIAGEN NV	Santé	2,82%	Pays-Bas
Vinci SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,74%	France
Legrand SA	Biens et services industriels	2,67%	France
Bechtle AG	Technologie	2,60%	Allemagne
TAG Immobilien AG	Immobilier	2,59%	Allemagne
International Consolidated Airlines Group SA	Voyages et loisirs	2,14%	Espagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

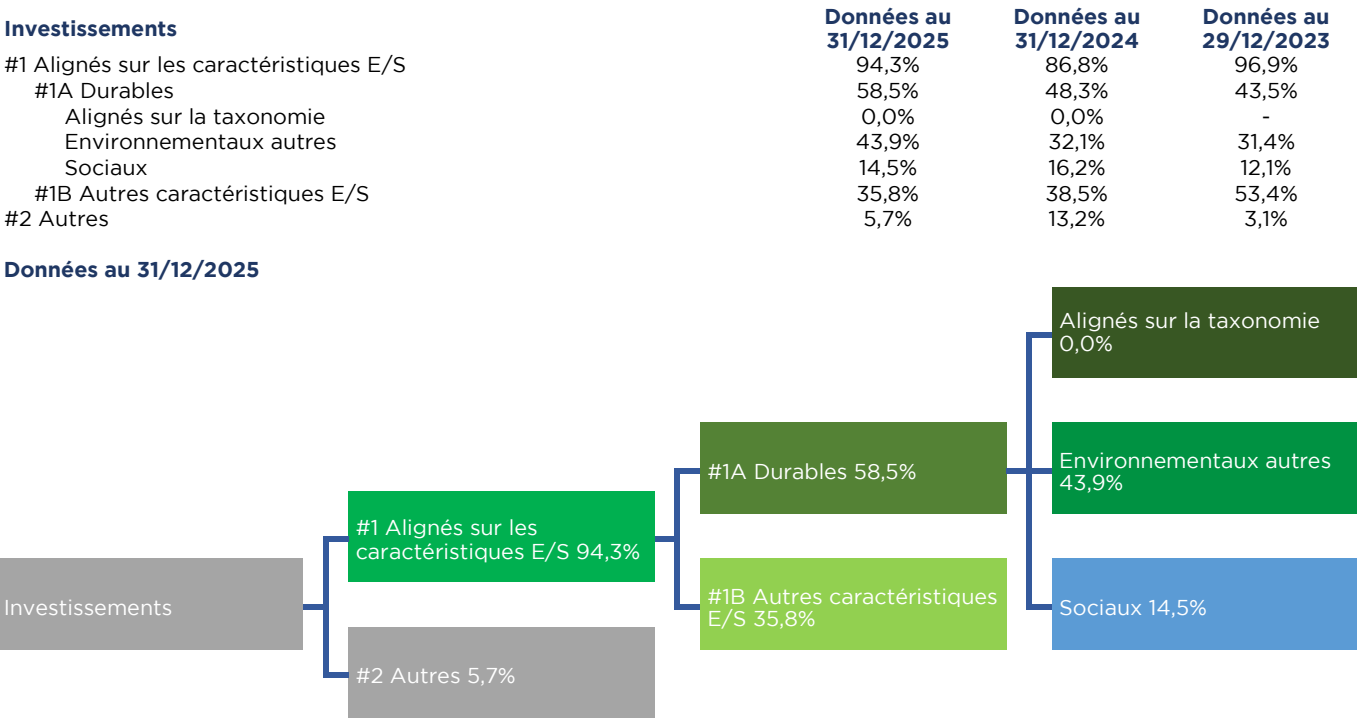


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 94,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 58,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	19,52%
Technologie	9,69%
Immobilier	9,53%
Énergie	8,68%
Voyages et loisirs	8,03%
Services financiers	7,54%
Bâtiment et matériaux de construction	6,98%
Banques	4,16%
Télécommunications	3,87%
Services aux collectivités	3,49%
Santé	2,82%
Automobiles et équipementiers	2,27%
Ressources de base	2,15%
Produits et services de consommation	1,92%
Distribution	1,20%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 6,5%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

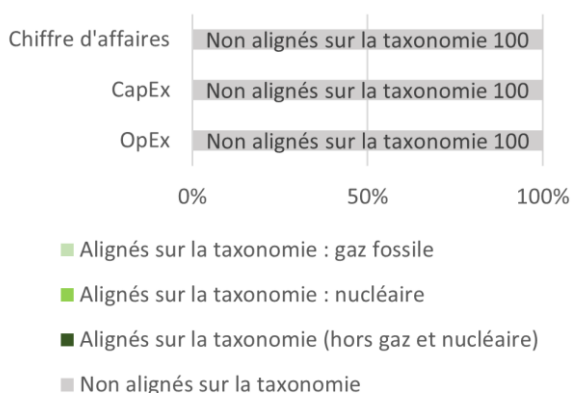
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

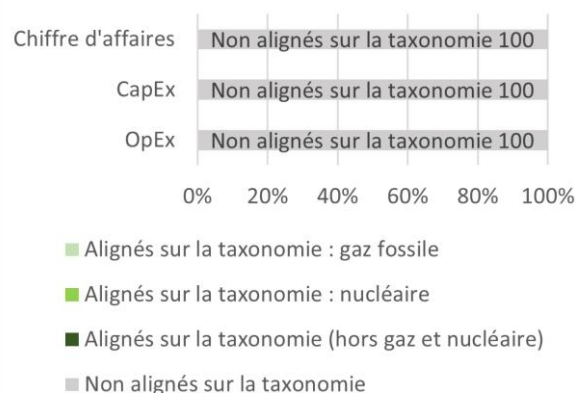
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 43,9% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 14,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Le top 10 intègre des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue à la transition durable (exemple : Vonovia 100%, Schneider Electric 74%, Iberdrola 65%).
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Legrand 41%, Iberdrola 65%, Vonovia 100%).
- Renforcement de titres à forte contribution (exemple : Schneider Electric 74%).
- Sorties ou allègement de société à impact significatif (exemple : Nordex 100%, Nexi 33%).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ONE

Identifiant d'entité juridique : 213800PM97Z52BYY9A41

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 2,1% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 0,8% ☒ ayant un objectif social 1,3% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,31/10	5,18/10	3,53/10	-1,65
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	19,73%	18,09%	6,18%	-11,91%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	19,73%	18,09%	6,18%	-11,91%
Empreinte carbone	829	544	3	-541
Intensité carbone	1 341	1 013	324	-690
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

la notation ABA a baissé passant de 5.18 à 3.53. Le pourcentage d'exposition aux ODD a aussi baissé passant de 18.09% à 6.18%. Ces deux baisses sont attribuables au changement de typologie du produit qui s'est traduite par un changement de prospectus et un changement de nom. DI One intègre désormais du crédit et beaucoup plus de ligne actions qu'auparavant.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	2		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	3		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	266		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	272		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	5		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	3	0%	0
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	324	0%	0
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	0%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	56,9%	0%	0,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,0	0%	0,0
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	0%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	0,0	0%	0,0
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		100%	-5,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	55,6%	0%	0,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	100%	134	0%	0
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		0%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	0%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
France Treasury Bill BTF	Obligations d'État	20,19%	France
Spain Letras del Tesoro	Obligations d'État	8,12%	Espagne
Italy Buoni Ordinari del Tesoro BOT	Obligations d'État	5,80%	Italie
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	1,12%	Italie
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Biens et services industriels	0,11%	France
NOBA Bank Group AB	Banques	0,09%	Suède
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Technologie	0,09%	Taiwan
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Technologie	0,08%	Allemagne
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Produits et services de consommation	0,07%	France
Bank of America Securities Europe SA	Biens et services industriels	0,06%	France
Bank of America Securities Europe SA	Biens et services industriels	0,06%	Allemagne
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Banques	0,05%	France
Goldman Sachs International	Technologie	0,05%	Taiwan
Morgan Stanley Europe SE Frankfurt	Biens et services industriels	0,05%	Allemagne
Societe Generale SA	Produits et services de consommation	0,04%	Suède

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

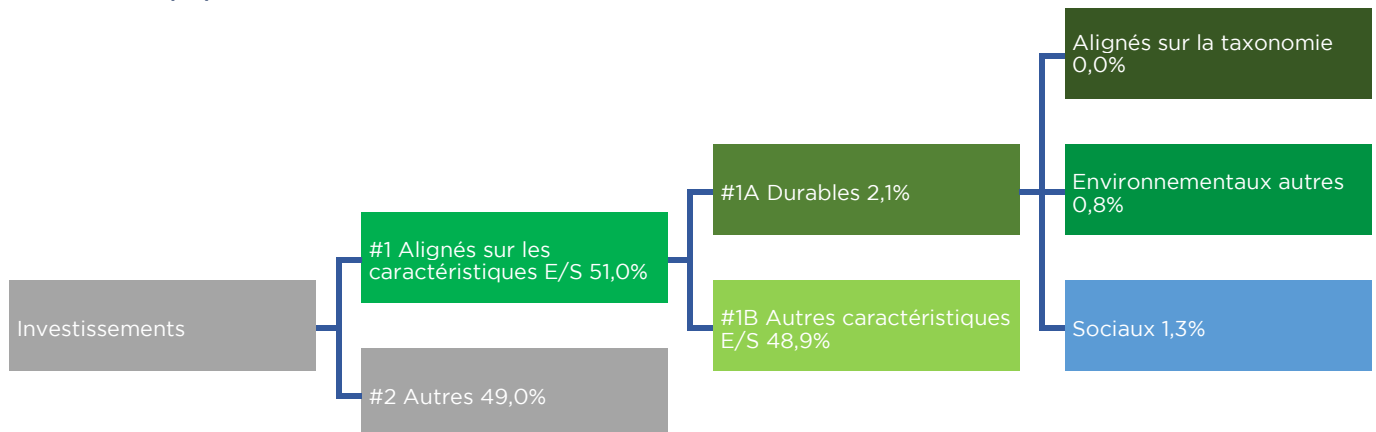
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 51,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 2,1% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. La stratégie de DI One est principalement mise en œuvre à l'aide d'instruments dérivés (principalement des swaps). La somme des obligations d'État et des actions correspond au chiffre indiqué. DI One doit conserver un montant important de liquidités sur divers comptes à des fins de couverture des marges (marges auprès du courtier principal), ce qui explique la différence entre le chiffre indiqué et l'objectif. Nous nous employons actuellement à trouver la solution appropriée pour que le fonds se conforme à tous les indicateurs.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	51,0%	91,4%	93,8%
#1A Durables	2,1%	47,9%	47,9%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	0,8%	32,6%	41,7%
Sociaux	1,3%	15,3%	6,3%
#1B Autres caractéristiques E/S	48,9%	43,4%	45,9%
#2 Autres	49,0%	8,6%	6,2%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Obligations d'État	41,05%
Voyages et loisirs	1,13%
Biens et services industriels	0,49%
Technologie	0,34%
Banques	0,28%
Santé	0,18%
Produits et services de consommation	0,16%
Services financiers	0,09%
Chimie	0,08%
Ressources de base	0,07%
Services aux collectivités	0,07%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,06%
Immobilier	0,06%
Télécommunications	0,05%
Énergie	0,05%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

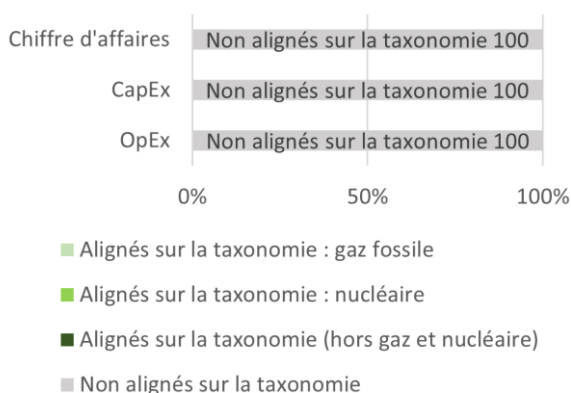
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

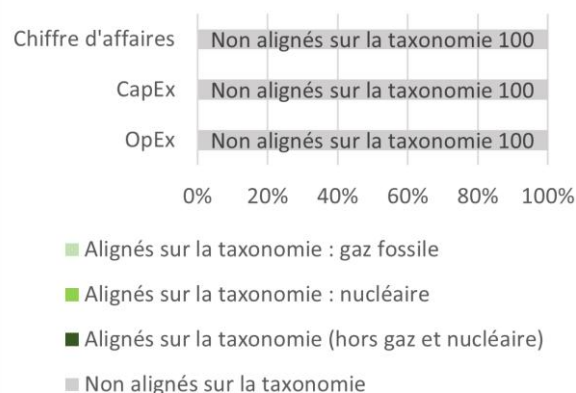
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 45,3% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 0,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 1,3% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2024. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses.

Enfin, cinq sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement proactif : Grifols, Iberdrola, Lottomatica, OVH et Veolia Environnement. Lottomatica a été interrogé à propos de la composition de son conseil et de sa politique de rémunération. Une visite de site d'OVH a été réalisée près de Lille.

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI EUROPE GROWTH

Identifiant d'entité juridique : 213800UJS8YOK6AH9644

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 68,5% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 32,3% ☒ ayant un objectif social 36,1% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,93/10	5,75/10	5,57/10	-0,18
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	51,26%	44,66%	50,00%	+5,34%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	51,26%	44,66%	50,00%	+5,34%
Empreinte carbone	151	269	265	-3
Intensité carbone	577	887	977	+90
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance, sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est en hausse de 5 points, principalement en raison d'une baisse de l'exposition à des sociétés ayant peu de transition durable, comme Flutter. Ces réductions répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille.

La hausse de l'intensité carbone du portefeuille reflète un mix sectoriel davantage orienté vers des valeurs industrielles structurellement plus intensives, avec la volonté de se positionner sur le momentum défense / réindustrialisation en 2025.

Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

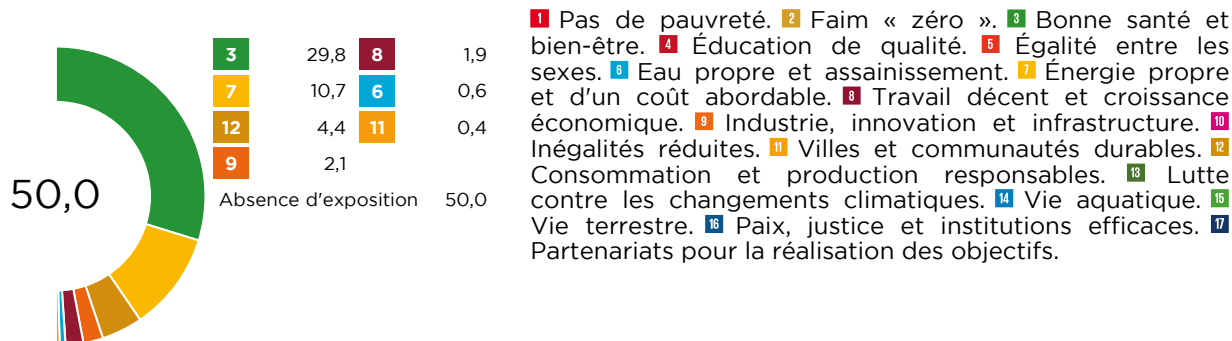
Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	99%	6 035		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	99%	8 146		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	99%	181 450		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	99%	195 630		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	99%	14 180		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	99%	265	100%	552
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	99%	977	100%	978
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		99%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		99%	63,8%	99%	56,8%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		5%	64,8%	8%	54,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	99%	0,4	99%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		99%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	4%	0	15%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	99%	0,2	100%	7,5
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		94%	11,8%	93%	13,2%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		99%	42,4%	100%	42,8%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		99%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	68%	4 263	72%	959
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0,0%	7%	0,2%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		99%	0,0%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
EssilorLuxottica SA	Santé	4,94%	France
Air Liquide SA	Chimie	4,90%	France
AstraZeneca PLC	Santé	4,60%	Royaume-Uni
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,17%	France
Lonza Group AG	Santé	4,16%	Suisse
SAP SE	Technologie	3,82%	Allemagne
ID Logistics Group SACA	Biens et services industriels	3,77%	France
Safran SA	Biens et services industriels	3,72%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	3,67%	France
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	3,47%	Italie
BioMerieux	Santé	3,46%	France
Galderma Group AG	Santé	3,27%	Suisse
ASML Holding NV	Technologie	3,12%	Pays-Bas
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	2,68%	Allemagne
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	2,51%	Irlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

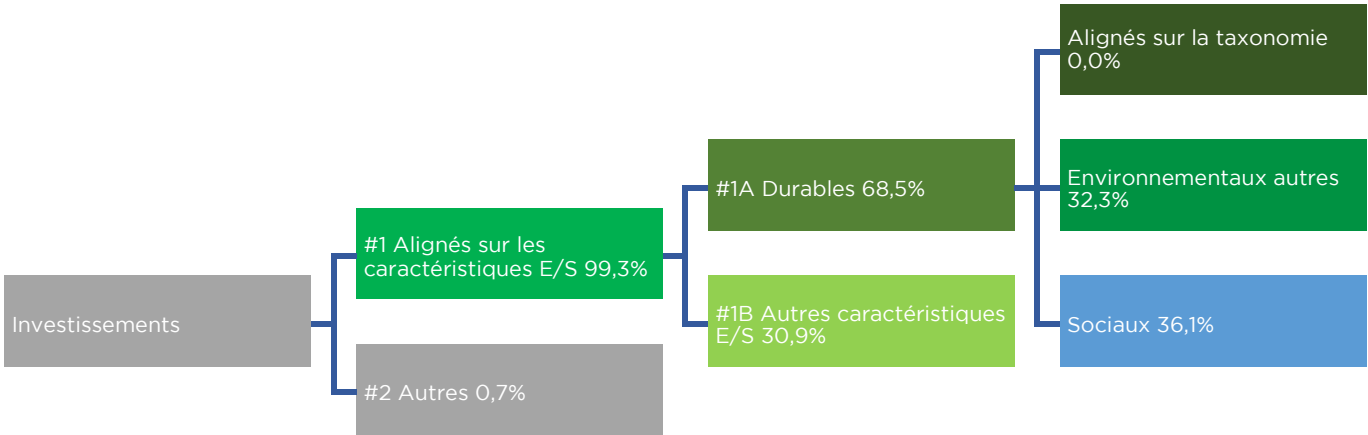
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 99,3% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 68,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99,3%	97,7%	96,5%
#1A Durables	68,5%	68,2%	68,0%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	32,3%	29,8%	28,8%
Sociaux	36,1%	38,5%	39,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	30,9%	29,5%	28,5%
#2 Autres	0,7%	2,3%	3,5%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Santé	30,21%
Biens et services industriels	23,99%
Technologie	14,25%
Produits et services de consommation	6,56%
Voyages et loisirs	5,98%
Chimie	5,83%
Énergie	4,06%
Bâtiment et matériaux de construction	3,60%
Automobiles et équipementiers	1,49%
Services financiers	1,36%
Médias	1,05%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,79%
Distribution	0,18%
Immobilier	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

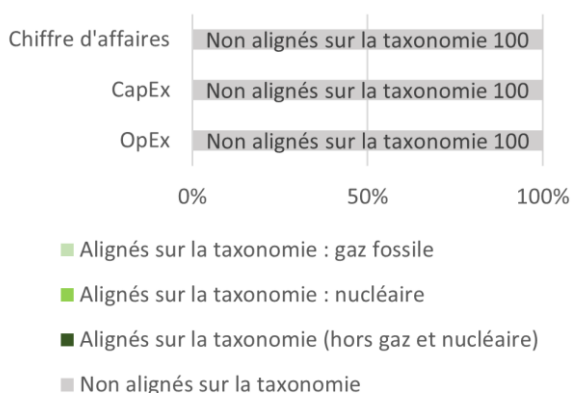
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

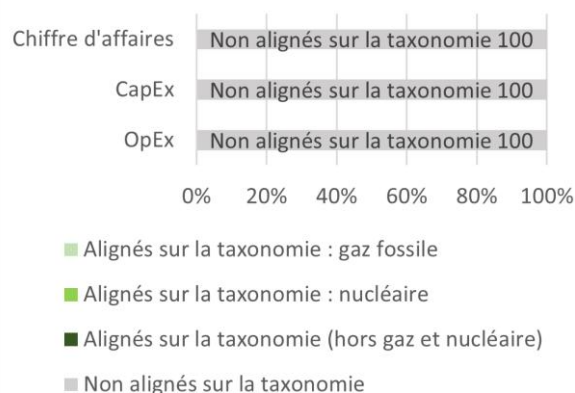
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 32,3% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 36,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Dans le cadre de notre suivi des enjeux sociaux liés au capital humain, un engagement a été mené avec ASML en 2025 afin de mieux comprendre sa gestion des effectifs dans un contexte de normalisation de l'activité. Les échanges ont permis de préciser que le processus de recrutement implique une période de formation de 9 à 12 mois, rendant les profils difficilement remplaçables. L'entreprise adopte ainsi une approche prudente en matière de réduction d'effectifs et privilégie, lorsque nécessaire, le gel des recrutements plutôt que des licenciements. ASML réduit par ailleurs son recours aux travailleurs temporaires et investit dans l'optimisation de ses programmes de formation afin d'accélérer la montée en compétences des nouveaux employés. Enfin, la société maintient une forte intégration au sein des réseaux éducatifs locaux pour sécuriser ses besoins futurs en recrutement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ARCHER MID-CAP EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800NNDT1BK6KCNU68

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 40,4% d'investissements durables ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 4,5% ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 17,1% ☒ ayant un objectif social 18,8% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

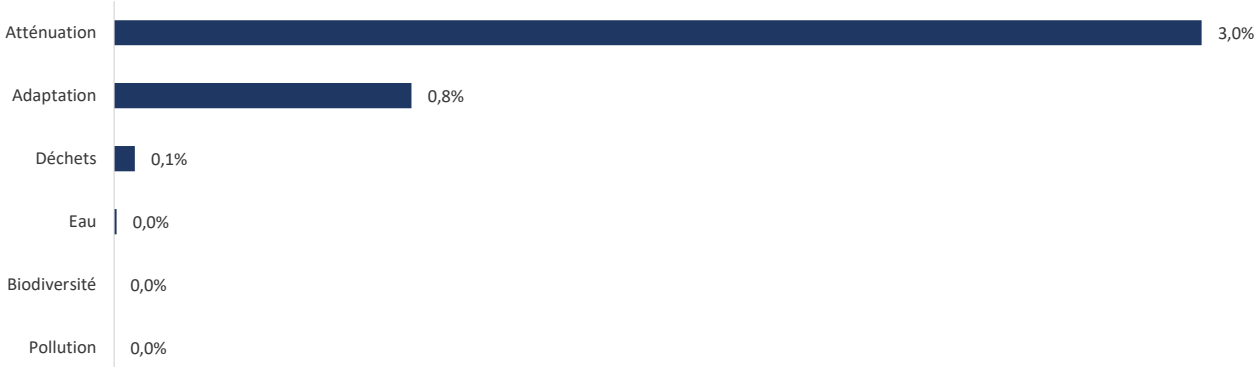
- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.

- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.

- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.

- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,82/10	4,62/10	4,84/10	+0,22
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	12,79%	18,39%	21,35%	+2,95%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	12,79%	18,39%	21,35%	+2,95%
Empreinte carbone	512	373	640	+267
Intensité carbone	696	625	878	+253
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est en légère hausse. Les principaux titres investis en 2025 ont une note minimum de 3/10 (exemple : Bureau Veritas (6,6), Erste Group Bank (5,7) et Noba Bank (5,6)). S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est en augmentation de 3% par rapport à 2024 à hauteur de 21,35% en raison de renforcement de titres exposés à une transition durable : ConvaTec Group (100%), Bureau Veritas (82%) ou encore Glanbia (47%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de sociétés appartenant à la liste Offenders.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

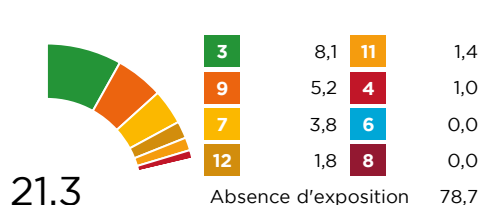
Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusion mise en place au niveau maison. Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses.

Par ailleurs, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple :

- Flutter Entertainment PLC : En juin 2025, l'autorité suédoise des jeux (Spelinspektionen) a infligé une amende de 7 millions SEK à TSG Interactif PLC, filiale de Flutter Entertainment, pour violations des règles anti-blanchiment. L'enquête a révélé qu'en 2023, la société n'avait pas vérifié correctement la provenance des fonds de neuf clients à haut risque sur dix testés, malgré des dépôts très élevés. Cette sanction s'inscrit dans une série d'amendes imposées le même jour à plusieurs opérateurs du secteur pour manquements similaires.
- Alten SA : L'Autorité de la concurrence a sanctionné Alten pour avoir conclu avec Ausy (devenu Randstad Digital) un accord général de non-débauchage, visant à ne pas recruter les salariés de l'autre entreprise. Cette accord, assimilé à une entente anticoncurrentielle, a conduit à une amende de 24 millions d'euros pour Alten.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

- Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	88%	22 053		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	88%	10 536		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	88%	1 025 477		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	88%	1 057 911		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	88%	32 589		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	88%	640	99%	569
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	88%	878	99%	737
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		83%	0%	99%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		83%	73,0%	98%	60,9%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	61,3%	4%	47,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	83%	0,6	99%	0,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		87%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	9%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	83%	0,4	99%	1,3
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		88%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		85%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		73%	13,7%	94%	12,7%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		88%	41,4%	100%	41,1%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		90%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	35%	20 980	61%	3 925
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		1%	0,3%	3%	0,3%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		86%	0,0%	99%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	2,38%	Italie
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	2,24%	France
Ambea AB	Santé	2,12%	Suède
Informa PLC	Médias	2,02%	Royaume-Uni
Ayvens SA	Produits et services de consommation	2,00%	France
Glenveagh Properties PLC	Produits et services de consommation	1,99%	Irlande
SBM Offshore NV	Énergie	1,99%	Pays-Bas
Irish Continental Group PLC	Biens et services industriels	1,91%	Irlande
On the Beach Group PLC	Voyages et loisirs	1,88%	Royaume-Uni
RENK Group AG	Biens et services industriels	1,88%	Allemagne
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	1,78%	Irlande
DCC PLC	Biens et services industriels	1,75%	Royaume-Uni
JUMBO SA	Distribution	1,74%	Grèce
Bankinter SA	Banques	1,70%	Espagne
Sixt SE	Produits et services de consommation	1,68%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

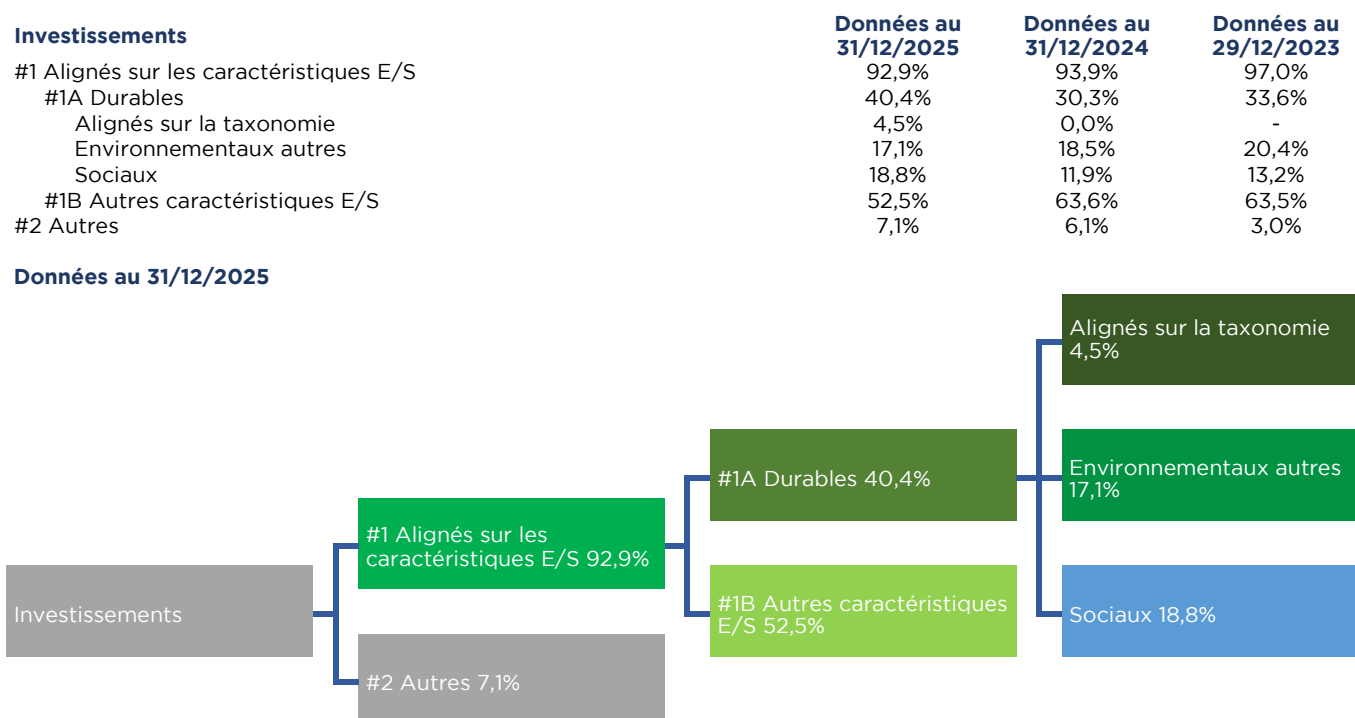


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 92,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 40,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	21,18%
Produits et services de consommation	9,39%
Technologie	7,07%
Services financiers	6,80%
Voyages et loisirs	6,23%
Banques	6,22%
Santé	6,09%
Médias	5,34%
Immobilier	5,27%
Énergie	4,27%
Distribution	3,89%
Agroalimentaire, boisson et tabac	3,58%
Assurance	3,40%
Chimie	2,47%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,34%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,1%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).

Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Alignement de 4,5% dont Atténuation 3,0% / Adaptation 0,8% / Déchets 0,1% / Eau 0,0% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%. La différence entre le total et chacune des catégories s'expliquent par un accès limité aux informations sur la taxonomie et à des chiffres qui ne sont pas catégorisés.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

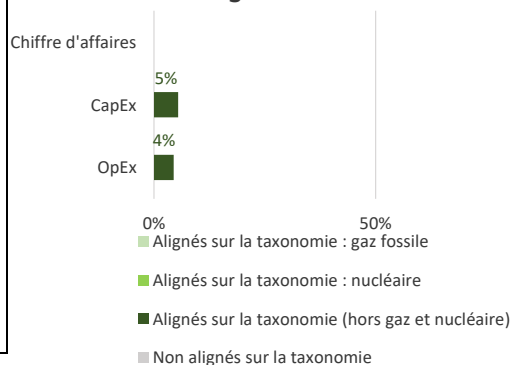
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

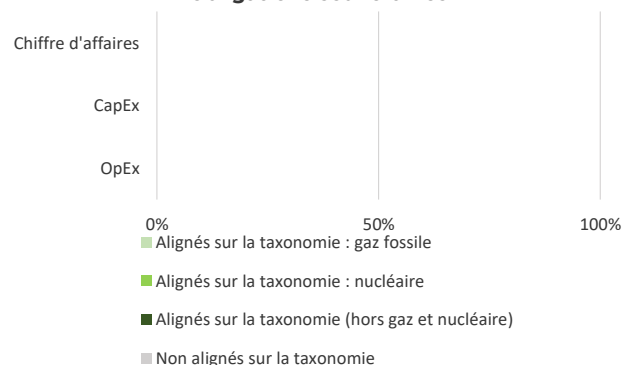
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont **obligations souveraines***



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 4,45% en 2025.

Sur ces 2,05% :

- 1,86% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0,19% correspondent à des activités transitoires,

Pour les 2,4% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2025, l'alignement du fonds à la taxonomie ressort à 4,45% en chiffre d'affaires. L'objectif minimum de taxonomie a été mis en place à partir de 2025, l'historique sur les années précédentes n'est donc pas disponible.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 17,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 18,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Le top 10 est concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Ambea 100%, Ayvens 61%, Glenveagh Properties 52% et Informa 20%)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Bureau Veritas 82%, ConvaTec 100%)
- Renforcement de titres à forte contribution (exemple : Ayvens 61%, Glanbia 47%) et sorties ou allègement de sociétés avec à faible contribution (exemple : Rusta 0%, Dassault Aviation 0%).

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- On The Beach (proactif) : nous avons notamment échangé avec la présidente du comité de rémunération sur la mise en place d'un nouveau plan d'incentive long terme. Suite à nos échanges, la société a décidé d'utiliser le critère EPS, de définir en amont les cas d'application de critères discrétionnaires et d'augmenter la contrainte de détention pour les membres exécutifs.
- Ontex Group (proactif) : nous avons initié un dialogue formel avec le management afin d'attirer l'attention de la société sur la nécessité, à l'avenir, de privilégier l'allocation de capital au bénéfice des actionnaires.
- Ipsos (proactif) : nous avons participé à un roadshow gouvernance pré-AG lors duquel la société a proposé une séparation des comités ESG et Strategy pour plus d'efficacité.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI NORDEN EUROPE

Identifiant d'entité juridique : 213800WCBMUST9I6SI72

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 51,8% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,0% ☒ ayant un objectif social 29,8% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,38/10	5,18/10	5,18/10	-0,01
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	39,23%	37,09%	43,34%	+6,25%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	39,23%	37,09%	43,34%	+6,25%
Empreinte carbone	163	189	226	+37
Intensité carbone	541	599	826	+227
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance, sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est en hausse de 6 points, principalement en raison d'une baisse de l'exposition à des sociétés ayant peu de transition durable, comme Flutter ou Tryg. Ces réductions répondent à la discipline fondamentale et financière de la gestion du portefeuille.

La hausse de l'intensité carbone du portefeuille s'explique principalement par l'entrée de valeurs industrielles (Siemens Energy, RENK, Rolls-Royce), avec la volonté avec la volonté de se positionner sur le momentum défense / réindustrialisation en 2025.

Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

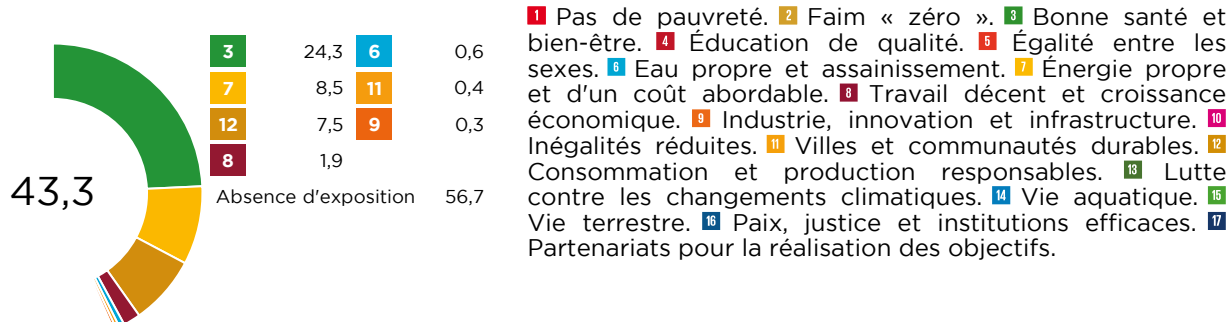
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	532		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	581		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	93%	74 588		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	93%	75 700		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	93%	1 113		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	93%	226	100%	574
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	93%	826	100%	986
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		93%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		93%	60,0%	100%	54,9%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	64,5%	3%	56,4%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	0,2	100%	0,4
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		93%	0,1%	100%	0,2%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	12%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	0,5	100%	4,3
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		96%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		93%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		88%	12,4%	93%	13,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		93%	41,5%	100%	40,8%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		94%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	48%	315	69%	805
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		4%	0,0%	5%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		93%	0,1%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Tryg A/S	Assurance	4,83%	Danemark
SAP SE	Technologie	4,48%	Allemagne
AstraZeneca PLC	Santé	4,03%	Royaume-Uni
Novo Nordisk A/S	Santé	3,84%	Danemark
Novonesis (Novozymes) B	Santé	3,67%	Danemark
Alm Brand A/S	Assurance	3,52%	Danemark
Lonza Group AG	Santé	3,28%	Suisse
MTU Aero Engines AG	Biens et services industriels	3,24%	Allemagne
ASML Holding NV	Technologie	3,13%	Pays-Bas
Harvia Oyj	Produits et services de consommation	3,05%	Finlande
NKT A/S	Biens et services industriels	2,94%	Danemark
Galderma Group AG	Santé	2,56%	Suisse
Flutter Entertainment PLC	Voyages et loisirs	2,51%	Irlande
INVISIO AB	Biens et services industriels	2,48%	Suède
Sartorius Stedim Biotech	Santé	2,45%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

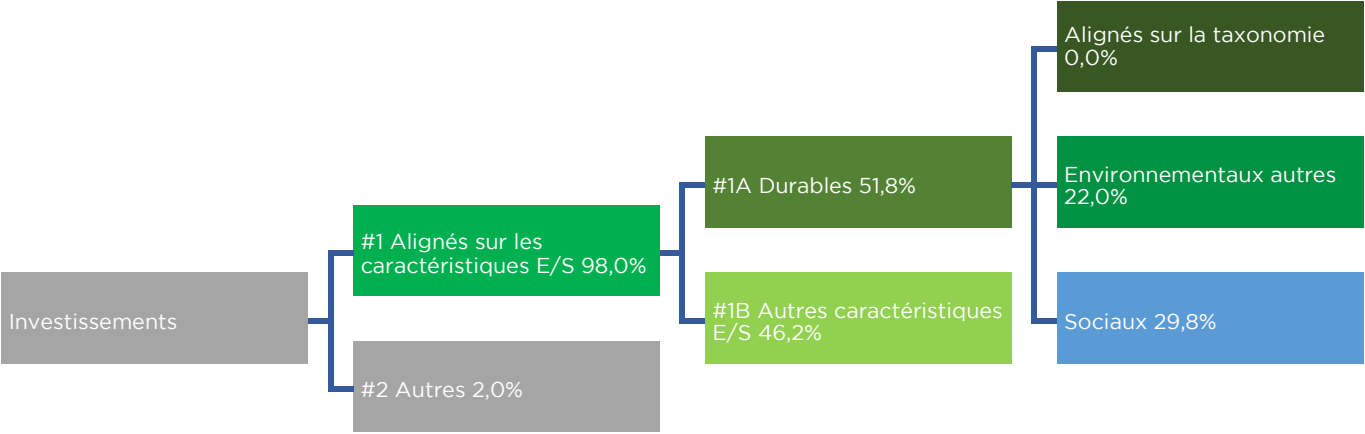
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 98,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 51,8% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	98,0%	97,1%	98,6%
#1A Durables	51,8%	50,6%	52,3%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	22,0%	17,4%	19,8%
Sociaux	29,8%	33,3%	32,5%
#1B Autres caractéristiques E/S	46,2%	46,4%	46,3%
#2 Autres	2,0%	2,9%	1,4%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Santé	30,81%
Biens et services industriels	23,25%
Technologie	16,58%
Assurance	8,35%
Produits et services de consommation	7,57%
Bâtiment et matériaux de construction	2,85%
Voyages et loisirs	2,51%
Services financiers	1,81%
Immobilier	1,26%
Banques	1,02%
Distribution	0,99%
Chimie	0,89%
Médias	0,86%
Énergie	0,43%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

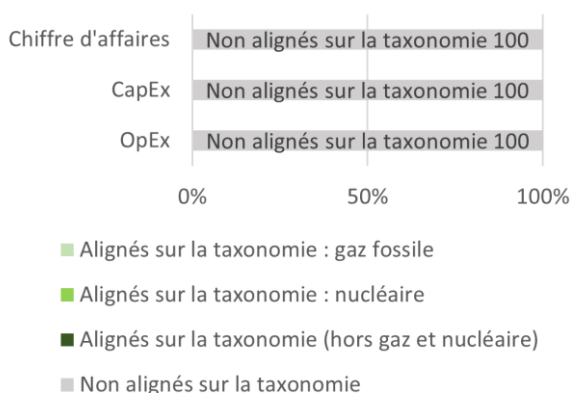
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

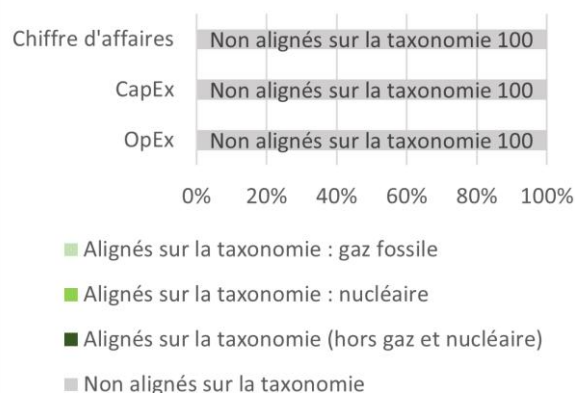
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 22,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 29,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Dans le cadre de notre suivi des enjeux sociaux liés au capital humain, un engagement a été mené avec ASML en 2025 afin de mieux comprendre sa gestion des effectifs dans un contexte de normalisation de l'activité. Les échanges ont permis de préciser que le processus de recrutement implique une période de formation de 9 à 12 mois, rendant les profils difficilement remplaçables. L'entreprise adopte ainsi une approche prudente en matière de réduction d'effectifs et privilégie, lorsque nécessaire, le gel des recrutements plutôt que des licenciements. ASML réduit par ailleurs son recours aux travailleurs temporaires et investit dans l'optimisation de ses programmes de formation afin d'accélérer la montée en compétences des nouveaux employés. Enfin, la société maintient une forte intégration au sein des réseaux éducatifs locaux pour sécuriser ses besoins futurs en recrutement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SÉRÉNITÉ PLUS

Identifiant d'entité juridique : 213800FU9UNMW5ZMZ196

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 54,3% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,5% ☒ ayant un objectif social 31,8% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,88/10	4,94/10	4,85/10	-0,09
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	15,51%	19,80%	19,96%	+0,16%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	15,51%	19,80%	19,96%	+0,16%
Empreinte carbone	471	507	253	-254
Intensité carbone	905	657	583	-74
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Govies 1 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité			
		29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Notation ABA publique		5,41/10	5,44/10	5,50/10	+0,06
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	9,22%	6,82%	9,27%	2,45%
	Renouvelable	3,98%	8,09%	7,16%	-0,94%
	Hydraulique	2,49%	1,32%	2,19%	0,86%
	Géothermie	2,29%	0,34%	1,20%	0,86%
	Nucléaire	9,52%	11,74%	9,36%	-2,38%
	Pétrole brut et GNL	33,82%	42,79%	39,70%	-3,09%
	Gaz naturel	35,12%	25,52%	26,83%	1,31%
	Charbon	3,57%	3,36%	4,28%	0,92%
Tourbe		0,00%	0,00%	0,01%	0,01%

Intensité carbone	221	193	141	-52
% dans les normes internationales offensives	0%	0%	0%	0%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)	157,9	183,3	184,5	+1,3
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)	277,9	274,4	209,5	-64,8

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

L'évolution des données entre fin 2024 et fin 2025 révèle une trajectoire environnementale globalement positive. Le point le plus marquant est la réduction drastique de l'empreinte carbone des émetteurs privés, qui a été divisée par deux (passant de 507 à 253), accompagnée d'une baisse notable de leur intensité carbone. Parallèlement, l'exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) progresse légèrement pour atteindre 19,96% du chiffre d'affaires. Du côté des émetteurs publics, la qualité extra-financière globale s'améliore avec une note ABA en hausse à 5,50/10. Enfin, la stabilité à 0% d'exposition aux « Worst Offenders » et aux violations des normes internationales confirme une maîtrise rigoureuse des risques éthiques et de controverse.

• Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

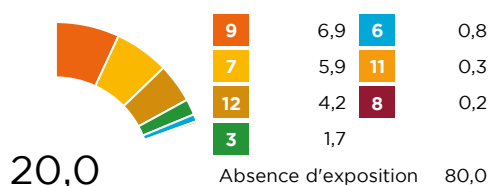
Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
- La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	95%	6 373		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	95%	2 247		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	96%	79 764		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	87 553		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	8 620		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	95%	253	98%	315
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	583	97%	819
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		96%	0%	97%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		75%	54,7%	70%	55,7%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	71,1%	10%	81,5%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	0,8	96%	9,5
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		97%	0,1%	97%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	7%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	0,4	92%	0,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		98%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		86%	14,3%	88%	14,6%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		92%	41,9%	88%	40,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	42%	162	55%	619
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		2%	0,3%	2%	0,3%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	97%	0,0%
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	141	86%	157
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		81%	0	82%	2
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		81%	0,0%	82%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	81%	55	82%	64
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	81%	35	85%	32

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BNP Paribas SA	Banques	3,62%	France
Spain Government Inflation Linked Bond	Obligations d'État	3,61%	Espagne
Spain Government Bond	Obligations d'État	3,41%	Espagne
Italy Buoni Poliennali Del Tesoro	Obligations d'État	2,55%	Italie
Banco BPM SpA	Banques	2,00%	Italie
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	1,88%	Italie
Nexi SpA	Biens et services industriels	1,87%	Italie
Electricite de France SA	Services aux collectivités	1,84%	France
Banca Monte dei Paschi di Siena SpA	Banques	1,72%	Italie
Banco Santander SA	Banques	1,68%	Espagne
Societe Generale SA	Banques	1,48%	France
CaixaBank SA	Banques	1,46%	Espagne
DNB Bank ASA	Banques	1,44%	Norvège
UniCredit SpA	Banques	1,38%	Italie
AIB Group PLC	Banques	1,36%	Irlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

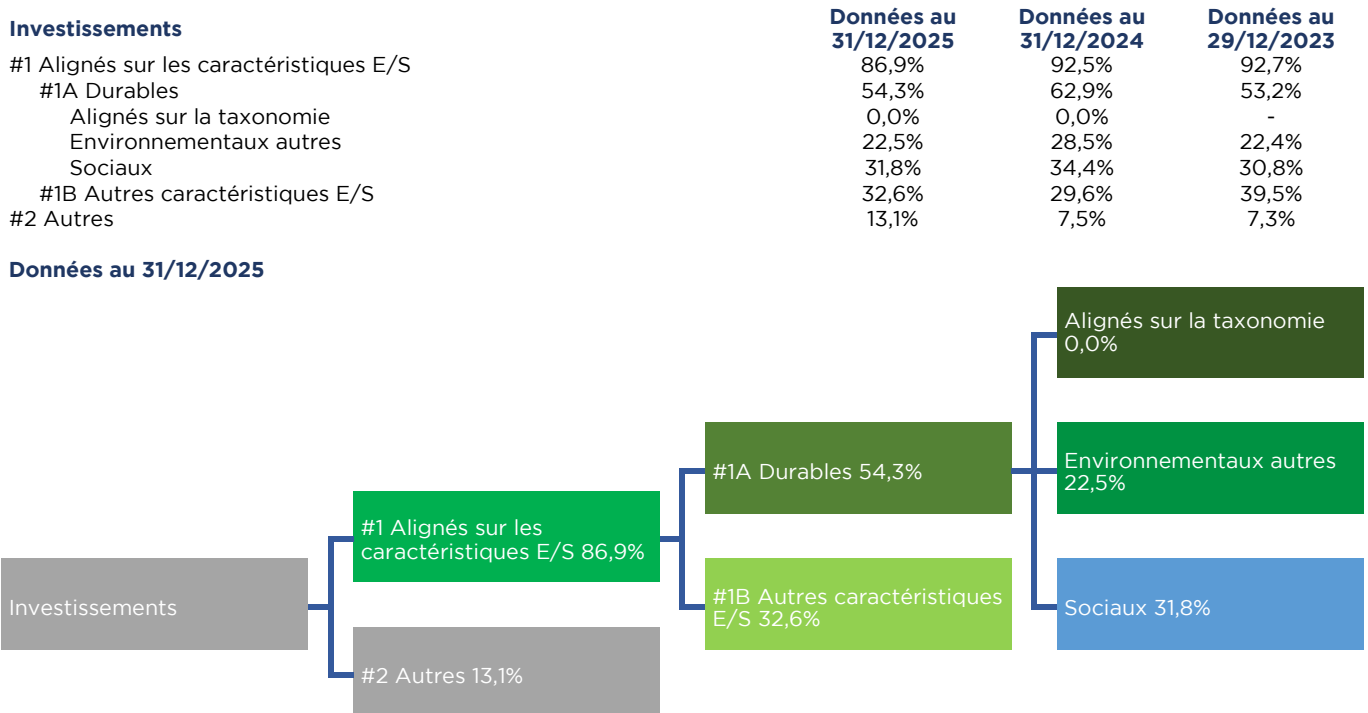


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 86,9% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 54,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	31,95%
Obligations d'État	11,30%
Biens et services industriels	9,41%
Télécommunications	6,26%
Services aux collectivités	5,58%
Services financiers	5,06%
Produits et services de consommation	4,50%
Automobiles et équipementiers	4,09%
Santé	2,06%
Bâtiment et matériaux de construction	2,02%
Chimie	1,96%
Voyages et loisirs	1,93%
Agroalimentaire, boisson et tabac	1,15%
Technologie	0,81%
Immobilier	0,72%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 4,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

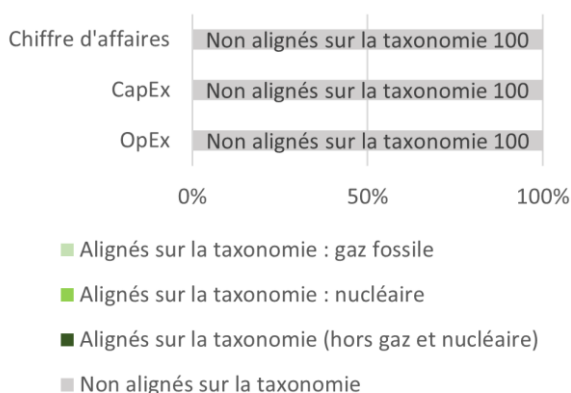
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

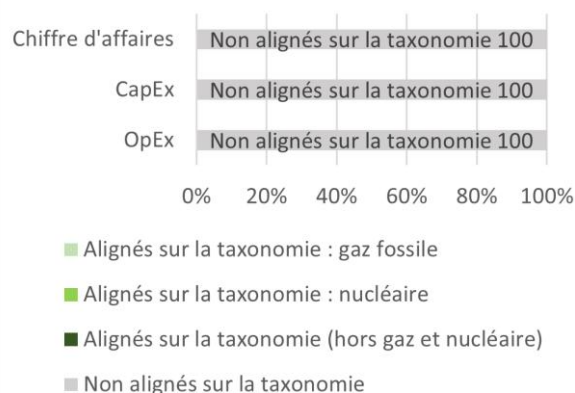
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 88,7% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 22,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 31,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Plusieurs sociétés ont fait l'objet d'un engagement proactif : Barry Callebaut, BNP Paribas, Enel, Iberdrola, EssilorLuxottica, Intesa Sanpaolo, Inwit, Ipsos, Leasys, Renault, Veolia. En particulier, BNP Paribas est impliqué dans un contentieux aux États-Unis concernant des services bancaires fournis au Soudan. Un jury a rendu un verdict défavorable, et les avocats des plaignants avancent le chiffre de 23 000 victimes. La banque conteste fermement le lien de causalité entre ses activités de financement de commodités et les dommages allégués. Le litige est toujours en cours et nous suivons ces développements attentivement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST ALPHA BONDS

Identifiant d'entité juridique : 213800W9ILGNEXADIF81

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité			
		29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Notation ABA publique		4,77/10	5,09/10	5,21/10	+0,11
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	7,52%	7,30%	7,82%	0,52%
	Renouvelable	2,98%	3,51%	4,19%	0,68%
	Hydraulique	2,34%	2,35%	2,41%	0,07%
	Géothermie	1,43%	1,92%	2,12%	0,20%
	Nucléaire	10,31%	9,61%	7,95%	-1,65%
	Pétrole brut et GNL	34,40%	35,46%	36,47%	1,01%
	Gaz naturel	30,68%	28,60%	28,75%	0,16%
	Charbon	10,39%	11,25%	10,27%	-0,98%
Tourbe		0,02%	0,01%	0,01%	0,00%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		301,8	315,2	305,6	-9,6
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		368,3	357,9	277,3	-80,6
% dans les normes internationales offensives		0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA s'est légèrement améliorée passant de à 5.09 au 31/12/2024 à 5,21 au 31/12/2025.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social n'a impacté le produit financier au cours de l'année écoulée.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 2 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité pays. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	229	0%	0
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		88%	0	0%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		88%	0,0%	0%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	88%	63	0%	0
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	88%	37	0%	0

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;

La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les

- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Pays	% AUM
USA	21,01%
Euro	11,44%
Italie	8,80%
Espagne	8,66%
France	6,01%
Japon	5,73%
Nouvelle Zélande	5,06%
Australie	4,75%
Royaume-Uni	4,71%
Mexique	2,46%
Roumanie	2,02%
Hongrie	1,61%
Chili	1,35%
Brésil	1,22%
Afrique du Sud	1,07%
Canada	0,88%
Pologne	0,87%
Colombia	0,79%
Indonesie	0,32%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2025).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 86,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	86,0%	81,6%	86,7%
#1A Durables	0,0%	0,2%	0,3%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	0,0%	0,1%	0,1%
Sociaux	0,0%	0,1%	0,2%
#1B Autres caractéristiques E/S	86,0%	81,4%	86,5%
#2 Autres	14,0%	18,4%	13,3%

Données au 31/12/2025			
Investissements	#1 Alignés sur les caractéristiques E/S 86,0%	#1A Durables 0,0%	Alignés sur la taxonomie 0,0%
		#1B Autres caractéristiques E/S 86,0%	Environnementaux autres 0,0%
	#2 Autres 14,0%	Sociaux 0,0%	

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Obligations d'Etat (88,8%).



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

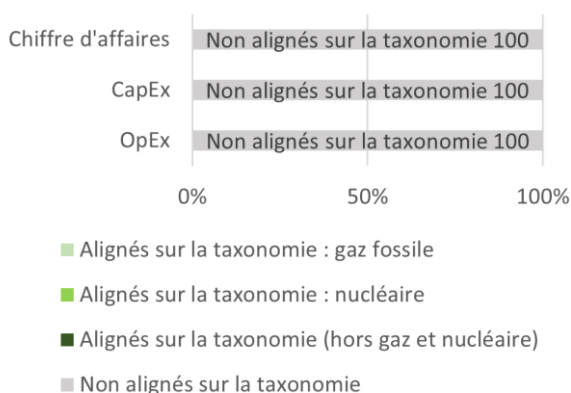
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

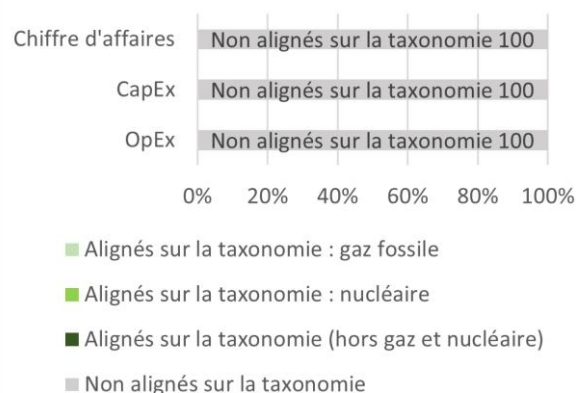
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 11,2% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 0,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 0,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

La notation ABA s'est légèrement améliorée passant de 5.09 au 31/12/2024 à 5,21 au 31/12/2025.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST FLEX INFLATION

Identifiant d'entité juridique : 2138001C6BMWOFN5G931

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les émetteurs publics, les indicateurs de durabilité utilisés étaient les suivants :

- L'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : un modèle dédié à la notation des émetteurs publics basé sur 4 piliers : la gouvernance, l'environnement, le social et le sociétal.
- Le profil « Climat » : la société de gestion complète cette analyse par une appréciation profil « Climat » basé sur le mix énergétique et son évolution, l'intensité carbone et le stock de ressources.
- Intensité de la production du portefeuille.
- La proportion du portefeuille dans les normes internationales offensives sur la base de plusieurs critères tels que : le respect de la liberté, le travail des enfants, les droits de l'homme, les pratiques de torture, le blanchiment d'argent, etc.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs publics

Indicateurs de durabilité		Performance des indicateurs de durabilité			
		29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Notation ABA publique		5,39/10	5,43/10	5,61/10	+0,17
Profil « Climat » / Mix Énergétique	Bio et déchets	5,97%	5,79%	6,93%	1,14%
	Renouvelable	3,42%	3,98%	4,26%	0,28%
	Hydraulique	3,64%	3,35%	3,23%	-0,12%
	Géothermie	3,80%	3,06%	2,84%	-0,23%
	Nucléaire	8,34%	6,87%	8,93%	2,05%
	Pétrole brut et GNL	35,26%	36,47%	36,35%	-0,11%
	Gaz naturel	30,64%	31,68%	30,64%	-1,04%
	Charbon	8,93%	8,80%	6,83%	-1,97%
Tourbe		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de dette)		360,1	334,8	287,4	-47,4
Intensité de la production (tCO ₂ /M euros de PIB)		396,1	375,5	275,2	-100,2
% dans les normes internationales offensives		0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

La notation ABA s'est légèrement améliorée passant de à 5.43 au 31/12/2024 à 5,61 au 31/12/2025.

• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Cette question ne s'applique pas aux émetteurs publics.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 2 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 2 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité pays. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;
La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI_GOVIES_1 - Intensité de GES (govies)	T CO ₂ /EUR M GDP	100%	218	100%	187
PAI_GOVIES_2_1 - Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0	100%	0
PAI_GOVIES_2_2 - Pourcentage de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI_GOVIES_OPT_2 - Score moyen en matière de corruption	Score (0 to 100)	100%	66	100%	66
PAI_GOVIES_OPT_3 - Score moyen en matière d'inégalités de revenus	Score (0 to 100)	100%	35	100%	37

Source : MSCI



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs publics, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- L'analyse des principales incidences négatives a été intégrée à la notation pays ;

La société de gestion a mis en place une politique de la gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer les

- contributions au changement climatique (intensité carbone) et les problématiques sociales (pays soumis à des violations des droits sociaux, score moyen d'inégalité des revenus) et à la corruption (score moyen de corruption).



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Les investissements ont été réalisés dans les pays suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Pays	% AUM
USA	19,49%
Espagne	14,74%
Italie	13,80%
Royaume-Uni	11,43%
Canada	9,59%
Nouvelle Zélande	8,34%
France	7,32%
Australie	6,08%
Japon	3,43%
Mexique	0,42%
Allemagne	0,00%
Danemark	0,00%
Suède	0,00%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence (2025).



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 94,6% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 0,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	94,6%	92,9%	94,2%
#1A Durables	0,0%	0,0%	0,0%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	0,0%	0,0%	0,0%
Sociaux	0,0%	0,0%	0,0%
#1B Autres caractéristiques E/S	94,6%	92,9%	94,2%
#2 Autres	5,4%	7,1%	5,8%

Données au 31/12/2025	
Investissements	#1 Alignés sur les caractéristiques E/S 94,6%
	#2 Autres 5,4%
	#1A Durables 0,0%
	#1B Autres caractéristiques E/S 94,6%
	Alignés sur la taxonomie 0,0%
	Environnementaux autres 0,0%
	Sociaux 0,0%

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

• Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Non applicable



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

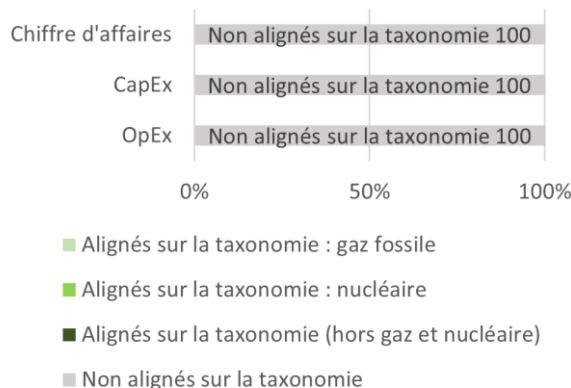
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

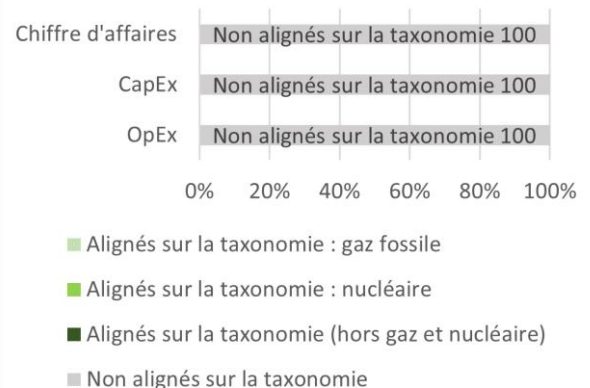
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 0,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 0,0% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et la sélection qui en résulte tiennent compte de la notation interne relative à la responsabilité des émetteurs publics, comme le pays, sur la base d'une analyse extra-financière effectuée à l'aide d'un outil propriétaire développé en interne par la Société de gestion, avec une méthode d'approche de notation minimale.

Le processus d'investissement appliqué au produit repose sur une sélection de l'univers d'investissement combinant une approche financière et extra-financière, notamment en excluant les émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou de notation du pays (notamment une note inférieure à 2/10 dans l'outil propriétaire ESG).

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST SUSTAIN ALTEROSA

Identifiant d'entité juridique : 2138006TR6VX6BNOSP19

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 55,1% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 13,1% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 42,0%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 37,5%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le produit a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et produits Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, pour les émetteurs privés, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le produit a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

Pour les émetteurs publics, le processus d'investissement et de sélection des titres a tenu compte d'une notation interne liée à la responsabilité des émetteurs publics tels que les pays grâce à une analyse extra-financière au moyen d'un outil propriétaire avec une approche méthodologique par notation minimale. Le produit exclue tout émetteur avec un score ABA inférieur à 4/10.

En outre, le produit a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le produit n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.

- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.

- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.

- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité				Cible atteinte
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution	
Note Responsabilité ABA	5,67/10	5,56/10	5,44/10	-0,12	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	59,67%	61,95%	62,43%	+0,49%	Ok
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	59,67%	61,95%	62,43%	+0,49%	Ok
Empreinte carbone	298	321	361	+40	Ok
Intensité carbone	726	776	774	-2	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%	Ok

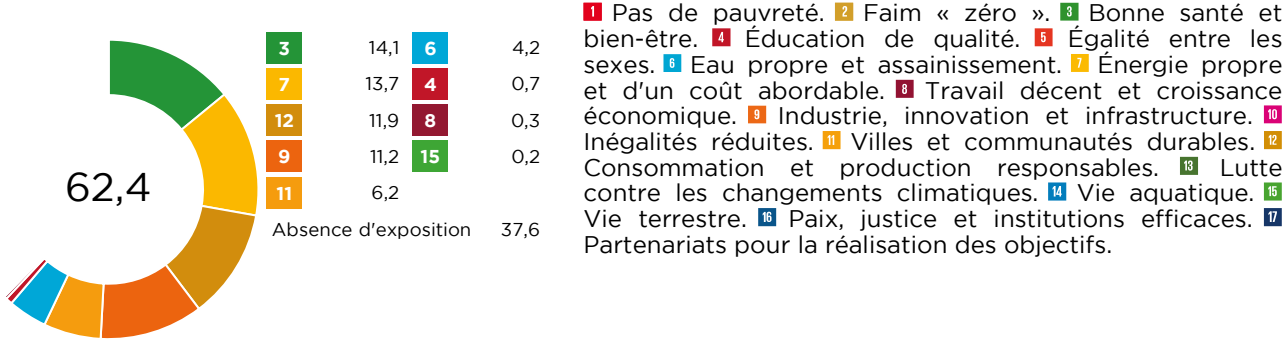
Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au titre de l'exercice 2025, la note de responsabilité d'entreprise est restée stable sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). Les principales convictions du fonds affichent une note moyenne élevée avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable (exemple : Palo Alto, TSMC, Eli Lilly, Nvidia, GE Vernova, Danaher). L'exposition aux transitions durables a légèrement augmenté (+0.5 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par la présence de sociétés avec une forte exposition dans les principales convictions du fonds (exemple : Danaher, Astrazeneca, GE Vernova, First Solar, TSMC) ainsi que par l'introduction dans le portefeuille de sociétés particulièrement contributrices (exemple : Vonovia, Siemens, Sensient). L'intensité carbone et l'empreinte carbone ont légèrement augmenté avec le renforcement du secteur de l'énergie aux Etats-Unis, mais l'objectif reste néanmoins atteint avec des mesures inférieures à l'indice de référence. Aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2025, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Aucune controverse majeure n'a été constatée au sein du portefeuille en 2025.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	93%	6 918		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	93%	2 793		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	48 840		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	95%	58 527		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	95%	9 711		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	93%	361	99%	402
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	95%	774	98%	831
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		96%	0%	98%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		71%	65,6%	78%	60,3%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		8%	50,6%	4%	68,2%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	93%	1,1	98%	0,7
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	99%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	10%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	93%	0,5	98%	2,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		99%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		87%	11,0%	91%	14,4%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		95%	37,2%	98%	38,5%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		99%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	68%	2 458	60%	11 814
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0,5%	4%	0,5%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		98%	0,1%	98%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AstraZeneca PLC	Santé	2,19%	Royaume-Uni
Iberdrola International BV	Services aux collectivités	2,07%	Pays-Bas
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,03%	Italie
Thermo Fisher Scientific Inc	Santé	1,96%	USA
NVIDIA Corp	Technologie	1,74%	USA
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	1,73%	Taiwan
Knorr-Bremse AG	Biens et services industriels	1,71%	Allemagne
EDP SA	Services aux collectivités	1,65%	Espagne
Unibail-Rodamco-Westfield SE	Immobilier	1,64%	France
Microsoft Corp	Technologie	1,52%	USA
Air Liquide SA	Chimie	1,43%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	1,41%	France
Alstom SA	Biens et services industriels	1,39%	France
Palo Alto Networks Inc	Technologie	1,37%	USA
Terna - Rete Elettrica Nazionale	Services aux collectivités	1,35%	Italie

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



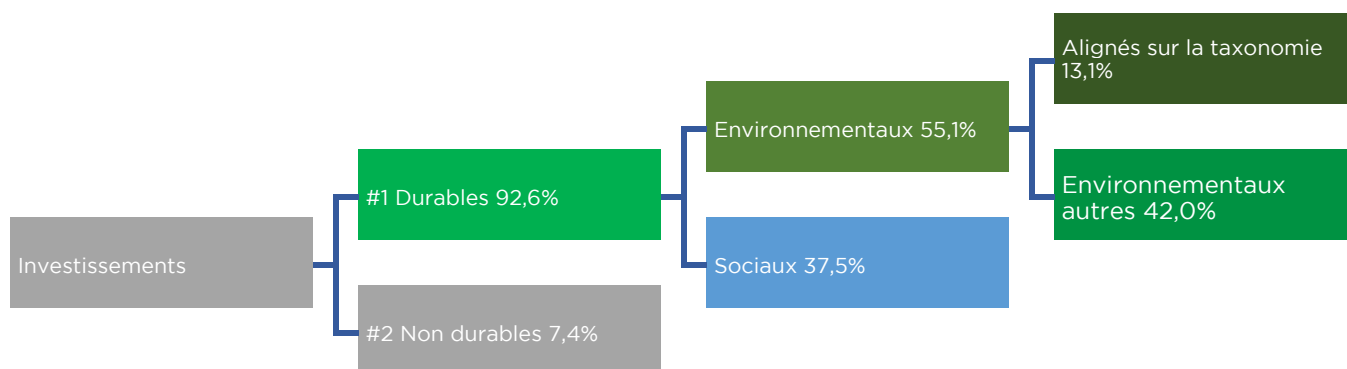
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, 92,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Durables	92,6%	89,9%	92,1%
Environnementaux	55,1%	46,8%	52,3%
Alignés sur la taxonomie	13,1%	8,6%	8,4%
Environnementaux autres	42,0%	38,2%	43,9%
Sociaux	37,5%	42,9%	39,8%
#2 Non durables	7,4%	10,1%	7,9%



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	24,00%
Santé	15,77%
Services aux collectivités	14,26%
Technologie	10,42%
Banques	7,25%
Immobilier	4,82%
Chimie	3,41%
Bâtiment et matériaux de construction	3,36%
Produits et services de consommation	2,45%
Automobiles et équipementiers	2,20%
Télécommunications	1,78%
Ressources de base	1,53%
Médias	1,04%
Énergie	0,60%
Assurance	0,53%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 9,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Alignement de 13,1% dont Atténuation 11,5% / Adaptation 0,0% / Déchets 0,5% / Eau 0,1% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%. La différence entre le total et chacune des catégories s'expliquent par un accès limité aux informations sur la taxonomie et à des chiffres qui ne sont pas catégorisés.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

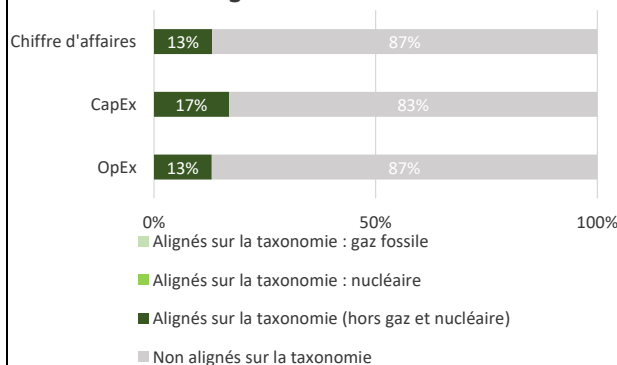
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

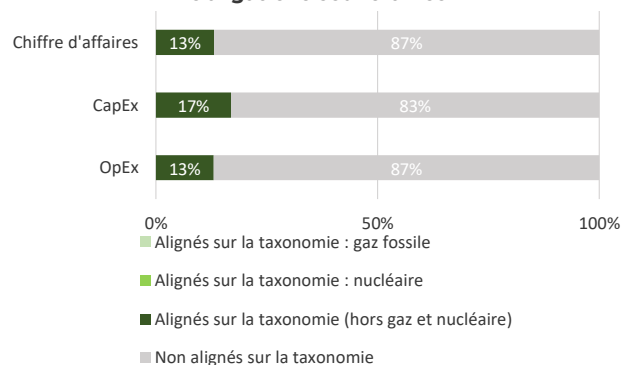
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 13.1% en 2025.

Sur ces 13.1% :

- 7.7% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0,1% correspondent à des activités transitoires,
- Pour les 5.3% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2025, l'alignement du portefeuille se situe à 13.1% conformément à l'engagement du fonds à comparer avec un taux d'alignement à 8.6% en 2024 et 8.4% en 2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 42,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 37,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du produit ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le produit DNCA Invest Sustain Alterosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du produit ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du produit (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est sensiblement améliorée à travers différents éléments :

- Exposition sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Eli Lilly, Nextera, Siemens, Astrazenca)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Vonovia, GE Vernova, Sensient).
- Déploiement de la taxonomie

Au global, l'objectif environnemental est significativement augmenté à 55.1% (+8.3 points) au détriment de l'objectif social à 37.5% (-5.4 points).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST SUSTAIN SEMPEROSA

Identifiant d'entité juridique : 213800IPGOQVPQ2RA487

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 53,7% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 12,7% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 41,0%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 42,8%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le produit a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et produits Monétaires).

La stratégie a été orientée vers une économie bas carbone qui s'inscrit dans une démarche d'alignement avec une trajectoire de température limitée à 2°C à horizon 2100 et conduit à une empreinte carbone du portefeuille inférieure à celle de l'indice de référence.

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
 - Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le produit a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le produit a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le produit n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.

- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.

- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.

- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité				Cible atteinte
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution	
Note Responsabilité ABA	6,77/10	6,66/10	6,08/10	-0,58	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	63,02%	63,32%	56,23%	-7,09%	Ok
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	63,02%	63,32%	56,23%	-7,09%	Ok
Empreinte carbone	341	407	263	-144	Ok
Intensité carbone	731	818	713	-105	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%	Ok

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

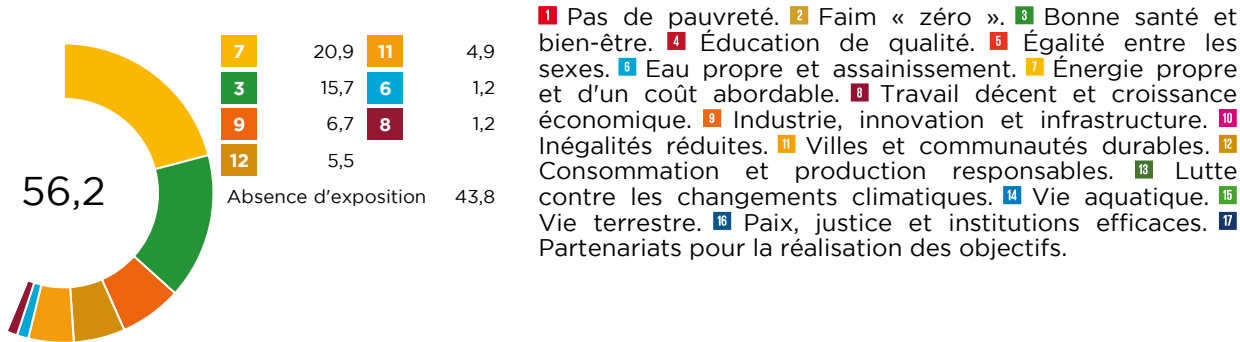
• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Au titre de l'exercice 2025, la note de responsabilité d'entreprise est en légère baisse sur la période et respecte l'engagement minimum (4/10). La forte rotation du portefeuille explique en partie ce résultat, notamment l'introduction du secteur financier (Intesa San Paolo, Caixa, Munich Re...). De plus, la gestion de conviction du portefeuille permet d'afficher un top 10 qui représente plus de 40% du fonds. Ces principales convictions ressortent en grande majorité avec des notes élevées, relatives sur la note moyenne du portefeuille et avec de faible variation d'une année sur l'autre témoignant d'un risque maîtrisé ainsi que d'un momentum ESG stable. L'exposition aux transitions durables a baissé (-6.8 points) et respecte l'engagement minimum (>50%). Ce résultat s'explique par les arbitrages notamment l'entrée des valeurs financières, de l'immobilier dont les niveaux d'exposition à la transition durable sont en moyenne plus faibles. De même, la sortie de certains titres pour des raison financière dits "pure players" (Dassault Systèmes, Thule, Essity, Novo Nordisak), expliquent également de mouvement.

L'intensité carbone et l'empreinte carbone du portefeuille restent sensiblement inférieures à l'indice de référence conformément à l'objectif de la stratégie.

Enfin, aucune société appartenant à la liste Worst Offender n'est présente dans le portefeuille.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2025, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	19 534		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	5 251		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	76 456		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	101 242		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	24 786		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	263	100%	578
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	713	100%	1 029
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	63,9%	99%	56,9%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		11%	59,1%	8%	55,1%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,7	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	16%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	0,1	100%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		94%	12,8%	91%	12,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	40,1%	100%	42,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	71%	9 198	74%	951
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0,0%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	5,71%	Pays-Bas
Air Liquide SA	Chimie	5,08%	France
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	4,87%	France
Siemens AG	Biens et services industriels	4,01%	Allemagne
Iberdrola SA	Services aux collectivités	3,43%	Espagne
AstraZeneca PLC	Santé	3,30%	Royaume-Uni
EssilorLuxottica SA	Santé	3,18%	France
SAP SE	Technologie	2,71%	Allemagne
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	2,67%	France
RELX PLC	Technologie	2,63%	Royaume-Uni
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	2,61%	Italie
ID Logistics Group SACA	Biens et services industriels	2,59%	France
Getlink SE	Biens et services industriels	2,43%	France
Assa Abloy AB	Bâtiment et matériaux de construction	2,35%	Suède
Infineon Technologies AG	Technologie	2,14%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

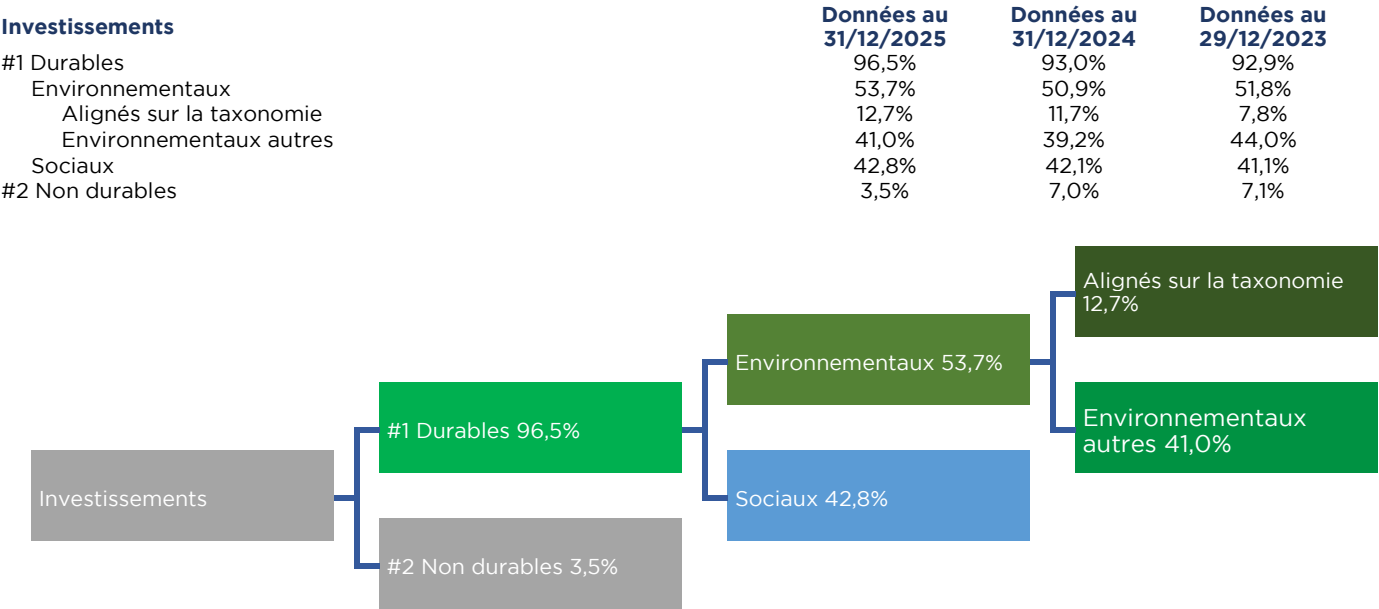


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, 96,5% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

- Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	23,46%
Technologie	15,93%
Santé	12,52%
Chimie	7,45%
Bâtiment et matériaux de construction	7,06%
Services aux collectivités	6,91%
Banques	6,05%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	3,69%
Immobilier	3,49%
Produits et services de consommation	2,88%
Assurance	2,45%
Automobiles et équipementiers	2,34%
Médias	2,16%
Agroalimentaire, boisson et tabac	0,13%
Distribution	0,00%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 8,3%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n$ Poids de l'investissement durable i × proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) i

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Alignement de 12,7% dont Atténuation 10,5% / Adaptation 0,0% / Déchets 1,2% / Eau 0,1% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,0%. La différence entre le total et chacune des catégories s'expliquent par un accès limité aux informations sur la taxonomie et à des chiffres qui ne sont pas catégorisés.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

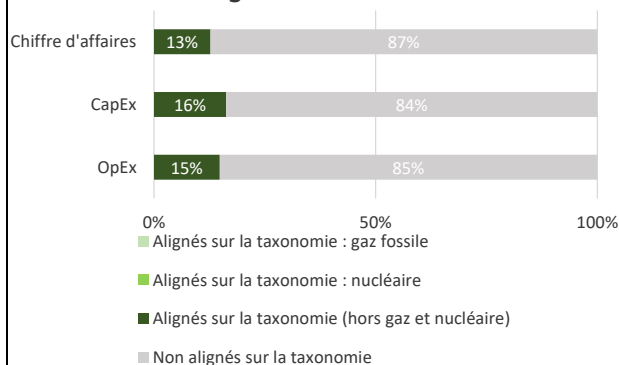
☐ Oui :

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

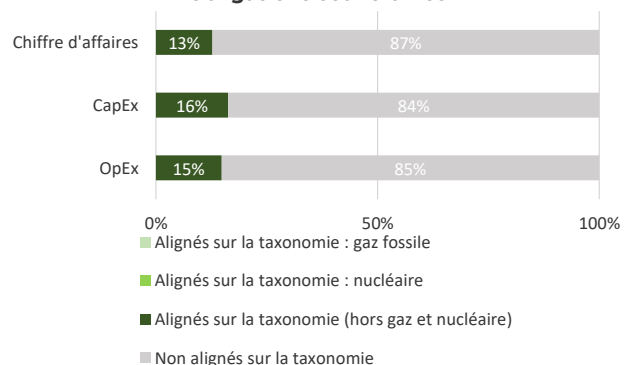
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

* Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 12.7% en 2025.

Sur ces 12.7% :

- 6.6% des investissements correspondent à des activités habilitantes,
- 0.0% correspondent à des activités transitoires
- Pour les 6.1% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

L'alignement à la taxonomie du fonds ressort à 12.7% en 2025, conforme avec l'engagement minimum de la stratégie et en augmentation par rapport à l'année précédente. Ce chiffre était de 11.7% en 2024 et de 7.8% en 2023



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 41,0% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 42,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape est basée sur la sélection de sociétés identifiées comme répondant à la stratégie durable du produit ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mis en œuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le produit DNCA Invest Sustain Semperosa respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du produit ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du produit (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ». La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable dépasse les objectifs grâce à différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition (exemple : Air Liquide, Iberdrola, Siemens, getlink, Infineon)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Siemens, GEA, Galderma)
- Sorties ou allègement de société à fort impact (Dassault Systèmes, Thule, Symrise, Novo Nordisk)
- Déploiement de la taxonomie

Au global l'objectif environnemental a augmenté autour de 53.7% tandis que l'objectif social est resté stable autour de 42.8%.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI HIGH YIELD

Identifiant d'entité juridique : 213800M6FNFH2CTT5H63

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 51,3% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 30,2% ☒ ayant un objectif social 21,1%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,91/10	4,68/10	4,73/10	+0,05
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	24,46%	17,73%	27,25%	+9,53%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	24,46%	17,73%	27,25%	+9,53%
Empreinte carbone	405	437	442	+5
Intensité carbone	795	564	665	+101
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci a augmenté légèrement et reste conforme à l'exigence de qualité ESG. Cette hausse s'explique par l'investissement sur des émetteurs tels que Fibercop, Veolia Environnement, Iberdrola ou BPER Banca. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci a augmenté de 9.5% principalement en raison d'un investissement sur Ardagh Metal Packaging, Urbaser, Purmo Group et Celsa. Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

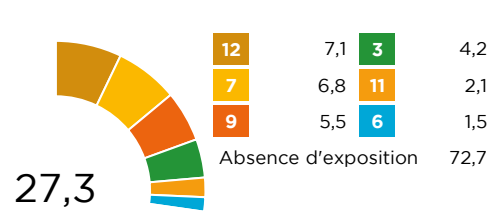
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	69%	4 289		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	69%	1 873		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	69%	51 684		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	72%	57 846		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	72%	6 162		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	69%	442	92%	1 034
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	72%	665	92%	886
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		67%	0%	90%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		41%	56,7%	57%	62,7%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		4%	54,9%	3%	31,5%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	64%	0,8	89%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		75%	0,1%	91%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	5%	0	9%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	62%	0,7	87%	2,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		84%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		73%	0,1%	94%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		60%	13,3%	75%	11,3%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		70%	32,4%	90%	34,2%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		84%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	39%	732	51%	536
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		0%	0,0%	2%	0,5%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		76%	0,1%	94%	0,1%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Telefonica Europe BV	Télécommunications	2,77%	Espagne
Unibail-Rodamco-Westfield SE	Immobilier	2,56%	France
IHO Verwaltungs GmbH	Automobiles et équipementiers	2,32%	Allemagne
Zegona Finance PLC	Télécommunications	2,18%	Royaume-Uni
Alstom SA	Biens et services industriels	2,17%	France
Abanca Corp Bancaria SA	Banques	2,06%	Espagne
Loxam SAS	Produits et services de consommation	1,92%	France
Abertis Infraestructuras Finance BV	Biens et services industriels	1,84%	Espagne
Fibercop SpA	Services financiers	1,68%	USA
Vmed O2 UK Financing I PLC	Télécommunications	1,45%	Royaume-Uni
Heimstaden Bostad AB	Immobilier	1,42%	Suède
Perrigo Finance Unlimited Co	Santé	1,39%	Irlande
iliad SA	Télécommunications	1,33%	France
Banco BPM SpA	Banques	1,32%	Italie
Fressnapf Holding SE	Distribution	1,20%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

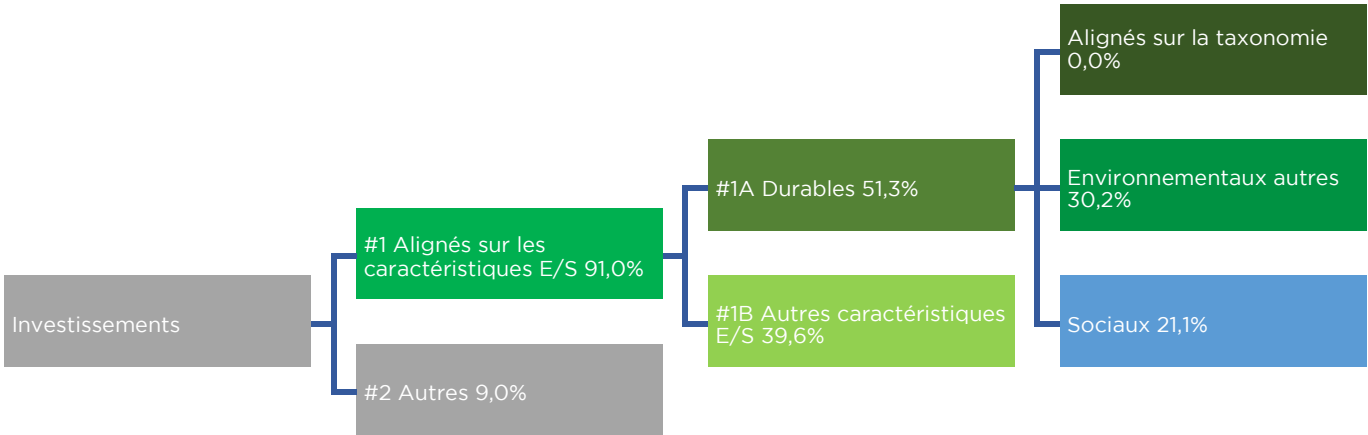
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 91,0% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 51,3% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	91,0%	90,9%	93,8%
#1A Durables	51,3%	43,7%	54,4%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	30,2%	20,4%	25,3%
Sociaux	21,1%	23,4%	29,1%
#1B Autres caractéristiques E/S	39,6%	47,2%	39,4%
#2 Autres	9,0%	9,1%	6,2%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Banques	14,36%
Télécommunications	13,36%
Biens et services industriels	12,33%
Immobilier	9,32%
Produits et services de consommation	7,99%
Santé	6,16%
Services aux collectivités	5,99%
Automobiles et équipementiers	5,94%
Voyages et loisirs	4,69%
Chimie	3,66%
Services financiers	2,85%
Technologie	2,75%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	2,67%
Bâtiment et matériaux de construction	1,64%
Distribution	1,46%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 6,9%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

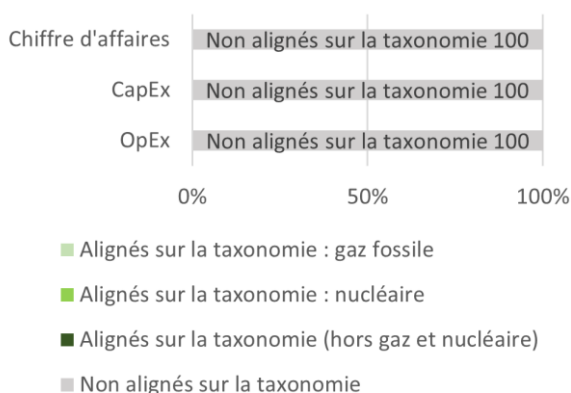
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

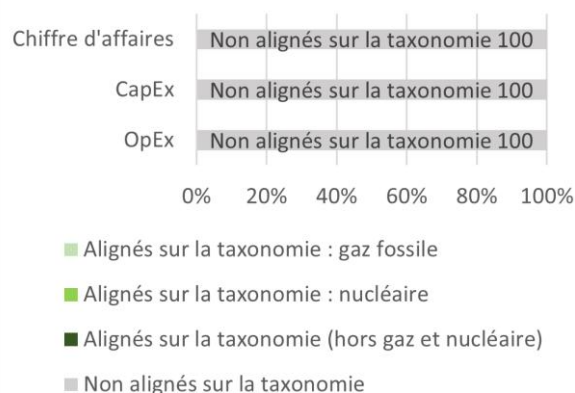
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 30,2% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 21,1% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Cinq sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement proactif : Grifols, Iberdrola, Lottomatica, OVH et Veolia Environnement. Lottomatica a été interrogé à propos de la composition de son conseil et de sa politique de rémunération. Une visite de site d'OVH a été réalisée près de Lille.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : DNCA INVEST SUSTAIN CLIMATE

Identifiant d'entité juridique : 2138001UPYEP7C8V7H34

Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ Oui	☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 73,1% ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 23,7% ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 49,4%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ... d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 20,7%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Le produit a été géré en tenant compte des principes responsables et durables et visait des émetteurs dotés d'une exposition significative en pourcentage de leurs revenus aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies avec un seuil minimum de 50% du chiffre d'affaires consolidé des entités détenues en portefeuille (hors liquidités, dérivés et produits Monétaires).

Le produit vise à aligner l'économie sur une trajectoire inférieure à 2 degrés. Cet objectif se matérialise par une diminution moyenne de l'intensité carbone du portefeuille d'au moins 2,5 % par an en comparant l'intensité carbone de chaque société consolidée du produit avec l'intensité carbone de l'année précédente. De plus, la stratégie d'investissement est orientée vers une économie contributrice aux enjeux climatiques se traduisant par des émissions de CO2 évitées supérieures aux émissions de CO2 induites (scope 1 et 2).

Pour être éligibles à l'univers d'investissement, les émetteurs se sont conformés aux critères suivants sur une approche « positif/négatif » :

- Minimum de 5% du chiffre d'affaires exposés aux ODD, selon le cadre de la classification interne des Activités de Transition Durable (transition démographique, et/ou transition sanitaire, et/ou transition économique, et/ou transition de mode de vie et/ou transition écologique) telle que décrites ci-après,
- Note minimale de 4 sur 10 dans le domaine de la Responsabilité d'Entreprise (en tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (« PAI ») combinée à la politique d'exclusion, intégrant le principe « Ne pas nuire de manière significative » pour tout objectif environnemental ou social (voir ci-dessous)).
- Note minimale de 2 sur 10 en termes de gouvernance (pratiques de gouvernance d'entreprise).

Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de titres qui en découle utilisent une notation interne en matière de responsabilité d'entreprise et de durabilité des entreprises basée sur une analyse extra-financière à travers un outil propriétaire développé en interne, avec la méthode "best in universe" (sélection de l'univers d'investissement basée sur les critères de responsabilité d'entreprise, sans tenir compte de l'activité sectorielle). Le produit a exclu tout émetteur ayant un score ABA inférieur à 4/10. Il est possible qu'il y ait eu un biais sectoriel.

En outre, le produit a appliqué la politique d'exclusion de la société de gestion.

Le produit n'a pas eu recours à un indice de référence dans le but d'atteindre l'objectif durable du produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

Contribution aux objectifs de développement durable environnementaux



• Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.

- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.

- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.

- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité				Cible atteinte
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution	
Note Responsabilité ABA	6,46/10	6,46/10	6,09/10	-0,37	Ok
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	58,77%	54,36%	55,45%	+1,09%	Ok
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	58,77%	54,36%	55,45%	+1,09%	Ok
Empreinte carbone	407	464	373	-90	Ok
Intensité carbone	773	789	837	+48	Ok
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%	Ok

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• ...et par rapport aux périodes précédentes ?

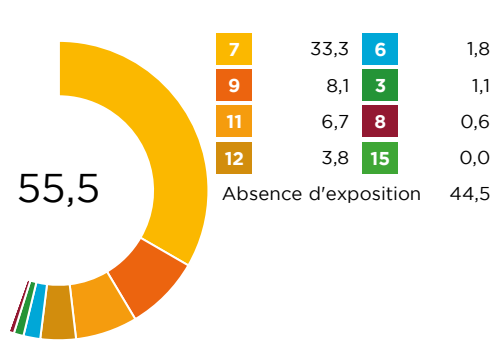
En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est en très légère baisse mais conforme à l'exigence de qualité ESG des titres investis en 2025 : Allianz, Siemens, GEA, Wienerberger, Halma. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 4/10.

S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est en légère hausse principalement en raison des investissements dans plusieurs valeurs "pure player" exposée à plus de 50% à une transition durable : CTP, Siemens Energy, Vonovia...

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

• **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

La note minimale de 4 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise dans l'outil propriétaire ABA) est conforme à l'objectif de ne pas nuire de manière significative aux objectifs sociaux ou environnementaux. Au 31 décembre 2025, aucune violation n'a été identifiée et aucune entreprise impliquée dans le charbon thermique et les hydrocarbures non conventionnels n'était incluse dans le portefeuille de la société de gestion.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 4 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	98%	11 779		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	98%	2 607		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	98%	98 221		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	98%	112 607		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	98%	14 386		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	98%	373	100%	578
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	98%	837	100%	1 029
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		98%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		98%	60,5%	99%	56,9%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		12%	58,6%	8%	55,1%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	98%	0,6	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		98%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	6%	0	16%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	98%	1,5	100%	0,7
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		87%	9,9%	91%	12,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		98%	42,7%	100%	42,4%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		98%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	67%	11 116	74%	951
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		10%	0,3%	8%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		98%	0,0%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	5,14%	Pays-Bas
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	4,07%	Italie
SSE PLC	Services aux collectivités	3,99%	Royaume-Uni
Iberdrola SA	Services aux collectivités	3,99%	Espagne
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,96%	France
Veolia Environnement SA	Services aux collectivités	3,90%	France
Prysmian SpA	Biens et services industriels	3,77%	Italie
CaixaBank SA	Banques	3,56%	Espagne
Knorr-Bremse AG	Biens et services industriels	3,32%	Allemagne
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	3,05%	France
Infineon Technologies AG	Technologie	3,00%	Allemagne
Bureau Veritas SA	Biens et services industriels	2,87%	France
Geberit AG	Bâtiment et matériaux de construction	2,64%	Suisse
AXA SA	Assurance	2,61%	France
Cie de Saint-Gobain SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,59%	France

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

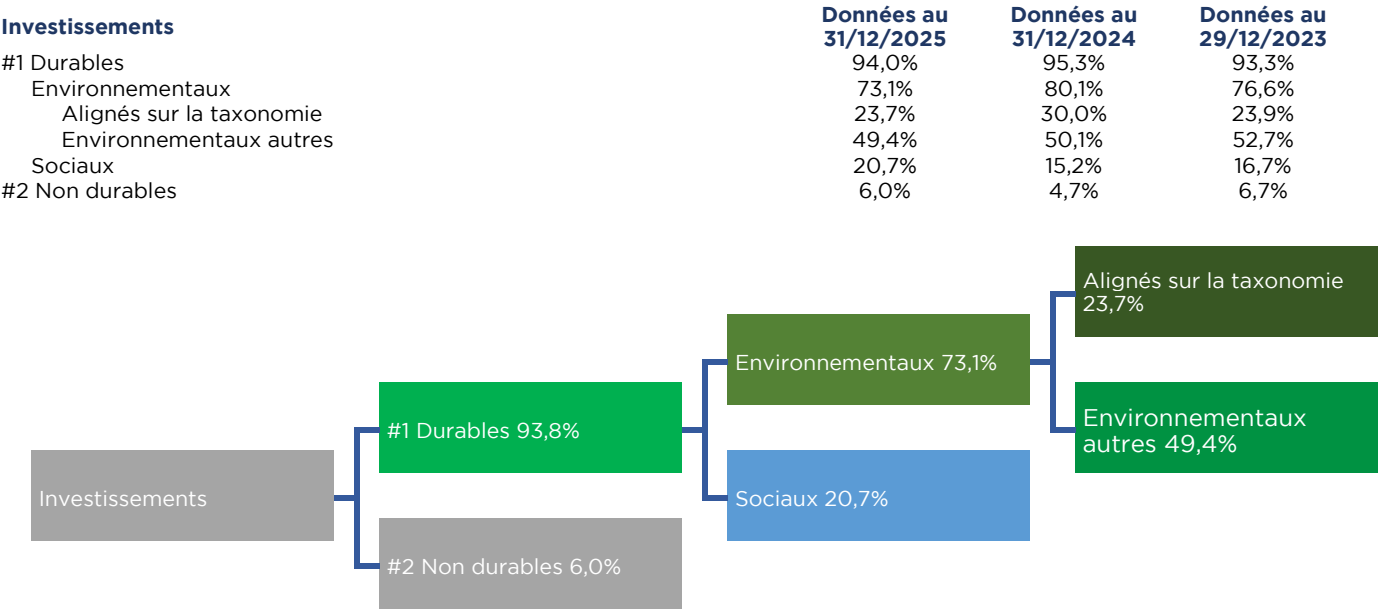


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, 93,8% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité. 100% des investissements du fonds (hors dérivés, liquidités et équivalent, fonds monétaires) étaient des investissements durables.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	20,01%
Services aux collectivités	19,59%
Bâtiment et matériaux de construction	19,19%
Banques	10,89%
Technologie	9,89%
Immobilier	5,45%
Énergie	4,67%
Assurance	3,11%
Ressources de base	0,61%
Automobiles et équipementiers	0,55%
Distribution	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%
Médias	0,00%
Produits et services de consommation	0,00%
Santé	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 11,4%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

• Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxonomie de l'UE ?

$\sum_{i=1}^n \text{Poids de l'investissement durable } i \times \text{proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) } i$

Avec :

- Proportion du chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (taxonomie alignée) i obtenu directement auprès de l'entreprise bénéficiaire i (rapport de développement durable, rapport annuel).
- Poids de l'investissement durable i : % du total des actifs sous gestion de l'entreprise détenue i définie comme durable selon la réglementation européenne (bonne gouvernance + DNSH + contribution positive).

En ce qui concerne la ventilation, veuillez trouver les informations ci-dessous (lorsqu'elles sont disponibles au niveau de l'entreprise bénéficiaire) :

Alignement de 23,7% dont Atténuation 19,6% / Adaptation 0,7% / Déchets 0,6% / Eau 0,1% / Biodiversité 0,0% / Pollution 0,8%. La différence entre le total et chacune des catégories s'expliquent par un accès limité aux informations sur la taxonomie et à des chiffres qui ne sont pas catégorisés.

• Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE ?

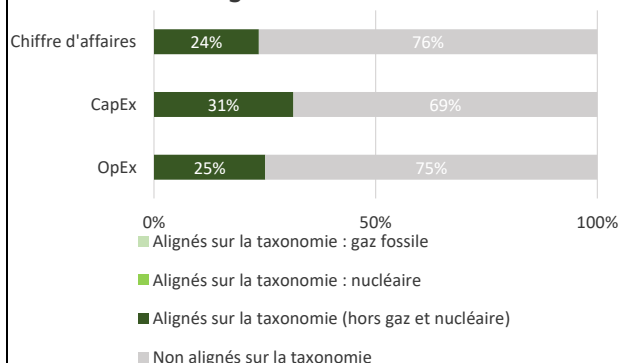
☐ Oui :

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

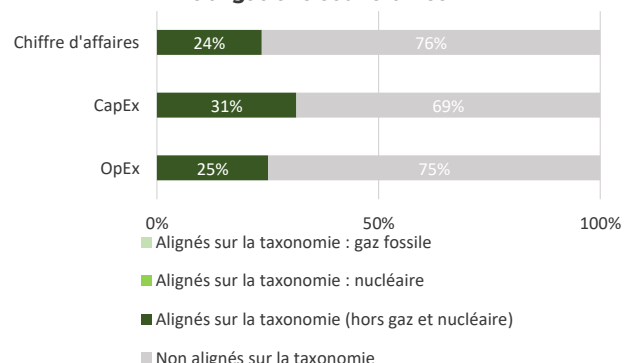
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

Aucune société détenue dans le portefeuille n'a communiqué de chiffre d'affaires aligné sur le gaz fossile ou le nucléaire.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

• La conformité des investissements à la taxonomie a-t-elle fait l'objet d'une assurance de la part des auditeurs ou d'une revue par des tiers ?

La conformité des investissements à la taxonomie n'a pas fait l'objet d'une assurance de la part d'un tiers.

• Comment les informations équivalentes ont-elles été obtenues directement auprès des entreprises bénéficiaires ou auprès de fournisseurs tiers ?

L'ensemble des chiffres taxonomie proviennent des rapports annuels de sociétés (pas de providers externes).

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

• **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La proportion d'investissements réalisés dans les activités habilitantes et transitoires pour ce fonds atteint 23.7% en 2025.

Sur ces 23.7% :

- 15.3% des investissements correspondent à des activités habilitantes,

- 0.0% correspondent à des activités transitoires,

Pour les 8.4% restants, les sociétés concernées ne catégorisent pas la nature de l'activité (transitoire ou habilitante) dans leurs rapports annuels.

• **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

En 2025, l'alignement du fonds à la taxonomie ressort à 23.8% en chiffre d'affaires à comparer avec 26.6% en 2024 et 23.9% en 2023.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 49,4% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 20,7% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments étaient inclus dans la catégorie « #2 Non durables » et n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique à titre de couverture uniquement (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif de d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Une méthodologie propriétaire sur le climat "transition / contribution" a permis à l'équipe de gestion d'identifier les entreprises qui ont mis en place des efforts appropriés pour décarboner leurs activités conformément aux objectifs de l'Accord de Paris (c'est-à-dire "maintenir la hausse de la température mondiale au cours de ce siècle nettement en dessous de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts visant à limiter encore davantage la hausse de la température à 1,5 degré Celsius").

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La première étape consiste à exclure les entreprises présentant des risques élevés en matière de responsabilité d'entreprise (note minimale de 4/10 dans le modèle propriétaire ESG). Cette sélection répond aux conditions du label ISR français ;
- La deuxième étape repose sur la sélection des entreprises identifiées pour répondre à l'objectif de gestion climatique du produit selon les catégories décrites ci-dessus et selon la matrice d'éligibilité "transition/contribution" et la réduction de l'intensité carbone en vue d'atteindre les objectifs de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris ;
- La troisième étape consiste à construire un portefeuille en fonction d'une analyse fondamentale, de la liquidité et de la valorisation des entreprises considérées.

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres ;
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants ;
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale ;
- Notation globale de La qualité ESG.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique) ;
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 4 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social ;
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

Tous les investissements dans cette classe d'actifs font l'objet d'une analyse approfondie de ces dimensions et d'une notation qui est prise en compte dans la décision d'investissement.

En outre, DNCA Finance a mise en oeuvre une politique d'engagement avec de nombreuses entreprises, en se concentrant particulièrement sur les entreprises dont le score de responsabilité est défavorable ou en forte baisse, ou qui accumulent les controverses, ou qui ont une politique et des actions défavorables en ce qui concerne le changement climatique.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Le produit DNCA Invest Sustain Climate respecte tous les critères du label ISR français, tels que :

- Définir explicitement La stratégie ESG et mesurer le résultat de la mise en oeuvre de cette stratégie ;
- La mise en place d'une politique générale de vote et de moyens cohérents avec les objectifs du produit ;
- Contrôler en interne le respect des règles de gestion des portefeuilles ISR et les décrire clairement aux investisseurs : les processus ESG utilisés dans le cadre de la stratégie de gestion du produit (notation ABA, gestion des exclusions, gestion des risques de durabilité, gestion des impacts négatifs, etc.) sont inclus dans le plan de contrôle interne de la société de gestion, et à ce titre font l'objet d'un contrôle effectif de leur application, tant au premier niveau (opérationnel) qu'au second niveau (Contrôle Interne et Conformité) ;
- Suivi de la performance ESG d'émetteurs sélectionnés.

Toutes les informations sur les sources externes d'information utilisées dans l'analyse ESG, les contrats signés avec les tiers et la méthodologie d'utilisation des données externes sont fournies, ainsi que les informations disponibles sur les ressources humaines dédiées en interne à l'analyse ESG.

Le rapport d'engagement de DNCA peut être consulté ici.

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et non pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Top 10 concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Iberdrola, Schneider Electric, ASML, Prysmian, SSE)
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Siemens, Belimo, GEA, Wienerberger, Halma, CTP)
- Rencorement de titres à forte contribution (exemple : Siemens Energy, Knorr-Bremse)
- Sorties ou allègement de société à impact significatif (exemple : OP Mobility)
- Déploiement de la taxonomie et d'un module de suivi des plans de transition pour les secteurs à fort impact climatique
- Amélioration de divers indicateurs de contribution positive (exemple : doublement de la baisse de l'intensité carbone, augmentation des émissions de CO2 évitées).

Au global l'objectif environnemental a légèrement baissé à 73.1% (-7 points) tout en respectant le minimum de 65% pour ce fonds thématique, tandis que l'objectif social est en légère hausse à 20.7% (+5.5 points).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

Identifiant d'entité juridique : 213800GOCDMR3O96VX74

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 57,0% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 32,5% ☒ ayant un objectif social 24,5% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,20/10	4,70/10	4,32/10	-0,38
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	30,50%	24,36%	26,09%	+1,73%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	30,50%	24,36%	26,09%	+1,73%
Empreinte carbone	75	52	48	-4
Intensité carbone	359	306	309	+4
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les données de l'exercice 2022 ayant une méthodologie et une fréquence de calcul différentes ne sont pas comparables avec celles des périodes suivantes.

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance. La note moyenne de responsabilité est en baisse du fait principalement des sorties de certains titres affichant des notes élevées, tels que Analog Devices, Medtronic ou Wolters Kluwer. Des titres entrés en portefeuille ont compensé en partie ces sorties, notamment Palo Alto, Arista et le renforcement d'AMD. La réduction des poids en Visa et Synopsys ont également une incidence négative sur la note moyenne du fonds. Tous les titres investis respectent l'exigence d'une note minimum de 2/10. L'exposition en chiffre d'affaires aux ODD est en revanche en légère hausse grâce à l'introduction en portefeuille de Palo Alto, au renforcement de Nvidia et à la révision de la contribution de SAP aux ODD. Ces mouvements ont plus que compensé la sortie de Medtronic ainsi que les réductions de nos positions sur Synopsys et Stryker.

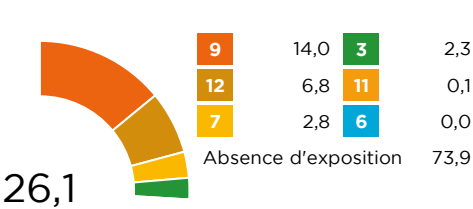
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025 et le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Plusieurs sociétés du portefeuille ont fait l'objet de controverses, en particulier les Gafa, concernant principalement des enquêtes pour pratiques concurrentielles. La société DEXCOM a fait l'objet d'une démarche d'engagement en réaction à des allégations par un short seller de défaillances sur la qualité et la sécurité de leurs capteurs de glucose. Nous jugeons les réponses apportées par la société satisfaisantes.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions au sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	979		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	2 357		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	36 318		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	39 654		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	3 336		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	48	100%	62
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	309	100%	300
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	99%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	45,5%	99%	48,6%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		0%	0,0%	0%	0,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,1	99%	0,1
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	0%	0	2%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	0,0	99%	0,1
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		95%	12,4%	94%	13,0%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	32,2%	100%	32,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	54%	178	51%	334
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		12%	0,6%	11%	0,6%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	99%	0,1%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Microsoft Corp	Technologie	5,80%	USA
Meta Platforms Inc	Technologie	5,79%	USA
Alphabet Inc	Technologie	5,71%	USA
NVIDIA Corp	Technologie	5,66%	USA
Visa Inc	Biens et services industriels	5,20%	USA
Broadcom Inc	Technologie	5,20%	USA
Amazon.com Inc	Distribution	4,98%	USA
Apple Inc	Technologie	3,98%	USA
Tencent Holdings Ltd	Technologie	3,82%	Chine
Walmart Inc	Distribution	3,55%	USA
Mastercard Inc	Biens et services industriels	3,32%	USA
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co Ltd	Technologie	2,98%	Taiwan
Netflix Inc	Médias	2,63%	USA
Oracle Corp	Technologie	2,27%	USA
SAP SE	Technologie	2,08%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

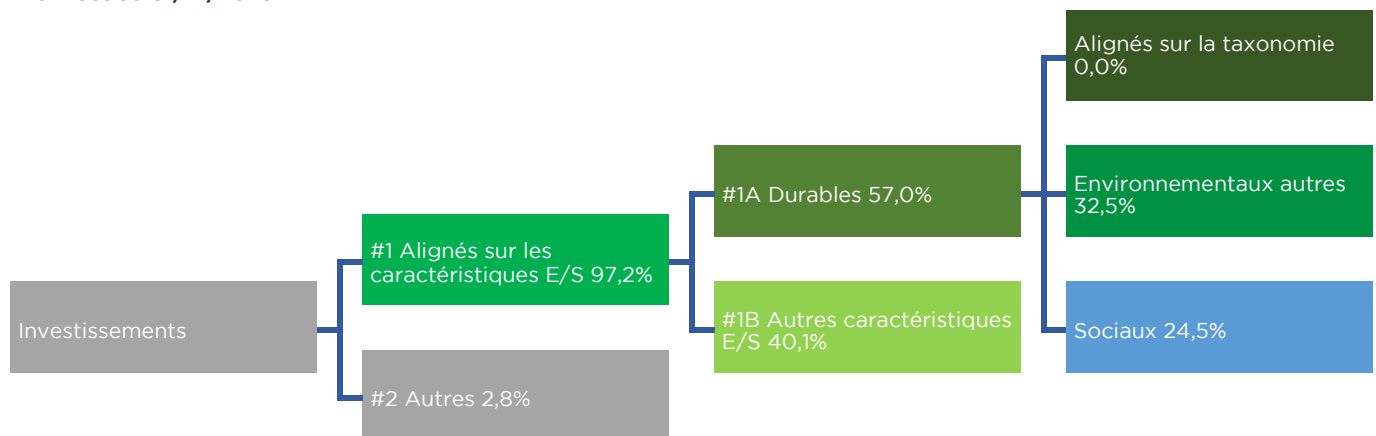
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 97,2% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 57,0% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?

Investissements	Données au 31/12/2025	Données au 31/12/2024	Données au 29/12/2023
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	97,2%	97,1%	95,0%
#1A Durables	57,0%	50,6%	54,5%
Alignés sur la taxonomie	0,0%	0,0%	-
Environnementaux autres	32,5%	29,7%	40,0%
Sociaux	24,5%	21,0%	14,4%
#1B Autres caractéristiques E/S	40,1%	46,5%	40,5%
#2 Autres	2,8%	2,9%	5,0%

Données au 31/12/2025



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Technologie	61,36%
Biens et services industriels	11,10%
Distribution	10,84%
Médias	5,12%
Santé	3,52%
Télécommunications	2,23%
Voyages et loisirs	1,45%
Services financiers	0,77%
Produits et services de consommation	0,76%
Automobiles et équipementiers	0,22%
Assurance	0,00%
Immobilier	0,00%
Magasins de soin personnel, de médicaments et d'épicerie	0,00%
Énergie	0,00%
Bâtiment et matériaux de construction	0,00%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 3,3%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

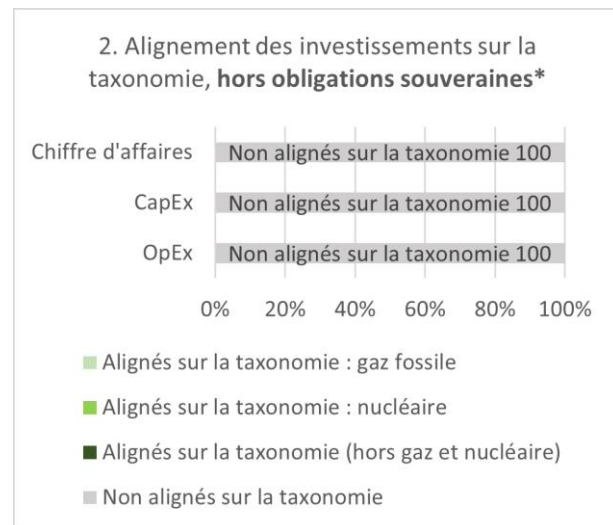
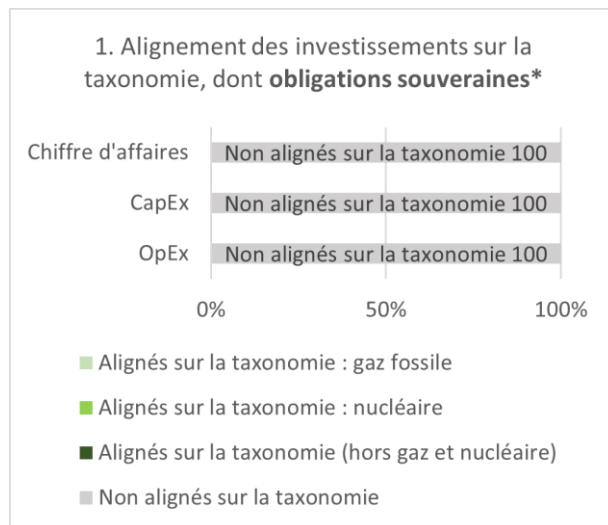
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

- ☐ Oui:
- ☐ Dans le gaz fossile
 - ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 32,5% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 24,5% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025 toutes les sociétés en portefeuille respectent nos critères de sélection. Nous avons également mené plusieurs actions d'engagement en direct avec des sociétés, notamment Dexcom suite à des allégations par un short seller de défaillances sur la qualité et la sécurité de leurs capteurs de glucose, et avec la société Visa également pour mieux comprendre la profondeur de leurs initiatives en termes d'inclusion financière et mieux capturer leur exposition aux transitions durables. En parallèle, notre équipe d'analystes ISR a mené une campagne d'engagement auprès des émetteurs ayant connu les plus fortes dégradations de leur note de Responsabilité d'entreprise (note ESG) sur l'exercice précédent, liste où apparaissait le titre Microsoft, détenu en portefeuille tout au long de l'année 2025.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST GLOBAL CONVERTIBLES

Identifiant d'entité juridique : 213800BW6RM25BQJNQ51

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,4% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 22,8% ☒ ayant un objectif social 14,6% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	4,59/10	4,56/10	4,34/10	-0,22
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	32,35%	35,78%	20,16%	-15,62%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	32,35%	35,78%	20,16%	-15,62%
Empreinte carbone	404	328	464	+136
Intensité carbone	726	554	921	+367
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant un impact négatif sur l'empreinte carbone et l'intensité carbone. Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est en léger recul mais reste conforme à l'exigence de qualité ESG avec des titres investis en 2025 tels que SCHNEIDER 2030/2031 (8.5), LEGRAND 2033 (8.4) et ROHM 2031 (6.8). Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celle-ci diminue de 15.62% principalement en raison de la cession de titres fortement exposés dans les secteurs de la santé, de la cybersécurité et des énergies renouvelables tels que ENPHASE 2026 (100%), VARONIS 2029 (100%), DEXCOM 2028 (100%). Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

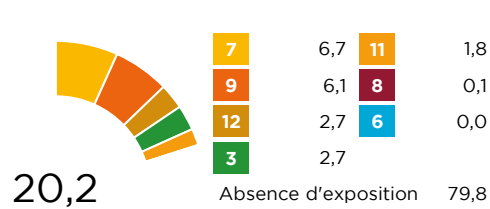
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau maison mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses.

Certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple : CMA CGM (pratiques d'entente illicites), Deutsche Lufthansa (partage de codes et espace aérien interdit), Eni (Amende pour abus de position dominante) ou encore Iberdrola (défaillances dans le réseau d'Avangrid).

Enfin, 15 sociétés ont fait l'objet d'une démarche d'engagement dont une démarche d'engagement réactif (Spie SA). A titre d'exemple, les engagements suivants ont été menés en faveur de l'environnement : Airbus (via l'engagement collaboratif Climate Action 100+), Kering (engagements dédiés aux pratiques en matière de protection de la biodiversité), TSMC (engagement pour l'alignement de la trajectoire de décarbonation avec les objectifs des accords de paris).

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	97%	6 054		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	97%	652		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	97%	13 187		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	97%	19 893		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	97%	6 706		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	97%	464	95%	384
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	96%	921	95%	1 005
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	94%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		76%	80,4%	81%	81,4%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	92,9%	10%	87,6%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	94%	1,3	94%	2,0
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		96%	0,0%	94%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	7%	0	7%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	1,0	94%	0,5
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		99%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		96%	0,0%	95%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		76%	16,5%	74%	16,4%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		97%	33,3%	95%	31,0%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		99%	0,0%	97%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	44%	3 723	49%	3 263
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		4%	0,3%	5%	0,5%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		96%	0,0%	94%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Ping An Insurance Group Co of China Ltd	Assurance	2,68%	Chine
Alibaba Group Holding Ltd	Distribution	2,26%	Chine
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	Services financiers	2,24%	USA
Rheinmetall AG	Biens et services industriels	2,16%	Allemagne
JD.com Inc	Distribution	1,52%	Chine
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	1,51%	France
Bechtle AG	Technologie	1,47%	Allemagne
Akamai Technologies Inc	Technologie	1,46%	USA
Vonovia SE	Immobilier	1,40%	Allemagne
Cloudflare Inc	Technologie	1,36%	USA
Rivian Automotive Inc	Automobiles et équipementiers	1,32%	USA
Terawulf Inc	Technologie	1,25%	USA
MicroStrategy Inc	Technologie	1,25%	USA
TUI AG	Voyages et loisirs	1,23%	Allemagne
Uber Technologies Inc	Produits et services de consommation	1,21%	USA

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

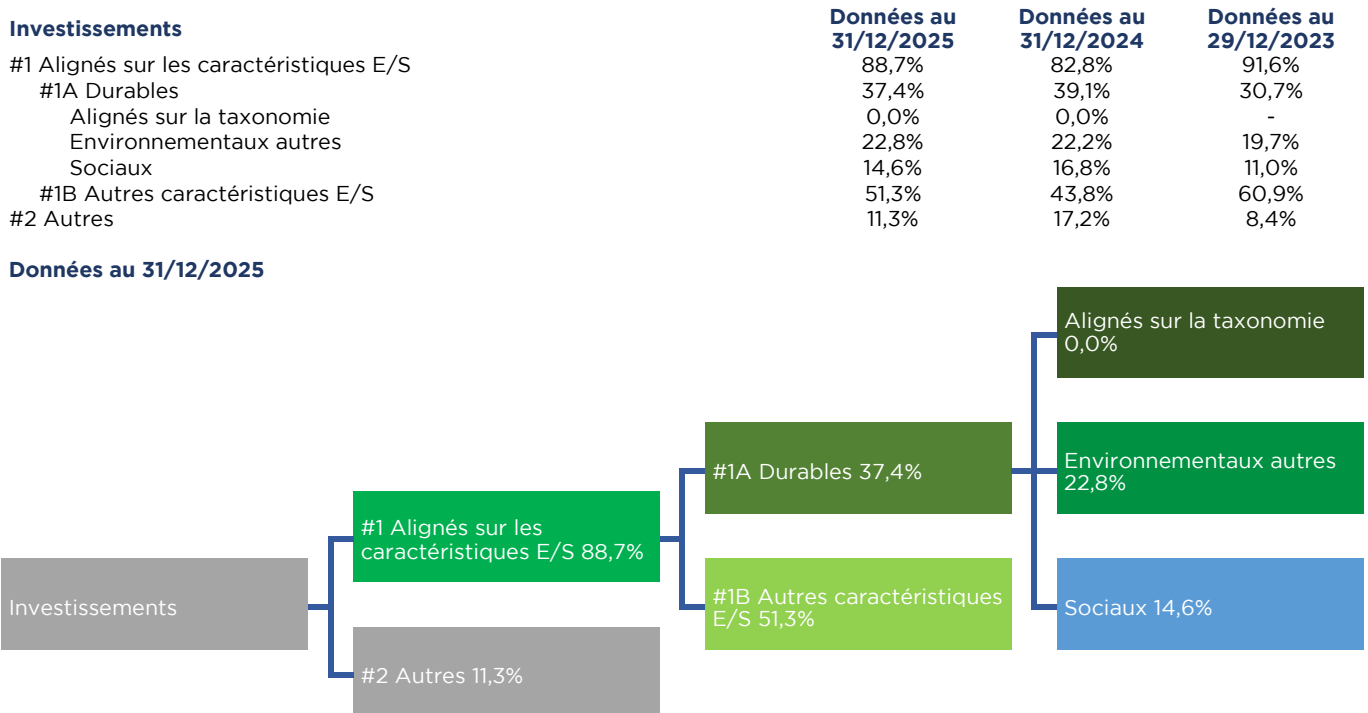


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 88,7% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 37,4% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Technologie	26,79%
Biens et services industriels	13,26%
Services financiers	7,50%
Voyages et loisirs	6,39%
Santé	4,85%
Distribution	4,71%
Immobilier	3,81%
Automobiles et équipementiers	3,80%
Banques	3,34%
Bâtiment et matériaux de construction	3,19%
Énergie	2,82%
Assurance	2,68%
Télécommunications	2,67%
Produits et services de consommation	2,65%
Services aux collectivités	1,75%

La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 1,9%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

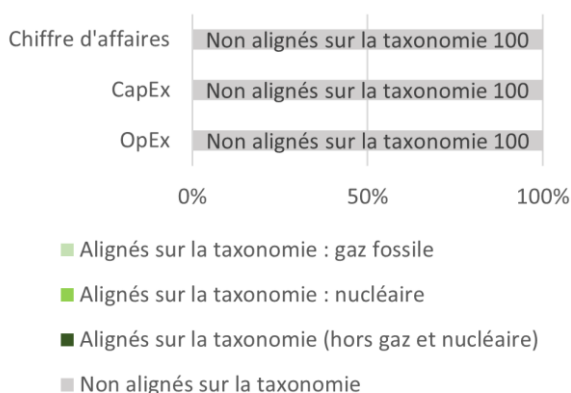
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

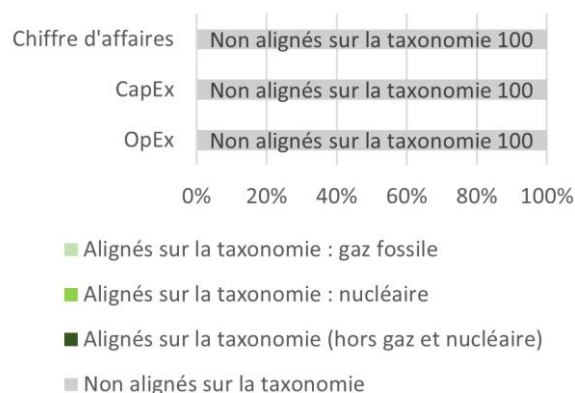
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 22,8% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 14,6% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

- La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable a diminué à travers les éléments suivants :
- Sorties de sociétés à impact significatif dans le secteur de la santé (Haemonetics 100%, Dexcom 100%, Biomarin 100%).
 - Sorties de sociétés à impact significatif dans le secteur de la cybersécurité (exemple : Varonis 100%, Palo Alto 100%).
 - Sorties de sociétés à impact significatif dans le secteur des énergies renouvelables (Nordex 100%, Enphase 100%).
 - Entrée en portefeuille de sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue à la transition durable (exemple : Legrand 41%, Iberdrola 65%, Vonovia 100%).



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST EXPLORER SMID EURO

Identifiant d'entité juridique : 21380041PXXKVYIOEJ29

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 52,6% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 39,7% ☒ ayant un objectif social 12,9%
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.

- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.

- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.

- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.

- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.

- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	5,08/10	5,14/10	5,14/10	+0,00
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	22,28%	20,73%	17,36%	-3,37%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	22,28%	20,73%	17,36%	-3,37%
Empreinte carbone	458	485	759	+274
Intensité carbone	713	662	835	+173
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis.

Concernant la note moyenne de responsabilité, celle-ci est stable. Les principaux titres investis en 2025 ont une note minimum de 3/10 (exemple : Andritz (5,2), Trigano (4,4) et Fluidra (5,8)). S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui-ci est en baisse de 3% par rapport à 2024 à hauteur de 17,36%. D'une part, des valeurs exposées à une transition durable ont été renforcées (exemple : Arcadis (70%), Reply (12%)) tandis que certains titres « pure player » fortement exposés à une transition durable ont été désinvestis ou allégés : Huhtamaki (72%), Amplifon (100%) et Diasorin (100%).

Le fonds n'a également pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste Offenders.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?

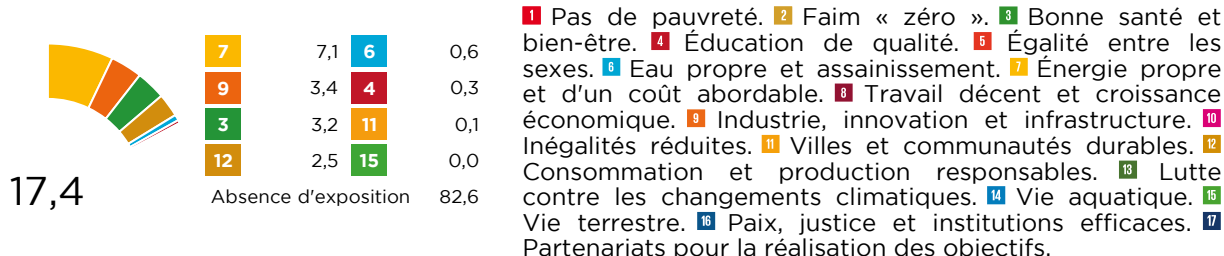
Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD

(% de chiffre d'affaires)



- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusion mise en place au niveau maison. Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclut les PAI et l'impact des controverses.

Par ailleurs, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique, par exemple :

- Alten SA : L'Autorité de la concurrence a sanctionné Alten pour avoir conclu avec Ausy (devenu Randstad Digital) un accord général de non-débauchage, visant à ne pas recruter les salariés de l'autre entreprise. Cette accord, assimilé à une entente anticoncurrentielle, a conduit à une amende de 24 millions d'euros pour Alten.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne décrite ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	94%	8 134		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	94%	5 079		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	94%	363 741		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	94%	376 955		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	94%	13 214		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	94%	759	98%	886
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	94%	835	98%	918
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		94%	0%	97%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		93%	75,1%	96%	75,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		3%	80,9%	5%	73,0%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	94%	0,3	97%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		94%	0,1%	97%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	2%	0	8%	6
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	94%	1,6	96%	2,8
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		95%	0,0%	99%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		94%	0,0%	98%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		83%	14,4%	84%	13,7%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		94%	41,7%	98%	40,9%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		97%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	55%	360	52%	1 452
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		5%	0,4%	4%	0,6%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		94%	0,0%	97%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	3,14%	Italie
RENK Group AG	Biens et services industriels	2,92%	Allemagne
SPIE SA	Bâtiment et matériaux de construction	2,51%	France
Tecnicas Reunidas SA	Énergie	2,22%	Espagne
BAWAG Group AG	Banques	2,12%	Autriche
LISI SA	Biens et services industriels	1,98%	France
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	1,88%	France
Exosens SAS	Technologie	1,84%	France
Acerinox SA	Ressources de base	1,63%	Espagne
Metso Oyj	Biens et services industriels	1,62%	Finlande
Sopra Steria Group	Technologie	1,57%	France
Alten SA	Technologie	1,56%	France
Hera SpA	Services aux collectivités	1,46%	Italie
Glanbia PLC	Agroalimentaire, boisson et tabac	1,46%	Irlande
Valmet Oyj	Biens et services industriels	1,45%	Finlande

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

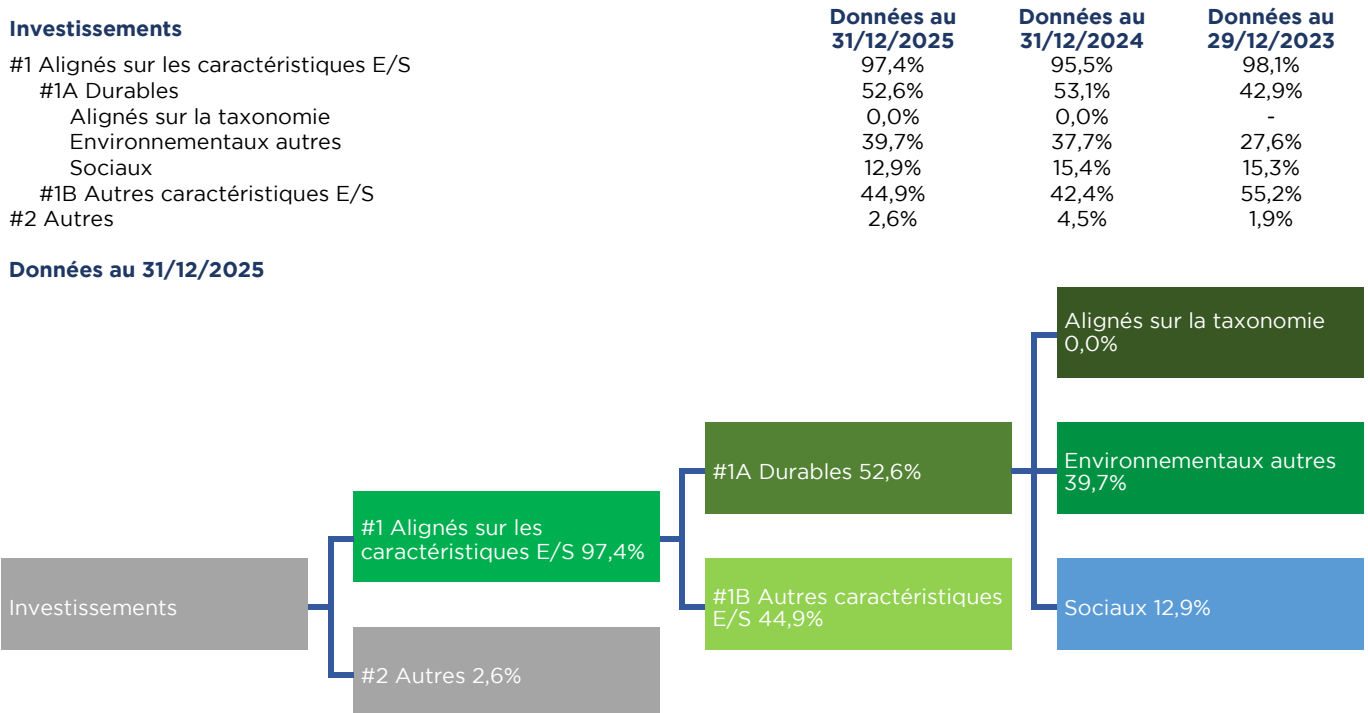


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 97,4% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 52,6% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Biens et services industriels	29,94%
Technologie	12,17%
Bâtiment et matériaux de construction	8,71%
Banques	7,01%
Énergie	6,66%
Voyages et loisirs	4,53%
Produits et services de consommation	4,10%
Immobilier	3,98%
Santé	3,69%
Services aux collectivités	3,11%
Agroalimentaire, boisson et tabac	2,91%
Services financiers	2,89%
Ressources de base	2,01%
Distribution	1,91%
Médias	1,87%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 1,3%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

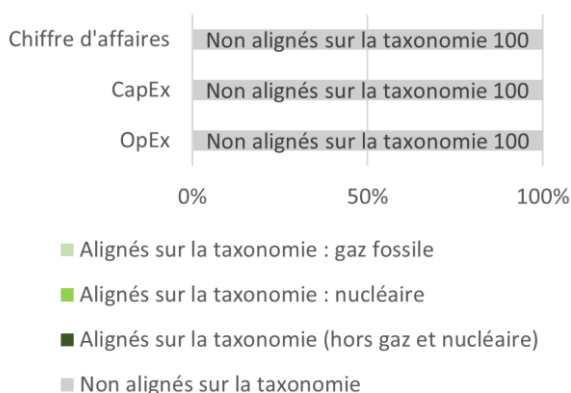
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

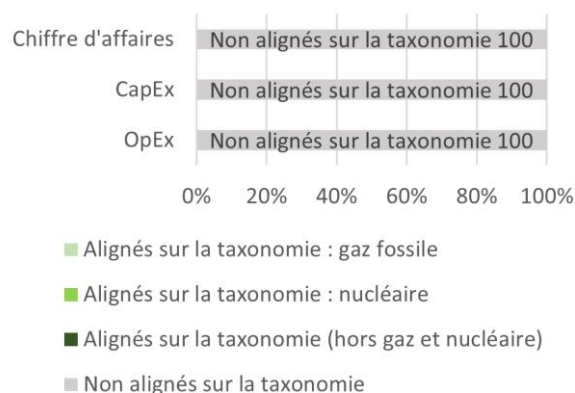
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 39,7% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 12,9% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Au titre de l'exercice 2025, l'ensemble des sociétés en portefeuille affiche une bonne gouvernance avec un seuil minimal respecté et n'ont pas causé de préjudice important comme mentionné plus haut dans la section « DNSH ».

La contribution positive aux Objectifs du Développement Durable s'est améliorée à travers différents éléments :

- Le top 10 est concentré sur des sociétés avec un chiffre d'affaires qui contribue de façon importante à la transition durable (exemple : Metso (21%), Spie (49%), Gaztransport & Technigaz (9%))
- Entrée en portefeuille de sociétés à forte contribution (exemple : Befesa 100%, Andritz 44%, Neinor Homes 32% et Alpha Bank 18%)
- Renforcement de titres à forte contribution (exemple : Arcadis 70%, Cenergy Holdings 24%) et sorties ou allègement de société à faible contribution (exemple : Hensoldt 0%, Jungheinrich 5%)

Diverses campagnes d'engagement ont été menées afin de répondre aux 3 critères de l'investissement durable :

- Ipsos (proactif) : nous avons participé à un roadshow gouvernance pré-AG lors duquel la société a proposé une séparation des comités ESG et Strategy pour plus d'efficacité.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852.

Dénomination du produit : DNCA INVEST SRI EURO QUALITY

Identifiant d'entité juridique : 213800TFZA2BVGCRJR06

Caractéristiques environnementales et / ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 56,9% d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE 31,1% ☒ ayant un objectif social 25,8% ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le produit a promu des caractéristiques de gouvernance, environnementale, sociale et sociétale.

L'équipe de gestion du produit s'est appuyée sur un outil propriétaire intégrant les informations sur l'environnement, le social et la gouvernance : ABA (*Above and Beyond Analysis*).

Dans le cadre de la promotion de ces caractéristiques, le produit a principalement pris en compte les questions ESG suivantes :

- Environnement : émission de gaz à effet de serre, pollution atmosphérique, pollution hydrique, consommation d'eau, exploitation des terres.
- Social : rémunération excessive des dirigeants, inégalité des sexes, problème de santé et de sécurité, travail des enfants.
- Gouvernance : surveillance de la corruption et des pots-de-vin, de l'évasion fiscale.
- Notation globale de la qualité ESG.

Dans ce cadre, le processus d'investissement fondé sur le stock picking a tenu compte d'une notation interne de la Responsabilité d'entreprise grâce à une analyse extra-financière via l'outil propriétaire ABA, avec une approche « best in universe » (sélection de l'univers d'investissement indépendamment de l'activité sectorielle).

Le produit n'a pas eu recours à un indicateur de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques ESG promues par le produit.

Certains fonds de DNCA finance sont soumis à la réglementation Fund Naming de L'ESMA. Cette réglementation impose aux fonds ayant une dénomination liée à l'ESG de respecter des contraintes définies par catégorie. Ainsi, un fonds avec un intitulé ESG est rattaché à l'une des catégories suivantes : Environnement, Social, Gouvernance, Transition, Impact et Durabilité et applique les contraintes associées à cette classification comme définies dans les guidelines de l'ESMA.

• **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les indicateurs de durabilité utilisés par le produit pour les émetteurs privés étaient :

- La notation Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil propriétaire ABA (*Above and Beyond Analysis*) : le principal indicateur de durabilité utilisé par le produit est la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise, divisée en quatre piliers : la responsabilité actionnariale, la responsabilité environnementale, la responsabilité sociétale et la responsabilité sociale.
- L'exposition à la transition vers une économie durable : la société de gestion complète son analyse par une évaluation de l'exposition des entreprises à la transition vers une économie durable. Cette exposition est appuyée sur cinq piliers : la transition démographique, la transition dans la santé, la transition économique, la transition des modes de vie et transition écologique.
- Exposition aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU : la société de gestion évalue pour chaque société la part des revenus liée à l'un des 17 objectifs de Développement Durable de l'ONU.
- Données « carbone » : empreinte carbone (tonne de CO₂/M\$ investi) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 2 présent un peu plus loin dans ce document.
- Intensité carbone : (t CO₂/m\$ de revenus) du portefeuille. Cette donnée correspond au PAI Corpo 3 présent un peu plus loin dans ce document.
- La proportion du portefeuille du produit investi dans la liste des « *Worst Offenders* » tenue par la société de gestion ; cette liste est constituée des émetteurs les plus à risque du point de vue de la responsabilité sociale. Cette liste est établie sur la base de controverses majeures, après analyse par les membres de l'équipe ISR, et après validation par le Comité de suivi de l'investissement durable.

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs privés

Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité			
	29/12/23	31/12/24	31/12/25	Evolution
Note Responsabilité ABA	6,03/10	5,72/10	5,51/10	-0,20
Exposition à la transition vers une économie durable (de chiffre d'affaires)	35,41%	31,39%	30,27%	-1,13%
% Exposition aux ODD (de chiffre d'affaires)	35,41%	31,39%	30,27%	-1,13%
Empreinte carbone	325	258	251	-7
Intensité carbone	766	783	873	+91
% dans la liste des « <i>Worst Offenders</i> »	0%	0%	0%	0%

Les indicateurs de développement durable n'ont pas fait l'objet d'une assurance fournie par un auditeur ou d'une revue par un tiers.

• **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2025, le fonds a opéré plusieurs arbitrages ayant une incidence sur les indicateurs de performance sans pour autant compromettre l'atteinte de ces objectifs qui ont tous été remplis. Tous les nouveaux titres investis ont respecté l'exigence d'une note minimum de 2/10. S'agissant de l'exposition en chiffre d'affaires aux ODD, celui baisse légèrement (-1point environ) et s'explique par un rééquilibrage sectoriel en 2025 vers des valeurs industrielles et défense, diluant mécaniquement le poids relatif des acteurs étant davantage exposés aux ODD. La hausse de l'intensité carbone du portefeuille s'explique principalement par le poids plus important de valeurs industrielles et de défense dans le but de s'exposer davantage sur ces thématiques en 2025. Le fonds n'a pas été impacté par la détention de société appartenant à la liste de Worst Offenders.

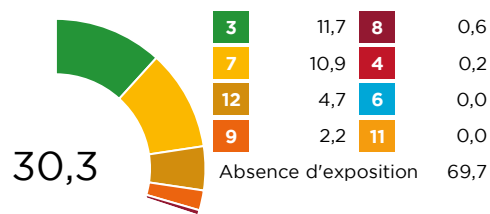
• **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables y ont-ils contribué ?**

Les objectifs des investissements durables du produit étaient les contributions des émetteurs en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Les conditions d'éligibilité sur ce point sont les suivantes :

- Minimum 5% du chiffre d'affaires contribuant aux ODD et à une activité durable, selon la classification interne durable des activités de transitions durables (transition démographique et/ou transition dans la santé et/ou transition économique et/ou transition des modes de vie et/ou transition écologique).
- Notation minimale de la Responsabilité d'Entreprise de 2 sur 10 (tenant compte des controverses et des principales incidences négatives (PAI) combiné à la politique d'exclusion, intégration du principe consistant à ne pas causer de préjudice important sur tout objectif environnemental ou social.
- La notation minimum de 2 sur 10 sur la gouvernance (pratiques de la gouvernance d'entreprise).

La notation minimale de 2 sur 10 (Responsabilité d'Entreprise issue de l'outil ABA) est donc cohérente avec l'objectif de ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux et environnementaux.

Exposition aux ODD
(% de chiffre d'affaires)



1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

- **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Les principales incidences négatives (« PAI ») des activités des entreprises sur l'environnement et les objectifs sociaux ont été directement intégrées dans la notation ABA de la Responsabilité d'Entreprise (qui intègre les indicateurs d'impacts négatifs sur les facteurs de durabilité du Tableau 1 de l'Annexe 1 des RTS SFDR) et ont pu conduire à un déclassement de la notation ABA en dessous de la notation minimale.

Dans ce contexte, la Société de gestion a mis en oeuvre, conformément à sa politique d'exclusion, les exclusions suivantes :

- Charbon thermique et pétrole et gaz non conventionnels : la Société de gestion a exclu progressivement les sociétés impliquées dans les activités liées au charbon thermique et au pétrole et gaz non conventionnels ;
- Armes controversées : les émetteurs étaient exclus de tous les portefeuilles de la Société de gestion ;
- Non-respect du Pacte mondial des Nations unies : les émetteurs coupables de graves infractions aux principes du Pacte mondial des Nations unies étaient intégrés dans la liste des « *Worst Offenders* » de la Société de gestion et exclus de tous les portefeuilles.

Aucune violation des différents indicateurs du « Do Not Significantly Harm » n'a été constatée en 2025. Ainsi, le fonds a respecté la politique d'exclusions mise en place au niveau de la société de gestion, mais aussi sa propre politique d'exclusion (cf. politique d'exclusion). Aucune controverse sévère n'a été observée sur les sociétés en portefeuille. L'ensemble des titres en portefeuille respecte la note de responsabilité minimale qui inclue les PAI et l'impact des controverses. Enfin, certaines sociétés en portefeuille ont fait l'objet de controverses mineures n'ayant pas nécessité d'engagement spécifique.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

L'utilisation des 14 PAI (Principal Adverse Impacts ou Principales Incidences Négatives) obligatoires et des 3 PAI facultatifs a contribué à l'établissement d'une note de responsabilité d'entreprise. Une note minimale de 2 sur 10 est conforme à l'approche DNSH (Ne pas causer de préjudice important aux objectifs sociaux ou environnementaux) en plus de deux PAI contraignants (PAI 10 - Violation UNGC et PAI 14 - Armes controversées).

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Les émetteurs ne respectant pas les principes du Pacte Mondial des Nations ont été défavorablement notés pour la Responsabilité d'Entreprise dans l'outil ABA.

Les émetteurs avec des controverses ou en anomalies sévères avec les principes du Pacte Mondial (exemple : droits de l'homme, lutte contre la corruption, etc.) ont été exclus du portefeuille via la liste « *Worst Offenders* » après analyse interne.

L'approche interne déclinée ci-dessous a permis à la société de gestion de définir une liste d'entreprises identifiées en infraction des normes OCDE et Droits Humains et qualifiées en « infraction sévère » par le comité Suivi Investissement Durable. Dès lors ces entreprises ont été intégrées dans une liste d'exclusion « *Worst Offenders* », interdites à l'investissement.

Pour réaliser l'analyse, la Société de gestion a utilisé les données de fournisseurs de données externes pour :

1. Extraire les sociétés avec des alertes « Norms based » ;
2. Filtrer les sociétés non pertinentes ;
3. Analyser qualitativement les infractions un sein du comité Suivi Investissement Durable ;
4. Inclure les sociétés qualifiées en « infraction sévère » dans la liste « *Worst Offenders* ».

Les investissements durables ont donc été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

La taxonomie de l'Union Européenne établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Pour les émetteurs privés, le produit a tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité :

- Les principales incidences négatives ont fait partie de la notation Responsabilité d'Entreprise ;
- La société de gestion a mis en place une politique de gestion des incidences négatives en matière de durabilité mesurant les principales incidences négatives. La politique vise d'abord à monitorer et réduire les contributions au changement climatique (émissions de CO₂, intensité de CO₂, températures implicites), dans le contexte des objectifs de Trajectoire Climat de DNCA Finance.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ref. Index	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 1_1 - Émissions de GES de niveau 1	T CO ₂	100%	15 613		
PAI Corpo 1_2 - Émissions de GES de niveau 2	T CO ₂	100%	22 337		
PAI Corpo 1_3 - Émissions de GES de niveau 3	T CO ₂	100%	500 739		
PAI Corpo 1T - Émissions de GES totales	T CO ₂	100%	538 688		
PAI Corpo 1T_SC12 - Émissions de GES totales (Scope 1+2)	T CO ₂	100%	37 950		
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO ₂ /EUR M investis	100%	251	100%	561
PAI Corpo 3 - Intensité de GES	T CO ₂ /EUR M de CA	100%	873	100%	1 027
PAI Corpo 4 - Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		100%	0%	100%	0%
PAI Corpo 5_1 - Part de consommation d'énergie non renouvelable		100%	54,3%	99%	56,0%
PAI Corpo 5_2 - Part de production d'énergie non renouvelable		2%	0,0%	8%	54,4%
PAI Corpo 6 - Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	GWh/EUR M de CA	100%	0,4	100%	0,6
PAI Corpo 7 - Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité		100%	0,1%	100%	0,1%
PAI Corpo 8 - Rejets dans l'eau	T Émissions d'eau	9%	0	16%	0
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Déchets dangereux/EUR M investis	100%	0,1	100%	0,6
PAI Corpo 10 - Violations des principes UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 11 - Absence de processus et de mécanismes de conformité UNGC et OCDE		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo 12 - Écart de rémunération hommes femmes non corrigé		89%	11,6%	91%	12,8%
PAI Corpo 13 - Mixité au sein des organes de gouvernance		100%	43,6%	100%	42,3%
PAI Corpo 14 - Exposition à des armes controversées		100%	0,0%	100%	0,0%
PAI Corpo OPT_1 - Utilisation de l'eau	m ³ /EUR M de CA	77%	2 215	75%	911
PAI Corpo OPT_2 - Recyclage de l'eau		8%	0,0%	9%	0,1%
PAI Corpo OPT_3 - Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents du travail		100%	0,0%	100%	0,0%

Source : MSCI



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Principaux investissements du portefeuille (janvier 2025 - décembre 2025) :

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence (2025).

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
ASML Holding NV	Technologie	5,31%	Pays-Bas
Prosus NV	Technologie	4,76%	Pays-Bas
EssilorLuxottica SA	Santé	4,71%	France
SAP SE	Technologie	4,69%	Allemagne
Amadeus IT Group SA	Technologie	4,56%	Espagne
Air Liquide SA	Chimie	4,31%	France
Siemens Healthineers AG	Santé	3,98%	Allemagne
Thales SA	Biens et services industriels	3,77%	France
Infrastrutture Wireless Italiane SpA	Télécommunications	3,60%	Italie
Lottomatica Group Spa	Voyages et loisirs	3,44%	Italie
Schneider Electric SE	Biens et services industriels	3,17%	France
Safran SA	Biens et services industriels	3,09%	France
Intesa Sanpaolo SpA	Banques	3,06%	Italie
Gaztransport Et Technigaz SA	Énergie	2,49%	France
Siemens AG	Biens et services industriels	2,44%	Allemagne

Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

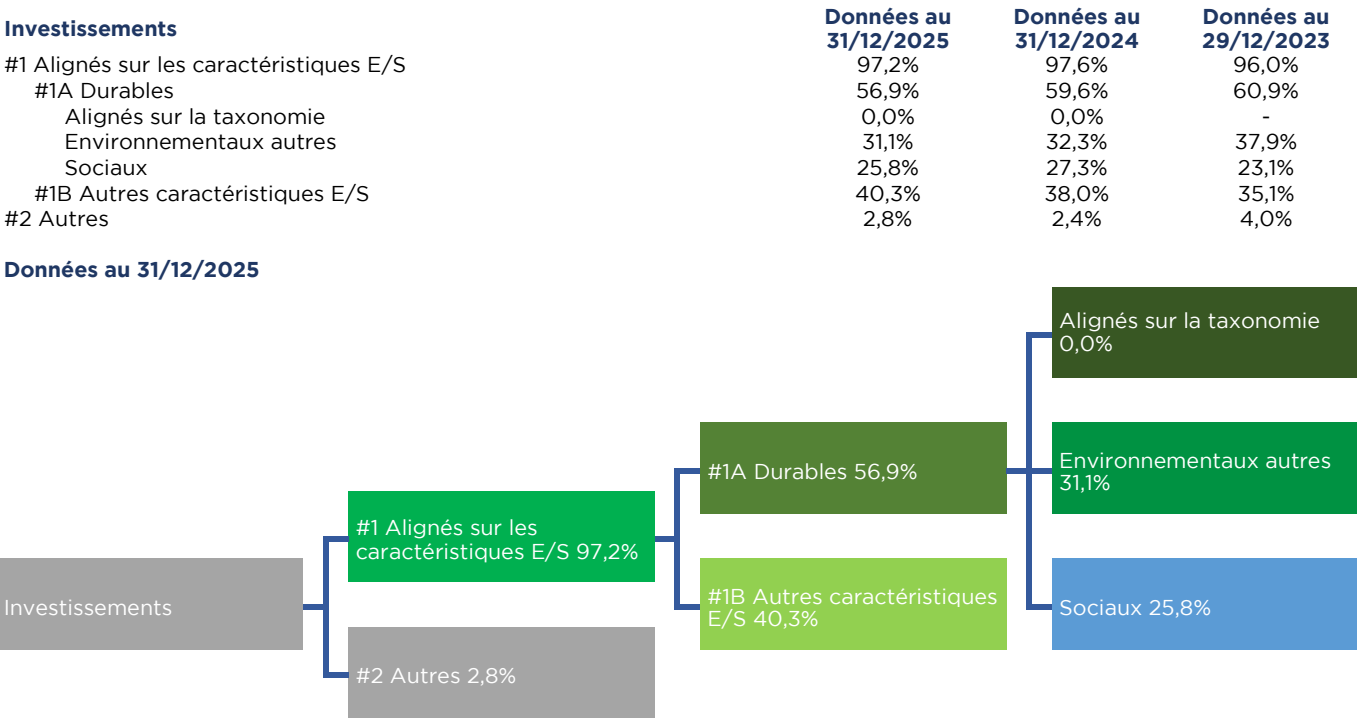


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Au 31 décembre 2025, le fonds a investi 97,2% de son actif net dans des actifs ayant des caractéristiques environnementales et sociales. 56,9% de ces investissements étaient considérés comme des investissements durables. La partie restante du portefeuille d'investissement du Fonds (#2 Autres) était constituée d'instruments financiers dérivés, détenus à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille, ainsi que de dépôts à vue, de fonds du marché monétaire, d'instruments du marché monétaire et d'autres dépôts à des fins de liquidité.

• Quelle était l'allocation des actifs ?



Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie.

DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

- Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants (janvier 2025 - décembre 2025) :

Secteur	% AUM
Technologie	21,05%
Biens et services industriels	17,95%
Santé	13,39%
Banques	8,13%
Télécommunications	5,53%
Chimie	5,25%
Produits et services de consommation	4,66%
Voyages et loisirs	3,44%
Énergie	2,87%
Services financiers	2,87%
Automobiles et équipementiers	2,59%
Assurance	2,27%
Médias	1,96%
Distribution	1,75%
Bâtiment et matériaux de construction	1,46%

*La classification sectorielle ci-dessus peut différer de celle utilisée dans le rapport financier périodique.
Les données présentées sont calculées sur la base d'une moyenne trimestrielle sur l'exercice écoulé.*

Au 31 décembre 2025, l'exposition aux énergies fossiles est de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :
- **Du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Au titre de l'exercice 2025, les informations reçues de nos fournisseurs de données ne ressortent pas comme suffisamment fiables à l'issue des premiers contrôles effectués pour quantifier la proportion des investissements alignés sur la taxonomie. DNCA Finance a donc par prudence choisi de ne pas y avoir recours et de ne pas communiquer les chiffres d'alignement consolidés cette année pour les fonds n'ayant pas d'engagement sur ce critère.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?**

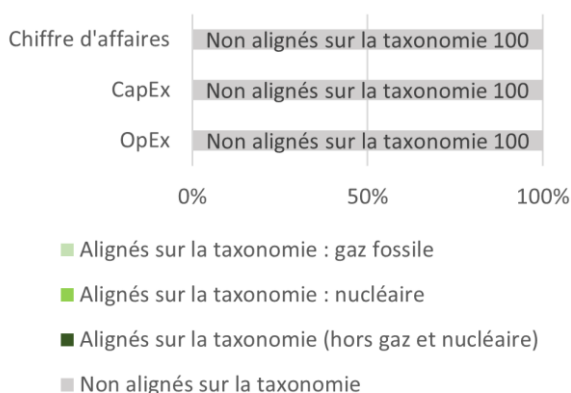
☐ Oui:

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

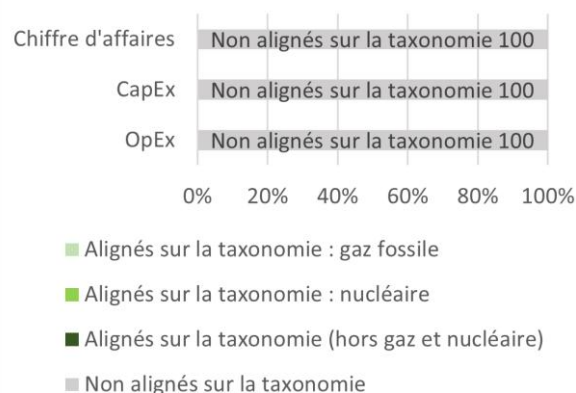
☒ Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la Taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxonomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxonomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 100,0% des investissements totaux.

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la Taxonomie de l'UE ?

Le symbole  représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.

Le produit a investi 31,1% de ses actifs nets dans des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le règlement de l'UE sur la taxonomie (étant donné le manque de données sur la taxonomie, DNCA Finance considère que tous les investissements environnementaux ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE).



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le produit a investi 25,8% de son actif net dans des actifs qualifiés « d'investissements durables » avec un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie #2 Autres, quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Le produit pouvait investir dans des dérivés, dépôts, liquidités et fonds monétaires. Ces instruments inclus dans la catégorie « #2 Autres » n'avaient pas pour finalité d'apporter des garanties environnementales ou sociales minimales. Ces instruments pouvaient être utilisés par la société de gestion pour gérer la liquidité du produit ou pour réduire tout risque spécifique (exemple : le risque de change).

Il n'existait pas de garanties environnementales ou sociales minimales en liens avec ces catégories d'actifs.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

De façon synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 3 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche financière et extra-financière, en particulier en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à 2/10 dans le modèle propriétaire ESG) ou exposées à des controverses majeures ;
- L'allocation aux classes d'actifs en fonction de l'analyse de l'environnement d'investissement et de l'appétit pour le risque de l'équipe de gestion ;
- La sélection de titres après une analyse fondamentale des émetteurs du point de vue de l'actionnaire minoritaire et/ou du créancier obligataire, en tenant compte des critères ESG et de la valorisation des instruments.

La notation ABA est un outil propriétaire d'analyse et de notation de la Responsabilité d'Entreprise qui permet d'anticiper les risques des entreprises notamment dans leurs interactions avec leurs parties prenantes : salariés, fournisseurs, clients, communautés locales, actionnaires... et ce, quel que soit leur secteur d'activité.

La Responsabilité d'Entreprise est analysée selon 4 axes d'analyse extra-financiers reprenant les critères ESG :

- La responsabilité actionnariale (incluant notamment les risques comptables, la qualité de Conseil, la qualité du management, etc.) ;
- La responsabilité sociale (incluant notamment les conditions de travail, la politique de diversité, l'accidentologie, la politique de formation, etc.) ;
- La responsabilité sociétale (optimisation fiscale, corruption, respects des communautés locales ou encore le respect des données personnelles) ;
- La responsabilité environnementale (notamment la politique de gestion environnementale, la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité, etc.).

Cette analyse interne, combinée à une recherche qualitative et quantitative, conduit à une notation sur 10.

Le processus d'engagement, qui vise à servir les objectifs ESG du produit, se déroule en plusieurs étapes :

1. Identifier des cibles d'engagement proactif et réactif parmi les émetteurs dans les investissements de DNCA Finance, dans la continuité du dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives.
2. Mettre en place un plan d'engagement pour les cibles d'engagement identifiées, suivre la démarche d'engagement et en mesurer les résultats
3. Intégrer les résultats des actions d'engagement aux décisions d'investissement

L'engagement proactif de DNCA Finance vise à encourager les entreprises à développer une meilleure transparence et une meilleure gestion de leurs enjeux ESG, via un dialogue récurrent. Le processus d'engagement réactif de DNCA Finance est un processus d'escalade qui repose sur le dispositif d'alertes mis en place dans le cadre de la gestion des risques en matière de durabilité et des incidences négatives. Les actions d'engagement peuvent inclure la demande d'actions correctives et la décision éventuelle de désinvestissement (« *Worst Offenders* »). DNCA Finance participe également à des initiatives collectives d'actions coordonnées et/ou collaboratives afin de promouvoir de meilleures pratiques sur des sujets systémiques ou transverses, concernant certains émetteurs, des enjeux ESG susceptibles de générer des risques en matière de durabilité et/ou des incidences négatives en matière de durabilité, et le respect des principes de la Task force on Climate related Financial Disclosure (TCFD) et la Task-force on Nature related Financial Disclosure (TNFD).

Dans le cadre de notre suivi des enjeux sociaux liés au capital humain, un engagement a été mené avec ASML en 2025 afin de mieux comprendre sa gestion des effectifs dans un contexte de normalisation de l'activité. Les échanges ont permis de préciser que le processus de recrutement implique une période de formation de 9 à 12 mois, rendant les profils difficilement remplaçables. L'entreprise adopte ainsi une approche prudente en matière de réduction d'effectifs et privilégie, lorsque nécessaire, le gel des recrutements plutôt que des licenciements. ASML réduit par ailleurs son recours aux travailleurs temporaires et investit dans l'optimisation de ses programmes de formation afin d'accélérer la montée en compétences des nouveaux employés. Enfin, la société maintient une forte intégration au sein des réseaux éducatifs locaux pour sécuriser ses besoins futurs en recrutement.



Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

L'indice de référence choisit n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le produit financier.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance du produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

